SMITHSONIAN INSTITUTION LIBRARIES

SMITHSONIAN INSTITUTION LIBRARIES

ANNALES

DE LA

SOCIÉTÉ ENTOMOLOGIQUE

DE FRANCE

Natura maximè miranda in minimis.

Quatrième série.

TOME HUITIÈME

PARIS

AU BUREAU DU TRÉSORIER DE LA SOCIÉTÉ,

M. LUCIEN BUQUET,

rue Neuve-Saint-Placide, 50 (Faub. St-Germain).

1868

ARTICLE 32 DU RÈGLEMENT. *Les opinions emises dans les Annales sont exclusivement propres à leurs auteurs. La Société n'entend aucunement en assumer la responsabilité.*

PARIS — Typographie FÉLIX MALTESTE ET Ce, rue des Deux-Portes-Saint-Sauveur, 22

RU 1 2 4 1.2 3

ANNALES

DE LA

SOCIÉTÉ ENTOMOLOGIQUE DE FRANCE

UNE VISITE

AUX

Lépidoptères de l'Exposition universelle de 1867,

Par M. GUENÉE.

(Séance du 28 Août 1867.)

Notre honorable Président, sachant que j'étais chargé par la Société archéologique d'Eure-et-Loir de lui présenter un rapport sur les Lépidoptères qui figurent, en trop petit nombre, à l'Exposition, m'a prié d'en adresser un double à la Société entomologique. Je viens me rendre à ce désir en lui faisant subir toutefois deux modifications : la première consiste à supprimer une entrée en matière destinée à faire passer, auprès des lecteurs de la Société archéologique, dont très-peu sont naturalites, un article trop spécial ; la seconde, au contraire, à augmenter un peu les détails tout à fait entomologiques qui constitueront le seul intérêt de ce rapport aux yeux de nos collègues. Je regrette même que mes notes aient été prises en vue d'un travail un peu superficiel, et que les souvenirs sur lesquels je comptais pour les compléter se soient perdus dans ma mémoire, confondus dans les mille détails qu'une courte visite de cinq jours a laissés dans mes souvenirs.

Les exposants qui ont envoyé des Lépidoptères sont, si j'ai bien cher-

ché, au nombre de sept, presque tous étrangers à l'Europe. Deux spécimens seulement représentent cette dernière partie du globe.

Ce sont d'abord deux grands cadres provenant de la Roumanie, et qui ne renferment que des espèces bien connues, et qu'on retrouve dans nos départements moyens. Seulement le climat oriental en a généralement augmenté la taille et réchauffé les couleurs. Le *Papilio Machaon* y constitue la variété safranée, qui a été représentée par Engramelle et par d'autres iconographes anciens. Nos *Catocala* des environs de Paris ont aussi une teinte locale, surtout la *Cat. elocata*. Par un contraste assez bizarre, la *Vanessa Atalanta* est au contraire d'une taille fort réduite. L'*Argynis Laodice* est la seule espèce étrangère à la France.

Cinq à six boîtes, provenant d'Italie et qu'on trouvera dans le parc, ont été composées pour l'entomologie appliquée ; mais, à ce point de vue, la collection est fort incomplète. Les Lépidoptères qui y figurent font la guerre aux agriculteurs et aux horticulteurs français, comme aux italiens : *Pieris cratægi*, *Bombyx neustria*, *Zeuzera æsculi*, *Cossus ligniperda*, auxquels on ajoute la *Vanessa polychloros*, qui paraît faire plus de tort aux plantations de nos voisins qu'aux nôtres. Un cadre spécial est affecté à l'ennemi le plus redoutable de leurs vignes, la *Procris ampelophaga*, qui heureusement n'a point encore franchi les Alpes.

Arrivons maintenant aux exotiques, où nous trouverons plus ample matière à l'observation. Mentionnons, pour mémoire seulement, un cadre de Venezuela contenant cinq à six *Morpho Cypris*, probablement à titre de produit commercial, et un autre de la Guyane anglaise, qui renferme des Héliconies, un beau *Sphinx Anchemolus*, et surtout une remarquable Catocalide nouvelle.

Une boite, malheureusement bien mal conservée, du sud de l'Australie, contient, avec deux beaux exemplaires de la charmante *Eusemia picta*, une jolie *Spirama* voisine de la *retorta*, un beau *Charaxes* et une gracieuse Lithoside.

Mais toutes ces exhibitions ne peuvent être considérées que commé de simples échantillons ; il me reste à parler de deux séries pouvant, à plus juste titre, prétendre à la qualité de collections locales.

La première vient du Canada. Sa conservation et sa préparation sont médiocres ; mais ce qui la recommande d'abord, ce sont les déterminations imprimées sous chaque espèce, et qui sont, sinon toujours rigoureusement justes, du moins généralement bien appliquées. Il en ressort pour nous des renseignements précieux, parce que ces noms, donnés

dans la localité, nous indiquent les types des auteurs américains, et en particulier d'Harris. Les Diurnes n'offrent de remarquable que quelques Lycénides; les Sphingides méritent plus d'attention. On y voit quelques beaux exemplaires des espèces de l'Amérique boréale, entre autres : *Sphinx drupiferarum* Abb., *Kalmiæ* Abb., *cinerea* Harr., *quadricornis* Harr. (*Amynlor* Hb.), et une *Deilephila* tellement voisine de notre *galii* que M. Clémens (sous l'autorité de M. Walker, il est vrai) l'a réunie à cette espèce européenne, supprimant ainsi le nom de *chamænerii* que Harris lui avait donné avec raison, car elle diffère du *galii* par des caractères très-suffisants. Je l'avais distinguée dans ma collection sous le nom de *canadensis*. Sa chenille doit différer de la nôtre, et c'est peut-être elle que M. Clémens décrit, sans le papillon, sous le nom d'*oxybaphi* (Synopsis, p. 145).

Les Bombycides sont très-peu nombreuses et se bornent à quelques Chélonides bien connues.

Dans les Noctuélides figurent : une belle *Plusia*, voisine d'*æræa* (*æræoides* Grote), et de superbes exemplaires de la belle *Plusia balluca*.

Mais c'est surtout par les Catocalides que cette petite collection se fait le plus remarquer. On sait que l'Amérique septentrionale est la patrie d'élection de cette belle famille. Je me borne à mentionner une grande espèce nouvelle, voisine de notre *fraxini* (*relicta* Walk.), qui ne figure point dans mon *Species*, une charmante espèce à bandes roses que j'avais reçue du Canada depuis sa publication, et que M. Walker appelle *concumbens*; et enfin, sous le nom de *Clintonii*, une autre *Catocala* à bandes jaunes, qui manque également dans mon ouvrage.

Dans les Géomètres on trouve quelques bonnes pièces, comme : *Chœrodes transposita* Walk. n. sp., une *Lozogramma diffluaria* extrêmement voisine de notre *petraria*, et qui porte à trois les espèces de ce genre, dont les exotiques ressemblent si fort aux européens qu'on ne les distingue pas sans difficulté.

J'ai gardé pour la fin la collection la plus remarquable, sans contredit, de l'Exposition, celle de Cuba, qui acquiert une nouvelle valeur si l'on considère que celui qui l'a réunie, M. le docteur Gundlach, a exposé la faune tout entière de sa grande île. Elle contient une foule de beaux Lépidoptères qui, malgré un certain nombre de travaux spéciaux publiés sur l'entomologie cubanaise (MM. Poey, Guérin, Herrich-Schæffer, etc.), nous révèlent encore de nouvelles richesses. Comme la précédente, cette collection porte des noms, mais si peu lisibles et si malheureusement pla-

cés, que, malgré tous mes efforts, je n'ai pu parvenir à en déchiffrer qu'une partie.

Obligé de me restreindre dans une énumération, qui sans cela dépasserait les limites de ce compte rendu, je me bornerai à citer : dans les Diurnes, les rares *Papilio Pelaus* et *Villiersii*, et surtout l'étrange et splendide *Papilio Columbus* Gundl. (*Gundlachianus* Feld.), le plus curieux de son groupe, ou plutôt le représentant d'un groupe séparé, et qui ne figure point dans le *Species* de mon collaborateur ; plusieurs belles *Callidryas* propres à l'île de Cuba; et, entre autres, la magnifique variété rutilante de *Philea* ou *Thalestris* (ou peut-être espèce séparée) que nous avons admirée à Bordeaux chez notre regretté collègue M. Auguste ; une jolie *Synchloe* ; plusieurs Lycénides inédites ; la curieuse Apaturide *Idija* Hb. ; de beaux exemplaires de la *Clotilda Numidia* Hb., espèce restée propre à Cuba ; une bonne quantité d'Hespérides inédites, entre autres les *Astraptes habana* et *jagua*.

Dans les Nocturnes : plusieurs beaux Sphingides, particulièrement des genres *Thyreus* et *Macroglossa*, qui paraissent abondants à Cuba. Point de Bombycides (sauf une belle espèce de Callimorphide), ce qui doit nous donner à réfléchir, si nous nous rappelons que le reste de l'Amérique est si richement partagé dans cette belle légion ; en revanche, une certaine quantité de Lithosides, dont deux ou trois admirables de couleur et de dessin ; peu de *Geometra*, mais plusieurs nouvelles ; une assez grande quantité de Noctuelles, dont quelques-unes également inédites ; enfin des Pyralides et Phycides fort curieuses.

Si, en considérant que l'étendue des études de M. Gundlach l'aura nécessairement empêché d'approfondir l'ordre seul qui nous occupe, on se figure ce qu'une collection, faite par un spécialiste, et traitée à l'européenne avec les chenilles et les chrysalides préparées, aurait d'étendue et d'importance, on reste ébloui devant les productions de cette belle île, qui mérite certainement, pour l'entomologiste comme pour le géographe, le titre de reine des Antilles. Qu'on me permette de faire observer en passant, que ce groupe d'îles est particulièrement remarquable par les Lépidoptères tout à fait spéciaux auxquels il donne naissance et qui, pour la plupart, forment des espèces différentes de celles du continent voisin. Si l'on examine en effet les Lépidoptères de la Guadeloupe et ceux d'Haïti (je ne parle pas de ceux de la Martinique et de la Jamaïque, que j'ai été moins à même d'étudier), on ne tarde pas à s'apercevoir que bien des espèces, même de Diurnes, qui paraissent au premier abord identiques avec celles du Mexique, du Brésil et de la Guyane, se distinguent au fond par des

différences constantes, et méritent d'être spécifiquement séparées. Or, de toutes les îles intertropicales, c'est encore Cuba qui peut revendiquer le plus d'originalité. Il est donc bien à désirer qu'une faune de cette île, tant de fois projetée ou commencée, soit menée à fin, et M. Gundlach y pourrait aider puissamment.

Telles sont, mes chers collègues, les impressions qui me sont restées de ma visite, bien rapide, à l'Exposition universelle. Je regrette de ne pouvoir comprendre dans cette revue une collection du Japon, fort belle, paraît-il, arrivée depuis mon départ de Paris, et remarquable par plusieurs Lépidoptères dont l'affinité avec les nôtres surprendra ceux qui n'ont pas comme moi été déjà à même de vérifier cette similitude ; puis, une collection mexicaine, exposée au ministère de l'Instruction publique, que la grande Exposition qui a absorbé tout mon temps ne m'a pas laissé le loisir de visiter.

Mais puisque la fin de ce résumé succinct m'a conduit sur le terrain des généralités, pourquoi ne vous dirais-je pas quelques mots d'un projet (d'autres diront d'un rêve) que la vue de l'Exposition m'a fait concevoir ? Les idées du jour nous poussent aux communications internationales ; la vogue est au mot et, ce qui vaut mieux, à la chose ; eh bien, pourquoi nous autres entomologistes ne tirerions-nous pas parti de ces tendances pour avoir aussi notre exposition universelle d'insectes ? Je m'explique : faisons appel à nos collègues répandus par tout le globe pour que chacun envoie ou apporte à Paris les espèces *uniques, nouvelles, remarquables* ou *douteuses*, que renferme sa collection. Que tous ces envois soient centralisés dans un local que l'administration municipale ne nous refusera certes pas, en considération des étrangers que cet appel amènera dans le grand centre intellectuel. Qu'une commission, choisie dans la Société, préside aux communications et garde avec un soin jaloux toutes ces richesses, que chaque propriétaire, d'ailleurs, sera libre d'enfermer dans une boîte vitrée des deux côtés. Les envois et les apports abonderont, n'en doutez pas ; le désir pour les uns d'avoir des noms authentiques et de résoudre leurs doutes, la tentation pour les autres d'universaliser leurs découvertes, de les constater, de leur donner une sanction définitive, rendront ce projet fécond. En tout cas, ceux même qui n'apporteraient rien voudront voir, comme ceux qui apporteront voudront faire voir : et alors, chers collègues, quels immenses avantages notre science retirera de cette étude faite en commun ! Comme les noms parasites, doubles, inutiles, comme les espèces prétendues, fabriquées par l'amour-propre ou l'ignorance, même excusable, comme les genres bâtis sur des terrains trop restreints avec

des caractères trop ou trop peu précis, comme toutes les mauvaises créations, en un mot, qui encombrent la science, fondront au soleil de la discussion et de la comparaison! Qui nous dit même que nous n'arriverons pas à l'uniformité des noms et des systèmes, comme nous touchons à celle des monnaies, ou du moins que cette désirable unité ne fera point un pas en avant? Et de quelles préventions quasi-nationales la fréquentation des entomologistes entre eux et l'étude de leurs travaux ne les feront-elles pas revenir! Quelle jouissance pour nous d'être le trait d'union qui reliera ces Français plus laborieux, plus profonds qu'ils ne le paraissent, avec ceux qui prétendent à ces qualités, et qui ne leur disputeront pas, en tout cas, l'aménité de leur accueil! Je m'arrête; il me suffit d'avoir indiqué à vos esprits une partie des bénéfices incalculables que la science rencontrerait dans la réalisation, même incomplète, de ce projet. A vous de prononcer qu'il n'est pas une utopie.

MONOGRAPHIE

DES

Espèces européennes de la famille des ATTIDES

(**Attidæ** SUNDEWALL. — **Saltigradæ** LATREILLE.)

Par M. EUGÈNE SIMON.

(Séance du 11 Décembre 1867.)

Les naturalistes savent que, depuis l'*Histoire des Aptères* de Walckenaër et le *Die Arachniden* de Charles Koch, aucun ouvrage général n'a paru sur les Aranéides d'Europe (1).

Aussi, tandis que les autres ordres d'insectes s'enrichissent chaque jour de nouvelles espèces, les Araignées s'accumulent dans les collections sans aucun profit pour la science. Quelques voyages d'exploration ont été faits, quelques diagnoses isolées ont vu le jour; mais tout cela n'a eu pour résultat que l'extrême obscurité des synonymies et par contre le plus grand embarras dans les déterminations.

Un *Species* serait donc, dans l'état actuel, un livre utile pour ceux qui étudient, et indispensable pour ceux qui commencent; mais un semblable ouvrage est évidemment trop long pour être mené à bonne fin par un seul.

Le meilleur moyen d'y arriver est de s'entendre sur les limites des grandes familles et d'en publier de bonnes monographies, de manière à

(1) Je parle des espèces de tout le continent, car nous avons des faunes d'Angleterre et de Suède (Westring, Blackwall).

ce que le travail de l'un faisant suite à celui de l'autre, il en sorte un édifice complet et définitif.

M. le docteur Louis Koch nous a déjà donné l'exemple : sa belle monographie des Drassides est un premier chapitre; il suffit de continuer.

M'étant particulièrement occupé des Araignées sauteuses ou Attides, j'ai pensé qu'en joignant les descriptions éparses dans mes notes à celles des espèces qui m'ont été communiquées dans ces derniers temps (1), je pourrais peut-être ajouter quelques pages à l'œuvre commune.

C'est le travail que je soumets aujourd'hui au jugement de la Société entomologique.

ATTIDES.

Caractères de la famille.

Les Attides se distinguent des autres Aranéides par un certain nombre de particularités :

Elles ont un céphalothorax ou corselet carré, c'est-à-dire tronqué en avant et en arrière; leurs yeux sont au nombre de huit; ils sont très-inégaux et très-écartés; les quatre plus gros forment une ligne horizontale et serrée sur le devant de la face; les quatre autres, plus petits, sont placés sur le dos, deux de chaque côté, au-dessus l'un de l'autre. Si, par la pensée, on trace une ligne idéale, qui traverse tous ces yeux, on obtient la figure d'un quadrilatère plus ou moins régulier : c'est ce qu'on appelle le *carré oculaire*.

Les pattes sont généralement courtes et indiquent des habitudes chasseuses; chez la femelle elles sont presque égales; chez le mâle, l'une des quatre paires tend à dépasser les autres en longueur et en épaisseur (jamais la seconde). Le dernier article de la patte-mâchoire du mâle, le plus souvent élargi, enveloppe à demi le digital ou crochet de copulation (2).

(1) C'est ici le lieu de remercier MM. O.-P. Cambridge, L. Koch et Taczanowski de leur obligeant concours.

(2) NOTA. Pour que nos descriptions soient bien comprises nous devons au lecteur

Dans le jeune âge, c'est-à-dire avant la première mue, la patte-mâchoire du mâle ne diffère de celle de la femelle que par la grande longueur de son dernier article : il est formé de la soudure de la jambe et du tarse, qui sont en parfaite continuité ; plus tard ces deux articles se séparent, un étranglement se produit, la jambe diminue en même temps que le tarse s'élargit : c'est alors que le digital paraît.

Le tégument des Attides est rarement glabre, du moins celui de l'abdomen ; les poils qui le garnissent sont de trois sortes : les uns, que nous désignerons sous le nom de *crins,* sont longs, raides et noirs, et ils sont disséminés sur toutes les parties du corps, mais plus particulièrement sur le front et sur les pattes ; les autres sont courts et serrés ; ce sont eux qui forment les élégants dessins dont la face dorsale est ornée ; ils sont tantôt simples, tantôt barbelés comme de petites plumes (*Callietherus*), tantôt élargis et imbriqués comme des écailles de Papillon (*argenteo*) ; quelques espèces d'*Attus* (*frontalis*) font seules exception, c'est-à-dire que le derme de leur abdomen est nu et diversement coloré. Enfin, ceux de la troisième sorte sont longs comme les premiers, quoique fins, soyeux et de couleur claire ; ils sont placés autour des organes des sens, probablement pour les protéger : en avant ils abritent les chélycères et entourent les yeux : en arrière ils cachent souvent les filières. Celles-ci

l'explication de quelques termes que nous avons choisis de préférence à d'autres, à cause de leur simplicité :

Ainsi, chez les Araignées, la tête, réunie au thorax, ne forme qu'une masse connue sous le nom de *céphalothorax :* nous l'avons toujours appelée *corselet ;* souvent la partie céphalique est séparée de la partie thoracique par un étranglement : dans ce cas nous l'appellerons *tête.*

Les pattes ont deux portions : l'une soudée au corps et immobile, composée d'un seul article court et large : c'est la *hanche ;* l'autre, libre et mobile, formée de six articles répartis en trois groupes de deux articles chacun, la *cuisse,* la *jambe* et le *tarse,* dont l'extrémité est armée de fines griffes.

La patte-mâchoire se distingue par l'élargissement de la hanche et par l'absence du dernier article du tarse.

Chez la femelle il n'y a pas de difficulté ; chez le mâle le tarse porte un organe d'une nature spéciale, que Walckenaer appelait *digital,* et auquel nous avons gardé ce nom. Ce digital est un petit godet destiné à recevoir le sperme et percé d'une très-petite ouverture. Il renferme lui-même un crochet ou stylet qui ne fait saillie au dehors qu'au moment de la copulation. Selon nous, cet organe doit être regardé comme le dernier article du tarse profondément modifié, et son stylet comme le crochet également détourné de son usage ordinaire.

sont placées à l'extrémité de l'abdomen; elles sont courtes et au nombre de quatre, disposées en deux paires : les deux inférieures, plus robustes, sont accolées l'une à l'autre; les deux supérieures, plus grêles, sont aussi plus divergentes; entre elles le tégument présente souvent un petit tubercule. Presque toujours les quatre filières sont d'égale longueur; quelquefois cependant les deux supérieures dépassent les autres.

Classification.

Toutes les parties du corps ne sont pas également aptes à fournir des caractères de classification : les organes d'une grande importance, tels que les yeux, dont la disposition suffit pour distinguer les familles, ne peuvent que rarement servir pour la distinction des genres, car la meilleure preuve de l'importance d'un caractère de cet ordre est la stabilité.

Pour les appendices de la locomotion, les variations sont au contraire trop brusques; les espèces les plus voisines diffèrent souvent plus par l'épaisseur et la longueur de leurs pattes que celles de genres éloignés.

Restent les organes sexuels, destinés à perpétuer l'espèce et à transmettre la pureté du type aux générations à venir : ce sont eux qui, prouvant son identité, doivent aussi exprimer ses rapports.

Aussi les modifications du membre copulateur et de son digital seront la base principale de notre classification (1).

(1) Latreille et Walckenaër classaient toutes les Araignées sauteuses en un seul genre; leurs systèmes ne différaient que par le nom de ce genre : *Attus* pour l'un, *Salticus* pour l'autre.

Walckenaër a divisé son genre en deux familles : les *sauteuses* et les *voltigeuses*; la première est elle-même séparée en deux groupes : les *abbreviatæ* et les *elongatæ*.

C'est à M. Koch que l'on doit le premier essai de subdivision générique; quelques-unes des coupes établies par cet auteur sont très-naturelles (*Heliophanus*, *Calliethérus*); d'autres, au contraire, sont tout à fait inutiles (*Euophrys*, *Philius*, *Icelus*).

Distribution géographique.

Il résulte de mes observations que toute la partie de l'Europe comprise depuis le pôle nord jusque vers le 43°, c'est-à-dire jusqu'à la limite formée par les Pyrénées, les Alpes et les Karpathes, est peuplée par une seule faune arachnologique ; quelques descriptions de M. Grube permettent même de croire que cette faune s'étend en Asie dans toute la Sibérie.

Au-dessous de la limite que je viens d'indiquer, une nouvelle faune se montre ; mais contrairement à ce qui a lieu dans le Nord, ses espèces paraissent singulièrement localisées.

Ce n'est pas sur le bord de la mer qu'il faut étudier les Araignées : là on trouve des espèces de rivages qui petit à petit se sont étendus sur tout le littoral méditerranéen, depuis l'Andalousie jusqu'à l'Égypte, sans qu'il soit possible de reconnaître le point de départ ; mais si l'on pousse l'exploration dans le centre des trois péninsules européennes (Espagne, Italie, Turquie), on reconnaît que chacune nourrit des espèces particulières ; pour l'Italie et l'Espagne du moins nous pouvons l'affirmer.

Il ne faut pas croire cependant qu'une chaîne de montagnes est une limite absolue et infranchissable : les espèces espagnoles se trouvent, bien qu'en petit nombre, dans le midi de la France ; les italiennes habitent une grande partie de l'Autriche, et, chose curieuse, le peu d'espèces turques que nous connaissons étendent leur habitat jusqu'en Pologne et même en Lithuanie. Peut-être devons-nous attribuer ce dernier fait à ce que le rempart montagneux qui sépare la Turquie du continent est moins élevé et plus souvent interrompu que les Pyrénées et les Alpes.

Cette famille renferme les dix genres dont voici les caractères :

- Chélycères courtes et verticales dans les deux sexes.
  - Tête carrée ou plus large que longue.
    - Digital enveloppé en dessus par le tarse de la P.-M. (1).
      - P.-M. courte, robuste, à tarse large.
        - Cuisses de la P.-M. inerme et normale.
          - Tarse de la P.-M. élargi en palette.. 1. *Marpissus.*
          - Tarse normal..... 2. *Attus.*
          - Tarse relevé en crête. 3. *Yllenus.*
        - Cuisse inerme et renflée en massue.. 7. *Menemerus.*
        - Cuisse armée d'une dent..... 8. *Heliophanus.*
      - P.-M. grêle, très-longue, à tarse moins large que la jambe..... 5. *Plexippus.*
    - Digital à découvert sous la jambe..... 4. *Dendryphantes.*
  - Tête étroite et plus longue que large..... 9. *Salticus.*
- Chélycères longues et horizontales chez le mâle.
  - Tête non séparée du thorax. Sternum large..... 6. *Callietherus.*
  - Tête séparée du thorax par un étranglement. Sternum étroit et long..... 10. *Pyrophorus.*

(1) P.-M. : Pattes-mâchoires.

1er Genre : MARPISSUS Ch. Koch (1).

Attus (*elongatæ*) Walckenaër ; *Salticus* Latreille.

Chélycères courtes et verticales dans les deux sexes. Patte-mâchoire du mâle à tarse très-dilaté et déprimé en forme de palette, à cuisse grêle.

Le corselet est plat et allongé ; la partie céphalique, également plane, est séparée du thorax par une faible dépression transverse.

La ligne antérieure du carré oculaire est droite, le sommet des yeux étant de niveau ; la base des latéraux est un peu au-dessous du centre des médians ; l'espace qui sépare ces derniers des chélycères est à peine égal à la moitié de leur diamètre. Le carré est un tiers moins long que large ; ses côtés sont droits, et les yeux de ses angles postérieurs sont moitié plus petits que les antérieurs.

Les membres sont courts et robustes ; les antérieurs, toujours plus épais chez le mâle, le sont quelquefois dans les deux sexes.

La cuisse de la patte-mâchoire est grêle et à peine aussi longue que l'article génital ; les deux articles de la jambe sont égaux, et le second est armé d'une courte pointe de forme variable. Le tarse est excessivement dilaté ; il est plat, presque circulaire et terminé par une pointe obtuse un peu recourbée. Le digital, placé au centre et également plat, est débordé de tous côtés.

Dans l'état de repos les membres, rapprochés sous le front, couvrent les chélycères d'une sorte de bouclier.

1. MARPISSUS MUSCOSUS Clerck, A. S., p. 116, pl. 5 (1758).

Marpissa muscosa Ch. Koch, Arach., t. XIII, p. 63, fig. 1129 ♂, 1130 ♀.
Attus muscosus Westring, A. S., p. 549.

(1) Pour la régularité de la nomenclature nous avons changé la terminaison féminine A que M. Koch a donnée à ces deux genres : *Marpissa* et *Calliethera*.

Aranea Rumphii Scopoli, Ent. carn., p. 401.
Salticus Rumphii Latreille, Gn. Crust. et Ins., t. I, p. 124.
— — Hahn, Arach., t. I, p. 56, fig. 42.
Attus tardigradus Walck., Apt., t. I, p. 461.
Salticus tardigradus Blackwall, Ent. Spid., p. 63, pl. 3, fig. 35.
Attus striatus Sund., V. A. H., 1832, p. 204.

(Pl. 1re, fig. 2 et 3.)

Long. ♂ 8 mill., ♀ 10 mill.

Corselet gris. Abdomen gris, avec une large bande jaunâtre ornée de chevrons noirs. Membres antérieurs renflés et bruns; membres postérieurs fauves. Pattes-mâchoires noires. Ventre fauve.

♂. Le corselet, qui est grand et déprimé, est noir et garni de poils fauves et blancs espacés qui ne forment aucun dessin.

La tête est séparée du thorax par un faible sillon.

Les yeux sont noirs, sauf les médians antérieurs, qui sont d'un vert foncé; les poils de la face sont blancs; on remarque cependant près des yeux quelques cils roux.

L'abdomen est gris clair: il présente dans toute sa longueur une bande longitudinale médiane un peu plus foncée; sur cette bande s'appuient trois paires de petits chevrons noirs également espacées et ne s'étendant pas loin dans les parties latérales; la paire postérieure, plus mince que les autres, est aussi plus longue : elle occupe toute la largeur de l'abdomen.

Le ventre est noir et couvert d'une fourrure fauve.

Les pattes-mâchoires sont noires; elles ont la jambe garnie de poils blancs et le tarse un peu carminé à la base; le digital, dont la base, enchâssée dans le tarse, est ovalaire, s'élève dans le milieu en forme de cône assez aigu; sa base présente du côté externe une très-petite pointe; le second article de la jambe est armé du côté externe d'une robuste apophyse, courte, très-aiguë et recourbée en crochet.

Les pattes antérieures sont renflées; elles ont la cuisse et la jambe noires, garnies de court duvet blanc et ornées de crins noirs; le tarse en est rougeâtre. Les autres pattes sont jaune clair; la cuisse est ornée de taches noires longitudinales et irrégulières, surtout groupées à la partie supérieure; la jambe a un anneau noir à la base du second article; le

tarse en a un semblable à l'extrémité de chacun de ses articles; celui de la quatrième en a aussi un à la base.

♀. Les quatre yeux antérieurs sont noirs.

La bande médiane de l'abdomen est moins marquée; les traits latéraux sont aussi plus pâles, mais ils sont doublés chacun d'un trait blanc; les postérieurs sont très-inclinés et se prolongent presque jusqu'aux filières, de manière à former un petit ovale, dont le milieu est blanchâtre.

Les parties latérales sont brunes; le ventre est fauve clair.

Les pattes-mâchoires sont jaunes; elles sont hérissées de crins blancs; leur face supérieure est un peu rembrunie à la base de chaque article.

Les pattes sont comme chez le mâle; les antérieures sont seulement un peu plus courtes et plus claires.

Suède. Pologne. France. Allemagne. Angleterre. Carniole.

2. Marpissus pomatius Walck., Aran. de France, p. 62 (1825).

(Pl. 1re, fig. 1.)

Long. ♂ 7 3/4 mill.

Corselet noir, avec deux taches fauves. Abdomen blanchâtre, avec une ligne rouge formant un ovale allongé sur le dos. Pattes et pattes-mâchoires entièrement fauves.

♂. Le corselet est un peu plus large en arrière et plus élevé en avant que dans les espèces précédentes, avec une petite dépression entre la tête et le thorax.

Il est à peu près glabre et noir, ou du moins il ne porte de poils que sur le front et les côtés; sur la partie thoracique le tégument présente deux taches plus claires, parallèles et en forme de virgules allongées.

Les yeux antérieurs sont d'un vert brillant et ornés chacun d'un iris noir. Les yeux supérieurs sont noirs.

L'abdomen, étroit et long, est tout couvert de poils jaunâtres, auxquels se mêlent irrégulièrement des poils d'un jaune vif et d'autres poils plus roux.

De la partie antérieure du dos, où elles sont réunies, partent deux bandes étroites qui, un peu courbées en dehors, se réunissent de nouveau au-dessus des filières et circonscrivent ainsi un ovale très-allongé; ces

bandes sont couvertes de poils d'un rouge carmin assez vif; le milieu de l'ovale présente aussi quelques poils rouges qui semblent former une troisième ligne tout à fait droite, mais beaucoup moins distincte.

Le ventre est gris jaune.

Le plastron, également jaune, est orné d'un petit cercle noir.

Les pattes-mâchoires sont jaunes et garnies de poils blancs et noirs espacés; le tarse est plus large que chez le *muscosus*; son contour est presque circulaire, mais le digital est plus petit; il est enchâssé dans une dépression centrale de cet article et paraît formé de plusieurs masses; la plus externe est un petit cône brillant incliné en bas; le second article de la gauche est armé, sur son bord supérieur externe, d'une très-petite épine lamelleuse et accolée au tarse.

Les pattes sont jaunes et présentent de loin en loin des points bruns; les antérieures, très-épaisses, sont armées de nombreux poils spiniformes noirs.

France (rare).

Cette espèce n'a jamais été prise qu'en France et n'était connue jusqu'à ce jour que par la trop courte diagnose de Walckenaër.

3. Marpissus hamatus Ch. Koch, Arachn., t. XIII, p. 67, fig. 1132, ♀.

Long. ♂ 6 1/2 mill., ♀ 10 mill.

Corselet et abdomen jaune clair.

♂. Abdomen orné de cinq lignes longitudinales rouges.

♀. Abdomen orné de deux bandes parallèles noires.

Membres fauves, avec des lignes noires.

♂. Le corselet, voisin de celui du précédent, paraît un peu moins large et dépourvu de la dépression transverse.

Il est entièrement revêtu de duvet jaune clair, auquel se mêlent d'autres poils roux disposés irrégulièrement; il est cependant permis de distinguer que ces poils forment vaguement une large bordure autour du thorax et une bande médiane qui s'élargit entre les yeux postérieurs.

Les quatre yeux antérieurs sont d'un beau vert.

L'abdomen, étroit et long, est couvert, comme le corselet, d'un duvet

jaune encore plus brillant et doré ; de loin en loin se dressent des crins plus longs et noirs.

Cet abdomen est orné de cinq fines lignes longitudinales et parallèles d'un rouge orangé vif.

A la pointe, ces cinq lignes convergent et se réunissent ; en avant, les trois médianes seules partent du même point.

Le ventre est d'un gris clair soyeux.

Les pattes-mâchoires sont fauves et garnies en dessus de longs poils de même couleur ; le tarse est un peu plus étroit que chez le précédent ; le digital est enchâssé dans une dépression, plus rapprochée du côté interne ; sa base est tout à fait circulaire et noire ; son sommet est blanc et s'élève en cône aigu ; le second article de la jambe est armé extérieurement d'une petite épine divergente.

Les pattes sont dans les mêmes proportions que chez le *pomatius* ; elles sont, ainsi que le plastron, d'un testacé verdâtre ; chaque article est orné de trois lignes longitudinales noires, l'une dorsale et les autres latérales ; ces dernières sont souvent interrompues et formées de points ; les jambes antérieures sont quelquefois entièrement brunes.

♂. *Var.* La ligne médiane de l'abdomen est seule complète ; les autres sont interrompues de loin en loin.

♀. Corselet entièrement jaune clair.

L'abdomen est plus long et surtout plus large que chez le mâle ; le duvet qui le couvre est de même couleur. Il est orné de deux lignes longitudinales assez larges et assez écartées, d'un noir profond, bordées chacune de fins poils roux ; ces lignes se rapprochent sans se réunir à la partie postérieure ; en avant elles n'atteignent pas le bord antérieur et se terminent par une pointe effilée un peu recourbée en dedans.

Les pattes, plus courtes, sont également fauves ; les lignes noires sont peu distinctes et quelquefois tout à fait effacées.

ITALIE, POLOGNE, LITHUANIE.

Cette espèce, dont M. Koch n'a vu que la femelle, est commune en Pologne.

J'en suis redevable à M. Taczanowski, conservateur du musée de Varsovie.

Nota. C'est une de ces deux dernières espèces que M. Grube a appelée *Attus radiatus* ; la description publiée récemment par M. Ohlert indique trois lignes rouges sur l'abdomen et des taches céphaliques peu marquées (Die Aran. des prov. prus., p. 162, 1867).

4. Marpissus tæniatus Lud. Koch, Verhand Zool. Bot. Wien, p. 875 (1867).

Long. 11 mill.

Tête et milieu du thorax gris clair; côtés noirs. Abdomen blanchâtre, avec deux lignes longitudinales noires et festonnées. Membres foncés.

♀. Le corselet est bien voisin de celui de l'*hamatus* ♀; la seule différence sensible est la grosseur des yeux postérieurs et la dépression plus marquée qui est au-dessous; le thorax présente aussi deux faibles sillons obliques qui rayonnent de cette dépression médiane.

Le carré céphalique et le milieu du thorax sont couverts de poils gris blanc; les parties latérales sont d'un noir presque glabre, sauf en avant, où elles portent quelques poils fauves; le corselet est de plus bordé d'une très-mince ligne blanche.

La face est garnie de poils fauves; les yeux médians sont verts, tandis que les autres sont tous noirs.

Les chélycères sont d'un vert foncé et brillant; leur surface est finement ridée.

L'abdomen est de même couleur que le corselet; il est orné de deux bandes longitudinales d'un beau noir, fortement ondulées; ces bandes sont très-écartées, mais en avant elles se rapprochent et en arrière elles se réunissent un peu au-dessus des filières.

Le ventre est blanchâtre.

Le plastron et les hanches des pattes sont brun rouge.

Les pattes-mâchoires sont longues; elles ont la cuisse grêle et brune, la jambe et le tarse jaunes et hérissés de poils blancs; elles sont remarquables par la longueur, relativement très-grande, de la jambe.

Les pattes antérieures sont robustes et courtes; elles ont la cuisse et la jambe noires, avec le second article de cette dernière un peu éclairci dans le milieu; le tarse est fauve rouge, avec le sommet de chaque article noirâtre; les autres pattes ont la cuisse et la jambe brun foncé et le tarse un peu plus fauve; le dernier article est seul marqué de points noirs; le duvet qui garnit ces membres est blanchâtre.

Ile de Tinos (Cyclades).

M. L. Koch m'a communiqué le type unique de sa description.

5. Marpissus badius. Sp. nov.

Long. ♀ 6 mill.

Corselet noir. Abdomen brun, bordé de blanc. Pattes noires, toutes d'égale épaisseur.

♀. Le corselet est plus étroit que chez le *muscosus*: la tête, qui est plus longue relativement au thorax, n'est pas limitée par une dépression. Il est noir et garni de poils blancs et jaunes assez espacés, qui ne forment aucun dessin.

Les yeux antérieurs, d'un vert foncé, sont entourés de cils roux; les autres sont noirs.

L'abdomen est d'un gris fauve plus ou moins rougeâtre; il est entièrement bordé d'une bande plus claire, dont les contours sont assez vagues.

Le plastron et le ventre sont gris.

Les chélycères sont noires. Les pattes-mâchoires, faiblement élargies, sont d'un jaune plus clair à l'extrémité; elles sont en outre revêtues de poils blancs.

Les pattes sont courtes et assez fortes, dans les mêmes proportions (pour la longueur) que chez le *muscosus*; seulement les antérieures ne sont pas plus épaisses que les autres. Elles sont toutes noires, avec les hanches et le dernier article des tarses fauves; les poils qui les garnissent sont longs, blancs et espacés.

Sicile.

J'ai pris cette espèce à Palerme. Elle vit sur le tronc des vieux oliviers.

6. Marpissus monachus. Sp. nov.

Long. ♀ 9 3/4 mill.

Corselet noir, bordé de blanc. Abdomen fauve, avec une ligne médiane blanche suivie de trois accents blancs. Pattes courtes et brunâtres.

♀. Pour la forme, le corselet ressemble à celui du *pomatius*: cependant il est plus petit et plus étroit, surtout à la partie antérieure, où il paraît un peu plus élevé. Il est noir et couvert de poils d'un roux assez vif. Il

est bordé d'une très-mince ligne claire, et les yeux de la seconde paire sont reliés à ceux de la quatrième par un connectif blanc.

Les yeux antérieurs et le front sont entourés de longs cils blancs.

L'abdomen, cylindrique et allongé, est d'un roux foncé sur le dos et d'un jaune chiné de roux sur les côtés.

La ligne médiane porte une large bande longitudinale très-blanche, bordée de noir et interrompue à la partie postérienre, où elle est remplacée par trois petits accents transverses blancs et superposés.

Les chélycères sont brunes, ainsi que le plastron.

Les pattes-mâchoires, fauves, sont hérissées de poils blancs

Les pattes sont assez courtes et robustes, surtout celles de la paire antérieure ; elles sont armées de poils raides, dont quelques-uns sont spiniformes ; les antérieures sont brunâtres ; les autres sont d'un fauve plus ou moins foncé.

LA GRANDE-CHARTREUSE, PRÈS GRENOBLE.

Species invisæ et incertæ.

MARPISSUS BLACKWALLII Clerck, Ann. And Mag., t. XV, p. 289. — ANGLETERRE (1).

MARPISSUS STRIGIPES Westring, A. S. p. 551. — SUÈDE.

2e Genre : ATTUS Walckenaër.

Syn. : *Salticus* Latr., Lucas. *Euophrys, Icelus, Philius, Dendryphantes* (2), *Attus* Koch, genre type.

Le céphalothorax, large et carré, est formé d'une seule pièce, c'est-à-dire que la tête et le thorax ne sont pas même séparés par un sillon transverse.

(1) M. O.-P. Cambridge, qui possède actuellement l'unique individu de ce *Marpissus*, m'a dit qu'il est fort distinct de ses congénères. Ne serait-ce pas une espèce exotique importée en Angleterre ?

(2) En partie.

Les yeux de la quatrième paire forment généralement un carré avec ceux de la seconde.

La patte-mâchoire du mâle est courte; la cuisse est robuste, sans être renflée; elle est rarement plus longue que les trois articles terminaux, mais bien souvent plus courte; les deux articles de la jambe sont courts et égaux; le dernier article, allongé et plat, est un peu atténué à son extrémité; le digital est une masse dont la forme est très-variable, tantôt arrondie, tantôt ovale ou triangulaire; à son sommet est toujours un second tubercule plus petit, ou peut-être une portion rétrécie et séparée par un étranglement : à l'état de repos ce digital est aplati et sa surface présente souvent des plis; pendant l'érection il devient globuleux et lisse.

Les pattes sont peu inégales et souvent plus longues et plus robustes chez le mâle.

Le sternum est large et arrondi.

Le tégument est presque toujours couvert de duvet diversement coloré (groupe *frontalis* excepté).

1er Groupe (SANGUINOLENTUS).

Le corselet, à tête large, a la forme d'un talus, c'est à-dire que son sommet étant au niveau des yeux postérieurs, il s'abaisse un peu en avant et beaucoup en arrière, car le thorax est plus long que la tête.

La face est étroite, haute et arrondie; les yeux latéraux, de moitié seulement plus petits que les médians, sont beaucoup plus élevés; l'espace qui sépare ceux-ci des chélycères est pour le moins égal à leur diamètre; les yeux postérieurs sont plus petits et ne sont pas plus écartés que les antérieurs.

Les pattes-mâchoires sont longues et peu larges; les deux articles de la jambe sont égaux, et le second est toujours armé d'une petite pointe externe; le tarse est allongé et dépasse le digital de la moitié de sa longueur; celui-ci est peu volumineux et de forme variable; le plus souvent il est armé d'un long stylet, qui se recourbe pour enrouler le tarse.

Chez le mâle les chélycères sont longues et un peu dirigées en avant, sans être horizontales.

Les pattes sont fortes et longues; chez le mâle les antérieures dépassent les autres; chez la femelle elles sont presque égales.

1. ATTUS SANGUINOLENTUS Linné, S. N., éd. 12e, p. 1032.

Aranea Sloani Scopoli, Ent. Carn. — Rossi. — Latreille.
Attus sanguinolentus Walckenaër, Aptères, t. I, p. 473. — Westring.
Salticus sanguinolentus Hahn, Arachn., t. I, p. 61, fig. 39, ♀.
Philia sanguinolenta Koch, Arachniden, t. XIII, p. 56, fig. 1124, ♂.

(Pl. 1re, fig. 4, 5 et 6.)

Long. 10 mill.

Corselet noir. Chélycères longues. Abdomen rouge, avec une ligne noire. Ventre rouge. Pattes antérieures à cuisses noires et à jambes rouges; pattes postérieures noires. Pattes-mâchoires blanches. Digital à stylet.

♂. Le corselet est très-élevé; la tête est courte et large; le thorax est fortement en pente; ce corselet est d'un noir profond et luisant; en avant il est hérissé de crins raides.

Les yeux antérieurs sont vert clair.

L'abdomen est d'un beau rouge vermillon; il porte une bande médiane et longitudinale noire, un peu rétrécie en arrière et faiblement élargie dans le milieu.

Le ventre est rouge, à l'exception de l'espace interoperculaire et des filières, qui sont noirs.

Les chélycères sont presque deux fois aussi longues que la face; elles sont un peu dirigées en avant; leur face supérieure est plane, leur face interne est carénée, leur sommet est tronqué, le crochet inséré à l'angle externe est court; il dépasse à peine cette troncature; l'angle opposé est hérissé de petites pointes.

Les pattes-mâchoires sont couvertes de duvet blanc; le second article de la jambe est, en dessous, fortement plissé; du côté externe il est armé de deux dents aiguës; le digital, placé à la base du tarse, est un cylindre terminé aux deux bouts par une pointe obtuse; ce cylindre est coudé dans le milieu de sa longueur et forme ainsi un angle, dont le sommet est placé sur l'articulation, dont la branche supérieure est enchâssée dans le tarse, et dont la branche inférieure est divergente et libre; cette der-

nière porte un appendice fin et élastique qui s'élève parallèlement au tarse et se recourbe pour enrouler son sommet.

Les deux paires de pattes antérieures sont fortes et longues; elles ont les hanches et les cuisses noires, les jambes couvertes de duvet orangé et les tarses de duvet moins serré et plus clair; les pattes postérieures sont noires et garnies de poils blancs épars.

♀. Semblable. Pattes antérieures relativement moins longues.

Norvége (rare). Esthonie (Grube). Allemagne. France. Italie. Sicile. (Paraît manquer en Angleterre.)

2. Attus hæmorrhoichus Ch. Koch, Arach., t. XIII, p. 546, fig. 1122 et 1123.

Philia hæmorrhoica Ch. Koch, ibid.

Long. ♂ 6 3/4 mill., ♀ 9 mill.

Corselet noir, avec deux taches blanches.

♂. Abdomen rouge, avec une ligne médiane noire.

♀. Abdomen rouge, avec une tache noire allongée et bordée de blanc.

Ventre noir. Pattes à cuisses noires, à jambes brunes. Digital à stylet.

♂. Le corselet est certainement plus étroit et aussi moins élevé que chez le précédent; il est noir et garni en avant de crins raides; au-dessous de chacun des yeux postérieurs est une tache oblique d'un blanc vif.

Les yeux sont d'un vert glauque; les chélycères sont plus courtes et plus renfoncées que chez le *sanguinolentus*.

L'abdomen, rouge vermillon, a une bande médiane étroite et noire; en avant quelques poils blancs se mêlent au duvet rouge.

Le ventre est noir.

Les pattes-mâchoires sont hérissées de crins blancs; le tarse est un peu plus court; le digital et son stylet sont semblables; seulement la branche inférieure est relativement plus courte et plus renflée; la pointe tibiale est petite et grêle.

Les pattes ont la cuisse noire, la jambe brune et les tarses fauves; les

deux antérieures, plus longues que les autres, ont de plus la jambe revêtue de poils orangé.

♀. Le corselet est tout noir et plus petit.

L'abdomen, plus volumineux et également rouge, a dans le milieu une large tache de velours noir qui n'atteint pas en avant le bord antérieur et se rétrécit un peu en arrière : cette tache est bordée de deux lignes parallèles blanches, qui se rapprochent et s'effilent à la partie postérieure.

Le ventre est d'un gris soyeux.

Les pattes sont peu inégales et courtes.

GRÈCE (K.). (Se trouve aussi en Palestine.)

Les deux individus qui ont servi de type à cette description ont été pris au mont Hermon par M. O.-P. Cambridge.

3. ATTUS BICOLOR Walckenaër, Apt., t. I, p. 417 (1).

Attus rubiginosus E. S., Hist. nat. des Araig., p. 506.

Long. ♂ 6 3/4 mill.

Corselet noir. Abdomen couvert de duvet fauve rouge. Membres noirs. Digital sans stylet extérieur.

♀. Le corselet est excessivement voisin de celui de l'*A. sanguinolentus* ; il est également élevé ; seulement la tête est un peu plus longue, et peut-être un peu plus étroite en avant ; ce corselet est noir, avec des poils fauves assez disséminés et d'autres poils plus longs et noirs vers la tête.

Les yeux de la face sont verdâtres.

L'abdomen est entièremont couvert, en dessus, d'un épais duvet fauve, plus ou moins rougeâtre.

Le plastron, le ventre et les filières sont noirs et velus.

Les pattes-mâchoires noires, sont garnies de poils raides et fauves ; le second article de la jambe est long ; son bord supérieur externe se prolonge en une pointe verticale et obtuse un peu évidée en dedans ; le digital est

(1) M. H. Lucas a donné le nom de *bicolor* à un *Attus* des Canaries ; il est important de ne pas confondre les deux espèces.

simple; il est étroit et allongé; son sommet est arrondi; inférieurement il se termine, sous la jambe, par une pointe obtuse.

Les pattes, d'un brun foncé presque noir, ont les hanches et l'extrémité des tarses plus claires. Les deux paires antérieures sont plus épaisses que les autres.

♂. *Var.* Quelquefois des poils blancs forment une bordure interrompue à la partie antérieure de l'abdomen; les tarses postérieurs fauves sont annelés.

France.

Il y a bien longtemps, j'ai vu l'exemplaire, type de Walckenaer, chez M. Doumerc. Depuis, j'ai pris deux individus aux environs de Paris, et M. Taczanowski un en Provence.

4. Attus varicus. Sp. nov.

(Pl. 1re, fig. 7.)

Long. 6 mill.

Corselet tout noir. Abdomen fauve rouge, bordé de blanc en avant. Ventre gris. Pattes noires, très-longues. Digital sans stylet.

♂. Le corselet rappelle celui de l'*hæmorrhoichus;* il est encore plus étroit et plus élevé; la tête est courte et le rebord frontal, peu saillant, permet de voir en dessus la convexité des yeux; ces yeux sont verts; ils forment une ligne presque dense, et sont peu séparés des chélycères, car la face est plus basse que chez les autres espèces du groupe.

Le corselet est d'un noir parfaitement glabre et brillant; au-dessous de chacun des yeux postérieurs est cependant une petite touffe de poils fauves.

L'abdomen est couvert de duvet fauve, qui devient rougeâtre sur le milieu du dos; sa partie antérieure est hérissée de poils blancs qui forment une large bordure.

Le ventre est grisâtre.

Les chélycères sont assez longues.

La patte-mâchoire est noire et couverte de poils noirs.

La jambe est inerme et carénée en dessous.

Le digital, dépourvu de stylet, est un ovale allongé, séparé en deux

moitiés inégales par une strie longitudinale ; chacune de ces moitiés porte plusieurs tubercules ; l'interne se termine inférieurement par une pointe droite.

Les pattes sont plus allongées et plus fines que chez les autres espèces du groupe ; elles sont toutes d'un brun noir brillant, avec les hanches rougeâtres ; les tarses antérieurs ont un petit anneau fauve à la base de chaque article ; les tarses postérieurs sont fauves, avec deux minces anneaux noirs. Indépendamment des poils raides dont ces membres sont armés, ils portent aussi de longs poils blancs assez espacés.

ESPAGNE.

J'ai pris un individu à l'Escorial ; M. L. Koch m'en a envoyé un autre.

Species invisa.

ATTUS SETIGERUS Doleschall, Sitzungs. Acad. Wien., 1852.

Céphalothorax presque carré, élevé, brun un peu jaunâtre. Abdomen ferrugineux, avec une ligne médiane noire. Ventre blanchâtre ; entre les yeux antérieurs est une tache blanche ; le corps et les membres sont hérissés de poils noirs, blancs et rouges.

DALMATIE.

2e Groupe (CASTANEUS).

Le corselet est un peu moins élevé que chez le groupe précédent ; la tête est également courte et de forme à peu près semblable ; son sommet est au niveau des yeux postérieurs, et elle s'abaisse un peu en avant.

La face est basse ; ses yeux sont très-inégaux et forment une ligne fortement courbée ; ils sont éloignés les uns des autres, surtout les latéraux ; l'espace qui sépare les médians de la base des chélycères, égale à peine leur diamètre.

La patte-mâchoire est encore plus grêle que dans le groupe précédent. Le digital est petit et presque cylindrique.

Toutes les pattes sont longues et fortes ; mais les antérieures, surtout chez le mâle, sont plus renflées que les autres.

5. Attus castaneus. Sp. nov.

(Pl. 1re, fig. 8.)

Long. ♂ 5 1/2 mill., ♀ 7 mill.

Corselet brun rouge, avec les yeux dorsaux entourés de noir. Abdomen noir, avec une bordure antérieure et une bande médiane rougeâtres. Pattes fauves et brunes ; les premières épaisses et longues.

♂. Le corselet est élevé et large, son sommet est au niveau des yeux postérieurs, il s'abaisse sensiblement en avant ; le thorax est dilaté et arrondi ; la tête n'a que le tiers de la longueur totale.

Le tégument de ce corselet est brun rouge foncé et glabre, ou du moins ne présente qu'en avant quelques poils fauves espacés.

Les yeux dorsaux sont enveloppés, de chaque côté, d'une large bande noire qui, partant des angles de la face, s'élargit autour des yeux postérieurs; les yeux médians sont seuls d'un vert glauque ; les autres sont noirs ; tous sont entourés de courts cils orangé.

L'abdomen est d'un brun noirâtre; son bord antérieur porte une bordure rouge, garnie elle-même de duvet fauve; son milieu est orné d'une large bande longitudinale glabre et d'un rougeâtre obscur ; cette bande se termine en avant, non loin de la bordure, par deux points plus clairs, et présente en arrière trois paires de ramifications latérales qui disparaissent promptement sur les côtés.

Le ventre, brun, a deux lignes parallèles claires.

La patte-mâchoire est brune ; le digital est un petit ovale irrégulier, qui paraît tronqué aux deux bouts ; le tarse est allongé et obtus à son extrémité ; le second article de la jambe est anguleux du côté interne.

Les pattes antérieures, deux fois plus longues et plus fortes que les autres, ont la cuisse renflée et noire ; la jambe et les tarses sont brun rouge et hérissés de crins raides ; les autres pattes sont plus fines, elles sont fauves et ont le milieu de la cuisse, le second article de la jambe et la base du tarse rembrunis.

Les pattes de la quatrième paire ont un simple anneau brun à la base.

♀. Le corselet, un peu plus long que chez le mâle, est marqué d'une petite fossette médiane ; la plaque céphalique est d'un noir glabre brillant ; le thorax et les côtés paraissent garnis de duvet blanc.

L'abdomen est jaunâtre et couvert de petits points roux très-serrés ; son milieu porte une bande longitudinale claire, c'est-à-dire dépourvue de points; cette bande, atténuée en avant et dilatée en arrière, est bordée de traits bruns obliques, interrompus et peu marqués; dans le milieu, est une ligne rougeâtre, étranglée de loin en loin; au-dessus de chaque étranglement partent de minces ramifications latérales, de sorte qu'elle paraît formée de triangles superposés et réunis par le sommet.

Les pattes antérieures sont plus épaisses, plus foncées et plus longues que les autres ; mais cette inégalité est beaucoup moins sensible pendant la vie. L'abdomen et les membres doivent être couverts d'une légère villosité blanchâtre.

DALMATIE. CORFOU.

Je connais trois individus de cette espèce : deux qui appartiennent à M. L. Koch, et l'autre pris à Corfou par M. Cambridge.

6. ATTUS PHRYGIANUS. Sp. nov.

Long. ♂ 5 mill., ♀ 5 1/2 mill.

Corselet rougeâtre, avec deux bandes latérales jaunes. Abdomen rougeâtre, avec une bande médiane et des lignes transverses blanches. Pattes brun rouge; les postérieures fauves et annelées.

♂. Le corselet est voisin de celui du précédent; la tête paraît cependant un peu plus longue et plus fortement rétrécie ; ses angles antérieurs sont arrondis.

La face est plus étroite et plus haute; l'espace qui sépare les yeux médians des chélycères est égal à leur diamètre ; les latéraux ne sont guère plus élevés.

Le tégument de ce corselet est brun rouge clair, et devient noir autour des yeux dorsaux; il est couvert d'un léger duvet blanc assez espacé; des poils jaunes, plus serrés, forment deux larges bandes latérales qui, partant des angles de la face, se terminent au milieu du thorax, où elles sont légèrement infléchies en dedans.

Les chélycères ont la même longueur que la face; elles sont grêles, et leur extrémité interne présente une petite dent.

L'abdomen, noirâtre et couvert de duvet fauve, a une large bande testacée, profondément festonnée, surtout en arrière.

Les pattes-mâchoires sont relativement moins longues, leurs articles sont semblables; le second de la jambe est seulement armé, du côté externe, d'une épine grêle; le digital est un triangle simple dont les angles sont arrondis.

Les pattes sont tout à fait dans les mêmes proportions que chez le précédent; les antérieures, épaisses et très-longues, sont d'un rougeâtre foncé, avec la cuisse rembrunie; les postérieures, plus courtes et grêles, sont fauves, avec un large anneau noirâtre sur la cuisse et deux sur la jambe.

♀. La tête est encore plus longue relativement au thorax et moins rétrécie; en avant, elle est coupée carrément, et la convexité des yeux est très-forte.

La face est basse; ses yeux, à peine séparés des chélycères, forment une ligne droite.

La plaque céphalique est d'un brun acajou foncé; le thorax et les côtés de la tête sont d'un noir mat.

La face est hérissée de cils blancs.

L'abdomen est orné d'un dessin compliqué; les côtés du dos sont d'un brun carminé ou grenat, plus foncé en dessus, où il passe souvent au noir; la partie antérieure est bordée d'une bande grise, au-dessous de laquelle sont deux chevrons inclinés et rapprochés en manière d'accent; au-dessous est une grande tache carrée dénudée et incolore, au centre de laquelle est un point brun; plus au-dessous sont encore trois lignes blanches transverses: la première est droite et les autres sont courbes.

La couleur du ventre, qui est blanchâtre, ne se fond pas sur les côtés avec la teinte brune du dos, mais se découpe en manière de dents.

Les pattes-mâchoires, jaune clair, sont garnies de poils blancs.

Les pattes antérieures sont épaisses et courtes, comme chez le *castaneus* ♀; la hanche et la cuisse en sont jaunes, tandis que la jambe en est rougeâtre; la seconde et la troisième paire sont également colorées, mais plus claires; la quatrième paire, qui est grêle, porte deux petits anneaux sur la jambe, dont le premier est noir et le second rougeâtre.

France (Alpes, Auvergne, Aube).

7. Attus nitelinus. Sp. nov.

Long. ♀ 5 mill.

Corselet fauve; tête bordée de noir. Abdomen rougeâtre, avec une ligne

médiane foncée et des traits latéraux obliques, blanchâtres. Pattes courtes et rougeâtres.

♀. La tête est courte et peu rétrécie, moins large que chez les précédents; le thorax n'est pas dilaté, mais atténué en arrière; la face est comme chez le *phrygianus* ♀; le corselet est rougeâtre; la tête, garnie de duvet blanc, porte une bande noire en fer à cheval, qui suit le contour du front et renferme tous les yeux.

L'abdomen est d'un fauve rougeâtre plus clair à la partie antérieure, qui est, de plus, couverte de duvet fauve; la figure du dos est peu distincte; elle consiste en une ligne médiane brune, bordée d'espaces plus clairs, d'où descendent des bandes obliques, qui se prolongent jusqu'au ventre: deux de ces bandes sont surtout visibles à la partie postérieure; au-dessus des filières, le tégument est jaunâtre et la ligne médiane se perd en ramifications.

Le ventre est fauve.

Les pattes-mâchoires sont fauves et remarquables par le développement du dernier article.

Les pattes sont courtes et trapues; elles sont toutes d'un fauve rougeâtre, plus foncé aux articulations; les cuisses antérieures sont renflées.

♀. *Var.* La couleur générale est rougeâtre; la partie postérieure de l'abdomen est fauve et ornée de deux accents roux, formés par la dilatation de la ligne médiane; le ventre présente une large bande d'un rose vif, bordée de deux lignes blanches.

ESPAGNE.

J'ai pris cette jolie espèce dans la Sierra-Nevada et le Guadarrama.

3e Groupe (ARCUATUS).

Le corselet est élevé comme chez le *sanguinolentus*, un peu moins cependant; la tête est courte, carrée et plane, c'est-à-dire ni inclinée ni rétrécie; la tête et le thorax sont de niveau, et la pente ne commence qu'au tiers de la longueur de ce dernier.

Les yeux médians sont deux fois plus grands que les latéraux; ces derniers, à peine plus élevés, forment les angles de la face; l'espace qui sépare cette rangée oculaire de la base des chélycères, est égal au diamètre des médians.

La cuisse de la patte-mâchoire est peu épaisse, mais aussi longue que tous les autres articles du membre; elle est comprimée et un peu convexe du côté interne: les deux articles de la jambe sont égaux, courts et larges; le second est armé, du côté externe, d'une courte apophyse et porte, du côté interne, une touffe de poils raides; l'article génital est petit, plus long que large et aplati; le digital a la forme d'un petit cône, dont la base, plus ou moins anguleuse, est enchâssée dans le tarse, dont le sommet obtus s'élève verticalement.

Chez les mâles surtout, les pattes antérieures sont très-longues et renflées.

8. Attus arcuatus Clerck, A. S., p. 125, pl. 6, fig. 1.

Aranea Marcgravi Scopoli, Ent. Carn.

Aranea Gœzenii Schranck, Enum. Ins. Aust.

Attus grossipes Walckenaër, Apt., p. 424. — Hahn., Die Arach., t. I, p. 53.

Euophrys arcuata Koch, Arach., t. XIV, p. 30, fig. 473.

Attus arcuatus Westring, A. S., p. 570.

(Pl. 1re, fig. 9 et 10.)

Long. ♂ 6 3/4 mill., ♀ 9 mill.

Corselet, abdomen et pattes noirs, sauf la face, qui est garnie de poils blancs. Cuisses antérieures renflées.

♂. Le corselet est fort élevé, surtout en avant; la tête, très-faiblement rétrécie, a le tiers de la longueur totale; son tégument est presque glabre et d'un noir profond; la partie thoracique est d'un noir plus rougeâtre.

Les yeux médians de la face sont d'un vert émeraude brillant; ils sont éloignés des chélycères de la hauteur de leur diamètre; les latéraux sont noirs et, de moitié seulement plus petits; ils forment les angles de la face.

Cette face est garnie de longs cils blancs disposés régulièrement: les uns forment de petits cercles autour des quatre yeux; les autres, deux lignes obliques qui, passant entre les yeux latéraux et les médians, figurent

presque un triangle; les autres enfin, et ce sont les plus longs, forment deux lignes horizontales au-dessous des yeux.

L'abdomen est, le plus souvent, d'un noir mat et glabre; quelquefois il est couvert de duvet fauve.

Les pattes sont entièrement noires, à l'exception des articles du tarse, qui sont fauves : la première est la plus longue ; puis la seconde ; la troisième est la plus courte.

Les deux paires antérieures ont les cuisses singulièrement comprimées et dilatées en manière de massue.

Le plastron et le ventre sont noirs.

Les pattes-mâchoires noires portent quelques poils blancs; les chélycères sont longues et grêles; leur surface est garnie, de loin en loin, de longs poils semblables à ceux de la face.

♀. Diffère peu du mâle. Pattes antérieures plus courtes; abdomen plus volumineux.

LAPONIE. SUÈDE. ALLEMAGNE. AUTRICHE.

9. ATTUS ALBO-CILIATUS. Sp. nov.

Depuis longtemps j'avais remarqué une certaine différence entre les *arcuatus* pris en Pologne et notre type français, mais tellement légère, que je n'y avais attaché aucune importance; aujourd'hui j'ai sous les yeux plusieurs individus bien caractérisés, qui forment certainement une espèce réelle.

Long. ♂ 7 mill. (1).

♂. La tête est plus large et plus plane; la face est plus basse; les yeux médians sont également verts, et les latéraux bronzés; mais ces derniers sont relativement plus séparés et plus bas. Le tégument est noir et glabre, peut-être un peu métallique ; la face et même le rebord frontal sont hérissés de cils blancs; un duvet doré, tellement léger qu'on le voit à peine, dessine sur le thorax une très-large courbe.

(1) La taille de ces deux espèces est très-variable; les deux individus adultes pris en Autriche par M. O.-P. Cambridge ne mesurent pas plus de 4 millimètres de longueur.

L'abdomen est noir et revêtu de duvet doré, espacé.

Les pattes antérieures sont aussi renflées, mais paraissent un peu plus courtes; elles sont noires, avec le premier article du tarse rougeâtre et le second jaune.

Les autres pattes ont la cuisse noire, un peu éclaircie à la base; la jambe brun foncé et le tarse jaune; celui de la quatrième paire est seul distinctement annelé.

L'article génital de la patte-mâchoire paraît un peu plus long relativement au digital; la pointe tibiale est plus petite, presque rudimentaire, et accolée au tarse.

♀. L'abdomen est couvert de poils légèrement cuivrés, quelquefois fauves; chez un bien petit nombre d'individus on distingue en avant une bordure blanchâtre et en arrière deux petits traits blancs qui remontent parallèlement au-dessus des filières.

La coloration des pattes varie depuis le noir jusqu'au brun fauve.

Pologne. Lithuanie. Autriche (Carniole).

Paraît remplacer l'*arcuatus* dans une certaine partie de l'Europe.

10. Attus riciniatus. Sp. nov. (1).

Long. ♂ 6 3/4 mill.

Tête marbrée de jaune.

♂. Abdomen noir, avec une ligne médiane blanche, découpée en arrière. Pattes noires, avec des poils blancs; les antérieures fortes et longues.

♀. Abdomen gris. Pattes courtes, presque égales.

♂. Le corselet est semblable à celui de l'*arcuatus*; il présente seulement au-dessus de chacun des yeux postérieurs une petite saillie sourcilliaire.

Il est couvert de poils fauves et blancs qui forment de vagues et irrégulières marbrures sur la tête et deux lignes mal définies au-dessous des yeux postérieurs.

L'abdomen est d'un noir mat et profond, avec une ligne médiane d'un blanc vif; dans sa moitié antérieure cette ligne est simple; dans le milieu

(1) Cette espèce ressemble beaucoup à l'*Attus laponicus* de Sundevall; malheureusement la description de cet auteur est si incomplète qu'il est impossible de décider si notre espèce suisse lui est identique.

elle est interrompue et remplacée par deux tachettes blanches parallèles; dans sa partie postérieure elle est régulièrement dentée de chaque côté et semble formée d'une succession de petits triangles de plus en plus petits en approchant des filières.

Les filières et le ventre sont gris.

Les parties latérales de l'abdomen sont blanchâtres.

Les pattes sont robustes, surtout les antérieures ; elles sont noires, avec des poils blancs irrégulièrement espacés, et d'autres poils plus longs, raides et infiniment nombreux.

Les pattes-mâchoires sont fauve clair et garnies de poils blancs. Le dernier article est plus grand que dans le type.

♀. Des poils jaunes forment de nombreuses marbrures sur la tête ; entre les yeux de la quatrième paire s'étend un petit trait noir, courbe et transversal.

L'abdomen est tout gris.

Les pattes antérieures sont relativement courtes et celles de la troisième paire sont les plus longues.

SUISSE.

Je n'ai pris que deux individus de cette espèce sur la montagne de Gosnergratt, près du mont Rose.

Nota. Tout à côté de l'*Attus arcuatus* Walckenaër place son *Attus fuscus*, que nous ne connaissons pas, et qu'il décrit de la manière suivante :

ATTUS FUSCUS Walckenaër.

« Abdomen ovale, large, déprimé, noir sur le dos, avec des raies d'un gris rougeâtre sur les côtés, se prolongeant aussi sur les côtés du ventre. Pattes annelées de noir et de rouge ; les antérieures renflées.

» FRANCE. SUÈDE.

» Cette espèce, ajoute-t-il, est facile à confondre avec l'*Attus grossipes* (*arcuatus*) ; mais le corselet est plus étroit, plus petit ; l'abdomen plus allongé ; les yeux de la seconde ligne sont à égale distance des yeux antérieurs et postérieurs. » (Voyez Apt., p. 424.)

En synonymie, Walckenaër cite l'*Attus rufifrons* de Sundevall.

4e Groupe (FLORICOLA).

Le corselet est assez élevé et coupé carrément en avant, où il est très-faiblement rétréci.

Sa largeur est un peu plus du tiers de sa longueur; sa surface est plane et s'abaisse brusquement à la partie postérieure.

Les yeux latéraux sont un tiers plus petits que les médians et leur base est au niveau de leur centre; ils forment les angles de la face.

L'espace qui sépare les médians des chélycères est égal à la moitié de leur diamètre.

Les yeux postérieurs sont plus petits que les latéraux.

La cuisse de la patte-mâchoire est un peu comprimée, et à peine aussi longue que l'article génital.

Le premier article de la jambe est plus long que le second; mais ce dernier tend à recouvrir la base du tarse d'une mince dilatation; on ne peut rien dire de général sur la forme du tarse et de son digital, si ce n'est que cet article est peu volumineux; dans l'espèce type le digital est armé d'un long stylet enroulant, mais les autres en sont dépourvus.

Dans ce groupe, le mâle diffère de la femelle par sa taille inférieure et une coloration spéciale, mais surtout par l'épaisseur et la longueur de ses pattes antérieures.

11. ATTUS FLORICOLA Ch. Koch, Arach., t. XIV, p. 39, fig. 1301, ♂ (1848).
Westring, Aran. Suec., p. 574.

Euophrys rupicola Koch, Arach., t. XIV, p. 19, fig. 1280, ♀.

(Pl. 1re, fig. 11.)

Long. ♂ 4 3/4 mill., ♀ 7 mill.

Corselet noir, bordé de blanc, avec une ligne médiane blanche en arrière. Abdomen brun, avec une bande médiane fauve et quatre taches blanches. Pattes brunes, annelées de noir.

♂. La tête est courte et un peu rétrécie en avant.

Le thorax, qui est aussi haut que la tête, est large et arrondi en arrière.

La face est assez élevée.

Les yeux latéraux sont d'un tiers plus petits que les médians et forment avec eux une ligne presque droite.

Le corselet est noir et bordé d'une mince ligne blanche ; le dessus de la tête est revêtu d'une fourrure brune ; la face et les côtés sont garnis de poils blancs.

Les yeux postérieurs sont reliés entre eux par une bande horizontale noire, un peu arquée en avant, au-dessous de laquelle sont deux lignes transverses plus fines, formées de duvet roux et également courbes ; de la bande noire s'étend une ligne longitudinale d'un blanc vif, qui n'atteint pas le bord postérieur.

L'abdomen, d'un noir de velours, porte une bande longitudinale fauve, plus blanche en avant ; de chaque côté de cette bande partent des traits horizontaux qui lui sont perpendiculaires et ne s'étendent pas loin sur les parties latérales.

On en compte six paires : la première, plus blanche que les autres, suit la courbe du bord antérieur ; à la naissance de la troisième paire se remarque de chaque côté un petit point très-blanc ; et, sur la quatrième, une tachette triangulaire plus grande et plus écartée.

Le ventre est gris.

La patte-mâchoire est noire et couverte de duvet blanc.

Le tarse dépasse peu le digital : celui-ci est cordiforme ; sa base, plus large, présente un pli dans le milieu ; de son angle inférieur interne part un fin stylet qui, d'abord infléchi en dehors, se relève ensuite pour contourner le côté externe du tarse.

La jambe est armée extérieurement d'une petite pointe verticale.

Les pattes sont d'un brun rouge foncé ; elles sont velues et ornées d'un anneau noir à l'extrémité de chaque article ; celles de la première paire dépassent un peu les autres.

♀. Le corselet est plus large et plus plat.

La partie céphalique est couverte de duvet jaune qui tire un peu sur le doré ; elle est limitée sur les côtés par deux petites lignes longitudinales plus claires, qui descendent des yeux latéraux antérieurs aux yeux de la quatrième paire.

La partie thoracique est noire et bordée d'une très-fine ligne circulaire de poils blancs.

Le devant du front est blanc.

L'abdomen, noirâtre en dessus, est entièrement bordé d'une bande blanche, étroite en avant et large en arrière, dont les contours sont assez diffus. (Je pense que cette teinte brune du dos doit plutôt être considérée comme une tache, car la couleur blanche des parties latérales est aussi celle du ventre.)

A la partie postérieure, cette tache se termine par un trait noir transverse en accent rentrant, de sorte qu'elle semble un peu bifide ; vue de près, elle est coupée transversalement par une série de lignes horizontales plus foncées ; elle présente de plus, dans le milieu, quatre tachettes jaunâtres, dont les antérieures sont beaucoup plus petites et rapprochées que les inférieures. Souvent les lignes transverses se prolongent sur les côtés, dans les parties blanches, sous forme de bandes grises et ponctuées.

Les pattes-mâchoires, d'un jaune diaphane, sont hérissées de poils blancs.

Les pattes sont rougeâtres et annelées, mais entièrement revêtues de duvet blanchâtre. Les postérieures sont les plus longues.

LAPONIE. SUÈDE (West.). ALLEMAGNE. ALPES. ANGLETERRE (Camb.) (1). POLOGNE (Tack).

Variété constante.

ATTUS FLORICOLA RUPICOLA Koch (loc. cit.).

Corselet noir, à tête entourée de poils roux, et à tache médiane linéaire blanche. Abdomen noir, avec un accent blanc, renflé aux deux bouts sur sa partie postérieure.

♂. Le corselet est noir comme dans le type. La plaque céphalique porte une large tache carrée, d'un noir semblable à du velours; des poils roux et blancs mêlés garnissent le devant de la face ainsi que les parties latérales de la tête, et forment une bande horizontale entre les yeux postérieurs ; cette bande est coupée par un petit trait médian et longitudinal d'un blanc plus pur.

(1) L'espèce anglaise que M. Blackwall a connue sous le nom de *floricola* appartient à un autre groupe, comme on sait (Voyez, plus loin, *A. saltator*). Ce n'est que récemment que M. O.-P. Cambridge a trouvé le véritable *floricola* dans les îles britanniques.

La partie postérieure de ce corselet est en outre bordée d'une très-fine ligne blanche, comme chez le type.

L'abdomen, d'un noir profond, est bordé en avant d'une mince courbe blanche ; sur sa portion antérieure il présente une ligne médiane peu sensible, formée de poils fauves, et ornée de chaque côté de petits points de même couleur.

Aux deux tiers de la longueur cette bande est coupée et terminée par une ligne transverse d'un blanc vif, un peu relevée en avant, et renflée à chaque bout ; au-dessous se remarquent des traits horizontaux fauves et diffus.

Les pattes sont d'un rouge plus clair que chez le type ; elles sont également annelées.

♀. La tête est brune : la bordure de poils roux est plus large que chez le mâle ; en arrière, elle couvre toute la partie thoracique, et s'avance en pointe jusqu'au centre de la plaque céphalique.

Au-dessous de chacun des yeux postérieurs se remarque un point blanc assez vif.

Le thorax, roux, présente un espace clair dans le milieu d'où rayonnent des lignes courbes et noires.

L'abdomen ressemble beaucoup à celui du type ; la bordure blanche est semblable ; sa portion antérieure est marquée de deux raies de points blanchâtres, diminuant de grandeur d'arrière en avant ; sa partie postérieure, plus claire, porte des lignes horizontales noires, superposées.

MONTAGNES DU TYROL.

Cette Araignée m'a été donnée par M. L. Koch, qui pense comme moi qu'elle doit être considérée comme une variété alpine de la *floricola* (1).

12. ATTUS SAXICOLA Ch. Koch, Arach., t. XIV, p. 17, fig. 1284-85 (1848).

Long. 6 1/2 mill.

Corselet rougeâtre, avec un triangle noir entre les yeux. Abdomen orné en avant d'un accent blanchâtre, et en arrière d'une large tache arrondie et claire, bordée d'espaces noirs. Pattes rougeâtres.

(1) Comme presque toutes les Attides de montagne, cette espèce qui, dans la plaine, file sa coque à découvert sur les herbes, devient lapidicole sur les hauts sommets.

♀. Le front est un peu plus bombé, et, considérée en dessus, la saillie des yeux médians est moins visible que chez le *floricola.*

Le corselet est entièrement couvert de duvet fauve, blanc et roux, uniformément mêlé.

Entre les yeux de la quatrième paire est une figure très-noire qui a la forme d'un triangle, dont le sommet est tourné en avant et dont les côtés sont convexes ; au centre de ce triangle se remarque une petite ligne longitudinale blanche.

Le corselet est, de plus, bordé de blanc, comme celui du *floricola.*

L'abdomen porte aussi une bordure analogue, mais moins visible, car le dos est plus pâle, surtout en avant; un peu au-dessus du bord antérieur, la ligne médiane porte une grande tache blanchâtre, d'abord linéaire, ensuite élargie et arrondie de chaque côté comme les ailes d'un papillon; au-dessous sont de très-petits triangles fauves superposés ; toutes ces figures sont entourées et rehaussées par des espaces d'un noir profond.

Le ventre est fauve.

Les pattes, d'un fauve rougeâtre, sont annelées de brun; les postérieures sont relativement plus grêles et plus longues.

Montagnes du Tyrol.

M. L. Koch m'a obligeamment communiqué le seul individu connu de cette espèce, décrite par M. Ch. Koch. Ne connaissant pas le mâle on ne peut dire avec certitude si elle appartient à ce groupe.

13. Attus riparius Ludwig Koch (inédit).

Long. ♂ 3 1/2 mill., ♀ 4 1/4 mill.

Corselet et abdomen noirs, garnis de poils roux espacés. Yeux entourés de cils rouges. Pattes brunes et noires.

♂. Le corselet est plus court que chez le *floricola*, plus large surtout dans le milieu; les yeux postérieurs sont aussi plus saillants.

La surface de ce corselet est noire et finement chagrinée; les poils qu'il porte sont de deux sortes : les uns sont noirs et longs; les autres, plus courts et plus espacés, sont roux ; ces derniers sont cependant assez serrés sur le devant de la tête.

La face est peu élevée ; les yeux sont noirs et entourés chacun d'un petit cercle de cils roux.

L'abdomen est de même couleur que le corselet; les poils roux ébauchent en avant un commencement de ligne médiane, et dans le milieu deux points parallèles.

Le ventre est noir.

Les pattes-mâchoires sont garnies de poils rouges.

Le tarse est un peu plus long que chez le *floricola*; le digital, dépourvu de stylet, est un petit ovale, un peu échancré à sa partie supérieure; le second article de la jambe est armé, du côté externe, d'une petite pointe aiguë accolée au tarse.

Les pattes sont assez fines : les deux antérieures ont la cuisse un peu plus épaisse et noire, la jambe d'un brun rouge foncé, et le tarse plus clair; les pattes postérieures sont semblables, sauf la cuisse, dont la base paraît rougeâtre.

♀. Le corselet et l'abdomen sont uniformément couverts d'une couche épaisse de duvet fauve rougeâtre.

Les pattes-mâchoires et les pattes sont rougeâtres et portent un anneau noir au sommet de chacun des articles de la cuisse et de la jambe.

ALLEMAGNE (Bavière).

M. le docteur L. Koch a découvert cette espèce aux environs de Nuremberg, et me l'a obligeamment communiquée.

14. ATTUS CRUCIGERUS Walck., Ar. de France, p. 59 (1825).

West. A. S., p. 571.

Attus crucifer Sundevall.

Euophrys crucifera Koch, Arach., t. XIII, p. 226, fig. 1270-71.

Attus crux Hahn, Arach., t. I, p. 69, fig. 52.

(Pl. 1re, fig. 12.)

Long. ♂ 6 mill., ♀ 7 mill.

Corselet fauve. Abdomen noir avec une ligne médiane et un arc transverse blancs. ♂. Pattes noires. ♀. Pattes rougeâtres et annelées.

♂. L'ensemble du corselet est plus étroit que chez le *floricola*.

La tête est plus longue, mais assez fortement rétrécie en avant ; en arrière, elle est dépourvue et de dépression et de saillies oculaires.

Le corselet est couvert de poils jaunes assez vifs ; il présente une mince bordure circulaire d'un blanc pur ; le thorax est orné de deux fines lignes blanches qui, partant des yeux postérieurs, convergent en arrière.

La face est basse ; les yeux sont fortement inégaux et peu séparés entre eux ; les latéraux sont à peine au-dessous des médians ; ces yeux sont d'un noir brillant ; ils sont entourés de cils rouges ; au-dessous passe la bordure blanche.

Les côtés de l'abdomen sont blanchâtres, mais le dos est recouvert d'un épais duvet noir de velours. Dans le milieu s'étend une ligne d'un blanc vif, interrompue et coupée aux deux tiers de sa longueur par un arc de cercle également blanc, qui est faiblement dilaté dans le milieu ; au dessous de cet arc la ligne est encore deux fois interrompue, de sorte qu'elle paraît formée de trois taches placées bout à bout.

Le ventre est d'un gris soyeux.

Les cuisses de la jambe des pattes-mâchoires sont semblable au *floricola*, mais menues ; le tarse a, au contraire, une forme singulière : il est allongé, obtus, et un peu évidé du côté externe ; sa base, dilatée en dessus, est armée de deux pointes courtes et aiguës, infléchies en dehors ; son milieu porte aussi une petite épine verticale ; le digital est un disque simple. Ce membre est noir ; la cuisse et la jambe sont couverts de poils blancs.

Les pattes sont toutes plus fortes et plus longues que chez le *floricola* ; les antérieures surtout sont très-renflées ; elles sont, de plus, armées en dessous de poils spiniformes. Ces pattes sont presque noires avec les tarses bruns ; les antérieurs ont la base du second article de la jambe légèrement rougeâtre.

♀. Le corselet paraît un peu plus élevé et la tête plus courte ; au-dessous des yeux est une dépression médiane extrêmement faible. Ce corselet, dépourvu de la bordure et des lignes dorsales, est uniformément revêtu de duvet blanchâtre, peu serré.

Les yeux médians de la face sont verts.

L'abdomen est semblable ; seulement la teinte noire est un peu mélangée, surtout en avant, de fauve et de rouge.

Les pattes-mâchoires sont d'un jaune pâle.

Les pattes sont beaucoup plus courtes que chez le mâle, et celles de la troisième paire sont les plus longues ; elles sont d'un rougeâtre plus ou moins foncé. La cuisse porte un anneau noir à son sommet ; la jambe et le tarse en ont un semblable à l'extrémité de chaque article.

Var. Quelquefois le mâle présente les formes et les couleurs de la femelle.

SUÈDE. FRANCE. ALLEMAGNE. RUSSIE. (Paraît manquer en Angleterre.)

15. ATTUS DIAGONALIS. Sp. nov.

Attus lippiens ♀ Lud. Koch, Verh. Zool. Wien., p. 881 (Voy. plus loin, ♂).

Long. ♂ 5 1/2 mill., ♀ 6 1/2 à 7 mill.

Corselet noir, avec une vague bordure grise. Abdomen noir mat avec une bordure et une ligne médiane blanches. Pattes noirâtres.

♂. Le corselet est voisin de celui du *crucigerus* : la tête est de niveau avec le thorax et sensiblement rétrécie ; les yeux de la face sont aussi un peu plus inégaux et plus rapprochés entre eux. Ce corselet, noir, est garni de poils gris rougeâtres espacés ; il présente de plus une large bordure formée de poils de même couleur, seulement plus serrés ; cette bordure, qui part des angles de la face, est arrondie en arrière et n'atteint pas le bord postérieur.

La tête présente en avant un commencement de bande médiane.

Les yeux médians sont vert foncé ; le rebord mandibulaire est hérissé de longues barbes blanches.

L'abdomen est en dessus d'un noir profond et mat, et est entièrement bordé d'une bande très blanche, et coupée longitudinalement par une ligne également blanche.

Le ventre est gris clair.

Les pattes-mâchoires sont d'un jaune pâle.

Les pattes antérieures sont renflées ; les pattes postérieures sont plus minces et plus longues, surtout les troisièmes ; toutes sont d'un noir rougeâtre obscur avec les tarses fauves ; elles sont en outre garnies de poils blancs et noirs mêlés, ce qui leur donne un aspect chiné.

♀. Le corselet paraît plus large en arrière ; il est garni de duvet fauve : des poils blancs, peu serrés, forment trois lignes longitudinales très-vagues ; la médiane est même interrompue sur le milieu de la tête. L'abdomen est semblable. Les pattes-mâchoires, jaune clair, sont garnies de poils

blancs. La hanche et la base des cuisses des trois paires de pattes antérieures sont d'un fauve rouge assez clair.

TURQUIE. GRÈCE (Corfou. Syra).

Nous ne connaissons que trois individus de cette espèce : un mâle pris en Turquie par M. Jolski, et deux femelles; l'une prise à Corfou par M. O. P. Cambridge, et l'autre, de Syra, décrite par M. L. Koch comme la femelle de l'*Attus lippiens.*

16. ATTUS ARCIGERUS Walckenaër, Apt., t. I, p. 421 (1836).

Long. ♂-♀ 6 mill.

Corselet noir avec bandes blanches. Abdomen noir avec un demi-cercle en avant, une ligne médiane et des bandes latérales inclinées blanches. Pattes antérieures épaisses et noires. Pattes postérieures fines et fauves.

♂. Le corselet ressemble à celui du *crucigerus;* il est un peu plus rétréci en avant et sensiblement plus élevé au niveau des yeux postérieurs.

La face est plus étroite; les quatre yeux sont noirs, et les latéraux plus élevés relativement aux médians.

Ce corselet est noir et orné de deux bandes blanches longitudinales et parallèles qui partent des angles de la face; dans la partie céphalique ces bandes sont étroites; mais, au delà des yeux postérieurs, elles s'élargissent beaucoup.

La face est noire avec une fine ligne blanche au-dessus des chélycères.

L'abdomen est d'un noir profond et velouté; sa partie antérieure est bordée d'un arc de cercle d'un blanc éclatant; son milieu est parcouru par une ligne longitudinale du même blanc, qui se prolonge jusqu'aux filières, mais n'atteint pas en avant la portion du cercle; sur les pattes latérales s'élèvent de chaque côté deux bandes obliques blanches, qui s'arrêtent brusquement sur le dos et ne se joignent pas à la ligne médiane.

Le ventre est gris.

La patte-mâchoire est remarquable par sa brièveté; le tarse dépasse peu le digital : celui-ci est un petit ovale simple et lisse. Le second article de la jambe, dilaté en dessus, couvre une partie du tarse. La cuisse est noire à la base et fauve à l'extrémité; les autres articles sont noirs, sauf le premier de la jambe, qui est fauve; tous sont couverts de duvet blanc. Les pattes antérieures sont au moins aussi longues que la totalité du corps

et très-renflées. La cuisse est noire; la jambe, d'un brun foncé, devient noire au sommet; le dernier article du tarse est seul d'une teinte rougeâtre. Ces membres sont armés, surtout en dessous, de crins raides et noirs.

Les pattes de la seconde paire sont assez épaisses, mais très-courtes; elles égalent à peine la longueur des cuisses antérieures; elles sont d'un rougeâtre clair; leurs poils sont blancs et espacés.

Les quatre pattes postérieures sont fines; elles sont rougeâtres avec des anneaux bruns: un sur le sommet de la cuisse et deux sur le second article de la jambe; celles de la troisième paire sont d'un tiers plus longues que celles de la quatrième (1).

♀. Les pattes sont moins inégales en longueur et en épaisseur. Les pattes-mâchoires, fauve clair, sont hérissées de poils blancs.

FRANCE. Midi (Montpellier, Vaucluse).

Cette espèce établit souvent sa demeure dans les coquilles vides des limaçons.

17. ATTUS BREVIS. Sp. nov.

Long. ♂ 2 1/2 mill., ♀ 3 mill.

Corselet noir, un peu doré. Abdomen noir, avec un demi-cercle blanc en avant. Une ligne médiane et des bandes latérales obliques et blanches. Pattes à cuisses noires, à jambes brunes; les antérieures renflées; les troisièmes fines et longues.

♂. Le corselet, moins élevé que chez le précédent, est tout à fait semblable à celui du *crucigerus*; il est noir et garni, surtout en avant, de poils fauves dorés assez espacés; au-dessous des yeux postérieurs quelques poils blancs ébauchent des lignes latérales.

La face est noire, avec une mince ligne blanche sur le rebord des chélycères; les quatre yeux sont noirs et forment une ligne droite, les latéraux n'étant pas plus élevés que les médians.

L'abdomen est d'un noir profond, avec des figures blanches disposées comme chez le précédent.

(1) Mais ne dépassent pas, n'égalent même pas celles de la première, comme le dit Walckenaër.

La ligne médiane est seulement un peu étranglée de loin en loin comme un chapelet; les bandes obliques sont moins isolées et semblent se confondre avec la bordure antérieure et la prolonge.

Le ventre est gris clair.

La patte-mâchoire, d'un rougeâtre foncé, est hérissée de crins blancs; pour la forme elle ressemble beaucoup à celle du précédent; seulement la dilatation du second article de la jambe est remplacée par deux petites pointes noires, qui s'élèvent verticalement sur son bord supérieur externe.

Les pattes ressemblent pour les proportions à celles du précédent; les antérieures sont très-renflées, les secondes les plus courtes, et les postérieures fines: seulement celles de la troisième paire égalent en longueur celles de la première; toutes ont la même coloration. La cuisse est noire, la jambe brun foncé et le tarse rougeâtre.

♀. Les pattes sont presque égales. Les pattes-mâchoires sont jaune pâle.

France (Auvergne, Vaucluse). Espagne (Guadarrama).

18. Attus geniculatus. Sp. nov.

Long. ♂ 4 mill.

Corselet noir, avec deux fines lignes. Abdomen noir, avec une ligne médiane et deux traits latéraux blancs. Pattes antérieures renflées et noires, avec un anneau rouge. Pattes postérieures fines. Les troisièmes les plus longues.

♂. Le corselet, élevé et peu large, paraît un peu rétréci en avant; il est noir et garni de poils fauves assez espacés. Il présente une très-mince bordure blanche, et deux étroites lignes longitudinales qui ne dépassent pas en avant les yeux postérieurs.

La face est hérissée de cils roux, et ses yeux sont d'un vert glauque.

L'abdomen, noir de velours, a, en avant, une fine bordure, et dans le milieu une ligne longitudinale d'un blanc vif; sur les parties latérales sont encore deux petits traits obliques et blancs qui ne s'élèvent pas loin sur le dos, et forment une bordure denticulée deux fois interrompue.

Le ventre, noir, présente quatre petites lignes parallèles et grises, peu distinctes.

Le tarse de la patte-mâchoire dépasse peu le digital : celui-ci est un

petit ovale irrégulier, pointu à son extrémité supérieure, et plus renflé du côté interne ; le bord supérieur de la jambe est dilaté du côté externe et séparé en deux pointes qui recouvrent la base du tarse.

Ce membre est noir et couvert de duvet blanc.

Les pattes antérieures sont remarquablement épaisses et assez longues ; elles ont la cuisse renflée en massue et la jambe comprimée ; elles sont noires avec le premier article de la jambe d'un rouge éclatant ; les autres pattes sont fines et couvertes de longs poils blancs ; elles ont toutes la cuisse noirâtre, la jambe et le tarse d'un brun plus clair, presque fauve ; celles de la troisième paire sont longues ; elles dépassent même les antérieures, tandis que les autres, surtout les secondes, sont très-courtes.

SICILE (Messine). CORFOU.

19. ATTUS CINGULATUS. Sp. nov.

Long. ♂ mill.

Corselet noir à tête fauve. Abdomen noir avec deux chevrons blancs en arrière. Pattes longues et chinées.

♂. La tête est un peu plus inclinée et plus large que dans les précédents ; à part cela, le corselet est semblable. Il est noir ; la partie céphalique est revêtue d'une couche épaisse de duvet jaune d'or, la partie thoracique est d'un noir profond ; au-dessous de chacun des yeux postérieurs se remarque une petite touffe de poils roux, et entre ces yeux un point allongé de même couleur.

L'abdomen est revêtu de courts poils noirs, auxquels se mêlent de loin en loin quelques poils fauves. Sur son tiers postérieur il est orné de deux lignes horizontales très-blanches, qui sont rapprochées sur la ligne médiane, et constituent une sorte de ceinture interrompue.

Au-dessous de cette ceinture des poils roux, disposés régulièrement, forment de petits accents transverses, minces et superposés.

Le ventre et les parties latérales de l'abdomen sont blanchâtres.

Les pattes-mâchoires sont fauves.

Le tarse est un peu plus long et plus large que chez les précédents ; le digital est un ovale simple, tronqué à la base.

Le second article de la jambe est armé, du côté externe, d'une très-courte pointe divergente.

Les pattes, fortes et longues, sont noires, mais abondamment couvertes de poils blancs, roux et noirs, qui leur donnent un aspect chiné.

SUISSE.

J'ai pris un individu à Zermatt, dans le Valais.

20. ATTUS LOEVIGAVUS. Sp. nov.

Long. 4 1/2 mill.

Corselet noir glabre. Abdomen noir mat, avec une bordure blanche et une tache médiane dénudée. Pattes noires ; les antérieures épaisses et longues, à jambe rouge.

♂. Excessivement voisin du *geniculatus*, il ne diffère que par un corselet plus large et un thorax plus court, relativement à la tête. Considérés en dessus, les yeux antérieurs sont aussi plus saillants

Le corselet est d'un noir glabre très-brillant.

Les yeux médians sont verdâtres et entourés de cils rouges ; au-dessous d'eux est une fine ligne blanche horizontale.

L'abdomen, également dépourvu de poils, est d'un noir mat ; il présente cependant une bordure antérieure formée de duvet blanc, qui se prolonge jusqu'aux deux tiers de sa longueur.

La portion postérieure porte une tache médiane allongée en fer de lance, d'un testacé glabre.

Le ventre est gris.

Les pattes-mâchoires sont rougeâtres avec la cuisse noire ; le tarse est un peu plus étroit que chez le précédent ; le digital est un petit ovale régulier : la dilatation bifide de la jambe est remplacée par une fine pointe accolée au tarse et légèrement courbe.

Les pattes sont tout à fait dans les mêmes proportions que chez le précédent.

Les antérieures, dilatées et longues, sont noires, avec la jambe entièrement rouge et garnie de crins raides.

Les autres pattes sont noirâtres et tirent un peu sur le fauve à l'extrémité.

CORFOU, SYRA.

Je connais deux mâles : l'un pris à Corfou par M. O. P. Cambridge ; l'autre venant de Syra et faisant partie de la collection de M. L. Koch.

21. ATTUS OSTRINUS. Sp. nov.

Long. ♂ 4 mill.

Tête rousse. Thorax noir. Abdomen rouge, avec une ligne blanche en arrière. Pattes noires.

♂. Pour la forme le corselet est semblable au *geniculatus*. La tête, un peu inclinée, est couverte de poils d'un roux doré assez vif.

Le thorax est noir et presque glabre; il porte une tache blanche et linéaire au-dessous de chacun des yeux postérieurs.

La face est d'un rouge éclatant et les yeux qu'elle porte sont verdâtres.

L'abdomen est rouge carmin avec une ligne médiane blanche en arrière (1).

Le ventre, gris soyeux, a une ligne médiane fine et noire.

Les chélycères sont longues et d'un noir brillant.

Les pattes-mâchoires sont noires avec les deux articles de la jambe couverts de duvet cotonneux très-blanc ; le second porte une petite apophyse obtuse au côté externe.

Toutes les pattes sont noires avec le dernier article des tarses fauves; les antérieures sont un peu plus longues et beaucoup plus épaisses que les autres.

CORFOU.

Comme la précédente, cette espèce m'a été communiquée par M. O.-P. Cambridge.

Species invisæ.

ATTUS MANNII Doleschall, Sitzung. Akad. Wien., 1852.

Noir vert brillant; corselet avec deux taches blanches au-dessous des yeux postérieurs. La face dorsale de l'abdomen est noire avec deux taches

(1) Cet abdomen est décrit d'après une note de M. Cambridge, car l'unique individu que je possède est fortement épilé.

semi-linéaires, blanches et sinueuses; tous les articles des pattes et des pattes-mâchoires sont striés de blanc; les tarses sont rouges.

DALMATIE.

ATTUS QUINQUE-FOVEOLATUS Doleschall, loc. cit.

Abdomen court et rouge, avec cinq points enfoncés formant un angle et un point isolé en avant.

Les cuisses et les jambes des pattes antérieures sont épaisses et rouges; les pattes-mâchoires sont d'un fauve pâle; les articles des pattes ont chacun quatre stries longitudinales et sont couverts de points bruns; le sommet de la jambe de la seconde paire est entouré d'un anneau rouge.

DALMATIE.

5e Groupe (**FALCATUS**).

Pour les proportions du corselet, l'inégalité et le placement des yeux, ce groupe ne diffère pas du précédent; la tête est seulement tout à fait carrée, c'est-à-dire nullement rétrécie en avant.

La cuisse de la patte-mâchoire du ♂ est grêle et courte; elle est un peu comprimée et faiblement arquée; sa longueur est égale à celle de l'article génital. Les deux articles de la jambe sont égaux et courts; le second projette en avant une apophyse obtuse, qui, accolée au dernier article, s'étend jusqu'au tiers de sa longueur.

Le digital a grossièrement la forme d'un cône, dont la base large et circulaire est enchâssée dans l'article; dont la pointe est obtuse et dirigée obliquement en bas; la surface de ce cône présente des plis circulaires plus ou moins profonds.

Chez le ♂ les pattes de la première paire sont un peu plus épaisses que les autres; elles sont aussi plus longues; mais cette inégalité est peu marquée.

22. ATTUS FALCATUS Clerck., A. S., p. 125, pl. 5, tabl. 19.

Araneus flammatus ibid., p. 124, pl. 5, fig. 18.
Araneus Blancardi Scopoli, Ent. Carn.
Salticus Blancardi Hahn, Arachn., t. I, p. 64, fig. 48.
Salticus abietis Hahn, Arachn., t. I, p. 61, fig. 46.
Attus coronatus Walckenaër, Apt., t. I, p. 412.
Salticus coronatus Blackwall, Hist. spid., p. 50, pl. 3.
Euophrys falcatus Koch, Arach., t. XIV, p. 24, fig. 1290-96.
Attus falcatus Westring, A. S., p. 578.

(Pl. 1re, fig. 13 et 14.)

Long. ♂ 5 1/2 mill., ♀ 7 1/4 mill.

Corselet brun, entouré de blanc. Abdomen fauve, bordé de blanc. Pattes testacées et annelées de brun.

♂. La tête est carrée et plane, c'est-à-dire qu'elle n'est inclinée ni en avant ni en arrière.

Le thorax, au contraire, s'abaisse graduellement.

La tête, d'un noir mat, est couverte de poils fauves assez espacés et couchés en avant.

Le thorax, d'un brun rouge foncé, est plus glabre.

Le corselet présente de chaque côté une très-large bande blanche, couvrant toutes ses parties latérales jusqu'aux yeux dorsaux; en arrière, ces bandes s'éloignent un peu du bord postérieur, qui paraît alors noir et glabre, pour se rapprocher et se rétrécir, sans néanmoins se réunir.

Les yeux médians sont d'un vert foncé; les autres sont noirs.

L'abdomen est brun, avec une épaisse fourrure; il est entièrement entouré d'une large bordure blanche, interrompue près des filières par des traits obliques et bruns (c'est-à-dire dépourvus de poils). Dans le milieu, de chaque côté de la ligne médiane, sont souvent des chevrons de poils plus blancs.

Le ventre, blanchâtre et velu, présente une fine ligne médiane grise.

Le plastron et les pattes-mâchoires sont fauves; ces dernières sont remarquables par le développement du digital conique, dont la pointe inférieure est faiblement bifide.

Les deux paires de pattes antérieures sont sensiblement plus épaisses que les autres, mais ne les dépassent pas en longueur; les hanches et la partie basilaire des cuisses sont jaunes; l'extrémité des cuisses et les jambes sont brunes, avec des anneaux fauves aux articulations; les tarses sont jaunes.

♀. La tête est d'un noir brillant; le thorax, d'un brun rouge plus ou moins foncé, passe au noir à la partie postérieure.

Le corselet est garni de poils fauves ou dorés, surtout abondants sur la partie brune et figurant ainsi une sorte de croissant ou de couronne autour des yeux; ces poils sont d'un jaune plus vif.

L'abdomen, revêtu d'une fourrure dorée, est entièrement entouré d'une bande plus claire, mais assez vague.

De chaque côté cette bande est doublée intérieurement d'un trait brun, qui n'atteint, ni en avant ni en arrière, l'extrémité de l'abdomen; chacun de ces traits projette à l'intérieur deux courtes dents ou ramifications rentrantes.

Le ventre, d'un jaune pâle, présente trois lignes longitudinales diffuses.

Le plastron et les membres sont d'un fauve plus ou moins clair; les pattes ne présentent des traces d'anneaux rougeâtres que sur les jambes.

Variétés individuelles.

♂. Pattes entièrement noires; corselet et abdomen très-foncés.

♀. Abdomen tout jaune.

Il est des mâles qui ont tout à fait la livrée de la femelle.

Laponie. Suède. Russie. Angleterre. France. Allemagne. Carniole (Scop).

Variétés constantes.

Attus falcatus luteus.

♀. *Corselet tout jaune. Abdomen jaune avec deux lignes obliques noires sur la partie postérieure. Pattes fauves*

Le corselet est jaune avec la tête plus foncée, mais uniformément cou-

vert de poils d'un jaune assez vif, un peu plus bruns entre les yeux de la quatrième paire, où ils semblent former une ligne transverse diffuse.

L'abdomen est tout couvert de poils d'un jaune vif, très-légèrement éclaircis sur son bord antérieur; à la partie postérieure, il porte de chaque côté deux traits obliques et courbes, plus ou moins noirs, et doublés d'autres traits plus blancs.

Les pattes sont fauve clair et ne présentent aucune trace d'annulation; elles sont garnies de poils noirs et raides.

France.

Attus falcatus punctatus.

♀. *Jaune. Abdomen orné en avant d'une bordure, et en arrière de deux séries de points blancs. Pattes jaunes.*

Le corselet est entièrement couvert d'une épaisse couche de duvet jaune d'or; sur le front se remarquent aussi beaucoup de poils noirs, longs et divergents.

L'abdomen est, comme le corselet, couvert de poils jaunes; sur son bord antérieur un duvet plus blanc dessine une sorte de bordure vague; sur sa partie postérieure sont deux rangs parallèles de petites tachettes blanches plus ou moins visibles et de plus en plus petites en approchant des filières.

Le ventre est blanc et marqué de trois fines lignes noires longitudinales et parallèles qui se réunissent aux filières.

Les pattes sont d'un jaune rougeâtre clair; un anneau, d'un rouge plus vif, se remarque sur les antérieurs; toutes sont garnies de poils blancs et d'autres poils noirs plus longs.

Les pattes-mâchoires, les mandibules et le plastron sont d'un rougeâtre clair.

Espagne.

23. Attus loetabundus Ch. Koch, Arach., t. XIV, fig. 1288-89 (1).

Long. ♂ 4 1/2 mill., ♀ 6 1/2 mill.

Tête noire. Thorax brun rouge, avec une couronne blanche interrompue

(1) Les trois figures du *Die Arachniden* sont très-imparfaites.

Abdomen fauve doré, bordé de blanc en avant. Pattes antérieures noires. Pattes postérieures brunes et annelées,

Un peu plus petit que le *falcatus*.

♂. Le corselet est un peu plus étroit et sensiblement plus long.

La plaque céphalique, noire, est garnie de longs poils raides couchés en avant ; le thorax, d'un brun rouge foncé à la partie antérieure, devient noir en arrière.

Les parties latérales de la tête sont ornées de chaque côté d'une large bande de poils blancs qui se prolonge jusqu'à moitié de la longueur du thorax, où elle se relève en dessus pour former une sorte de couronne ou de fer à cheval interrompu.

L'abdomen, abondamment couvert de duvet jaune d'or, est bordé en avant d'une mince ligne blanche.

Le ventre est brunâtre.

Les pattes-mâchoires sont noires, et le sommet inférieur du cône du digital ne forme pas une double saillie comme chez le *falcatus* (1).

Les pattes antérieures sont noires, avec le dernier article du tarse jaune pâle.

Les pattes postérieures, plus fines, sont brun rouge, avec deux anneaux noirs sur chaque article, et des poils blanchâtres sur les parties brunes (2).

♀. Le corselet est noir, et sa tête porte une couronne de poils fauves assez espacés.

L'abdomen, noir, a son bord antérieur entouré d'une mince courbe, fauve ; il présente en outre dans le milieu, de chaque côté, deux lignes obliques de même couleur rapprochées, mais non réunies au sommet ; en arrière, sont encore deux petites lignes qui s'élèvent verticalement au-dessus des filières ; tous les membres sont noirs, avec les tarses brun rouge ; les pattes antérieures paraissent un peu plus épaisses que les autres.

ALLEMAGNE. FRANCE.

(1) J'avais d'abord réuni cette espèce à la précédente ; M. L. Koch m'a fait observer ce caractère, qui paraît constant.

(2) Les deux individus mâles qui ont servi de type à cette description m'ont été donnés par M. L. Koch.

24. Attus Taczanowskii. Sp. nov.

Long. ♀ 6 3/4 mill.

Tête noir rougeâtre. Corselet noir, orné d'un accent rouge. Abdomen jaune d'or avec quatre tachettes noires. Pattes à cuisses noires, à jambes brunes.

♀. Le corselet, aussi long et aussi large que celui de *falcatus*, ne diffère que par sa tête, un peu inclinée et séparée par un sillon plus marqué; ce sillon rentre dans le milieu sous la forme d'un angle obtus; la plaque céphalique est noire et revêtue, dans le milieu seulement, d'un léger duvet roux; ses angles antérieurs sont ornés chacun d'une petite touffe blanche.

La première moitié du thorax porte une bande transverse rouge, qui, suivant exactement la forme du sillon, a la forme d'un accent; cette bande est étroite dans le milieu, mais très-large sur les côtés; au niveau des yeux postérieurs elle devient blanche, se divise en deux et se recourbe en avant; cette bande est de plus doublée d'une ligne de même couleur, mais beaucoup plus mince.

La face est un peu plus large et les yeux latéraux sensiblement plus espacés; les médians sont vert foncé; tous sont entourés de courts cils roux.

L'abdomen est d'un beau jaune doré, qui sur les côtés a une teinte rougeâtre; un peu au-dessus de son milieu il présente de chaque côté deux petites tachettes noires, obliques, et au-dessous l'une de l'autre; ces tachettes ont de près la forme de petits S; à côté d'elles, du côté externe, des poils blancs dessinent vaguement deux autres taches.

Le ventre est blanchâtre.

Les pattes-mâchoires sont jaune clair, avec les côtés de chaque article un peu rembrunis à la base; des poils blancs garnissent le dessus; ceux des parties latérales sont noires.

Les pattes, surtout les antérieures, sont beaucoup plus longues que chez le *falcatus*; les cuisses sont noires, avec un anneau fauve à la base (sauf les antérieures); les jambes sont brun rouge et chinées d'un duvet blanc, rouge et noir; le dernier article des tarses est seul jaune clair.

Lithuanie.

Cette espèce, très-distincte, a été découverte par M. Wankowicz, et m'a été communiquée par M. Taczanowski.

25. Attus nervosus. Sp. nov.

Long. ♀ 5 1/2 mill.

Corselet noir, bordé de blanc. Abdomen jaunâtre, avec une ligne médiane brune, deux fois ramifiée. Pattes brun rouge; les antérieures épaisses.

♀. Diffère du type de la série par la longueur de la tête, qui égale celle du corselet, et aussi par la largeur de cette tête, qui est tout à fait carrée.

Le corselet est tout noir; il présente une bordure blanchâtre qui, partant des angles de la face, passe au-dessous des yeux supérieurs, et contourne le thorax un peu au-dessus de son bord postérieur.

Dans le milieu, des poils plus jaunes forment deux tachettes au-dessous des yeux et une ligne médiane thoracique assez vague.

Les yeux médians, vert clair, sont entourés de cils jaunes.

L'abdomen est revêtu de poils blancs et jaunes mêlés, ce qui lui donne un aspect chiné; sur les côtés, ces poils forment de petites lignes ondulées, mais sur le dos ceux qui sont blancs dominent; son milieu est parcouru d'une ligne longitudinale fauve, bordée de noir, qui s'effile en arrière et n'atteint pas jusqu'aux filières.

Dans sa partie médiane cette bande projette de chaque côté deux petits traits horizontaux et noirs, qui ne s'étendent pas loin sur les latérales.

Le ventre est blanchâtre.

Les pattes-mâchoires, fauves, sont couvertes de poils blancs.

Les pattes sont d'un brun rouge foncé, avec des anneaux plus clairs aux articulations; les hanches et les tarses sont fauves; toutes sont hérissées de longs poils blancs.

Les deux pattes antérieures sont plus épaisses que les autres.

Midi de la France.

26. Attus farinosus Ch. Koch, Arach., t. XIII, p. 223, fig. 1268, ♀.

Long. ♀ 6 3/4 mill.

Tête noire. Thorax fauve. Abdomen fauve, avec deux traits noirs en arrière. Pattes fauves, non annelées.

♀. Le corselet ressemble au *falcatus*; il est néanmoins plus large, ainsi que la face, de sorte que les yeux antérieurs sont un peu plus écartés entre eux, et forment une ligne presque droite.

La face est garnie de poils blancs; la tête est noire et glabre; le thorax, d'un fauve obscur, est également glabre.

L'abdomen est entièrement couvert de duvet fauve doré; en arrière il présente de chaque côté un petit trait noir incliné et un peu courbé, doublé d'un trait blanc semblable; ces deux traits noirs sont réunis au dessus des filières, de sorte qu'ils forment un V.

Le ventre est fauve, avec une ligne médiane grise peu distincte

Les pattes-mâchoires et les pattes, d'un fauve verdâtre, sont peu velues et entièrement dépourvues d'anneaux.

ALPES.

27. ATTUS MITRATUS Lud. Koch, Verhand. Zool. Bot. Wien., p. 21 (1867).

Long. ♂ 6 mill., ♀ 7 3/4 mill.

♂. Tête fauve; thorax noir avec un croissant blanc; abdomen fauve doré, bordé de blanc en avant; pattes-antennes noires; pattes postérieures annelées; ♀. Tête noire. Thorax et pattes fauve rouge.

♂. S'éloigne fortement du *falcatus* par la largeur de son corselet; il est néanmoins aussi élevé; la tête, relativement plus longue, est cependant plus large que longue; en arrière, elle ne présente pas de traces de sillon. Le rebord frontal, moins saillant, permet de voir en dedans la convexité des yeux antérieurs.

La plaque céphalique, d'un noir brillant, est revêtue de courts poils fauves, plus épais et plus rouges sur les côtés (1); sur le front se dressent de longs crins raides; le thorax est orné d'un large croissant blanc qui se prolonge en avant, de chaque côté, jusqu'aux angles de la face; chez quelques individus il y a de plus, entre les yeux postérieurs, un point blanc très-vif.

(1) Sous ces poils le tégument présente d'autres dessins; nous les avons décrits chez la femelle (Voyez page suivante); chez le mâle ils sont semblables, mais moins marqués.

La face est basse ; les yeux sont très-inégaux et forment cependant une ligne droite ; les médians sont verts et entourés de cils roux.

L'abdomen, bordé de blanc en avant, est entièrement couvert d'un épais duvet d'un jaune rougeâtre ou doré.

Le ventre est jaune ; il présente trois lignes noires : la médiane est droite, les latérales convergent en arrière.

La patte-mâchoire est plus longue et plus grêle ; elle est fauve avec les deux derniers articles noirs ; le tarse est petit et pointu ; la base du digital est circulaire ; sa pointe est longue et inclinée en bas ; une dilatation particulière du second article de la jambe paraît envelopper son extrémité ; l'apophyse tibiale est courte, obtuse et verticale.

Les pattes, épaisses et longues, sont dans les mêmes proportions que chez le *falcatus* ♂ ; les deux antérieures sont noires avec l'extrémité du tarse fauve, et une touffe de poils roux à chaque articulation ; les postérieurs sont fauves, avec un large anneau noir au sommet de chaque article ; celles de la troisième paire diffèrent en ce que, chez elles, la jambe est toute noire.

♀. La tête est relativement plus courte ; la plaque céphalique est noire et ne porte de poils blancs que sur le front.

Les côtés de la tête et le thorax sont d'un fauve rouge assez vif ; ce dernier est garni de duvet blanc, qui forme en arrière un large demi-cercle. L'abdomen est couvert de poils fauves ; son bord antérieur porte une bande transverse plus blanche, et son milieu quatre tachettes blanches disposées en carré, dont les antérieures sont plus larges et plus écartées que les inférieures ; en arrière, sa ligne médiane est ornée de petits accents bruns, peu marqués et souvent tout à fait cachés par le duvet fauve.

Sous cette couverture de poils, le tégument présente d'autres dessins : son bord antérieur est fauve ; en dessous est une large bande transverse formée de points bruns rapprochés, à laquelle succède un espace fauve en accent ; en arrière, la ligne médiane porte une série de petits accents noirs superposés, et les côtés des bandes inclinées, parallèles et grises, formées de points ; les pattes-mâchoires sont fauves ; les pattes, qui sont presque égales en longueur et en épaisseur, sont rougeâtres et ornées d'anneaux comme chez le *falcatus*, seulement plus clairs.

France (Midi). Espagne. Sicile (Palerme). Grèce (île de Tinos). Dalmatie.

J'ai sous les yeux le type même de la description de M. L. Koch.

A Palerme, cette grande espèce est commune sur les cactus et les agaves.

28. ATTUS IMITATUS. Sp. nov.

Long. 6 mill.

Corselet noir avec le milieu du thorax rouge; abdomen jaune, avec des tachettes ponctuées ; pattes allongées rougeâtres.

♀. Par l'ensemble de sa physionomie, cette espèce rappelle l'A. *armiger* ♀.

Le corselet est voisin de celui du *mitratus;* il est également large ; seulement la tête paraît relativement plus courte ; en arrière, elle est limitée par un sillon tout à fait horizontal, situé entre les deux yeux postérieurs : ceux-ci sont remarquablement gros.

La plaque céphalique est d'un beau noir brillant ; le thorax, rouge dans sa partie antérieure et médiane, devient brun noir sur les côtés et en arrière ; dans le milieu de la portion rouge on distingue un mince accent un peu plus foncé ; les côtés de la tête et la face sont garnis de poils fauves et blancs ; cette face est très-basse et les yeux en occupent presque toute la hauteur, car ils sont énormes; les médians seuls sont d'un beau vert ; les autres sont noirs.

L'abdomen est d'un fauve testacé ; de chaque côté il porte une série longitudinale de cinq tachettes noirâtres et irrégulières, formées de points rapprochés ; l'espace médian est aussi orné d'une succession de points qui, en arrière, sont plus serrés et deviennent triangulaires ; cet abdomen doit être recouvert de poils fauves (notre exemplaire est épilé).

Les pattes-mâchoires ont les cuisses noires et les autres articles brun rouge.

Les pattes sont longues, surtout les postérieures, qui sont fines et entièrement fauve rouge ; les antérieures, plus épaisses, sont aussi d'un brun rouge plus foncé ; elles ont cependant la base de la jambe et le tarse d'un jaune clair.

Ces membres sont armés de poils spiniformes.

DALMATIE.

M. L. Koch m'a communiqué cette espèce.

29. Attus alter. Sp. nov.

(Pl. 1re, fig. 15.)

Long. 5 mill.

Tête noire, blanche sur les côtés; thorax rouge; abdomen fauve, ponctué de noir sur les côtés, orné d'accents en arrière; pattes longues, fauve rouge.

♂. Le corselet se distingue de celui du *falcatus* en ce que la tête est plus large, moins cependant que chez le *mitratus*; elle est déprimée et un peu inclinée en avant; les yeux postérieurs sont plus gros et plus divergents; un faible sillon, courbé en avant, s'étend entre eux, tandis que chez le *falcatus* il est plus bas; enfin le front étant moins bombé, la saillie formée par les yeux antérieurs est plus forte.

Les yeux sont beaucoup plus inégaux et plus rapprochés entre eux; leurs sommets sont de niveau, et l'espace qui sépare la base des médians des chélycères est moindre que leur diamètre.

Le corselet est presque glabre et brillant; la plaque céphalique est couverte d'une tache noire, limitée en arrière par ce sillon et suivant sa courbe rentrante; le thorax et les côtés de la tête sont brun rouge, ces derniers sont seuls garnis de duvet blanc.

Les yeux de la face sont verdâtres et entourés de courts cils roux.

Le plastron est fauve rouge et le ventre est noirâtre.

Les pattes-mâchoires sont noires et couvertes de poils blancs, sauf le dernier article, qui est brun et hérissé de poils noirs; le tarse, plus étroit que chez le *falcatus*, se termine en pointe; le digital est conforme au type; seulement sa base est plus étroite; son sommet est simple comme chez le *lætabundus*; la pointe tibiale est très-petite.

L'abdomen fauve testacé est, sur les côtés, moucheté de points noirs rapprochés; dans sa seconde moitié, l'espace clair médian est coupé par cinq petits accents noirs horizontaux et transverses; le dernier est presque triangulaire; je pense que pendant la vie cet abdomen doit être couvert de poils blancs ou jaunâtres.

Les pattes sont longues et relativement plus fines que chez les autres espèces du groupe; les antérieures, qui sont cependant assez renflées, sont d'un rouge acajou brillant; celles de la seconde paire sont semblables; les postérieures sont plus fauves, avec le sommet de chaque article brun rouge; tous ces membres sont armés de gros poils spiniformes.

♀. Le corselet est semblable à celui du mâle; il est seulement dépourvu de la dépression médiane. Le thorax est garni de poils blancs espacés.

Les pattes sont épaisses, mais beaucoup plus courtes, surtout les antérieures; elles sont, ainsi que les pattes-mâchoires, d'un fauve rouge foncé, avec la base de la cuisse plus jaune.

Les postérieures seules ont des apparences d'anneaux sur la jambe.

ESPAGNE.

Je dois la connaissance de cette espèce à M. L. Koch.

6e Groupe (INSIGNITUS).

Le corselet est fort élevé et peu large; la tête est courte, un peu inclinée et faiblement rétrécie.

En arrière, la pente ne commence qu'à la partie postérieure du thorax.

La face est haute, et ses angles supérieurs sont arrondis. Les yeux médians ne sont qu'un tiers plus grands que les latéraux; ils sont éloignés des chélycères de la hauteur de leur diamètre; la base des yeux latéraux est au niveau de leur sommet, de sorte que la ligne oculaire est fortement courbée.

Chez la femelle la face est plus basse, et les yeux latéraux sont aussi moins hauts.

Le digital est volumineux; c'est un ovale ou un cœur dont l'extrémité inférieure est infléchie en dehors; le tarse dépasse peu ce digital en avant; la jambe est menue, mais souvent dilatée sur la base du tarse; la cuisse, presque aussi longue, présente près de son sommet une petite saillie granuleuse.

30. ATTUS INSIGNITUS Clerck, A. S., p. 121, pl. 5, fig. 16. ♂.

Ar. 5-notatus, ibid., p. 123, pl. 5, fig. 17, ♀.

Attus quinque-partitus Walck., Apt., t. I, p. 403. — Hahn, Arach., t. II.

Euophrys quinque-partita Ch. Koch, Arach., t. XIV, p. 27, fig. 1296, ♂. 1297, ♀.

Aranea navaria Lister, Naturgef., Engel. Spin., p. 245, n° 52 (1778).

Attus V-insignitus Westring, A. S., p. 559 (1).

Long. ♂-♀ 6 1/2 mill.

(1) Le signe dont Clerck a fait prendre le mot *insignitus* est le double V que la femelle porte sur la tête; aussi ce signe doit être supprimé dans une nomenclature et non pas remplacé par le chiffre 5.

♂. *Corselet noir, bordé de blanc vif, avec deux lignes en V sur la tête; abdomen noir, avec trois bandes longitudinales blanches; pattes rougeâtres.*

La tête est faiblement rétrécie; sa surface est légèrement bombée; entre les yeux postérieurs elle présente une dépression transverse, droite et très-peu marquée; le thorax est sensiblement dilaté; au-dessus de l'abdomen il est un peu tronqué. Le corselet est d'un beau noir. La tête porte deux lignes brisées jaunes, ayant la forme de deux V l'un dans l'autre, et dont le sommet est tourné en avant; au-dessous de chacun des yeux de la quatrième paire descend une petite ligne formée de poils jaunâtres; tout autour de ce corselet est une large bordure circulaire blanche.

Tous les yeux de la face sont verts; ils sont bien espacés, surtout les latéraux, et peu inégaux; les médians sont éloignés des chélycères de la hauteur de leur diamètre; la base des latéraux est au niveau de leur sommet.

L'abdomen, blanchâtre sur les côtés et non velouté sur le dos, est orné d'une large bande médiane et longitudinale du plus beau blanc.

Le plastron et le ventre sont d'un gris velouté; les pattes-mâchoires sont fauves. Le digital est un ovale, rétréci aux deux bouts et renflé dans le milieu; sa portion supérieure est droite, tandis que l'inférieure est infléchie en dehors. Le second article de la jambe est irrégulier; son bord supérieur se prolonge sur le tarse sous la forme de deux courtes pointes. La cuisse est comprimée et un peu carénée en dessous.

Les hanches et les cuisses des pattes sont fauves; les hanches et les tarses sont plus rougeâtres, chaque articulation porte un mince anneau noir.

♀. *Corselet gris, avec quatre lignes blanches diffuses en avant; abdomen gris, avec une bande médiane formée de marbrures blanches; pattes courtes, fauves et annelées.*

Le corselet est plus large que chez le mâle; la tête est relativement plus longue et carrée, c'est-à-dire nullement rétrécie; en arrière, la dépression est remplacée par un petit sillon, courbé en avant, et visible seulement dans le milieu; ce corselet est couvert de poils jaunâtres et d'autres poils plus blancs, qui forment sur la tête quatre petites lignes parallèles assez peu distinctes. La face est plus large et plus basse; les yeux occupent la même place; ils sont seulement un peu plus inégaux.

L'abdomen est couvert de duvet fauve clair; en avant il porte une très-large bordure en demi-cercle plus claire, et en arrière une bande médiane formée par deux séries longitudinales de tachettes blanches, rapprochées

et limitées de chaque côté par des espaces brunâtres; les pattes latérales de cet abdomen sont mouchetées de points noirs, qui forment de vagues bandes obliques.

Les pattes sont d'un fauve verdâtre ou rougeâtre, avec un anneau noir à chaque article; elles diminuent de longueur de la quatrième à la première paire.

♀ (jeune). — Long. 2 milll.

Les yeux de la face sont noirs.

Le carré céphalique est d'un gris rougeâtre; les côtés de la tête et le thorax sont d'un gris plus clair, presque blanc; tout à fait en arrière, ce dernier, plus glabre, paraît foncé.

L'abdomen est gris clair; il est orné d'une ligne médiane rougeâtre qui, en avant, n'atteint pas le bord antérieur et se rétrécit en arrière; cette bande présente de chaque côté quatre petites denticulations très-blanches; elle est, de plus, bordée et rehaussée de larges espaces noirs qui l'enveloppent entièrement.

En avant, peu au-dessous du bord, cette bordure noire, très-développée, occupe toute la largeur de l'abdomen; au-dessous, elle est au contraire profondément étranglée; en arrière, elle diminue en même temps que la ligne médiane; les pattes paraissent plus fines et plus longues que chez l'adulte. (Royat.)

Suède. Allemagne. France. Angleterre (rare : Camb). Pologne (Tack). Espagne. (Grenade).

31. Attus Monardi Lucas, Expl. Alg., p. 156, pl. 7, ♂ (1).

Attus Nicoleti Lucas, ibid., p. 160, pl. 7, ♀ (2).

(Pl. 1re, fig. 17.)

Long. ♂ 6 mill., ♀ 7 1/2 mill.

♂. Corselet noir, avec deux larges bandes de poils jaunâtres, s'étendant depuis les yeux postérieurs. Abdomen noir en dessus, avec une ligne longitudinale blanche. Membres fauves.

(1) La figure de l'Exploration de l'Algérie représente les bandes claires beaucoup trop jaunes; la femelle (fig. 5) est plus exacte.

(2) Cet *Attus* s'éloigne beaucoup du *Bresnieri*; l'analogie que M. H. Lucas trouve entre ces deux espèces est trompeuse et ne tient qu'à la coloration (Expl., p. 156).

Le corselet est bien voisin de celui du précédent; la tête est cependant moins large : sa dépression, encore plus faible, est pour ainsi dire nulle. Le thorax est moins dilaté.

Le corselet est couvert d'un épais duvet noir comme du velours; des yeux de la quatrième paire au pédicule s'étendent deux larges bandes de poils blancs un peu dorés. La partie postérieure est en outre bordée d'une fine ligne blanche.

La face est plus étroite que chez l'*A. insignitus*; l'espace inter-mandibulaire est plus grand et les yeux médians relativement plus hauts; la base des latéraux est un peu en dessus de leur centre; ils sont aussi un peu plus inégaux; les médians seuls sont d'un beau vert.

L'abdomen, fauve sur les côtés et noir profond sur le dos, est orné d'une bande longitudinale semblable à celle du corselet, et un peu rétrécie en arrière.

Le ventre et le plastron sont blanchâtres et velus. Les pattes-mâchoires, couvertes de poils blancs, sont d'un fauve plus foncé à l'extrémité; le digital ressemble beaucoup à celui de l'*insignitus*; seulement il se termine inférieurement par une pointe plus fine. Sa surface présente aussi dans le milieu un très petit tubercule.

Les pattes, fauve clair, sont un peu rougeâtres aux articulations; elles sont garnies de poils blancs, courts et de crins noirs plus longs.

♀. Le corselet est tout à fait semblable à celui du mâle, et est également étroit, mais complétement dépourvu de dépression. Ce corselet, uniformément couvert de poils gris fauve, ne présente ni bandes ni bordure.

La face est plus large et plus basse; la ligne oculaire est presque droite, et l'espace qui sépare les médians des chélycères est moindre que leur diamètre.

L'abdomen est comme le corselet; seulement il présente dans le milieu une bande longitudinale un peu plus claire, limitée dans sa partie antérieure par deux fins traits gris parallèles, et coupée en arrière par de petits accents transverses peu distincts.

Le ventre est blanchâtre.

Les pattes-mâchoires, d'un jaune pâle, sont hérissées de poils blancs.

Les pattes, d'un fauve rougeâtre, sont également velues; l'extrémité de la cuisse porte un anneau noir, et les autres articles en ont deux.

Andalousie. Sicile (nord de l'Algérie).

Cette espèce doit habiter tout le littoral de la Méditerranée; mais c'est en Sicile que je l'ai prise le plus abondamment.

Elle construit sa coque sous les pierres, et en sort souvent pour chasser au soleil.

32. ATTUS LITTERATUS Walck., Apt., t. I, p. 418.

Euophrys festiva Ch. Koch in Herrich-Schæffer.
Euophrys striatus Ch. Koch, Arach., t. XIV, p. 1, fig. 1272-73 (1).

(Pl. 1re, fig. 18.)

Long. ♂ 7 mill., ♀ 8 mill.

♂. *Corselet noir avec deux lignes fauves. Abdomen gris, avec deux raies de gros points blancs. Pattes fauve brunâtre.*

♀. *Pattes jaunes et annelées.*

♂. La tête est carrée, nullement rétrécie; sa surface est bombée dans le milieu et un peu inclinée en avant; en arrière il n'y a pas trace de dépression. Le thorax est plus fortement élargi que chez les précédents; ce corselet est d'un noir brillant, c'est-à-dire glabre; le front seul est hérissé de crins raides; des poils fauves, peu serrés, forment cependant deux lignes longitudinales assez minces, qui, partant des angles de la face, passent au-dessous des yeux supérieurs et se rapprochent en arrière.

La face, large dans le haut, paraît un peu rétrécie au-dessous des yeux; ceux-ci sont tout à fait comme chez le *Monardi*; ils sont seulement plus fortement inégaux; l'espace intermandibulaire est très grand; les yeux sont d'un gris bleuâtre.

L'abdomen est revêtu d'une fourrure épaisse de poils gris; il porte deux lignes longitudinales et parallèles de points blancs, entourées chacune d'un petit cercle plus foncé; dans la portion antérieure ces points sont plus gros et plus écartés. En arrière, ils sont plus serrés, plus blancs, et prennent la forme de petits accents; les parties latérales sont coupées obliquement de larges zones, alternativement grises et blanches, qui se prolongent jusqu'au ventre : celui-ci est blanc.

Les pattes-mâchoires sont jaunes, avec le dernier article noirâtre; le digital a la forme d'un cœur dont la pointe est tournée en haut, et dont la base externe est plus développée que l'interne; le second article de la jambe couvre la base du tarse d'un rebord découpé.

Les cuisses des pattes sont fauves et rembrunies au sommet; les jambes

(1) La synonymie donnée par Ch. Koch est fausse; nous verrons plus loin que l'*Araneus striatus* de Clerck est le type d'un autre groupe.

sont d'une teinte plus foncée et les tarses sont noirâtres, surtout ceux de la partie antérieure ; ces pattes diminuent de longueur et augmentent d'épaisseur de la quatrième à la première ; elles sont toutes armées de crins raides.

♀. La tête est comme chez le mâle ; elle est seulement tout à fait plane et marquée en arrière d'une apparence de dépression ; le thorax est moins dilaté et aussi long ; son bord postérieur est tronqué. Le corselet est tout couvert de duvet gris ; on distingue cependant deux vagues bandes plus foncées sur les parties latérales et un espace plus clair au milieu du thorax.

La face est seulement un peu moins haute.

Les pattes-mâchoires et les pattes sont d'un jaune clair ; la cuisse porte deux anneaux noirs à son sommet ; la jambe en a trois, et le tarse un sur chaque article.

FRANCE. ALLEMAGNE. POLOGNE.

33. ATTUS CAPREOLUS Lud. Koch, Verhand. Zool. Bot. Wien., p. 872 (1867).

(Pl. 1re, fig. 16.)

Long. ♂ 6 mill., ♀ 8 mill.

♂. Tête avec une ligne médiane blanche. Thorax avec deux larges taches triangulaires. Pattes robustes, longues et annelées.

La tête est relativement plus courte et aussi plus large, surtout en avant, car les yeux latéraux paraissent un peu plus écartés que les postérieurs ; le sillon interoculaire est visible et droit ; le thorax est dilaté et arrondi, nullement tronqué.

Le corselet est noir, couvert de poils foncés et hérissé en avant de crins noirs plus longs et raides.

La tête présente en avant une tache médiane allongée et blanche, ainsi qu'un petit point blanc au-dessus de chacun des yeux postérieurs.

Le thorax est bordé d'une fine ligne circulaire blanche, et porte, dans le milieu, deux larges taches triangulaires réunies par la pointe, et figurant ainsi les deux ailes d'un papillon.

La face est large et blanche ; elle est plus brune que dans les autres espèces, surtout dans le milieu ; par ses yeux, cet *Attus* se rapproche plus de l'*insignitus* que des trois précédents ; la courbe est même exagérée ; les

yeux médians sont séparés des chélycères par un espace moindre que leur diamètre ; la base des latéraux est au-dessus de leur centre ; les médians sont verts et les autres noirs.

L'abdomen paraît couvert de poils fauves ou blanchâtres (ces poils sont presque tous enlevés par le frottement).

Le ventre est fauve.

Les pattes-mâchoires, d'un brun fauve, sont hérissées de crins blancs ; le digital est cordiforme ; mais la pointe est inférieure ; le sommet externe est plus développé que l'autre ; le milieu est renflé.

Les pattes, longues, robustes et très-velues, sont blanches avec deux larges anneaux noirs, un à chaque article : l'un à la base, l'autre au sommet.

♂. *Corselet et abdomen gris. Pattes rougeâtres et annelées, mais couvertes de poils blancs.*

Le corselet est bien voisin de celui de l'*insignitus* ♀. Les yeux postérieurs sont peut-être un peu plus divergents et plus petits ; le sillon qui est au-dessous est aussi moins profond.

Les yeux de la face sont de couleur bronzée.

Le carré céphalique est couvert de duvet fauve clair ; des espaces un peu plus foncés, c'est-à-dire moins velus, dessinent de petites lignes peu distinctes qui convergent en avant.

Les poils qui couvrent le thorax sont plus blancs et moins serrés ; on distingue dans le milieu un petit trait blanc longitudinal, et de chaque côté une tachette de même couleur.

L'abdomen et le ventre paraissent fauves (ils sont en mauvais état dans le type que j'ai sous les yeux).

Les pattes-mâchoires sont jaune clair.

Les pattes sont rougeâtres avec de nombreux anneaux noirs, souvent incomplets, de sorte qu'elles paraissent plutôt ponctuées qu'annelées ; elles sont en outre garnies de poils blancs.

Grèce (Tinos). (Se trouve aussi en Palestine.)

M. L. Koch n'a connu que la femelle et me l'a communiquée. Je dois le mâle à M. O. P. Cambridge, qui l'a pris en Palestine, près du lac de Tibériade.

34. Attus candidus. Sp. nov.

Long. 7 mill.

Corselet, abdomen et pattes d'un blanc pur, sans aucune tache. Pattes courtes, dans l'ordre 4, 3, 1, 2.

♀. La tête est plus courte, plus étroite et plus inclinée que chez l'*insignitus* ♀; en arrière, elle présente une dépression transverse à peine visible. Le thorax est largement dilaté et arrondi.

Le corselet est entièrement couvert de duvet d'un blanc éclatant ; le front seul porte quelques poils plus longs et plus raides, noirs.

Les yeux sont tout à fait comme chez l'*insignitus* ♀, ils sont seulement plus éloignés des chélycères ; les médians sont verts et les autres sont bronzés.

L'abdomen est tout blanc; son bord antérieur porte une touffe de poils plus longs et raides, qui sont également blancs.

Le plastron et le ventre sont comme le dos.

Les pattes-mâchoires, robustes et fauves, présentent de longs poils blancs disposés régulièrement de chaque côté.

Les pattes, d'un fauve clair, sont ornées d'anneaux gris; mais elles sont tellement couvertes de duvet blanc, qu'ils sont tout à fait dissimulés. Les deux paires antérieures sont sensiblement plus épaisses que les autres (1).

ANDALOUSIE.

J'ai pris un individu à Albacète, ville de la province de Murcie.

35. ATTUS AFFINIS Lucas, Expl. Sc. Alg., p. 161, pl. 7.

Long. 7 mill.

Corselet, abdomen et pattes rouge de rouille, sans aucune tache. Pattes courtes, dans l'ordre 4, 3, 1, 2.

♀. La tête est plus large que chez le précédent et carrée ; elle rappelle celle de l'*insignitus* ♀; seulement, en arrière, elle est dépourvue de sillon.

Le corselet est en entier revêtu de duvet rouge brique ; en avant, il porte quelques crins noirs.

La face est basse, et la ligne oculaire à peine courbée ; les yeux médians sont seuls d'un beau vert.

L'abdomen, large et un peu tronqué en avant, est rouge comme le corselet ; sa ligne médiane paraît un peu plus fauve ; les filières sont rouges ; le dessous du corps est gris clair.

Les chélycères sont d'un noir brillant.

(1) Il est probable que la coloration du mâle est linéaire, comme chez les précédents.

Les pattes-mâchoires sont fauves, avec des poils blancs disposés en séries régulières.

Les pattes, peu robustes et courtes, sont fauves, avec des anneaux bruns dissimulés par une couche épaisse de poils roux, comme ceux du corps; aux articulations, s'échappent des poils noirs, raides, plus longs mais moins nombreux (1).

Andalousie. Sicile (nord de l'Algérie).

Species invisæ.

Attus atellanus Ch. Koch, t. XIV, p. 41, fig. 1302.

Corselet noir avec une mince bordure blanche. Abdomen noir. Pattes noires avec les tarses fauves.

Bavière.

Attus trilineatus W. Rossi in Haidinger, Wien., 1847.

Rougeâtre, partie céphalique du corselet noire, partie thoracique largement bordée de blanc; abdomen presque ovale, avec trois raies longitudinales blanches; ventre fauve.

Pattes antérieures assez fortes et brunes, les postérieures plus longues.

Sicile.

(1) Cette espèce est peut-être la même que l'*Attus vulpinus* de Sundevall, décrite par Westring (A. S., p. 554) et que le *Dendryphantes auratus* de Ch. Koch (Arach., t. XIII, p. 82).

RÉVISION

DE LA

Tribu des HYPÉRIDES, Lacordaire,

ET EN PARTICULIER DES GENRES

Hypera GERM., **Limobius**, SCHÖNH. ET **Coniatus** (GERM.) SCHÖNH.

RENFERMANT LA

DESCRIPTION DE PLUSIEURS GENRES NOUVEAUX

ET DE

85 ESPÈCES NOUVELLES,

Suite (1)

Par M. G. CAPIOMONT.

(Séance du 24 Juillet 1867.)

5e GENRE : **HYPERA** (Suite).

Premier article du funicule des antennes plus long que le deuxieme.

3e SECTION : **Brachypera.**

a. Élytres variées de noir et de cendré, sur un fond roussâtre, fauve clair ou doré.

b. Yeux petits, leur longueur égalant environ la moitié de l'épaisseur du rostre..... 35. *parcella* Schönherr.

bb. Yeux grands, leur longueur égalant environ l'épaisseur du rostre.

(1) Voir Annales Soc. Ent. de France, année 1867, page 417 à 560 et pl. 11 et 12.

c. Taille de 5 à 7 millimètres. Corps courtement ovale.

d. Élytres couvertes, en outre des écailles, de petites soies dressées, noires et blanches, bien visibles à la loupe sous un certain angle et placées sur trois ou quatre rangs sur chaque intervalle..... 34. *iberica* Capiomont.

dd. Élytres ayant, en outre des écailles, des soies courtes, couchées, uniformément d'un gris jaunâtre ou d'un jaune pâle doré..

f. Plus régulièrement ovale; couleur fauve claire, dorée, presque uniforme, seulement un peu plus brillante à la suture; strie suturale très-divergente à la base dans le ♂..... 37. *Fairmairei* Capiomont.

ff. En ovale moins régulier, plutôt ogival; couleur fauve, dorée ou cuivreuse, marbrée de gris et de brun, à peu près également distribuée partout; strie suturale peu divergente à la base dans le mâle..... 36. *Barnevillei* Capiomont.

cc. Taille de 7 à 10 millimètres. Corps en ovale assez allongé..... 47. *circumvaga* Schönherr (1).

aa. Élytres variées de noirâtre et de cendré ou de blanc argenté sur un fond gris plus ou moins obscur.

b. Téguments ne portant, en outre des écailles piliformes, que des soies très-courtes, peu visibles et seulement à un assez fort grossissement.

c. Macules noires des interstries alternes formées par des fascicules de poils paraissant saillants, vus obliquement à la loupe..... 43. *lusitanica* Capiomont.

cc. Macules noires des interstries alternes formées par des écailles piliformes ne faisant pas saillie au-dessus de chaque intervalle.

d. Pronotum inégal, bosselé..... 38. *rudicollis* Capiomont.

dd. Pronotum plus ou moins ponctué, quelquefois rugueusement, jamais bosselé.

(1) La couleur de la vestiture est très-variable dans cette espèce. En général elle est d'un jaune sale avec quelques taches plus obscures sur les intervalles alternes; mais on trouve des individus plus ou moins brunâtres et d'autres de couleur cendrée et même d'un gris bleuâtre.

f. Pronotum au moins un tiers plus large que long, même dans le mâle; forme ovale très-écourtée. 44. *obtusa* Rosenhauer.

ff. Pronotum seulement un peu moins long que large dans le mâle; forme plus ovée.

g. Sixième strie des élytres sinueuse antérieurement derrière l'épaule dans le ♂; interstries plus finement chagrinés dans la femelle.

h. Rostre presque cylindrique, épais seulement d'un demi-millimètre... 39. *sierrana* Capiomont.

hh. Rostre sensiblement anguleux, son épaisseur égalant environ un millimètre..... 40. *Piochardi* Capiomont.

gg. Sixième strie des élytres non sinueuse intérieurement derrière l'épaule dans le ♂; interstries plus fortement chagrinés, presque granuleux dans la ♀.

h. Pronotum ayant sa plus grande largeur au milieu, même dans le ♂; taille plus faible, 4 à 5 millimètres.

j. Vestiture plus fine, soyeuse, non dressée; pronotum plus transversal..... 45. *montivaga* Capiomont.

jj. Vestiture plus grossière, dressée; pronotum moins dilaté latéralement. 46. *Perrisi* Capiomont.

hh. Pronotum n'étant pas plus large au milieu qu'à la base dans le ♂; taille plus forte, 5 à 7 millimètres.

j. Ponctuation du pronotum plus régulière, plus espacée, moins rugueuse à la base; ♂ forme plus trapue, ♀ moins régulièrement ovale, aspérités des interstries moins saillantes.... 42. *Delarouzei* Capiomont.

jj. Ponctuation du pronotum plus dense, plus rugueuse, surtout à la base; ♂ et ♀ forme plus régulièrement ovale; aspérités des interstries plus visiblement granuleuses..... *hispanica* Capiomont.

bb. Téguments offrant, en outre des écailles, des soies longues, dressées, bien visibles surtout dans le ♂.

c. Saillie mésosternale assez large au milieu, puis terminée en pointe. (Voir planche 1, fig. 21 *bis.*)

d. Pronotum déclive en avant, assez fortement convexe et un peu anguleusement dilaté sur les côtés dans la ♀..... 48. *guttipes* Chevrolat.

dd. Pronotum peu convexe, pas déclive en avant, non anguleusement dilaté sur les côtés.

f. Front plan, yeux saillants.... 49. *Chevrolati* Capiomont.

ff. Front convexe, yeux peu ou point saillants.

g. Rostre assez mince, subcylindrique, sa longueur égalant environ trois fois son épaisseur..... 50. *Deyrollei* Capiomont.

gg. Rostre assez épais, subanguleux, sa longueur égalant deux fois son épaisseur.

h. Pronotum visiblement arrondi latéralement, un peu convexe en dessus; forme plus large, moins parallèle..... 52. *crinita* Dejean.

hh. Pronotum presque carré, plan en dessus, forme oblongue, même dans la ♀.

j. Soies plus longues, plus tomenteuses; taille de 5 à 6 millimètres. 54. *hispidula* Schönherr.

jj. Soies plus courtes, plus raides; taille plus faible, 4 millimètres..... 55. *hierichontica* Capiomont.

cc. Saillie mésosternale assez largement parallèle, comme tronquée à l'extrémité. (Voir planche 1, fig. 19 *bis.*) 51. *tumida* Dejean.

ccc. Saillie mésosternale étroite, diminuant régulièrement de largeur de la base à la pointe... 53. *perplexa* Rambur.

34. HYPERA IBERICA mihi.

Obovata, nigra, squamulis piliformibus umbrinis aureo-micantibus vestita, maculis plurimis aureo-cupreis et aliis nigricantibus variegata; antennis piceis, articulo 1° funiculi 2° longiore; rostro mediocri, crasso, subrecto, medio carinato; prothorace latitudine maxima breviore, lateribus basi recto, apice angustato, dorso convexo, antrorsum deflexo, dense punctulato, lineis tribus albido-setosis ornato; elytris obovalibus, convexis, modice punctato-striatis; interstitiis subtiliter coriaceis, atro albidoque

setosis, alternis convexioribus, setis longioribus instructis, nigro aureoque vel argentato tessellatis.

Long. 5 mill.; larg. 3 mill.

Tête forte, convexe, densément pointillée, à pubescence fauve. Yeux noirs, subdéprimés, oblongs. Rostre un peu plus long que la tête, épais, presque droit, muni d'une carène lisse, bien évidente, un peu anguleux latéralement, ruguleusement pointillé, couvert de poils fauves plus denses à la base, presque lisse et dénudé au sommet. Fossette interoculaire oblongue, très-bien marquée. Sillon nasal allongé, à bords un peu saillants.

Antennes n'atteignant pas la base du pronotum, assez épaisses, couleur de poix; les deux premiers articles du funicule obconiques, un peu allongés, le 1er fortement renflé au sommet, plus long que le 2e, le 3e moitié plus court que le 2e, les suivants diminuant progressivement de longueur, les derniers transversaux. Massue en ovale court, acuminée et d'un testacé ferrugineux au sommet.

Pronotum un peu plus court que large, presque droit sur les côtés et à la base, obliquement et régulièrement rétréci au milieu des côtés jusqu'au sommet, fortement convexe en dessus, incliné en avant, finement et densément pointillé, marbré de fauve doré et de noir, avec trois lignes longitudinales de poils écailleux blanchâtres situées au milieu et près des bords latéraux. Écusson bien visible, en triangle arrondi, à pubescence écailleuse dorée.

Élytres plus larges que le pronotum à la base, au moins deux fois et demie plus longues que lui, de forme obovale, à convexité antéro-postérieure très-marquée, fortement déclives postérieurement ; épaules à peine saillantes ; ponctuées-striées, avec les intervalles finement chagrinés, assez larges, évidemment bombés, surtout les alternes ; variées sur toute leur surface de taches nombreuses, tantôt noires et tantôt d'un fauve doré, celles des intervalles alternes ordinairement plus apparentes, les fauves prenant une teinte plus pâle, principalement le long de la suture ; munies en outre de soies mi-couchées, alternativement noires et blanchâtres selon la couleur des écailles sous-jacentes, et disposées sur deux ou trois rangs, celles des intervalles impairs environ deux fois plus longues que les autres.

Dessous du corps d'un cuivreux doré ; ventre finement chagriné ; dernier arceau de l'abdomen très-court. Pieds robustes, variés de cendré et de fauve ; cuisses en massue ; tibias assez épais, les antérieurs un peu recourbés en dedans avant l'extrémité ; tarses et ongles ferrugineux.

Cette espèce est originaire de l'Espagne méridionale.

L'individu décrit, le seul qu'il m'ait été donné de voir, est une femelle qui appartient à M. Aubé. Sa forme, sa couleur, aussi bien que la convexité de son pronotum et de ses élytres distinguent très-bien l'*Hyp. iberica* de toutes les espèces voisines.

35. HYPERA PORCELLA Schönherr, inédit.

Ovata ♂, breviter ovata ♀, picca, squamulis umbrinis dense tecta; antennis rufo-piceis, articulo 1° funiculi 2° longiore, oculis minutis; rostro brevi, crasso, lateribus angulato, rugoso-punctulato; prothorace latitudine maxima in mare vix, in femina sensim breviore, lateribus fere recto, apice parum angustato, supra convexo, æqualiter dense punctulato, umbrino-piloso, obscure pallido trilineato; elytris ovatis, convexis, sat fortiter punctato-striatis; interstitiis alutaceis, subplanis, umbrino-squamosis, alternis latioribus et elevatioribus, cinereo-albido fuscoque notatis; interstitio tertio et quinto basi fusco-maculatis.

Long. 7 à 8 mill.; larg. 3 à 5 mill.

Phytonomus porcellus Schönherr in museo.

Ovale ♂, brièvement ovale ♀, couleur de poix ; couverte de poils et d'écailles de couleur fauve à reflets métalliques, variés de macules noires et cendrées sur les intervalles impairs des élytres.

Tête grosse, arrondie, convexe, finement pointillée, à pubescence grisâtre. Yeux petits, oblongs, subconvexes, bruns, égalant en longueur environ la moitié de l'épaisseur du rostre. Celui-ci une fois et demie plus long que la tête, épais, arqué, subanguleux sur les côtés, densément et assez fortement ponctué, noir, garni de poils d'un gris fauve, plus serrés à la base. Fossette interoculaire petite, ovale, peu apparente. Sillon nasal oblong, profond et bien circonscrit.

Antennes courtes, épaisses, égalant environ deux fois la longueur du rostre; d'un brun rougeâtre; sommet du scape dépassant le milieu de l'œil, 1er article du funicule plus long que le 2e, celui-ci environ deux fois aussi long que large au sommet, les deux suivants à peine plus longs que larges, un peu arrondis, les derniers lenticulaires. Massue forte, ovale-oblongue, plus claire à l'extrémité.

Pronotum presque carré dans le mâle, un quart plus court que large dans la femelle, un peu rétréci en avant, légèrement lobé derrière les yeux, convexe en dessus, densément et uniformément pointillé, noir, revêtu de poils fauves assez grossiers et appliqués, avec trois lignes longitudinales plus pâles, peu apparentes, situées au milieu et près des bords latéraux. Écusson assez grand, triangulaire, à pubescence grisâtre.

Élytres ovales ♂, courtement ovales ♀, environ une fois et demie aussi larges que le pronotum, moins de trois fois aussi longues que lui, à épaules arrondies, augmentant un peu de largeur après celles-ci jusque vers le milieu, diminuant ensuite progressivement et régulièrement de largeur et arrondies à l'extrémité, échancrées à la base, convexes en dessus, infléchies sur les côtés, déclives postérieurement, assez fortement ponctuées-striées, brunes, recouvertes de poils et d'écailles d'un fauve clair avec les intervalles alternes plus larges, un peu bombés et variés de taches noires et cendrées blanchâtres.

Dessous du corps brun, à pubescence épaisse, grisâtre, maculée de brun roussâtre. Abdomen finement pointillé. Pieds robustes, courts, d'un ferrugineux obscur ; cuisses fortement en massue ; tibias épais ; tarses courts, très-dilatés, surtout les antérieurs ; ongles très-grands et très-recourbés.

Tout l'insecte est porteur, en outre des écailles et des poils, de soies peu allongées, grossières, raides, très-inclinées en arrière, noires ou grisâtres, selon la nuance correspondante des parties sous-jacentes.

Le mâle et la femelle ont les caractères sexuels du groupe.

Cette espèce est facile à distinguer de toutes ses voisines par sa taille relativement assez forte, par la couleur de sa vestiture, et surtout par ses yeux, dont la longueur égale à peine la moitié de l'épaisseur du rostre.

Je n'en connais que cinq individus, que j'ai vus dans les collections von Kiesenwetter, Dejean, Reiche et Schönherr ; elle portait dans celle-ci le nom inédit que je lui ai conservé.

Grèce et île de Rhodes.

36. Hypera Barnevillei mihi.

Ovalis ♂, breviter ovata ♀, nigra, squamulis, piliformibus aureo-cupreis dense tecta; antennis ferrugineis, articulis 1° funiculi 2° longiore; rostro mediocri, subarcuato, medio carinato; prothorace latitudine maxima breviore, lateribus vix ampliato, antice angustato, dorso planiusculo, rugose punctato, basi canaliculato; elytris sat fortiter punctato-striatis, interstitiis convexis, coriaceis, cupreo vel aureo squamosis, alternis obsolete cinereo brunneoque maculatis.

Long. 4 1/2 à 6 mill.; larg. 2 à 3 mill.

Noire, recouverte d'écailles d'un cuivreux doré mat. Tête moyenne, convexe, finement pointillée, noire, garnie d'écailles piliformes à reflets dorés. Yeux oblongs, un peu saillants, bruns. Rostre à peu près une fois et demie aussi long que la tête, médiocrement épais, longitudinalement caréné au milieu, revêtu de poils squamiformes, excepté au sommet, où il est lisse et brillant. Fossette interoculaire peu visible. Sillon nasal bien marqué.

Antennes médiocres, ferrugineuses, très-peu pubescentes; les deux premiers articles du funicule allongés, le 1er très-renflé au sommet, plus long que le 2e, le 3e obconique, moitié moins long que le 2e, les suivants encore plus petits; massue grande, ovale-oblongue, pubescente, ordinairement rembrunie.

Pronotum pas tout à fait aussi long que large dans le mâle, évidemment plus court dans la femelle, droit sur les côtés à la base, rétréci au sommet, un peu dilaté et arrondi vers le tiers antérieur, presque plan en dessus, surtout dans le mâle, visiblement et largement canaliculé à la base, densément et rugueusement pointillé, un peu inégal, noir, recouvert d'écailles à reflet cuivreux doré, plus serrées près des bords latéraux et le long de la ligne médiane. Écusson triangulaire, bien visible, d'un vert argenté brillant.

Élytres plus larges que le pronotum à la base, plus de trois fois aussi longues que lui, un peu anguleuses aux épaules, fortement dilatées sur les côtés après celles-ci dans la femelle, beaucoup moins dans le mâle, diminuant de largeur après le milieu et obtusément arrondies à l'extrémité, convexes dans la femelle, un peu aplaties antérieurement dans le mâle; assez fortement ponctuées-striées, avec les intervalles convexes, visiblement chagrinés, revêtus d'écailles d'un cuivreux doré, presque sans éclat, ordinairement plus denses le long de la partie postérieure de la suture; variées en outre sur les intervalles alternes de quelques taches cendrées et brunâtres, visibles seulement dans un certain jour.

Dessous du corps garni d'écailles piliformes peu serrées, d'un cuivreux doré; abdomen finement chagriné. Pieds médiocres, à pubescence écailleuse, courte et brillante; cuisses légèrement en massue; tibias assez forts, un peu recourbés en dedans avant l'extrémité dans la femelle, beaucoup plus visiblement dans le mâle; tarses et ongles d'un ferrugineux obscur.

Quelquefois tout l'insecte est varié de gris cendré et de cuivreux doré.

Le mâle diffère de la femelle par les caractères communs à toutes les espèces du groupe.

L'*Hyp. Barnevillei* est propre à la chaîne des Pyrénées. Elle a été trouvée à Saint-Sauveur par M. de Bruck, à la Preste par M. Bellevoye, à Bagnères-de-Bigorre par MM. de Bonvouloir et Ch. Brisout de Barneville.

Je l'ai dédiée à ce dernier, autant comme un témoignage de ma haute estime pour ses connaissances et ses travaux en entomologie, qu'en souvenir des nombreuses découvertes dont il a enrichi la faune de notre pays.

D'après M. Henri de Bonvouloir, elle vit sur une plante assez commuue au bord des torrents dans les Pyrénées, le *Saxiphraga autumnalis.*

37. Hypera Fairmairei mihi.

Oblongo-ovata ♂, breviter ovata ♀, nigra, squamulis piliformibus umbrinis dense tecta, antennis rufo-piceis, articulo 1° funiculi 2° longiore; rostro breviore, crasso, subrecto, obsolete carinato; prothorace longiore, lateribus antice vix dilatato, dense subtiliterque punctulato, basi canaliculato; elytris punctato-striatis, albido-setosis, interstitiis vix convexis, coriaceis, maculis minimis, brunneis remote obsoleteque notatis.

Long. 5 à 6 mill.; larg. 2 à 3 mill.

Voisin de la *Barnevillei* quant à la forme générale; s'en distingue par les caractères suivants : les écailles sont d'une couleur fauve presque uniforme et prennent une teinte pâle le long de la suture et sur les intervalles impairs. Le rostre est plus court et plus épais ; la carène rostrale est très-écourtée et peu saillante ; la tête est un peu plus forte et plus convexe. Le pronotum est un peu plus long, aussi densément mais à peine ruguleusement pointillé ; le sillon de la base est en outre très-peu apparent. Les élytres sont en ovale plus régulier, moins ogivales dans la femelle, sans saillie aux épaules ; les stries sont moins profondes et plus finement ponctuées ; les interstries sont presque plans avec les alternes notés de quelques taches ponctiformes éloignées, brunâtres, très-peu visibles. Tous les intervalles sont en outre revêtus de soies courtes, grisâtres, mi-couchées, disposées sur deux ou trois rangs et très-visibles sur les individus frais.

La femelle est moins convexe postérieurement que celle de la *Barnevillei*, et son pronotum est plus plat et moins arrondi sur les côtés en avant.

Le mâle est plus régulièrement ovale et d'une taille plus grande que celui de l'espèce susdénommée ; il a la strie suturale très-divergente en dehors à la base.

Mâle et femelle ont les caractères sexuels du groupe.

L'*Hyp. Fairmairei* n'a été rencontrée jusqu'à présent que dans la Lozère. J'en ai vu plusieurs individus dans les collections de MM. Aubé, Chevrolat, Fairmaire et Reiche. Je l'ai dédiée à notre savant collègue, le continuateur émérite du Genera de Jacquelin Duval.

37 *bis*. HYPERA DUBIA mihi.

Près de la *Fairmairei* devrait prendre place une espèce dont je n'ai vu qu'un individu mâle, provenant également de la Lozère, et qui, bien qu'en différant en beaucoup de points, pourrait fort bien n'en être qu'une variété très-remarquable. Je me contenterai d'en donner la diagnose suivante :

Ovalis, nigra, squamulis piliformibus umbrinis vestita; antennis rufo-piceis, articulo 1° funiculi 2° longiore; rostro arcuato, evidentius carinato; prothorace breviore, lateribus basi subrecto, antice angustato, rugoso-punctato, supra vix convexo, basi canaticula brevi instructo, obsolete albo-trilineato; elytris fortius punctato-striatis, interstitiis coriaceis, convexis, alternis cinereo brunneoque maculatis, sutura postice viridi-argentea.

Long. 4 mill.; larg. 2 mill.

Le rostre est sensiblement arqué, la carène est bien apparente dès la base. Le pronotum est beaucoup plus court ; il est rétréci à partir du premier tiers antérieur, tandis que dans la *Fairmairei* la partie étroite est située plus en avant ; à la base du pronotum on voit un sillon très-court, au fond duquel sont quelques poils d'un gris argenté. La ponctuation des stries est plus forte, plus profonde ; les points sont plus allongés et plus écartés, par conséquent moins nombreux. Les interstries sont plus étroits, plus bombés, la couleur est fauve brunâtre, avec les intervalles alternes des élytres variés de cendré et de brun foncé, et l'extrémité de la suture d'un vert argenté, dont l'éclat n'apparaît bien que sous un certain angle.

Les soies des interstries sont aussi plus rudes et moins nombreuses, et la strie suturale n'est pas dirigée obliquement en dehors à la base.

Collection Fairmaire.

38. HYPERA RUDICOLLIS mihi.

Oblongo-ovata ♂, ovata ♀, nigra, squamulis piliformibus griseis dense tecta; antennis rufo-piceis, articulo 1° funiculi 2° longiore; rostro me-

diocri, subarcuato, evidentius carinato ; prothorace subquadrato, supra planiusculo, inæqualiter fortiterque rugoso-punctato, obsolete cinereo-trilineato ; elytris punctato-striatis, punctis magnis, remotis, in striis impressis ; interstitiis coriaceis, subconvexis, squamositate grisea obsitis, alternis cinereis, atro fasciculatis, sutura postice squamosa.

Long. 4 1/2 à 5 1/2 mill.; larg. 2 à 3 mill.

Voisine de la *Fairmairei*, mais généralement plus petite ; a aussi quelque ressemblance avec la *Barnevillei*, dont elle a les dimensions et presque la forme ; se distingue facilement de toutes les deux par son pronotum grossièrement et fortement ponctué, raboteux, inégal, par les petites touffes de poils courts, noirâtres, dont les intervalles alternes des elytres sont parés sur un fond cendré, par la ponctuation des stries plus profonde et plus distante, par la couleur générale d'un gris un peu obscur et par la bordure d'un blanc un peu ochracé placée le long de la moitié de la partie postérieure de la suture.

Elle n'a d'ailleurs ni les soies inclinées, presque appliquées de la *Fairmairei*, ni la forme ovale écourtée de la *Barnevillei*.

La ponctuation seule du pronotum, qui n'a d'analogie avec aucune autre, suffit pour faire reconnaître cette espèce.

Habite le Portugal. Collections de MM. Aubé, Chevrolat et Reiche.

39. Hypepa sierrana Capiomont.

Ovalis, nigra, squamulis piliformibus umbrinis cinereisque variegata ; antennis rufo-piceis, articulo 1° funiculi 2° longiore ; rostro brevi, crassiusculo, subrecto, obsolete carinato ; prothorace latitudine maxima breviore, lateribus modice rotundato-ampliato, apice angustato, supra convexo, dense ruguloso-punctulato, squamulis cinereis umbrinisque variegato, lateribus infuscato, albido trilineato ; elytris ovatis, sat fortiter punctato-striatis, umbrino cintreoque squamosis ; interstitiis subconvexis, alutaceis ; alternis pallidioribus et elevatioribus, obsolete fusco-notatis.

Long. 7 1/2 mill.; larg. 4 mill.

Mas. *Ignotus.*

Tête médiocre, arrondie, peu convexe, densement pointillée, noire, à pubescence cendrée. Yeux ovales, subdéprimés, noirs. Rostre un peu épais,

une fois et demie aussi long que la tête, à peine anguleux latéralement, legèrement arqué, obtusément caréné, densément et ruguleusement pointillé, noir, garni de poils cendrés assez fournis à la base, disparaissant au sommet. Fossette interoculaire, ovale arrondie, bien marquée. Sillon nasal assez allongé, mal circonscrit.

Antennes courtes, assez épaisses, d'un rouge brunâtre, moins de deux fois aussi longues que le rostre ; les deux premiers articles du funicule obconiques, le 1er plus long que le 2e, 3-4 arrondis, 5-7 transversaux. Massue forte, ovale, acuminée, rembrunie.

Pronotum un quart plus large que long, à peine rétréci à la base, assez fortement au sommet, légèrement dilaté et arrondi latéralement, convexe, densément et ruguleusement pointillé, noir, varié de poils et d'écailles cendrés argentés et brunâtres, avec les côtés rembrunis et trois lignes longitudinales d'un blanc un peu métallique, situées au milieu et en dedans des bords lateraux. Écusson triangulaire, bien visible, d'un blanc argenté.

Élytres en ovale régulier, moins de deux fois aussi larges que le pronotum, trois fois environ aussi longues que lui, à épaules arrondies et abaissées; dilatées latéralement après celles-ci jusque vers le milieu, diminuant ensuite régulièrement de largeur et arrondies à l'extrémité ; convexes en dessus, infléchies sur les côtés, très-déclives postérieurement, à courbure antéro-postérieure très-prononcée ; striées-ponctuées de points assez rapprochés ; noires, couvertes d'une fine pubescence noire et cendrée entremêlée; intervalles presque plans, visiblemont chagrinés; les alternes plus convexes et d'une couleur plus pâle, notés en outre de quelques taches roussâtres peu apparentes; postérieurement, la suture et la marge extérieure sont d'un cendré blanchâtre.

En outre des écailles piliformes déjà décrites, les téguments offrent des soies assez nombreuses, un peu rigides, très-inclinées en arrière, et colorées comme les parties sous-jacentes.

Dessous du corps noir, à pubescence grisâtre, rare. Abdomen finement pointillé, un peu rugueux; pieds assez robustes, noirs, portant des poils grisâtres peu abondants ; cuisses en massue ; tibias presque droits, assez épais; tarses ferrugineux, leurs articles fortement dilatés ; ongles longs, robustes, très-recourbés.

Je n'ai vu qu'une femelle de cette espèce. Elle appartient à M. Kiesenwetter, qui l'a capturée dans la Sierra-Nevada.

Elle ressemble un peu à la femelle de l'*Hyp. Piochardi*, mais elle est plus grande; sa courbure antéro-postérieure est plus prononcée, son pronotum

est relativement moins large, ses élytres sont plus convexes, sa vestiture est moins foncée, etc.

40. Hypera Piochardi mihi.

Oblonga ♂, ovata ♀, nigra, squamulis piliformibus griseis dense vestita; antennis piceis, articulo 1° funiculi 2° longiore; rostro mediocri, crasso, subrecto, obsoletius carinato; prothorace latitudine maxima breviore, lateribus ampliato, apice angustato, supra convexo, subtiliter crebre punctulato, cinereo trilineato; elytris punctato-striatis, interstitiis subplanis, subtiliter coriaceis, alternis cinereo fuscoque variegatis, sutura postice sæpius cupreo-micante.

Long. 5 à 6 mill.; larg. 2 1/2 à 3 1/2 mill.

Tête assez forte, arrondie, convexe, finement pointillée, garnie de poils grisâtres. Yeux oblongs, noirs, un peu saillants. Rostre un peu plus grand que la tête, légèrement arqué, assez épais, presque anguleux sur les côtés, finement caréné, densément et ruguleusement pointillé, recouvert de poils d'un gris sombre plus serrés à la base, presque complétement dénudé au sommet. Fossette interoculaire obsolète. Sillon nasal bien marqué.

Antennes assez courtes, un peu épaisses, couleur de poix, les deux premiers articles du funicule allongés, deux fois aussi longs que larges, le 1er plus long que le 2e, les trois suivants à peine aussi longs que larges, les deux derniers transversaux; massue forte, oblongue, pubescente, d'un ferrugineux clair au sommet.

Pronotum plus court que large, plus visiblement dans la femelle, sensiblement dilaté et arrondi au milieu sur les côtés, rétréci au sommet et à la base, convexe en dessus, densément pointillé, orné près des bords latéraux et sur la ligne médiane de trois lignes de poils écailleux cendrés, les latérales un peu sinueuses intérieurement avant le sommet. Écusson visible, triangulaire, d'un gris cendré écailleux.

Élytres ovales, plus élargies dans la femelle, à peine plus larges que le pronotum à la base, environ trois fois plus longues que lui, médiocrement convexes en dessus, obtusément arrondies à l'extrémité, ponctuées-striées, avec les interstries presque plans, finement chagrinés; les alternes variés de macules cendrées et brunâtres. A la base de chacun des trois premiers intervalles alternes on voit une tache brune, en forme de triangle allongé,

qui existe également dans certaines espèces du même groupe, mais beaucoup plus apparente dans celle-ci. En outre, la suture est ordinairement bordée dans sa partie postérieure d'écailles piliformes d'un aspect un peu cuivreux.

Dessous du corps garni de poils écailleux à reflets métalliques sur les côtés. Abdomen finement chagriné. Pieds forts, variés de gris et de cendré ; cuisses en massue ; tibias épais ; tarses assez courts ; ongles couleur de poix.

Le mâle est plus petit et plus étroit que la femelle, et offre d'ailleurs les caractères sexuels communs à toutes les espèces du groupe ; mais ils sont moins tranchés, quoique faciles à constater. Il ressemble pour la forme à un petit *punctatus*.

Cette espèce a été trouvée à Faillefeu, Basses-Alpes, par feu Delarouzée et par notre jeune et zélé collègue M. Piochard de la Brûlerie, à qui je me suis fait un plaisir de la dédier.

41. HYPERA HISPANICA mihi.

Ovata, nigra, setulosa, squamulis piliformibus griseis dense tecta ; antennis piceis, articulo 1° funiculi 2° longiore ; rostro brevi, subrecto, carinato ; prothorace subcylindrico, apice angustato, in femina lateribus ampliato ; supra modice convexo, basi obsolete canaliculato, cinereo trilineato ; elytris fortius punctato-striatis, interstitiis convexis, subtiliter coriaceis, alternis cinereo fuscoque variegatis, sutura sæpius auro-micante.

Long. 4 1/2 à 7 mill. ; larg. 2 1/2 à 4 mill.

Tête assez forte, arrondie, convexe, finement pointillée, garnie de quelques poils grisâtres. Yeux oblongs, bruns, déprimés. Rostre assez court, ruguleusement pointillé, lisse sur la carène et à l'extrémité, un peu anguleux sur les côtés, recouvert de poils grisâtres plus abondants vers la base. Fossette interoculaire oblongue, bien marquée. Sillon nasal profond et arrondi au sommet.

Antennes assez épaisses, couleur de poix, les deux premiers articles deux fois aussi longs que larges, le 1er plus long que le 2e, les suivants beaucoup plus courts, moins longs que larges. Massue ovale, pubescente, d'un rouge testacé au sommet.

Pronotum presque cylindrique, aussi long que large dans le mâle, beau-

coup plus large que long dans la femelle, droit sur les côtés à la base, rétréci au sommet, légèrement convexe, un peu élargi vers le tiers antérieur dans la femelle seulement, assez fortement ponctué-rugueux, revêtu de poils écailleux d'un gris sombre, ordinairement à reflets dorés, et de soies grises, appliquées, beaucoup plus rares; orné en outre au milieu et près des bords latéraux de trois lignes d'un cendré blanchâtre, les latérales dilatées intérieurement vers le tiers antérieur, et enclosant chacune une tache oblongue de la couleur foncière. Écusson petit, triangulaire, d'un gris cendré ou métallique.

Élytres un peu plus larges que le pronotum à la base, trois fois plus longues que lui, à épaules arrondies, formant un ovale presque régulier dans le mâle, beaucoup plus élargies chez la femelle; assez fortement ponctuées-striées, avec les intervalles convexes, visiblement chagrinés; revêtues de poils écailleux, d'un gris sombre et variées sur les intervalles alternes de taches cendrées et brunâtres d'assez forte dimension, avec la suture ordinairement parée d'une bordure d'un bleu argenté, ou d'un cuivreux doré plus apparent près de l'écusson ; sur chacun des intervalles on aperçoit à la loupe deux ou trois séries de soies assez longues, micouchées, de la couleur des écailles sous-jacentes.

Dessous du corps garni d'écailles blanchâtres, le plus souvent douées d'un reflet métallique. Abdomen finement chagriné. Pieds médiocrement robustes, variés de gris et de cendré ; cuisses légèrement en massue ; tibias peu épais, les antérieurs recourbés en dedans avant l'extrémité ; tarses couleur de poix ; ongles d'un ferrugineux clair.

Caractères sexuels identiques à ceux du groupe.

Cette espèce est propre à l'Espagne. Collections Chevrolat, Reiche, Schlumberger, Marmottan, de Bonvouloir, de Marseul, Ch. Brisout, Lethierry.

Elle a beaucoup d'analogie avec la *Delarouzei ;* mais elle est plus convexe d'arrière en avant ; son pronotum est plus développé sur les côtés et la ponctuation des stries est plus espacée et plus profonde ; les soies des interstries sont aussi plus longues, plus grossières et plus rigides.

42. Hypera Delarouzei mihi.

Ovalis, nigra, squamulis piliformibus griseis dense vestita ; antennis piceis, articulo 1° funiculi 2° longiore ; rostro mediocri, subarcuato, obso-

tete carinato; prothorace latitudine maxima breviore, lateribus basi recto, antice angustato, supra planiusculo, ruguloso-punctato, cinereo trilineato; elytris punctato-striatis, interstitiis coriaceis, planis, alternis cinereo nigroque variegatis, sutura sæpius cupreo-micante.

Long. 4 à 5 mill.; larg. 2 1/2 à 3 1/2 mill.

Tête médiocre, arrondie, assez fortement pointillée, garnie de poils grisâtres peu nombreux ; yeux oblongs, déprimés, noirs. Rostre une fois et demie aussi long que la tête, peu épais, davantage dans la femelle, légèrement caréné, ruguleusement pointillé, noir, couvert de poils grisâtres plus serrés à la base, presque lisse et dénudé au sommet. Fossette interoculaire oblongue, bien marquée. Sillon nasal long, étroit et assez profond.

Antennes assez courtes, couleur de poix, avec la massue plus obscure, semblable, du reste, pour les dimensions, à celle de l'*hispanica*.

Pronotum plus court que large, droit sur les côtés à la base, rétréci en avant à partir du tiers ou du quart antérieur, peu ou point dilaté latéralement, très-peu convexe en dessus, assez fortement et ruguleusement ponctué, recouvert de poils écailleux d'un gris sombre, et orné en outre au milieu et près des bords latéraux de trois lignes de poils cendrés, les latérales un peu dilatées en dedans vers le tiers antérieur, et enclosant une tache oblongue d'un brun noir. Écusson bien visible, triangulaire, d'un gris cendré.

Élytres plus larges que le pronotum à la base, environ trois fois aussi longues que lui, un peu anguleuses aux épaules, planes sur le dos, déclives sur les côtés et vers l'extrémité ; médiocrement élargies après les épaules, diminuant de largeur après le milieu, et terminées en pointe très-obtuse ; assez fortement ponctuées-striées, avec les interstries plans, finement chagrinés ; recouvertes de poils d'un gris obscur, paraissant quelquefois métalliques sous un certain jour, et ornées sur les intervalles alternes de taches cendrées et noirâtres avec la suture ordinairement d'un blanc écailleux, ou plus rarement d'un cuivreux doré.

Dessous du corps garni de poils d'un gris cendré. Abdomen finement chagriné. Pieds médiocres, variés de gris sombre et de cendré ; cuisses en massue ; tibias assez épais ; tarses courts, couleur de poix ; ongles ferrugineux.

Les caractères sexuels sont ceux du groupe.

Elle paraît habiter une grande partie de la chaîne des Pyrénées, et surtout les Pyrénées orientales. Je l'ai dédiée à feu Delarouzée, qui un des premiers l'avait rapportée de cette partie de la France.

Collections : Reiche. Fairmaire. Ch. Brisout. de Bonvouloir. de Germiny.

L'*Hyp. Delarouzei* ressemble beaucoup à la précédente, dont elle a exactement l'aspect ; elle s'en distingue par son pronotum mieux développé latéralement, plus également et moins grossièrement ponctué, par les aspérités des interstries moins prononcées et par sa forme plus régulièrement ovale, paraissant moins comprimée latéralement.

43. Hypera lusitanica Capiomont.

Ovalis, nigra, squamulis piliformibus fuscis, aureo-micantibus, dense vestita; antennis piceis, articulo 1° funiculi 2° longiore; rostro mediocri, subrecto, carinato; prothorace subquadrato, antice angustato, inæqualiter et fortiter rugoso-punctato, lateribus lineaque media cinereis; elytris punctato-striatis, interstitiis subconvexis, alternis maculis griseis et fasciculis atris decoratis, setis vix reclinatis instructis.

Long. 5 mill.; larg. 3 mill.

L'*Hyp. lusitanica* a tout à fait l'aspect de la *Delarouzei*. Elle s'en distingue toutefois par les caractères suivants :

Le pronotum est plus étroit ; sa ponctuation est inégale, rugueuse et beaucoup plus forte ; les écailles sont plus grossières ; les lignes cendrées dont il est orné sont plus apparentes, et il présente quelques fascicules de poils, qui n'existent pas chez la *Delarouzei*.

Les soies qu'on aperçoit sur les intervalles alternes des élytres sont plus fortes, moins couchées, seulement un peu recourbées en arrière, et donnent à l'insecte un aspect un peu hérissé. En outre les taches noires de ces intervalles sont formées par des touffes de poils dressés, tandis que dans la *Delarouzei* ces taches se composent d'écailles appliquées qui ne diffèrent de celles du fond que par la couleur. Enfin la *lusitanica* est un peu plus étroite, et son pronotum est à peu près aussi long que large, même dans la femelle.

Je n'ai vu que deux individus de cette espèce : un mâle faisant partie de la collection de M. Reiche, et une femelle appartenant à M. Achille Deyrolle. Tous les deux étaient indiqués comme provenant du Portugal.

44. HYPERA OBTUSA Rosenhauer.

Breviter ovata, nigra, squamulis piliformibus, fuscis certo situ cupreo-micantibus tecta; antennis rufo-piceis, articulo 1° funiculi 2° longiore; rostro mediocri, crassiusculo, subrecto, obsolete carinato; prothorace mox intra apicem rotundato-ampliato, posterius, in femina præsertim, angustato, confertissime punctulato; linea media lateribusque cinereo-albido-squamosis; elytris breviter ovatis, convexis, mediocriter punctato-striatis, albido-fuscoque setulosis; interstitiis subconvexis, alternis elevatioribus, cinereo-fuscoque maculatis; sutura postice albido squamosa.

Long. 4 à 5 mill.; larg. 2 1/2 à 3 mill.

Tête assez grosse, convexe, arrondie, fortement pointillée, noire, à pubescence fine grise un peu obscure. Yeux médiocres, ovales, un peu saillants, bruns. Rostre un peu plus long que la tête, assez épais, subanguleux sur les côtés, presque droit, obtusément caréné, ruguleusement pointillé, garni de poils fins cendrés, assez serrés à la base, rares au sommet. Fossette interoculaire oblongue, bien marquée. Sillon nasal court, ovale, profond.

Antennes environ deux fois aussi longues que le rostre, épaisses, d'un rouge brunâtre : 1er article du funicule un peu plus long que le 2e, celui-ci deux fois à peu près aussi long que large, le 3e seulement un peu plus long que large, les suivants diminuant progressivement de longueur, les derniers lenticulaires; massue forte, ovale, d'un rouge pâle.

Pronotum un tiers plus large que long, rarement un peu plus long dans le ♂, arrondi et dilaté sur les côtés, principalement dans la ♀, assez fortement serrés au sommet, beaucoup moins à la base, surtout chez le ♂, un peu convexe en dessus, densément et ruguleusement pointillé, noir, recouvert d'écailles piliformes d'un fauve noirâtre à reflets métalliques, avec trois lignes longitudinales d'un cendré blanchâtre, situées au milieu et près des bords latéraux, les latérales un peu sinueuses au sommet. Écusson petit, triangulaire, d'un blanc argenté.

Élytres un quart plus larges que le pronotum dans le ♂, près de deux fois aussi larges que lui dans la ♀, à épaules arrondies, peu dilatées sur les côtés après celles-ci ♂, assez fortement au contraire ♀, et obtusément arrondies à l'extrémité, convexes en dessus, infléchies sur les côtés, déclives postérieurement; fortement ponctuées-striées; noires, recouvertes

de poils écailleux d'un gris noirâtre à reflets métalliques; intervalles chagrinés, subconvexes, les alternes visiblement plus larges, plus bombés, et variés de taches obscures et cendrées; base des interstries pairs de couleur cendrée métallique, celle des intervalles impairs rembrunie; suture postérieurement d'un cendré argenté.

Dessous du corps rugueusement ponctué sur les parties du thorax, très-densément et finement chagriné sur l'abdomen, à pubescence fine, soyeuse, d'un gris obscur. Pieds courts, robustes, garnis de poils cendrés; cuisses fortement en massue, noir de poix ainsi que les tibias, qui sont assez épais; tarses longs, bien dilatés, d'un ferrugineux clair; ongles de la même couleur.

En dessus, les téguments sont munis de petites soies raides, inclinées en arrière, visibles seulement à la loupe et de profil.

Le mâle est plus étroit et plus parallèle que la femelle. Il prend d'ailleurs tous les caractères sexuels qu'on rencontre chez les espèces voisines.

L'*Hyp. obtusa* a une certaine ressemblance avec la *Piochardi* Capiomont; mais elle est plus écourtée, plus large, plus obèse; le pronotum est presque aussi large que les élytres dans le ♂, et beaucoup plus arrondi sur les côtés: dans ce sexe, la 6ᵉ strie des élytres n'est pas sinueuse intérieurement derrière l'épaule, et la ♀ est plus ventrue postérieurement que celle de la *Piochardi*.

Elle habite l'Espagne et le midi de la France. Andalousie (Rosenhauer, Chevrolat). Pyrénées orientales (vom Bruck).

45. Hypera montivaga Capiomont.

Breviter ovata, nigra, squamulis piliformibus umbrinis, certo situ cupreo-micantibus, tecta; antennis ferrugineis, articulo 1° funiculi 2° longiore; rostro crassiusculo, subcylindrico, ruguloso-punctulato, vix carinato, nigro; prothorace latitudine maxima breviore, lateribus valde rotundato-ampliato, supra modice convexo, dense punctulato, squamulis umbrinis cervinisque variegato, obscure pallido-trilineato; elytris breviter ovatis, convexis, fortiter punctato-striatis; interstitiis subplanis, sutura postice limboque externo, albicantibus; interstitiis alternis maculis

fuscis cinereisque, vix conspicuis, vage notatis; pedibus ferrugineis, femoribus infuscatis.

Long. 5 mill.; larg. 3 mill.

Brièvement ovale, couverte de poils écailleux de couleur fauve à reflets métalliques.

Tête assez forte, arrondie, convexe, densément et ruguleusement pointillée, noire, à pubescence fauve. Yeux ovales, déprimés, noirs. Rostre un peu épais, un peu plus long que la tête, presque cylindrique, légèrement arqué, très-densément et rugueusement ponctué, noir, garni d'une pubescence fauve assez serrée à la base, disparaissant au sommet; une légère carène brillante interrompue au milieu. Fossette interoculaire, ovale, assez profonde. Sillon nasal oblong, bien marqué.

Antennes moins de deux fois aussi larges que le rostre, assez épaisses, ferrugineuses; les deux premiers articles du funicule allongés, le 2e plus court que le 1er, le 3e trois fois plus court que le second, à peine aussi long que large, les suivants diminuant successivement de longueur, les derniers transversaux. Massue forte, ovale, acuminée, plus claire à l'extrémité.

Pronotum un quart plus court que large, rétréci à la base et au sommet, fortement dilaté et arrondi sur les côtés, peu convexe en dessus, très-densément pointillé, noir, revêtu d'une pubescence fauve à reflets métalliques, avec trois lignes blanchâtres peu apparentes, situées au milieu et près des bords latéraux. Écusson petit, triangulaire, à pubescence cendrée.

Élytres courtement ovales, moins de deux fois aussi larges que le pronotum, deux fois et demie aussi longues que lui, à peine un quart plus longues que larges, à épaules arrondies; assez fortement dilatées sur les côtés après celles-ci, diminuant de largeur après le milieu, et terminées en s'arrondissant; convexes en dessus, fortement ponctuées-striées, noir de poix, recouvertes d'écailles piliformes fauves à reflets métalliques, avec la partie postérieure de la suture et la marge extérieure d'un cendré blanchâtre; intervalles légèrement convexes, chagrinées; les alternes marqués de quelques taches brunes et cendrées, très-peu apparentes.

Dessous du corps noir, garni d'écailles d'un cendré argenté, maculé de brun au milieu de l'abdomen, qui est très-finement pointillé. Pieds robustes, courts, à pubescence grise, obscure; cuisses en massue, brunâtres, avec un anneau cendré avant l'extrémité; tibias assez épais, ferrugineux; tarses et ongles de la même couleur, les premiers fortement dilatés.

Le dessus du corps présente quelques soies courtes inclinées en arrière, noires ou blanchâtres, selon la couleur correspondante des parties sous-jacentes.

Je n'ai vu que deux individus femelles de cette espèce. Ils m'ont été communiqués par M. Kraatz et proviennent de la Sierra-Nevada. Le mâle doit avoir toutes les particularités sexuelles qu'on rencontre chez les espèces voisines.

Facile à distinguer de toutes les précédentes par son pronotum presque orbiculaire.

46. Hypera Perrisi Capiomont.

Breviter ovata, nigra, setulosa, nigro cinereoque variegata; antennis rufo-piceis, articulo 1° funiculi 2° longiore; rostro longiore, crassiusculo, lateribus subangulato, fere recto, dense punctulato; prothorace latitudine maxima, in mare vix, in femina sensim breviore, lateribus retundato, vix ampliato, apice angustato, supra fere plano, dense ruguloso-punctulato, nigro-squamoso, cinereo-variegato; elytris ovatis, valde punctato-striatis, interstitiis convexis, alutaceis, fusco-squamosis, seriatim setulosis, fasciculis atris et cinereis variegatis, pedibus piceis.

Long. 4 à 5 1/2 mill.; larg. 2 à 3 mill.

Courtement ovale, noir, varié d'écailles et de poils écailleux noirs et cendrés.

Tête assez forte, convexe, finement pointillée, à pubescence grise, obscure; yeux un peu arrondis, noirs, légèrement proéminents. Rostre presque de la longueur du pronotum, un peu épais, presque droit, subanguleux sur les côtés, caréné au milieu, densément et régulièrement pointillé, noir, garni d'une pubescence grise, assez serrée à la base, très-rare au sommet. Fossette interoculaire oblongue, superficielle. Sillon nasal, court, ovale, assez bien marqué.

Antennes insérées vers le sommet du rostre, atteignant à peu près à la moitié du pronotum, un peu épaisses, d'un brun rougeâtre, 1er article du funicule au moins un tiers plus long que le 2e, celui-ci une fois et demie aussi long que large, deux fois plus long que le 3e; les suivants très-courts, transversaux; massue forte, ovale, pubescente, un peu rembrunie.

Pronotum à peu près aussi large que long dans le mâle, presqu'un tiers plus large que long dans la femelle, légèrement arrondi sur les côtés,

seulement un peu plus étroit à la base qu'au milieu, fortement rétréci en avant, peu convexe en dessus, densément ponctué-rugueux, noir, varié de poils et d'écailles cendrés et noirâtres. Écusson assez grand, triangulaire, d'un vert argenté.

Élytres une fois et demie aussi larges que le pronotum, deux fois et demie aussi longues que lui, à épaules arrondies; un peu dilatées latéralement après celles-ci, diminuant de largeur après le milieu, et obtusément arrondies à l'extrémité; fortement ponctuées-striées, noires, recouvertes d'écailles d'un brun noirâtre avec les intervalles convexes, visiblement chagrinés, variés de touffes de poils noirs et cendrés et présentant chacun deux ou trois séries de soies visibles à la loupe, inclinées en arrière, assez grossières, claires ou foncées selon la couleur correspondante des écailles sous-jacentes.

Dessous du corps brun de poix, garni d'écailles grisâtres à reflets cuivreux; abdomen finement chagriné. Pieds courts, assez robustes, variés de gris et de brun; cuisses en massue; tibias un peu épais; ongles et tarses allongés, ceux-ci dilatés assez fortement.

La femelle est un tiers plus forte que le mâle et beaucoup plus développée latéralement que lui; les autres caractères sexuels sont ceux du groupe.

L'*Hyp. Perrisi* est facile à distinguer de toutes les espèces voisines par sa petite taille, son pronotum visiblement arrondi sur les côtés et la grandeur de son écusson. Ces écailles, comparées à sa taille, surpassent, ou au moins égalent en dimension, celles des plus grandes espèces.

J'ai dédié cette *Hypera* à notre éminent collègue M. Ed. Perris, dont les belles recherches sur les mœurs et la vie évolutive des insectes du Pin maritime seront à jamais un sujet d'admiration pour tous les entomologistes. Je l'ai vue dans sa collection et dans celles de MM. Reiche, Lethierry et Marmottan.

Elle provient de l'Espagne (Escurial et Andalousie).

47. HYPERA CIRCUMVAGA Bohemann in Schönherr.

Suborata, nigra, squamulis fusco-griseis, certo situ aureo-micantibus dense tecta; rostro breviore, subtricarinato; antennis piceis, articulo 1° funiculi 2° paulo longiore; thorace utrinque rotundato-ampliato, lateri-

bus lineaque dorsali, angusta, cinereo squamosis; elytris punctato-striatis, lateribus dilutius squamosis, interstitiis alternis convexis, fusco cinereoque maculatis.

Long. 6 à 9 mill.; larg. 1/2 à 4 1/2 mill.

Boheman in Schönherr, t. II, p. 367.

Var. β. *Major, rude-squamosa, elytris latioribus, ad suturam magis depressis, interstitiis alternis elevatioribus* (*Hip. mauritanica* Capiomont).

Tête arrondie, convexe, densément ponctuée, recouverte de poils squamiformes grisâtres ; front rugueux. Rostre court, épais, fortement ponctué, subtricaréné, la carène médiane plus évidente, garni de poils gris, plus serrés à la base, dénudé au sommet. Fossette interoculaire oblongue, assez prononcée. Sillon nasal court, profond.

Antennes d'un ferrugineux plus ou moins obscur, assez minces, légèrement pubescentes; deux premiers articles du funicule allongés, le 1er un peu plus grand que le 2e, les suivants obconiques, le 3e moitié moins long que le 2e, les derniers encore plus courts. Massue brune, grande, ovale-oblongue.

Pronotum plus large que long, même chez les mâles; resserré à la base et au sommet, fortement et régulièrement arrondi sur les cotés, densément ponctué sur le disque, à peine convexe, un peu redressé latéralement vers la base ; revêtu de squamules fauves ou cendrées variées de mouchetures plus sombres; orné, en outre, au milieu et près des bords latéraux de trois bandes d'écailles de couleur claire, celle du milieu étroite, et le plus souvent à reflet métallique. Écusson petit, triangulaire, d'un blanc plus ou moins brillant.

Élytres plus larges que le pronotum à la base, environ trois fois aussi longues que lui, à épaules nullement saillantes, régulièrement dilatées et arrondies sur les côtés, diminuant progressivement de largeur après le milieu et obtusément arrondies à l'extrémité; très-peu convexes, déclives postérieurement, ordinairement déprimées le long de la suture; médiocrement ponctuées-striées, avec les interstries très-finement chagrinés, les alternes visiblement subcostiformes; densément revêtues d'écailles fauves ou grisâtres à reflet métallique, d'une nuance plus claire près des bords latéraux: variées, en outre, sur les intervalles alternes de macules brunes et d'un gris blanchâtre, parfois peu évidentes.

Dessous du corps garni d'écailles de la couleur foncière, avec quelques

mouchetures brunes épaisses. Dernier segment du ventre de la femelle plus obscur. Abdomen finement chagriné, couleur de poix.

Pieds grands, assez forts, bruns, couverts d'écailles plus brillantes que celles de l'abdomen. Cuisses mutiques, en massue; tibias et tarses assez allongés, ongles grands, fortement recourbés.

Le mâle est plus petit et plus étroit que la femelle. Il a les pieds plus longs, les tibias antérieurs plus sinueux en dedans avant l'extrémité; les articles des tarses plus allongés; les intervalles alternes des élytres plus relevés en côte et l'abdomen présente sur la ligne médiane une dépression longitudinale, peu sensible sur les premiers arceaux, toujours très-manifeste sur le dernier.

La variété *mauritanica* est beaucoup plus développée dans toutes ses parties. Les écailles de la vestiture sont plus grossières, moins soyeuses et présentent des variations de couleur qu'on ne rencontre pas dans le type. Sa forme générale est plus cylindrique, moins ovale; elle est moins convexe. Le pronotum et les élytres sont plus plans en dessus; la suture est plus déprimée. Les points des stries sont plus forts, plus profonds; les interstries sont plus visiblement chagrinés, les alternes fortement bombés. Enfin les élytres n'offrent pas sur les côtés et vers l'extrémité de la suture cette teinte plus claire qu'on remarque dans le type.

Elle habite le nord de l'Afrique depuis Tanger jusqu'à Tunis.

Le type n'est pas rare en Algérie; on le trouve aussi en Grèce, en Sicile et même dans le midi de la France.

C'est le *Ph. turgidus* de Dejean.

J'ai vu dans les cartons de MM. Chevrolat et Deyrolle, et j'ai pris moi-même autrefois en Algérie des *Hypera* femelles, de grande taille, appartenant à une espèce très-voisine de la *crinita*. Chez ces individus le pronotum et les élytres sont très-convexes, le premier fortement arrondi et dilaté sur les côtés, recouvert d'écailles piliformes appliquées, bien plus longues que dans tous les vrais *crinita*; d'autre part, les soies dressées sont au contraire plus courtes et moins grossières; le rostre est également plus allongé.

Ces caractères sont très-saillants et sembleraient suffisants pour légitimer la création d'une espèce qui, déjà, avait été distinguée par M. Chevrolat, et à laquelle il avait donné, dans sa collection, le nom de *guttipes*. N'ayant pas vu de mâles de cette dernière, je ne puis me prononcer sur la

validité de l'espèce, attendu qu'elle pourrait fort bien n'être qu'une forme exagérée de la suivante.

Je vais toutefois en donner la diagnose, qui avec ce que je viens de dire suffira, je crois, pour la faire reconnaître.

48. Hypera guttipes Chevrolat in museo.

Ovata, nigra, tenuiter setosa, squamulis griseis dense tecta, brunneo cinereoque variegata; antennis rufo-piceis, articulo 1° funiculi 2° longiore; rostro longiore, subrecto, crassiusculo, medio carinato; prothorace latitudine maxima breviore, convexiore, lateribus valde rotundato-ampliato, antrorsum deflexo, squamulis piliformibus elongatis depressisque undique vestito; elytris ovalibus, convexioribus, punctato-striatis, interstitiis convexis, alternis paulo latioribus et elevatioribus, squamulis albidioribus tectis, maculisque nigro-pilosis remote notatis.

Long. 7 à 8 mill.; larg. 4 mill.

Hab. Alger.

Cette *Hypera* a quelque ressemblance avec les petits individus de la *circumvaga*. Elle s'en distingue par son corps plus court, plus bombé d'arrière en avant, par son pronotum relativement plus large, moins régulièrement arrondi sur les côtes, par les intervalles alternes des élytres marqués de taches noires et blanches plus apparentes et mieux limitées, par son revêtement moins écailleux, plus piliforme, par son écusson un tiers plus grand, etc.

49. Hypera Chevrolati mihi.

Oblonga ♂, oblongo-ovata ♀, setosa, nigra, squamulis griseis vel fuscis undique tecta; antennis piceis, articulo 1° funiculi 2° longiore; fronte planata, oculis sæpius prominulis; rostro crassiusculo, arcuato, vix carinato; prothorace latitudine maxima in mare vix, in femina sensim breviore, basi apiceque truncato, lateribus antrorsum rotundato-ampliato, supra convexo, griseo nigroque variegato, linea media subargentea ornato; elytris ovalibus, parum convexis, sat fortiter punctato-striatis; interstiti-

liis convexis, alternis paulo latioribus et elevatioribus, squamulis cinereo-albidis tectis, maculis nigro-pilosis sparsim notatis.

Long. 6 à 8 mill.; larg. 2 à 4 mill.

Ph. ocularis Capiomont in museo.

Ressemble extrêmement par le dessin et la couleur du revêtement et par la grandeur des soies et des écailles à la *crinita*, s'en distingue par sa taille, sa forme plus allongée, par la longueur et la ténuité des antennes, par la forme et la ponctuation du pronotum, par la saillie des yeux, etc.

Tête moyenne, peu convexe, densément et ruguleusement pointillée, noire, recouverte de poils d'un gris cendré; front plan; yeux bruns, ovales, saillants. Rostre relativement moins épais et moins anguleux sur les côtés que celui de la *crinita*, subcaréné, arqué, ruguleusement pointillé, noir, garni de poils grisâtres plus denses vers la base, presque lisse et dénudé au sommet. Fossette interoculaire ovale, bien marquée. Sillon nasal court, large, profond surtout vers l'extrémité.

Antennes d'un rouge ferrugineux, plus minces et plus allongées que celles de la *crinita*; 1er article du funicule un quart plus long que le 2e, celui-ci près de trois fois aussi long que le 3e, qui est à peine aussi long que large; les suivants sont beaucoup plus courts, le dernier lenticulaire. Massue grande, ovale allongée, finement pubescente et rembrunie.

Pronotum visiblement plus court que large, surtout dans la femelle, rétréci au sommet et à la base, un peu brusquement au sommet, assez fortement dilaté et arrondi latéralement, sa plus grande largeur se trouvant vers le 1er tiers antérieur, tandis que dans la *crinita* elle est au milieu; convexe en dessus, ruguleusement pointillée, plus fortement que dans la *crinita*, revêtu d'écailles brunes et grises entremêlées, avec trois lignes longitudinales cendrées situées au milieu et près des bords latéraux, celle du milieu seulement bien marquée et le plus souvent d'un vert argenté. Écusson de cette dernière couleur, en triangle à peu près équilatéral.

Élytres un peu plus larges que le pronotum à la base, environ trois fois aussi longues que lui, à épaules un peu senties quoique arrondies; augmentant de largeur après celles-ci jusqu'au milieu, où elles ont une fois et demie la largeur du pronotum, rétrécies ensuite progressivement et terminées en pointe obtusément arrondie; peu convexes en avant, assez fortement en arrière; assez grossièrement ponctuées-striées, surtout dans le mâle; intervalles finement chagrinés, les alternes un peu plus larges et plus bombés, ordinairement d'une couleur cendrée pâle avec quelques taches noirâtres, épaisses, formées par des touffes de poils très-courts, vi-

sibles seulement à une forte loupe. Sur les 3e et 5e intervalles il existe à la base une tache noire plus foncée que les autres.

Dessous du corps noir, à pubescence d'un gris sombre variée de brunâtre. Abdomen finement chagriné. Pieds robustes, d'un brun plus ou moins clair, très-pubescents, à poils gris et noirâtres entremêlés; cuisses en massue; tibias épais, les antérieurs sinueux intérieurement avant l'extrémité; tarses fortement dilatés; ongles ferrugineux.

Toutes les parties du corps sont munies de soies tout à fait semblables à celles qu'on observe chez la *crinita*.

Le mâle est beaucoup plus étroit que la femelle; il a une forme plus gracieuse que celle de la *crinita*, et présente d'ailleurs des différences sexuelles semblables.

J'avais désigné cette espèce, dans ma collection, sous le nom d'*ocularis* à cause de la proéminence de ses yeux; mais j'ai changé cette dénomination en celle de *Chevrolati*, notre vénéré collègue ayant tous les droits possibles à voir figurer son nom avec honneur dans la monographie d'un genre de Curculionites.

Elle habite la province d'Alger et celle de Constantine, en Algérie.

50. Hypera Deyrollei mihi.

Ovata, nigra, albido fuscoque setosa, squamulis piliformibus cinereis et fuscis variegata; antennis piceis, articulo 1° funiculi 2° paulo longiore; rostro mediocri, arcuato, carinato; prothorace latitudine maxima breviore, lateribus rotundato-ampliato, supra convexo, fusco squamoso et albido-trilineato; elytris ovalibus, convexis, sat fortiter punctato-striatis, interstitiis convexis, subtiliter coriaceis, alternis punctis infuscatis sparsim notatis, sutura postice ochraceo-squamosa.

Long. 8 mill.; larg. 4 mill.

Ovale, noire, revêtue d'écailles piliformes grisâtres, variées de brun clair, avec le pronotum fauve, linéé longitudinalement de blanc au milieu et près des bords latéraux, et en outre quelques taches ponctiformes brunâtres sur les intervalles alternes des élytres.

Tête assez forte, arrondie, finement et densément pointillée, à pubescence brune un peu roussatre sur le sommet, blanchâtre sur le front. Yeux un peu convexes, oblongs, noirs. Rostre médiocrement allongé, peu

épais, arqué, finement caréné, densément pointillé, garni de poils grisâtres plus serrés à la base, dénudé et presque lisse au sommet. Fossette interoculaire oblongue, peu appréciable. Sillon nasal assez long, comme séparé en deux sillons par la continuation de la carène.

Antennes atteignant à la moitié du pronotum, couleur de poix; premier article du funicule un peu plus grand que le 2e, le 3e moins long que large et trois fois moins long que le 2e, les autres encore plus courts; massue grande, ovale acuminée, pubescente.

Pronotum évidemment plus court que large, assez fortement et régulièrement arrondi sur les côtés, peu rétréci à la base, un peu plus au sommet, assez convexe, très-densément et finement pointillé, noir, revêtu d'écailles piliformes roussâtres, et marqué au milieu et près des bords latéraux de trois lignes longitudinales blanchâtres, les latérales un peu sinueuses intérieurement. Écusson très-petit, triangulaire, à pubescence cendrée.

Élytres ovales, deux fois aussi larges que le pronotum, près de trois fois aussi longues que lui, à épaules bien marquées, quoique un peu arrondies; très-peu élargies après celles-ci, diminuant de largeur après le milieu et terminées en s'arrondissant; assez fortement ponctuées-striées, et assez convexes postérieurement, un peu aplaties en avant; intervalles convexes, finement chagrinés, les alternes d'une teinte plus pâle et notés en outre de quelques taches ponctiformes roussâtres, formées par des touffes de poils courts, visibles à la loupe. Postérieurement, la suture est d'un blanc ochracé un peu nacré.

Dessous du corps et pieds d'un noir de poix, garnis de poils roussâtres variés de cendré; abdomen pointillé, plus fortement sur les côtés; pieds assez robustes; cuisses en massue; tibias épais, les antérieurs sinueux intérieurement avant l'extrémité; tarses assez longs, dilatés, d'un ferrugineux obscur.

Tout l'insecte est revêtu de soies assez longues, un peu recourbées en arrière, roussâtres ou blanchâtres selon que les écailles sous-jacentes sont de couleur claire ou foncée. Sur les élytres ces soies sont placées sur un seul rang au milieu de chaque intervalle; mais de chaque côté de ce rang principal il existe une rangée secondaire de soies plus fines et beaucoup plus courtes, visibles seulement à une très-forte loupe.

Je n'ai vu qu'une femelle de cette remarquable espèce; elle appartenait à Ach. Deyrolle, à qui je me suis fait un devoir de la dédier, pour reconnaître autant que je le pouvais l'extrême obligeance avec laquelle il a bien voulu me communiquer les nombreux *Phytonomus* de sa collection.

Du Portugal.

51. Hypera tumida (Dejean, inédit) Capiomont.

Breviter ovata, nigra, setulosa, squamulis obcure griseis dense vestita, antennis rufo-piceis, articulo 1° funiculi 2° longiore; rostro crassiusculo, arcuato, lateribus subangulato, obsolete tricarinato; prothorace latitudine media sensim breviore, lateribus basi recto, haud ampliato, antrorsum angustato, grisco-squamoso, obsolete pallido trilineato; elytris breviter ovatis, subrotundatis, modice convexis, sat fortiter punctato-striatis interstitiis planis, subtiliter alutaceis, grisco-squamosis, alternis elevatioribus et pallidioribus, maculis fuscis remote notatis; mesosterno angustiore subparallelo.

Long. 7 mill.; larg. 4 mill.

Hyp. tumida Dejean in museo.

Courtement ovale, noire, couverte de squamules d'un gris obscur, et en outre de soies courtes, assez serrées, d'un blanc grisâtre.

Tête assez forte, arrondie, convexe, densément pointillée, noire, à pubescence grisâtre ; yeux grands, ovales, noirs, un peu saillants ; rostre assez épais, arqué, un peu moins long que le pronotum, offrant en dessus trois carènes peu marquées ; rugueusement pointillé, noir, garni d'une pubescence grisâtre, qui disparaît au sommet, où il est presque imponctué. Fossette interoculaire oblongue, bien visible. Sillon nasal ovale-oblong, assez profond.

Antennes environ deux fois aussi longues que le rostre, d'un rouge obscur avec la massue plus claire à l'extrémité ; les deux premiers articles du funicule allongés, le 1er plus long et plus renflé au sommet que le 2e, le 3e presque trois fois plus court que le précédent, à peine aussi long que large, les suivants diminuant progressivement de longueur, les derniers transversaux. Massue forte, ovale, peu acuminée.

Pronotum environ moitié plus large que long, droit sur les côtés depuis la base jusque vers le 1er tiers antérieur, rétréci ensuite et comme marginée au sommet, peu convexe en dessus, densément et ruguleusement pointillé, noir, couvert de squamules grisâtres, avec trois lignes obsolètes blanchâtres, situées au milieu et près des bords latéraux. Écusson assez grand, triangulaire, à squamosité grise.

Élytres en ovale court, une fois et demie aussi larges que le pronotum, environ trois fois aussi longues que lui, leur longueur dépassant à peine

leur largeur ; à épaules un peu accusées ; très-arrondies latéralement ; diminuant de largeur après le milieu, presque demi-circulaires postérieurement, peu convexes en avant, plus fortement en arrière, assez fortement ponctuées-striées ; noires, revêtues de squamules grisâtres très-serrées ; interstries plans, visiblement chagrinés, les alternes un peu bombés, d'une teinte plus pâle, surtout le sutural, et notés de quelques taches ponctiformes, roussâtres, peu apparentes ; tout le corps est pourvu en dessus de petites soies blanchâtres, inclinées en arrière, bien visibles à la loupe.

Dessous du corps noir, finement chagriné, couvert de squamules grisâtres ; pieds robustes, courts, noirs, à pubescence grise, peu serrée ; cuisses en massue ; tibias assez épais ; tarses fortement dilatés, roussâtres ; ongles grands, plus obscurs.

Saillie mésosternale médiocrement large, à côtés presque parallèles, et comme tronquée à l'extrémité postérieure.

A en juger par la forme de son abdomen et de ses pieds, l'individu que j'ai vu est une femelle. Il appartient à M. de la Ferté et fait partie de l'ancienne collection Dejean, où il portait le nom de *tumida*, que je lui ai conservé.

Cette *Hypera* est facile à distinguer de toutes les espèces voisines par la forme de son pronotum et celle de sa saillie mésosternale.

Espagne.

52. HYPERA CRINITA (Dejean) Schönherr.

Subovata, nigra, setosa, grisco-squamosa ; antennis pedibusque rufo-piceis; articulo 1° funiculi 2° paulo longiore ; rostro brevi, subarcuato, crassiusculo, lateribus subincrassato ; prothorace latitudine maxima, in mare vix, in femina sensim breviore, lateribus rotundato, supra convexo, obsolete cinereo-trilineato ; elytris ovalibus, sat fortiter punctato-striatis; interstitiis convexis, alternis latioribus et elevatioribus ; squamulis albidioribus tectis, sparsimque punctis fusco vel nigro-pilosis notatis.

Long. 3 1/2 à 8 mill.; larg. ♂ 2 mill., ♀ 3 à 3 1/2 mill.

Ph. crinitus Dejean, Catalogue.

Ph. — Bohemann in Schönherr, t. II, p. 403.

Ph. visnagæ Olivier.

Ph. socialis Bohemann in Schönherr, t. VI, p. 364.

Ovale, noire, revêtue d'écailles grisâtres variées de brun noirâtre et de blanc argenté; hérissée en outre de soies longues, assez fortes, un peu inclinées en arrière, dont la nuance est semblable à celle des écailles sous-jacentes.

Tête petite, convexe, noire, pointillée, à pubescence grisâtre. Yeux oblongs, déprimés, bruns. Rostre un peu plus long que la tête, assez épais, arqué, anguleux sur les côtés, muni d'une carène courte; noir de poix, pointillé, garni de poils gris, souvent d'un blanc argenté sur la ligne médiane, plus serrés à la base; presque lisse et dénudé au sommet. Fossette interoculaire profonde, ponctiforme. Sillon nasal ovale, assez large, à bords un peu relevés.

Antennes atteignant la moitié de la longueur du pronotum, un peu épaisses, d'un rouge plus ou moins clair; 1er article du funicule visiblement plus long que le 2e, dont la longueur égale au moins deux fois la largeur, les suivants plus courts que larges, les derniers transversaux. Massue ovale oblongue, acuminée, pubescente, souvent rembrunie.

Pronotum à peu près aussi long que large dans le mâle, évidemment plus court dans la femelle, rétréci à la base et au sommet, régulièrement dilaté et arrondi sur les côtés, plus fortement dans la femelle; légèrement convexe en dessus, très-densément et finement pointillé, couvert d'une pubescence écailleuse d'un gris plus ou moins varié de brun noirâtre, avec trois lignes longitudinales blanchâtres, situées au milieu et près des bords latéraux, celle du milieu seule bien marquée et ordinairement d'un vert argenté ou d'un blanc nacré. Écusson petit, ponctiforme, d'un blanc argenté.

Élytres ovales, un peu plus larges que le pronotum à la base, environ trois fois aussi longues que lui, à épaules un peu proéminentes, plus ou moins élargies latéralement selon le sexe, peu dans le mâle, assez fortement dans la femelle; diminuant de largeur après le milieu et obtusément arrondies à l'extrémité; peu convexes en dessus, assez fortement ponctuées-striées, à points plus écartés dans les mâles; intervalles subconvexes très-finement chagrinés, les alternes ordinairement d'une teinte plus pâle et notés de quelques macules brunâtres assez écartées, formées par des poils très-courts, un peu cotonneux; postérieurement la suture est d'un blanc nacré. Sur chacun des intervalles se trouve une série de soies longues, grossières, hérissées, un peu recourbées en arrière, de la couleur des écailles sous-jacentes. Le rostre, le pronotum et les pieds présentent des soies analogues, mais moins longues et moins grossières.

Dessous du corps revêtu d'une pubescence grisâtre; abdomen très-finement chagriné. Pieds robustes, ordinairement variés de brun et de cen

dré, avec un anneau de cette dernière couleur un peu avant l'extrémité des cuisses qui sont en massue; tibias assez épais, fortement sinueux en dedans avant le sommet; tarses et ongles d'un ferrugineux clair.

Le mâle est d'un tiers plus petit et plus étroit que la femelle; il a le pronotum à peu près aussi long que large; les antennes un peu plus allongées; les élytres moins dilatées latéralement, plus fortement et plus grossièrement ponctuées-striées, avec les intervalles plus étroits et plus saillants; le dernier segment de l'abdomen plus grand que celui de l'autre sexe, les deux précédents au contraire plus courts et relevés transversalement en côte; les tibias antérieurs plus allongés, plus grêles et plus fortement sinueux intérieurement avant l'extrémité.

Cette espèce varie considérablement par la taille, la couleur et même, jusqu'à un certain point, par la forme. On trouve des individus très-développés comme le type de Schönherr, qui est une femelle, et même beaucoup plus grands, au point d'atteindre 7 et 8 mill. de longueur, et de petits mâles qui n'ont pas plus de 3 à 3 1/2 mill.; la longueur et la largeur du pronotum sont aussi fort variables selon les individus, ainsi que le nombre et la longueur des soies, qui sont toujours plus développées chez les mâles.

La couleur des écailles prend toutes les nuances depuis le gris blanchâtre jusqu'au gris noirâtre; parfois elles sont plus ou moins brunes avec un reflet cuivreux, et d'autres fois elles ont une teinte ochracée; c'est à cette dernière variété qu'il faut rapporter le *Ph. visnagæ* d'Olivier (1), chez lequel le dessin des élytres est ordinairement très-complet et bien distinct.

Quant au *Ph. socialis* Helfer (Bohem. in Sch.), dont j'ai eu les types ♂ et ♀ sous les yeux, je ne puis le considérer que comme une variété de la *crinita*. Le mâle est même exactement semblable aux individus mâles de

(1) J'ai inutilement cherché l'origine de ce nom de *visnagæ* dans les ouvrages d'Olivier; je l'ai rapporté en synonymie à l'*Hyp. crinita*, parce que l'insecte qui porte le nom de *visnagæ* dans les cartons de M. Chevrolat, possesseur de la collection d'Olivier, est une variété de la *crinita;* mais je serais porté à croire qu'il doit plutôt être appliqué à mon *Ph. Grandini*, parce que celui-ci est très-voisin du *Ph. fasciculatus* Herbst, qui, comme chacun sait, vit sur les différentes espèces d'Ombellifères du genre *Daucus*, et qu'il est assez rationnel de penser qu'il doit avoir un genre de vie analogue à celui de ce dernier; or, le *Ph. Grandini* paraît avoir été pris en Algérie sur l'*Ammi visnaga*, plante assez commune dans le nord de l'Afrique et appartenant, comme les *Daucus*, à la grande famille des Ombellifères.

cette dernière espèce originaires de France. La femelle est un peu plus petite que la femelle de la *crinita* prise pour type par Schönherr; son pronotum est un peu plus transversal, et sa couleur est d'un fauve clair à reflets cuivreux; mais j'ai dit plus haut ce que je pensais des variations de taille, de forme et de couleur; quant aux soies qui paraissent un peu plus longues et d'une nuance plus obscure, il ne me paraît pas rationnel de les regarder comme des caractères de nature à motiver la création d'une espèce, attendu que les soies sont plus ou moins longues selon les individus, et que leur couleur étant empruntée à la couleur foncière, elles sont naturellement plus pâles chez les individus, moins colorés, et *vice versa*. Si on voulait s'arrêter à toutes les dissemblances de ce genre que présente la *crinita*, le nombre des espèces qu'on créerait à ses dépens s'élèverait à plus de dix. D'ailleurs, j'ai pu, à l'aide des nombreux exemplaires de la *crinita* que j'ai eus sous les yeux (plus de 300), constater tous les passages de celui-ci à la *socialis*. J'ai donc été amené forcément à rayer cette dernière du nombre des espèces bien caractérisées.

J'ai dû agir de même à l'égard du *Ph. scapularis* Chevrolat, qui n'est qu'un mâle de la *crinita*, un peu frotté, et chez lequel, de toutes les taches blanchâtres des élytres, on ne distingue bien clairement que celle de l'épaule.

L'*Hyp. crinita* habite toutes les contrées qui avoisinent la mer Méditerranée. Les exemplaires provenant de l'Algérie ont le plus souvent une taille plus considérable que ceux du midi de l'Europe. En Égypte, elle paraît être remplacée par l'*Hyp. hispidula* Sch., qui est bien distincte.

53. Hypera perplexa Dejean in museo.

Breviter ovata, nigra, setis erectis, squamulisque cinereis et fuscis tecta; antennis ferrugineis, articulo 1° funiculi 2° sensim longiore; rostro longiore, sat tenui, evidentius arcuato et carinato; prothorace subquadrato, lateribus vix rotundato, subconvexo, obsolete cinereo trilineato; elytris latioribus, brevioribus, squamis fusco-griseis certo situ cupreo-micantibus tectis, interstitiis coriaceis, alternatim latioribus, convexioribus et albidioribus, fasciculis brunneis sparsim variegatis, mesosterno angustiore.

Long. 3 1/2 mill.; larg. 2 mill.

Phyt. perplexus Dejean in museo.

Ressemble par la forme du pronotum à l'*Hyp. hispidula* Sch.; mais il s'en distingue facilement par ses soies plus grossières, droites, nullement tomenteuses; par sa forme plus élargie, plus courtement ovale; par l'ampleur de ses écailles, qui paraissent plus rudes et non soyeuses; par la couleur de ses téguments, etc.

Tête petite, convexe, très-finement pointillée, brunâtre, à pubescence d'un gris blanchâtre. Yeux grands, ovales, subdéprimés, bruns. Rostre plus long et plus mince que dans le *Ph. hispidulus*, visiblement arqué, très-finement pointillé, muni d'une carène fine, saillante; d'un ferrugineux plus ou moins sombre, garni d'une pubescence grisâtre, qui disparaît presque complétement à l'extrémité. Fossette interoculaire oblongue, assez profonde. Sillon nasal court, assez bien marqué.

Antennes atteignant au moins à la moitié du pronotum, ferrugineuses et finement pubescentes; les deux premiers articles du funicule allongés; le 1er sensiblement plus long que le 2e, le 3e presque cylindrique, aussi large que long, les suivants encore plus courts, transversaux. Massue grande, ovale oblongue, acuminée, quelquefois un peu rembrunie.

Pronotum presque carré, à peu près aussi long que large dans le mâle, visiblement plus court dans la femelle, pas plus étroit au sommet qu'à la base, un peu plus élargi et arrondi sur les côtés, sa plus grande largeur étant vers le 1er tiers antérieur, légèrement convexe en dessus; orné au milieu et près des bords latéraux de trois lignes longitudinales blanchâtres, celle du milieu seule, bien marquée, partout ailleurs varié de cendré et de brun. Écusson très-petit, d'un gris blanchâtre.

Élytres ovales, à épaules bien prononcées, quoique un peu arrondies; deux fois aussi larges que le pronotum, trois fois aussi longues que lui, peu élargies sur les côtés, diminuant régulièrement de largeur après le milieu et terminées en s'arrondissant; moins fortement ponctuées-striées que dans l'*Hyp. hispidula*, assez convexes; intervalles larges, chagrinés; les alternes relevés en côte, plus larges et d'une nuance moins foncée, ornés en outre de macules brunâtres assez espacées, formées par des fascicules de poils très-courts, un peu tomenteux.

Dessous du corps et pieds variés de gris et de fauve, un anneau blanchâtre avant l'extrémité des cuisses. Abdomen couleur de poix, très-finement chagriné. Pieds assez robustes, ferrugineux; cuisses un peu en massue; tibias sinueux intérieurement avant l'extrémité; tarses très-dilatés; ongles assez grands, fortement recourbés.

On le trouve à Tanger, dans le Maroc, au Portugal, dans le midi de

l'Espagne et même en France, car j'ai vu dans la collection de M. Aubé un individu qui avait été pris à Fréjus.

C'est une charmante espèce qui paraît avoir été rapportée d'Espagne pour la première fois par M. Rambur et qui porte dans quelques collections le nom inédit de *perplexa* (Dejean), que je lui ai laissé

53 *bis*. Hypera Marmottani Capiomont.

Ovata, nigra, breviter hispidula, squamulis griseis dense tecta, fusco pallidoque variegata; rostro capite vix longiore, vix arcuato, sensim incrassato, obtuse carinato; antennis rufo-piceis, articulo 1° funiculi 2° longiore; thorace subquadrato, lateraliter vix dilatato, apice subito angustato, supra confertim punctulato, fusco pallidoque variegato, albo-trilineato; elytris ovatis, dorso planiusculis, striato-punctatis, dense griseo-squamosis; interstitiis subconvexis, alternis elevatioribus et pallidioribus, fusco-notatis; pedibus nigro-fuscis; tibiis tarsisque rufescentibus.

Long. 5 mill.; larg. 3 mill.

Ressemble à l'*Hyp. crinita* Dej. par la couleur de son revêtement, par le nombre et la disposition des taches et par la dimension des écailles et des poils; mais sa forme générale se rapproche bien plus de l'*Hyp. hispidula* Sch., à laquelle je me bornerai à la comparer.

A peu près de la même taille que celle-ci, mais plus convexe dans le sens antéro-postérieur; vu en dessus, le pronotum paraît à peu près conformé comme celui de l'*hispidula*, mais il est moins déclive et moins brusquement rétréci en avant; sa surface est criblée de points beaucoup plus petits, plus serrés et moins rugueux; il paraît aussi plus grand relativement à la longueur des élytres. Le rostre est plus épais; les antennes sont plus foncées, surtout à la base; les élytres sont plus écourtées, moins planes sur le dos, et les poils des interstries n'atteignent pas la moitié de la longueur de ceux de l'*hispidula*. Les pattes sont moins grêles et d'une nuance plus sombre, surtout les cuisses. Enfin la couleur du revêtement est d'un gris noirâtre, nullement roussâtre, et les taches obscures des intervalles impairs sont plus nombreuses, plus grandes et mieux marquées, à peu près comme chez l'*Hyp. crinita*.

Je l'ai dédiée au docteur Marmottan, qui l'a rapportée de son dernier voyage en Algérie. Elle habite les environs de Batna, où elle a été trouvée également par M. Lethierry.

54. Hypera hispidula Schönherr.

Ovata, nigra, pube hirsuta obsita, squamulisque griseis dense tecta; antennis rufo-piceis, articulo 1° funiculi 2° longiore; rostro mediocri, subarcuato, obsolete carinato; prothorace subquadrato, latitudine maxima, præsertim in mare paulo longiore, lateribus antrorsum paulo latiore, apice constricto, supra planiusculo, obsolete albo-trilineato; elytris sat fortiter punctato-striatis, interstitiis convexis, griseis, alternis albo-squamosis, fuscoque sparsim et obsolete notatis; pedibus rufo-piceis.

Long. 5 mill.; larg. 2 à 4 mill.

Ph. hispidulus Bohemann in Schönherr, t. II, p. 404.

Tête arrondie, noire, pointillée, à pubescence grise très-serrée. Yeux oblongs déprimés, noirs. Rostre à peine une fois et demie aussi long que la tête, un peu épais, légèrement arqué, pointillé, noir, garni d'une pubescence grise très-épaisse, glabre et couleur de poix au sommet. Fossette interoculaire petite, ovale, obsolète. Sillon nasal assez allongé, peu profond, souvent même à peine visible.

Antennes atteignant à la moitié du pronotum, d'un rouge un peu sombre, pubescentes; 1er article du funicule plus long que le 2e, celui-ci plus de deux fois plus long que le 3e, qui est court ainsi que les suivants, dont les derniers sont transversaux. Massue ovale oblongue, acuminée.

Pronotum un peu plus long que large, surtout dans le mâle, presque carré, droit sur les côtés à la base, obliquement et faiblement élargi de celle-ci aux 5/6 antérieurs, brusquement rétréci au sommet, presque plan en dessus, très-densément pointillé, noir, recouvert de poils et de squamules grisâtres, orné en outre de quelques macules brunâtres très-petites et de trois lignes longitudinales de poils écailleux blanchâtres, placés au milieu et près des bords latéraux. Écusson petit, triangulaire, d'un blanc écailleux.

Élytres ovales oblongues, moins de deux fois aussi larges que le pronotum, trois fois aussi longues que lui, à épaules obtusément arrondies, infléchies latéralement, peu dilatées sur les côtés, diminuant de largeur à partir des 2/5 postérieurs et obtusément arrondies au sommet, peu convexes en dessus, assez fortement ponctuées-striées; interstries convexes, chagrinés; les élytres sont noires, recouvertes de poils et de squamules gri-

sâtres, qui sont d'une nuance plus pâle sur les intervalles impairs. Ceux-ci sont en outre ornés de petites touffes de poils bruns ou noirâtres, ayant l'aspect de taches ponctiformes, assez espacées et quelquefois très-peu apparentes.

Dessous du corps noir, superficiellement pointillé, varié de gris et de roussâtre; pieds assez allongés, robustes, couleur de poix, maculés de gris et de brun noirâtre; cuisses en massue; tibias assez épais; tarses peu dilatés; ongles grands, fortement recourbés.

Mâle et femelle présentent des caractères différentiels propres à tout le groupe.

L'*Hyp. hispidula* se distingue des espèces voisines par ses poils fins, soyeux, dressés, très-abondants, par sa forme plus élancée, par son pronotum presque carré, seulement un peu élargi en avant, et par la couleur de sa vestiture, qui est grise et légèrement roussâtre.

Elle habite l'Égypte et le Dongola. Je ne crois pas qu'on l'ait jamais rencontrée en Europe, ni même en Algérie. Du moins, les individus de ces deux provenances que j'ai vus étiquetés du nom d'*hispidula* appartiennent tous, soit à la *crinita* (Dej.) Sch., soit à sa variété *visnagæ*, soit encore à mon *Chevrolati*.

Elle est très-peu répandue dans les collections.

55. Hypera hierichontica mihi.

Ovalis, picea, hirta, squamulis grisco-luridis obsita; antennis rufo-piceis, articulo 1° funiculi 2° fere duplo longiore; rostro crassiusculo, lateribus subangulato, subrecto; prothorace latitudine maxima haud breviore, subquadrato, lateribus ante apicem vix rotundato, apice subito angustato, supra planiusculo, subtiliter dense punctulato, lurido fuscoque variegato, medio ochraceo subaurato-lineato; elytris ovalibus, sat fortiter punctato-striatis, grisco squamosis; interstitiis coriaceis; alternis elevatioribus lurido squamosis, remote fusco-maculatis; interstitio 1° 3°que basi nigricantibus; pedibus ferrugineus.

Long. 4 mill.; larg. 2 mill.

Cette espèce a tout à fait la forme de l'*Hyp. hispidula* Sch.; mais elle est un tiers plus petite, et sa vestiture, très-différente, a l'aspect rapeux et hérissé de celle de l'*Hyp. perplexa*.

Tête petite, peu convexe, rouge brunâtre, garnie de poils d'un gris un peu ochracé, plus clairs au milieu du front et autour des yeux ; ceux-ci ovales, noirs, déprimés. Rostre un peu épais, de la longueur de la tête, subanguleux sur les côtés, rugueusement pointillé, noir brunâtre, à pubescence roussâtre très-serrée à la base, disparaissant presque complétement à l'extrémité. Fossette interoculaire linéaire, bien visible. Sillon nasal oblong, assez large et assez profond.

Antennes environ deux fois aussi longues que le rostre, d'un rouge brunâtre ; 1er article du funicule près de deux fois aussi long que le 2e, celui-ci deux fois aussi long que large, les deux suivants à peine aussi longs que larges, les derniers courts, serrés, transversaux. Massue forte, ovale, rembrunie.

Pronotum à peu près aussi long que large, presque carré, arrondi légèrement sur les côtés antérieurement, peu et assez brusquement rétréci au sommet, à peine convexe en dessus, très-densément et très-finement pointillé ; brun, recouvert d'écailles, d'un gris roussâtre, variées de noirâtre, avec une ligne médiane d'un jaune ochracé, à reflet doré. Écusson de cette dernière couleur, petit, triangulaire.

Élytres ovales, près de deux fois aussi larges que le pronotum, environ trois fois aussi longues que lui, à épaules un peu anguleuses ; médiocrement dilatées latéralement après celles-ci, en ovale à peu près régulier postérieurement ; légèrement convexes en dessus en avant, plus fortement en arrière, assez profondément et grossièrement ponctuées-striées ; d'un brun rougeâtre ; recouvertes d'écailles d'un gris roussâtre ; intervalles finement chagrinés ; les alternes visiblement relevés en côte, revêtus d'écailles d'un jaune ochracé, et notés en outre de taches noires, ponctiformes, assez espacées.

Dessous du corps noir, à pubescence courte, grisâtre ; abdomen finement pointillé. Pieds assez robustes, peu allongés, ferrugineux, poils écailleux variés de brun et de gris roussâtre ; cuisses en massue ; tibias assez épais ; tarses peu dilatés.

Tout l'insecte est en outre hérissé de soies nombreuses, dressées, assez longues, ochracées ou noirâtres selon la nuance claire ou foncée des parties sous-jacentes.

Se distingue de l'*Hyp. hispidula* Sch. par sa couleur, par sa taille plus faible, par son pronotum un peu plus arrondi latéralement, par ses écailles plus rudes, ayant l'aspect râpeux de celles de l'*Hyp. perplexa*, et par ses soies moins longues, plus raides, plus grossières et autrement colorées.

Jericho (Palestine). M. Ch. Brisoût de Barneville.

4e Section : **Pseudhypera.**

Les deux espèces qui rentrent dans cette section ressemblent beaucoup plus à certains *Phytonomus* qu'aux *Hypera* ; mais les caractères que j'ai employés pour séparer ces deux genres me forcent à les placer parmi les *Hypera*. Elles ont presque la forme des petits individus du *Phyt. fallax*, mais elles sont plus plates, plus parallèles, moins obèses, et les épisternums métathoraciques sont conformés comme chez les *Hypera*. Elles servent naturellement de transition au genre suivant.

a. Plus grand, plus parallèle, saillie mésosternale plus large ; pronotum un tiers plus large que long dans le ♂.....
56. *Reichei* Capiomont.

aa. Plus petit, plus ovale, saillie mésosternale plus étroite ; pronotum au plus d'un cinquième plus large que long.....
57. *Saulcyi* Capiomont.

56. Hypera Reichei mihi.

Oblongo-ovata, nigra, squamulis umbrinis, nonnihil argenteo vel aureo-micantibus tecta ; antennis rufescentibus, articulis funiculi 1-2 *subæqualibus ; rostro brevi, crasso, recto, medio carinato ; thorace lateribus vix ampliato, apice angustato, parum convexo, albo vel argenteo-trilineato ; elytris dorso planiusculis, striato-punctatis, interstitiis necnon convexis, alternis remote fusco-maculatis, sutura postice, margineque externo albo vel argenteo-squamosis ; femoribus subclavatis.*

Long. 7 mill. ; larg. 2 1/2 à 3 1/2 mill.

Tête assez forte, peu convexe, finement pointillée, noire, garnie de poils grisâtres. Yeux oblongs, subdéprimés, bruns. Rostre court, épais, presque anguleux sur les côtés, ruguleusement pointillé, noir, revêtu de poils d'un gris obscur plus serrés à la base, entièrement dénudé au sommet ; au milieu une carène courte, peu saillante, aboutissant à une impression ovale, interoculaire, assez prononcée, et au niveau de l'insertion des antennes à un sillon court, profond, bien limité.

Antennes de grandeur médiocre, d'un ferrugineux obscur, les deux premiers articles du funicule allongés, subégaux, le 2e au moins aussi long que les deux suivants réunis, les derniers à peine aussi longs que larges. Massue ovale oblongue, légèrement pubescente.

Pronotum visiblement plus long que large dans le mâle, un tiers plus large que long dans la femelle, droit sur les côtés à la base, un peu dilaté latéralement vers le tiers antérieur, rétréci au sommet, densément pointillé, noir, recouvert de poils écailleux brunâtres à reflets métalliques, recouverts eux-mêmes de quelques soies longues, grises, couchées, moins rares vers la base et sur les côtés; orné en outre, au milieu, d'une ligne étroite d'un blanc argenté, et près des bords latéraux de deux bandes d'un blanc grisâtre un peu dilatées intérieurement vers le tiers antérieur, et enclosant chacune, à la hauteur du plus grand développement du thorax, une tache oblongue, obscure. Écusson très-apparent, triangulaire, d'un blanc argenté.

Élytres un peu plus larges que le pronotum à la base, environ trois fois aussi longues que lui, à épaules à peine saillantes, peu dilatées sur les côtés après celles-ci, presque parallèles dans leur première moitié, diminuant de largeur après le milieu et obtusément arrondies à l'extrémité, aplaties sur le dos en avant, légèrement convexes, puis déclives postérieurement, médiocrement ponctuées-striées, avec les intervalles presque plans, finement chagrinés; les alternes variés de taches brunes et blanchâtres assez espacées; offrant en outre le long de la partie postérieure de la suture et sur les bords latéraux une bordure de poils écailleux d'un blanc grisâtre, notée de quelques taches d'un brun foncé; sur les interstries on voit des séries de soies grises, longues, mi-couchées, disposées sur un ou deux rangs.

Dessous du corps garni d'écailles argentées ou dorées; abdomen finement chagriné; pieds assez robustes, recouverts de poils gris cendrés, réunis en anneau près de l'extrémité des cuisses; celles-ci légèrement en massue; tibias épais, un peu courts; tarses et ongles ferrugineux, les postérieurs plus allongés.

Le mâle diffère de la femelle par la forme plus élancée; par le rostre plus étroit, un peu plus long; par les antennes plus grêles, plus allongées; par le pronotum à peu près aussi long que large; par les pieds moins courts; les tibias antérieurs plus minces, plus fortement recourbés en dedans avant l'extrémité; par les 3e et 4e arceaux de l'abdomen plus courts.

Je n'ai vu que cinq individus de cette espèce : trois appartenant à M. Reiche, originaires de la Grece, et deux dans la collection de M. Ch.

Brisout de Barneville, qui les avait reçus de Syrie. Je l'ai dédié au premier de ces deux savants entomologistes, qui a bien voulu m'en céder un exemplaire. Elle a beaucoup d'analogie avec la suivante, qui en est toutefois bien distincte.

57. Hypera Saulcyi Capiomont.

Oblongo-ovata, nigra, squamulis fuscescentibus dense tecta; antennis ferrugineis, articulis funiculi 1-2 subæqualibus; rostro longiore, subarcuato, medio vix carinato; prothorace lateribus basi fere recto, apice angustato, dorso planiusculo, albo-trilineato; elytris modice convexis, sat fortiter punctato-striatis, interstitiis planis, alternis remote fusco-maculatis, linea suturali interrupta, margineque externo, albo-squamosis; femoribus clavatis.

Long. 4 à 6 1/2 mill.; larg. 2 2/5 à 3 mill.

De même forme que l'*Hyp. Reichei*; s'en distingue par sa taille un peu plus faible; par la vestiture moins écailleuse, plus fine, plus soyeuse, d'une couleur plus obscure, noire grisâtre, avec les côtés et la suture d'un blanc pâle; par son rostre plus long, moins épais, à peine caréné au milieu; par son pronotum moins court, moins transversal, à peine plus large que long dans le mâle, un peu plus rétréci en avant; par son écusson moins apparent; par ses élytres plus convexes, plus fortement ponctuées-striées, plus ovales et moins arrondies à l'extrémité; par son abdomen plus finement chagriné, ayant une pubescence écailleuse, fine, soyeuse, sans aucun reflet métallique, généralement rembrunie sur la ligne médiane et blanchâtre sur les côtés; par ses cuisses plus courtes et plus visiblement en massue.

Le dessin du pronotum et des élytres est exactement semblable dans les deux espèces; toutefois, dans la *Saulcyi*, la ligne blanche suturale remonte quelquefois jusque près de l'écusson et paraît interrompue çà et là par les taches noirâtres dont elle est ornée.

Les deux sexes sont conformés comme chez la *Reichei*.

Cette espèce a été rapportée de Syrie par notre collègue M. Félicien de Saulcy, qui s'est défait en ma faveur des deux individus qu'il possédait. Je la lui ai dédiée en témoignage de mon estime pour ses travaux entomologiques, et en souvenir de nos anciennes et affectueuses relations. Elle existe aussi dans la collection de M. Chevrolat.

4e Genre. PHYTONOMUS Schönherr, pars.

HYPERA (pars) Lacordaire.

Rostre très-variable, tantôt seulement un peu plus long et de moitié plus étroit que la tête, tantôt trois et quatre fois aussi long et beaucoup plus étroit qu'elle, rarement un peu robuste et subanguleux, le plus souvent cylindrique et plus ou moins aminci, quelquefois légèrement dilaté à l'extrémité; scrobes s'arrêtant à une distance plus ou moins éloignée de la bouche, assez profondes, ordinairement obliques, parfois un peu courbées après leur origine, atteignant ou non les yeux. — Antennes antérieures, subterminales ou submédianes, de dimensions variables, le plus souvent peu robustes; scape épaissi au bout, atteignant le bord antérieur des yeux, très-rarement leur bord postérieur, ne le dépassant jamais; funicule à article 1-2 allongés, obconiques, égaux ou inégaux, 3-7 généralement très-courts, de formes variables, par exception (*Ph. Villefroyanus*, *anceps*) assez allongés; massue oblongue, ou oblongo-ovale, acuminée, articulée. — Yeux plus ou moins grands, oblongs ou ovales, transversaux, jamais contigus sur le front. — Prothorax tantôt régulièrement arrondi sur les côtés, tantôt seulement en avant et plus ou moins rétréci en arrière, tantôt cylindrique ou à peu près; légèrement arrondi en arc à sa base, tronqué en avant et plus ou moins échancré sur son bord antéro-inférieur; ses lobes oculaires ordinairement faibles ou nuls. — Écussson petit, le plus souvent triangulaire. — Élytres en général assez convexes, ovales, oblongo-ovales ou même oblongues; débordant un peu le prothorax, avec les épaules un peu anguleuses. — Pattes ordinairement médiocres, quelquefois grêles et allongées; cuisses toujours en massue; jambes droites ou faiblement arquées, inermes au bout; tarses plus ou moins larges, à article 4 assez long, ainsi que ses crochets; ceux-ci robustes. — Métasternum de dimension variable, en général assez long pour la tribu. — Branches des épimères mésothoraciques formant à leur réunion un angle se rapprochant de l'angle droit; dilatation inférieure des épisternums métathoraciques assez prononcée (toujours plus que dans le genre *Hypera*). — 2e segment abdominal plus court que les deux suivants réunis, séparé du 1er par une suture arquée, prolongement intercoxal assez

large, arrondi en avant. — Saillie mésosternale de forme variable. — Corps ovale ou oblongo-ovale, finement écailleux et pubescent, souvent en outre hispide, presque toujours ailé.

Insectes propres à l'Europe, à l'Asie occidentale et au nord de l'Afrique.

Le mâle est toujours moins développé que la femelle, surtout en largeur ; il a le rostre moins long, plus robuste, les antennes insérées plus près de l'extrémité buccale ; l'abdomen plus aplati, généralement impressionné sur la ligne médiane ; les segments abdominaux 3-4 plus courts et relevés en bourrelet, 5e plus long ; la portion recourbée du pygidium plus volumineuse : les pieds plus longs, plus grêles ; les tibias antérieurs sinueux et légèrement recourbés en dedans avant l'extrémité ; la ponctuation sériale des élytres plus profonde et plus espacée, et les interstries plus bombés, surtout les alternes.

Ce genre ne diffère essentiellement des *Hypera* que par la forme des épimères mésothoraciques. Toutefois, à côté de ce caractère, on rencontre des modifications organiques qui, sans être communes à tous les *Phytonomus*, n'existent pas dans le genre précédent. Ainsi le métasternum est généralement plus allongé ; le rostre, assez robuste dans les espèces qui commencent la série, s'amincit progressivement au point de devenir filiforme ; l'insertion antennaire est bien quelquefois subterminale, mais souvent aussi elle est submédiane, et dans certaines espèces les scrobes sont bien marquées jusqu'à l'œil. Le rostre est visiblement plus court dans le ♂ que dans la ♀, principalement dans les espèces à rostre un peu long et franchement cylindrique ; enfin l'abdomen des femelles, bien que plus volumineux et plus bombé que celui des mâles, ne présente pas cette dilatation exceptionnelle qui caractérise le genre *Hypera*.

Pour faciliter l'étude du genre *Phytonomus*, qui comprend un nombre assez considérable d'espèces, j'ai cherché à le diviser en groupes aussi naturels que possible ; toutefois le tableau synoptique suivant est loin d'être aussi parfait que je l'eusse désiré.

TABLEAU SYNOPTIQUE DES GROUPES.

a. Hanches postérieures séparées l'une de l'autre par un espace au moins égal à la largeur de chacune d'elles. .....
1er Groupe (*Donus*).

aa. Hanches postérieures séparées l'une de l'autre par un espace moindre que la largeur de chacune d'elles.

b. Antennes toujours insérées plus près du milieu du rostre que de son extrémité dans la femelle. Premier article du funicule des antennes jamais deux fois aussi long que le deuxième (*Phyt. meles* excepté).

c. Pronotum jamais en ovale transverval dans le ♂.

d. Rostre vertical droit ou courbé; corps un peu obèse. 2e Groupe (*Metadonus*).

dd. Rostre incliné en avant; corps un peu allongé..... 3e Groupe (*Eririnomorphus*).

cc. Pronotum en ovale transversal..... 4e Groupe (*Dapalinus*).

bb. Antennes soit insérées plus près du milieu du rostre que de son extrémité dans la femelle, mais alors premier article du funicule deux fois aussi long que le deuxième, soit subterminales, et, dans ce cas, premier article du funicule tantôt deux fois, tantôt moins de deux fois aussi long que le deuxième.

c. Rostre effilé, visiblement plus long que le pronotum dans la ♀. Pronotum dilaté en avant sur les côtés, subcordiforme..... 5e Groupe (*Tigrinellus*).

cc. Rostre un peu épais, plus court que le pronotum, quelquefois plus long que lui dans la ♀; mais alors pronotum pas subcordiforme.

d. Insertion des antennes subterminale; premier article du funicule jamais deux fois aussi long que le deuxième..... 6e Groupe (*Phytonomus*).

dd. Insertion des antennes submédiane; premier article du funicule au moins deux fois aussi long que le deuxième..... 7e Groupe (*Phytonomidius*).

1er GROUPE.

Les espèces qui rentrent dans ce groupe ont un aspect lourd, le corps trapu; le rostre court, épais, subanguleux; les scrobes subterminales, vi-

siblement courbées en dessous un peu après leur origine, puis redressées ensuite vers l'œil; le prolongement intercoxal du 1er segment abdominal est aussi plus large que dans les groupes suivants. Elles ont en général beaucoup de ressemblance avec les *Hypera* du sous-genre *Brachypera*.

Tableau synoptique des Espèces.

A. Rostre court, épais, un peu gibbeux en dessus, sa longueur égalant à peine une fois et demie son épaisseur.

a. Point de tache humérale arquée en dedans, blanchâtre.

b. Élytres ornées de fascicules de poils bien visibles sur les individus frais.

c. Élytres comprimées latéralement, presque parallèles dans leur première moitié..... 3. *punctatus.*

cc. Élytres non comprimées latéralement, en ovale assez régulier..... 4. *fallax* (1) Capiomont.

(1) Parmi les *Phytonomus* rapportés d'Espagne par M. de Vuillefroy se trouve un individu, malheureusement en mauvais état, qui me paraît constituer une espèce nouvelle, à laquelle on pourrait donner le nom de *brevirostris*.

Il se rapproche, par la forme et les dimensions, du *Ph. nigro-velutinus* Fairmaire; mais il est plus arrondi et moins écourté postérieurement, et son rostre est extrêmement court, plus court même que celui du *punctatus*. D'après ce qui reste de la vestiture on peut croire qu'elle était de couleur grise blanchâtre; mais il est impossible de rien affirmer à ce sujet, tant l'insecte a été frotté. En dessous il existe une pubescence d'un blanc sale varié de brunâtre.

Le rostre est à peine aussi long que la tête, épais, subanguleux, très-densément et ruguleusement pointillé, ainsi que le front; les yeux sont bruns, grands, oblongs. La fossette interoculaire est à peine visible; le sillon nasal est très-court et peu marqué.

Le pronotum est un quart plus large que long, un peu impressionné derrière les yeux, légèrement arrondi sur les côtés en avant, rétréci au sommet et non à la base, presque plan en dessus, très-densément pointillé, noir, avec le bord antérieur rougeâtre; un très-faible sillon au-dessus de l'écusson, qui est très-petit et triangulaire.

Les élytres sont courtement ovales, à peine un tiers plus longues que larges, une fois et demie aussi larges que le pronotum, à épaules anguleusement arrondies, à peine dilatées latéralement après celles-ci, diminuant de largeur vers les deux tiers

bb. Élytres ayant des soies droites ou inclinées, mais point réunies en fascicules

d. Couleur isabelle à peu près uniforme..... 1. *isabellinus* Schönherr.

dd. Couleur isabelle variée de macules nombreuses noirâtres..... 2. *irroratus* Wollaston.

aa. Une tache humérale blanchâtre, arquée en dedans..... 7 *bis. scapularis* Gebler.

AA. Rostre moins épais, point gibbeux, sa longueur égalant au moins deux fois sa largeur.

b. Rostre arqué, dilaté au bout, plus de trois fois aussi long que large; couleur d'un noir violacé, velouté. 5. *nigro-velutinus* Fairmaire.

bb. Rostre deux fois aussi long que large, ni arqué, ni dilaté au bout; couleur variable, jamais d'un noir violacé.

c. Une tache lunulaire commune couvrant la base des élytres..... 6. *fasciculatus* Herbst.

cc. Point de tache lunulaire commune à la base des élytres..... 7. *Grandini* Capiomont.

NOTA. — Je dois prévenir que je n'ai tenu que fort peu de compte des dénominations de Stephens, qui, de l'aveu des entomologistes anglais, et en ce qui concerne le genre *Phytonomus*, ne méritent pas qu'on s'y arrête. (Voir à la fin la synonymie publiée par M. Walton.)

de leur longueur et régulièrement arrondies à l'extrémité; assez convexes en dessus, très-déclives postérieurement, fortement ponctuées-striées, noires, avec les intervalles un peu convexes, finement chagrinés; la sixième strie est un peu sinueuse intérieurement derrière l'épaule.

Le dessus du corps est noir, finement chagriné sur l'abdomen. Les segments 1-2 sont terminés par une carène transversale, peut-être accidentelle; au milieu du 5e il xiste une fossette arrondie, assez profonde.

Les pieds sont assez robustes et ne présentent rien de remarquable; leur couleur est noire, avec les tibias et les tarses d'un rouge de poix.

Les antennes manquent complétement.

Il devrait prendre place après le *fallax*. — Escurial, de VUILLEFROY.

1. Phytonomus isabellinus Schönherr.

Breviter ovatus, piceus, squamulis densis cretaceis et orichalceis variegatus, setisque depressis sparsutus; antennis piceis, articulo 1° funiculi 2° longiore; rostro brevi, crasso, subarcuato; prothorace latitudine maxima paulo breviore, lateribus vix dilatato, supra parum convexo, obsolete albo trilineato; elytris punctato-striatis, interstitiis latis, coriaceis, convexis, alternis fulvo cretaceoque squamosis, interstitio sexto sæpius obscuriore; margine externo pallidiore, interstitio tertio basi suturaque postice fulvo-maculatis.

Long. 7 à 10 mill.; larg. 4 1/2 à 6 1/2 mill.

Phyt. isabellinus Bohemann in Schönherr, t. II, p. 400.

Tête convexe, noire, pointillée, à pubescence ochracée. Yeux oblongs, subdéprimés, noirâtres. Rostre un peu plus court que le pronotum, assez épais, un peu arqué, ruguleusement ponctué, légèrement caréné, noir, garni d'une pubescence d'un blanc roussâtre. Fossette interoculaire ponctiforme, peu apparente; sillon nasal court, peu profond, finement ponctué au dedans.

Antennes insérées très-près du sommet du rostre, environ de la longueur de la tête et du pronotum réunis, peu épaisses, d'un noir de poix, très-pubescentes; les deux premiers articles du funicule allongés, le 1er presque d'un tiers plus grand que le 2e, celui-ci plus de deux fois plus long que le 3e, les autres très-courts, arrondis, un peu noueux. Massue grande, ovale, acuminée, d'un testacé ferrugineux.

Pronotum presque aussi long que large dans le mâle, évidemment moins long dans la femelle, droit sur les côtés à la base, peu dilaté et arrondi latéralement vers le tiers antérieur, assez fortement rétréci en avant, légèrement convexe, finement ponctué, noir, revêtu d'écailles d'un gris ochracé, parmi lesquelles apparaissent quelques soies assez longues, couchées, blanchâtres; orné, en outre, au milieu et près des bords latéraux, de trois lignes de poils écailleux blanchâtres, comme micacées, les latérales larges et diffuses, et de deux points obscurs placés de chaque côté de la ligne médiane. Écusson en triangle allongé, d'un blanc écailleux.

Élytres courtement ovales, plus développées latéralement dans la femelle; une fois et demie aussi larges que le pronotum, près de trois fois aussi longues que lui, à épaules bien prononcées quoique arrondies; presque droites sur les côtés antérieurement, diminuant de largeur vers les trois

cinquièmes de leur longueur, obtusément arrondies au sommet; peu convexes en dessus, fortement déclives latéralement et postérieurement; assez fortement ponctuées-striées, surtout dans les mâles; intervalles chagrinés, convexes, principalement les alternes; noires, recouvertes d'écailles larges d'un blanc ochracé, variées sur les intervalles impairs d'écailles blanches un peu micacées qui sont parsemées de quelques macules roussâtres; la marge extérieure est blanche; à la base du 3e intervalle et à l'extrémité de la suture on voit une tache d'un roux brunâtre; le 6e intervalle est ordinairement plus foncé que le 2e, le 4e et le 8e; enfin toute la surface des élytres est parsemée de soies longues, couchées, blanchâtres, brillantes, disposées sur deux, trois et même quatre rangs.

Dessous du corps d'un crétacé un peu ocreux. Abdomen finement pointillé; pieds robustes, bruns, variés de blanc et de roussâtre; cuisses légèrement en massue; tibias droits, un peu épais; tarses et ongles couleur de poix.

Le mâle ne diffère sensiblement de la femelle que par sa taille moindre, sa forme plus étroite, la ponctuation des élytres plus grossière, et par ses tibias antérieurs plus grêles, un peu dilatés au milieu, plus fortement sinueux intérieurement avant l'extrémité.

Cette jolie espèce habite l'Arabie, l'Égypte et l'Algérie, où elle a été rencontrée par notre collègue M. Hénon, à Biskra. Elle paraît rare. J'en possède deux exemplaires, dont l'un m'a été donné par M. le docteur Waga. J'en ai vu deux autres dans la collection de M. Kraatz. MM. de Heyden, de Marseul et Reiche la possèdent également. Elle existe aussi dans la collection du Muséum et dans celle de Dejean, où elle était indiquée sous le nom de *punctatus*.

2. PHYTONOMUS IRRORATUS Wollaston.

Breviter ovatus, niger, squamulis piliformibus fuscis, ochraceis, albidisque variegatus, setisque depressis sparsutus; antennis ferrugineis, articulo 1° funiculi 2° longiore; rostro brevi, crasso, subarcuato; prothorace latitudine maxima breviore, lateribus vix rotundato-ampliato, apice angustato, convexo, albo-trilineato; elytris amplis, convexis, subquadratis, valde punctato-striatis; interstitiis latis, coriaceis, subconvexis, squamulis fuscis, ochraceis albidisque variegatis, sutura ochracco-lutescente, fas-

cia discoidali in singulo elytro cinereo-nigricante, margineque externo pallidiore.

Long. 9 mill.; larg. 6 mill.

Wollaston, Insecta Maderensia.

Ressemble à l'*isabellinus* Sch., au point qu'il est impossible de l'en distinguer autrement que par la couleur du revêtement et le dessin des élytres. Il est exactement de même taille et de même forme que lui. Bien plus, le dessin des élytres se retrouve à peine modifié, la nuance exceptée, dans certaines variétés de l'*isabellinus*; mais la couleur des téguments et des écailles est tellement différente, qu'elle me paraît suffisante pour justifier la création de l'espèce.

En ovale court, noir, varié d'écailles piliformes brunes, ochracées et blanchâtres; la tête est brune avec le front et le dessus du rostre d'un blanc cendré. Le pronotum est parcouru longitudinalement au milieu par une ligne blanche, étroite; de chaque côté de cette ligne se trouve une bande longitudinale roussâtre, variée de macules d'un brun noirâtre; en dehors de cette bande, et de chaque côté, le pronotum est orné d'une fascie blanchâtre, et enfin, tout à fait à l'extérieur, la couleur rousse reparaît. L'écusson est d'un blanc écailleux.

Les élytres sont variées de brun, de jaune doré et de cendré blanchâtre; la suture est ochracée, la marge extérieure est largement blanchâtre, et sur le disque se trouve une bande longitudinale large et comme interrompue au milieu, d'un cendré noirâtre; la base des trois premiers intervalles impairs est marquée d'une tache triangulaire d'un brun noirâtre; une tache arrondie, de même couleur, se voit à l'extrémité de la suture; le dessous du corps et les pieds sont variés de cendré et de roussâtre.

Cette description était déjà faite lorsque j'ai vu dans les collections Dejean et de Marseul deux individus tout à fait semblables à l'*isabellinus* et à l'*irroratus* pour la forme, et intermédiaires à ces deux espèces par la couleur. Je crois donc que le *Phyt. irroratus* de M. Wollaston n'est qu'une variété obscure de l'*isabellinus*.

Iles Canaries, Madère. Wollaston. Collection Deyrolle.

3. Phytonomus punctatus Fabricius.

Subovatus, niger, squamulis griseis tectus; antennis rufo-piceis, articulo 1° funiculi 2° longiore; rostro breviore, crasso, fere gibboso; protho-

race latitudine maxima sæpius breviore, antrorsum subdilatato, supra convexo, cinereo trilineato; elytris subparallelis, fortiter punctato-striatis, interstitiis convexis, subtiliter coriaceis, alternis fasciculis atris squamulisque cinereis variegatis; sutura postice margineque externo albido squamosis.

Long. 7 à 10 mill.; larg. 3 à 5 mill.

Curculio punctatus Fabricius, Syst. Eleulh., II, p. 529.

Curculio austriacus Herbst, Col., VI, p. 243, tab. 77, fig. 11.

Curculio medius Marsham, Entom. Brit., p. 302.

Rhynchænus punctatus Gyllenhall, Insecta suecica, III, p. 108.

Hypera punctata Germar, Mag. Zool., IV, p. 341.

Phytonomus punctatus Bohemann in Schönherr, t. II, p. 401.

Phytonomus rufus Bohemann in Schönherr, t. II, p. 402

Tête assez forte, convexe, pointillée, à pubescence grisâtre. Yeux latéraux, oblongs, subdéprimés, bruns. Rostre court, très-épais, presque gibbeux, anguleux sur les côtés, ruguleusement pointillé, garni de poils d'un gris cendré, à peu près lisse et dénudé au sommet. Fossette interoculaire visible, ovale, à fond lisse. Sillon nasal court, peu profond, ponctiforme.

Antennes atteignant la moitié du pronotum, d'un ferrugineux obscur, finement pubescents ; les deux premiers articles du funicule allongés, le 1er sensiblement plus long que le 2e, celui-ci au moins deux fois aussi long que le 3e, les autres diminuant encore de longueur, les derniers transversaux; massue en ovale un peu écourtée, acuminée au sommet.

Pronotum à peu près aussi long que large dans le mâle, évidemment moins long dans la femelle, presque droit sur les côtés à la base, un peu dilaté et arrondi vers le tiers antérieur, assez fortement rétréci au sommet, densément et rugueusement ponctué, un peu convexe en dessus et canaliculé au milieu dans toute sa longueur ; noir, revêtu d'écailles grisâtres, orné, en outre, au milieu et près des bords latéraux, de trois lignes de poils écailleux blanchâtres. Écusson petit, triangulaire, d'un blanc écailleux.

Élytres plus larges que le pronotum à la base, environ trois fois aussi longues que lui, à épaules bien marquées, presque parallèles sur les côtés jusque vers les trois cinquièmes postérieurs, terminées ensuite en s'arrondissant, un peu convexes en dessus, déclives postérieurement, fortement ponctuées-striées avec les intervalles relevés, finement chagrinés; noires ou couleur de poix, quelquefois même ferrugineuses, recouvertes d'é-

cailles grisâtres; variées sur les intervalles impairs de squamules cendrées et de fascicules de poils noirâtres, avec la suture et la marge extérieure ordinairement d'un blanc crétacé.

Dessous du corps d'un gris plus ou moins obscur; abdomen ruguleusement chagriné; pieds robustes, variés de gris et de blanchâtre, avec un anneau de cette dernière couleur avant l'extrémité des cuisses; celles-ci assez fortement en massue; tibias courts, épais; tarses médiocrement dilatés, couleur de poix; ongles ferrugineux.

Le mâle a les jambes plus longues, plus effilées; les tibias antérieurs plus minces, fortement sinueux en dedans avant l'extrémité; le dernier arceau de l'abdomen est plus grand, les deux précédents sont au contraire plus courts que ceux de la femelle; sur le dernier segment on aperçoit une impression longitudinale assez large, réduite chez la femelle, quand elle existe, à un sillon court et étroit. La ponctuation des élytres est plus profonde, plus espacée; les intervalles sont plus étroits; le rostre est moins large et ordinairement plus long; enfin les individus de ce sexe sont d'une taille moindre, et plus rétrécis latéralement.

Rien n'est plus variable que cette espèce. Outre les dimensions qui sont très-différentes selon les individus, la couleur est également fort sujette à varier. On rencontre des *Phyt. punctatus* à teinte grise, comme le type de Gyllenhal qui m'a servi pour ma description, et d'autres dont la couleur foncière est cendrée blanchâtre, fauve, ochracée, rougeâtre, brune, noirâtre et même tout à fait noire.

Le *Phyt. rufus* de l'ouvrage de Schönherr est une variété de petite taille dont la couleur des téguments et des écailles est entièrement d'un rouge ferrugineux. J'en ai vu un tout à fait semblable, quoique d'une taille un peu plus grande, capturé près d'Orléans, et qui fait partie de la collection de M. de Marseul. Sur cette variété on aperçoit difficilement les taches obscures, mais on les retrouve avec un peu d'attention. Le type du *rufus* de Schönherr, que j'ai pu examiner à loisir, est d'ailleurs un insecte frotté chez lequel il ne reste plus que des vestiges des écailles qui le recouvraient.

Les individus de cette espèce pris dans le nord de l'Europe ont généralement une teinte plus pâle que ceux du Midi et de l'Algérie. J'en possède deux, de la Corse, qui sont presque complétement noirs, et chez lesquels on retrouve tous les caractères des vrais *punctatus*.

Le *Phyt. punctatus* habite toute l'Europe et les contrées circa-méditerranéennes.

4. PHYTONOMUS FALLAX Capiomont.

Ovalis, spissus, niger, squamulis umbrinis cinereisque variegatus, sutura, postice, limboque externo albo-squamosis; antennis piceis, scapo longiore; rostro brevi, crasso, recto, angulato; thorace amplo, lateribus vix rotundato-ampliato, antrorsum angustato, supra modice convexo, dense punctato, fusco-squamoso; lateribus albo-marginatis lineaque media, argenteo-micante; elytris ovatis, lateribus haud rectis, humeris parum prominulis, sat fortiter punctato-striatis, umbrino-squamosis, albo-cinctis; interstitiis convexis, alternis elevatioribus et albicantibus, remote atro-fasciculatis.

Long. 8 à 10 mill.; larg. 4 à 5 mill.

Extrêmement semblable au *Phyt. punctatus*, dont il diffère par ses épaules moins anguleuses, par ses élytres sensiblement dilatées latéralement après celles-ci, à peu près ovales postérieurement, et par le scape des antennes visiblement plus long, dépassant toujours le milieu de l'œil, tandis que dans le *punctatus* le scape n'arrive pas à la moitié de l'organe visuel.

Le rostre et les yeux sont conformes à ceux du *punctatus*. Le 1er est rugueusement ponctué, obtusément caréné, noir, couvert d'une pubescence blanchâtre qui disparaît au sommet. Les yeux sont noirs. Les antennes sont d'un brun rougeâtre, semblables a celles du précédent, à l'exception du scape, qui est plus allongé.

Le pronotum est trapu, plus court que large, à peu près droit sur les côtés, seulement un peu dilaté et arrondi vers le 1er tiers antérieur, surtout dans la femelle; ponctué comme celui du *punctatus*; noir, revêtu d'écailles d'un brun plus ou moins obscur, avec la marge extérieure d'un blanc crétacé et une ligne longitudinale médiane d'un blanc argenté. Écusson de cette couleur.

Les élytres ont les épaules moins anguleuses que celles du *punctatus*; elles s'élargissent peu, mais visiblement et progressivement, depuis les épaules jusque vers le milieu de leur longueur, et se terminent en formant la moitié d'un ovale régulier. Elles sont noires, recouvertes d'écailles d'un brun fauve, avec le contour extérieur et la portion réfléchie d'un blanc crétacé. Les intervalles sont convexes; les alternes sont plus larges, plus relevés, d'une couleur blanchâtre, surtout le sutural, le 3e et l'ex-

trémité du 5e, et présentent des taches noires, peu nombreuses, formées par des fascicules de poils très-courts.

Le dessous du corps est noir, garni d'écailles très-serrées d'un blanc crétacé, interrompues sur l'abdomen par trois bandes longitudinales brunâtres. En tout le reste, il est semblable au *punctatus*.

Andalousie. — Kraatz, Lethierry, de Vuillefroy, Deyrolle, Reiche.

Sa forme est plus régulièrement ovale que celle du *punctatus*. Ses élytres ne paraissent pas comprimées latéralemont comme dans celui-ci.

4 *bis*. Phytonomus Leprieuri Capiomont.

Ovatus, piceus, fusco pallidoque irroratus, elytris fusco obsolete transversim fasciatis; antennis rufo-piceis, clava fuscescente; rostro tenuiore, evidentius carinato; oculis supra subapproximatis; thorace latitudine maxima breviore, lateribus ante medium vix dilatato, apice angustato, angulis posticis rectis; supra parum convexo, obsolete canaliculato, rugoso-punctato, fulvo pallidoque irrorato, albido trilineato; elytris subquadratis, humeris prominulis; dorso modice convexis, striato-punctatis, piceis, squamulis umbrinis tectis, humeris late, fasciaque transversa ante apicem albidis, pone scutellum utrinque macula nigro-velutina; interstitiis alternis subcostatis, nigro ochraceoque fasciculatis; pedibus nigro-piceis, fulvo albidoque irroratis; femoribus posticis albo-cingulatis.

Long. 7 mill.; larg. 4 à 5 mill.

Plus grand que le *Phyt. Grandini*, dont il a à peu près la forme générale, mais très-différent.

Ovale, couleur de poix, revêtu d'écailles d'un gris obscur variées de blanc et de roussâtre, avec la base des élytres d'un blanc grisâtre, et une bande transversale de même couleur, mal limitée, située avant l'extrémité.

Tête petite, arrondie, convexe, assez fortement et rugueusement ponctuée, couverte de poils d'un brun roussâtre, passant au blanc jaunâtre autour des yeux. Ceux-ci ovales, un peu convexes, bruns, beaucoup plus rapprochés sur le front (1) que dans les *Phyt. Grandini* et *fasciculatus*.

(1) L'espace qui les sépare est à peine le tiers de celui qui existe chez les *Ph. Grandini* et *fasciculatus*.

Rostre une fois plus grand que la tête, assez mince à la base, un peu dilaté au sommet, légèrement arqué, fortement caréné, rugueusement ponctué; noir de poix, dénudé au sommet, couvert à la base de poils blanchâtres devenant plus obscurs et moins denses à mesure qu'ils s'éloignent de celle-ci. Sillon nasal long, linéaire, profond; fossette interoculaire en forme de sillon court, peu apparent.

Antennes assez fortes, insérées vers le 1er quart du rostre; d'un ferrugineux obscur avec la massue rembrunie; les deux premiers articles du funicule allongés, le 1er plus grand que le 2e, les suivants assez serrés, moins longs que larges, graduellement plus courts et plus élargis en se rapprochant de la massue. Celle-ci forte, en ovale allongé, d'un brun noirâtre.

Pronotum un quart moins long que large, tronqué au sommet, arqué à la base; un peu arrondi et dilaté sur les côtés avant le milieu, fortement rétréci en avant, très-peu près de la base; avec les angles postérieurs droits; médiocrement convexe, fortement et rugueusement ponctué, longitudinalement déprimé dans son milieu, cette dépression terminée en avant par une petite ligne lisse; d'un noir de poix, recouvert de squamules d'un gris obscur; varié en outre de mouchetures formées par des fascicules de poils courts, brunâtres, et marqué au milieu et sur les côtés de trois lignes longitudinales de poils blanchâtres, les latérales plus apparentes. Écusson petit, triangulaire, à pubescence blanche, condensée.

Élytres deux fois aussi larges que le pronotum à la base, trois fois aussi longues que lui, coupées carrément à la base, avec les épaules proéminentes; plus larges aux épaules que partout ailleurs, presque parallèles sur les côtés jusqu'aux 3/5 postérieurs, diminuant ensuite progressivement de largeur et terminées en s'arrondissant; un peu aplaties sur le dos en avant, assez déclives postérieurement, bien plus brusquement sur les côtés; fortement ponctuées-striées; noir de poix; revêtues d'écailles d'un gris obscur, avec le tiers basal et une bande transversale plus étroite, située vers les 4/5 de leur longueur, d'un blanc assez vif, surtout sur les intervalles alternes; à la base de chaque côté existe une tache transversale d'un noir velouté, s'étendant depuis l'écusson jusqu'à la 3e strie; une tache de même couleur se voit également à la base du 9e intervalle au-dessous de l'épaule; les intervalles impairs sont subcostiformes, plus larges que les 2e, 4e, etc., et ornés de taches d'un brun noirâtre ou d'un brun ochracé, formées par des fascicules de poils assez courts, mais bien visibles.

Dessous du corps rugueusement ponctué sur les côtés de la poitrine,

moins densément sur le milieu de l'abdomen ; garni de poils blanchâtres, plus condensés sur le bord postérieur des arceaux du ventre, et entremêlés de petites mouchetures de poils brunâtres. Saillie mésosternale étroite, allongée.

Pieds assez robustes, couleur de poix, variés de blanc et de brun fauve; cuisses en massue, les intermédiaires et les postérieurs annelées de blanc avant l'extrémité ; le bout des jambes et le dessus des trois premiers articles des tarses de la même couleur ; ongles assez courts, d'un brun rougeâtre, leurs crochets médiocres.

Cette jolie espèce a été découverte dans les environs du Bône par notre collègue et mon ami, M. Leprieur, qui a si bien exploré les environs de cette ville. Je ne pouvais mieux faire que de la lui dédier.

Elle ressemble au *Phyt. scapularis* Gebler; mais elle est trois fois plus grande, plus massive, proportionnellement moins allongée, et la dispostion du dessin des élytres, le rapprochement des yeux, la forme du pronotum, etc., l'en séparent complétement.

5. Phytonomus nigrovelutinus Fairmaire.

Breviter ovatus, convexus, niger, squamulis subviolaceo-nigris iectus, fasciculisque atro-tomentosis tessellatus; antennis nigro-piceis, articulo 1° funiculi 2° paulo longiore; rostro longiore, graciliore, arcuato, ruguloso-punctato; prothorace latitudine maxima breviore, lateribus vix rotundato-ampliato, supra convexo, dense valdeque punctato; elytris valde punctato-striatis, interstitiis alternatim latioribus et convexioribus, atro fasciculatis; humeris interstitiisque alternis varius ochraceo-squamulosis; femoribus ochraceo-cingulatis.

Long. 7 mill.; larg. 4 1/2 mill.

Fairmaire, Annales Soc. entom. France, 1859, p. 56.

Hypera vidua? Géné, inédit, Comolli, De Coleop. novis. etc.. provinciæ Novocomi, p. 32.

Court, épais, convexe, noir, couvert d'écailles d'un noir un peu violacé. Tête assez forte, convexe, finement et ruguleusement pointillée, noire. Yeux oblongs, subdéprimés, bruns. Rostre assez allongé et assez grêle, arqué, grossissant vers l'extrémité, muni au milieu d'une carène courte

et lisse ; densément et rugueusement ponctué. Fossette interoculaire ovale, superficielle ; sillon nasal allongé, large, peu profond.

Antennes d'un brun foncé, n'atteignant pas la base du pronotum ; 1er article du funicule un peu plus long que le 2e, le 3e obconique, moitié moins long que le 2e, les suivants diminuant progressivement de longueur, les derniers transversaux. Massue ovale, noire, finement pubescente.

Pronotum un tiers plus court que large, convexe, rétréci en avant, arrondi sur les côtés antérieurement, densément et fortement ponctué, ayant quatre bandes d'un noir velouté, et entre celles-ci des squamules d'un gris noirâtre à peine perceptibles. Écusson petit, triangulaire, d'un noir velouté.

Élytres larges et courtes, beaucoup plus larges que le pronotum à la base, moins de trois fois aussi longues que lui, à épaules saillantes, presque parallèles sur les côtés en avant, très-fortement arrondies en arrière à partir des trois cinquièmes postérieurs, convexes en dessus, à ligne de gros points formant des stries profondes; intervalles relativement relevés et un peu plus larges, tachetés de noir velouté ; avec les épaules et çà et là les intervalles impairs maculés de jaune ochracé, surtout vers l'extrémité du 5e.

Dessous du corps d'un gris noirâtre ; abdomen finement pointillé. Pieds assez robustes, noirs, un peu variés de roux ochracé ; cuisses en massue avec un anneau ochracé avant l'extrémité ; tibias assez épais, les antérieurs sinueux intérieurement avant le sommet ; tarses assez allongés, dilatés, d'un noir de poix ainsi que les ongles.

L'individu qui m'a été communiqué, et que je viens de décrire après M. Fairmaire, est un mâle. Il appartient à M. Charles Brisout de Barneville, et a été pris dans les Hautes-Pyrénées, à Cauterets, par feu Delarouzée, qui, je crois, en avait capturé un deuxième exemplaire. J'en ai vu un troisième dans la collection de M. Lethierry, où il était indiqué comme provenant des montagnes des environs de Grenoble.

Il est bien à désirer que ce magnifique Coléoptère soit retrouvé par ceux de nos collègues qui visitent les Pyrénées et les Alpes. Il est voisin du *punctatus*, mais il s'en distingue facilement par la couleur et la disposition des fascicules des élytres et du pronotum, par sa forme courte et trapue, par son rostre allongé, élargi à l'extrémité, par son pronotum un peu plus transversal, fortement ponctué, et par ses élytres plus anguleuses aux épaules, relativement plus larges et moins longues.

Peut-être est-ce cette espèce que Comolli a décrite si sommairement sous le nom d'*Hypera vidua?* Je suis d'autant plus porté à le croire que

cet insecte ayant été capturé dans les Alpes des environs de Grenoble, il se pourrait très-bien qu'il habitât également les Alpes du Piémont et de la Lombardie. Voici la diagnose de l'*Hypera vidua* empruntée à l'opuscule de Comolli intitulé : De Coleopteris novis ac rarioribus minusve cognitis provinciæ Novocomi :

Nigra, fasciculato-pilosa, fasciculis duabus prope apicem elytrorum maculaque semiannulari, femorali tibialique flavis; habitus et magnitudo Hyperæ punctatæ. *Color nigerrimus, Coleopteris utrinque, tibiisque anticis et mediis extus, minute et vage flavo-punctatis; fasciculis seu tuberculis pilosis imprimis dorsalibus.*

In Brianza, fratres Villæ, in Apennis Berté et Rondani.

6. Phytonomus fasciculatus Herbst.

Subovatus, niger, squamulis piliformibus albidis fuscisque dense tectus, fasciculis atris adspersus et albido-setosus; antennis ferrugineis, articulo 1° funiculi maris 2° longiore, rostro mediocri, arcuato, obsolete carinato; prothorace transverso, lateribus rotundato, albido-trilineato; elytris subquadratis, macula basali communi lunata, altera laterali suturaque, præsertim apice, albido-squamosis.

Long. 5 à 7 mill.; larg. 3 1/2 à 4 1/2 mill.

Circulio fasciculatus Herbst, Coléop., VI, p. 289, tabl. 82, fig. 6.

Hypera fasciculata Germar, Mag. Zool., IV, p. 344.

Rhynchænus Dauci Olivier, Ent., V, p. 127, tab. 35, fig. 542.

Hypera Dauci Dej., Catalog.

Phytonomus fasciculatus Schönherr, t. II, p. 401.

Phytonomus variegatus Bach, Kæfer fauna, etc.; t. II, p. 234.

Tête moyenne, un peu convexe, finement pointillée, garnie de poils d'un gris blanchâtre. Front plan. Yeux oblongs, déprimés bruns. Rostre moins allongé que dans le *nigro-velutinus*, peu épais, arqué, finement et densément ponctué, à peine caréné, recouvert de poils gris plus abondants à la base, dénudé au sommet. Fossette interoculaire petite, oblongue, peu marquée. Sillon nasal court, peu profond, quelquefois très-peu apparent.

Antennes ferrugineuses, atteignant le milieu du pronotum; les deux premiers articles du funicule allongés, le 1er plus long que le 2e dans le mâle, le 3e moitié moins long que le 2e, les suivants diminuant encore de longueur, les derniers transversaux. Massue ovale oblongue, brunâtre, finement pubescente.

Pronotum un peu plus court que large dans le mâle, beaucoup plus court dans la femelle, rétréci au sommet, fortement arrondi ensuite sur les côtés, puis diminuant un peu de largeur et se redressant vers la base; très-convexe en dessus, finement pointillé, noir, recouvert de poils écailleux d'un gris obscur avec les côtés et une ligne longitudinale médiane d'un blanc écailleux. Ecusson triangulaire, blanc, bien visible.

Élytres coupées presque carrément et un peu plus larges que le pronotum à la base, environ trois fois aussi longues que lui, à épaules très-saillantes; peu élargies et presque parallèles dans leurs deux premiers tiers, diminuant ensuite de largeur en s'arrondissant, et terminées tout à fait à l'extrémité par une petite pointe peu apparente; ordinairement déprimées en forme de croissant en avant et un peu comprimées latéralement au-dessous des épaules; médiocrement convexes, puis déclives postérieurement; assez fortement et largement ponctuées-striées, avec les points des séries grands, larges, presque carrés; intervalles étroits, finement chagrinés, relevés un peu en côte, surtout dans les mâles; noires ou couleur de poix, variées de macules grises et noirâtres, ornées en outre d'une tache basilaire en forme de croissant, allant d'une épaule à l'autre, d'une deuxième tache latérale, triangulaire, à base marginale et d'une bordure suturale blanchâtre. Le pronotum et les élytres sont de plus parsemés de fascicules de poils noirs, assez courts, et de soies longues, couchées, blanchâtres, plus visibles sur les intervalles alternes.

Dessous du corps varié de gris et de cendré; abdomen finement chagriné. Pieds assez robustes, marbrés de gris obscur et de cendré; cuisses noires, en massue; tibias ferrugineux, un peu dilatés au milieu et sinueux intérieurement avant l'extrémité; tarses fortement dilatés; ongles grands, ferrugineux.

Mâle et femelle ont les caractères différentiels qu'on remarque chez les deux sexes du *punctatus*.

Cette espèce est aussi variable que ce dernier. On rencontre des individus noirs, bruns, rougeâtres, gris, cendrés, blanchâtres, etc. Tantôt les écailles ont un aspect soyeux, tantôt elles paraissent rudes, surtout chez les mâles. Parfois il n'existe aucune trace des fascicules qui légitiment la dénomination qui lui a été imposée par Herbst, ou bien les soies des in-

terstries ont disparu; enfin on trouve des *fasciculatus* chez lesquels la lunule basale est indistincte, les élytres étant uniformément colorées. Chez ces derniers la dépression lunulaire est insensible, de même que la sinuosité latérale subhumérale.

En général, les *fasciculatus* du nord de l'Europe sont plus foncés en couleur et plus petits que ceux du Midi, et surtout que ceux du nord de l'Afrique et de l'Asie occidentale.

Le *Ph. lunatus* Wollaston ne diffère aucunement du *fasciculatus* Herbst. J'ai pu m'en assurer par l'examen des individus qui provenaient de M. Wollaston lui-même.

On le trouve dans toute l'Europe, les contrées de l'Asie et de l'Afrique qui avoisinent la Méditerranée, le Dongola, l'Abyssinie et l'île de Madère. Il vit sur différentes espèces du genre *Daucus* (carotte sauvage).

7. Phytonomus Grandini mihi.

Subovatus, niger, setosus, squamulis piliformibus obscure griseis tectus, fasciculis atris albidisque variegatus; antennis piceis, articulo 1° funiculi 2° longiore; rostro mediocri, arcuato, obsolete carinato; prothorace latitudine maxima breviore, lateribus vix dilatato, albido trilineato; elytris subquadratis, basi planatis, valde punctato-striatis, interstitiis convexis, subtiliter coriaceis, obscure griseo-squamulosis, alternis fasciculis atris albidisque variegatis, humeris margineque externo pallidioribus.

Long. 5 à 7 mill.; larg. 3 1/2 à 4 mill.

De forme semblable à celle du *fasciculatus* Herbst; en diffère par la coloration toujours d'un gris plus ou moins sombre, et ne prenant jamais les teintes fauves ou roussâtres de celui-ci; par le dessin des élytres dépourvu de lunule basale blanchâtre; par le pronotum plus étroit, à peine arrondi latéralement; par les épaules plus fortement anguleuses; par l'absence de dépression lunulaire à la base des élytres et de sinuosité subhumérale; par le nombre, toujours plus considérable, et la disposition des fascicules dont les élytres sont ornées; par les soies grossières, recourbées en arrière, noires ou blanches, selon la nuance des écailles sous-jacentes, placées symétriquement sur deux rangs sur les intervalles alternes, de sorte que les intervalles paraissent alternativement pubescents et squa-

meux. Enfin, il est toujours facile de distinguer le *Grandini* des variétés du *fasciculatus* dépourvues de lunule basale par le nombre des taches brunes placées à la base des intervalles alternes. Dans le *Grandini* ces taches sont toujours au nombre de six au moins, trois de chaque côté; dans le *fasciculatus* on n'en voit jamais plus de quatre, deux sur chaque élytre.

Je ne décrirai pas autrement cette espèce; ce serait refaire presque complétement et sans aucun profit la description du *fasciculatus*.

Elle est propre à l'Algérie, où elle a été rencontrée par plusieurs de nos collègues, et surtout par M. Grandin de l'Éprevier, qui l'a répandue dans les collections et à qui j'ai cru devoir la dédier.

Je l'ai vue désignée dans quelques cartons sous le nom de *Ph. visnagæ* Olivier, qui, d'après ce que j'ai pu voir dans la collection de M. Chevrolat, s'appliquerait à une variété de l'*Hyp. crinita*. (Voir la note de la page 104.)

7 *bis*. Phytonomus scapularis Gebler.

Dense fusco-squamulosus, pallido variegatus, fasciculis atris, pilosis, adspersus; elytris oblongo-ovatus, punctato-striatis, macula humerali, pallida.

Long. 6 mill.; larg. 3 mill.

Squamulis fuscis pallidisque tectus, opacus. Caput convexiusculum ad insertionem rostri impressum, macula verticis pallida. Rostrum basi attenuatum, apice crassum. Antennæ obscure ferrugineæ, clava albido-pubescente. Thorax basi apiceque truncatus, lateribus ante medium dilatatus, basin versus subangustatus, supra convexus, macula antica pallida. Scutellum angustum, triangulare, pallidum. Elytra thorace latiora, humero prominulo, medio subdilatata, apice rotundata, supra convexa, ad apicem valde declivia, regulariter punctato-striata, striis alternis fasciculis breviter atro-pilosis et maculis pallidis tessellatis.

Corpus subtus fusco pallidoque squamulosum, squamulis femorum subannulatim dispositis. Pedes pubescentes

A Phyt. fasciculato, *statura angustiore, colore, etc., differt.*

Habitat in sylva Salairensi (Sibérie occidentale).

Gebler, Bulletin de la Société des naturalistes de Moscou, VI, 1853, p. 232.

J'ai vu dans la riche collection de M. le comte de Mniszech un type du *Phyt. scapularis*, provenant de Gebler lui-même.

Il a quelque ressemblance avec le *Phyt. fasciculatus* Herbst; mais il en diffère essentiellement par les caractères suivants : Il est bien plus petit et bien plus étroit. Le rostre est plus court, plus épais, le front moitié plus large; les yeux plus larges et moins longs; le prothorax est presque aussi long que large, très-peu développé latéralement en avant sur les côtés, moins convexe en dessus que dans le *fasciculatus* et plus fortement ponctué; les lobes oculaires sont plus marqués.

Les élytres sont plus étroites, avec les épaules plus proéminentes; les fascicules des intervalles impairs sont plus nombreux, plus réguliers; la tache humérale ne s'étend pas aussi loin sur la base de l'élytre et forme une courbe plus courte, plus régulière, s'arrêtant au 3e intervalle; la dimension des squamules est au moins d'un tiers plus grande; enfin son aspect est tout autre et se rapproche plutôt de celui du *Camptorhinus statua*.

L'individu que j'ai examiné présente quelques différences de détail avec la description de Gebler que j'ai rapportée plus haut; différences qui me paraissent tenir à ce que l'auteur russe a fait sa description sur une femelle, tandis que l'exemplaire de la collection Mniszech est un mâle.

2e Groupe (METADONUS).

Ce groupe est moins naturel que le précédent. Bien que les espèces qui le composent aient certaines analogies qu'il est impossible de méconnaître, on ne peut se dissimuler cependant qu'il est le moins homogène de tous ceux du genre.

Ainsi, le *Phyt. Vuillefroyanus* a les plus grands rapports de forme avec le *Macrotarsus Gebleri*; sa femelle, à part la couleur, a tout à fait l'aspect de celle de ce dernier, et n'étaient les tarses qui sont tous spongieux en dessous, on devrait le ranger parmi les *Macrotarsus*. Le *Phyt. anceps* a moins de ressemblance avec ceux-ci, mais il en a encore; le *Phyt. distinguendus* s'en éloigne davantage et se rapproche au contraire

des *Phytonomus* du premier groupe; les suivants plus encore. Tous se séparent de ces derniers par le prolongement intercoxal, moins large que la largeur de chacune des hanches postérieures, par la forme du rostre plus cylindrique et surtout par l'insertion des antennes toujours submédiane, au moins dans la ♀.

TABLEAU SYNOPTIQUE DES ESPÈCES.

a. Antennes longues, grêles, à massue très-allongée et très-amincie dans le ♂.

b. Taille de 9 à 11 millimètres; lobes postoculaires nuls..... 8. *Vuillefroyanus* Capiomont.

bb. Taille de 8 millimètres et au-dessous; lobes oculaires faibles, mais appréciables.

c. Plus grand (7-8 mill.). Pronotum visiblement arrondi sur les côtés, même dans le ♂, à peine moitié moins large que les élytres..... 9. *anceps* Schönherr.

cc. Plus petit (5-6 mill.). Pronotum presque cylindrique, environ deux fois moins large que les élytres..... 10. *distinguendus* Schönherr.

aa. Antennes courtes, assez épaisses; massue courtement ovale, ♂ et ♀.

b. Téguments, vus à la loupe, n'offrant, en outre de la vestiture générale, ni soies, ni fascicules de pois..... 12 *bis.* *decipiens* Capiomont.

bb. Téguments munis en dessus, en outre de la vestiture générale, de soies assez courtes, peu nombreuses, ne donnant pas à l'insecte un aspect hérissé.

c. Pronotum moins transversal, à peine un cinquième plus large que long, pas impressionné derrière les yeux; épaules plus anguleuses et plus relevées..... 11. *Heydeni* Capiomont.

cc. Pronotum plus transversal, environ un tiers plus large que long, visiblement impressionné derrière les yeux; épaules plus abaissées..... 12. *incitus* Schönherr.

bbb. Téguments, vus à la loupe, paraissant hérissés en dessus de poils longs plus ou moins dressés et nombreux, toujours très-apparents.

c. Pronotum moins transversal, un quart plus large que long; élytres près de deux fois aussi larges que le pronotum, moins parallèles..... 13. *curtus* Schönherr.

cc. Pronotum plus transversal, moitié environ aussi large que long; élytres environ une fois et demie aussi larges que le pronotum, presque parallèles dans leur première moitié..... 14. *brevicollis* Capiomont.

8. Phytonomus Vuillefroyanus Capiomont.

Elongatus, ♂, oblongo-ovatus ♀, piceus, breviter setulosus, squamulis ochraceis vestitus, fusco-vittatus; antennis gracilibus, ferrugineis, clava elongata; rostro tenui, subcylindrico, arcuato, carinato, utrinque striato; prothorace latitudine maxima breviore, lateribus basi recto, antrorsum angustato, supra planiusculo, dense punctulato, ochraceo submetallico-squamoso, fusco bivittato; elytris oblongis ♂, vel oblongo-ovalibus ♀, punctato-striatis, interstitiis alutaceis, fere planis; ochraceo-squamosis, interstitio tertio basi, vittaque longitudinali in disco fuscescentibus; pedibus ferrugineis, femoribus nigricantibus..

Long. 8 1/2 à 10 mill.; larg. 4 à 6 mill.

Tête médiocre, convexe, finement pointillée, noire, garnie d'une pubescence roussâtre; yeux ovales, bruns, un peu proéminents; rostre à peu près de la longueur du pronotum, subcylindrique, assez mince, arqué, un peu dilaté au sommet, visiblement caréné, strié de chaque côté parallèlement aux scrobes, ruguleusement ponctué à la base, presque lisse au sommet; noir, recouvert de quelques poils roussâtres, assez serrés près du front, à peu près nuls vers l'extrémité. Fossette interoculaire en forme de sillon étroit, allongé, lisse. Sillon nasal long, linéaire, superficiel.

Antennes submédianes, à peu près deux fois aussi longues que le rostre, assez grêles, ferrugineuses; les deux premiers articles du funicule allon-

gés, 3-5 un peu plus longs que larges, obconiques, 6-7 plus courts que larges; massue mince, longue, fortement acuminée, environ trois fois et demie aussi longue que large.

Pronotum évidemment plus court que large, presque droit sur les côtés depuis la base jusqu'au milieu, où il s'arrondit, rétréci ensuite jusqu'au sommet, où sa largeur égale environ la moitié de celle de la base; très-légèrement impressionné derrière les yeux, peu convexe en dessus, densément et finement pointillé, noir, garni d'écailles d'un brun roussâtre à reflet métallique, avec trois lignes longitudinales blanchâtres situées au milieu et en dedans des côtés. Écusson grand, triangulaire, d'un roux blanchâtre.

Élytres un peu plus larges que le pronotum ♂, un tiers plus larges que lui ♀, environ une fois et demie aussi longues, à épaules un peu accusées bien qu'arrondies; presque parallèles dans leur première moitié, diminuant ensuite régulièrement de largeur jusqu'à l'extrémité, où elles se terminent en pointe obtuse; presque planes en dessus vers la base, médiocrement convexes puis déclives postérieurement, faiblement ponctuées-striées, avec les intervalles presque plans, visiblement chagrinés; noires, recouvertes d'écailles d'un roux brunâtre, passant au roux clair sur la suture, et au blanc sale sur les intervalles alternes et la marge extérieure, qui sont en outre ornées de macules arrondies, noirâtres, ou, si l'on veut, leur revêtement est d'un roux plus ou moins pâle, avec la base du 3e intervalle et les interstries pairs d'un roux brunâtre, cette couleur empiétant sur les intervalles impairs et simulant une bande oblique mal limitée, partant de l'épaule et paraissant se réunir à sa pareille un peu avant l'extrémité. Tous les interstries sont munis de soies courtes, fines, disposées sur trois ou quatre rangs, fortement inclinées en arrière, et claires ou foncées, selon la nuance correspondante des écailles sous-jacentes.

Dessous du corps noir, garni d'écailles d'un roux métallique passant au noirâtre sur le dernier segment de l'abdomen, celui-ci un peu granuleux. Pieds robustes, assez allongés, variés de brun noirâtre et de roux doré; cuisses en massue, noires; tibias forts, épais, ferrugineux, ainsi que les tarses et les ongles, les premiers grands, à articles très-dilatés, spongieux en dessous, les seconds fortement recourbés.

Le mâle est beaucoup plus étroit et plus svelte que la femelle. Il est facile à reconnaître à ses tibias antérieurs sinueux intérieurement avant l'extrémité, et au dernier arceau de l'abdomen, qui est presque aussi étendu d'arrière en avant que les segments 2, 3 et 4 réunis, tandis que dans la femelle ce même arceau n'est égal en longueur qu'aux deux pré-

cédents; en outre, les antennes sont moins submédianes que dans l'autre sexe.

J'ai vu un mâle et une femelle de ce beau *Phytonomus*; le premier appartient à M. de Vuillefroy, à qui je me suis fait un plaisir de dédier l'espèce; la seconde fait partie de la collection de M. de Kiesenwetter. Tous les deux proviennent de l'Espagne méridionale.

La femelle a tout à fait la forme du *Macrotarsus Gebleri* ♀; mais les articles de tous les tarses sont spongieux en dessous. A la rigueur, j'aurais dû créer une section spéciale pour cet insecte, qui semble mal placé à la suite des espèces du 1er groupe; mais j'ai craint, en multipliant les coupes, de rendre encore plus ardue l'étude déjà si difficile des espèces du genre *Phytonomus*.

9. Phytonomus anceps Bohemann.

Oblongo-ovatus, subparallelus, niger, breviter setosus, squamulis cervinis vel cinereo-fuscis, dense tectus; antennis ferrugineis, scapo oculum vix pertingente, articulo 1° funiculi 2° paulo longiore; rostro elongato, cylindrico, subarcuato, sat dense ruguloso-punctulato; prothorace latitudine maxima breviore, lateribus valde rotundato-ampliato, apice angustato, dorso subplano, post oculos fere lobato, cinereo-albido-squamoso, fusco late bivittato; elytris oblongo-ovatis, dorso antice subconvexis, tenuiter punctato-striatis, cinereo vel fusco-squomosis, vitta obliqua basali, margine externo, interstitiisque alternis pallidioribus, his remote atro-notatis.

Long. 6 à 8 mill.; larg. 3 à 4 mill.

Phyt. anceps Bohemann in Sch., t. VI, p. 348.

Ovale, oblong, un peu épais et cylindrique, noir, recouvert d'écailles grises, cendrées ou noirâtres, variées de blanc et ayant quelquefois un reflet métallique, et de soies courtes, fines, couchées, assez écartées.

Tête forte, convexe, finement pointillée, à pubescence cendrée. Yeux grands, ovales, bruns. Rostre à peu près aussi long que la tête et le pronotum réunis, assez étroit, cylindrique, légèrement arqué, finement et un peu ruguleusement pointillé, quelque peu dilaté au bout, noir, garni d'une pubescence blanchâtre assez épaisse à la base, presque lisse et dénudé au

sommet. Fossette interoculaire oblongue, profonde. Sillon nasal étroit, assez allongé, bien marqué.

Antennes insérées vers le 1er tiers du rostre, d'un ferrugineux clair, les deux premiers articles du funicule assez allongés, le 1er un peu plus long que le 2e, celui-ci deux fois aussi long que le 3e, les 3e et 4e obconiques une fois et demie aussi longs que larges, les suivants plus courts. Massue très-allongée, étroite, acuminée.

Pronotum visiblement plus large que long, fortement arrondi et dilaté sur les côtés, rétréci au sommet et à la base, médiocrement convexe en dessus, presque lobé derrière les yeux, densément pointillé, noir, revêtu d'écailles d'un gris cendré, blanchâtre, avec deux larges bandes longitudinales d'un fauve noirâtre, séparées au milieu par une ligne d'un blanc un peu écailleux. Écusson petit, triangulaire, de cette dernière couleur.

Élytres oblongues, un peu échancrées en devant, un quart plus larges que le pronotum, environ trois fois aussi longues que lui, à épaules senties mais arrondies, peu ou pas élargies après celles-ci, à côtés presque parallèles dans les deux premiers tiers antérieurs, diminuant ensuite régulièrement de largeur, et terminées en s'arrondissant; médiocrement convexes en dessus en avant, déclives postérieurement, assez faiblement ponctuées-striées, revêtues d'écailles grises, fauves ou noirâtres avec une bande un peu oblique partant de l'épaule et couvrant la moitié des 4e et 5e intervalles, une bordure marginale étroite, et ordinairement les intervalles impairs, d'une couleur blanchâtre. Les intervalles sont plans, larges, visiblement chagrinés; les alternes sont marquées de petites macules arrondies, noires; la bande humérale blanchâtre est bordée antérieurement et à la base par une ligne de couleur foncée plus apparente sur les individus colorés en gris cendré.

Dessous du corps noir, garni ainsi que les pieds d'écailles d'un cendré un peu argenté; abdomen finement chagriné, dernier arceau rougeâtre; pieds longs, d'un ferrugineux plus ou moins clair; cuisses quelquefois un peu rembrunies, fortement renflées en massue; tibias minces, allongés, sinueux intérieurement avant l'extrémité; tarses et ongles longs, les premiers médiocrement dilatés, spongieux seulement au milieu, ciliés sur les bords, les seconds très-recourbés.

Tout l'insecte est parsemé de soies courtes, très-inclinées en arrière, bien visibles seulement à la loupe.

Le mâle diffère de la femelle par la forme moins lourde, plus étroite; le rostre un peu plus court; l'abdomen impressionné longitudinalement au milieu et les pieds antérieurs plus grêles et plus allongés.

Le *Phyt. anceps* varie du gris cendré au gris fauve, au fauve et au fauve noirâtre ; les individus foncés en couleur ont ordinairement un reflet un peu cuivreux dans les parties sombres. Quelquefois la partie antérieure de la suture est rembrunie dans une portion plus ou moins grande de son étendue, et il existe des exemplaires qui, à part une petite tache blanchâtre aux épaules, sont entièrement d'un gris plus ou moins obscur.

Il est très-reconnaissable à son aspect un peu massif, à la longueur de son rostre et à la brièveté du scape.

On le trouve sur les bords de la mer Caspienne et dans les steppes de la Russie méridionale.

Répandu dans les collections sous le nom de *Phyt. Bartelsi.*

10. Phytonomus distinguendus Bohemann in Schönherr.

Ovatus, piceus, squamulis cinereo-nigricantibus vel fuscis dense tectus; antennis ferrugineis, articulis 1-2 funiculi subæqualibus; rostro elongato, fere cylindrico, subarcuato, dense punctulato; prothorace latitudine maxima breviore, lateribus antrorsum rotundato, apice angustato, parum convexo, confertim punctulato, fusco-squamoso, albo-trilineato; elytris ovalibus, punctato-striatis, interstitiis subconvexis, subtiliter coriaceis, fusco-cinereo-squamosis, alternis pallidioribus, nigro-maculatis, humeris marginoque externo albicantibus; tibiis tarsisque ferrugineis; femoribus infuscatis.

Long. 4 à 6 mill.; larg. 3 à 3 1/2 mill.

Boh. in Sch., t. VI, p. 375.

Phyt. curtus, var. *a.* Boh. in Sch., t. VI, p. 365.

Tête médiocre, convexe, noire, finement pointillée, à pubescence cendrée; yeux oblongs, subdéprimés, noirs; rostre de la longueur du pronotum, à peu près cylindrique, un peu arqué, densément pointillé, noir, garni d'une pubescence grisâtre, plus serrée à la base, presque dénudé au sommet. Fossette interoculaire ovale, bien marquée. Sillon nasal allongé, assez large et profond.

Antennes insérées vers le 1er tiers du rostre, au moins aussi longues que la tête et le pronotum réunis; ferrugineuses, les deux premiers ar-

ticles du funicule allongés, deux fois aussi longs que larges, les suivants diminuant progressivement de longueur, plus courts que larges; massue grande, ovale allongée, quelquefois un peu rembrunie.

Pronotum évidemment plus court que large, surtout dans la femelle, médiocrement arrondi sur les côtés avant le sommet dans le mâle, plus visiblement dans la femelle, rétréci en avant, peu convexe, très-densément pointillé, noir, revêtu d'écailles brunâtres, avec trois lignes longitudinales blanchâtres, situées au milieu et près des bords latéraux. Écusson assez grand, triangulaire, d'un blanc écailleux.

Élytres une fois et tiers aussi larges que le pronotum, environ trois fois aussi longues que lui, à épaules un peu anguleuses, presque parallèles dans leur première moitié, diminuant ensuite régulièrement de largeur et terminées en s'arrondissant; un peu planes en dessus vers la base; convexes puis déclives postérieurement; médiocrement ponctuées-striées; intervalles un peu relevés, finement chaginés, recouverts d'écailles d'un cendré noirâtre, les impairs maculés de noir; les épaules et la marge extérieure sont ordinairement plus pâles.

Dessous du corps brun de poix, à pubescence écailleuse cendrée; abdomen finement pointillé. Pieds longs, garnis d'une pubescence grisâtre; cuisses assez fortement en massue, le plus souvent rembrunies; tibias minces, ferrugineux, les antérieurs sinueux en dedans avant l'extrémité; tarses médiocrement dilatés, assez allongés, ferrugineux ainsi que les ongles, ceux-ci très-recourbés.

Les téguments varient du ferrugineux au brun noirâtre; la couleur des écailles est tantôt d'un cendré assez pâle, tantôt d'un cendré tirant sur le noir, et d'autres fois d'un fauve plus ou moins obscur; les macules noires ne sont habituellement bien visibles que sur les intervalles alternes; mais on rencontre des individus chez lesquels tous les intervalles en sont pourvus.

Le mâle est plus petit et plus étroit; il a le rostre un peu plus court; les antennes moins allongees; le pronotum moins développé latéralement; une impression longitudinale sur le milieu de l'abdomen, plus apparente sur le dernier segment; les pieds plus longs et plus grêles et les tibias antérieurs plus fortement sinueux intérieurement avant l'extrémité.

Le *Phyt. curtus*, var. *a*, de Schönherr est un *distinguendus*, d'après le type qui m'a été communiqué par M. Bohemann.

Cette espèce habite la Russie d'Asie occidentale et est assez répandue dans les collections.

11. Phytonomus Heydeni Capiomont.

Subovatus, piceus, setulosus, squamis umbrinis submetallicis dense tectus; antennis ferrugineis, articulo 1° funiculi 2° vix longiore; rostro sat elongato, subcylindrico, vix arcuato, dense punctulato; prothorace latitudine maxima sensim breviore, lateribus antice rotundato, haud ampliato, punctis majoribus dense profundeque sculpturato, fulvo-squamoso, albido-trilineato; elytris breviter ovatis, profunde punctato-striatis, fulvo-squamosis; interstitiis subplanis, alutaceis, uniseriatim setosis, alternis paliidioribus, maculis nigris remote notatis; humeris suturaque postice albicantibus; tibiis tarsisque ferrugineis.

Long. 5 à 6 mill.; larg. 3 mill.

En ovale un peu écourtée, recouvert de squamules fauves ayant un reflet doré.

Tête assez forte, convexe, finement pointillée, à pubescence d'un brun roussâtre; yeux oblongs, noirs, un peu saillants; rostre de la longueur du pronotum, presque cylindrique, légèrement arqué, un peu élargi de la base au sommet, très-densément pointillé et recouvert d'une pubescence grisâtre, assez serrée à la base, très-rare à l'extrémité. Fossette interoculaire profonde, semblable à un gros point. Sillon nasal court, profond et assez large.

Antennes de la longueur de la tête et du pronotum, ferrugineuses, les deux premiers articles du funicule allongés, subégaux, au moins deux fois aussi longs que larges, les suivants plus courts que larges; massue grande, ovale-oblongue, acuminée, un peu rembrunie.

Pronotum un tiers plus court que large, presque droit sur les côtés vers le base, un peu arrondi en avant, puis resserré au sommet, légèrement convexe, marqué de gros points très-serrés, renfermant chacun une écaille colorée de forte dimension; d'un brun de poix, recouvert d'écailles d'un fauve brunâtre, avec trois lignes longitudinales d'un blanc roussâtre situées au milieu et près des bords latéraux, celle du milieu ayant un reflet doré. Écusson assez grand, triangulaire, d'un blanc argenté.

Élytres courtement ovales, une fois et demie aussi larges que le pronotum, trois fois aussi longues que lui, à épaules un peu anguleuses; à peine élargies après celles-ci, presque parallèles dans leur première moitié, di-

minuant ensuite régulièrement de largeur et terminées en s'arrondissant; un peu planes en dessus antérieurement, convexes postérieurement; assez fortement ponctuées-striées; d'un brun de poix; intervalles un peu convexes, évidemment chagrinés, recouverts d'écailles d'un fauve ou d'un gris roussâtre, avec les alternes d'une couleur plus pâle et variés de taches noires assez espacées. Les épaules et postérieurement la suture sont d'un blanc ochracé. Tout l'insecte est parsemé de soies courtes, raides, inclinées en arrière, disposées sur un rang sur les intervalles des élytres et plus ou moins foncées en couleur selon la nuance des écailles sous-jacentes.

Dessous du corps d'un brun roussâtre, garni d'écailles d'un blanc ochracé, avec deux bandes longitudinales obscures. Abdomen fortement chagriné. Pieds assez robustes, à pubescence grise; cuisses en massue, rembrunies, annelées de blanc argenté avant l'extrémité; tibias assez épais, ferrugineux, ainsi que les tarses et les ongles, ceux-ci assez grands, fortement recourbés.

Cette espèce est très-facile à reconnaître à sa forme un peu trapue, à sa couleur, et surtout à la ponctuation exceptionnelle de son pronotum.

Elle était confondue dans les collections avec le *Phyt. distinguendus* Bohemann, qui s'en éloigne beaucoup par la forme et la longueur du rostre, des antennes et des pieds, ainsi que par la ponctuation du pronotum.

Il habite la Mongolie et la Daourie, d'où il a été rapporté par Faldermann. Je l'ai dédié à feu notre collègue M. le sénateur de Heyden comme un témoignage de ma haute et profonde estime pour ses connaissances en entomologie.

Collection de Heyden, Chevrolat, Deyrolle, Reiche.

12. PHYTONOMUS INCITUS Bohemann in Schönherr.

Oblongo-ovatus, niger, setulosus, dense cinereo-squamosus; antennis rufo-piceis, articulis 1-2 *funiculi subæqualibus; rostro mediocri, crassiusculo, parum arcuato, haud carinato, confertim punctulato; prothorace transverso, lateribus modice rotundato-ampliato, supra vix convexo, rugoso-punctato, obsolete albido-trilineato; elytris breviter ovatis, parum*

convexis, sat fortiter punctato-striatis; interstitiis vix convexis, subtiliter coriaceis, alternis pallidioribus, maculis nonnullis parvis, brunneis, decoratis; sutura postice albicante; pedibus rufo-ferrugineis; femoribus infuscatis,

Long. 6 mill.; larg. 3 1/2 mill.

Bohemann in Schönherr, t. VI, p. 363.

Tête assez forte, convexe, densément pointillée, à pubescence grise. Yeux oblongs, un peu proéminents, bruns. Rostre un peu moins long que le pronotum, assez épais, un peu arqué, nullemnet caréné, très-densément pointillé, garni de quelques poils grisâtres, très-rares au sommet. Fossette interoculaire ovale, bien marquée. Sillon nasal oblong, assez large et profond.

Antennes de la longueur de la tête et du pronotum réunis, insérées un peu après le sommet du rostre, ferrugineuses : les deux premiers articles du funicule allongés, le 1er un peu plus long que le 2e, les suivants très-courts, arrondis, un peu noueux. Massue forte, ovale, acuminée.

Pronotum un tiers plus large que long, peu resserré au sommet et à la base, légèrement arrondi sur les côtés, médiocrement convexe en dessus, très-ruguleusement ponctué, raboteux et un peu inégal, revêtu d'écailles grises assez grosses et arrondies et marqué au milieu et près des bords latéraux de trois lignes longitudinales d'un gris pâle, peu apparentes. Écusson petit, triangulaire, cendré.

Élytres courtement ovales, près de deux fois aussi larges que le pronotum, trois fois au moins aussi longues que lui, à épaules fortement accusées quoique un peu arrondies, médiocrement dilatées sur les côtés après celles-ci, diminuant régulièrement de largeur après le milieu et arrondies à l'extrémité; convexes en dessus, déclives postérieurement ; assez fortement ponctuées-striées, avec les intervalles un peu bombés, finement chagrinés : noires, un peu brunâtres, recouvertes de squamules grisâtres, plus pâles sur les intervalles impairs, qui sont en outre ornés de petites taches roussâtres peu nombreuses. Postérieurement la suture est d'un blanc pâle.

Dessous du corps noir, garni d'écailles d'un gris argenté. Abdomen finement chagriné. Pieds assez robustes, d'un rouge ferrugineux avec les cuisses rembrunies au milieu, revêtus d'une pubescence grisâtre ; cuisses en massue; tibias assez épais, un peu sinueux au côté interne avant l'extrémité ; tarses fortement dilatés ; ongles médiocres.

Les téguments sont munis partout de soies assez longues, raides, grises,

inclinées en arrière, assez nombreuses et bien visibles sur le pronotum et sur les intervalles alternes des élytres.

Sa couleur et la ponctuation grossière de son pronotum le rendent facile à reconnaître.

Je n'ai vu que le type de Schönherr, qui me paraît être un mâle et qui est originaire de la Sibérie.

12 *bis*. Phytonomus decipiens Capiomont.

Ovalis, subdepressus, niger, squamulis piliformibus cervinis, certo situ aureo-micantibus, tectus; antennis rufo-piceis, clava obscuriore; rostro mediocri, subcylindrico, arcuato, dense ruguloso-punctulato; prothorace latitudine maxima vix breviore, lateribus basi recto, antrorsum angustato, apice truncato, basi arcuato, supra fere plano, dense punctulato, squamositate cervina obsito, albido-trilineato; elytris ovatis, modice striato-punctatis, cervino squamulatis, interstitiis latis, planatis, coriaceis, alternis plus minusve pallidioribus, fulvo obsolete punctatis.

Long. 6 mill.; larg. 3 1/2 mill.

Ressemble à s'y méprendre à un petit mâle d'*Hypera comata*; mais la forme de ses épimères mésothoraciques et de ses épisternums métathoraciques le range parmi les *Phytonomus*.

Ovale, subdéprimé, noir, recouvert de squamules piliformes d'un gris légèrement roussâtre, présentant des reflets métalliques sous un certain angle.

Tête petite, arrondie, peu convexe, finement pointillée, à pubescence d'un gris blanchâtre. Yeux assez petits, assez distants sur le front, irrégulièrement ovales, déprimés, bruns. Rostre assez mince, un peu plus long que la tête, cylindrique, arqué, ruguleusement pointillé et recouvert de poils grisâtres à la base, presque lisse et dénudé au sommet. Fossette interoculaire petite, ovale, peu apparente. Sillon nasal court, ovale, bien marqué.

Antennes près de deux fois aussi longues que le rostre, peu épaisses, ferrugineuses; scape et 1er article du funicule très-renflés au sommet, ce 1er article une fois et tiers aussi long que le 2e, qui est lui-même assez allongé : les articles 3-7 courts, diminuant progressivement de longueur

et s'élargissant au contraire graduellement. Massue courtement ovale, assez forte, acuminée, rembrunie.

Prothorax à peine un peu plus large que long, tronqué au sommet, légèrement arqué à la base, presque cylindrique depuis celle-ci jusqu'au milieu, diminuant ensuite progressivement de largeur depuis le milieu jusqu'au sommet en s'arrondissant ; peu convexe en dessus, très-densément et assez ruguleusement pointillé, noir, recouvert de poils écailleux d'un gris un peu roussâtre avec trois lignes longitudinales blanchâtres, situées au milieu et près des côtés ; les latérales seules bien marquées. Écusson petit, triangulaire, d'un blanc ochracé.

Élytres ovales, un peu plus larges que le pronotum à la base, au moins deux fois aussi larges que lui dans leur plus grand développement ; anguleusement arrondies aux épaules, peu et graduellement dilatées depuis celles-ci jusque vers le milieu, régulièrement atténuées ensuite et terminées en s'arrondissant ; peu convexes en dessus, médiocrement déclives postérieurement ; ponctuées-striées, noires, revêtues d'écailles d'un gris un peu roussâtre. Intervalles assez larges, plans, chagrinés ; le sutural et le 3e à l'extrémité, le 5e à partir du milieu et le 7e à peu près dans toute sa longueur, de couleur blanchâtre avec quelques points d'un fauve roussâtre très-espacés et peu apparents.

Dessous du corps noir, finement pointillé, à pubescence courte, fine, grisâtre, à reflets métalliques. Pieds peu robustes, noirs, garnis de poils fins de couleur grise ; cuisses légèrement en massue ; tibias minces, assez longs, ciliés au côté interne, les antérieurs sinueux en dedans avant l'extrémité ; tarses assez longs à articles dilatés, ferrugineux ; ongles médiocres, de même couleur.

Épimères mésothoraciques plus obliques que dans les espèces voisines, mais se rapprochant cependant davantage de la forme de celles-ci que de celles du genre *Hypera*. Épisternums métathoraciques assez fortement dilatés inférieurement à leur extrémité antérieure.

Le *Phyl. decipiens* est une de ces espèces faites pour déjouer toutes les classifications, tandis que par son aspect il a une grande ressemblance avec les *Hypera tristis et comata* ; ses organes thoraciques le rangent parmi les *Phytonomus*. Je l'ai placé dans le groupe actuel, tout en ne me dissimulant pas qu'il diffère en beaucoup de points de ses proches, et parce qu'il m'a semblé amener une sorte de transition entre ce groupe et le suivant.

Collection Mniszech.

Provient du Caucase.

13. PHYTONOMUS CURTUS Bohemann in Schönherr.

Breviter ovatus, niger, setosus, squamulis fuscis dense tectus; antennis ferrugineis, articulo 1° funiculi 2° paulo longiore; rostro parum elongato, subcylindrico, fere recto, dense punctulato; prothorace latitudine maxima sensim breviore, lateribus valde rotundato-ampliato, dorso planiusculo, confertim ruguloso-punctulato, fusco-squamoso, obsolete albo-trilineato; elytris ovatibus, convexis, punctato-striatis, fusco-squamosis; interstitiis subconvexis, subtiliter coriaceis, triseriatim setosis; alternis pallidioribus, remote nigro-maculatis; sutura postice albidiore; pedibus rufo-testaceis.

Long. 5 mill.; larg. 2 3/5 mill.

Phyt. curtus Bohemann in Schönherr.

Tête médiocre, convexe, finement pointillée, couleur de poix, à pubescence d'un gris obscur ; yeux oblongs, déprimés, noirs; rostre à peu près aussi long que le pronotum, presque cylindrique, un peu épais, légèrement arqué, très-densément pointillé, noir, garni d'une pubescence grisâtre, assez serrée à la base, très-rare au sommet. Fossette interoculaire oblongue, assez profonde. Sillon nasal, court, large et profond.

Antennes insérées vers le sommet du rostre, environ de la longueur de la tête et du pronotum réunis, ferrugineuses; les deux premiers articles du funicule allongés, le 1er un peu plus long que le 2e, le 3e à peine plus long que large, deux fois plus court que le 2e, les suivants plus courts que larges. Massue assez grande, ovale, acuminée, un peu rembrunie.

Pronotum plus court que large, fortement dilaté et arrondi sur les côtés, resserré au sommet, plus fortement qu'à la base, un peu plan en dessus, très-densément pointillé, revêtu d'écailles d'un fauve brunâtre, avec les côtés et une ligne médiane et longitudinale largement mais obsolétement teintés de blanchâtre. Écusson triangulaire, d'un blanc écailleux.

Élytres courtement ovales, un peu moins de deux fois aussi larges que le pronotum, près de trois fois aussi longues que lui, à épaules arrondies ; un peu dilatées latéralement après celles-ci, jusqu'aux trois cinquièmes postérieurs, diminuant ensuite régulièrement de largeur et ob-

tusément arrondies à l'extrémité, un peu planes en avant, assez convexes, puis déclives postérieurement, médiocrement ponctuées-striées, recouvertes d'écailles d'un cendré ou d'un fauve brunâtre; intervalles très-peu convexes, finement chagrinés, les alternes d'une teinte plus pâle et çà et là maculés de brun noirâtre; postérieurement la suture est d'un blanc ochracé.

Dessous du corps d'un brun noirâtre, garni d'écailles cendrées. Abdomen ferrugineux, finement pointillé. Pieds assez robustes, ferrugineux, à pubescence grisâtre; cuisses en massue; tibias assez épais; tarses dilatés, d'un rouge ferrugineux ainsi que les ongles.

Tout l'insecte est hérissé en dessus de soies assez allongées, raides, un peu inclinées en arrière, blanches ou brunâtres, selon la couleur plus ou moins foncée des écailles sous-jacentes. Sur les intervalles ces soies sont disposées sur trois rangs.

Le *Phyt. curtus* ressemble un peu à l'*Hyp. Deyrollei;* mais il est un tiers plus petit, a le pronotum plus resserré à la base, moins fortement ponctué, les antennes autrement conformées, etc.

Je n'ai vu que le type de Schönherr, qui est une femelle, et qui provient de la Sibérie occidentale.

La variété *a*, de cet auteur, est un *distinguendus.*

14. Phytonomus brevicollis Capiomont

Breviter ovatus, piceus, setulosus, fulvo-squamosus, albo-subargentato variegatus; antennis ferrugineis; rostro subtenui, cylindrico, vix arcuato, dense punctulato; prothorace latitudine maxima dimidio breviore, lateribus valde rotundato-ampliato, basi apiceque angustato, supra fere planato, dense ruguloso-punctulato, fulvo-squamoso, albo-subargentato trilineato; elytris subquadratis supra antrorsum planatis, apice obtuse rotundatis, sat fortiter punctato-striatis, fulvo-squamosis; interstitiis planis, subtiliter coriaceis, alternis, margine externo, humerisque albido-subargenteis; illis fusco-maculatis; pedibus ferrugineis, apice vix mucronatis.

Long. 5 mill.; larg. 2 1/2 mill.

Tête petite, arrondie, légèrement convexe, finement pointillée, rou-

geâtre, à pubescence fine, un peu ochracée. Yeux latéraux, assez grands, oblongs, subdéprimés, bruns. Rostre un peu moins long que le pronotum, assez mince, subcylindrique, légèrement arqué, ruguleusement pointillé, brun, garni de poils courts, appliqués, d'un fauve ochracé, assez denses à la base, rares au sommet. Fossette interoculaire petite, ovale, peu apparente. Sillon nasal oblong, bien marqué.

Antennes submédianes, ferrugineuses, près de deux fois aussi longues que le rostre; scape atteignant à peine le bord antérieur de l'œil, articles 1-2 du funicule allongés, obconiques, le 1er plus long que le 2e, très-renflé au sommet, 3-4 un peu plus longs que larges, 5-7 courts, transversaux; massue grande, ovale-oblongue, acuminée.

Pronotum transversal, moitié moins long que large, assez fortement dilaté et arrondi latéralement, rétréci en avant et en arrière, tronqué au sommet, un peu arqué à la base, à peine convexe, densément pointillé, brun de poix, recouvert de squamules fauves brunâtres, avec trois lignes longitudinales blanchâtres à reflets argentés. Écusson petit, triangulaire, d'un blanc argenté.

Élytres trois fois plus longues que le pronotum, plus d'une demi-fois plus larges que lui, le débordant de chaque côté à la base, à épaules arrondies, mais bien accusées; peu dilatées et presque parallèles sur les côtés après celles-ci, diminuant de largeur vers les trois cinquièmes postérieurs et arrondies à l'extrémité; planes en avant, convexes, puis déclives postérieurement; ponctuées-striées; finement chagrinées dans les interstries; d'un brun de poix, revêtues d'écailles d'un brun fauve avec les épaules, la marge extérieure et les intervalles alternes d'un blanc argenté, un peu jaunâtre; ceux-ci ornés, en outre, chacun de quatre ou cinq taches noirâtres, assez grandes, mais peu apparentes, si ce n'est sous un certain jour.

Dessous du corps d'un brun roussâtre, assez ruguleusement chagriné, recouvert d'écailles d'un blanc nacré un peu jaunâtre. Pieds médiocres, rougeâtres; cuisses en massue; tibias assez longs, les antérieurs minces et sinueux antérieurement, un peu dilatés et mucronés à l'extrémité; tarses à articles 1-3 dilatés, serrés, 4e long ainsi que ses crochets.

Les téguments portent, en outre des écailles décrites ci-dessus, des soies courtes et couchées sur les parties inférieures du corps, le rostre et le pronotum, plus longues, plus grossières et presque dressées sur les élytres, où elles sont placées sur un ou deux rangs sur les interstries. Ces soies sont de couleur obscure ou blanchâtre, selon la nuance correspondante des parties sous-jacentes.

J'ai décrit cette espèce sur un individu unique appartenant à M. de Kiesenwetter, et provenant de Sarepta.

Cet insecte a été piqué peu de temps après son éclosion, et sa forme générale est assez altérée, au point qu'il est difficile d'apprécier avec quelque certitude la place qu'il convient de lui assigner. Son pronotum et son aspect un peu lourd le rapprochent des *Phytonomus* de la 1re section; mais ses antennes subterminales, son rostre assez mince, cylindrique, et surtout le peu de largeur du prolongement intercoxal le font rentrer dans le groupe actuellement étudié.

3e Groupe. (ERIRHINOMORPHUS).

Cette division est très-naturelle, et de toutes celles du genre elle est la seule peut-être qui soit susceptible d'être élevée au rang de genre. — Les espèces qui en font partie ont le rostre cylindrique, assez mince, incliné en avant, nullement infléchi comme dans la section précédente, au moins aussi long que le pronotum dans les femelles. — Les antennes sont franchement submédianes, surtout chez celles-ci. — Le pronotum est pour ainsi dire cylindrique, plus ou moins distinctement resserré et comme marginé au sommet. — Les élytres sont oblongues, planes en avant, déclives postérieurement, sinuées latéralement un peu avant l'extrémité et terminées en pointe obtuse ; leurs intervalles alternes, particulièrement les 3e et 9e, sont constamment plus élevés que les autres postérieurement. — La saillie mésosternale est étroite, en triangle allongé, un peu tronquée à la pointe et inclinée de haut en bas et d'avant en arrière. — Le métasternum est assez long, ce qui n'empêche pas les épisternums métathoraciques d'être plus courts et plus développés en largeur que dans les autres groupes. — Enfin, ils ont une forme presque cylindrico-conique, et les femelles ne diffèrent des mâles que par un peu plus d'ampleur, le rostre plus long, l'insertion antennaire plus submédiane, les interstries alternes moins relevés, les pieds plus courts et plus robustes, les segments 3-4 de l'abdomen plus longs ensemble que le 5e, et le ventre moins aplati, principalement sur la ligne médiane.

Les *Erirhinomorphus* ont un peu l'aspect des *Erirhinus* de la 1re section; mais leur abdomen, leurs jambes, leur rostre, etc., sont autrement conformés.

Tableau synoptique des Espèces.

a. Intervalles des élytres alternativement de couleur pâle et foncée dans toute leur étendue.

b. Pronotum un peu dilaté sur les côtés en avant, manifestement marginé au sommet, bandes des interstries très-nettement limitées..... 15. *Kunzei* Ahrens.

bb. Pronotum à peu près cylindrique, à peine marginé au sommet, bandes des interstries un peu confuses sur les bords.

c. Pronotum rugueusement et inégalement ponctué.

d. Tubercule situé à la partie postérieure du prosternum, entre les hanches antérieures, échancré au sommet. 17. *alternatus* Schönherr.

dd. Tubercule situé à la partie postérieure du prosternum, entre les hanches antérieures, entier au sommet. 16. *Julinii* Sahlberg.

cc. Pronotum marqué de points égaux, petits, non rugueux. 18. *angusticollis* Schönherr.

aa. Intervalles des élytres rarement alternativement de couleur pâle et foncée, jamais dans toute leur étendue.

b. Couleur jaune plus ou moins foncée, uniforme.

c. Plus grand, 6-8 mill. Écailles de la vestiture plus petites, plus soyeuses; 3e intervalle des élytres à peine relevé en côte vers l'extrémité..... 19. *arundinis* Fabr.

cc. Plus petit, 5-6 mill. Écailles de la vestiture plus grandes, plus grossières; 3e interstrie manifestement relevé en côte et fortement courbé vers la suture à l'extrémité. 20. *Bohemanni* Capiomont.

bb. Couleur variable, jamais d'un jaune uniforme.

c. Élytres marquées vers le 2e tiers postérieur d'une tache commune triangulaire blanchâtre..... 22. *rumicis* Linné.

cc. Élytres non marquées vers le 2e tiers postérieur d'une tache commune triangulaire blanchâtre..... 21 *Pollux* Fabr.

15. Phytonomus Kunzei Ahrens.

Oblongo-ovatus, niger, breviter setosus, nigro-squamosus, albo-lineatus; antennis rufo-piceis, articulo 1° funiculi 2° breviore; rostro elongato, cylyndrico, arcuato, confertim punctulato; prothorace latitudine maxima, in mare vix, in femina sensim breviore, lateribus ante-medium valde rotundato-ampliato, apice constricto, modice convexo, confertissime punctulato, nigro, albo-trilineato; elytris oblongo-ovalibus, punctato-striatis; interstitiis planis, coriaceis, interstitio quinto suturaque brunneo subaurato-squamosis, interstitiis cæteris alternis, squamulis albis, condensatis, ornatis.

Long. 4 1/2 à 7 mill.; larg. 3 à 4 1/2 mill.

Hypera Kunzei Ahrens, Faun. Insect. Europ., VII, n° 11.

Phyt. Kunzei Gyllenhal in Schönherr, t. II, p. 387. Femina certe, mas huc haud pertinet.

Ovale-oblong, noir, revêtu de poils squamiformes d'un noir un peu velouté, avec trois lignes d'un blanc crétacé sur le pronotum et trois autres de même couleur sur les 3e, 7e et 9e intervalles, le sutural et le 5e étant d'un roux doré.

Tête moyenne, très-convexe, finement pointillée, noire, à pubescence noirâtre avec le ventre d'un roux doré et les côtés d'un blanc crétacé. Yeux ovales, subdéprimés, noirs. Rostre de la longueur de la tête et du pronotum, cylindrique, arqué, très-finement pointillé, noir, garni de petits poils d'un gris doré, presque lisse et dénudé au sommet. Fossette interoculaire ponctiforme, quelquefois peu visible. Sillon nasal allongé, linéaire, plus ou moins marqué.

Antennes insérées vers le 1er tiers du rostre, un peu plus longues que la tête et le pronotum réunis, d'un noir de poix; 1er article du funicule un tiers plus long que le 2e, celui-ci à peine une fois et demie aussi long que large, les suivants très-courts, serrés, transversaux. Massue grande, ovale, acuminée, noirâtre.

Pronotum un peu plus large que long dans le mâle, environ un tiers plus court que large dans la femelle; assez dilaté et arrondi latéralement un peu avant le milieu, assez brusquement resserré au sommet, visiblement marginé à la base, légèrement convexe en dessus, très-densément et très-finement pointillé, noir, orné près des bords latéraux de deux bandes

de poils d'un blanc crétacé et au milieu d'une ligne de poils blanchâtres. passant au roux doré près du sommet. Écusson assez grand, triangulaire, roux doré.

Élytres ovales oblongues, presque deux fois aussi longues que le pronotum, environ quatre fois aussi longues que lui, à épaules arrondies ; peu dilatées sur les côtes après celles-ci, presque d'égale largeur jusque vers les deux tiers de leur longueur, atténuées vers le sommet et terminées en pointe très-obtuse, assez convexes en dessus, déclives postérieurement, striées-ponctuées de points de petite dimension et assez espacés ; noires, revêtues d'écailles piliformes d'un noir un peu velouté, avec les intervalles presque plans, finement chagrinés, les alternes bombés postérieurement et colorés de la manière suivante : le sutural et le 5e en roux doré, celui-ci ordinairement blanchâtre à la base ; les 3e, 7e 9e en blanc crétacé très-pur.

Dessous du corps noir, varié de roux pâle et de brun noirâtre. Abdomen superficiellement pointillé ; pieds robustes, à pubescence grisâtre ; cuisses en massue, noires ; tibias assez épais, d'un noir de poix, un peu recourbés intérieurement avant l'extrémité ; tarses dilatés, noirs ; ongles ferrugineux à la base.

Outre la vestiture générale décrite ci-dessus, les téguments sont munis de soies très-courtes, très-inclinées en arrière, assez espacées, disposées en lignes sur les intervalles des élytres et visibles seulement à une forte loupe.

Le mâle diffère de la femelle par sa taille plus faible, par sa forme plus étroite, par son rostre moins long et plus épais, par son pronotum moins élargi latéralement et plus allongé, par ses pieds plus grêles et plus longs et par le dernier segment de l'abdomen plus étendu d'arrière en avant.

C'est une des plus jolies espèces du genre ; elle est rare dans les collections, et paraît n'habiter que le nord de l'Allemagne. L'individu décrit par Gyllenhal dans l'ouvrage de Schönherr comme étant le mâle du *Kunzei*, et dont j'ai vu le type dans la collection de M. Chevrolat, est un mâle du *Julinii* (1), espèce très-différente.

Le *Julinii* est assez commun en France, et c'est de la détermination fautive de Gyllenhal qu'est venue l'indication de notre pays comme patrie du *Kunzei*, qui, jusqu'à présent, n'y a jamais été rencontré.

(1) Feu Schaum avait déjà fait cette remarque. Voyez Entomol. Zeitung, Stettin, 1849, p. 259.

16. Phytonomus Julinii Sahlberg.

Oblongo-ovatus, niger, parce setulosus, squamulis obscure griseis, vel fusco-griseis dense tectus ; antennis piceis, articulo 1° funiculi 2° fere duplo longiore; rostro tenui, cylindrico, arcuato, obsolete carinato; prothorace latitudine maxima in mare vix, in femina sensim breviore, lateribus modice rotundato, apice constricto, dorso convexo, rugoso-punctato, pallido trilineato; elytris oblongo-ovalibus, convexis, valde punctato-striatis, fuscoque alternatim lineatis.

Long. 4 à 6 mill.; larg. 3 mill.

Variat. *a.* Niger, thoracis elytrorumque lineis pallidis, virescentibus.

— *b.* Thoracis elytrorumque lineis alternatim nigro alboque squamosis.

— *c.* Rufo-piceus, colore indumenti fulvo subaurato-micante.

Rhynchænus Julinii Sahlberg, Insecta fennica, II, p. 42, 32.

Hyp. alternans Stephens, Brit. entom., IV, p. 95-7, tabl. 20, fig. 6.

Phyt. parallelogrammus Sch., t. II, p. 366.

Phyt. Kunzei, ♂, Gyllenhal in Schönherr.

Oblong, noir, recouvert de squamules d'un gris obscur ou d'un fauve grisâtre.

Tête petite, peu convexe, finement pointillée, noire, à pubescence grisâtre ; yeux oblongs, subdéprimés, noirs ; rostre un peu plus long que le pronotum, cylindrique, arqué, à peine caréné, très-densément pointillé, noir, garni de poils grisâtres à reflet métallique, lisse et dénudé au sommet. Fossette interoculaire ovale, assez profonde. Sillon nasal linéaire plus ou moins marqué, quelquefois tout à fait effacé.

Antennes insérées vers le sommet du rostre, aussi longues que la tête et le pronotum, d'un ferrugineux obscur ; 1er article du funicule presque deux fois aussi long que le 2e, celui-ci une fois et demie aussi long que large, les suivants très-courts, serrés, un peu transversaux. Massue forte, ovale, rembrunie.

Pronotum à peine plus large que long, presque cylindrique dans le mâle, visiblement plus court et un peu arrondi sur les côtés dans la femelle ;

fortement et subitement rétréci au sommet; convexe, noir, très-ruguleusement ponctué, un peu inégal, revêtu de squamules grises ou d'un fauve grisâtre, et orné sur les côtés et au milieu de trois lignes longitudinales d'un blanc cendré, ayant quelquefois un reflet métallique. Écusson assez grand, triangulaire, vert argenté.

Élytres ovales oblongues, une fois et demie aussi larges que le pronotum, environ trois fois aussi longues que lui, à épaules un peu anguleuses; peu élargies après celles-ci, presque d'égale largeur dans leurs deux premiers tiers, atténuées et un peu échancrées avant l'extrémité et terminées en pointe obtuse ; assez convexes en dessus, fortement et largement ponctuées-striées, avec les intervalles chagrinés, les alternes visiblement plus larges et relevés en côte, surtout vers l'extrémité ; noires, les intervalles étant alternativement recouverts de squamules pâles et de couleur foncée.

Dessous du corps d'un gris plus ou moins brillant avec trois bandes longitudinales obscures sur l'abdomen; celui-ci finement chagriné. Pieds assez robustes, noirs, garnis de poils gris ou cendrés, paraissant généralement métalliques vus sous un certain angle; cuisses en massue; tibias peu épais et assez allongés; tarses grands, fortement dilatés; ongles médiocres.

Les intervalles des élytres ont chacun deux rangées de soies courtes, raides, inclinées en arrière, plus apparentes sur les intervalles impairs.

Le mâle diffère de la femelle par une taille bien plus faible, par sa forme plus étroite, par le rostre plus court et plus épais, par le pronotum plus long et moins large, par l'abdomen longitudinalement impressionné au milieu et par les tibias antérieurs plus fortement sinueux au côté interne avant l'extrémité.

Le *Phyt. Julinii* varie considérablement par la couleur de son revêtement, qui est tantôt noir, gris, cendré ou roussâtre avec les intervalles des élytres alternativement blancs et noirs, cendrés et grisâtres, verdâtres et d'un gris sombre, ou d'un roux clair et d'un fauve plus ou moins obscur.

Le *Phyt. parallelogrammus* de Schönherr est certainement un *Julinii*. L'indication du cap de Bonne-Espérance pour patrie doit être le résultat d'une erreur ; c'est du moins ce que je crois avec Schönherr lui-même, qui avait fait suivre cette indication d'un point de doute. Ce qui me fortifie dans mon opinion, c'est qu'on ne trouve au sud de l'Europe et de l'Asie tempérées aucune espèce qui se rapproche du *Julinii*, ni par sa forme, ni par le dessin des élytres.

J'ai vu quelquefois le *Julinii* indiqué sous le nom de *lineatus* Herbst;

mais je ne puis reconnaître dans la description de ce dernier l'insecte que j'appelle *Phyt. Julinii.*

Les nombreux échantillons que j'ai reçus d'Angleterre, où cette espèce n'est pas rare, ne me laissent aucun doute sur l'identité du *Julinii* avec l'*alternans* de Stephens.

Quant au *Phytonomus* indiqué par Gyllenhal dans l'ouvrage de Schönherr comme étant le mâle du *Kunzei*, et dont j'ai vu le type dans la collection de M. Chevrolat, c'est bien certainement un mâle du *Julinii;* on ne peut se tromper à cet égard, les mâles des deux espèces étant fort différents.

Le dessin des élytres du *Phyt. Julinii* suffit pour le séparer de toutes les espèces voisines. Je l'ai vu, dans quelques collections, confondu avec le *Phyt. Pollux*; mais outre le dessin dont je viens de parler qui, à part la couleur, est constamment le même, la forme des deux espèces est un peu différente; le *Pollux* est toujours plus élancé, surtout le mâle, et sa femelle est plus allongée ; les points des stries du *Julinii* sont plus larges, plus carrés, mieux marqués, les intervalles sont plus régulièrement chagrinés, les stries sont mieux limitées et les soies des interstries sont plus grossières; son pronotum est aussi toujours moins cylindrique.

On le trouve dans toute l'Europe tempérée et septentrionale. Il est assez rare en France et plus commun en Angleterre.

M. Bohemann a décrit dans l'ouvrage de Schönherr, sous les noms d'*alternatus* et d'*angusticollis*, deux *Phytonomus* originaires de la Sibérie occidentale, et qui, malgré quelques différences, pourraient bien n'être que des variétés du *Julinii.* Cependant, comme je n'ai eu sous les yeux que les types de Schönherr, et qu'il se pourrait que les caractères qui les distinguent de l'espèce de Sahlberg fussent constants, je vais en donner une description succincte, renvoyant à l'ouvrage de Schönherr pour plus de détails.

17. Phytonomus alternatus Bohemann in Schönherr.

Oblongo-ovatus, niger, breviter setosus, squamulis nigricantibus dense tectus; antennis rufo-piceis, articulo 1° funiculi 2° fere duplo longiore; rostro tenui, cylindrico, arcuato, confertissime punctulato; prothorace latitudine maxima vix breviore, subcylindrico, apice constricto, modice convexo, inæqualiter rugoso-punctato, cinereo-trilineato; elytris oblongo-

ovatis, convexis, striato-punctatis; interstitiis coriaceis, alternatim cinereo fuscoque lineatis.

Long. 7 mill.; larg. 3 mill.

Bohemann in Schönherr, t. VI, p. 382.

Le type est une femelle qui ne diffère des femelles du *Phyt. Julinii* que par une taille plus grande, le pronotum moins dilaté latéralement et proportionnellement plus long; les stries sont aussi plus superficielles et leur ponctuation est moins profonde; en outre, le petit tubercule situé postérieurement sur le prosternum entre les hanches antérieures est échancré au sommet, tandis qu'il est entier dans le *Phyt. Julinii*; le reste est exactement semblable.

La couleur des téguments est noire; celle de la vestiture est d'un gris noirâtre avec les lignes pâles d'un cendré verdâtre; le dessin est le même dans les deux espèces.

Originaire de la Sibérie occidentale.

18. Phytonomus angusticollis Bohemann in Schönherr.

Oblongus, niger, breviter setulosus, nigro-squamosus; antennis rufo-piceis, articulo 1° funiculi 2° duplo longiore; rostro longiore, cylindrico, arcuato, evidentius carinato, confertissime punctulato; prothorace cylindrico, sensim longiore, angustiore, apice constricto, supra convexo, sat profunde dense punctulato, lateribus lineaque media angusta, albido-squamosis; elytris elongatis, subparallelis, convexis, valde punctato-striatis; interstitiis convexis, subtiliter coriaceis, margine externo interstitiisque externis, suturali excepto, saturate cinereo-squamosis.

Long. 4 mill.; larg. 2 1/2 mill.

Bohemann in Schönherr, t. II, p. 388.

Le type est un mâle qui se rapproche par la taille des plus petits mâles du *Julinii*, mais qui semble en différer par le rostre, évidemment plus long, par le pronotum également plus long et plus étroit, dont la marge antérieure est beaucoup plus étendue d'arrière en avant, et surtout par la ponctuation de cet organe bien plus fine et plus régulière.

La couleur des téguments est noire ; celle de la vestiture est d'un gris noirâtre avec les lignes pâles d'un cendré un peu verdâtre; le dessin est le même; la suture est seulement moins distinctement linéée de cendré ; mais cela se rencontre, quoique exceptionnellement, chez le *Julinii*.

Sibérie occidentale.

19. Phytonomus arundinis Fabricius.

Elongatus, niger, dense silaceo vel lurido-squamulosus; antennis piceis, clava fusca; rostro vix tenui, parum elongato, cylindrico, subrecto; prothorace latitudine maxima in mare vix, in femina sensim breviore, cylindrico, apice constricto, silaceo-squamoso, fusco obsolete bivittato; elytris oblongis, subparallelis, sat fortiter punctato-striatis, squamulis silaceis vel luteo-luridis obsitis, sutura interstitioque 6° *maculis fuscis, vix conspicuis, notatis; pedibus nigris, ongulis piceis.*

Long. 6 à 8 mill.; larg. 2 1/2 à 3 2/5 mill.

Curculio arundinis Fabr., Syst. Éleuth., II, p. 521. — Herbst, Coléop., VI, p. 152, tab. 71, fig. 1.

Hypera arundinis Germar, Mag. Zool., IV, p. 344.

Phytonomus arundinis Schönherr, t. II, p. 372.

Allongé, noir, très-densément recouvert d'écailles jaunâtres, ayant parfois un reflet doré.

Tête petite, peu convexe, finement pointillée, noire, à squamules jaunâtres. Yeux assez grands, ovales, noirs, un peu saillants. Rostre à peu près de la longueur du pronotum, un peu épais, cylindrique, presque droit, finement pointillé, noir, couvert d'une pubescence jaunâtre, devenant plus rare à mesure qu'on approche de l'insertion des antennes, lisse et dénudé au sommet. Fossette interoculaire oblongue, peu marquée. Sillon nasal allongé, linéaire, superficiel.

Antennes environ une demi-fois plus longues que le rostre, brunes; les deux premiers articles du funicule allongés, le 1er plus long que le 2e, celui-ci près de deux fois aussi long que large au sommet, les autres diminuant progressivement de longueur, les derniers transversaux. Massue assez forte, ovale, acuminée, rembrunie.

Pronotum presque aussi long que large dans le ♂, évidemment plus raccourci dans la ♂, cylindrique, marginé et rétréci au sommet, presque plan en dessus, très-finement et très-densément pointillé, noir, garni d'écailles très-serrées, d'un jaune pâle ou doré, avec deux larges bandes longitudinales rembrunies sur le disque. Écusson petit, triangulaire, de la couleur foncière.

Élytres oblongues, subparallèles, un peu élargies vers les deux tiers de leur longueur, nullement arrondies sur les côtés en avant, à épaules obliquement anguleuses, un peu brusquement rétrécies à partir du 2e tiers postérieur, légèrement sinueuses avant l'extrémité, où elles se terminent en pointe obtuse ; environ une fois et demie aussi larges que le pronotum, trois fois et demie aussi longues que lui ; planes en avant, déclives postérieurement, assez fortement ponctuées-striées ; noires, revêtues d'écailles très-fines et très-serrées, d'un jaune plus ou moins clair, quelquefois avec un reflet doré ; marge extérieure plus pâle ; intervalles visiblement chagrinés, le 3e et le 9e un peu relevés en côte vers l'extrémité, surtout à leur point de réunion ; le sutural et le 6e marqués de quelques taches obscures très-peu apparentes. Le pronotum, les élytres et l'abdomen sont porteurs de soies fines, courtes, couchées en arrière, visibles seulement à une forte loupe, et placées sur deux ou trois rangs sur les interstries.

Dessous du corps noir, très-finement chagriné, couvert d'écailles d'un jaune pâle. Pieds assez grêles, noirs, à pubescence écailleuse jaunâtre ; cuisses peu renflées ; tibias minces ; tarses antérieurs fortement dilatés ; ongles noirs de poix.

Les différences sexuelles sont celles de tout le groupe.

Habite tout le nord de l'Europe, se rencontre quelquefois en France et plus rarement en Angleterre. Sa larve vit sur le *Sium latifolium*.

20. PHYTONOMUS BOHEMANNI Capiomont.

Elongatus, niger, squamulis ochraceis, vel luteis, dense tectus; antennis rufo-piceis, clava fusca; rostro sat elongato, tenui, cylindrico, subrecto ; prothorace cylindrico, latitudine maxima, in mare vix, in femina sensim breviore, antice constricto, supra planiusculo, subtiliter dense punctulato, luteo-squamoso, fusco bivittato ; elytris oblongis, subparallelis, basi planatis, evidentius punctato-striatis, dense luteo-squamosis ; interstitiis co-

riaceis antice haud elevatis ; margine externo, interstitioque 3° postice elevato, pallidioribus ; pedibus nigris, tarsis rufescentibus.

Long. 5 à 6 mill.; larg. 2 3/10 à 3 mill.

Extrêmement semblable au précédent, mais un tiers plus petit.

Diffère de l'*arundinis* par sa taille, ses antennes, dont la massue, seule, est noirâtre ; par sa vestiture, composée d'écailles moitié plus larges que celles de ce dernier, plus rugueuses et dénuées d'éclat ; par ses élytres plus fortement chagrinées, striées-ponctuées plus profondément, plus sinueuses, et presque échancrées avant l'extrémité ; dont le 3e intervalle est bien plus relevé postérieurement, et se recourbe plus manifestement vers la suture après sa réunion avec le 9e. L'abdomen est aussi plus visiblement pointillé et les tarses sont entiérement rougeâtres.

Habite exclusivement l'Algérie.

21. Phytonomus Pollux Fabricius.

Oblongo-ovatus, niger, squamulis cinereo-albidis, nitentibus, tectus; rostro tenui, cylindrico, subarcuato, medio vix carinato ; antennis rufo-piceis, articulo 1° funiculi 2° sensim breviore ; prothorace latitudine maxima, in mare haud, in femina certe, breviore, utrinque vix rotundato-ampliato, apice constricto, supra convexo, rugoso-punctato, dorso subdenudato, interdum linea dorsali, pallida, notato ; elytris oblongis, punctato-striatis, confertim nigro-tessellatis, interstitiis subplanis, alternis elevatioribus et latioribus, interstitio tertio septimoque albo-maculatis,

Long. 4 à 6 mill.; larg. 2 à 3 mill.

Rhynchænus Pollux Fabr., Syst. Eleuth., II, p. 457.

Curculio adspersus Herbst, Coléopt., VI, p. 258.

— *commaculatus* Herbst, Coléopt., VI, p. 230, tab. 76, fig. 8.

Rhynchænus rumicis Olivier, Entom., V, p. 126.

Phytonomus Pollux Schönherr, II, p. 371.

Var. *a.* — Colore indumenti viridi vel aureo-micante.

Var. *b.* — Mas, minor, colore indumenti læte ochraceo, metallico-

micante, prothorace elytrisque evidentius rugoso-punctatis. — *Phyt. histrio* Bohemann in Schönherr, IV, p. 374.

Var. *c.* — Colore indumenti cinereo-squamoso; thorace longiore, angustiore. — *Pyht. ignotus* Chevrier, Bohemann in Schönherr, VI, p. 378.

Le *Phyt. Pollux* a exactement la forme du *Phyt. Julinii.* Celui-ci est confondu avec lui dans beaucoup de collections, et cependant le dessin de ses élytres suffirait seul pour l'en distinguer.

Voici en quoi ces espèces diffèrent :

La tête est à peu près semblable dans toutes deux ; le rostre paraît un peu plus long chez la femelle du *Pollux*, et la fossette interoculaire est généralement mieux marquée. Le pronotum est nuancé de la même façon, mais il est plus cylindrique dans l'espèce actuelle et moins ruguleusement ponctué, quoiqu'il y ait des exceptions sous ce rapport ; les élytres sont conformées de la même manière, et ne diffèrent, pour ainsi dire, que par leur dessin; les couleurs, au lieu d'être séparées nettement par intervalles, sont confondues chez le *Pollux*, de telle sorte que les élytres sont uniformément variées de gris et de noir, à l'exception toutefois des 3e et 7e intervalles, qui sont maculés de blanc dans une portion plus ou moins grande de leur longueur. Les stries sont aussi moins bien limitées, les points sont moins marqués, plus inégaux; les interstries plus chagrinés ; enfin la femelle du *Pollux* n'est jamais aussi ventrue que celle du *Julinii*, et parmi les nombreux exemplaires du *Pollux* qui me sont passés sous les yeux, je n'ai jamais vu un seul individu qui eût des élytres, je ne dirai pas à peu près linéées comme celles du *Julinii*, mais disposées de telle sorte qu'il fût permis de soupçonner un passage de l'un à l'autre.

Le *Phyt. Pollux* est généralement d'une teinte grisâtre, avec deux larges bandes noirâtres, comme dénudées sur le pronotum et séparées au milieu par une ligne longitudinale d'un blanc métallique. L'écusson est assez grand et d'un vert argenté ; les élytres sont variées de cendré et de noirâtre, avec une tache circa-scutellaire de cette dernière couleur et, ordinairement, les 3e et 7e intervalles plus larges, plus relevés et maculés de blanc dans une partie plus ou moins grande de leur étendue.

On trouve des individus chez lesquels les écailles, habituellement grisâtres, passent au cendré, au verdâtre, au fauve, au fauve doré, et dont les élytres laissent entrevoir au moins des traces des taches blanchâtres

des 3e et 7e intervalles, et d'autres chez lesquels ces taches ont complétement disparu.

Certains exemplaires ont le pronotum coloré comme le type que j'ai décrit, mais les élytres sont noires avec le 7e et le 3e intervalle presque entièrement, et la base des 4e, 5e et 6e, blanchâtres. Ces exemplaires sont très-rares, et entre eux et les précédents viennent se placer une foule d'intermédiaires, qu'il est inutile de signaler, parce qu'il est toujours facile de les ramener au type.

Dans mon opinion, le *Phyt. histrio* de Schönherr n'est qu'un petit mâle du *Pollux*, dont la ponctuation du pronotum et des élytres n'est pas si exceptionnellement rugueuse qu'on ne la retrouve chez beaucoup d'autres individus. Quant à la coloration d'un blanc verdâtre, un peu métallique, elle existe chez des individus qui ont tous les caractères du *Pollux*, et qui ne diffèrent de l'*histrio* que par une ponctuation un peu moins forte.

Le *Phyt. ignotus* Chevrier (Bohemann in Sch.), dont j'ai pu voir le type qui fait partie de la collection de Germar, conservée au musée de Hales, est également un petit mâle du *Pollux*, dont le pronotum est un peu plus développé en longueur qu'il ne l'est habituellement; mais, à mon avis, dans le genre qui nous occupe, une exception de cette nature ne suffit pas pour légitimer la création d'une espèce. Je crois donc devoir la réunir en variété au *Pollux*, avec d'autant plus de raison que j'en ai vu un tout semblable dans la collection de M. Reiche, qu'il avait appelé *cylindricollis*, que j'en ai pris un pareil dans les environs de Milan, et que j'ai pu constater chez d'autres le peu de stabilité de ce caractère.

C'est une des espèces les plus communes; elle se trouve dans toute l'Europe. Sa larve vit sur le *Cucubalus Behen* et probablement sur d'autres Caryophyllées.

22. Phytonomus rumicis Linné.

Oblongus, niger, squamulis cinereis et fuscis variegatus; antennis rufo-piceis, articulo 1o funiculi 2o fere duplo longiore; rostro tenui, subcylindrico, vix arcuato, evidentius carinato; prothorace latitudine maxima, in mare vix, in femina sensim breviore, lateribus basi subparallelo, apice angustato, confertim punctulato, dorso antico carinula media sæpius instructo; elytris oblongo-ovatis, modice punctato-striatis, dorso planius-

culis, postice subcallosis, cinereo fuscoque variegatis, circa scutellum fuscescentibus, macula obliqua pallidiore juxta suturam post medium utrinque ornatis.

Long. 4 à 5 mill.; larg. 2 à 2 1/2 mill.

Linné, Faune de Suède, n° 590.

Gyllenhal, Insectes de Suède, III, p. 94, n° 27.

Rhynchænus acetosæ Olivier, Entom. V, 83, p. 127. (D'après le type.)

— *pyrrodactylus* Marsham, Entom. brit., p. 266.

Phytonomus rumicis Schönherr, t. II, p. 370.

Tête petite, convexe, finement pointillée, noire, à pubescence d'un gris argenté ; yeux oblongs, un peu saillants, bruns. Rostre à peu près de la longueur du pronotum, subcylindrique, légèrement arqué, finement caréné, densément pointillé, garni d'une pubescence cendrée, assez serrée vers le base, presque lisse et dénudé au sommet. Fossette interoculaire petite, oblongue, peu marquée ; sillon nasal linéaire, superficiel, souvent peu marqué.

Antennes insérées vers le sommet du rostre, au moins de la longueur de la tête et du pronotum réunis, d'un rouge plus ou moins rembruni ; 1er article du funicule près de deux fois aussi long que le 2e, celui-ci à peu près une fois et demie aussi long que large, les suivants très-courts, serrés, transversaux. Massue grande, ovale, rembrunie.

Pronotum à peine plus large que long dans le mâle, sensiblement plus court dans la femelle, presque droit sur les côtés à la base, très-peu arrondi latéralement au milieu, resserré et comme marginé au sommet ; presque plan en dessus, très-finement et très-densément pointillé, présentant parfois sur la ligne médiane une légère carène peu apparente, marqué sur le disque de deux bandes longitudinales obscures, séparées par une ligne de cendré argenté, qui manque quelquefois. Écusson assez grand, triangulaire, argenté.

Élytres ovales oblongues, environ deux fois aussi larges que le pronotum, trois fois et demie aussi longues que lui, à épaules bien accusées ; presque parallèles sur les côtés jusque vers les trois cinquièmes de leur longueur, diminuant ensuite de largeur ; un peu sinueuses avant l'extrémité et terminées en pointe obtuse ; presques planes en avant, déclives et un peu calleuses postérieurement ; médiocrement ponctuées-striées, intervalles relevés, surtout vers l'extrémité ; noires, revêtues d'écailles d'un gris cendré, variées de macules foncées, assez irrégulièrement disposées,

plus nombreuses sur le disque; ornées en outre d'une tache brunâtre partant de la base de la suture et s'étendant quelquefois jusqu'à la moitié de sa longueur, et d'une autre tache oblongue, oblique, blanchâtre, formant par sa réunion sur la suture avec celle du côté opposé une sorte de V.

Dessous du corps noir, à pubescence écailleuse grisâtre; abdomen finement chagriné; pieds assez robustes, noirs, garnis d'écailles d'un gris argenté; cuisses en massue; tibias assez épais, ordinairement un peu rougeâtres à l'extrémité; tarses couleur de poix.

Le mâle se distingue de la femelle par des caractères identiques à ceux du mâle de l'*arundinis*.

Il est impossible de signaler toutes les variétés de couleur de cette espèce; les plus communes sont les suivantes : grises, cendrées argentées, cendrées bleuâtres, verdâtres et quelquefois, mais rarement, roussâtres.

Les taches obscures du pronotum et des élytres sont souvent très-peu apparentes; mais avec un peu d'attention on finit par en retrouver les traces.

Le *Phyt. rumicis* ne peut être confondu avec aucune des espèces décrites dans ce travail, si ce n'est avec le *Phyt. Pollux*, dont il est toutefois distinct par son pronotum très-finement ponctué, jamais inégal, et par ses élytres plus faiblement ponctuées-striées.

Il est bien plus facile à confondre avec une espèce exotique, le *Phyt. diversus* Dejean, Gyllenhal, qui ressemble extrêmement aux petits mâles du *rumicis*, mais qui s'en éloigne par son pronotum arrondi sur les côtés, par la couleur ferrugineuse ochracée de ses écailles, et par l'absence de tache blanchâtre à la partie postérieure des élytres.

Je crois devoir ajouter ici que, après un examen très-attentif du type du *Phyt. comptus* de Say (Gyllenhal in Schönherr), j'ai la conviction que celui-ci n'est qu'un individu de petite taille du *diversus*.

Tous les deux d'ailleurs proviennent de l'Amérique du Nord.

La larve du *Phyt. rumicis* vit sur différentes espèces de *Rumex* et particulièrement sur le *R. patientia*.

4e Groupe (DAPALINUS).

Groupe mal limité et ne se distinguant, à proprement parler, du suivant que par son pronotum en ovale transversal.

Les espèces qui le composent ont toutes le rostre assez long, mince, cylindrique, arqué, fortement caréné, et muni de chaque côté de la carène parallèlement aux scrobes d'une strie profonde, rugueuse au fond. Les scrobes sont bien marquées depuis leur origine jusqu'à leur terminaison près de l'œil, moins obliques que dans les deux premiers groupes, et à bords bien arrêtés. L'insertion antennaire est moins submédiane que chez les *Erirhynomorphus*, et plus que chez les *Phytonomus* vrais ; elles sont grêles, allongées, leurs articles sont peu renflés au sommet, et la massue est longue et étroite. Les pieds sont plus grêles que chez les précédents. Les autres parties du corps n'offrent rien de particulier.

Les caractères sexuels sont identiques à ceux du groupe précédent.

Tableau synoptique des Espèces.

a. Une bordure blanchâtre entourant les élytres.

b. Cette bordure bien limitée, surtout postérieurement, lignes latérales blanchâtres du pronotum bien marquées..... 23. *dapalis* Schönherr.

bb. Cette bordure mal limitée, lignes latérales du pronotum confuses..... 24. *subvittatus* (Chevrolat in museo) Capiomont.

aa. Point de bordure blanchâtre autour des élytres.

b. Élytres variées de taches grises et obscures entremêlées.

c. Rostre une demi-fois plus long que le pronotum ; angle formé par les deux branches des épimères mésothoraciques très-ouvert, point d'ailes. 25. *tychioides* Capiomont.

cc. Rostre à peine de la longueur du pronotum, angle formé par les deux branches des épimères mésothoraciques presque droit, des ailes..... 26. *cóntaminatus* Herbst.

bb. Élytres linées de couleurs claires et obscures.

c. Plus grand, 5 à 6 mill..... 27. *striatus* Sturm.

cc. Plus petit, 3 à 3 4/5 mill..... 28. *metes* Fabricius.

23. Phytonomus dapalis Bohemann in Schönherr.

Oblongus, niger, squamulis umbrinis dense tectus; antennis piceis, articulo primo funiculi secundo longiore; rostro elongato, arcuato, obsolete carinato; thorace subdepresso, basi apiceque angustato, lateribus dilatato, albo-trilineato; elytris fusco-maculatis, vitta suturali-angusta, postica, limboque externo albo-squamosis.

Long. 6 à 8 mill.; larg. 2 1/2 à 3 1/2 mill.

Phyt. dapalis Bohemann in Schönherr, t. II, p. 375.

Tête petite, convexe, noire, densément pointillée; yeux oblongs, subdéprimés, bruns; rostre aussi long que la tête et le pronotum réunis, assez mince, cylindrique, arqué, subcaréné, pointillé, noir, parsemé de poils grisâtres, tout à fait lisse et dénudé au sommet; une impression oblongue entre les yeux, un sillon fin et assez prolongé entre les antennes.

Celles-ci minces, longues, couleur de poix; les deux premiers articles du funicule allongés, le premier plus grand que le deuxième, les deux suivants réunis égalant le deuxième, les trois derniers successivement plus courts. Massue oblongue, acuminée, finement pubescente.

Pronotum visiblement plus large que long, resserré et presque marginé au sommet et à la base, assez fortement dilaté et subanguleusement arrondi sur les côtés, un peu déprimé en dessus, couvert de points très-serrés de grosseur médiocre; noir, révêtu d'écailles piliformes d'un brun fauve, peu nombreuses sur le disque; orné en outre, au milieu et près des bords latéraux, de trois lignes longitudinales de poils squamiformes d'un blanc métallique. Écusson petit, à pubescence blanche ou ochracée.

Élytres un peu plus larges que le pronotum à la base, au moins trois fois aussi longues que lui, à épaules arrondies; médiocrement dilatées sur les côtés, diminuant progressivement de largeur après le milieu, terminées en pointe très-obtuse; légèrement convexes en dessus, assez superficiellement ponctuées-striées, avec les interstries subconvexes, finement chagrinés; noires, recouvertes de poils fauves, variées de taches d'un brun noi-

râtre, plus nombreuses vers l'extrémité ; et décorées, le long de la partie postérieure de la suture et sur les bords latéraux, de trois bandes de poils écailleux d'un blanc mat, quelquefois un peu ochracé ; sur les interstries on aperçoit de longs poils mi-couchés, disposés en séries longitudinales sur un ou deux rangs, et en général d'un gris sombre.

Corps noir en dessous, garni de poils écailleux d'un fauve clair, ordinairement à reflet métallique, paraissant moucheté de petites taches ponctiformes obscures, plus nombreuses et formant presque une bande longitudinale sur la ligne médiane. Pieds allongés, robustes, noirs, à poils écailleux grisâtres ; cuisses en massue, mutiques ; tibias assez grêles, un peu arqués au sommet ; tarses assez longs, couleur de poix, spongieux en dessous et bordés sur les côtés de longues soies noires, presque épineuses. Mésosternum long, mince, un peu dilaté à l'extrémité.

Quelquefois la vestiture, au lieu d'être fauve, est d'un cendré obscur sur les élytres.

Le mâle diffère de la femelle par la taille moindre, le corps plus étroit, les antennes moins submédianes, le rostre un peu plus court, l'abdomen présentant sur la ligne médiane une dépression longitudinale, large, peu apparente ; par les troisième et quatrième arceaux du ventre plus courts que ceux de l'autre sexe, par les pieds relativement plus longs et les tibias plus fortement recourbés intérieurement vers le sommet.

Cette charmante espèce est fort rare dans les collections. Je n'en connais que six individus : trois proviennent de l'Algérie ; un du Maroc et les deux derniers de l'Espagne méridionale.

Collections Schönherr, Dejean, de Heyden, Kraatz, Poupillier, la mienne.

24. Phytonomus subvittatus Chevrolat inédit. Capiomont.

Oblongus, niger, setulosus, grisco-squamosus, fusco-subvittatus ; antennis ferrugineis, articulo 1° funiculi 2° longiore ; rostro subtenui, cylindrico, vix arcuato, carinato, striato ; prothorace transverso, lateribus valde rotundato-ampliato, supra convexo, dense rugoso-punctulato, fusco-squamoso, pallido trilineato ; elytris oblongo-ovalibus, convexis, modice punctato-striatis ; interstitiis subconvexis, subtiliter coriaceis, uniseriatim setulosis,

fusco-squamosis, vittis quatuor albidioribus, pone basin fuscescentibus, ornatis.

Long. 6 à 8 mill.; larg. 3 à 3 1/2 mill.

Phyt. subvittatus Chevrolat in museo.

Tête petite, convexe, finement pointillée, noire, à pubescence grisâtre; yeux oblongs, déprimés, bruns; rostre un peu plus long que le pronotum, assez mince, cylindrique, arqué, fortement caréné, strié latéralement parallèlement aux scrobes, noir, un peu velu à la base, presque lisse et dénudé au sommet. Fossette interoculaire ovale, assez bien marquée; sillon nasal oblong, peu profond, élargi au milieu.

Antennes insérées vers le premier quart du rostre, deux fois aussi longues que le pronotum, assez grêles, ferrugineuses; 1er article du funicule une demi-fois plus long que le 2e, celui-ci près de deux fois aussi long que large et deux fois au moins aussi long que le 3e; les 3e, 4e et 5e obconiques, à peu près aussi longs que larges, les deux suivants beaucoup plus courts. Massue longue, ovale allongée, finement pubescente.

Pronotum environ un tiers plus large que long, fortement arrondi et dilaté sur les côtés, un peu redressé latéralement près de la base, resserré au sommet, assez convexe en dessus, densément et ruguleusement pointillé, noir, revêtu de squamules brunâtres et orné au milieu et près des bords latéraux de trois lignes longitudinales de poils écailleux blanchâtres, les latérales mal limitées, celle du milieu ayant ordinairement un reflet métallique. Écusson triangulaire, bien visible, noir, à pubescence grisâtre.

Élytres ovales oblongues, environ un tiers plus larges que le pronotum, plus de trois fois aussi longues que lui, à épaules arrondies, peu ou pas dilatées latéralement après celles-ci, presque parallèles dans la première moitié de leur longueur, diminuant ensuite régulièrement de largeur et terminées en s'arrondissant; convexes en dessus, médiocrement ponctuées-striées, avec les intervalles un peu relevés et finement chagrinés; noires, recouvertes de poils écailleux gris et brunâtres, disposés en bandes longitudinales sur les intervalles et alternant entre elles, mais avec cette particularité que la base des intervalles foncés est grisâtre, tandis que le contraire a lieu pour les intervalles de couleur claire. Sur chacun des intervalles on aperçoit des soies assez longues et assez grossières, un peu inclinées en arrière et d'une couleur grise obscure; à la base des 3e, 5e et 7e intervalles, ces soies sont placées sur deux rangs, et partout ailleurs sur un seul.

Dessous du corps noir, à pubescence grisâtre; abdomen très-finement

chagriné; pieds assez longs garnis de poils d'un gris blanchâtre; cuisses en massue, couleur de poix; tibias et tarses ferrugineux.

Le mâle diffère de la femelle par le rostre un peu moins long, par le corps plus parallèle, moins développé latéralement, et surtout par les dimensions respectives des trois derniers anneaux de l'abdomen, ainsi que par l'impression longitudinale qui occupe le milieu de cet organe, et particulièrement le dernier segment. Celui-ci est, dans le mâle, au moins aussi étendu d'arrière en avant que les deux précédents réunis. C'est le contraire qui existe dans la femelle.

Cette espèce a tout à fait le dessin du *Phyt. polygoni*, mais bien moins tranché. Elle est d'ailleurs très-distincte par sa taille un tiers plus grande, par son pronotum plus transversal, par son rostre autrement conformé, par les soies longues dont les interstries sont munis, et par l'absence de dent à la partie médiane et interne des tibias antérieurs.

Elle a aussi quelque analogie avec le *Phyt. striatus* Sturm, de Croatie; mais elle est moins écourtée, plus parallèle, moins convexe, différemment colorée; son rostre et son pronotum sont un tiers plus longs, etc.

Je lui ai laissé le nom de *subvittatus* qu'elle portait dans la collection de M. Chevrolat.

Elle est originaire de la Grèce (Reiche), et de la Syrie (Chevrolat, de Saulcy).

25. PHYTONOMUS TYCHIOIDES mihi.

Ovalis, piceus, pube brevi, depressa, umbrina, vestitus; antennis ferrugineis, articulo 1° funiculi 2° longiore; rostro tenui, cylindrico, elongato, arcuato, carinato, striato; prothorace transverso, lateribus modice rotundato-ampliato, supra convexo, subtus antice emarginato, apice angustato, confertim punctulato, umbrino-piloso, obsolete pallido-trilineato; elytris ovatis, punctato-striatis, pube variore, depressa, brunnea tectis, interstitiis planis, alutaceis, alternis fusco cinereoque variegatis; margine externo pallidiore; pedibus testaceis.

Long. 5 mill.; larg. 3 mill.

Tête moyenne, arrondie, convexe, ruguleusement pointillée, couleur de poix, à pubescence grisâtre. Yeux oblongs, déprimés, noirs. Rostre long, mince, cylindrique, fortement recourbé et caréné, strié de chaque côté

parallèlement aux scrobes, qui sont profondes et bien marquées dans toute leur étendue ; noir, offrant à peine, et seulement à la base, quelques poils grisâtres. Fossette interoculaire ovale, bien apparente ; sillon nasal oblong, superficiel.

Antennes très-ténues, une fois et demie aussi longues que le rostre, ferrugineuses : les deux premiers articles du funicule allongés, le 1er plus long que le 2e, 3-4 ensemble égaux au précédent, 5-7 diminuant progressivement de longueur. Massue longue, étroite, un peu rembrunie.

Pronotum un tiers plus large que long, arrondi et dilaté sur les côtés, peu rétréci à la base, beaucoup plus au sommet, assez convexe en dessus, un peu impressionné derrière les yeux, fortement échancré en dessous à son bord antérieur, très-densément pointillé ; brun, couvert de poils écailleux d'un gris sombre, plus pâles et plus condensés sur la ligne médiane et près des bords latéraux. Écusson petit, triangulaire, à pubescence cendrée argentée.

Élytres ovales, une fois et tiers aussi larges que le pronotum, deux fois et demie aussi longues que lui, à épaules arrondies ; peu dilatées latéralement après celles-ci, diminuant de largeur après le milieu et terminées en pointe obtusément arrondie ; assez convexes en dessus, infléchies sur les côtés, déclives postérieurement, médiocrement ponctuées-striées ; couleur de poix ; revêtues d'une pubescence brune obscure, avec les côtés et les intervalles alternes blanchâtres, ceux-ci marqués en outre de taches noirâtres, arrondies et assez espacées ; les interstries sont plans, larges, à peine chagrinés, et présentent quelques soies fines, très-inclinées en arrière et visibles seulement à la loupe.

Dessous du corps d'un brun rougeâtre, finement chagriné sur l'abdomen, plus fortement sur la poitrine ; ayant une pubescence écailleuse grisâtre, rare au milieu, plus dense et à reflet métallique sur les côtés. Dernier arceau du ventre plus grand d'arrière en avant que les deux précédents réunis et offrant au milieu une impression large et arrondie. Pieds médiocres, ferrugineux, garnis d'une pubescence fine, cendrée ; cuisses en massue ; tibias minces, les antérieurs sinueux en dedans avant l'extrémité ; tarses et ongles assez longs, les premiers faiblement dilatés.

Je n'ai vu de cette espèce que l'individu que je viens de décrire. C'est un mâle qui provient de Sarepta et qui appartient à M. de Kiesenwetter. Il a une forme inusitée dans le genre qui nous occupe et ressemble quelque peu à un *Tychius* de grande taille, mais il a tous les caractères essentiels des *Phytonomus*.

Cependant ses scrobes profondes, bien limitées jusqu'à l'œil dans toute

leur étendue, et bordées par des arêtes vives, devraient peut-être le faire placer dans une section spéciale.

26. PHYTONOMUS CONTAMINATUS Herbst.

Oblongo-ovatus, niger, setulosus, dense cinereo vel umbrino-squamosus; antennis piceis, articulo 1° funiculi 2° longiore; rostro longitudine thoracis haud breviore, sat tenui, parum arcuato, carinato, lateribus striato; prothorace brevi, transverso, lateribus valde rotundato-ampliato, supra parum convexo, confertim subtiliter punctulato; elytris profunde punctato-striatis, interstitiis convexis, subtiliter coriaceis, alternis pallidioribus, remote fusco-tessellatis, tibiis anticis intus medio muticis.

Long. 4 à 6 mill.; larg. 2 1/2 à 3 1/3 mill.

Curculio contaminatus Herbst, Coléop., VI, p. 276, n° 248, tab. 81, fig. 5.

Hypera contaminata Germar, Mag. Zool., IV, p. 342.

Phyt. contaminatus Schönherr, t. II, p. 374.

Phyt. maculosus Dej., Catalogue.

Tête petite, convexe, noire, finement pointillée, à pubescence grisâtre; yeux oblongs, subdéprimés, bruns. Rostre de la longueur du pronotum, presque cylindrique, mince et un peu arqué, fortement caréné, strié latéralement et parallèlement aux scrobes, noir, garni de poils d'un gris obscur, assez serrés à la base, plus rares vers le sommet. Fossette interoculaire ovale, bien marquée; sillon nasal assez allongé, linéaire, profond.

Antennes un peu plus longues que la tête et le pronotum réunis, d'un brun rougeâtre; 1er article du funicule sensiblement plus long que le 2e, celui-ci deux fois plus long que le suivant, le 3e obconique, un peu plus long que large, les derniers progressivement plus courts, moins longs que larges. Massue ovale oblongue, acuminée, rembrunie.

Pronotum court, transversal, à peu près une fois et demie aussi large que long, fortement dilaté et arrondi sur les côtés, rétréci au sommet et à la base, médiocrement convexe en dessus, densément et finement pointillé, noir, varié de poils gris et fauves, ceux-ci ayant ordinairement un reflet doré. Écusson petit, triangulaire, à pubescence grisâtre.

Élytres ovales, un tiers plus larges que le pronotum, plus de trois fois aussi longues que lui, à épaules arrondies; diminuant un peu et progres-

sivement de largeur depuis les épaules jusque vers les trois quarts de leur longueur, plus fortement ensuite, et terminées en pointe très-obtuse ; médiocrement convexes en dessus, assez fortement ponctuées-striées, avec les intervalles visiblement convexes et finement chagrinés ; noires, revêtues de poils écailleux gris ou fauves à reflets dorés, avec les intervalles alternes ordinairement plus pâles, et variés de macules irrégulièrement disposées et formées par des fascicules de poils courts, brunâtres. Le pronotum et les intervalles des stries sont pourvus de soies peu allongées, brillantes, recourbées en arrière, presque appliquées ; celles des interstries placées sur un seul rang et de couleur claire ou foncée, selon la nuance correspondante des écailles sous-jacentes.

Dessous du corps noir de poix, varié de brun et de grisâtre ; abdomen visiblement chagriné ; pieds assez forts, garnis d'une pubescence d'un gris obscur ; cuisses en massue ; tibias de longueur médiocre ; tarses assez dilatés, allongés ; ongles d'un brun rougeâtre.

Le mâle est plus petit et plus étroit que la femelle et possède tous les caractères sexuels qu'on rencontre dans les mâles du même groupe.

Le *Phyt. contaminatus* a quelque ressemblance avec le *Phyt. Pandellei*, mais il est plus large, moins allongé, moins rugueux en dessus ; ses antennes sont insérées moins près de l'extrémité du rostre et ses tibias antérieurs sont dépourvus de dent au milieu du côté interne.

Il habite l'Allemagne, l'Autriche et une partie de la Russie d'Europe.

27. Phytonomus striatus (Sturm) Bohemann in Schönherr.

Ovatus, obscure ferrugineus, squamulis fuscis submetallicis tectus ; antennis rufo-piceis, articulo 1° funiculi 2° sensim longiore, rostro tenui, cylindrico, arcuato, punctulato ; prothorace transverso, lateribus valde ampliato, modice convexo, crebre punctulato, cupreo vel argenteo obsolete trilineato ; elytris sat profunde punctato-striatis, convexis, lineis angustis albidis subvirescentibus ornatis, pedibus rufo-piceis.

Long. 6 mill. ; larg. 3 à 4 mill.

Hypera striata Sturm, Catalogue, 1826, p. 157.

— *Rogenhoferi* de Ferrari, Zoologisch-Botanischen Gesellschaft in Vien, 1866, p. 369.

Phyt. striatus Bohem. in Sch., t. II, p. 388.

Tête médiocre, convexe, finement pointillée, noire, à pubescence fine brunâtre. Yeux oblongs, déprimés, noirs. Rostre au moins de la longueur du pronotum, mince, allongé, subcylindrique, arqué, assez fortement caréné, densément pointillé, noir, garni de quelques poils d'un gris sombre, presque dénudé au sommet. Front un peu rugueux; fossette interoculaire oblongue, bien marquée. Sillon nasal allongé, linéaire, assez profond.

Antennes insérées vers le premier tiers du rostre, d'un ferrugineux obscur; 1er article du funicule un tiers plus long que le 2e, celui-ci deux fois plus long que le 3e, qui est à peu près aussi long que large, les suivants diminuant ensuite graduellement de longueur. Massue grande, ovale, acuminée.

Pronotum une fois et demie aussi large que long, fortement dilaté et un peu anguleux sur les côtés, très-resserré au sommet et plus qu'à la base, légèrement convexe, densément et assez profondément ponctué, noir, recouvert de squamules piliformes fauves à reflets dorés, avec trois lignes longitudinales d'un vert métallique ou d'un blanc argenté, peu apparentes, situées au milieu et près des bords latéraux. Écusson assez grand, triangulaire, vert argenté ou doré.

Élytres largement ovales, une fois et demie aussi larges que le pronotum, trois fois au moins aussi longues que lui, à épaules arrondies, peu ou point dilatées latéralement après celles-ci, diminuant régulièrement de largeur un peu après le milieu, et obtusément arrondies à l'extrémité; convexes, infléchies sur les côtés, déclives postérieurement, assez fortement striées-ponctuées, avec les intervalles finement chagrinés et bombés, surtout vers l'extrémité; d'un noir de poix; recouvertes de poils écailleux fauves à reflets dorés, avec des lignes longitudinales plus pâles, blanchâtres, d'un vert clair ou d'un jaune doré, formées par de petites écailles recouvrant le bord des stries, celles des stries impaires paraissant plus distinctes postérieurement, et, au contraire, plus apparentes à la base des stries paires.

Dessous du corps noir, à pubescence fine, serrée, grisâtre; abdomen largement linéé de fauve brunâtre, finement pointillé. Pieds médiocres, garnis d'une pubescence grise, obscure; cuisses assez fortement en massue, un peu rembrunies; tibias assez épais; tarses dilatés; ongles grands, ferrugineux.

Le mâle se distingue de la femelle par sa forme un peu moins large, par son abdomen impressionné longitudinalement au milieu, dont le cinquième

segment est aussi étendu d'arrière en avant que les deux précédents réunis, tandis que le contraire a lieu dans la femelle, et surtout par ses tibias antérieurs un peu renflés et comme subdentés au milieu de leur bord interne.

Ressemble beaucoup au *meles*, mais est près de trois fois aussi volumineux ; paraît très-rare.

Collections Schönherr, Dejean, de Heyden, de Kiesenwetter et Fairmaire.

Habite le Bannat, la Croatie et la Serbie.

Nota. Je crois que c'est cette espèce que M. de Ferrari a décrite dans le Zoologisch-Botanischen Gesellschalt de Vienne, 1866, page 369, sous le nom d'*Hypera Rogenhoferi*. Sa description se rapporte très-bien à certaines variétés du *Phyt. striatus*, qui, ainsi que je l'ai dit, est fort peu connu et dont l'habitat est précisément celui que M. de Ferrari donne à son espèce.

En admettant cette manière de voir, le *Phyt. striatus* vivrait sur le *Daucus carota*, plante qui, en France et ailleurs, sert de nourriture au *Phyt. fasciculatus*.

28. Phytonomus meles Fabricius.

Breviter ovatus, niger, setulosus, squamulis griseis dense tectus ; antennis ferrugineis, articulo 1° funiculi 2° duplo longiore ; rostro longiore, tenui, cylindrico, arcuato, striato, acute carinato ; prothorace transverso, lateribus valde rotundato-ampliato, dorso planiusculo, grisco-squamoso, albo-tri lineato; elytris convexis, sat fortiter punctato-striatis; interstitiis elevatis-cinereo-squamosis, alternis pallidioribus, obsolete fusco-maculatis ; pedibus nigris, tibiis tarsisque rufescentibus.

Long. 4 à 5 mill. ; larg. 2 à 2 1/2 mill.

Curculio meles Fabr., Syst. Eleuth., II, p. 523. — Herbst, Coléop., VI, p. 495.

Curculio trifolii Herbst, Coléop., VI, p. 266, tab. 80, fig. 5.

Phytonomus meles Schönherr, t. II, p. 390.

Hypera pallida Dejean, Catalogue, *immatura*.

— *straminea* Stephens, Brit. ent., IV, p. 99.

Tête moyenne, très-convexe, finement pointillée, noire, à pubescence

d'un gris argenté ; yeux oblongs, déprimés, bruns. Rostre plus long que la tête et le pronotum, beaucoup plus long et plus mince que celui du *Phyt. plantaginis*, presque cylindrique, peu arqué, fortement strié latéralement au-dessus des scrobes, muni d'une carène saillante, finement pointillé, noir, garni d'une pubescence grisâtre, assez serrée à la base, presque lisse et dénudé au sommet. Fossette interoculaire ponctiforme, peu marquée; sillon nasal peu allongé, assez large et profond.

Antennes insérées vers le sommet du rostre, de la longueur de la tête et du pronotum réunis, ferrugineuses ; 1er article du funicule deux fois plus long que le 2e, celui-ci une fois et demie aussi long que large, les suivants très-courts, serrés. Massue forte, ovale oblongue, acuminée.

Pronotum transversal, moitié plus large que long, fortement dilaté et arrondi sur les côtés, resserré au sommet plus qu'à la base, peu convexe en dessus, densément et un peu ruguleusement pointillé, noir, revêtu de squamules grises, et orné au milieu et près des bords latéraux de trois lignes blanchâtres, celle du milieu ayant le plus souvent un reflet métallique. Écusson petit, triangulaire, d'un blanc argenté.

Élytres courtement ovales, une fois et demie aussi larges que le pronotum, moins de trois fois aussi longues que lui, à épaules un peu accentuées ; peu élargies latéralement après celles-ci, presque d'égale largeur dans les deux premiers tiers de leur longueur, diminuant ensuite régulièrement de largeur et très-obtusément arrondies à l'extrémité ; convexes en dessus, fortement ponctuées-striées ; noires, recouvertes de squamules grisâtres, avec les intervalles un peu relevés en côte, les alternes ordinairement plus pâles et notés de quelques petites taches brunâtres, peu visibles. Tous les intervalles sont munis d'une ou deux rangées de soies assez longues, un peu raides, très-inclinées en arrière et de couleur grise.

Dessous du corps noir, à pubescence écailleuse, d'un gris argenté. Abdomen très-finement chagriné. Pieds assez longs, noirâtres, avec les genoux ; l'extrémité des tibias et les tarses d'un rouge ferrugineux.

Le mâle diffère de la femelle par les caractères sexuels propres à tous les mâles du même groupe.

Le *Phyt. meles* est moins polymorphe que le *variabilis ;* mais la couleur de ses téguments et de sa vestiture ainsi que le dessin des élytres sont aussi peu constants que dans cette espèce. On en trouve de toutes les nuances et quelques-uns dont les macules foncées couvrent presque entièrement les 5e et 6e intervalles. Je ne crois pas devoir décrire toutes ces variations, l'espèce étant très-facile à reconnaître à son pronotum

très-transversal, à ses élytres fortement striées-ponctuées et surtout à son rostre long, mince, muni d'une carène aiguë et strié latéralement.

On trouve dans les collections des *meles* dont les téguments sont d'un testacé pâle, et qui y sont désignés sous le nom de *Phyt. pallidus* Dejean, qualification qui ne peut être acceptée comme signification d'une espèce distincte. Je ne saurais trop insister sur ce fait, que, dans le genre *Phytonomus*, la coloration des téguments, prise isolément, ne peut être regardée comme un caractère spécifique, et on ne peut assez s'étonner que des hommes aussi savants observateurs que Dejean, Gyllenhal, etc., aient établi des espèces sur des données aussi fragiles.

Le *Phyt. meles* est répandu dans toute l'Europe, l'Espagne et le Portugal exceptés; du moins je n'en ai pas vu de ces deux dernières provenances.

Sa larve vit sur le *Trifolium pratense*. (Voir le beau travail de M. Laboulbène inséré dans nos Annales, année 1862, p. 569, et dans lequel j'ai puisé ce que j'ai dit des métamorphoses de cette espèce.)

5e Groupe (TIGRINELLUS).

A part le pronotum qui, assez fortement dilaté sur les côtés en avant et un peu brusquement rétréci à la base, a une apparence cordiforme, les insectes de ce groupe n'ont rien de bien saillant.

Toutefois, si l'on en excepte le *Phyt. maculipennis* (Dej.) Fairmaire, qui, vu la conformation de son rostre, serait peut-être mieux placé dans le groupe précédent, tous les autres ont les élytres ornées de petites taches noirâtres sur un fond clair; ces taches, plus ou moins marquées selon les espèces, disparaissent quelquefois sur certains interstries, mais jamais complétement. Les élytres sont aussi constamment planes en dessus et parallèles sur les côtés, dans leurs deux premiers tiers, et généralement garnies sur les interstries de soies assez longues, plus ou moins dressées.

Les différences sexuelles sont celles des groupes précédents.

Tableau synoptique des Espèces.

a. Une grande tache latérale triangulaire, brunâtre aux élytres.
29. *maculipennis* (Dej.) Fairmaire.

aa. Point de tache, etc.

b. Vestiture écailleuse, crétacée, sans éclat; soies des interstries très-courtes..... 36. *Poupillieri* Capiomont.

bb. Vestiture écailleuse brillante ou piliforme, ayant, à la base des poils, de petites écailles métalliques; soies des interstries assez longues.

c. Vestiture cendrée ou d'un gris plus ou moins obscur, variée de taches noirâtres.

d. Vestiture visiblement piliforme, les poils formant sur le pronotum une sorte de duvet tomenteux.
35. *signatus* Schönherr.

dd. Vestiture écailleuse ou à peine piliforme, les poils du pronotum ne ressemblant pas à un duvet.

f. Pronotum à reflet métallique ; tous les intervalles impairs des élytres également notés de macules noirâtres, presque carrées, bien limitées.
32. *tigrinus* (Dej.) Schönherr.

ff. Pronotum sans reflet métallique. Base, au moins, du 3e intervalle dépourvue de taches noirâtres, celles des autres intervalles petites, mal limitées.

g. Soies des interstries d'inégale longueur, celles des intervalles impairs visiblement plus longues, corps plus plan, moins épais, pronotum plus cordiforme. . 34. *sejugatus* Schönherr.

gg. Soies de longueur égale sur tous les interstries; corps plus trapu, pronotum moins resserré à la base..... 33. *albicans* Capiomont.

cc. Vestiture d'un rouge ochracé plus ou moins pâle.

d. Taille plus grande, couleur rousse plus foncée, insertion des antennes plus submédiane, surtout dans la femelle; soies des interstries plus longues et plus fines..... 30. *pastinacæ* Rossi.

dd. Taille plus faible, couleur rousse plus pâle, le plus souvent d'un jaune un peu ochracé, insertion des antennes plus subterminale ; soies des interstries plus courtes et plus raides.....
31. *Olivieri* Capiomont.

29. PHYTONOMUS MACULIPENNIS (Dejean inédit) Fairmaire.

Oblongo-ovatus, depressus, piceus, fusco-cinereo-squamosus; antennis ferrugineis, articulo 1° funiculi 2° duplo longiore; rostro tenui, cylindrico, arcuato, striato, carinato; prothorace transverso, subcordato, piloso, depresso, dorso late fusco-bivittato, medio argenteo vel cupreo-lineato; elytris subtiliter punctato-striatis, supra basi planiusculis, fascia oblonga, laterali, brunneo-squamosa, maculaque prope scutellum nigricante, utrinque ornatis; tibiis tarsisque ferrugineis.

Long. 4 à 5 mill.; larg. 2 à 3 mill.

Phytonomus maculipennis Dej., Catalogue.
— — Fairmaire, Annales de la Soc. entom. de France, 1859, p. 279.

Ovale oblong, déprimé en dessus, d'un brun rougeâtre, avec le revêtement d'une couleur fauve cendrée, claire.

Tête très-petite, convexe, finement pointillée, à pubescence d'un cendré blanchâtre. Yeux oblongs, un peu proéminents, rapprochés sur le front, bruns. Rostre mince, cylindrique, à peu près de la longueur de la tête et du pronotum, caréné en dessus, visiblement strié latéralement, fortement arqué, noir, brillant, presque dénudé partout ailleurs qu'à la base. Fossette interoculaire ovale, assez bien marquée. Sillon nasal long, fin, peu profond.

Antennes atteignant au moins à la moitié du pronotum, insérées vers le 1er tiers du rostre, d'un ferrugineux clair avec la massue quelquefois rembrunie ; 1er article du funicule du double plus long que le 2e, celui-ci

deux fois plus long que large, le 3e deux fois plus court que le 2e, les suivants encore plus courts, transversaux. Massue ovale oblongue, acuminée, finement pubescente.

Pronotum au moins moitié aussi large que long, fortement dilaté latéralement en avant, presque anguleux sur les côtés, très-rétréci au sommet et à la base, subdéprimé, densément et ruguleusement pointillé, brun, garni de poils d'un fauve cendré, avec deux bandes médianes assez larges, d'un fauve brunâtre, séparées par une ligne d'un blanc argenté ou cuivreux.

Élytres obtriangulaires, deux fois plus larges que le pronotum à la base, quatre fois aussi longues que lui, à épaules bien senties, quoique arrondies; diminuant de largeur des épaules au sommet, peu sensiblement dans la 1re moitié, plus fortement ensuite et terminées en pointe obtuse; déprimées sur le dos en avant, un peu calleuses postérieurement; ponctuées-striées, avec les intervalles presque plans, surtout dans la femelle; brunes, quelquefois ferrugineuses; recouvertes de poils écailleux d'un blanc tirant sur le roux, avec une tache noire, presque carrée, veloutée; de chaque côté de l'écusson est une autre tache grande, brune, couvrant postérieurement le bord de chaque élytre, et en dedans limitée par une ligne qui partirait obliquement de l'épaule pour se rendre au milieu de l'elytre, et de là marcherait parallèlement à la suture pour se terminer au milieu de l'extrémité.

Souvent un peu avant le sommet on aperçoit sur la suture une petite tache de la même couleur.

Le dessous du corps est brun noirâtre, revêtu d'une pubescence fine, courte, grisâtre, mêlée d'une squamosité rare, un peu métallique. L'abdomen est ruguleusement pointillé. Les pieds sont médiocrement robustes, garnis de poils d'un cendré un peu brunâtre; cuisses rembrunies; tibias et tarses ferrugineux.

Sur les individus frais on découvre, à une assez forte loupe, surtout sur le pronotum et sur les élytres, quelques soies longues, fines, mi-couchées, de la couleur des écailles sous-jacentes.

Le mâle se distingue de la femelle par sa taille un peu plus faible, par son système pileux plus développé, par sa ponctuation plus grossière et par la longueur du dernier arceau de l'abdomen, aussi long dans ce sexe que les deux précédents réunis, ce qui n'a pas lieu dans la femelle. Les caractères sexuels tirés de la longueur respective du rostre et de la sinuosité interne des tibias antérieurs sont moins apparents dans cette espèce que dans toutes les autres.

Ce beau *Phytonomus* a été pris en France, en Espagne, en Sicile et en Algérie; mais il parait très-rare partout. Il a, comme le dit M. Fairmaire, une certaine analogie de couleur avec le *plantaginis*, à ce point même qu'on m'a envoyé celui-ci sous le nom de *maculipennis*; mais il s'en distingue aisément par sa forme aplatie; par son rostre strié. plus long, plus arqué; par son pronotum moins convexe, plus transversal, couvert de poils; par ses élytres transversalement aplaties à la base, etc.

30. Phytonomus pastinacæ Rossi.

Elongato-ovatus subdepressus, testaceus vel ferrugineus, setosus, squamulis piliformibus ochraceis dense vestitus; antennis ferrugineis, articulo 1° funiculi 2° duplo longiore; rostro tenui, subcylindrico, capite cum thorace in femina vix breviore, arcuato, nigricante; prothorace transverso, subcordato, ante medium valde rotundato-ampliato, supra fere plano, fusco obsolete quadrilineato; elytris oblongis, basi subplanatis, subtiliter punctato-striatis; interstitiis planis, alternis pallidioribus, fusco remote punctatis, interstitio sexto obscuriore; pedibus testaceis; femoribus rarius infuscatis.

Long. 4 1/2 à 6 mill.; larg. 2 3/10 à 2 8/10 mill.

Phyt. pastinacæ Rossi, Faune étr., I, p. 116.

Phyt. setosus Boh. in Sch., t. II, p. 379.

Ovale allongé, un peu plat en dessus, variant du testacé au ferrugineux obscur, hérissé de soies assez fines.

Tête petite, convexe, finement pointillée, garnie de poils ochracés. Yeux oblongs, bruns, un peu convexes, très-rapprochés sur le front; rostre presque cylindrique, mince, un peu dilaté de la base au sommet, plus long que le pronotum, arqué, finement pointillé, ayant une pubescence écailleuse ochracée, assez serrée à la base, disparaissant au sommet, et de plus une villosité tomenteuse, longue et fine d'un gris blanchâtre. Fossette interoculaire obsolète, presque imperceptible. Sillon nasal le plus souvent réduit à un trait superficiel.

Antennes insérées vers le 1er tiers du rostre, atteignant au moins à la moitié de la longueur du pronotum, assez minces, d'un rouge testacé; 1er article du funicule au moins deux fois aussi long que le 2e, celui-ci

obconique, le 3e et les suivants plus courts que longs. Massue grande, ovale oblongue, acuminée, finement pubescente, un peu rembrunie, surtout chez les individus dont les élytres sont maculées de brun foncé.

Pronotum transversal, au moins un tiers plus court que large, principalement chez la femelle; subcordiforme, fortement dilaté et arrondi antérieurement sur les côtés ; rétréci à la base, plus brusquement au sommet, un peu plat en dessus, finement et très-densément pointillé, villeux et recouvert d'écailles d'un rouge ochracé plus ou moins clair, avec quatre bandes brunâtres situées au milieu et sur les bords latéraux, les deux médianes séparées par une ligne étroite ordinairement métallique. Écusson petit, triangulaire, ochracé.

Élytres ovales oblongues, presque deux fois aussi larges que le pronotum à la base, plus de trois fois aussi longues que lui, à épaules arrondies quoique bien senties, un peu aplaties en dessus antérieurement, presque parallèles dans leur première moitié, diminuant ensuite régulièrement de largeur et arrondies à l'extrémité; faiblement ponctuées-striées; intervalles très-finement chagrinés, un peu relevés vers le sommet, les alternes revêtus d'écailles d'une nuance plus pâle, surtout les 3e et 7e, et ordinairement ornés de petites taches écartées, brunes et noirâtres, selon les individus, quelquefois peu visibles en avant, quelquefois bien marquées partout, 6e intervalle toujours plus rembruni que les autres. Les élytres sont en outre munies de soies longues, dressées, disposées en séries sur les intervalles et de la couleur des écailles sous-jacentes. Contrairement à ce qui a lieu sur le reste des élytres, la base de chaque intervalle clair est maculée de brun et celle des intervalles foncés est d'une nuance pâle. Cette remarque s'applique généralement à toutes les espèces voisines.

Dessous du corps varié de fauve et d'ochracé; abdomen finement pointillé. Pieds assez robustes, ferrugineux, à pubescence d'un jaune pâle; cuisses en massue, rarement rembrunies; tibias assez épais, sinueux intérieurement avant le sommet; tarses et ongles brunissant un peu vers l'extrémité.

Le mâle diffère de la femelle par les caractères communs à tout le groupe; il paraît plus rare que celle-ci.

La couleur des téguments varie du testacé au brun ferrugineux. Il se distingue assez facilement du *tigrinus* par sa taille généralement plus grande, par la couleur de ses téguments, par sa vestiture, qui est toujours d'un ferrugineux ochracé plus ou moins clair, et par la dimension des taches des élytres, qui sont toujours plus petites et n'affectent jamais la forme carrée.

C'est lui que M. Bohemann a décrit sous le nom de *Phyt. setosus;* mais ce n'est pas le *pastinacæ* d'Olivier, qui se rapporte à l'espèce suivante, qui, du reste, pourrait bien n'en être qu'une variété.

Il habite tout le midi de l'Europe et n'y paraît pas rare.

31. Phytonomus Olivieri mihi.

Elongato-ovatus, testaceus, setosus, squamulis piliformibus pallide silaceis dense tectus; antennis ferrugineis, articulo 1° funiculi 2° duplo longiore, rostro tenui, subcylindrico, arcuato, apice picco; prothorace transverso, subcordato, ante medium rotundato-ampliato, supra fere plano, fusco obsoletius quadrilineato; elytris subparallelis, basi planiusculis, subtiliter punctato-striatis; interstitiis subconvexis, alternis pallidioribus, obsoletius vage fusco-maculatis, interstitio sexto obscuriore; pedibus pallide testaceis, tarsis fuscescentibus.

Long. 4 à 5 mill.; larg. 2 1/5 à 2 3/5 mill.

Rhynchænus pastinacæ Olivier, Entom., V, p. 124.
Phytonomus — Schönherr, t. II, p. 379.

Ne diffère du *pastinacæ* Rossi que par une taille généralement plus faible, par sa couleur d'un ferrugineux ou d'un jaune pâle dénuée d'éclat, par son rostre toujours testacé, à l'exception du sommet, qui est couleur de poix, et par les taches fauves des intervalles alternes des élytres très-petites, beaucoup moins nombreuses et très-espacées. Les soies des interstries sont aussi moins longues et plus raides, et l'insertion antennaire paraît plus subterminale.

Perse, Olivier. Ile de Chypre, de Heyden. Sardaigne, Chevrolat. Corse, Reiche. Algérie, Hénon, Capiomont.

32. Phytonomus tigrinus Dejean, Schönherr.

Oblongo-ovatus, niger, setosus, squamulis piliformibus cinereo-albidis et aliis fuscis, submetallicis, variegatus; antennis piceis, articulo 1° funi-

culi 2° duplo longiore; rostro tenui, subcylindrico, arcuato, capite cum thorace in femina vix breviore; prothorace transverso lateribus rotundato-ampliato, supra fere plano, cinereo-albido-squamoso, fusco quadrilineato; elytris subparallelis, supra antice vix convexis, subtiliter punctato-striatis; interstitiis coriaceis, subconvexis, alternatim albido et fusco-squamosis, alternis latioribus, maculis nigris subquadratis variegatis, interstitio sexto obscuriore; pedibus nigro-piceis.

Long. 3 1/2 mill.; larg. 1 4/5 à 2 mill.

Phyt. tigrinus Dejean in museo, Bohemann in Schönherr, t. II, p. 377.

Ne peut être véritablement distingué des précédents que par sa forme un peu plus courte et un peu plus trapue, et par la couleur des téguments et des écailles qui les recouvrent.

La tête est noire, portant des poils d'un brun clair, ayant un aspect métallique. Le rostre est noir, garni de poils blanchâtres. Le pronotum est d'un blanc argenté avec quatre lignes longitudinales brunâtres à reflets cuivreux. L'écusson est d'un blanc verdâtre. Les intervalles des élytres sont alternativement d'un blanc argenté et d'un brun clair un peu métallique, les impairs variés de taches noirâtres assez grandes, presque carrées, bien marquées, surtout sur la suture; le 6e intervalle est beaucoup plus foncé que le 2e et le 4e. La base des intervalles clairs est noirâtre, celle des intervalles foncés est d'un blanc pâle.

Les téguments sont partout d'un noir de poix.

Le *tigrinus* habite une grande partie de l'Europe méridionale et l'Algérie. On le prend presque partout en France et même en Angleterre.

Il varie pour la taille et la couleur, qui est plus ou moins sombre et métallique selon les individus.

On trouve, en Algérie surtout, des *Phytonomus* tout à fait semblables pour la forme aux vrais *tigrinus*, mais chez lesquels les taches obscures ont diminué d'étendue et souvent même ont complètement disparu. Chez eux, les élytres sont alternativement d'un blanc nacré et d'un gris cendré un peu azuré. Ils paraissent être au *tigrinus* ce que l'*Olivieri* est au *pastinacæ* Rossi, et méritent, au même titre, d'être décrits comme espèce distincte, quoique j'aie presque la conviction qu'ils ne sont que des variétés du *tigrinus*. En voici la diagnose :

33. Phytonomus albicans mihi.

Oblongo-ovatus, niger, setosus, squamulis piliformibus pallide cinereis dense tectus; antennis rufo-piceis, clava fusca, articulo 1° funiculi 2° duplo longiore; rostro tenui, subcylindrico, arcuato, dense punctulato; prothorace transverso, lateribus rotundato-ampliato, supra fere plano, albido-squamoso, obsolete griseo quadrilineato; elytris antice subparalletis, apice rotundatis, subconvexis, subtiliter punctato-striatis; interstitiis vix elevatis, cinereo-squamosis, alternis subargentatis, maculis quibusdam minimis, brunneis, sæpe vix conspicuis, remote notatis; interstitio sexto obscuriore.

Long. 4 à 5 mill.; larg. 2 1/5 à 2 3/5.

Ce *Phytonomus* est propre au midi de l'Europe et à l'Algérie. M. Chevrolat en possède un individu pris dans les environs de Tarsous.

34. Phytonomus sejugatus Bohemann in Schönherr.

Oblongo-ovatus, niger, hirsutus, cinereo-squamosus; antennis ferrugineis vel piceis, articulo 1° funiculi 2° duplo longiore; rostro tenui, subcylindrico, arcuato, dense punctulato; prothorace transverso, subdepresso, subtilissime crebre punctulato, utrinque valde ampliato, subcordato, obsolete brunneo bivittato; elytris subtiliter punctato-striatis, læte brunneo-squamosis; interstitiis alternis cinereo-argentatis, apicem versus fusco-maculatis; tibiis tarsisque rufo-piceis.

Long. 4 1/2 à 5 1/2 mill.; larg. 2 à 2 4/5 mill.

Bohemann in Schönherr, t. VI, p. 376.

Extrêmement semblable au *tigrinus* et surtout à ses variétés pâles. Paraît cependant en différer par le rostre un peu plus long, par le pronotum plus élargi latéralement, plus rétréci à la base, plus plan en dessus, par les élytres un peu plus larges à la base, planes en dessus antérieurement, hérissées de soies plus longues et moins grossières, par la couleur

des tibias et des antennes d'un ferrugineux plus ou moins clair, par la taille, ordinairement un peu plus forte et la forme moins lourde, moins épaisse.

France méridionale, Schönherr, Haag-Rutenberg. Algérie, Reiche, Capiomont.

Malgré ses dissemblances apparentes, je suis porté à croire que le *sejugatus* n'est qu'une variété du *tigrinus*.

Le type de Schönherr est une femelle dont la taille est un peu exceptionnelle.

35. PHYTONOMUS SIGNATUS Bohemann in Schönherr.

Oblongo-ovatus, niger, hirsutus, squamulis umbrinis vel cinereis, certo situ metallico-micantibus, pubeque depressa grisea vestitus; antennis ferrugineis, articulo 1° funiculi 2° longiore; rostro subcylindrico, arcuato, nigro, apice rufescente; prothorace transverso, subdepresso, lateribus rotundato-ampliato, dense punctulato, obscure bilineato; elytris elongatis, parum convexis, tenuiter punctato-striatis, interstitiis subplanis, confertissime coriaceis, squamulis cinereis vel umbrinis submetallicis, pubeque grisea, obsitis et hirsutis longa fusca undique adspersis; interstitiis alternis pallidioribus, maculis sparsis, fuscis, tessellatis; tibiis tarsisque rufescentibus.

Long. 3 4/5 à 4 1/2 mill.; larg. 2 à 2 1/2 mill.

Phytonomus signatus Bohemann in Shönherr, t. II, p. 378.
— *tubenculus* ♂ — — — p. 395.
— *ambiguus* Chevrolat, Revue et Magasin de Zéoologie de M. Guérin, année 1861, p. 268.

Tête petite, convexe, finement pointillée, noire, garnie d'une pubescence couchée, grisâtre et de soies longues, fines, dressées, d'un gris obscur. Yeux oblongs, déprimés, bruns. Rostre de la longueur du pronotum, un peu plus épais que dans les précédents, cylindrique, arqué, noir, finement pointillé, pubescent et hérissé de même que la tête, lisse et dénudé au sommet. Fossette interoculaire ponctiforme, très-obsolète; sillon nasal long, linéaire, superficiel.

Antennes insérées près le sommet du rostre, n'atteignant pas la base du

pronotum, un peu épaisses, d'un ferrugineux plus ou moins clair ; 1er article du funicule très-allongé, deux fois plus long que le 2e, celui-ci obconique, les suivants très-courts, presque transversaux. Massue forte, ovale, souvent rembrunie.

Pronotum un tiers plus court que large, fortement dilaté et arrondi latéralement, presque plan en dessus, moins finement pointillé que dans les espèces précédentes, rétréci au sommet et à la base, un peu subcordiforme, noir avec le bord antérieur ferrugineux, recouvert d'une pubescence écailleuse cendrée ou d'un gris obscur, à reflets métalliques, orné en outre sur le disque de deux larges bandes longitudinales plus sombres, séparées par une ligne médiane d'un cendré argenté, ou d'un cuivreux doré. Écusson petit, triangulaire, gris ou cendré brillant.

Élytres assez allongées, un tiers plus larges que le pronotum, trois fois aussi longues que lui, à épaules arrondies quoique bien senties, presque parallèles dans leur première moitié, rétrécies ensuite régulièrement et terminées en s'arrondissant ; légèrement convexes en dessus, évidemment ponctuées-striées ; intervalles presque plans, très-finement chagrinés, recouverts d'une pubescence écailleuse cendrée ou d'un gris plus ou moins obscur, douée d'un reflet métallique, les alternes plus pâles et notés, surtout postérieurement, de petites macules brunâtres très-espacées ; le 6e intervalle est ordinairement plus foncé que les autres. Les élytres sont de plus hérissées de soies longues, fines, dressées, d'un gris obscur.

Dessous du corps noir, densément pointillé, garni de poils et d'écailles brillantes d'un gris blanchâtre et plus ou moins métallique. Abdomen finement chagriné. Pieds assez robustes, peu allongés, un peu velus. Cuisses noires, en massue ; tibias assez épais, tantôt ferrugineux, tantôt couleur de poix ; tarses assez allongés et dilatés, ferrugineux ainsi que les ongles.

Le mâle se distingue surtout de la femelle par une taille moindre, le rostre plus court et plus épais, et par les tibias antérieurs plus allongés et plus sinueux intérieurement avant l'extrémité.

Le *Phyt. lubenculus* de M. Bohemann est un *signatus* mâle, de petite taille et frotté. J'en possède un tout semblable, mais plus frais, sur lequel on aperçoit très-bien les signes distinctifs du *signatus*. Quant à l'*ambiguus* de M. Chevrolat, c'est exactement notre espèce actuelle.

Le *Phyt. signatus* est exclusivement algérien. Il est très-facilement reconnaissable à sa pubescence écailleuse, longue et appliquée, et aux soies allongées, fines, dressées, plus nombreuses que dans les espèces voisines, qui les hérissent de toutes parts.

Il a quelque ressemblance de couleur avec certaines variétés de l'*ononidis;* mais il est plus petit, plus hérissé, son pronotum est plus court, plus transversal, etc.

36. PHYTONOMUS POUPILLIERI mihi.

Oblongo-ovatus, niger, squamulis luteis dense tectus; antennis piceis, clava nigricante, articulo 1° funiculi 2° duplo longiore; rostro tenui, cylindrico, arcuato, nigro, apice subdilatato; prothorace latitudine maxima breviore, lateribus antrorsum rotundato-ampliato, subdepresso, dense punctulato, nigro late obsoleteque bivittato; elytris oblongis, subtiliter punctato-striatis, dorso planiusculis, postice declivibus; interstitiis subconvexis, alternis fusco obsoletius remoteque maculatis; pedibus nigris.

Long. 3 à 4 mill.; larg. 2 à 2 1/2 mill.

Variat. Colore indumenti cinereo.

Oblong, très-noir, avec les téguments recouverts d'écailles d'un beau jaune, ne paraissant nullement soyeuses. Ressemble exactement pour la forme à l'*albicans;* en diffère par la couleur des téguments très-noirs partout, même aux tarses; par celle des écailles colorées comme il a été dit; par le rostre un peu plus épais et un peu dilaté au sommet; par son pronotum un peu moins rétréci postérieurement, paraissant moins transversal; par les soies des interstries beaucoup moins longues que dans les espèces précédentes, et par sa taille un peu moins forte.

Je crois inutile de donner de plus longs détails sur cette espèce, qu'il sera toujours facile de reconnaître parmi ses voisines à la couleur de ses téguments d'un noir de jais partout, et à ses écailles d'un beau jaune tirant très-légèrement sur le verdâtre.

J'ai dédié ce *Phytonomus* à notre collègue M. Poupillier, de qui proviennent les seuls individus de cette espèce, au nombre de sept, qui aient été rencontrés jusqu'à présent en Algérie.

Collection Chevrolat, Poupillier, la mienne.

6e Groupe (PHYTONOMUS VRAIS).

Les caractères de ce groupe sont encore moins tranchés que ceux des groupes précédents. Cependant on peut dire d'une manière générale que les *Phytonomus vrais* ont l'insertion antennaire plus subterminale que dans les groupes 2, 3, 4 et 5, qu'ils n'ont ni le pronotum cylindrique des *Erirhinomorphus*, ni le rostre effilé, fortement caréné et strié des *Dapalinus* et des *Tigrinellus*, et qu'ils se distinguent des *Phytonomidius* par les dimensions respectives des articles 1 et 2 du funicule des antennes.

Peut-être ce groupe serait-il mieux placé après le 2e, ses rapports avec les *Phytonomus* des deux premières sections étant plus tranchés qu'avec ceux des trois suivantes. Toutefois, par ses derniers représentants, il se relie tellement au groupe suivant, qui doit évidemment terminer la série, que j'ai cru bien faire en le laissant ici.

Je lui ai appliqué la dénomination de *Phytonomus vrais*, parce que de tous les groupes c'est celui qui renferme le plus grand nombre d'espèces de l'ancien genre *Phytonomus*.

Tableau synoptique des Espèces.

a. Tibias antérieurs munis au milieu de leur bord interne d'une dent plus ou moins aiguë.

b. Élytres revêtues de squamules piliformes brunâtres, avec les intervalles alternes offrant quelques taches cendrées peu apparentes..... 37. *Pandellei* Capiomont

bb. Élytres alternativement linées de blanc cendré et de brun plus ou moins clair.....38. *polygoni.*

aa. Tibias antérieurs inermes au milieu de leur bord interne.

b. 2e article du funicule à peu près égal en longueur au précédent.

c. Yeux séparés sur le front par un espace égal à la largeur du rostre..... 42. *lepidus* Schönherr inédit.

cc. Yeux séparés sur le front par un espace égal à la moitié environ de la largeur du rostre.

d. Élytres revêtues d'une pubescence fauve dorée, et marginées de blanc. ♀. Rostre plus court..... 41. *dorsatus* Schönherr.

dd. Élytres de couleur variable, jamais marginées de blanc d'une manière bien tranchée. ♀. Rostre plus long..... 40. *suspiciosus* Herbst.

bb. 2e article du funicule plus court (ordinairement moitié) que le 1er.

c. Forme allongée, yeux saillants, élytres sillonnées-ponctuées..... 39. *elongatus* Paykull.

cc. Forme plus écourtée, moins oblongue, yeux déprimés, élytres striées-ponctuées.

d. Élytres offrant une tache suturale, commune, s'étendant ordinairement jusqu'aux deux tiers de leur longueur ; cette tache pas toujours bien apparente.

f. Pronotum visiblement transversal, même dans le mâle.

g. Pronotum ayant sa plus grande largeur un peu après le milieu, taille de 4 1/2 à 6 mill..... 43. *murinus* Fabricius.

gg. Pronotum ayant sa plus grande largeur avant le milieu, taille de 3 1/2 à 4 1/2 mill..... 49. *denominandus* Capiomont.

ff. Pronotum à peine plus court que large dans le ♂, paraissant quelquefois un peu transversal, mais seulement dans la ♀.

g. Écusson d'un blanc de lait. 44. *brunneipennis* Schönherr.

gg. Écusson de couleur variable, quelquefois blanchâtre, mais ayant alors un reflet métallique.

h. Pronotum peu arrondi latéralement dans le ♂, quelquefois assez arrondi, mais alors corps assez convexe à partir de la seconde moitié.

j. Élytres à épaules assez saillantes, peu dilatées latéralement après celles-ci..... 45. *variabilis* Herbst.

jj. Élytres à épaules obtusément arrondies, assez fortement dilatées après celles-ci.. 48. *ornatus* Schönherr.

hh. Pronotum arrondi latéralement, presque globuleux; élytres planes en dessus dans leurs deux premiers tiers.

j. Forme plus écourtée. Plus plane en dessus. Intervalles alternes des élytres variés de taches cendrées et blanchâtres. Bande suturale moins apparente... 47. *ægyptiacus* Capiomont.

jj. Forme plus allongée. Élytres maculées de brun et de gris sur les côtés et postérieurement, seulement. Bande suturale très-bien marquée..... 46. *ponticus* Capiomont.

dd. Élytres dépourvues de tache ou bande suturale commune, ornées de chaque côté d'une tache brune, latérale, triangulaire..... 50. *plantaginis* de Géer.

37. Phytonomus Pandellei Capiomont.

Oblongus, niger, squamulis griseis et fuscis certo situ cupreo-micantibus variegatus; antennis rufo-piceis, articulo 1° funiculi 2° longiore; rostro sat tenui, subcylindrico, arcuato, carinula elevata instructo; prothorace transverso, lateribus rotundato-ampliato, antice angustato, supra parum convexo, dense rugoso-punctato, obscure cupreo trilineato; elytris oblongo-ovatis, subconvexis, sat fortiter striato-punctatis; interstitiis convexis, subtiliter coriaceis, uniseriatim setulosis, fusco cinereoque tessellatis.

Long. 6 à 7 mill.; larg. 3 à 3 1/2 mill.

Mas : tibiis anticis medio intus spinosis.

Femina: — — subdentatis.

Oblong, noir, varié de squamules cendrées et brunâtres, celles-ci ayant un reflet cuivreux.

Tête petite, convexe, noire, densément pointillée, à pubescence peu serrée, presque métallique. Yeux oblongs, subdéprimés, noirs. Rostre de la longueur du pronotum environ, subcylindrique, assez mince, arqué, muni d'une carène un peu élevée, ruguleusement pointillé, presque sillonné latéralement et parallèlement aux scrobes, noir, garni à la base de quelques poils à reflets cuivreux, à peu près lisse et dénudé au sommet. Fossette interoculaire ovale, bien marquée ; sillon nasal court, oblong, un peu superficiel.

Antennes insérées vers le sommet du rostre, atteignant presque aux deux tiers du pronotum, d'un brun rougeâtre ; 1er article du funicule moitié aussi long que le 2e, celui-ci deux fois aussi long que le 3e, qui est environ aussi long que large, les suivants diminuant progressivement de longueur ; massue forte, ovale oblongue, rembrunie.

Pronotum transversal, à peu près un tiers moins long que large, assez fortement arrondi et dilaté latéralement, resserré au sommet et à la base, un peu impressionné derrière les yeux, médiocrement convexe en dessus, densément et rugueusement ponctué ; noir, couvert de poils squamiformes brunâtres, entremêlés de poils d'un cuivreux doré, plus visibles au milieu et près des bords latéraux, où ils figurent trois lignes longitudinales un peu diffuses. Écussion triangulaire, bien apparent, à pubescence métallique.

Élytres ovales oblongues, une fois et demie aussi larges que le pronotum, environ trois fois aussi longues que lui, à épaules arrondies, mais pas effacées ; très-peu élargies latéralement après celles-ci, surtout dans le mâle, diminuant de largeur après le milieu, un peu sinueuses avant l'extrémité, et terminées en pointe obtusément arrondie ; médiocrement convexes en dessus, un peu déclives postérieurement, assez fortement striées-ponctuées de points longs et peu rapprochés ; noires, variées de cendré et de brunâtre ; intervalles convexes, finement chagrinés, ayant chacun une série de soies assez longues, presque couchées, de la couleur des écailles sous-jacentes.

Dessous du corps noir, à pubescence fine et peu serrée, d'un gris brunâtre, un peu métallique ; abdomen finement chagriné. Pieds assez robustes, d'un brun de poix, garni de poils grisâtres ; cuisses légèrement en massue ; tibias un peu épais, recourbés intérieurement avant l'extrémité ; tarses et ongles grands, articles des tarses velus et dilatés.

Le mâle diffère de la femelle par la forme plus élancée, le corps plus étroit, le pronotum moins transversal, les élytres plus parallèles, leur ponctuation sériale plus profonde et moins serrée, et le dernier segment de l'abdomen beaucoup plus étendu d'arrière en avant que les deux pré-

cédents réunis, tandis que, dans la femelle, c'est le contraire qu'on observe. Enfin les tibias antérieurs du mâle sont plus grêles, plus allongés, munis en dedans et à peu près aux trois cinquièmes de leur longueur d'une dent spiniforme, plus ou moins prononcée selon les individus, mais toujours très-évidente. Chez la femelle, cette sorte d'épine est remplacée par une dilatation interne, un peu anguleuse, mais jamais spiniforme.

Cette espèce est exclusivement pyrénéenne. Elle a été trouvée dans les environs de Bagnères-de-Bigorre par feu Delarouzée, et par MM. von Bruck, Ch. Brisout de Barneville, Grenier, Pandellé et de Bonvouloir. Elle portait dans la collection de ce dernier le nom de *Phyt. Pandellei*, que je lui ai laissé, cette dénomination me paraissant parfaitement justifiée par les nombreuses découvertes entomologiques dont nous sommes redevables aux intelligentes recherches de notre collègue M. Pandellé.

38. Phytonomus polygoni Fabricius.

Oblongo-ovatus, niger, squamulis cinereis tectus, fusco-lineatus; antennis rufo-piceis, articulo 1° funiculi 2° duplo fere longiore; rostro subtenui, arcuato, subangulato; prothorace latitudine maxima sensim breviore, lateribus rotundato-ampliato, sat convexo, confertim ruguloso-punctato, fusco-squamoso, albido-trilineato; elytris oblongo-ovatis, lateribus subcompressis, supra subtiliter coriaceis, striato-punctatis, cinereo-squamosis; interstitio tertio basi, quarto sextoque ante apicem fusco-lineatis, sutura postice fusco-notata; tibiis anticis medio intus denticulatis.

Long. 5 à 7 mill.; larg. 3 mill.

Curculio polygoni Fabricius, Systema Eleuth., II, p. 500.
— — Herbst, Coléopt., VI, p. 242, tab. 77, fig. 10.
Hypera arator Stephens, Britan. Entom., IV, p. 93.
Phytonomus polygoni Schönherr II, p. 388.

Ovale oblong, noir, d'un gris plus ou moins clair, avec trois lignes foncées sur les élytres.

Tête moyenne, convexe, finement pointillée, noire, à pubescence fauve brunâtre. Yeux oblongs, déprimés, bruns. Rostre pas tout à fait aussi long que le pronotum, arqué, subanguleux, un peu épais, très-finement poin-

tillé, à pubescence blanchâtre, assez épaisse à la base, très-rare au sommet. Fossette interoculaire oblongue, peu marquée. Sillon nasal allongé, linéaire, ordinairement superficiel.

Antennes aussi longues que la tête et le pronotum réunis, assez épaisses, d'un brun ferrugineux; 1er article du funicule presque moitié plus long que le 2e, celui-ci une fois et demie aussi long que large, les suivants très-courts, serrés. Massue forte, ovale, acuminée, rembrunie.

Pronotum évidemment plus large que long dans le mâle, presque transversal dans la femelle, assez fortement dilaté et arrondi sur les côtés chez celle-ci, beaucoup moins dans l'autre sexe, resserré et fortement échancré au sommet, lobé derrière les yeux, peu convexe, densément et ruguleusement pointillé, noir, garni d'écailles d'un brun plus ou moins obscur, et orné, au milieu et près des bords latéraux, de trois lignes longitudinales blanchâtres, celle du milieu ayant le plus souvent un reflet métallique. Écusson assez grand, triangulaire, d'un blanc nacré.

Elytres ovales oblongues, une fois et demie aussi larges que le pronotum, plus de trois fois aussi longues que lui, à épaules accentuées, un peu déprimées sur les côtés en arrière de celles-ci, presque parallèles dans les deux premiers tiers de leur longueur, diminuant ensuite régulièrement de largeur et terminées en s'arrondissant; peu convexes en dessus, assez fortement ponctuées-striées, avec les intervalles un peu relevés et finement chagrinés; noires, revêtues de squamules grisâtres; ornées sur la suture de petites taches brunâtres, et sur les 3e, 4e et 6e intervalles de trois lignes de même couleur, celle du 3e intervalle s'étendant de sa base jusqu'au tiers de sa longueur, celles des 4e et 5e partant du 1er tiers et couvrant en arrière tout le reste de l'intervalle.

Dessous du corps noir, garni d'écailles d'un gris cendré; abdomen très-finement pointillé. Pieds assez robustes, à pubescence cendrée; cuisses en massue; tibias antérieurs renflés et munis à leur partie moyenne et interne d'une petite dent, quelquefois très-aiguë chez les mâles, d'autres fois réduite chez les femelles à un renflement subdentiforme; tarses assez fortement dilatés, d'un ferrugineux obscur; ongles rougeâtres.

Le mâle diffère de la femelle par les caractères communs à toutes les espèces du même groupe.

Cette espèce est très-facile à reconnaître au dessin de ses élytres, qui ne varie jamais, si ce n'est par la teinte plus ou moins foncée des parties rembrunies, et surtout à la dent, dont les tibias antérieurs sont armés au côté interne, dent qui ne disparaît jamais complétement.

Elle est commune dans toute l'Europe; on la rencontre également en Algérie. Sa larve vit sur différentes plantes de la famille des Caryophyllées.

39. Phytonomus elongatus Paykull.

Elongatus, niger, breviter setosus, griseo vel cinereo-squamosus; antennis ferrugineis, articulo 1° funiculi 2° paulo longiore; rostro crassiusculo, subcylindrico, arcuato, evidentius carinato, confertim ruguloso-punctulato; prothorace latitudine maxima in mare vix, in femina sensim breviore, lateribus rotundato, dorso planiusculo, rugoso-punctato, grisco-squamosò, obsolete pallido-trilineato; elytris elongato-ovalibus, punctato-sulcatis, grisco-squamosis; interstitiis subcostatis, alternis pallidioribus, obsolete fusco-notatis; pedibus nigris, grisco-squamosis

Long. 5 à 7 1/2 mill.; larg. 2 1/2 à 3 1/2 mill.

Curculio elongatus Paykull, Faun. Suec., III, p. 236.

Hypera mutabilis Germar, Mag. Zool., IV, p. 342.

Phyt. elongatus Schönherr, t. II, p. 374.

Phyt. punctulatus Dejean in museo.

Allongé, noir, revêtu d'écailles piliformes cendrées ou grisâtres et garni de soies courtes, assez raides et mi-couchées.

Tête assez forte, convexe, pointillée, noire, à pubescence grisâtre. Yeux oblongs, saillants, noirs. Rostre deux fois aussi long que la tête, peu épais, presque cylindrique, légèrement arqué, finement pointillé, évidemment caréné, noir, à pubescence d'un cendré argenté, plus serrée à la base, presque lisse et dénudé au sommet. Fossette interoculaire ovale, peu visible. Sillon nasal ovale, assez large et profond.

Antennes insérées vers le sommet du rostre, un peu plus longues que le pronotum et la tête réunis, ferrugineuses; 1er article du funicule allongé, un peu plus long que le 2e, celui-ci au moins deux fois aussi long que large, les suivants plus courts que larges. Massue grande, ovale oblongue, acuminée, rembrunie.

Pronotum seulement un peu plus court que large dans le mâle, à peu près d'un tiers plus large que long dans la femelle, très-arrondi sur les côtés, peu convexe en dessus, assez fortement pointillé, noir, revêtu d'écailles piliformes grisâtres, et orné au milieu et près des bords latéraux de trois lignes longitudinales d'un blanc pâle, souvent peu apparentes. Écusson petit, triangulaire, d'un cendré brillant.

Élytres en ovale allongé, un tiers plus larges que le pronotum, environ quatre fois aussi longues que lui, subparallèles sur les côtés dans les deux premiers tiers de leur longueur, diminuant ensuite régulièrement de largeur et terminées en s'arrondissant; peu convexes antérieurement, déclives postérieurement; très-profondément ponctuées-sillonnées; noires, recouvertes de squamules d'un gris plus ou moins roussâtre; intervalles subcostiformes, finement chagrinés, les alternes ordinairement d'une couleur plus pâle, et notés de quelques macules ponctiformes brunâtres, souvent très-peu visibles.

Dessous du corps noir, garni d'écailles d'un cendré brillant. Abdomen finement chagriné. Pieds assez robustes, noirs; cuisses en massue; tibias assez épais; tarses couleur de poix.

Tout l'insecte est en outre porteur de soies courtes, raides, inclinées en arrière, presque appliquées, disposées sur deux ou trois rangs sur les intervalles des élytres et plus visiblement sur les impairs, assez éloignées et placées sans ordre sur les autres organes.

Le mâle est plus petit et plus étroit que la femelle; il a le pronotum plus long et moins large, les élytres plus fortement sillonnées, avec les points des sillons plus grands, plus espacés. Il présente d'ailleurs tous les caractères sexuels propres aux mâles du même groupe.

Le *Phyt. elongatus* varie du cendré au gris plus ou moins roussâtre; les écailles ont ordinairement un reflet métallique.

La couleur des téguments est tantôt noire, tantôt couleur de poix, rarement ferrugineuse.

Généralement la taille n'excède pas 7 à 8 mill.; mais on rencontre des ndividus qui atteignent jusqu'à 11 mill.

On trouve cette espèce dans tout le nord de l'Europe, en Angleterre, en Belgique et dans le nord de la France. Ce n'est pas lui qui est le *Phyt. elongatus* du Catalogne Dejean, mais bien le mâle du *Phyt. suspiciosus* Herbst.

40. PHYTONOMUS SUSPICIOSUS Herbst.

Ovatus, niger, dense cinereo-squamosus; antennis rufo-piceis, articulo 1° funiculi 2° sensim longiore; rostro tenui, subcylindrico, parum arcuato, vix carinato, ruguloso-punctulato; prothorace convexo, utrinque rotundato,

ruguloso-punctulato, cinereo-squamoso, nigro bivittato; elytris ovalibus, convexis, sat fortiter punctato-striatis, cinereo-squamosis, plus minusve nigro variegatis; sutura postice margineque externo sæpius albicantibus.

Long. 4 à 7 mill.; larg. 2 1/2 à 4 mill.

Curculio suspiciosus Herbst, Coléop., VI, p. 265.

Hypera suspiciosa Germar, Mag., IV, p. 341.

Rhynchænus meles Gyllenhal, Insect. Suec., III, p. 97.

Phytonomus suspiciosus Schönherr, t. II, p. 372.

Tête médiocre, convexe, finement pointillée, noire, à pubescence cendrée. Yeux oblongs, déprimés, bruns. Rostre un tiers moins long que le pronotum, un peu épais, cylindrique, presque droit, subcaréné, ruguleusement pointillé, noir, garni de poils cendrés, très-épais à la base, presque dénudé au sommet. Fossette interoculaire oblongue, assez bien marquée. Sillon nasal allongé, linéaire, plus ou moins visible, quelquefois peu distinct.

Antennes insérées vers le sommet du rostre, de la longueur de la tête et du pronotum réunis, d'un ferrugineux obscur; 1er article du funicule un tiers plus long que le 2e, celui-ci une fois et demie aussi long que large, les suivants beaucoup plus courts. Massue grande, ovale, rembrunie.

Pronotum de longueur très-variable, ordinairement sensiblement plus large que long, surtout chez la femelle (mais, je le répète, des plus variables sous ce rapport), régulièrement arrondi sur les côtés, assez resserré au sommet et plus fortement qu'à la base, très-convexe, densément et régulièrement pointillé, couvert de squamules piliformes cendrées, avec deux larges bandes longitudinales noirâtres, séparées au milieu par une ligne étroite d'un blanc argenté. Écusson très-petit, triangulaire, à pubescence blanchâtre.

Élytres ovales allongées ♂, ovales ♀, une fois et demie aussi larges que le pronotum, plus de trois fois aussi longues que lui, à épaules arrondies, nullement élargies après celles-ci dans le mâle, assez fortement au contraire dans la femelle, ayant leur plus grande largeur vers les trois cinquièmes postérieurs, diminuant ensuite de largeur et obtusément arrondies à l'extrémité; convexes, fortement ponctuées-striées, avec les intervalles relevés et évidemment chagrinés; noires, revêtues de squamules cendrées, plus pâles le long de la partie postérieure de la suture et sur la marge

extérieure, et variées de petites macules ponctiformes noirâtres, le plus souvent disposées sans ordre.

Dessous du corps noir, garni ainsi que les pieds d'écailles blanchâtres, un peu argentées et parsemées de petites mouchetures noirâtres. Ventre finement chagriné. Pieds noirs, assez robustes ; cuisses en massue ; tibias un peu épais ; tarses assez dilatés, d'un brun de poix ainsi que les ongles.

Le mâle est très-différent de la femelle ; il est au moins un tiers moins large, presque semblable par la forme au mâle de l'*elongatus*, mais relativement plus court et plus convexe. Il est d'ailleurs très-facile à séparer de la femelle par son abdomen impressionné longitudinalement au milieu et dont le dernier segment est aussi étendu d'arrière en avant que les deux précédents réunis, ce qui n'existe pas chez la femelle, et par ses tibias antérieurs très-fortement recourbés et sinueux intérieurement avant l'extrémité.

Les variétés de cette espèce sont tellement nombreuses qu'il est impossible de les signaler toutes, même sommairement. Je me borne donc à distinguer les suivantes :

1° Vestiture d'un gris uniforme, à part deux bandes obscures sur le pronotum, et la marge extérieure un peu plus pâle.

2° Semblable à la précédente ; mais la vestiture, au lieu d'être grise ou cendrée, est d'un roux clair, ordinairement métallique.

3° Comme les précédentes, mais les bandes du pronotum sont très-noires, avec une tache suturale de même couleur à la base des élytres.

4° Semblable au n° 3, mais la tache suturale est plus prononcée, et ayant de plus, sur les élytres, une bande submarginale postérieure et oblique, formée par l'agglomération de macules noires très-rapprochées.

Dans ces deux dernières variétés l'extrémité de la suture et la marge extérieure sont plus visiblement blanchâtres.

Les individus à écailles d'un roux pâle offrent aussi les variétés 3 et 4 ; mais les taches obscures sont très-obsolètes.

Le *Phyt. suspiciosus* se trouve partout en Europe, même dans la Russie d'Asie.

Je rapporte au *suspiciosus* les *Phyt. punctifer* et *subflavus* Schönherr inédits. Je n'ai pu, malgré un examen attentif, y découvrir d'autre différence avec la variété n° 4 de l'espèce actuelle qu'une diminution insignifiante dans la longueur du rostre.

J'ai même été tenté de supprimer entièrement le *Phyt. dorsatus* Sch. comme espèce, tant le type ressemble au *Phyt. suspiciosus* par l'ensemble de ses caractères ; mais sa couleur est tellement exceptionnelle que j'ai cru devoir le conserver jusqu'à ce qu'on ait trouvé des passages qui justifient sa supppression.

En voici la diagnose :

41. Phytonomus dorsatus Schönherr.

Ovatus, niger, squamulis pallidis, orichalceo-micantibus tectus; antennis piceis, articulo 1° funiculi 2° sensim longiore ; rostro breviore, crassiusculo, subarcuato, confertim punctulato, breviter carinato; prothorace latitudine media vix breviore, lateribus rotundato-ampliato, sat convexo, confertissime punctulato, suturale nigro, lateribus lineaque dorsali angusta orichalceo-micantibus; elytris obovatis, convexis, sat profunde punctato-striatis, pallide orichalceo-squamosis, fusco-notatis, albo-marginatis ; plaga suturali communi ad basim nigricante, sutura postice pallidiore ; pedibus nigris.

Long. 6 mill.; larg. 3 mill.

Phyt. dorsatus Gyllenhal in Schönherr, t. II, p. 373.

Le type est une femelle qui ne diffère du *suspiciosus* ♀ que par sa couleur et la brièveté de son rostre.

La tête et la base du rostre sont revêtues de poils d'un roux doré ; le pronotum est noir sur le disque avec les côtés et une ligne médiane étroite d'un roux doré. Les élytres sont noires, recouvertes de poils d'un fauve doré clair, avec la marge extérieure d'un beau blanc ; la suture est largement noirâtre antérieurement, un peu blanchâtre, au contraire, vers l'extrémité, et les intervalles sont maculés de brun noirâtre, plus sensiblement vers la partie postérieure. En dessous, la vestiture est d'un blanc métallique, à reflets dorés.

Je n'ai vu que le type qui provient de la Daourie.

Près du *Phyt. suspiciosus* doit prendre place une espèce non décrite dans l'ouvrage de Schönherr, que j'ai trouvée indiquée dans sa collection sous le nom de *Phyt. lepidus*, et dont voici la description :

42. PHYTONOMUS LEPIDUS Schönherr inédit.

Oblongo-ovatus, niger, squamulis orichalceis, nitidis, dense tectus, nigro variegatus; antennis ferrugineis, articulo 1° funiculi 2° paulo longiore; rostro crassiusculo, subcylindrico, vix arcuato, dense punctulato, obsolete carinato, oculis in fronte magis distantibus; prothorace latitudine media vix breviore, lateribus rotundato, convexo, confertissime punctulato, orichalceo et nigro variegato, obsolete fusco-bivittato; elytris ovalibus, convexis, sat fortiter punctato-striatis; interstitiis subconvexis, subtiliter alutaceis, orichalceo nigroque variegatis; pedibus rufo-ferrugineis, tarsis fuscescentibus.

Long. 7 mill.; larg. 4 mill.

Phytonomus lepidus Schönherr in museo.

A tout à fait l'aspect d'une grande femelle de *suspiciosus*.

Tête assez forte, convexe, pointillée, noire, à pubescence d'un fauve doré. Yeux oblongs, déprimés, bruns, moins rapprochés sur le front que dans le *suspiciosus*. Rostre un peu épais, subcylindrique, légèrement arqué, à peine caréné, ruguleusement pointillé, noir, à pubescence d'un fauve doré, assez serrée à la base, très-clairsemée au sommet. Fossette interoculaire ovale, assez bien marquée. Sillon nasal allongé et peu large, mais peu profond.

Antennes insérées vers le 1er tiers du rostre, de la longueur de la tête et du pronotum réunis, ferrugineuses; 1er article du funicule seulement un peu plus long que le 2e, celui-ci deux fois au moins aussi long que large, les suivants courts, à peine aussi longs ou même moins longs que larges. Massue grande, ovale oblongue, acuminée, rembrunie.

Pronotum presque aussi long que large, très-arrondi latéralement, fortement convexe en dessus, finement et très-densément pointillé, noir, varié de squamules noires et d'un fauve doré, avec deux bandes discoïdales obscures, peu apparentes, séparées au milieu par une ligne d'un vert cuivreux, plus visible à ses extrémités. Écusson petit, triangulaire, d'un vert cuivreux.

Élytres moins de deux fois aussi larges que le pronotum, plus de trois fois aussi larges que lui, à épaules arrondies, augmentant médiocrement

de largeur sur les côtés après celles-ci, jusqu'aux trois cinquièmes de leur longueur, diminuant ensuite régulièrement de largeur et obtusément arrondies à l'extrémité; fortement convexes, assez profondément ponctuées-striées, avec les intervalles convexes, finement chagrinés; noires, recouvertes d'écailles d'un fauve doré brillant, et variées de macules noirâtres, disposées assez irrégulièrement, mais plus apparentes vers l'extrémité des intervalles.

Dessous du corps revêtu d'écailles en partie d'un blanchâtre doré, en partie brunâtre; abdomen très-finement pointillé avec une large bande noirâtre, longitudinale au milieu, et le dernier segment abdominal transversalement impressionné. Pieds assez grands, d'un rouge ferrugineux clair; tibias peu épais, assez longs: tarses fortement dilatés, rembrunis ainsi que les ongles.

A une très-forte loupe, les macules noirâtres des élytres paraissent formées par la réunion de petites touffes de poils raides, et fortement inclinées en arrière.

L'individu que j'ai vu, et qui est une femelle, ressemble beaucoup au premier aspect à une grande femelle de *suspiciosus*; mais elle est très-distincte par sa taille, par sa couleur, par ses yeux moins rapprochés sur le front, ce qui fait paraître celui-ci moitié plus large; par son pronotum plus finement pointillé et par ses pieds complétement d'un ferrugineux clair, à l'exception des tarses, qui sont presque noirs.

Cette coloration des pieds ne se retrouve dans aucun des vrais *suspiciosus*, même chez les individus immatures.

Habite la Daourie.

43. Phytonomus murinus Fabricius.

Oblongo-ovatus, niger, setulosus, squamulis obscure griseis dense tectus; antennis ferrugineis, articulo 1° funiculi 2° paulo longiore; rostro tenui, subcylindrico, vix arcuato, obsolete carinato; prothorace transverso, lateribus valde rotundato-ampliato, supra convexo, sat fortiter rugulosopunctato, fusco bivittato; elytris ovatis, supra convexis, evidentius punctato-striatis, interstitiis subconvexis, alternis pallidioribus, fusco notatis, sutura basi fusco plagiata; tibiis tarsisque ferrugineis.

Long. 4 1/2 à 7 mill.; larg. 2 1/2 à 3 mill.

Curculio murinus Fabricius, Syst. Eleuth., II, p. 520.
— — Herbst, Coléopt., VI, p. 492.
Hypera murina Germar, Mag. Zool., IV, p. 341.
— — Stephens, Brit. Entom., IV, p. 383.
Phytonomus murinus Schönherr, t. II, p. 383.
— *nsidiosus* Bohemann in Schönherr, t. II, p. 382.
— *brunnipennis* var. β Schönherr, t. VI, p. 379.

Tête moyenne, convexe, finement pointillée, noire, à pubescence d'un gris foncé. Yeux oblongs, subdéprimés, bruns. Rostre mince, un peu moins long que le pronotum, subcylindrique, presque droit, un peu caréné, très-finement pointillé, noir, garni d'une pubescence grisâtre, plus serrée à la base, presque lisse et dénudé au sommet. Fossette interoculaire ovale, assez bien marquée ; sillon nasal long, étroit, profond.

Antennes insérées vers le 1er tiers du rostre, plus longues que la tête et le pronotum réunis, ferrugineuses ; 1er article du funicule à peu près un tiers plus long que le 2e, celui-ci au moins deux fois aussi long que large, les 3e et 4e à peine aussi longs que larges, les suivants courts, transversaux. Massue grande, ovale oblongue, acuminée, rembrunie.

Pronotum un tiers plus large que long, fortement dilaté et arrondi sur les côtés, resserré au sommet plus qu'à la base, convexe en dessus, un peu ruguleusement ponctué, noir, recouvert de squamules et d'une pubescence grisâtres, et orné sur le disque de deux bandes longitudinales brunâtres, séparées au milieu par une ligne étroite d'un cendré métallique. Écusson petit, blanc ou vert argenté.

Élytres ovales oblongues, une fois et tiers aussi larges que le pronotum, environ quatre fois aussi longues que lui, à épaules un peu senties, quoique très-arrondies ; peu élargies latéralement après celles-ci, presque d'égale largeur dans les trois premiers cinquièmes de leur longueur, rétrécies ensuite régulièrement et obtusément arrondies à l'extrémité ; visiblement convexes en dessus, assez fortement ponctuées-striées ; noires, revêtues de squamules grisâtres avec les intervalles alternes plus pâles et notés de quelques taches ponctiformes brunâtres ; une tache commune, d'un brun plus ou moins foncé, couvre, à la base des élytres, les trois premiers intervalles de chaque côté de la suture, et s'étend jusque vers les deux tiers de leur longueur. Tous les intervalles sont garnis de soies longues, assez grossières, fortement inclinées en arrière, grises ou de couleur obscure, selon la nuance claire ou foncée des écailles sous-jacentes, celles des intervalles impairs plus nombreuses et plus allongées.

Dessous du corps noir, varié de gris et de brun; abdomen finement pointillé; pieds assez robustes, à pubescence grise; cuisses en massue, rembrunies; tibias et tarses ferrugineux.

Le mâle diffère de la femelle par le corps plus étroit, la ponctuation des élytres plus profonde et plus espacée, les intervalles alternes plus bombés, par l'abdomen largement et longitudinalement impressionné dans son milieu, et par ses tibias antérieurs plus fortement sinueux au côté interne avant l'extrémité.

Le *Phyt. murinus* varie considérablement, non-seulement par la couleur des téguments, qui sont noirs, bruns, rouges, couleur de vermillon ou testacés, mais aussi par le dessin des élytres; tantôt la tache suturale de la base est très-apparente et s'étend jusqu'aux deux tiers postérieurs comme dans l'individu que j'ai pris pour type d'après Germar; tantôt elle est à peine indiquée à la base par une teinte plus obscure; quelquefois les intervalles alternes sont très-également marqués sur un fond pâle de petits points brunâtres; d'autres fois ces points ne s'aperçoivent qu'à l'extrémité de la suture; souvent aussi le 6e intervalle est rembruni dans une portion assez grande de son étendue, de façon à simuler une fascie longitudinale qui n'atteint ni le sommet, ni la base de l'élytre. Enfin, selon les individus, la couleur des écailles est cendrée, grise, fauve, brune, roussâtre, et offre le plus ordinairement des reflets métalliques.

Les petits individus de cette espèce ont beaucoup de ressemblance avec certaines formes du *Phyt. variabilis;* mais on les distingue surtout de ce dernier à leur corps moins trapu, à leur rostre plus mince, à leur pronotum transversal, même dans le mâle, ce qui n'a jamais lieu dans ce sexe chez le *variabilis.*

Je rapporte avec doute au *murinus* certains *Phytonomus* d'Algérie qui, avec une taille plus petite, ont tous le pronotum plus fortement ponctué, les soies des interstries plus grossières, les points des interstries mieux marqués et quelques autres différences moins sensibles, qui paraîtraient devoir suffire pour légitimer la création d'une espèce; mais je n'ai pas eu assez d'individus sous les yeux pour pouvoir me prononcer. Je l'ai indiquée dans ma collection comme une variété du *murinus*, que j'ai baptisée du nom d'*algiricus.*

Le *Phyt. murinus* est une espèce extrêmement répandue. Elle habite toute l'Europe, l'Algérie, l'Égypte, la Turquie d'Asie et l'île de Madère.

Le *Phyt. brunnipennis* var. β de Schönherr est un *murinus* dont les téguments des élytres sont d'un beau rouge vermillon légèrement bordé

de noir, mais qui ne diffère d'ailleurs aucunement du type. Cette variété n'est pas rare en Espagne et en Sicile, et se rencontre aussi parfois dans le midi de la France.

Sa larve vit sur le *Medicago sativa.* (Voir aux généralités.)

Ici prend place un *Phytonomus* qui, bien qu'étranger aux localités habitées par les autres espèces du genre, en possède néanmoins tous les caractères essentiels (1).

43 *bis.* PHYTONOMUS SUBCOSTATUS Capiomont.

Oblongus, niger, squamulis piliformibus umbrinis, certo situ metallico-micantibus, dense tectus ; antennis pedibusque piceis ; rostro mediocri, subcylindrico, parum arcuato ; oculis ovatis, prominulis ; thorace latitudine maxima sensim breviore, lateribus vix ampliato, apice angustato, angulis posticis rectis, umbrino-squamoso, obsolete pallido-trilineato ; elytris oblongo-ovatis, valde punctato-striatis, subsulcatis, umbrino-squamosis ; interstitiis elevatis, alternis fusco-notatis, albo nigroque uniseriatim setosis.

Long. 6 mill.; larg. 2 1/2 mill.

Ressemble un peu à certaines variétés du *variabilis*, mais beaucoup plus grand, de la taille des grands individus du *murinus*, et très-différent d'ailleurs de tous les deux par la forme des stries des élytres, celle des scrobes et la disposition des soies sur les interstries.

Rostre et antennes à peu près conformés comme chez le *murinus*, à l'exception des scrobes, qui sont moins directement dirigées vers l'œil et un peu plus courbées en dessous. Espace interoculaire deux fois plus grand que dans cette espèce. Yeux moins oblongs, plus ovales et visiblement saillants.

Pronotum semblable à celui du *brunneipennis*, mais moins plan en dessus et plus redressé sur les côtes à la base.

Élytres oblongues ovales, très-fortement ponctuées-striées, presque sil-

(1) Ce fait n'est pas aussi exceptionnel que je l'avais cru d'abord, car j'ai vu depuis des *Phyt. murinus, brunneipennis* et *variabilis*, originaires de la Perse, de l'Indoustan, etc.

lonnées, ayant quelque ressemblance avec celles de l'*elongatus*; intervalles subcostiformes; elles sont couvertes de poils fauves à reflets métalliques, et ornées sur les intervalles alternes de petites taches arrondies de couleur noire. Ces derniers intervalles ont chacun une série de soies assez longues, mi-dressées, blanches ou noires selon que les parties sous-jacentes sont claires ou foncées.

Abdomen finement pointillé ridé, à pubescence d'un fauve brunâtre. Pieds peu robustes, couleur de poix, couverts d'une fine pubescence d'un gris fauve à reflets métalliques; cuisses en massue; tibias antérieurs dilatés à l'extrémité et un peu sinueux en dedans avant celle-ci; tarses médiocres, assez fortement dilatés; ongles courts.

Je n'ai vu qu'un seul individu de cette espèce. Il appartenait à M. Ach. Deyrolle et provenait de Shanghaï. Quoiqu'il soit en assez mauvais état, il est cependant facile à distinguer de tous ses voisins par sa couleur, la largeur et la profondeur des stries des élytres, la forme des scrobes, celle des yeux, etc.

D'après la conformation des tibias et la grandeur respective des derniers segments de l'abdomen (5e aussi grand que 3-4 réunis), l'individu examiné doit être un mâle.

44. Phytonomus brunneipennis.

Oblongo-ovatus, rufo ferrugineus vel rufo-piceus, squamulis dilute brunneis tectus; antennis ferrugineis, articulo 1° funiculi 2° fere duplo longiore; rostro tenui, cylindrico, subrecto, carinato; prothorace latitudine maxima vix breviore, lateribus modice rotundato-ampliato, vix convexo, subtiliter crebre punctulato, fusco-squamoso, obsolete pallido trilineato; elytris ovatis, dorso planiusculis, subtiliter punctato-striatis; interstitiis convexis, alternis uniseriatim setosis, obsoletius fusco-notatis, plaga suturali basalique fuscescente; pedibus rufis.

Long. 5 à 6 mill.; larg. 2 1/2 à 3 1/2 mill.

Bohemann in Schönherr, t. II, p. 381.

Tête petite, convexe, ferrugineuse, finement pointillée, brune, à pubescence grisâtre. Yeux oblongs, déprimés, noirs. Rostre plus petit que le pronotum, presque cylindrique, assez mince, légèrement arqué, un peu

caréné, densément pointillé, rougeâtre, à pubescence grisâtre, plus rare au sommet. Fossette interoculaire oblongue, peu visible. Sillon nasal peu allongé, presque linéaire, superficiel.

Antennes insérées vers le sommet du rostre, un peu plus longues que la tête et le pronotum réunis, assez minces, d'un rouge ferrugineux; 1er article du funicule au moins un tiers plus long que le 2e, celui-ci près de deux fois aussi long que large, les suivants courts, serrés. Massue grande, ovale, acuminée, quelquefois un peu rembrunie.

Pronotum à peine plus court que large, légèrement arrondi et dilaté sur les côtés, resserré en avant, ayant les angles postérieurs un peu saillants; peu convexe, très-densément pointillé, d'un rouge brun, recouvert de poils écailleux d'un fauve brunâtre, avec trois lignes d'un blanc grisâtre, peu marquées, situées au milieu et près des bords latéraux, celle du milieu ordinairement à reflet métallique. Écusson assez grand, triangulaire, d'un cendré blanchâtre.

Élytres deux fois aussi larges que le pronotum, près de quatre fois aussi longues que lui, à épaules un peu anguleuses; presque parallèles sur les côtés dans les deux premiers tiers de leur longueur, diminuant ensuite régulièrement de largeur et obtusément arrondies à l'extrémité; un peu planes sur le dos en avant, faiblement ponctuées-striées, avec les intervalles un peu convexes, finement chagrinés; d'un rouge ou d'un brun ferrugineux, recouvertes d'écailles d'un brun grisâtre, avec les intervalles impairs munis chacun d'une série de soies longues, grisâtres, inclinées en arrière, et de quelques taches brunâtres très-peu apparentes. La base de la suture est couverte par une tache oblongue, s'étendant de chaque côté jusqu'au 2e intervalle, de couleur brune, mais peu tranchée.

Dessous du corps d'un ferrugineux obscur, à pubescence grisâtre; abdomen très-finement pointillé. Pieds assez robustes, rouges, garnis de poils d'un gris obscur; cuisses en massue, ordinairement rembrunies en dessous; tibias assez minces; tarses et ongles médiocres.

Le mâle diffère de la femelle par les caractères sexuels propres à tout le groupe.

Le *Phyt. brunneipennis* habite l'Égypte, l'Abyssinie et l'Indoustan. Je ne crois pas qu'il ait jamais été rencontré en Europe. Tous les *Phytonomus* de cette dernière provenance qui étaient étiquetés du nom de *brunneipennis* dans les collections, voire même la variété de l'ouvrage de Schönherr indiquée comme provenant de Sicile, étaient des *murinus*.

Il est facile à distinguer de celui-ci par sa taille moindre, par son pro-

notum un tiers moins large, plus densément et plus finement ponctué, par ses élytres plus anguleuses aux épaules, plus planes en dessus, faiblement ponctuées-striées, avec les points des stries plus nombreux et plus rapprochés, par sa vestiture plus soyeuse, moins grossière, etc. Il est plus aisé de le confondre avec certains *variabilis* de grande taille qui ne s'en séparent que par la ponctuation de leur pronotum mieux marquée, plus forte, par leur corps plus trapu et plus convexe, moins anguleux latéralement, par la disposition du dessin des élytres, et par les épaules plus accentuées.

45. Phytonomus variabilis Herbst.

Oblongo-ovatus, nigro-piceus, cinereo-squamulosus, breviter pubescens; antennis ferrugineis articulo 1° funiculi 2° sensim longiore; rostro mediocri, parum arcuato, obsolete carinato; prothorace latitudine maxima breviore, subdepresso, lateribus rotundato, supra dense punctulato, vittis duabus dorsalibus punctoque utrinque fuscis; elytris punctato-striatis, convexis, cinereo-squamulosis, obsoletius fusco-punctatis, sutura a basi ultra medium late fusco-plagiata; tibiis tarsisque ferrugineis.

Long. 4 à 5 mill.; larg. 2 à 3 mill.

Curculio variabilis Herbst, Coléop., VI, p. 263, tab. 80, fig. 1.

Rhynchænus variabilis Gyllenhal.

Phytonomus variabilis Schönherr, t. II, p. 384.

— *murinus, plantaginis*, pars, Dejean in museo.

— *parcus* Gyllenhal in Schönherr, t. II, p. 390.

Tête assez forte, convexe, finement pointillée, noire, à pubescence grisâtre. Yeux oblongs, déprimés, bruns. Rostre à peine plus long que la tête, un peu épais, légèrement arqué, subcaréné, densément pointillé, à pubescence grise, assez serrée à la base, très-rare au sommet. Fossette interoculaire ovale, peu marquée. Sillon nasal court, superficiel, souvent peu apparent.

Antennes insérées vers le sommet du rostre, de la longueur de la tête et du pronotum réunis, ferrugineuses; 1er article du funicule un tiers plus long que le 2e, celui-ci deux fois aussi long que large, les suivants très-

courts, serrés. Massue ovale oblongue, acuminée, ordinairement rembrunie.

Pronotum un peu moins long que large, surtout dans la femelle, arrondi sur les côtés, plus resserré au sommet qu'à la base, un peu convexe en dessus, densément et finement pointillé ; noir, revêtu de squamules et d'une pubescence grisâtres, avec deux bandes longitudinales sur le disque, d'un fauve brunâtre, séparées au milieu par une ligne d'un cendré argenté ; de chaque côté, vers le tiers antérieur du bord latéral, on aperçoit une petite tache ponctiforme brunâtre. Écusson petit, triangulaire, blanchâtre.

Élytres une fois et demie aussi larges que le pronotum, environ quatre fois aussi longues que lui, à épaules arrondies, peu dilatées latéralement après celles-ci, diminuant de largeur après le milieu et terminées en s'arrondissant ; médiocrement convexes en dessus, faiblement ponctuées-striées, avec les intervalles presque plans, finement chagrinés ; d'un noir de poix, recouvertes de squamules grisâtres ordinairement plus claires sur les intervalles alternes, qui sont ornés postérieurement, ainsi que la suture, de macules ponctiformes noirâtres, formées par de petites touffes de poils courts, visibles seulement à la loupe. Une grande tache suturale, commune et assez large, s'étend depuis la base des élytres jusque vers les 3/4 de leur longueur ; sur les intervalles on distingue des soies assez longues, inclinées en arrière, tantôt noires et tantôt blanches, selon la teinte foncée ou claire des écailles sous-jacentes.

Dessous du corps noir, à pubescence grisâtre. Abdomen finement chagriné. Pieds assez robustes, courts, garnis de petits poils d'un gris blanchâtre ; cuisses noires, en massue ; tibias et tarses ferrugineux.

Les mâles diffèrent des femelles par les caractères que j'ai indiqués chez le mâle du *murinus*.

Il est très-difficile de caractériser cette espèce, qui a des formes très-multiples. Je vais signaler les plus remarquables après celle que j'ai prise pour type :

1° Corps épais, trapu ; pronotum assez régulièrement arrondi sur les côtés, même dans le mâle ; élytres coupées carrément à la base, paraissant relativement moins convexes en devant, plus larges et plus courtes; taille généralement assez grande, couleur des téguments passant du noir foncé au rouge clair. — *Phyt. variabilis*, var. *a.* — *Phyt. parcus* Gyllenhall in Schönherr.

2° Corps trapu ; pronotum très-large relativement à la longueur du

corps ; élytres à épaules plus arrondies que dans la variété précédente, ordinairement revêtues d'une pubescence plus longue, plus soyeuse et plus uniformément colorée ; taille généralement petite. — *Phyt. variabilis*, var. *b*. — *Phyt. sericeus* mihi.

3° Corps assez allongé ; pronotum beaucoup plus étroit que dans les variétés *a* et *b*, ordinairement un peu redressé à la base ; élytres paraissant aussi larges et coupées aussi carrément à la base que dans la variété *a*, mais moins aplaties en dessus ; écailles de la vestiture plus fines et plus soyeuses. — *Phyt. variabilis*, var. *c*. — *Phyt. siculus* mihi.

La variété *a* est surtout répandue en Italie, en Espagne et dans le midi de la France.

La variété *b* provient de l'Espagne, de la France méridionale, de Madère et de Tanger.

La variété *c* est sicilienne.

Celle-ci pourrait bien constituer une espèce distincte, qui viendrait se placer après le *Phyt. brunneipennis* dont elle a un peu l'aspect, mais dont elle s'éloigne par sa taille plus faible, par ses élytres moins aplaties en dessus et moins parallèles sur les côtés, par son revêtement plus allongé, plus brillant et d'un dessin différent, et surtout par sa forme moins svelte.

La couleur des téguments est très-variable dans l'espèce actuellement étudiée. Elle est, selon les individus, noire, brune, couleur de poix, ferrugineuse, rouge ou testacée ; chez ceux colorés en rouge, les cuisses sont de cette couleur avec le dessous souvent rembruni.

Mais si les téguments sont de nuances diverses, il en est bien autrement encore de la vestiture, qui passe du cendré au gris plus ou moins foncé, au brun, au roussâtre, etc. La tache suturale de la base des élytres et les points brunâtres des intervalles sont plus ou moins marqués, quelquefois même tellement peu apparents que l'insecte paraît uniformément coloré.

J'ai réuni le *parcus* de Gyllenhal en variété au *variabilis*, parce que j'ai trouvé tous les passages intermédiaires, et parce que dans toutes les collections, même dans celle de M. Chevrolat, de qui Schönherr tenait son type, les *Phytonomus* étiquetés comme *parcus* étaient de formes très-diverses, appartenaient à des espèces différentes, et n'avaient pour caractère que la teinte des téguments des élytres, qui était noire, en passant plus ou moins au rougeâtre vers l'extrémité ; or, la coloration des téguments étant sans aucune signification, à mes yeux, dans l'espèce qui nous occupe, je n'en ai pas tenu compte.

Le *Phyt. suturalis* de Redtenbacher n'est qu'une des nombreuses variétés de l'espèce qui nous occupe.

Le *Phyt. variabilis* ne peut être confondu qu'avec le *murinus*, dont il s'éloigne par sa taille plus faible, par son pronotum jamais un peu anguleusement dilaté latéralement dans le mâle, par la ponctuation du pronotum et des élytres moins prononcée, par les interstries moins bombés et le rostre moins long. Le *murinus* est ordinairement reconnaissable à ses élytres déprimées le long de la suture.

On trouve le *Phyt. variabilis* dans toute l'Europe, l'Asie méridionale et occidentale, le nord de l'Afrique, et il a été rapporté de Madère par M. Wollaston.

46. PHYTONOMUS PONTICUS mihi.

Oblongo-ovatus, niger, squamulis piliformibus fulvo-luridis dense tectus; antennis ferrugineis, articulo 1° funiculi duplo fere longiore; rostro crassiusculo, subcylindrico, subarcuato, ruguloso-punctulato, obsolete carinato; prothorace orbiculato, latitudine maxima vix breviore, supra convexiore, subtiliter crebre punctulato, brunneo-squamoso, lateribus lineaque media pallidioribus; elytris ovatis, punctato-striatis, dorso planiusculis, fulvo-lurido-squamosis, basi plaga suturali fusca ornatis; interstitiis planis, subtiliter coriaceis, alternis albido-fuscoque setulosis, fasciculis atris remote notatis; pedibus ferrugineis, femoribus infuscatis.

Long. 4 mill.; larg. 2 mill.

J'ai séparé cette espèce du *variabilis*, auquel elle ressemble extrêmement, par les motifs suivants :

Bien qu'on rencontre des variétés du *variabilis* colorées comme le *ponticus*, cependant les teintes n'en sont ni aussi vives ni aussi tranchées ; chez le *ponticus* la tache suturale est plus obscure, les soies des élytres sont plus longues, plus apparentes, et les fascicules de poils noirâtres sont plus visibles ; mais, ce qui m'a surtout déterminé, c'est la forme du pronotum qui est, à peu de chose près, globuleuse, aussi convexe en dessus que sur les côtés, ce qui ne se voit jamais chez le *variabilis*. Cet organe est aussi plus finement ponctué.

Pour tout le reste il est identique au *variabilis*.

Tarsous. Collection Chevrolat.

47. PHYTONOMUS ÆGYPTIACUS Capiomont.

Oblongo-ovatus, niger, squamulis dilute brunneis dense tectus; antennis ferrugineis, articulo 1° funiculi 2° fere duplo longiore; rostro crassiusculo, subcylindrico, fere recto, ruguloso-punctato, obsolete carinato; prothorace latitudine maxima sensim breviore, lateribus rotundato-ampliato, apice angustato, supra parum convexo, subtiliter crebre punctulato, brunneo-squamoso albido-trilineato; elytris ovatis, punctato-striatis, antice dorso planatis, brunneo-squamosis, interstitiis planis, subtiliter coriaceis, alternis albido-setosis fasciculisque atris variegatis; humeris pallidioribus; pedibus ferrugineis, femoribus subtus infuscatis.

Long. 4 1/2 mill.; larg. 2 1/4 mill.

Ressemble en petit au *brunneipennis*, dont il diffère par les téguments entièrement noirs, à l'exception des pieds et des antennes, par les fascicules des intervalles impairs des élytres, et par sa taille moitié moindre. A aussi beaucoup de ressemblance avec certaines variétés du *variabilis*; s'en distingue par sa taille plus faible, par son corps moins convexe, par son pronotum plus court, plus densément et plus finement ponctué, par sa pubescence moins grossière et surtout par ses touffes de poils blancs et brunâtres dont les intervalles alternes des élytres sont ornés.

La tête et le rostre sont noirs, à pubescence blanchâtre, et sont conformés comme chez le *brunneipennis*; les antennes sont ferrugineuses, avec la massue obscure. Le pronotum est un peu plus plat que celui du *variabilis*, et plus arrondi sur les côtés; les lignes latérales blanchâtres sont à concavité interne très-régulière, surtout dans la femelle, ce qui n'existe pas dans les *variabilis*, auxquels on pourrait le comparer. L'écusson est assez grand, triangulaire, blanc grisâtre. Les élytres, un peu anguleuses aux épaules, ont exactement la forme de celles du *brunneipennis*; mais la ponctuation des stries est un peu plus forte et les intervalles sont plus plans. Elles sont noires, revêtues d'une squamosité brunâtre, avec les intervalles alternes variés de fascicules de poils blancs et noirâtres, et les épaules d'un blanc grisâtre. Toute la vestiture a un reflet grisâtre, un peu soyeux, mais sans éclat. Le dessous du corps est noir, garni d'écailles

et d'une pubescence blanchâtre. Les pieds sont rouges, à pubescence grise très-forte; les cuisses sont un peu rembrunies en dessous.

Les caractères sexuels sont ceux du groupe.

Je ne connais que trois individus de cette espèce. Ils proviennent d'Alexandrie (Égypte), et font partie de ma collection.

48. Phytonomus ornatus Capiomont.

Oblongo-ovatus, piceus, squamulis fulvo griseis dense tectus; antennis ferrugineis, articulo 1° funiculi 2° duplo longiore; rostro sat elongato, crassiusculo, subcylindrico, vix arcuato, obsolete carinato; prothorace orbiculari, latitudine maxima breviore, supra parum convexo, dense punctulato, fusco-squamoso, albo-trilineato; elytris ovalibus, convexis, subtiliter punctato-striatis, fulvo-squamosis, sutura basi nigricante, humeris, sutura postice margineque externo albicantibus; pedibus testaceis, femoribus medio infuscatis.

Long. 4 mill.; larg. 1 4/5 mill.

Phyt. suturalis Schönherr in museo.

Tête petite, convexe, finement pointillée, brune, avec quelques poils d'un gris fauve. Yeux oblongs, déprimés, noirs. Rostre assez épais aussi long que le pronotum, presque droit, un peu caréné, ruguleusement pointillé, à pubescence d'un blanc argenté, assez serrée à la base, plus rare au sommet. Fossette interoculaire ponctiforme, peu marquée. Sillon nasal assez long, étroit et profond.

Antennes insérées près le sommet du rostre, de la longueur de la tête et du pronotum réunis, ferrugineuses; 1er article du funicule deux fois plus long que le 2e, celui-ci à peine une fois et demie aussi long que large, les suivants très-courts, serrés. Massue oblongue, assez étroite, un peu rembrunie.

Pronotum à peu près aussi long que large, très-arrondi sur les côtés, presque orbiculaire, légèrement convexe en dessus, assez fortement et un peu ruguleusement pointillé, brun, recouvert de squamules d'un fauve brunâtre, luisant, et orné au milieu et sur les côtés de trois lignes longitudinales d'un blanc un peu roussâtre. Écusson petit, triangulaire, d'un blanc écailleux.

Élytres ovales, une fois et tiers aussi larges que le pronotum, environ quatre fois aussi longues que lui, à épaules très-arrondies; très-peu dilatées latéralement après celles-ci, diminuant de largeur après le milieu et terminées en pointe obtusément arrondie; très-convexes en dessus, faiblement ponctuées-striées, avec les intervalles un peu relevés; brunes, recouvertes de squamules d'un fauve roussâtre, avec les deux premiers tiers de la suture largement noirâtres, et les épaules, la partie postérieure de la suture et la marge extérieure, blanchâtres. Les 5e et 7e intervalles ont chacun trois ou quatre macules brunes; tous les intervalles ont en outre une ou deux séries de soies assez petites, grisâtres, couchées, visibles à la loupe.

Dessous du corps varié de gris et de roussâtre. Abdomen finement pointillé. Pieds assez robustes, ferrugineux; cuisses en massue, rembrunies au milieu; tibias courts, épais; tarses peu allongés, très-dilatés.

A en juger par la forme de l'abdomen, du pronotum et des tibias antérieurs, l'individu que j'ai examiné et qui fait partie de la collection Schönherr est une femelle. Le mâle alors serait encore plus petit et plus étroit.

C'est une charmante espèce qui, en outre du dessin des élytres, dont les couleurs sont d'une harmonie parfaite, bien que passant du brun noirâtre au blanc roussâtre, diffère du *suspiciosus* par une taille moitié moindre, et par son pronotum orbiculaire à peu près aussi long que large. Ces deux caractères, joints au peu de développement des élytres aux épaules et à leur convexité très-prononcée, le séparent du *variabilis*, avec lequel il a quelque ressemblance.

Provient de la Sibérie occidentale, et fait partie de la collection Schönherr, où il portait le nom inédit de *suturalis*, que je n'ai pu conserver, ce nom ayant déjà été appliqué à d'autres *Phytonomus*.

49. Phytonomus denominandus Capiomont.

Ovatus, niger, cinereo-squamosus, fusco-vittatus; antennis piceis, articulo 1° funiculi 2° longiore; rostro arcuato, subcylindrico, punctulato, vix carinato; fronte inter oculos angustiore; prothorace transverso, lateribus rotundato-ampliato, convexo, dense punctulato, fusco bivittato; elytris ovatis, convexis, modice punctato-striatis, cinereo-squamulosis; intersti-

tio sexto toto, secundo quartoque postice, plagaque suturali ad basim fuscentibus; tibiis ferrugineis.

Long. 4 à 5 mill.; larg. 2 mill.

Ressemble extrêmement à certaines variétés du *plantaginis*, et aussi, mais à un degré moindre toutefois, à quelques individus du *meles*. Je me bornerai à donner les caractères qui le distinguent de ces deux espèces.

Dans le *denominandus*, le corps est aussi épais que celui du *plantaginis*, mais le pronotum est moins rétréci en arrière, les élytres sont moins convexes postérieurement, le rostre est plus arqué et l'espace interoculaire est au moins un tiers moins large. Le dessin des élytres se rapproche plus de celui du *meles* que du *plantaginis*, et n'offre jamais les taches latérales brunâtres, bien limitées, qu'on rencontre dans celui-ci. Enfin, les pieds sont plus courts et plus robustes.

Il est bien plus facile à séparer du *meles* par son rostre plus court, plus arqué, plus velu, moins luisant, par son pronotum relativement moins large, plus convexe, plus étendu d'arrière en avant et dont la plus grande largeur se trouve vers le 1er tiers antérieur; par sa forme plus lourde, son corps plus épais, etc.

Habite la Dalmatie, la Serbie et la Russie méridionale.

Portait dans quelques collections le nom de *Phyt. striatus* Sturm, qui appartient à une autre espèce.

50. PHYTONOMUS PLANTAGINIS De Géer.

Ovatus, niger, squamulis cinereo-albidis dense tectus; antennis rufo-piceis, articulo 1° funiculi 2° duplo longiore, rostro mediocri, cylindrico, parum arcuato, medio carinato; prothorace transverso, ovali, lateribus valde rotundato-ampliato, supra convexo, dense punctulato, fusco bivittato; elytris ovatis, supra convexis, macula magna, discoïdali, infuscata, utrinque ornatis.

Long. 3 à 4 mill.; larg. 1 3/4 à 2 1/2 mill.

Curculio plantaginis De Géer, Insect., V, p. 237.

Phytonomus plantaginis Schönherr, t. II, p. 381.

— *posticus* Gyllenhal? ex museo Schönherri certe.

Tête moyenne, très-convexe, finement pointillée, noire, à pubescence blanchâtre. Yeux oblongs, un peu saillants, bruns. Rostre assez court, cylindrique, un peu arqué, visiblement caréné, densément pointillé, noir, à pubescence blanchâtre, serrée à la base, presque lisse et dénudé au sommet. Fossette interoculaire ponctiforme, bien marquée. Sillon nasal oblong, assez court, peu profond.

Antennes insérées vers le sommet du rostre, plus longues que la tête et le pronotum réunis, ferrugineuses ou brunâtres; 1er article du funicule deux fois aussi long que le 2e, celui-ci obconique, une fois et demie aussi long que large, les suivants plus courts, diminuant progressivement de longueur. Massue grande, ovale oblongue, acuminée, rembrunie.

Pronotum en ovale transversal, très-arrondi et développé sur les côtés, aussi étroit à la base qu'au sommet, assez convexe, densément et un peu ruguleusement pointillé, noir, revêtu de squamules d'un gris plus ou moins pâle, et marqué sur le disque de deux bandes longitudinales obscures, séparées au milieu par une ligne d'un blanc métallique. Écusson bien visible, triangulaire, blanc écailleux.

Élytres courtement ovales, un peu gibbeuses postérieurement, une fois et demie aussi larges que le pronotum, environ trois fois aussi longues que lui, à épaules arrondies quoique un peu senties; nullement dilatées latéralement après celles-ci, parallèles sur les côtés dans les trois premiers cinquièmes de leur longueur, rétrécies ensuite régulièrement et terminées en s'arrondissant; un peu planes en avant, assez fortement convexes postérieurement, surtout dans la femelle; faiblement ponctuées-striées, noires ou couleur de poix; recouvertes de squamules d'un gris cendré, avec une petite tache de chaque côté de l'écusson et une bande longitudinale et submarginale, assez large sur chaque élytre, de couleur brunâtre. Les intervalles sont un peu relevés, faiblement chagrinés, garnis chacun d'une série de soies blanchâtres, inclinées en arrière, presque couchées, celles des intervalles alternes ordinairement plus distinctes.

Dessous du corps noir, à pubescence écailleuse grise, ayant parfois un reflet métallique. Abdomen finement chagriné. Pieds assez grands, recouverts de poils fins et d'un blanc argenté; cuisses en massue, noirâtres; tibias assez allongés, ferrugineux, ainsi que les ongles.

Le mâle est très-différent de la femelle quant à la forme; il est non-seulement plus étroit, mais aussi beaucoup moins trapu; son épaisseur est souvent moitié de celle de la femelle. Il a d'ailleurs tous les caractères sexuels propres aux mâles du groupe, tels que rostre un peu moins long, pieds antérieurs plus minces, plus allongés; tibias antérieurs plus sinueux

au côté interne; dernier arceau de l'abdomen plus grand que le segment correspondant de la femelle, etc.

Le *Phyt. posticus* de la collection Schönherr que M. Bohemann m'a communiqué est un mâle de *plantaginis*, et tous les individus que j'ai vus étiquetés du nom de *posticus* dans les nombreuses collections qui me sont passées sous les yeux étaient ou des *Plantaginis* ou des *variabilis* ou même des *viciæ* déflorés, dont le seul caractère commun était d'avoir les téguments des élytres noirs, passant plus ou moins au rougeâtre vers l'extrémité; caractère sans aucune valeur, qui m'a fait rejeter l'espèce.

Dans la collection de M. Chevrolat le type du *posticus* est un *viciæ*; le 2e de la ligne est un petit *variabilis* ♂, le 3e idem; le 4e est un *meles*, le 5e et le 6e deux petits *variabilis*, dont le dernier appartient à la variété *parcus*.

Le *Phyt. plantaginis* varie beaucoup par la taille et la couleur; mais il est en général assez facile à reconnaître au dessin de ses élytres. Quand celui-ci manque ou est incomplet, on ne peut le confondre qu'avec le *denominandus* Capiomont et le *meles* Fabricius; or, il est aisé de le distinguer du premier par la largeur de l'espace interoculaire, qui est presque moitié plus grande dans le *plantaginis*, et du deuxième par la longueur du rostre, au moins un tiers plus forte dans le *meles*. Il a en général les téguments complétement noirs, à l'exception de ceux des antennes et des tibias; mais on en trouve de rougeâtres dans une portion plus ou moins grande de leur étendue.

Il habite l'Europe et l'Algérie, et n'est pas rare aux environs de Paris.

7e GROUPE (PHYTONOMIDIUS).

Comprend toutes les petites espèces de *Phytonomus* qui, avec un rostre à peu près conformé soit comme ceux de la 5e section, soit comme ceux de la 6e, ont le 1er article du funicule des antennes au moins deux fois auss long que le 2e. A part ce caractère, ce groupe est purement artificiel et n'a été créé que pour faciliter l'étude du genre.

TABLEAU SYNOPTIQUE DES ESPÈCES.

a. Élytres ayant une grande tache suturale, commune, brunâtre, s'étendant depuis la base jusqu'aux 3/5 postérieurs. Dessus du corps plus ou moins hérissé chez quelques-uns.

b. Tache brunâtre suturale, bien limitée, de couleur brune très-foncée, quelquefois avec un reflet verdâtre.

c. Tache suturale sans reflet verdâtre.

d. Parties claires des élytres d'un gris roussâtre, rarement d'un blanc argenté.

f. Plus grand. 4 mill. Assez fortement hérissé; cuisses et tarses rembrunis; tibias rougeâtres..... 60. *scolymi* Capiomont.

ff. Plus petit (3 à 3 1/2 milll.); soies des interstries plus courtes; jambes entièrement rougeâtres, très-rarement les cuisses rembrunies.. 61. *balteatus* Chevrolat

dd. Parties claires des élytres d'un cendré bleuâtre, sans reflet métallique; insecte de petite taille. 2 2/5 mill. au plus..... 65. *egregius* Capiomont.

cc. Tache suturale noire à reflet verdâtre, pieds entièrement noirs..... 64. *Lethierryi* Capiomont.

bb. Tache suturale d'un brun assez roussâtre, mal limitée, bien visible seulement sous un certain jour, parties claires des élytres d'un cendré nacré..... 62. *incomptus* Schönherr.

aa. Élytres dépourvues de tache suturale commune, offrant quelquefois des poils longs plus ou moins couchés, mais ne paraissant pas hérissés.

b. Élytres d'un cendré plus ou moins blanchâtre, rembrunies à leur pourtour.

c. Élytres d'un cendré grisâtre, bordées de brun foncé; taille plus grande (4 mill.)..... 51. *sinuatus* (Klug) Schönherr inédit.

cc. Élytres d'un blanc mat, un peu crétacé, bordure latérale roussâtre; taille plus faible (3 mill.)..... 52. *farinosus* Schönherr.

bb. Élytres de couleur variable, quelquefois cendrée sur le disque, mais alors marginées en totalité de brunâtre.

c. Élytres à vestiture cendrée argentée, notées sur les intervalles alternes de petites macules rondes, brunes ou roussâtres; pieds rembrunis en totalité..... 63. *viciæ* Gyllenhal.

cc. Vestiture des élytres de couleur variable; quelquefois d'un cendré argenté, mais alors une bande longitudinale, discoïdale sur chacune d'elles et pieds entièrement rouges, moins les cuisses chez quelques-uns.

d. Élytres ornées à la base du 3e intervalle d'une tache brune bien marquée, plus longue que large.

f. Élytres à vestiture piliforme rousse ou d'un roux blanchâtre; soies des interstries plus longues et plus fines; bande discoïdale mal limitée.

g. Taille de 3 à 4 mill. Vestiture roussâtre ou blanchâtre, de la même couleur sur le pronotum et les élytres..... 54. *ononidis* Chevrolat.

gg. Taille de 2 1/2 mill.; vestiture d'un gris roussâtre à reflets cuivreux ou dorés sur le pronotum, d'un gris blanchâtre sur les élytres; soies des interstries beaucoup plus longues. 59. *jucundus* Capiomont.

ff. Élytres à vestiture de couleur variable, ordinairement d'un cendré plus ou moins obscur; soies des interstries plus courtes, plus grossières; bande discoïdale brune, assez bien limitée..... 56. *trilineatus* Marsham.

dd. Tache brune de la base du 3e intervalle nulle ou plus large que longue.

f. Pronotum subcordiforme..... 58. *aurifluus* Waltl.

ff. Pronotum plus ou moins arrondi sur les côtés, mais pas subcordiforme.

g. Élytres au moins quatre fois aussi longues que le pronotum, forme allongée ; taille de 3 1/2 à 5 mill..... 53. *melarhynchus* Olivier.

gg. Élytres au plus trois fois aussi longues que le pronotum, taille au-dessous de 3 1/2 mill.

j. Taille plus élevée ; vestiture plus grossière ; ponctuation du pronotum et de l'abdomen plus forte..... 55. *Stierlini* Capiomont.

jj. Taille plus faible ; vestiture plus fine, plus soyeuse ; ponctuation du pronotum et de l'abdomen plus dense, moins accentuée.... 57. *nigrirostris* Fabricius.

51. Phytonomus sinuatus Schönherr inédit.

Elongato-ovatus, subdepressus, piceus, albido-setosus, squamulis albidis dense tectus, elytrorum margine externo fuscescente ; antennis piceis, articulo 1° funiculi 2° longiore ; rostro tenui subcylindrico, parum elongato, fere recto, vix carinato ; prothorace angustiore, lateribus haud ampliato, latitudine maxima vix breviore, supra parum convexo, fusco bivittato ; elytris oblongis, supra planiusculis, punctato-striatis, margine externo fusco-squamoso ; interstitiis subconvexis, seriatim albido setosis.

Long. 4 à 5 mill. ; larg. 2 mill.

Phytonomus sinuatus (Klug) Schönherr in museo.

Tête petite, brune, convexe, finement pointillée, à pubescence grisâtre. Yeux oblongs, déprimés, noirs. Rostre environ une fois et demie aussi long que la tête, assez mince, presque droit, un peu dilaté au sommet, subcaréné au milieu, finement pointillé, noir, garni d'une pubescence blanchâtre, assez serrée, surtout à la base, presque lisse et dénudé au sommet. Fossette interoculaire oblongue, très-peu apparente. Sillon nasal linéaire, superficiel.

Antennes atteignant aux trois quarts du pronotum, couleur de poix ; 1er article du funicule très-allongé ; deux fois aussi long que le 2e, celui-ci

obconique, les suivants moins longs que larges, les derniers très-serrés, transversaux. Massue grande, ovale allongée, acuminée, rembrunie.

Pronotum étroit, à peine plus court que large, nullement dilaté latéralement ; droit sur les côtés dans les deux tiers postérieurs, rétréci au sommet, peu convexe en dessus, finement ponctué, brun de poix, recouvert de squamules blanchâtres, avec deux bandes longitudinales brunes, séparées au milieu par une ligne de poils écailleux d'un blanc argenté. Écusson petit, triangulaire, de cette dernière couleur.

Élytres ovales allongées, deux fois aussi larges que le pronotum, près de quatre fois aussi longues que lui, à épaules assez proéminentes ; presque parallèles dans leur première moitié, diminuant ensuite régulièrement de largeur et obtusément arrondies à l'extrémité ; à surface plane antérieurement, courbe postérieurement et infléchie sur les côtés ; ponctuées-striées; brun de poix, recouvertes de poils d'un gris blanchâtre, avec une tache brune de chaque côté de l'écusson et une bordure marginale de cette couleur, très-étroite aux épaules, assez large au contraire au-dessous de celles-ci et postérieurement ; intervalles un peu convexes, finement chagrinés, ayant chacun une série de soies assez longues, blanchâtres et inclinées en arrière, celles des intervalles impairs plus développées. Sur certains individus les intervalles alternes sont postérieurement d'un blanc pâle et variés de fascicules espacés, formés par des poils noirs, courts et très-fins.

Dessous du corps d'un blanc grisâtre ; abdomen finement pointillé. Pieds un peu allongés, revêtus de poils blanchâtres ; cuisses brunes légèrement en massue ; tibias peu épais, ferrugineux, ainsi que les tarses ; ongles rembrunis.

Le mâle a le rostre plus court que celui de la femelle, le pronotum plus étroit, et les pieds antérieurs plus longs et plus effilés.

Le *Phyt. sinuatus* ressemble un peu par le dessin des élytres au *plantaginis*; mais sa forme un peu aplatie et l'étroitesse de son pronotum le font distinguer à la première vue.

Il habite la Mésopotamie et l'Indoustan.

Un individu étiqueté dans la collection de M. Reiche comme ayant été pris à Bouçada, province de Constantine, ne présente aucune différence avec ceux de l'Asie, si ce n'est la couleur des téguments, qui est d'un rouge ferrugineux, au lieu d'être couleur de poix.

J'ai laissé à cette espèce le nom inédit sous lequel elle était indiquée dans la collection Schönherr.

Collections Schönherr, Kraatz, Deyrolle et Reiche.

52. Phytonomus farinosus Schönherr.

Elongato-ovatus, subdepressus, ferrugineus, albido-setosus, squamulis albidis dense tectus; antennis ferrugineis; articulo 1° funiculi 2° paulo longiore; rostro longiore, subcylindrico, parum arcuato, nigro; prothorace angustato, utrinque vix rotundato, supra planiusculo, fusco subbivittato; elytris oblongis, dorso planiusculis, obsolete punctato-striatis, macula parva, fusca, prope scutellum utrinque decoratis, lateribus apiceque fusco-variegatis; interstitiis convexis, subtilissime coriaceis, seriatim albido-setosis.

Long. 3 mill. larg. 1 1/2 mill.

Phytonomus farinosus Bohemann in Schönherr, t. VI, p. 378.

Cette espèce a la plus grande ressemblance avec la précédente, dont elle ne diffère absolument que par une taille moitié moindre, par le rostre évidemment plus long, par le pronotum un peu arrondi latéralement et plus plan en dessus, par la couleur de sa vestiture plus blanche, dénuée d'éclat, et par ses téguments entièrement ferrugineux, à l'exception du rostre et du dessous des cuisses, qui sont d'un brun noir.

Habite le Caucase.

Collection Schönherr.

53. Phytonomus melarhynchus Olivier.

Oblongus, niger, dense pallido vel virescenti-tomentosus, albido-setosus; antennis rufo-testaceis, articulo 1° funiculi 2° duplo longiore; rostro tenui, cylindrico, arcuato; prothorace latitudine maxima breviore, lateribus vix rotundato, haud dilatato, supra planiusculo, fusco obsolete biviltato; élytris oblongis, subtiliter punctato-striatis, interstitiis planis, setosis, fusco obsolete vageque maculatis; pedibus rufo testaceis.

Long. 4 à 6 mill.; larg. 2 à 2 1/2 mill.

Rhynchænus melarhynchus Olivier, Entom, V, p. 144, tab. 29, fig. 431.

Hypera melarhyncha Germar, Mag. Zool., p. 339.

Phytonomus melarhynchus Schönherr, t. II, p. 395.

Ressemble exactement en grand au *nigrirostris*, avec cette différence toutefois qu'il est à peine plus large et beaucoup plus allongé. Il présente les mêmes variétés de couleur que lui; on voit des individus d'un roux pâle ou d'un roux un peu fauve, et d'autres d'un vert brillant avec la suture roussâtre, ou d'un vert un peu bleuâtre avec le pronotum et la suture passant au roux.

Oblong, noir; tête petite, convexe, finement pointillée, à pubescence grisâtre; yeux oblongs, déprimés, noirs. Rostre un peu moins long que la tête et le pronotum réunis, cylindrique, mince, arqué, finement caréné et pointillé, noir, ferrugineux au sommet, garni d'une villosité roussâtre un peu hérissée, plus serrée à la base, presque nulle à l'extrémité. Fossette interoculaire presque indistincte; sillon nasal long, linéaire, superficiel.

Antennes atteignant à peu près aux deux tiers du pronotum, d'un rouge ferrugineux; 1er article du funicule très-allongé, deux fois plus long que le 2e, celui-ci obconique, le 3e et le 4e à peine plus longs que larges, les derniers transversaux; massue forte, ovale acuminée, ordinairement un peu rembrunie.

Pronotum un peu plus large que long, surtout dans la femelle, droit sur les côtés à la base, peu ou pas dilaté latéralement au milieu selon le sexe; rétréci assez fortement du milieu des côtés au sommet, un peu plan en dessus; finement et très-densément pointillé, noir, ferrugineux au bord antérieur, revêtu de poils appliqués roussâtres ou d'un vert brillant, et orné au milieu de deux bandes longitudinales obscures, peu apparentes. Écusson petit, triangulaire, d'un blanc cendré.

Élytres ovales oblongues, pas plus larges que le pronotum à la base, environ quatre fois aussi longues que lui, à épaules bien marquées, quoique arrondies; presque parallèles dans leurs deux premiers tiers, diminuant ensuite de largeur, et obtusément arrondies à l'extrémité; peu convexes en dessus; faiblement ponctuées-striées; interstries finement chagrinés, presque plans; d'un rouge ferrugineux; revêtues de poils appliqués d'un roux plus ou moins pâle, ou d'un vert brillant avec la suture et l'extrémité roussâtre. Tous les interstries sont munis d'une rangée de soies assez courtes, un peu raides, inclinées en arrière, d'un gris cendré. La suture et les intervalles alternes sont notés de quelques taches ponctiformes brunâtres, ordinairement peu visibles.

Dessous du corps noir, à pubescence écailleuse blanchâtre ou verdâtre, un peu métallique. Abdomen finement pointillé. Pieds assez longs, ferrugineux, garnis de poils gris, ceux des cuisses appliqués, ceux des tibias comme hérissés ; cuisses en massue ; tibias assez épais ; tarses fortement dilatés, allongés, ainsi que les ongles.

Les caractères sexuels sont ceux du groupe et assez faciles à constater.

Tous les *Phyt. melarhynchus* que j'ai vus, au nombre de onze, provenaient du Portugal.

Collections Schönherr, Aubé, Chevrolat, Deyrolle, Reiche, la mienne.

54. Phytonomus oxonidis Chevrolat.

Oblongo-ovatus, rufo-piceus, setosus, squamulis piliformibus fulvo-luridis dense vestitus; antennis ferrugineis, articulo 1° funiculi 2° duplo longiore; rostro tenui, subcylindrico, arcuato, nigricante; prothorace latitudine maxima sensim breviore, lateribus modice rotundato-ampliato, supra convexo, fulvo squamoso, lateribus late, lineaque media angusta, pallidioribus; elytris convexis, tenuiter punctato-striatis, fulvo-luridosquamosis, macula parva brunnea prope scutellum utrinque decoratis, sutura fasciaque submarginali fuscescentibus; interstitiis convexis, subtiliter coriaceis, fusco albidoque seriatim setulosis, alternis plus minusve fuscomotatis.

Long. 3 à 4 mill.; larg. 1 3/5 à 1 4/5 mill.

Chevrolat, dans le Catalogue Grenier, année 1863, p. 105.

Ovale oblong, brun rougeâtre, recouvert de poils écailleux d'un fauve un peu doré, d'un gris fauve ou d'un gris verdâtre.

Tête très-petite, convexe, finement pointillée, à pubescence jaunâtre ; yeux déprimés, oblongs, bruns. Rostre au moins de la longueur du pronotum, assez mince, presque cylindrique, légèrement arqué, strié-ponctué latéralement au-dessus du scrobe, noir, garni à la base de poils d'un fauve doré, partout ailleurs d'un duvet tomenteux, grisâtre, assez clairsemé. Fossette interoculaire oblongue, peu marquée ; sillon nasal fin, long, superficiel.

Antennes un peu plus longues que le rostre et la tête réunis, ferrugineuses ; les deux premiers articles du funicule allongés, le 1er deux fois plus long que le 2e, les suivants courts, étroits, serrés. Massue ovale oblongue, acuminée, quelquefois rembrunie.

Pronotum un quart moins long que large, arrondi et un peu dilaté sur les côtés, plus rétréci au sommet qu'à la base, légèrement convexe, assez ruguleusement pointillé, d'un fauve brunâtre avec les côtés et une ligne longitudinale médiane d'un fauve doré. De chaque côté de cette ligne médiane la base est ornée de deux taches brunes foncées, mais mal limitées en avant. Écusson triangulaire, à pubescence dorée.

Élytres ovales oblongues, à peine moitié plus larges que le pronotum, environ trois fois aussi longues que lui, à épaules bien marquées, quoique arrondies, presque parallèles dans leur première moitié, diminuant ensuite progressivement de largeur et obtusément arrondies à l'extrémité ; assez convexes en dessus, finement ponctuées-striées, brunes ou d'un brun rougeâtre ; revêtues de poils écailleux fauves, souvent à reflets dorés, et ornées de chaque côté de l'écusson d'une petite tache brune, avec la suture et une bande submarginale rembrunies ; intervalles convexes, finement chagrinés, portant une série de soies longues, inclinées en arrière, tantôt blanches et tantôt brunes, selon la nuance claire ou foncée des écailles sous-jacentes ; les intervalles impairs notés, surtout le 5e, de petites macules espacées, d'un brun obscur, souvent peu apparentes.

Dessous du corps noir, garni d'une pubescence grisâtre. Abdomen finement pointillé. Pieds médiocrement robustes, entièrement ferrugineux.

Le mâle a sur le dernier segment de l'abdomen une impression arrondie, assez large et ruguleusement pointillée au fond. Il offre, d'ailleurs, avec la femelle, les caractères différentiels qu'on rencontre dans tout le groupe.

La couleur de la vestiture varie du fauve rougeâtre au gris fauve, au roux verdâtre et même au vert clair. Il en existe aussi une variété complétement d'un blanc un peu cendré, presque uniforme, et dont j'avais fait primitivement une espèce, que j'avais dédiée à notre savant collègue M. Aubé. Depuis, je me suis convaincu, par l'examen d'un plus grand nombre d'individus, qu'ils ne différaient des *ononidis* types que par leur revêtement plus pâle.

Chez les exemplaires d'un roux blanchâtre, les téguments sont noirs au lieu d'être bruns de poix ou ferrugineux, et les intervalles alternes sont revêtus de poils écailleux plus pâles et variés de macules roussâtres plus apparentes.

Il est rare que les intervalles impairs soient également maculés de brun, et, dans ce cas, les bordures suturales et submarginales sont peu distinctes ; ordinairement le 5e intervalle et la suture sont seuls notés de taches brunâtres sur toute leur étendue et les autres interstries n'en présentent que vers leur extrémité.

Le *Phyt. ononidis* habite l'Espagne et le midi de la France, particulièrement le département du Var, où il paraît assez commun. D'après M. Aubé, il vivrait aux dépens de l'*Ononis viscosa*, observation qui doit être exacte, attendu que le *Phyt. nigrirostris*, espèce très-voisine, vit et se transforme sur différentes espèces d'*Ononis*, et en particulier sur l'*Ononis viscosa*, ainsi que l'a observé M. de Heyden, qui m'a transmis le cocon fabriqué par la larve sur une feuille de cette plante très-facile à reconnaître.

55. Phytonomus Stierlini Capiomont.

Oblongo-ovatus, nigro-piceus, setulosus, squamulis piliformibus fulvis dense tectus; antennis ferrugineis, articulo 1° funiculi 2° duplo longiore; rostro subtenui, arcuato, evidentius carinato, subtiliter punctulato; prothorace latitudine maxima sensim breviore, lateribus rotundato, supra convexo, fortius ruguloso-punctato, fulvo-squamoso, lineis tribus albidis vel cupreo-micantibus arcuato; elytris ovalibus, convexis, punctato-striatis, fulvo-squamosis; interstitiis convexis, subtiliter alutaceis, uniseriatim albido-setulosis, alternis setulis longioribus instructis, fusco obsolete notatis; pedibus ferrugineis.

Long. 3 à 3 1/2 mill.; larg. 1 1/2 à 1 4/5 mill.

Cette espèce est voisine du *nigrirostris*, variété fauve, mais elle est plus grande, le pronotum est plus transversal, moins arrondi et plus anguleux sur les côtés, plus fortement ponctué; les élytres sont moins parallèles, en ovale plus allongé, plus fortement ponctuées-striées; la vestiture est plus grossière et les soies des interstries paraissent plus rudes et moins couchées.

Ressemble également à l'*auriflavus* de Waltl, dont elle a la taille ; en diffère par sa forme plus convexe, par son pronotum moins transversal, plus fortement ponctué, etc.

Tête petite, convexe, ruguleusement pointillée, à pubescence d'un fauve

doré ; yeux oblongs, déprimés, bruns. Rostre de la longueur du pronotum, un peu plus épais que dans l'*ononidis*, arqué, muni d'une carène lisse, un peu dilaté vers l'extrémité, finement ponctué, noir, garni de poils d'un fauve cuivreux ou doré, plus serrés à la base, presque lisse et dénudé au sommet. Fossette interoculaire ovale, plus ou moins visible. Sillon nasal court, assez bien marqué.

Antennes insérées vers le 1er tiers du rostre, assez fortes, de la longueur de la tête et du pronotum réunis, ferrugineuses ; 1er article du funicule allongé, deux fois plus long que le 2e, celui-ci obconique, les suivants courts, arrondis, un peu noueux. Massue grande, ovale, acuminée, rembrunie.

Pronotum visiblement plus large que long, médiocrement arrondi et un peu anguleux sur les côtés, plus rétréci au sommet qu'à la base, assez convexe, ruguleusement ponctué de points assez gros et paraissant ombiliqués ; noir, recouvert d'une squamosité fauve roussâtre, plus obscure près de la base, et ornée au milieu et près des bords latéraux de trois lignes longitudinales blanchâtres, à reflets dorés ou cuivreux. Écusson petit, triangulaire, doré ou cuivreux.

Élytres à peu près moitié plus larges que le pronotum, plus de trois fois plus longues que lui, à épaules peu senties, arrondies ; assez régulièrement ovales, convexes, fortement ponctuées-striées ; d'un brun de poix, revêtues d'écailles piliformes de couleur fauve roussâtre, avec quelques petites taches plus obscures, mais très-peu apparentes, sur les intervalles impairs ; intervalles convexes, chagrinés, ayant chacun une série de soies blanchâtres, beaucoup plus longues sur les alternes. De chaque côté de l'écusson existe une petite tache brunâtre, et le 7e intervalle est ordinairement d'une nuance plus pâle.

Dessous du corps d'un brun de poix, ruguleusement pointillé sur la poitrine et sur les côtés de l'abdomen, garni d'une pubescence grisâtre ; pieds assez robustes, ferrugineux ; cuisses en massue, un peu rembrunies à la base ; tibias un peu épais ; tarses et ongles assez allongés.

Les caractères sexuels sont ceux des précédents.

J'ai dédié cette espèce à notre savant collègue M. Stierlin, qui m'en a communiqué trois exemplaires pris par lui dans les environs de Schaffouse. J'en ai vu deux autres dans la collection de M. Fairmaire et provenant des Alpes.

56. Phytonomus trilineatus Marsham.

Oblongus, piceus, squamulis cinereis vel umbrinis tectus; antennis ferrugineis, articulo 1° funiculi 2° duplo longiore; rostro mediocri, cylindrico, parum arcuato, punctulato, nigro; prothorace latitudine maxima breviore, lateribus modice rotundato-ampliato, apice angustato, dense punctulato, fusco-squamoso, cupreo vel argenteo-trilineato; elytris ovatis, punctato-striatis, humeris, lateribus utrinque sutura, interstitioque tertio basi, plus minusve infuscatis; pedibus ferrugineis.

Long. 2 4/5 à 3 2/5 mill.; larg. 1 3/10 à 1 3/5 mill.

Curculio trilineatus Marsham, Entom. Brit., p. 268.
— *repandus* Olivier, Entom., V, p. 139.
Phytonomus plagiatus Redtenbacher, F. Austr., p. 437.
— *plantaginis* var. γ, ♂ et ♀ Schönherr, II, p. 381.

Tête petite, convexe, finement pointillée, à pubescence d'un gris roussâtre; yeux latéraux oblongs, déprimés, bruns; rostre à peu près de la longueur du pronotum, cylindrique, mince, un peu arqué, finement pointillé, noir, garni d'une pubescence grisâtre assez serrée, surtout à la base, presque dénudé au sommet. Fossette interoculaire en forme de petit trait enfoncé, brillant au fond; sillon nasal linéaire, superficiel.

Antennes de la longueur de la tête et du pronotum réunis, ferrugineuses; 1er article du funicule deux fois plus long que le 2e, celui-ci obconique, environ une fois et demie aussi long que large, les suivants beaucoup plus courts, serrés, transversaux. Massue grande, ovale oblongue, ordinairement rembrunie.

Pronotum moins long que large, même dans le mâle, médiocrement arrondi et dilaté sur les côtés, plus manifestement dans la femelle, resserré au sommet et plus qu'à la base, presque plan en dessus, un peu ruguleusement et densément pointillé, noir, revêtu de squamules grises ou d'un fauve roussâtre, et orné au milieu et près des bords latéraux de trois lignes longitudinales blanchâtres à reflets cuivreux ou argentés. Écusson petit, triangulaire, d'un blanc écailleux.

Élytres ovales, environ une fois et demie aussi larges que le pronotum, trois fois aussi longues que lui, à épaules prononcées bien qu'arrondies;

peu ou pas dilatées latéralement après celles-ci, presque parallèles dans la première moitié de leur longueur, diminuant ensuite régulièrement de largeur et terminées en s'arrondissant ; un peu planes sur le dos en avant, convexes puis déclives postérieurement, assez fortement ponctuées-striées, avec les intervalles un peu bombés et finement chagrinés ; noires, recouvertes de poils écailleux d'un gris un peu roussâtre, avec la 1re moitié de la suture, la base du 3e intervalle, la 2e moitié du 4e, les deux tiers postérieurs du 5e et les épaules en dehors plus ou moins rembrunies. La suture est ornée vers l'extrémité de quelques petites taches brunâtres. Chaque intervalle est pourvu d'une série de soies assez longues, inclinées en arrière, claires ou foncées, selon la nuance correspondante des écailles sous-jacentes.

Dessous du corps noir, à pubescence d'un gris cendré. Abdomen finement pointillé. Pieds robustes, d'un ferrugineux clair, garnis de poils courts, appliqués, grisâtres ; cuisses fortement en massue ; tibias épais ; tarses assez dilatés, ongles un peu rembrunis.

Le mâle diffère de la femelle par des caractères identiques à ceux du *nigrirostris*.

Cette espèce varie autant par la taille que par la couleur. J'ai pris pour type la nuance la plus commune, mais on en trouve dont la couleur foncière est tout autre et se rapproche plus ou moins des teintes grise, cendrée, rousse, fauve ou même brune, avec les parties foncées plus ou moins détachées. Les téguments ne sont pas toujours noirs ; ils sont quelquefois bruns de poix ou rougeâtres, ou rouges et même testacés, à l'exception du rostre et de l'abdomen, qui sont constamment plus ou moins noirâtres.

Le plus souvent la base de la suture et celle du 3e intervalle sont isolément rembrunies, mais il n'est pas rare de rencontrer des individus qui ont tout l'espace intermédiaire brunâtre, de sorte que les élytres paraissent avoir à la base une grande tache commune de couleur brune.

Les *var.* γ, δ et ε du *Phyt. plantaginis* de l'ouvrage de Schönherr appartiennent au *trilineatus*, et je ne m'explique pas comment un œil aussi exercé que celui du savant auteur du *Genera Curculionidum* a pu trouver de l'analogie entre ces variétés et le *Phyt. plantaginis*, qui s'en éloigne considérablement. Je suppose qu'il aura été induit en erreur par une sorte de similitude dans le dessin des élytres.

Le *Phyt. trilineatus* a beaucoup plus de ressemblance avec le *nigrirostris* ; mais il est plus plan en dessus, surtout sur le pronotum ; son rostre

n'est ni aussi dénudé, ni aussi brillant ; sa ponctuation est relativement plus forte : sa vestiture, plus grossière, est plutôt piliforme qu'écailleuse; enfin, le dessin des élytres est plus constant, et n'a d'analogie que celui de certaines variétés du *plantaginis*, qui s'en distingue par une taille plus forte, par une convexité plus prononcée, par son pronotum très-arrondi latéralement et beaucoup plus large, etc.

Il est indiqué dans la plupart des collections comme étant le *Phyt. constans* Schönherr, espèce fort différente et qui a été décrite par M. Chevrolat sous le nom de *balteatus*.

C'est le *Phyt. trilineatus* dont M. Redtenbacher a donné la description en lui imposant le nom de *plagiatus*. J'en ai vu plusieurs exemplaires ainsi dénommés dans les cartons de ceux de nos collègues qui habitent l'Autriche et l'Allemagne.

Le *Phyt. trilineatus* est commun dans toute l'Europe tempérée et méridionale; on le retrouve en Algérie et dans l'Asie Mineure.

57. Phytonomus nigrirostris Fabricius.

Oblongo-ovatus, piceus, setulosus, viridi-squamosus ; antennis ferrugineis, clava fuscescente; articulo 1° funiculi 2° longiore; rostro tenui, cylindrico, subarcuato ; prothorace latitudine maxima paulo breviore, lateribus rotundato, convexo, confertim punctulato, lineis tribus pallidioribus, viridi-micantibus, ornato; elytris convexis, striato-punctatis, viridi-squamosis, interstitiis convexis, subtiliter alutaceis, alternis obsoletissime fusco-notatis; sutura margineque externo subtus rufescentibus.

Long. 2 à 3 mill.; larg. 1 3 1/0 à 1 4/5 mill.

Rhynchænus nigrirostris Fabricius, Syst. Eleuth., II, p. 428.
Curculio — Herbst, Coléopt., VI, p. 281, tab. 81, fig. 11 et 12.
Hypera — Germar, Magazin, IV, p. 338.
Phytonomus — Schönherr, II, p. 393.

Var. *a.* Niger, prothorace virescenti vel albido-lineato; elytris fulvo-squamosis, fusco-notatis.

Var. *b.* Elytris viridi-squamosis, immaculatis, margine infra testaceo.

Var. *d*. Fusco-piceus, elytris abdomineque testaceis, immaculatis; thoracis lineis aut albidis aut virescentibus.

Var. *f*. Fusco-piceus, elytris fusco-squamulosis, prothorace vix albido-lineato.

Var. *g*. Testaceus, rostro brunneo, thoracis dorso ferruginei, virescenti-lineato; pedibus pallidis.

Var. *h*. Minor, virescenti vel fulvo-squamosus, vix setulosus.

Tête petite, convexe, finement pointillée, brune, à pubescence d'un vert blanchâtre. Yeux assez grands, oblongs, déprimés, bruns. Rostre presque de la longueur de la tête et du pronotum dans la femelle, un peu moins long dans le mâle, assez mince, légèrement arqué, un peu dilaté au sommet, très-finement pointillé, noir, d'un rouge obscur à l'extrémité, ayant quelques poils d'un gris verdâtre, plus nombreux à la base, lisse et dénudé au sommet. Fossette interoculaire en forme de sillon court, étroit. Sillon nasal superficiel, parfois très-peu apparent.

Antennes insérées assez près du rostre, surtout dans le mâle, atteignant à peu près à la moitié de la longueur du pronotum, ferrugineuses, les deux premiers articles du funicule allongés, le 1er deux fois plus long que le 2e, les suivants très-courts, arrondis, presque noueux. Massue ovale oblongue, très-rembrunie.

Pronotum un peu plus long que large dans le mâle, beaucoup plus dans la femelle, un peu arrondi sur les côtés, assez rétréci au sommet, et moins à la base, légèrement convexe, finement et densément pointillé, d'un brun de poix, recouvert de poils écailleux d'un beau vert, ordinairement rembruni de chaque côté de la ligne médiane, surtout à la base, et orné de trois lignes longitudinales de poils d'un vert clair, brillants, situés au milieu et près des bords latéraux. Écusson petit, triangulaire, de cette dernière couleur.

Élytres près de deux fois aussi larges que le pronotum, environ trois fois aussi longues que lui, à épaules le plus souvent bien marquées, presque parallèles dans leur première moitié, diminuant ensuite régulièrement de largeur et terminées en s'arrondissant; médiocrement convexes, quelquefois un peu planes antérieurement; striées-ponctuées; d'un noir de poix, avec la suture et, en dessous, la marge extérieure plus ou moins ferrugineuse; recouvertes de poils écailleux d'un vert assez brillant; intervalles convexes, finement chagrinés; suture et intervalles alternes notés de très-petites taches d'un roux sombre, fort peu visibles. Chaque intervalle est en outre muni d'une rangée de soies assez longues, flexibles.

inclinées en arrière, blanches ou roussâtres, celles des intervalles impairs beaucoup plus apparentes.

Dessous du corps noirâtre, à pubescence grise fine et peu serrée. Abdomen pointillé; pieds assez robustes, ferrugineux; cuisses en massue, un peu rembrunies, surtout les antérieures; tibias épais; tarses assez dilatés; ongles grands, brunâtres.

Le mâle est plus petit et plus étroit que la femelle et présente les différences sexuelles que j'ai signalées chez l'*ononidis*.

Le *Phyt. nigrirostris* est très-variable par la taille, la couleur, la dimension des soies et des écailles, et, jusqu'à un certain point, par la forme du pronotum et des élytres. Les mâles sont souvent près de quatre fois aussi longs que larges, et on rencontre des femelles dont la longueur totale n'excède pas deux fois et demie la largeur; quelquefois il semble un peu déprimé sur le dos et comprimé latéralement; d'autres fois il est manifestement convexe et en ovale assez régulier. Mais on ne trouve rien de fixe dans ces dissemblances, et quoiqu'il y ait souvent entre les extrêmes des différences très-manifestes, je n'ai pu me décider à scinder cette espèce, parce que je n'aurais pu caractériser suffisamment celles que j'aurais établies à ses dépens.

On voit, dans les collections, des individus, originaires de la Sicile et de l'Algérie, presque moitié plus petits que ceux du nord de l'Europe, dont l'aspect est moins lourd, le pronotum un peu plus transversal, la ponctuation générale plus faible, les épaules plus arrondies et la vestiture plus fine. Mais je ne les regarde que comme des diminutifs de l'espèce, attendu que même dans ces contrées on trouve des *nigrirostris* parfaitement semblables au type et tous les passages intermédiaires.

Les individus bien développés ont ordinairement la suture et les intervalles impairs ornés de petites macules roussâtres plus ou moins apparentes; mais, dans la majorité des cas, ces macules sont à peu près complétement invisibles; il faut absolument, pour en découvrir des vestiges, regarder l'insecte sous un angle oblique et en sens inverse, c'est-à-dire la tête tournée vers l'observateur.

Le *Phyt. nigrirostris* se distingue surtout de l'*ononidis*, avec lequel les grands individus ont beaucoup de ressemblance, par sa taille moins grande, par sa forme moins allongée et moins parallèle, par sa vestiture moins longue, et par les soies des interstries, moins dressées et moitié plus courtes.

Il est répandu du nord au midi de l'Europe, ainsi qu'en Algérie, en Égypte, en Anatolie et dans l'Asie Mineure.

Il vit sur différentes espèces d'*Ononis* et en particulier sur l'*Ononis spinosa.*

Le cocon que la larve se fabrique sur les feuilles de cette plante est tout à fait semblable, quant à la contexture, à celui de l'*Hypera tessellata* ; mais il est moitié plus petit et plus ovoïde.

58. PHYTONOMUS AURIFLUUS Wallt?

Oblongo-ovatus, depressus, piceus, setosus, squamulis piliformibus luridis dense tectus; antennis ferrugineis; articulo 1° funiculi 2° duplo longiore; rostro breviore, cylindrico, arcuato, nigro; prothorace transverso, lateribus rotundato-ampliato, subcordato, depresso, fusco bilineato; elytris oblongis, subtiliter, punctato-striatis, basi planatis, turido-squamulosis : interstitiis subconvexis, subtiliter coriaceis, uniseriatim setosis ; interstitio sexto obscuriore; interstitiis alternis postice, suturaque obsolete fusco-maculatis; pedibus testaceis.

Long. 3 à 4 mill.; larg 2 mill.

Oblong, déprimé, d'un ferrugineux brunâtre. Ressemble un peu au *signatus*, mais il est plus petit, relativement plus allongé et manque des soies longues qui caractérisent celui-ci. Sa couleur est aussi très-différente, ainsi que la forme du pronotum, qui est plus allongé et moins développé latéralement.

Tête petite, convexe, finement pointillée, d'un testacé obscur, à pubescence fine, dorée. Yeux oblongs, déprimés, noirs. Rostre un peu plus court que dans le *signatus*, assez épais relativement aux autres espèces du groupe, cylindrique, arqué, finement pointillé, noir, garni de poils à la base, presque lisse et dénudé au sommet. Fossette interoculaire obsolète, ponctiforme ; sillon nasal assez long, étroit, mais bien visible.

Antennes atteignant à peine à la moitié du pronotum, ferrugineuses ; 1er article du funicule très-allongé, deux fois plus long que le 2e, celui-ci obconique, les suivants courts, serrés, presque transversaux. Massue assez forte, ovale oblongue, acuminée, un peu rembrunie.

Pronotum plus court que large, mais beaucoup moins que dans le *signa-*

tus, surtout dans le mâle, dilaté et arrondi sur les côtés, plan en dessus, finement et un peu ruguleusement pointillé, d'un noir brunâtre, garni d'écailles piliformes roussâtres à reflets dorés, avec deux bandes discoïdales, larges, rembrunies surtout près de la base, et séparées au milieu par une ligne étroite d'écailles blanchâtres. Écusson en triangle un peu allongé, à pubescence blanchâtre.

Élytres une fois et demie aussi larges que le pronotum, environ trois fois et demie aussi longues que lui, à épaules arrondies; un peu planes en dessus en avant, légèrement convexes, puis déclives postérieurement, presque parallèles dans leur première moitié; diminuant ensuite progressivement de largeur et terminées en s'arrondissant; médiocrement ponctuées-striées avec les interstries finement chagrinés, un peu bombés, revêtus de poils écailleux roussâtres, le 6e intervalle étant plus obscur. La suture et les intervalles impairs sont ornés postérieurement de très-petites taches brunâtres, à peine visibles. Tous les intervalles sont munis d'une rangée de soies blanchâtres, raides, assez longues et un peu inclinées en arrière.

Dessous du corps noirâtre, garni d'une pubescence grisâtre à reflet métallique. Abdomen finement pointillé. Pieds testacés, assez robustes; cuisses en massue; tibias assez épais; tarses et ongles allongés, ceux-ci un peu rembrunis à l'extrémité.

Les caractères sexuels sont identiques à ceux du *signatus*.

Je n'ai vu que deux individus de cette espèce : un mâle, originaire de l'Andalousie et appartenant à M. Chevrolat, et une femelle qui a été prise dans les Hautes-Pyrénées par feu Delarouzée, et qui est aujourd'hui la propriété de M. Ch. Brisout de Barneville.

Il est impossible d'affirmer que ce soit bien là le *Phyt. aurifluus* de Waltl, dont la phrase diagnostique irait tout aussi bien à d'autres espèces. C'est sur la foi de M. Kraatz que je lui ai rapporté l'insecte que je viens de décrire, l'individu qui porte le nom d'*aurifluus* dans la collection de M. Chevrolat lui ayant été donné par notre collègue de Berlin, mieux placé que moi pour élucider cette question.

59. Phytonomus jucundus mihi.

Oblongo-ovatus, niger, setosus, squamulis cinereo-albidis dense tectus; antennis ferrugineis, articulo 1° funiculi 2° longiore; rostro mediocri,

subcylindrico, vix arcuato, nigricante; prothorace latitudine maxima, in mare vix, in femina sensim breviore, lateribus rotundato-ampliato, supra planiusculo, ruguloso-punctulato, vittis duabus fuscis, lineaque intermedia argenteo-micante, ornato; elytris ovalibus, ferrugineis, basi planiusculis, subtiliter punctato-striatis, cinereo-albido-squamosis; fascia oblonga laterali, macula scutellari in singulo elytro, suturaque brunneo-squamosis.

Long. 3 à 4 mill.; larg. 2 mill.

Ovale oblong, noir, avec les élytres d'un ferrugineux clair, revêtu d'une pubescence écailleuse d'un blanc cendré, parsemé en outre de soies assez longues et assez raides, surtout chez les mâles, et un peu inclinées en arrière.

Tête petite, convexe, finement pointillée, à pubescence d'un blanc argenté. Rostre un peu plus long que la tête, assez épais, un peu cylindrique, subarqué, très-finement caréné, densément pointillé, brun de poix, garni de poils d'un blanc argenté ou doré, assez serrés à la base; lisse et dénudé au sommet. Fossette interoculaire ponctiforme, bien visible. Sillon nasal court, mais assez prononcé.

Antennes insérées vers le sommet du rostre, ferrugineuses; 1er article du funicule plus de deux fois plus long que le 2e, celui-ci obconique, les suivants très-courts, les derniers transversaux; massue grande, ovale oblongue, acuminée.

Pronotum un peu plus court que large dans le mâle, plus visiblement dans la femelle, un peu dilaté et arrondi antérieurement sur les côtés, rétréci en avant, un peu déprimé en dessus au milieu, assez fortement pointillé, marqué sur le disque de deux bandes longitudinales brunâtres séparées par une ligne d'un blanc argenté. Écusson assez grand, triangulaire, de cette dernière couleur.

Élytres une fois et demie aussi larges que le pronotum, environ trois fois aussi longues que lui, à épaules un peu saillantes; très-peu dilatées latéralement après celles-ci, diminuant régulièrement de largeur après le milieu et terminées en s'arrondissant; un peu planes en dessus antérieurement, infléchies sur les côtés et déclives postérieurement; ponctuées-striées avec les intervalles un peu relevés, très-finement chagrinés, d'un rouge ferrugineux; revêtues d'écailles piliformes d'un gris cendré, et ayant la suture, une tache de chaque côté de l'écusson et une fascie latérale, submarginale, brunâtres. Les intervalles impairs ont en outre des

macules plus obscures, assez espacées, formées par des fascicules de poils très-courts, et quelquefois très-peu apparents.

Dessous du corps noir, avec l'extrémité du ventre ferrugineux, garni d'une pubescence blanchâtre. Abdomen finement pointillé. Pieds assez robustes, ferrugineux, un peu tomenteux; cuisses en massue, les antérieures rembrunies en dessus; tibias et tarses assez allongés.

Tout l'insecte est hérissé de soies longues, assez raides, surtout sur les élytres. Ces soies empruntent leur nuance à la couleur des écailles sous-jacentes.

Caractères sexuels, ceux du groupe.

Cette jolie petite espèce se distingue très-facilement du *trilineatus* Marsham, dont elle a à peu près la taille et l'aspect, par la couleur et par les soies beaucoup plus longues et plus nombreuses qui la hérissent de toutes parts.

Algérie, Poupillier. — Sicile, Bellier de la Chavignerie. — Tarsous, Chevrolat. — Égypte, de Heyden.

59 *bis*. PHYTONOMUS GRACILENTUS Capiomont.

Oblongo-ovatus, piceus, squamulis fulvis, certo situ aureo-micantibus, tectus, albo subochraceo variegatus; antennis rufo-piceis, articulo 1° funiculi 2° duplo longiore; rostro longitudine thoracis, subtenui, cylindrico, arcuato, rugoso-striato; prothorace transverso, longitudine maxima fere duplo latiore, lateribus ante medium rotundato-ampliato, basi modice, apice evidentius angustato, dorso vix convexo, confertim ruguloso-punctulato, fulvo-squamoso, lineis tribus signaturisque quibusdam, albido subochraceis, ornato; elytris oblongo-ovatis, valde punctato-striatis, squamulis piliformibus fulvis, revestitis; interstitiis subconvexis, coriaceis; alternis elevatioribus et latioribus, albo subochraceo squamosis et nigro-velutino maculatis; tumula humerali, ad suturam interrupta, interstitio 2°, 3°que postice, albido-cretaceo-squamosis; pedibus fulvo albidoque irroratis.

Long. 4 mill.; larg. 1 4/5 mill.

Ressemble au *tigrinus* quant à la forme générale, mais moins large, moins aplati, moins écourté et tout autrement coloré; en diffère, en outre.

par les caractères suivants : le rostre est un plus fort, moins long et plus rugueux à la base; le pronotum est à peu près conformé de même, mais il est moins plan en dessus et les lignes longitudinales blanchâtres sont bien apparentes et disposées comme celles du *scolymi*; je veux dire que les latérales sont obliques d'avant en arrière et de dedans en dehors ; en plus de ces trois lignes il existe quelques mouchetures d'un jaune ochracé assez nombreuses, surtout en avant; les élytres sont relativement plus étroites et plus allongées, moins aplaties en avant, plus déclives au contraire postérieurement; leurs stries sont marquées de points plus gros et plus profonds ; les intervalles sont fortement chagrinés ; les alternes sont beaucoup plus larges et plus convexes, d'un blanc un peu ochracé avec des taches formées par des fascicules de poils noirs veloutés. Une tache lunulaire, d'un blanc ochracé, commence à l'épaule de chaque côté et s'arrête au 3e intervalle : l'extrémité de celui-ci et celle du 2e sont également d'un blanc ochracé.

Le dessous du corps est varié de blanchâtre et de fauve métallique, avec l'abdomen traversé dans sa longueur par trois bandes de poils d'un brun noirâtre, mal limitées. Les pieds sont peu robustes, variés de fauve et de blanc ochracé.

Les antennes sont d'un rouge pâle, avec la massue plus obscure. Le 1er article du funicule est à peu près du double plus grand que le 2e.

L'espèce est facile à reconnaître à sa couleur et aux fascicules de poils noirs veloutés qui existent sur les intervalles impairs.

Les deux individus que j'ai vus sont des femelles. L'un appartient à M. le comte de Mniszech, qui l'a reçu d'Algérie, et l'autre se trouve dans la collection d'un entomologiste de Paris, M. Gambey, où il porte l'indication de Mostaganem comme lieu de provenance.

Quoiqu'il ait plutôt le facies du *Phyt. tigrinus* que celui du *Phyt. scolymi*, j'ai cru que son rostre, ses élytres, son pronotum et jusqu'à sa vestiture, le rapprochaient de ce dernier, et je l'ai rangé immédiatement avant lui.

60. PHYTONOMUS SCOLYMI mihi.

Ovatus, niger, squamulis piliformibus setisque brunneis et albidis variegatus; antennis rufo-piceis, articulo 1° funiculi 2° duplo longiore, rostro tenui, subcylindrico, elongato, arcuato; prothorace latitudine maxima

breviore, lateribus vix rotundato-ampliato; antennis angustato, lateribus lineaque media interrupta albido-squamosis; elytris ovatis, punctato-striatis, brunneis squamosis, basi sæpius plaga communi nigricante ornatis; interstitiis alternis subplanis, fusco albidoque variegatis; femoribus nigricantibus.

Long. 4 à 5 1/2 mill.; larg. 2 à 3 mill.

Tête petite, très-convexe, finement pointillée, brune, à pubescence blanchâtre. Yeux oblongs, subdéprimés, bruns. Rostre mince, deux fois aussi long que la tête, un peu élargi au sommet, légèrement relevé en carène sur la ligne médiane, très-finement pointillé, noir, garni de poils blanchâtres, dénudé au sommet. Fossette interoculaire ponctiforme, très-peu visible; sillon nasal assez long, peu profond.

Antennes insérées vers le 1er tiers du rostre, deux fois aussi longues que lui, d'un rouge obscur; les deux premiers articles du funicule allongés, le 1er deux fois aussi long que le 2e, le 3e et les suivants très-courts, serrés, presque transversaux; massue ovale oblongue, assez allongée, brune, finement pubescente.

Pronotum un peu plus large que long, arrondi sur les côtés, légèrement dans le mâle, plus visiblement dans la femelle; rétréci en avant, un peu convexe en dessus, finement pointillé, revêtu d'écailles piliformes d'un brun noirâtre, avec trois lignes de poils d'un blanc un peu roussâtre, situées au milieu et près des bords latéraux, l'intermédiaire ordinairement interrompue au milieu. Au sommet et sur les côtés on aperçoit des soies assez longues, mi-couchées, blanchâtres, entremêlées de quelques poils courts, noirâtres. Écusson en triangle allongé, d'un blanc roussâtre.

Élytres ovales, moins de deux fois aussi larges que le pronotum, trois fois aussi longues que lui, à épaules arrondies, mais nullement effacées; presque parallèles dans leur 1re moitié, terminées ensuite en s'arrondissant; médiocrement convexes en dessus, ponctuées-striées; revêtues de poils squamiformes d'un fauve brunâtre, avec la suture ornée à la base d'une tache commune de couleur noire, couvrant en longueur un peu plus de la moitié de la suture, et en largeur les deux premiers intervalles de chaque côté; variées en outre sur les intervalles alternes de taches blanchâtres et noirâtres formées par des touffes de poils très-courts; tous les intervalles sont, de plus, garnis de soies assez longues, un peu dressées, tantôt noires, tantôt blanches, selon la couleur des écailles sous-jacentes, celles des intervalles impairs toujours plus longues.

Dessous du corps noir, à pubescence d'un blanc roussâtre, avec trois bandes longitudinales plus foncées sur l'abdomen. Celui-ci très-finement pointillé. Pieds courts, robustes, variés de brun et de roux blanchâtre; cuisses rembrunies fortement en massue; tibias épais, ferrugineux, un peu sinueux en dedans avant l'extrémité, et terminés intérieurement par un fort crochet; tarses fortement dilatés, couleur de poix ainsi que les ongles.

Le mâle a le rostre plus court que celui de la femelle ; il en est de même pour les antennes. Le pronotum est moins élargi latéralement, les tibias antérieurs sont plus longs, plus minces, plus fortement recourbés en dedans à l'extrémité. Le dernier arceau de l'abdomen est plus grand d'arrière en avant que les deux précédents, tandis que le contraire a lieu chez la femelle. Enfin sa forme est plus parallèle.

Cette espèce a quelque analogie avec le *balteatus* Chevrolat. Mais elle est plus grande et facile à reconnaître à ses écailles plus fines, plus soyeuses; à ses soies longues, dressées; à ses cuisses plus fortement en massue; à ses tibias d'une couleur évidemment plus claire que les cuisses; à ses tarses, dont les articles sont beaucoup plus développés, et à ses antennes plus épaisses, terminées par une massue moins ovale, plus allongée.

On trouve en Sicile une variété de cette espèce, chez laquelle les macules blanchâtres sont d'un bleu pâle, ou d'un blanc argenté, mais qui ne diffère pas autrement du type.

Quelquefois la tache commune de la base des élytres disparaît, et alors celles-ci ont la suture et le 2e intervalle revêtus de soies et d'écailles semblables à celles des intervalles du même ordre.

Le *Phyt. scolymi* habite la Sicile, l'Espagne et l'Algérie, particulièrement la province de Constantine. Il vit sur différentes espèces de *Scolymus*, au dire de nos collègues MM. Leprieur et Lethierry (1).

(1) Je transcris ici sans y rien changer la note que ce dernier m'a remise :

« La larve vit dans les fleurs des *Scolymus hispanicus* et *grandiflorus*; elle trahit sa présence par l'existence d'une tache noire formée par ses excréments. Il suffit d'emporter des fleurs ainsi tachées pour obtenir quelques semaines après l'insecte parfait. » Voir planche 3, figure 3, le cocon du *Phyt. scolymi*, d'après un spécimen communiqué par M. Chevrolat, qui le tenait de M. Poupillier.

J'avais appelé primitivement cette espèce *Phyt. scutellaris*; depuis j'ai cru devoir changer ce nom en celui de *Phyt. scolymi*, qui me paraît préférable.

61. Phytonomus balteatus Chevrolat.

Ovatus, piceus, pilosus, squamulis fuscis albidis variegatis; antennis ferrugineis, clava fuscescente, articulo 1° funiculi 2° plus duplo longiore; rostro tenui, elongato, arcuato, apice vix dilatato; prothorace latitudine maxima breviore, lateribus, præsertim in femina, rotundato-ampliato, apice angustato, supra convexo, albo vel argentato trilineato; elytris ovatis, convexis, punctato-striatis, basi plaga communi, nigra ornatis; interstitiis albo nigroque setosis, alternis squamulis albidis aut subargenteis obsitis, nigroque remote notatis; pedibus ferrugineis.

Long 4 1/2 mill.; larg. 2 mill.

Phytonomus balteatus Chevrolat, Revue Zoologique de Guérin, 1840, n° 1, p. 16.

Phytonomus constans Bohemann in Schönherr, t. II, p. 394.

Tête moyenne, convexe, finement pointillée, à pubescence fauve. Yeux ovales, bruns, un peu convexes. Rostre cylindrique, arqué, presque aussi long que la tête et le pronotum réunis dans la femelle, un peu moins long dans le mâle, légèrement dilaté au sommet, très-finement pointillé, noir, garni de poils d'un fauve blanchâtre, assez serrés à la base, dénudé vers l'extrémité. Fossette interoculaire petite, mais bien visible. Sillon nasal long, très-étroit.

Antennes insérées à peu près au premier tiers de la longueur du rostre, ferrugineuses avec la massue ovale oblongue, pubescente, rembrunie; les deux premiers articles du funicule allongés, le 1er deux fois aussi long que le 2e, le 3e et les suivants très-courts, serrés, transversaux.

Pronotum plus large que long, arrondi sur les côtés, peu sensiblement dans le mâle, beaucoup plus dans la femelle; rétréci en avant, convexe en dessus, finement et ruguleusement pointillé, revêtu d'écailles piliformes brunes avec trois lignes longitudinales de poils squameux d'un blanc ochracé, situées au milieu et près des bords latéraux, ces dernières à concavité interne; la médiane ayant souvent un aspect argenté. Écusson assez grand, triangulaire, à pubescence blanchâtre ou d'un vert argenté.

Élytres ovales, moins de deux fois aussi larges que le pronotum, trois fois aussi longues que lui, à épaules bien senties, quoique un peu arrondies, non dilatées sur les côtés après celles-ci, diminuant de largeur après le milieu et terminées en s'arrondissant ; un peu convexes en dessus ; fortement ponctuées-striées, recouvertes de poils écailleux d'un fauve brunâtre, avec la suture ornée à la base d'une tache commune de couleur noire, couvrant un peu plus de la moitié de la suture et les deux premiers intervalles de chaque côté ; variées, en outre, sur les intervalles alternes de taches blanchâtres allongées et de macules ponctiformes, assez espacées, formées par des touffes de poils très-courts. Tous les intervalles sont de plus garnis sur les individus frais de soies assez longues, un peu dressées, colorées en noir ou en blanc selon la nuance claire ou foncée des écailles sous-jacentes, celles des intervalles impairs toujours plus longues.

Dessous du corps d'un blanc un peu roussâtre, varié de brun. Abdomen finement chagriné. Pieds ferrugineux, courts, assez robustes, variés de brun et de roussâtre ; cuisses en massue ; tibias épais, un peu sinueux en dedans avant le sommet et terminés intérieurement par un fort crochet ; tarses médiocrement dilatés ; ongles assez robustes.

Le mâle a le rostre un peu plus court que celui de la femelle, et les autres caractères différentiels que j'ai indiqués chez le mâle du *scolymi*.

M. Bohemann m'a communiqué le mâle de cette espèce comme étant le type de l'espèce décrite par lui sous le nom de *constans*, nom postérieur à celui qui lui a été imposé par M. Chevrolat.

C'est une jolie petite espèce, assez rare, qui se rencontre dans le midi de l'Europe, depuis le Portugal jusqu'en Sicile, de même qu'en Algérie. Les individus de cette dernière provenance ont ordinairement les écailles blanchâtres du pronotum et des élytres, soit d'un blanc argenté, soit d'un blanc bleuâtre. Ils sont aussi un peu plus petits.

62. PHYTONOMUS INCOMPTUS Schönherr.

Oblongo-ovatus, niger, cinereo-pubescens et squamosus; antennis ferrugineis; articulo 1° funiculi 2° duplo longiore; rostro cylindrico, arcuato, subtiliter punctulato; prothorace latitudine maxima breviore, lateribus

rotundato, vix ampliato, dense punctulato, albido trilineato; elytris punctato-striatis, cinereo-pubescentibus et squamosis, basi plaga suturali, communi, fusca, notatis; interstitiis alternis obsolete fusco-maculatis; tarsis ferrugineis.

Long. 4 mill.; larg. 2 mill.

Phytonomus incomptus Schönherr, t. II, p. 391.

Ressemble beaucoup au précédent; mais il est d'une couleur différente, paraît un peu plus large relativement à sa longueur, a le rostre sensiblement plus long, le pronotum plus finement ponctué et les soies des interstries moins longues et moins grossières.

Tête petite, arrondie, noire, finement pointillée, à pubescence cendrée. Yeux oblongs, déprimés, bruns. Rostre de la longueur du pronotum, assez mince, presque cylindrique, arqué, noir, pointillé, ayant quelques poils gris plus épais à la base, un peu rougeâtre et dénudé au sommet. Fossette interoculaire oblongue, obsolète; sillon nasal un peu allongé et assez profond.

Antennes ferrugineuses, insérées vers le 1er tiers du rostre, aussi grandes que la tête et le pronotum réunis; les deux premiers articles du funicule allongés, le 1er deux fois aussi long que le 2e, les suivants très-courts, transversaux. Massue ovale oblongue, acuminée, un peu rembrunie.

Pronotum un peu plus court que large, légèrement arrondi et dilaté sur les côtés, peu convexe en dessus, très-finement et très-densément pointillé, noir, recouvert d'écailles brunâtres, et orné de trois lignes de poils blanchâtres, fins et appliqués, situés au milieu et près des bords latéraux. Écusson bien visible, triangulaire, à pubescence blanche, écailleuse.

Élytres près de deux fois aussi larges que le pronotum, plus de trois fois aussi longues que lui, à épaules arrondies; très-peu dilatées latéralement après celles-ci, diminuant de largeur vers les deux cinquièmes postérieurs, et obtusément arrondies à l'extrémité; légèrement convexes en dessus, déclives postérieurement; médiocrement ponctuées-striées; intervalles plans, très-finement chagrinés, recouverts d'écailles et d'une pubescence cendrées. Une grande tache commune, brunâtre, à la base de la suture, et quelques macules éparses, de même couleur, sur les intervalles alternes.

Dessous du corps noir, très-finement pointillé, garni d'écailles grises à reflet métallique. Pieds un peu allongés, robustes, à pubescence cendrée;

cuisses en massue, noires; tibias couleur de poix, avec l'extrémité rougeâtre; tarses allongés, entièrement ferrugineux.

Je n'ai vu de cette espèce que le type de Schönherr, et un deuxième individu appartenant à M. Chevrolat; tous les deux originaires du Portugal.

63. PHYTONOMUS VICIÆ Gyllenhal.

Oblongo-ovatus, niger, breviter setosus, cinereo vel argenteo-squamulosus; antennis rufo-piceis, articulo 1° funiculi 2° duplo longiore; rostro crassiusculo, subcylindrico, subrecto, thoracis longitudine æquali; prothorace latitudine maxima breviore, subdepresso, lateribus rotundato-ampliato, fusco obsolete bivittato; elytris punctato-striatis; interstitiis subconvexis, subtiliter alutaceis, alternis pallidioribus, fusco remote notatis; sutura postice argenteo-micante; pedibus nigris.

Long. 4 à 5 mill.; larg. 2 mill.

Rhynchænus viciæ Gyllenhal, Ins. Suecica, III, p. 101.

Phytonomus viciæ Schönherr, t. II, p. 377.

— *griseus* Dejean, Catalogue.

Tête petite, convexe, noire, finement pointillée, à pubescence d'un gris cendré. Yeux oblongs, subdéprimés, noirs. Rostre à peu près de la longueur du pronotum, un peu épais, subcylindrique, presque droit, finement pointillé et caréné, ayant quelques poils grisâtres plus serrés à la base. Fossette interoculaire petite, oblongue; sillon nasal allongé, linéaire, superficiel.

Antennes insérées vers le sommet du rostre, moins de deux fois aussi longues que lui, d'un noir de poix; 1er article du funicule deux fois plus long que le 2e, celui-ci obconique, deux fois aussi long que large, les suivants très-courts, serrés, un peu noueux; massue grande, ovale oblongue, acuminée, noire, pubescente.

Pronotum visiblement plus court que large, arrondi et dilaté sur les côtés, resserré au sommet un peu plus qu'à la base, légèrement déprimé en dessus, finement et ruguleusement pointillé, noir, ferrugineux au bord antérieur, recouvert de squamules cendrées, à reflets un peu métalliques,

avec deux bandes larges, brunâtres, un peu obsolètes, sur le disque. Écusson petit, triangulaire, argenté.

Élytres une fois et demie aussi larges que le pronotum, plus de trois fois aussi longues que lui, à épaules accusées mais arrondies; presque parallèles dans leur première moitié, diminuant ensuite régulièremnnt de largeur et obtusément arrondies à l'extrémité; peu convexes en dessus, finement ponctuées-striées; noires, revêtues de squamules cendrées un peu métalliques, plus pâles sur les intervalles alternes, qui sont légèrement convexes, finement chagrinés, et ornés de quelques petits points noirâtres assez écartés. Postérieurement la suture est d'un blanc argenté. Tous les intervalles ont chacun une rangée de soies courtes, assez grossières, fortement inclinées en arrière, presque appliqués, d'une nuance plus ou moins pâle, selon la teinte des écailles sous-jacentes.

Dessous du corps à squamosité cendrée métallique. Abdomen finement pointillé. Pieds assez robustes, noirs, garnis d'une pubescence grisâtre; cuisses en massue; tibias un peu épais, les antérieurs sinueux intérieurement avant l'extrémité; tarses fortement dilatés, couleur de poix, ainsi que les ongles.

Les mâles sont plus étroits dans toutes leurs parties, ont le rostre plus court, les pieds antérieurs plus grêles, plus allongés, une impression longitudinale assez large sur le dernier arceau de l'abdomen, etc.

Les téguments varient du noir au ferrugineux et au testacé.

On trouve le *Phyt. viciæ* un peu partout en Europe; mais il n'est commun nulle part. Il est facile à distinguer à la forme courtement arrondie de son pronotum, à ses téguments ordinairement complétement noirs ou noirs brunâtres (les individus testacés étant immatures), à ses pieds de couleur foncée, jamais rouges ou testacés comme dans les variétés du *variabilis* qui pourraient être confondues avec lui, à ses squamules cendrées, un peu argentées, assez larges et n'ayant rien qui ressemble à des poils, enfin aux petits points ronds, obscurs, bien limités, dont les intervalles alternes des stries sont ornés. Il a quelque ressemblance de couleur avec le *Phyt. incomptus*, mais n'a pas sa forme écourtée, ni ses soies longues un peu tomenteuses.

Sa larve vit sur l'*Helosciadium nodiflorum*. (Voir le travail de M. Perris inséré dans les mémoires de l'Académie de Lyon, série 2, t. I, p. 93.

64. PHYTONOMUS LETHIERRYI mihi.

Oblongo-ovatus, nigerrimus, pube depressa atro-virente dense tectus, thorace elytrisque albosignatis; antennis nigro-piceis, articulo 1° funiculi 2° triplo longiore; rostro mediocri, cylindrico, subtiliter dense punctulato, medio carinula abbreviata instructo; fronte planata, oculis prominulis; prothorace latitudine maxima vix breviore, lateribus rotundato subangulato, apice angustato, supra fere plano, pube viridi atra tecto, lateribus medioque lineis albido-roseis ornato; elytris ovatis, punctato-striatis, pube depressa viridi atra obsitis, fascia discoidali albo rosea, ad suturam ante apicem recurva maculisque nigris interrupta, utrinque signatis; pedibus nigris.

Long. 3 1/2 mill.; larg. 1 1/2 mill.

Tête petite, peu convexe, finement rugueuse, noire, garnie d'une pubescence noire verdâtre; front plan à pubescence blanchâtre; yeux gros, oblongs, saillants, noirs. Rostre à peu près de la longueur du pronotum, ruguleusement pointillé, finement strié latéralement au-dessus des scrobes, muni d'une petite carène lisse et raccourcie en arrière, noir, couvert à la base d'une pubescence blanchâtre assez serrée; presque lisse et dénudé au sommet. Fossette interoculaire nulle; sillon nasal étroit, court, peu profond.

Antennes presque subterminales, environ une fois et demie aussi longues que le rostre, d'un noir de poix; 1er article du funicule trois fois aussi long que le 2e, celui-ci à peine un peu plus long que large, les suivants très-courts, serrés, lenticulaires; massue très-forte, ovale, acuminée, rembrunie.

Pronotum un peu plus large que long, subanguleusement dilaté sur les côtés vers les deux cinquièmes antérieurs, assez largement rétréci au sommet, avec les angles postérieurs pointus; peu convexe en dessus, très-densément et un peu ruguleusement pointillé, noir, revêtu d'une pubescence noire verdâtre, avec les côtés et une ligne médiane interrompue au milieu d'un blanc un peu rosé. Écusson en triangle allongé, à pubescence de cette dernière couleur.

Élytres ovales, presque deux fois aussi larges que le pronotum, plus de trois fois aussi longues que lui, à épaules anguleuses; presque parallèles

sur les côtés dans les trois premiers cinquièmes de leur longueur, diminuant ensuite régulièrement de largeur et terminées un peu en pointe; presque planes en dessus antérieurement; infléchies sur les côtés, déclives postérieurement; assez fortement ponctuées-striées; intervalles un peu convexes, les alternes beaucoup plus larges; noires, recouvertes d'une pubescence noire verdâtre et ornées d'une bande longitudinale d'un blanc un peu rosé, partant de l'épaule et se dirigeant un peu obliquement vers la suture jusqu'aux 4/5 de la longueur de l'élytre, où elle se termine en se réunissant à celle du côté opposé; les deux réunies ont presque la forme d'un fer à cheval allongé et sont interrompues transversalement par des taches noires bien limitées, formées par des fascicules de poils courts et placées sur la suture et les interstries alternes; de chaque côté de l'écusson existe une petite tache noire, presque carrée, bien circonscrite; tous les intervalles sont en outre munis d'une série de soies courtes, dressées, visibles seulement à une forte loupe et nuancées comme les écailles piliformes sous-jacentes.

Dessous du corps noir, finement chagriné, à pubescence écailleuse grisâtre, rare. Pieds assez allongés, garnis de poils d'un gris obscur passant au blanchâtre près des articulations; cuisses légèrement en massue; tibias assez minces, un peu sinueux intérieurement et recourbés en dedans vers l'extrémité; tarses profondément dilatés, couleur de poix, ainsi que les ongles, ceux-ci de grandeur médiocre.

Cette petite, mais très-remarquable espèce, a été prise à l'Escurial par MM. Ch. Brisout de Barneville et Lethierry; je l'ai dédiée à ce dernier pour le remercier de l'empressement avec lequel il m'a communiqué les nombreuses et rares espèces d'*Hypérides* qu'il possède.

Elle a quelque analogie de forme avec le *Limobius mixtus*, mais elle est plus grande, autrement colorée et le funicule des antennes est composé de sept articles. Je n'ai vu que deux individus qui ont les caractères habituels du sexe masculin; la femelle a probablement le rostre un peu plus long et la forme générale un peu plus massive.

65. Phytonomus egregius mihi.

Ovatus, niger, breviter setulosus, squamulis fuscis cinereisque variegatus; antennis rufis, clava fuscescente; articulo 1° *funiculi* 2° *plus du-*

plo longiore; rostro tenui, cylindrico, arcuato; prothorace latitudine maxima evidentius breviore, lateribus rotundato-ampliato, supra convexo, dense punctulato, fulvo-squamoso, cinereo-trilineato; elytris abbreviatis, lateribus basi subparallelis, supra convexis, punctulato-striatis, plaga basali, communi, fusca, ornatis, interstitiis fere planis, cinereo-squamosis, alternis fusco-notatis; pedibus fuscis, tarsis rufescentibus.

Long. 3 mill.; larg. 1 1/2 mill.

Ce *Phytonomus* est construit absolument sur le même plan que le *balteatus* Chevrolat, auquel il ressemble beaucoup. Il en diffère par sa petite taille, par ses élytres proportionnellement plus larges et plus courtes, par son pronotum plus fortement pointillé, par ses jambes rembrunies, dont les tarses seuls sont rougeâtres, et par la couleur de son revêtement.

Le dessin est exactement le même que celui du *Phyt. balteatus*; mais les parties pâles, au lieu d'être d'un blanc jaunâtre ou argenté, sont d'un cendré bleuâtre.

Je ne crois pas nécessaire de décrire plus longuement cette jolie petite espèce, que sa taille et sa couleur feront toujours facilement reconnaître.

Algérie, Poupillier. — Médéah, Lethierry.

7e Genre. LIMOBIUS Schönherr.

Schönherr, Mantissa secunda Curculion., p. 44.

Lacordaire, Genera des Coléoptères, VI p. 402.

Rostre un peu plus long et moitié plus étroit que la tête, assez robuste, arqué, subcylindrique, un peu dilaté de la base au sommet. Scrobes commençant à une certaine distance de l'extrémité du rostre, assez profondes, linéaires, flexueuses et un peu élargies en arrière. Antennes insérées vers le 1er tiers du rostre, assez grêles, de onze articles; funicule de six articles, le 1er obconique, plus long et plus gros que le 2e, celui-ci beaucoup plus court, un peu renflé au bout, 3-6 très-courts, tranversaux, serrés, grossissant peu à peu; massue ovalaire. Yeux ovales, latéraux, de médiocre grandeur. Prothorax légèrement tranversal, plus ou moins arrondi sur

les côtés, rétréci en avant et en arrière, tronqué au sommet, un peu en arc à sa base ; les lobes oculaires nuls. Écusson très-petit, triangulaire. Élytres ovales, assez convexes, débordant le prothorax, ayant leur plus grande largeur aux épaules, qui sont saillantes. Pattes médiocres ; cuisses en massue ; jambes droites, un peu renflées en dedans vers le milieu, très-brièvement mucronées à l'extrémité ; tarses assez larges, à article 4 long, ses crochets médiocres, peu robustes. 2e segment abdominal au moins aussi long que 3 et 4 réunis, séparé du 1er par une suture arquée ; prolongement intercoxal tronqué sur les côtés, avancé au milieu en une pointe triangulaire qui est reçue dans une sinuosité correspondante du mésosternum. Celui-ci médiocrement long. Épisternums métathoraciques assez larges. Épimères mésothoraciques à peu près conformées comme dans le genre *Phytonomus*. Saillie mésosternale assez allongée, étroite et presque parallèle, comme tronquée au bout. Corps ovale, ailé, finement écailleux et pubescent, et en outre hispide.

Insectes propres à l'Europe et aux contrées circumméditerranéennes, à peine aussi grands que les plus petits *Phytonomus*, ayant une livrée ornée de taches brunes et blanchâtres sur un fond brun ou cendré obscur, à reflets métalliques.

Les mâles diffèrent des femelles par une taille un peu plus svelte, le corps moins développé latéralement, le rostre plus court et plus robuste, l'abdomen plus plan, le dernier segment ventral aussi grand que 3-4 réunis ; ceux-ci plus étroits que ceux de la femelle et, de plus, un peu relevés en forme de bourrelets.

La femelle a l'aspect plus obèse, le rostre plus allongé, l'insertion des antennes plus submédiane, le segment 5 de l'abdomen seulement égal à chacun des segments 3 et 4 ; en outre, elle est généralement marquée sur le milieu du 5e segment d'une petite impression, en ovale transversal.

Ce genre se distingue surtout du précédent par ses antennes de onze articles. Il a été créé par Schönherr sur le *Phytonomus* (*Curculio*) *dissimilis*, de Herbst, mais sans s'apercevoir, ainsi que le fait remarquer M. Lacordaire, que son *Phytonomus mixtus* devait en faire partie.

TABLEAU SYNOPTIQUE DES ESPÈCES.

a. Élytres ornées un peu après le milieu d'une tache suturale, commune, transversale, d'un noir un peu velouté..... 1. *Limobius mixtus* (Dejean) Schönherr.

aa. Élytres n'étant pas ornées après le milieu, etc.

b. Espace interoculaire supérieur à peu près égal à la largeur du rostre..... 2. *Limobius dissimilis* Herbst.

bb. Espace interoculaire supérieur à peine égal à la moitié de la largeur du rostre..... 3. *Limobius Hampei* Capiomont.

1. LIMOBIUS MIXTUS (Dejean) Schönherr.

Oblongo-ovatus, niger, squamulis ochraceo-brunneis, vel cinereo-brunneis, tectus ; antennis rufo-testaceis, clava obscuriore ; rostro thorace vix longiore, subcylindrico, crassiusculo, arcuato ; thorace latitudine media breviore, lateribus basi subrecto, ante apicem modice rotundato-ampliato, apice ipso angustato, ibique quemadmodum constricto ; utrinque pallido-lineato ; elytris punctato-striatis, interstitio 1° tertioque basi, maculaque transversa submedia, communi, obscure brunneis ; sutura postice, plaga albido-squamosa, ornata ; pedibus rufo-testaceis.

Long. 2 1/2 à 3 mill.; larg. 1 1/5 à 1 2/5 mill.

Hypera mixta Dejean, Catalogue.

Phytonomus mixtus Bohemann in Schönherr, II, p. 380.

Tête petite, convexe, noire, finement pointillée, à pubescence écailleuse d'un jaune ochracé, brunâtre sur le ventre. Front déprimé entre les yeux, ordinairement rembruni au milieu, avec le pourtour des yeux d'une couleur plus pâle. Yeux oblongs, latéraux, un peu saillants, noirâtres. Rostre un peu plus long que le pronotum, assez épais, légèrement dilaté de la base à l'extrémité, médiocrement arqué, noir, finement, densément et ruguleusement pointillé, couvert de poils écailleux d'un cendré ou d'un jaune pâle, disparaissant vers le sommet.

Antennes insérées vers le 1er tiers du rostre, d'un rouge ferrugineux avec la massue plus obscure.

Pronotum 1/4 plus large que long, tronqué au sommet, légèrement arqué à la base, presque droit sur les côtés près de celle-ci, s'arrondissant et se dilatant un peu vers le 1er tiers, assez rétréci ensuite au sommet, peu convexe, noir, finement et densément pointillé, revêtu de poils écailleux brunâtres, avec deux bandes presque rectilignes, blanchâtres, situées près des bords latéraux. Écusson visible, triangulaire, d'un blanc écailleux.

Élytres oblongues ovales, près de deux fois aussi larges que le pronotum, plus de trois fois aussi longues que lui, à épaules saillantes, presque parallèles sur les côtés jusque vers les 3/5 postérieurs, diminuant ensuite progressivement de largeur et terminées en s'arrondissant; presque planes sur le dos en avant, convexes puis déclives postérieurement; assez profondément ponctuées-striées, avec les intervalles subconvexes; noires, revêtues d'écailles d'un gris ou d'un fauve plus ou moins foncé, avec une macule oblongue à la base des 1er et 3e intervalles, et une tache plus grande, commune, transversale, située peu après le milieu, de couleur noirâtre, veloutée; postérieurement la suture est d'un blanc écailleux, souvent ochracé. A la loupe on aperçoit, principalement sur les intervalles impairs, quelques petites soies dressées, blanchâtres; en outre, ces intervalles présentent le plus souvent, vers le milieu, une ou deux taches arrondies, obscures, formées par des fascicules de poils très-courts, un peu veloutés.

Dessous du corps noir, ou brun de poix, rugueusement ponctué, garni d'écailles cendrées ou ochracées. Pieds assez robustes, d'un rouge ferrugineux; cuisses en massue, quelquefois rembrunies en dessous; tibias assez épais, un peu dilatés en dedans vers le milieu, puis sinueux avant l'extrémité, très-brièvement mucronés; tarses assez longs; ongles rembrunis.

Le dernier anneau de l'abdomen de la ♀ offre une petite fossette arrondie, visible seulement sur certains individus.

Cette espèce habite la France et l'Angleterre; les individus de cette dernière provenance ont une taille plus forte que ceux des environs de Paris, mais ne s'en distinguent pas autrement.

On le trouve sur différentes Géraniacées, principalement sur l'*Erodium guttatum*.

Je n'ai pas cité la figure du Genera de Jacquelin Duval, parce qu'elle est très-défectueuse.

2. LIMOBIUS DISSIMILIS Herbst.

Oblongo-ovatus, niger, squamulis metallico-nitidis, tectus, pallido-variegatus; antennis rufo-testaceis, clava fuscescente; rostro crassiusculo, evidentius arcuato, apice dilatato, supra carinato; fronte inter oculos planato; thorace latitudine maxima dimidio fere breviore, lateribus ampliato-rotundato, albido-trilineato; elytris ovatis, striato-punctatis, squamulis metallico-nitidis pallidisque, irroratis; humeris et sutura postice, albo-squamosis; pedibus rufo-testaceis, femoribus infuscatis.

Long. 2 à 2 3/10 mill.; larg. 1 1/5 mill.

Curculio dissimilis Herbst, Coléopt., VI, p. 290, n° 261, tabl. 82, fig. 7.
Rhynchænus — Gyllenhal, Insect. suec., III, p. 116, n° 44.
Hypera — Germar, Mag. Zool., IV, p. 340, n° 8.
Phytonomus — Schönherr, II, p. 392, n° 36.
Limobius — — Mantissa 2ª Curcul., p. 44.
Limobius globicollis Reiche et Saulcy, Ann. Soc. ent. France, 1857, p. 680.

Oblong ovale, noir, varié d'écailles brunes à reflets métalliques et de macules d'un blanc un peu argenté.

Tête petite, arrondie, convexe, finement pointillée, noire, couverte d'une squamosité brune dorée sur le vertex, blanchâtre entre les yeux; front plan; yeux oblongs, subdéprimés, bruns. Rostre un tiers plus long que le pronotum, assez épais, plus fortement arqué que dans le précédent, légèrement dilaté de la base au sommet, caréné en dessus, densément pointillé-ridé, noir, couvert d'une pubescence cendrée blanchâtre, plus rare au sommet. Fossette interoculaire très-petite, peu apparente sous les poils qui la recouvrent; sillon nasal assez long, linéaire.

Antennes insérées vers le 1er tiers du rostre, une fois et demie aussi longues que lui, d'un rouge testacé avec la massue rembrunie.

Pronotum près de moitié plus court que large, tronqué au sommet, un peu en arc à la base, rétréci en avant et postérieurement, dilaté et arrondi sur les côtés, presque globuleux, très-densément pointillé, noir, recouvert d'une squamosité brune à reflets métalliques, avec trois lignes longitudi-

nales blanchâtres, situées au milieu et près des bords latéraux, celles-ci seules bien marquées. Écusson petit, triangulaire, blanc.

Élytres ovales, moins de deux fois aussi longues que le pronotum, environ trois fois aussi longues que lui, à épaules saillantes, mais moins que dans le *Lim. mixtus* : ayant leur plus grande largeur aux épaules, presque parallèles sur les côtés dans leurs 3/5 antérieurs, diminuant ensuite régulièrement de largeur et arrondies à l'extrémité ; convexes en dessus, déclives postérieurement, assez profondément ponctuées-striées, avec les intervalles plans, finement chagrinés ; noires, revêtues d'une squamosité variable, généralement brunâtre, à reflets dorés, avec la suture postérieurement et une bande longitudinale partant de l'épaule et couvrant dans la moitié de leur longueur les 4e et 5e intervalles, d'un blanc plus ou moins argenté ; la suture et les intervalles impairs sont en outre notés de deux ou trois petites taches arrondies, noirâtres, un peu veloutées.

Dessous du corps noir, pointillé rugueux, mais moins que dans le précédent, parsemé d'une pubescence grisâtre. Pieds médiocres, d'un ferrugineux testacé ; cuisses en massue, rembrunies ; tarses et ongles semblables à ceux du *mixtus*.

Le dernier arceau abdominal de la femelle offre au milieu une petite dépression, en ovale transversal, souvent difficile à distinguer.

Tout l'insecte est hérissé de soies, assez longues, blanchâtres ou obscures, selon la couleur des parties sous-jacentes.

Cette espèce varie considérablement par la couleur de son revêtement ; la plupart des individus ont une livrée semblable à celle que j'ai décrite ; mais on en trouve dont les écailles passent au fauve clair et au roussâtre, et d'autres qui sont presque également variées de gris noirâtre et de blanc cendré. Chez ces variétés la bande humérale est à peine appréciable ; par contre, les macules des intervalles alternes sont plus prononcées.

Le *Lim. dissimilis* est beaucoup plus répandu que le *mixtus*. On le trouve dans toute l'Europe, et il est assez commun en Algérie. C'est lui que M. Reiche a décrit dans nos Annales sous le nom de *Lim. globicollis*. Le type que j'ai eu entre les mains ne diffère en rien de l'espèce actuelle. Il n'en est pas de même du *Phyt. lilliputanus* de notre collègue M. Lucas, que j'ai regardé pendant longtemps comme étant synonyme du *Lim. dissimilis*, et qui n'est même pas un Hypéride, mais bien un Érirhinide très-voisin des *Bagous*, ainsi que j'ai pu m'en assurer *de visu*.

3. LIMOBIUS HAMPEI

Breviter ovatus, minutus, piceus, setulosus, squamulis piliformibus, cinereis fuscisque variegatus; antennis ferrugineis, clava fusca. Rostro tenui, cylindrico, arcuato, subtilissime punctulato. Oculis inter se minus distantibus. Prothorace orbiculari, convexo, dense punctulato, nigro, fusco luridoque squamulato, lateribus medioque obsoletius, albido-lineato. Elytris breviter ovatis, convexis, tenuiter punctato-striatis, interstitiis planis, pube silacea subaurata obsitis, alternis fusco-notatis; humeris pallidioribus. Pedibus ferrugineis, femoribus medio infuscatis.

Long. 2 1/4 mill.; larg. 1 1/5 mill.

Courtement ovale, plus petit et plus large que le *Lim. dissimilis*, dont il se distingue surtout par ses yeux plus rapprochés sur le front.

Tête petite, convexe, finement pointillée, brune, à pubescence cendrée. Yeux grands, déprimés, bruns. Rostre un peu épais, moins long que le pronotum, cylindrique, fortement arqué, finement caréné et pointillé, muni de quelques poils rares, de couleur roussâtre; lisse et dénudé au sommet. Front plan; fossette interoculaire linéaire, peu visible; sillon nasal court, ovale, superficiciel.

Antennes environ une fois et demie aussi longues que le rostre, ferrugineuses; 1er article du funicule plus de deux fois plus long que le 2e, celui-ci seulement un peu plus long que large, les suivants très-courts, serrés. Massue forte, ovale, acuminée, rembrunie.

Pronotum presque orbiculaire, un peu plus court que large, moins rétréci à la base qu'au sommet, fortement convexe en dessus, densément et finement pointillé, d'un brun obscur, revêtu d'écailles rousses et brunâtres entremêlées, avec une ligne médiane, obsolète, et deux bandes latérales d'un cendré blanchâtre. Écusson triangulaire, d'un roux doré.

Élytres en ovale très-écourté, à peine d'un cinquième plus longues que larges, plus de deux fois aussi longues que le pronotum, deux fois et demie aussi longues que lui, à épaules très-arrondies; ayant leur plus grande largeur derrière les épaules, à peine rétrécies de ce point jusque vers le milieu, diminuant ensuite régulièrement de largeur et terminées en s'arrondissant; fortement convexes en dessus, légèrement ponctuées-striées; intervalles plans, recouverts d'écailles piliformes d'un roux sombre à re-

flets dorés, les alternes ornés de taches brunes, assez grandes et assez rapprochées. Épaules d'un cendré blanchâtre.

Dessous du corps noir, garni d'une pubescence écailleuse d'un cendré argenté. Abdomen très-finement pointillé. Pieds assez robustes, d'un roux ferrugineux, à pubescence courte et fine, d'un blanc jaunâtre brillant; cuisses en massue, rembrunies au milieu; tibias assez épais, renflés au milieu intérieurement; tarses assez fortement dilatés; ongles médiocres.

Tout l'insecte est hérissé de soies fines, dressées, assez longues sur les élytres, plus courtes sur le pronotum, tantôt blanchâtres et tantôt noires, selon la couleur correspondante des écailles sous-jacentes.

Je n'ai vu qu'une femelle de cette charmante petite espèce. Elle appartient à M. Perris, qui l'a reçue du docteur Hampe, à qui je me suis fait un plaisir de la dédier.

Malgré sa petite taille, elle est facile à séparer du *Lim. dissimilis*, avec lequel elle a quelques points de ressemblance, par son rostre plus aminci à la base, par son front évidemment convexe, par ses yeux au moins d'un tiers plus rapprochés sur le front, par ses élytres proportionnellement beaucoup plus larges et plus courtes, et par le dessin, très-différent, formé par les poils écailleux qui la recouvrent.

Transylvanie, Hampe.

8e Genre CONIATUS (Germar) Schönherr.

Schönherr, Curcul. Disposit. méthod., p. 176.

Lacordaire, Genera des Coléoptères, VI, p. 404.

Rostre soit un peu plus long, soit presque deux fois aussi long que la tête, beaucoup plus étroit qu'elle, assez robuste, légèrement arqué, subparallèle, un peu anguleux, caréné et strié en dessus; scrobes assez profondes en avant, superficielles en arrière, un peu flexueuses à leur origine, subrectilignes ensuite, graduellement élargies dès leur base et évanescentes en arrière. Antennes submédianes, médiocres, peu robustes; scape grossissant peu à peu, atteignant ou non les yeux; funicule de sept articles, 1-2 allongés, celui-là plus gros et plus long, 3-7 très-courts, sub-

coniques serrés, grossissant progressivement: massue faible, oblongue, allongée, articulée. Yeux assez grands, latéraux, arrondis, convexes. Prothorax généralement transversal, plus ou moins convexe en dessus, arrondi sur les côtés, bisinué à la base ou simplement un peu arqué, avec les angles postérieurs ordinairement un peu saillants, tronqué en avant. Lobes oculaires nuls. Écusson petit, triangulaire. Élytres assez convexes, oblongues, subcalleuses sur leur déclivité postérieure, légèrement arrondies séparément à l'extrémité, un peu plus larges que le pronotum et faiblement échancrées à leur base, avec les épaules plus ou moins anguleuses. Pattes assez longues ; cuisses en massue ; jambes presque droites, les quatre antérieures peu mais visiblement mucronées à l'extrémité ; tarses assez longs et assez étroits, à 4e article long ; crochets médiocres. 2e segment abdominal un peu plus long que 3-4 réunis, séparé du 1er par une suture anguleuse ; prolongement intercoxal assez large, obliquement tronqué de chaque côté en avant, et terminé en pointe au milieu. Saillie mésosternale longue, très-étroite, ordinairement un peu renflée avant l'extrémité. Métasternum assez long. Épisternums métathoraciques assez étroits. Épimères du mésothorax peu développées, assez anguleuses à la réunion des deux petits côtés du triangle. Corps oblong, finement écailleux, souvent courtement pubescent ou sétifère, toujours ailé.

Insectes de petite taille, vivant sur les *Tamarix*, très-remarquables par leur livrée, qui consiste en bandes d'un rouge cuivreux brillant, blanches et noirâtres, sur un fond vert métallique, quelquefois bleuâtre.

Les douze espèces que je connais sont originaires de l'Europe, de l'Asie occidentale et du nord de l'Afrique.

Les mâles sont plus étroits que les femelles ; ils ont le rostre plus épais et un peu plus court : le pronotum moins transversal, les pattes plus longues et un peu plus grêles, surtout les antérieures ; l'abdomen plus étroit et plus plan, le 5e segment ventral plus grand que celui de l'autre sexe et le segment supplémentaire ou anal très-apparent.

Ce genre, indiqué par Germar dans son Magasin de Zoologie, t. II, p. 340, a été caractérisé par Schönherr, et admis depuis par tous les entomologistes. Il est très-naturel. Outre la coloration exceptionnelle des téguments, la conformation du rostre un peu aplati, anguleux et strié de chaque côté, les scrobes bien marquées seulement dans leur 1re moitié, et surtout les yeux assez grands, arrondis et saillants, suffiraient pour distinguer les *Coniatus* des derniers *Phytonomus*, dont ils ont un peu le faciès. Ceux de la 2e section ont de plus le front très-plat, très-large, les

épaules très-saillantes, les stries des élytres plus enfoncées, et ont quelque ressemblance avec certaines Érirhinides ; à première vue, on prendrait presque le *Steveni* pour un *Bagous*.

Le genre *Coniatus* se divise très-bien en deux sections, qu'on peut formuler de la manière suivante :

a. 1re Section. — Rostre seulement un peu plus long que la tête strié de chaque côté à partir de l'œil jusqu'à l'extrémité ; scape des antennes atteignant les yeux. Espace interoculaire supérieur seulement égal à la largeur du rostre. Épaules peu anguleuses. Tarses médiocrement allongés, ongles courts. — *Coniatus vrais.*

aa. 2e Section. — Rostre près de deux fois aussi long que la tête, strié de chaque côté seulement à partir de l'insertion antennaire ; scape des antennes terminé bien avant d'atteindre les yeux. Espace interoculaire supérieur égal à environ deux fois la largeur du rostre; épaules fortement anguleuses; tarses très-longs, ongles grands. — *Bagoïdes.*

1re Section. — Coniatus vrais.

Tableau synoptique des Espèces.

a. Pronotum d'un rouge cuivreux sur le disque.

b. Pronotum d'un rouge cuivreux sur le disque ; d'un vert plus ou moins brillant sur les côtés. Point de bande latérale noirâtre intermédiaire entre la couleur du disque et celle des côtés.

c. Pronotum moins transversal, plus arrondi latéralement, plus brusquement sinueux en avant des angles postérieurs..... 1. *Mimonti* Boieldieu.

cc. Pronotum plus transversal, plus large à la base, moins arrondi sur les côtés, moins visiblement sinueux latéralement en avant des angles postérieurs..... 2. *Deyrollei* Capiomont.

bb. Pronotum rouge cuivreux sur le disque, vert latéralement, ces deux nuances séparées de chaque côté par une bande étroite noirâtre..... 8. *caspicus* Motschulsky.

aa. Pronotum d'un vert clair, quelquefois bleuâtre, sur le disque.

b. Pronotum peu arrondi latéralement; tibias antérieurs ferrugineux, revêtus d'écailles d'un rouge cuivreux.. 3. *tamarisci* Fabricius.

bb. Pronotum régulièrement arrondi sur les côtés, presque orbiculaire; tibias antérieurs noirâtres, revêtus d'écailles d'un vert brillant, au moins à la base.

c. Plus grand, genoux rougeâtres..... 6. *Saulcyi* Capiomont.

cc. Plus petit, genoux noirâtres... 7. *ægyptiacus* Deyrolle inédit.

aaa. Pronotum d'un brun noirâtre, avec trois bandes longitudinales d'un gris argenté.

b. Pieds d'un rouge plus ou moins clair, avec la base des cuisses rembrunie..... 4. *repandus* Fabricius.

bb. Pieds noirs, avec les genoux et le sommet des tibias étroitement rougeâtres..... 5. *Wenckeri* Capiomont.

NOTA. — Les espèces appartenant à chacune des sections du genre *Coniatus* ayant toutes une forme et une ornementation à peu près semblables, on est obligé, pour les distinguer les unes des autres, de tenir compte de particularités, en apparence assez légères, qui ne pourraient être d'un grand secours partout ailleurs, et qui ici me paraissent avoir une valeur exceptionnelle.

1. CONIATUS MIMONTI Boieldieu.

Oblongus, niger, dense viridi-squamosus, rostro apice antennisque basi, rufo-testaceis; thorace breviore, latiore, convexo, lateribus viridi-micantibus valde rotundato-ampliato, dorso cupreo late vitatto; elytris oblongis, utrinque vittis duabus obliquis cupreo-squamosis, macula laterali, flexuosa, albida, vix conspicua, liturisque angustis, obliquis, difformibus, nigris, ornatis; femoribus nigris; genuibus, tibiisque rufo-testaceis; tarsis vix infuscatis.

Long. 5 à 5 1/2 mill.; larg. 1 4/5 mill.

Coniatus Mimonti Boieldieu, Ann. Soc. entom. France, 1859, p. 474.

Tête assez forte, arrondie, un peu proéminente, noire, très-densément pointillée, recouverte d'une squamosité verdâtre sur les côtés, d'un rouge cuivreux en dessus. Yeux assez gros, arrondis, saillants, noirs. Rostre un peu robuste, une fois et demie aussi long que la tête, vertical, subanguleux, légèrement arqué, tricaréné, la carène du milieu plus forte, les latérales commençant à la hauteur de l'œil, s'arrêtant très-près de l'extrémité et bordant en dedans un léger sillon plus apparent vers le bout; noir à la base, rougeâtre au sommet, ridé en dessus, revêtu de poils écailleux d'un rouge cuivreux, plus denses à la base. Fossette interocuculaire arrondie, très-petite; sillon nasal allongé, étroit, superficiel.

Antennes médiocres, une fois et demie aussi longues que le rostre, d'un rouge ferrugineux, avec la massue un peu rembrunie; scape atteignant le bord de l'œil.

Pronotum 1/4 plus large que long (1), tronqué au sommet, bisinueux à la base, assez convexe, sensiblement arrondi et dilaté sur les côtés, un peu brusquement sinueux en avant des angles postérieurs, qui sont aigus et saillants en dehors; très-densément et finement pointillé, noir, couvert d'une squamosité d'un vert brillant sur les côtés, d'un rouge cuivreux au milieu, avec une bande médiane étroite d'un cuivreux doré. Écusson petit, triangulaire, vert brillant.

Élytres oblongues ovales, un peu plus de trois fois aussi longues que le pronotum, d'un quart plus larges que lui, à épaules obtusément anguleuses; ayant leur plus grande largeur après celles-ci, presque parallèles dans les deux premiers tiers de leur longueur, diminuant ensuite progressivement de largeur et arrondies à l'extrémité; convexes en dessus, infléchies sur les côtés; déclives postérieurement, subcalleuses vers la fin du 5e intervalle; finement ponctuées-striées, avec les interstries plans et finement granuleux; noires, revêtues d'une squamosité d'un vert brillant; ornées en outre :

1° Sur chaque élytre, de deux bandes obliques d'un rouge cuivreux : la 1re partant de l'épaule et s'arrêtant vers les 3/5 postérieurs, sans dépasser en dedans le 3e intervalle; la 2e faisant suite à la précédente, dont elle est séparée par une fascie noirâtre, étroite, et se réunissant à celle du côté opposé, pour se prolonger en arrière sur la suture, où elle se termine en pointe;

(1) M. Boieldieu décrit le pronotum comme étant aussi long que large; cependant sur une trentaine d'individus du *Mimonti* que j'ai entre les mains je l'ai toujours vu comme je l'indique ici.

2° D'une fascie latérale, ondulée, blanchâtre, mal limitée;

3° D'une bande étroite, denticulée, noirâtre; bordant en dehors la 2e tache oblique, cuivreuse;

4° D'une tache suturale commune, triangulaire, noirâtre, remplissant plus ou moins complétement l'espace compris entre les deux bandes cuivreuses postérieures, et prolongée en avant entre la 1re bande cuivreuse et la fascie blanchâtre.

Toutes ces bandes et fascies le plus souvent très-mal limitées.

Dessous du corps finement pointillé, noir, vert écailleux brillant avec les côtés et une bande longitudinale médiane sur l'abdomen d'un vert blanchâtre. Pieds médiocrement robustes; cuisses en massue, noirâtres, garnies d'écailles d'un vert brillant; genoux et tibias d'un rouge ferrugineux, revêtues d'écailles d'un rouge cuivreux; tarses dilatés, un peu rembrunis.

Les téguments sont de plus porteurs de petites soies, pâles, fortement inclinées en arrière, visibles seulement à la loupe.

Grèce et Italie méridionale.

2. Coniatus Deyrollei Capiomont.

Oblongus, niger, dense viridi-squamosus; rostro, apice, antennisque basi, rufo-testaceis; thorace transverso, convexo, lateribus vix rotundato-ampliato, dorso aureo-cupreo late vittato; elytris oblongis, utrinque fasciis duabus obliquis rufo-cupreis, intus pallidioribus, vitta laterali albida, pone medium, liturisque plurimis irregularibus, nigris, ornatis; femoribus nigris, genubus, tibiisque rufo-testaceis; tarsis fuscescentibus.

Long. 5 mill.; larg. 1 3/5 à 1 4/5 mill.

Cette espèce ne diffère du *Mimonti* que par les caractères suivants :

Le pronotum est plus transversal, moins arrondi latéralement, moins sinueux et moins rentrant près des angles antérieurs, ce qui le fait paraître plus large à la base et relativement plus rétréci en avant. (Voir pl. 11, fig. 30.)

Le dessin des élytres n'est pas tout à fait semblable. Chez le *Mimonti* il est habituellement plus confus, et, cependant, avec un peu d'attention, on y retrouve la disposition de celui du *C. tamarisci*. Chez le *Deyrollei*, il est mieux limité; la bande blanche latérale s'étend plus loin poste-

rieurement, à peu près comme dans le *repandus*, dont il reproduit presque complétement le tracé, abstraction faite de la couleur.

Sa forme est aussi plus écourtée, et, vu de profil, il paraît plus convexe dans le sens antéro-postérieur.

Quant au reste, il n'y a aucune différence.

Je rapporte à cette espèce deux individus appartenant à M. Émile von Bruck, et capturés par lui dans les environs de Narbonne. Ces deux individus ont tout à fait la conformation du *Deyrollei*, mais ils ont une teinte plus pâle, bien que leur dessin soit parfaitement indiqué ; de plus, les soies des interstries et des parties inférieures du corps sont beaucoup plus apparentes et plus grossières.

Andalousie, Chevrolat, Deyrolle. Environs de Narbonne, Ém. v. Bruck. Béziers, colonel Lucas.

3. Coniatus tamarisci Fabricius.

Elongatus, niger, dense viridi squamosus; rostro, apice, antennisque basi, rufo-testaceis; thorace longiore, convexo, lateribus vix rotundato-ampliato, viridi-squamoso, pallido trilineato; elytris oblongis, utrinque, fasciis duabus obliquis, cupreis, vitta, laterali albida, liturisque angustis, irregularibus, nigris, decoratis; femoribus nigris, genuibus tibiisque rufo-testaceis, tarsis infuscatis.

Long. 4 à 5 mill.; larg. 1 3/5 à 1 4/5 mill.

Variat. Plagis elytrorum auro vel rufo-cupreis, thorace basi cupreo-squamoso.

Curculio tamarisci	Fabricius, Syst. Eleuth., II, p. 513, n° 42.	
—	—	Olivier, Entom., V, 83, p. 366, tab. 6, fig. 71, *a* et *b* et tab. 34, fig. 532.
—	—	Herbst, Coléopt., VI, p. 489, tab. 95, fig. 3, *a*, *b*.
Hypera	—	Germar, Mag., IV, p. 337, n° 1.
Coniatus	—	Gyllenhal in Schönherr, II, p. 406.

Le *C. tamarisci* est moins large et plus allongé que les deux précédents. Son pronotum est moins transversal, presque aussi long que large

et à proportion moins rétréci en avant. La couleur de cet organe es constamment d'un vert glauque ou d'un vert clair, avec trois bandes longitudinales blanchâtres, étroites et toujours bien visibles, quoique peu différentes de la couleur foncière.

Le dessin des élytres est absolument le même que celui du *Mimonti*, mais il est ordinairement plus distinct.

La couleur des taches cuivreuses passe quelquefois au rouge de fer ou au rouge doré, éclatant. Chez les individus ainsi nuancés la couleur du fond est d'un vert plus brillant et la base du pronotum est étroitement cuivreuse; mais je n'ai jamais vu cette dernière teinte envahir tout le disque du pronotum comme chez les *C. Mimonti* et *tamarisci*.

Le *C. tamarisci* est commun sur les *Tamarix* dans toute l'Europe méridionale et en Algérie.

Les *C. Mimonti*, *Deyrollei* et *tamarisci* sont extrêmement voisins l'un de l'autre et, malgré les différences que j'ai signalées, pourraient fort bien n'être que des variétés locales d'une seule et même espèce. J'ai représenté pl. 11, fig. 28, 29 et 30, les pronotums des femelles de ces trois *Coniatus*, afin de rendre leur séparation plus facile.

4. Coniatus repandus Fabricius.

Oblongus, niger, subtus dense viridi-squamosus, supra fasciis, maculisque fuscis et albidis signatus; rostro, apice, antennisque testaceis; thorace breviore, convexiore, lateribus valde rotundato-ampliato, albido subargenteo squamoso, fusco bivittato; elytris oblongo-ovatis, oblique albido nigroque fasciatis; pedibus rufo-testaceis, femoribus basi nigricantibus.

Long. 2 à 4 mill.; larg. 1 3/5 à 1 9/10 mill.

Curculio repandus Fabricius, Syst. Eleuth., II, p. 513, n° 41.
— — Herbst, Coléopt., VI, p. 488, n° 509.
Hypera repanda Germar, Mag., IV, p. 388, n° 2.
Coniatus repandus Gyllenhal in Schönherr, p. 406.

Tête médiocre, arrondie, peu saillante, très-densément pointillée, noire, garnie d'écailles piliformes d'un gris sombre, plus claires sur le front.

Yeux arrondis, saillants, noirs. Rostre environ une fois et demie aussi long que la tête, médiocrement robuste, légèrement arqué, un peu anguleux, subtricaréné, les carènes latérales bordant en dedans un sillon bien visible, ridé rugueux; noir à la base, rouge au moins dans sa moitié antérieure, revêtu de poils écailleux grisâtres, assez serrés à la base, disparaissant graduellement de celle-ci au sommet. Fossette interoculaire en forme de petite strie, peu visible; sillon nasal oblong, superficiel.

Antennes d'un rouge testacé, une fois et demie aussi longues que le rostre, à 1er article du funicule allongé, obconique, deux fois au moins aussi long que le 2e, les suivants graduellement plus courts et plus élargis; massue ovale, acuminée, finement pubescente.

Pronotum transversal, un tiers plus large que long ♀; un quart seulement ♂, fortement arrondi et dilaté latéralement, rétréci au sommet, à peine moins large à la base qu'au milieu, sinueux sur les côtés en avant des angles postérieurs, qui sont aigus et saillants en dehors; assez convexe en dessus, étroitement marginé parallèlement à la base, bisinueux à son bord postérieur, tronqué en avant, très-densément et ruguleusement pointillé; noir, couvert d'écailles piliformes d'un gris blanchâtre plus ou moins métallique, avec deux larges bandes longitudinales noirâtres. Écusson petit, triangulaire, d'un blanc grisâtre.

Élytres oblongues ovales, un peu plus de trois fois aussi longues que le pronotum, à peine un tiers plus larges que lui, à épaules obtusément anguleuses, ayant leur plus grande largeur immédiatement après celles-ci, diminuant très-peu de largeur dans leurs deux premiers tiers, plus fortement et graduellement ensuite jusqu'à l'extrémité, où elles se terminent en s'arrondissant; convexes en dessus, infléchies sur les côtés, déclives postérieurement, à peine calleuses à l'extrémité du 5e intervalle; ponctuées-striées avec les interstries alutacés; noires, revêtues d'écailles noires et blanchâtres formant les dessins suivants :

1° Une tache basilaire commune grisâtre, bordée de noirâtre sur les côtés et en arrière; parallèle antérieurement, triangulaire postérieurement, et dont l'extrémité suturale atteint les 2/5 environ de la longueur des élytres.

2° Sur chaque élytre, deux fascies obliques, blanchâtres, dirigées de dehors en dedans; la première partant de l'épaule qu'elle recouvre et s'étendant jusqu'à la suture, où elle se termine en pointe, un peu après le milieu en se réunissant à celle du côté opposé; la 2e prenant naissance à peu près vers les 2/3 postérieurs de l'élytre, plus près du bord externe que du sutural, ayant quelque ressemblance avec une virgule, et formant par

sa réunion avec sa pareille une sorte de triangle subterminal à pointe dirigée vers le sommet.

Ces deux fascies séparées l'une de l'autre par une bande étroite, noirâtre, qui enclôt en outre vers le milieu du bord externe une tache blanche, irrégulière.

L'extrémité est d'un gris blanchâtre et séparée de la 2e fascie par des macules noirâtres, souvent peu apparentes.

La portion réfléchie est d'un vert plus ou moins pâle, quelquefois un peu rougeâtre.

Dessous du corps noir, finement chagriné, densément revêtu d'écailles d'un vert brillant, plus pâles sur les côtés et sur la ligne médiane. Pieds peu robustes, d'un rouge ferrugineux, à pubescence blanchâtre assez serrée; cuisses en massue, rembrunies à la base; tibias antérieurs droits chez la femelle, manifestement plus longs, plus minces et arqués en dedans chez le mâle; tarses assez longs, médiocrement dilatés, parfois un peu rembrunis, surtout les postérieurs.

En outre des poils et des écailles déjà décrits, toute la surface du corps est garnie de petites soies, fortement inclinées en arrière, presque couchées, blanchâtres ou noirâtres, selon la couleur claire ou foncée des parties sous-jacentes.

Le *C. repandus* se trouve communément dans le midi de l'Europe, sur différentes espèces de *Tamarix*.

5. CONIATUS WENCKERI Capiomont.

Elongatus, niger, subtus squamulis pallide-viridibus, supra fasciis, maculisque plurimis, nigris et albidis ornatus; rostro nigro, apice vix piceo; antennis rufo-piceis; thorace longiore, ante basin angustiore, lateribus valde rotundato-ampliato, albido-squamoso, fusco late bivittato; elytris oblongis, utrinque albido fuscoque fasciatis; pedibus nigris, genuibus, tibiisque apice, arcte rufescentibus.

Long. 3 1/2 à 4 1/2 mill.; larg. 1 1/2 à 1 4/5 mill.

Cette espèce a été confondue jusqu'à présent avec la précédente. Elle me paraît cependant devoir en être séparée par les caractères suivants,

que j'ai toujours trouvés réunis chez les individus, provenant des bords du Rhin, que j'ai pu examiner :

1° Elle est plus grande, plus allongée, moins massive.

2° Le pronotum est proportionnellement plus étroit ; celui de la femelle du *Wenckeri* étant à peine aussi large que celui du mâle du *repandus;* cet organe est aussi plus rétréci près de la base en avant des angles postérieurs.

3° Le rostre est noir ; il est d'un rouge de poix tout à fait à l'extrémité seulement.

4° Les antennes sont d'un brun rougeâtre.

5° Les pieds sont entièrement noirâtres, à part toutefois les genoux et le sommet des tibias, qui sont étroitement rougeâtres.

6° Enfin les parties blanchâtres sont d'une teinte beaucoup plus claire. Quant au reste, il n'y a aucune différence.

Commune à Strasbourg, dans les îles du Rhin, sur le *Tamarix germanica*. Je l'ai dédiée à notre collègue M. Wencker, de qui je l'ai reçue et bien connu des entomologistes par sa monographie du genre *Apion*.

6. Coniatus Saulcyi Capiomont.

Elongatus, niger, squamulis viridi-cærulescentibus dense tectus; rostro breviore, apice, antennisque rufo-testaceis ; thorace suborbiculato, basi arctius emarginato, angulis posticis extrorsum vix prominulis, nigro, dense viridi-squamoso, obsolete pallido trilineato; elytris oblongis, utrinque, vittis duabus obliquis pallide cupreis, signaturisque plurimis albidis et nigris, ornatis; pedibus nigris, genuibus tibiisque apice rufescentibus.

Long. 3 à 4 mill.; larg. 1 2/5 à 1 3/5 mill.

Cette espèce ressemble au *C. tamarisci*, mais sa taille, sa couleur, la forme de son pronotum, la brièveté de son rostre, ses tibias rembrunis au milieu, etc., l'en distinguent parfaitement.

Tête moyenne, arrondie, convexe, saillante, très-densément et très-finement pointillée, noire, garnie d'une pubescence d'un vert bleuâtre. Yeux assez gros, arrondis, saillants, noirs. Rostre à peine aussi long que la tête

♂, 1/4 plus long qu'elle ♀, conformé d'ailleurs comme dans les espèces précédentes.

Antennes d'un rouge pâle, semblables à celles du *tamarisci*.

Pronotum à peu près aussi long que large, régulièrement arrondi sur les côtés, très-étroitement marginé à la base, assez fortement rétréci en arrière et en avant, avec les angles postérieurs peu saillants en dehors, convexe, finement et très-densément pointillé, noir, recouvert d'écailles d'un vert bleuâtre, avec les côtés et une ligne longitudinale médiane, plus pâle, celle-ci plus marquée. Écusson petit, triangulaire, d'un bleu verdâtre.

Élytres plus anguleuses aux épaules et moins larges que dans le *tamarisci*, présentant à peu près le même dessin, mais bien moins arrêté et avec cette différence que les bandes cuivreuses sont plus pâles, tandis que les taches blanchâtres sont au contraire mieux circonscrites.

Dessous du corps d'un vert bleuâtre, avec les côtés et une bande longitudinale sur le milieu de l'abdomen, blanchâtres. Pieds médiocres, noirs, à l'exception des genoux et des deux extrémités des tibias qui sont rouges; revêtues d'écailles piliformes d'un vert bleuâtre.

J'ai vu quatre individus de ce *Coniatus*, tous originaires de l'Égypte, le 1er dans la collection Deyrolle, les trois autres dans celle de M. Reiche, qui les tient de M. de Saulcy, à qui je me suis fait un plaisir de dédier l'espèce.

7. CONIATUS ÆGYPTIACUS Deyrolle, inédit.

Elongatus, niger, dense viridi-squamosus; rostro abbreviato, apice rufescente; antennis, articulis funiculi brevioribus, rufo-piceis, clava dilutiore; thorace suborbiculato, basi vix emarginato, angulis posticis extrorsum haud prominulis; crebre, subtiliterque punctulato, nigro, viridi squamoso, obsolete pallido trilineato; elytris oblongis, utrinque, vitta obliqua ante medium, plagaque communi subterminali, cupreo squamosis, ornatis; pedibus nigris, tibiis, apice solummodo rufescentibus.

Long. 3 mill.; larg. 1 2/5 mill.

Coniatus ægyptiacus Ach. Deyrolle in museo.

Diffère du précédent, dont il est très-voisin, par les caractères suivants :

1° La taille est plus faible, et la couleur foncière est d'un vert brillant, au lieu d'être d'un vert bleuâtre.

2° La tête est relativement plus forte et plus saillante.

3° Le rostre est moins long que la tête, et rouge seulement dans son quart inférieur, tandis que dans le *Sauleyi* plus de la moitié est de cette nuance.

4° Les antennes sont plus courtes, d'un rouge de poix à la base, avec la massue rougeâtre; les articles du funicule sont beaucoup plus courts et plus serrés; le 1er est très-renflé au sommet et à peine 1/3 plus long que large.

5° Le pronotum a la même forme que celui du *Sauleyi*, mais il paraît un peu plus allongé, plus plan en dessus, à peine marginé à la base, et les angles postérieurs ne sont pas saillants en dehors.

6° Le dessin des élytres n'est pas disposé de la même façon; les deux taches cuivreuses antérieures sont moins obliques, plus longitudinales, moins rapprochées du bord externe; les postérieures sont réunies sur la suture en forme de tache commune subterminale, ne s'étendant pas sur les côtés au delà du 3e intervalle. On aperçoit confusément les bandes sinueuses blanchâtres, mais on ne distingue nullement les macules noirâtres, toujours apparentes sur les autres espèces.

7° Les élytres sont très-planes en dessus et seulement déclives tout à fait à l'extrémité.

8° Les pieds sont entièrement noirs, à l'exception d'un liséré rougeâtre au sommet des tibias.

Un seul individu ♂, appartenant à M. Ach. Deyrolle, et originaire de la haute Égypte.

8. Coniatus caspicus (Motschulsky) Schönherr.

Oblongus, niger, dense viridi-squamosus; rostro apice, antennisque testaceis; thorace breviore, latiore, dorso cupreo, lateribus viridi-squamoso, nigro bilineato; elytris abbreviatis, dorso cupreo-squamosis, cum fasciis duabus obliquis, dentatis, nigris: pedibus nigris gracilioribus.

Long. 3 mill.; larg. 2 mill.

Coniatus caspicus Bohemann in Schönherr, VI, 2, p. 388.

Plus large à proportion que les précédents ; oblong, noir, revêtu d'écailles d'un vert brillant. Tête médiocre, assez saillante, convexe en arrière, plane sur le front, très-finement pointillée, noire, à squamosité d'un vert brillant, transversalement cuivreuse sur le vertex. Yeux petits, arrondis, noirs, médiocrement saillants. Rostre seulement un peu plus long que la tête, plan en dessus, finement strié près des côtés, densément pointillé, noir à la base, rouge à partir de l'insertion des antennes, couvert à la base d'écailles d'un vert brillant.

Antennes deux fois aussi longues que le rostre, d'un rouge de poix à la base, testacées à l'extrémité ; 1er article du funicule obconique, deux fois aussi long que large, le 2e moitié à peine aussi long que le 1er, les suivants graduellement plus courts et plus élargis ; massue oblongue, acuminée.

Pronotum un peu moins long que large, peu arrondi sur les côtés, rétréci au sommet, beaucoup moins à la base, tronqué en avant, légèrement arqué à son bord postérieur, peu convexe en dessus, densément et ruguleusement pointillé ; noir, revêtu d'écailles d'un rouge cuivreux sur le disque, d'un vert brillant sur les côtés, avec deux bandes étroites d'un noir mat. Écusson petit, triangulaire, vert brillant.

Élytres moins de trois fois aussi longues que le pronotum, une fois et demie aussi larges que lui, à épaules très-anguleuses, avec le calus huméral bien marqué ; presque parallèles sur les côtés dans leurs 3/5 antérieurs, diminuant ensuite graduellement de largeur et terminées en s'arrondissant ; convexes en dessus, relevées en arrière sur la suture, infléchies sur les côtés, déclives postérieurement ; 5e interstrie terminé par un calus peu saillant ; ponctuées-striées ; finement alutacées dans les intervalles ; noires, recouvertes d'écailles d'un vert brillant, et ornées sur chacune d'elles de deux fascies obliques d'un rouge cuivreux, réunies sur la suture à celles du côté opposé ; la 1re située au tiers de la longueur et s'étendant, de bas en haut, depuis la suture jusque sur le 3e intervalle ; la 2e subterminale atteignant en dehors le 5e intervalle qu'elle recouvre ; ces deux fascies bornées en avant et en arrière par des bandes étroites, denticulées, d'un noir mat.

Dessous du corps très-finement chagriné, recouvert d'un enduit crétacé, d'un vert pâle. Pieds assez grêles, noirs, garnis jusque sur les ongles d'écailles d'un vert pâle brillant, un peu cuivreux sur les genoux ; cuisses légèrement en massue ; tibias minces, un peu sinueux en dedans avant l'extrémité, brièvement mucronés ; tarses allongés, étroits ; ongles grands.

Le seul individu que j'ai examiné, le type de Schönherr, est un mâle

qui provient du littoral méridional de la mer Caspienne. Il a l'aspect des *Coniatus* de la 2e Section, dont il se rapproche par son front large, ses élytres courtes, à épaules fortement anguleuses, et la longueur exceptionnelle de ses pieds. Mais il appartient à la division actuelle par la forme de son rostre et par ses antennes, dont le scape atteint le bord antérieur de l'œil.

C'est, de tous les *Coniatus*, celui qui a les pieds les plus longs et les plus grêles.

2e Section. — **Bagoides.**

Tableau synoptique des Espèces.

a. Pronotum sans bandes longitudinales noirâtres.....
9. *suavis* Schönherr.

aa. Pronotum avec une bande longitudinale noirâtre de chaque côté du disque.

b. Bord antéro-inférieur du prothorax assez fortement et triangulairement échancré... 11. *Steveni* Schönherr in museo.

bb. Bord antéro-inférieur du prothorax simplement sinueux.

c. Plus grand, 3 mill., et surtout plus large. Élytres deux fois et demie seulement aussi longues que le pronotum..... ..... 10. *splendidulus* Fabricius.

cc. Plus petit, 2 mill., et beaucoup plus étroit. Élytres plus de trois fois aussi longues que le pronotum.....
12. *ionicus* Chevrolat in museo.

9. Coniatus suavis Schönherr.

Oblongus, niger, dense cæruleo-virescenti squamosus ; rostro rubro-testaceo, basi nigricante; antennis rufo-piceis, clava sæpius dilutiore; tho-

race longitudine maxima tertia parte breviore, lateribus modice rotundato-ampliato, subcylindrico, dorso cupreo-squamoso; elytris oblongis, sat tenue striato-punctatis; utrinque oblique cupreo-fasciatis, apice plaga communi, subtriangulari, cupreo squamosa, ornatis; pedibus nigris.

Long. 3 mill.; larg. 1 1/2 mill.

Coniatus suavis Gyllenhal in Schönherr, II, p. 407.

Coniatus triangulifer Chevrolat, Revue de Zoolog. de Guérin, année 1860, p. 455.

Variat. Squamulis viridi-nitentibus, thoracis disco, fasciis maculaque elytrorum, cupreo-fulgentibus.

Coniatus chrysochlora Lucas, Ann. Soc. Entom. France, 1848, p. 18.

Tête assez forte, arrondie, saillante, convexe sur le vertex, aplatie entre les yeux, densément et finement pointillée, noire, à squamosité d'un cuivreux blanchâtre sur le sommet, d'un vert bleuâtre sur le front. Yeux petits, arrondis, médiocrement saillants, noirs. Rostre deux fois plus étroit que la tête, une fois et demie aussi long que lui, vertical, à peine arqué, aplati légèrement en dessus, surtout vers l'extrémité, faiblement sillonné de chaque côté à partir de l'insertion antennaire jusqu'au sommet; finement ponctué à la base, rouge avec la base rembrunie; garni près de celle-ci d'écailles d'un vert plus ou moins brillant, lisse et dénudé au bout. Front finement striolé au milieu; sillon nasal oblong, superficiel.

Antennes assez grêles, à peine une fois et demie aussi longues que le rostre, d'un rouge plus ou moins clair, avec le sommet du scape et les premiers articles du funicule rembrunis et ordinairement couverts de squamules d'un vert bleuâtre.

Pronotum environ un tiers moins long que large, tronqué au sommet, faiblement bisinueux à la base, très-peu arrondi sur les côtés, subcylindrique, peu mais visiblement rétréci postérieurement, davantage en avant; convexe, très-densément et finement pointillé, noir, revêtu de squamules cuivreuses sur le disque, d'un bleu verdâtre sur les côtés. Écusson très-petit, triangulaire, d'un bleu verdâtre.

Élytres moins de trois fois aussi longues que le pronotum, une fois et demie aussi larges que lui, à épaules saillantes; ayant leur plus grande largeur à la hauteur du calus huméral, diminuant insensiblement de largeur de ce point jusqu'aux 2/3 de leur longueur, rétrécies ensuite jusqu'à l'extrémité, où elles sont obtusément arrondies; convexes en dessus, n-

fléchies sur les côtés, fortement déclives postérieurement, avec la suture visiblement relevée surtout en arrière; calleuses au sommet du 5e intervalle, un peu sinueuses latéralement à la hauteur de ce calus; striées-ponctuées; intervalles légèrement convexes, finement chagrinés; noires, à squamosité d'un vert bleuâtre à la base et dans leur pourtour, ornées en outre de chaque côté d'une fascie oblique, de couleur cuivreuse, se réunissant sur la suture à sa pareille du côté opposé en formant une sorte de V allongé, et vers l'extrémité d'une tache triangulaire, commune, de même couleur, formée par deux fascies obliques plus courtes que les précédentes, ces taches bordées de noirâtre en avant et en arrière.

Dessous du corps finement pointillé, noir, très-densément couvert d'écailles verdâtres, plus pâles sur les côtés. Pieds assez allongés, un peu grêles, noirs, à squamosité semblable à celle du fond, couvrant même les tarses; cuisses légèrement en massue; tibias droits ou presque droits, un peu mucronés à l'extrémité; tarses longs et assez étroits, le 4e article presque aussi grand que les trois précédents réunis.

Cette espèce varie, pour la couleur, du bleu verdâtre au vert brillant doré. Les individus de cette dernière nuance ont les taches cuivreuses bien plus éclatantes; ce sont eux qui ont été décrits par M. Hyp. Lucas sous le nom de *C. chrysochlora*. Quant au *C. triangulifer* de M. Chevrolat, il ne diffère en aucune façon du *suavis* de Schönherr. Je dois dire, toutefois, que si je n'avais eu le type de cet auteur sous les yeux, il m'eût été impossible de reconnaître l'espèce décrite dans son ouvrage, Gyllenhal ayant fait sa description sur un individu frotté qui ne laisse plus apercevoir que des traces de la couleur véritable des écailles. De là vient qu'il a donné une couleur grise argentée aux squamules du pronotum et aux fascies antérieures des élytres (1).

(1) Parmi les espèces de *Coniatus* de la 2e section il en est quelques-unes, le *C. splendidulus* Fabr., par exemple, qui présentent des variétés chez lesquelles la squamosité du dos, du prothorax et des élytres est d'un gris sombre, avec les taches, qui sont cuivreuses dans le type, passant au gris argenté. Il est ordinairement facile de ramener ces variétés au type, parce qu'on trouve des passages intermédiaires.

Mais dans quelques espèces de ce groupe, particulièrement chez celles dont la coloration est d'un bleu verdâtre — le type du *suavis* de Schönherr est de ce nombre — on rencontre des individus qui étaient primitivement de la couleur typique et qui n'ont pris une teinte grisâtre que par suite d'un fait accidentel, tel qu'un frottement répété. Chez ces individus, frottés ou roulés, les parties brillantes sont devenues ternes, et il semblerait que le miroitement des écailles et leur couleur cuivreuse aient disparu, soit parce qu'elles ont perdu la faculté de refléter certains rayons

Le *Coniatus suavis* se trouve en Italie, en Sicile, en Sardaigne et en Algérie.

La variété *chrysochlora* est commune en Algérie, en Espagne et dans le midi de la France.

M. Perris a décrit avec son talent habituel les premiers états et les mœurs de cette jolie espèce. (Voir aux généralités.)

10. CONIATUS SPLENDIDULUS Fabricius.

Oblongus, niger, dense viridi-squamosus; rostro rubro-testaceo, basi nigricante; antennis ferrugineis, clava obscuriore; thorace subcylindrico antice obsolete transversim depresso, latitudine maxima sensim breviore, lateribus viridi, dorso cupreo, squamoso, vittis duabus subobliquis, nigris, signato; elytris disco oblique cupreo nigroque fasciatis; pedibus testaceis, femoribus absque genuibus nigris.

Long. 3 mill.; larg. 1 1/2 mill.

Curculio splendidulus Fabricius, Syst. Eleuth., II, p. 514.

Coniatus — Gyllenhal in Schönherr, II, p. 407.

Var. *a.* Obscure griseus, thoracis disco, elytrorumque fasciis albido-griseis.

Var. *b.* Minor, attamen rostrum longius, antennæ ante medium rostri insertæ, cæterum ut *a.* — Species forsan distincta.

Coniatus elegans (Kolenati) Schönherr in museo.

lumineux, soit parce qu'il existait une première couche d'enduit squameux jouissant exclusivement de cette propriété et que le frottement aurait détruit.

J'opinerais plutôt pour la première de ces deux explications, attendu que, dans certains cas, j'ai pu, avec un peu de patience et à l'aide de quelques dissolvants, raviver, jusqu'à un certain point, l'éclat et la couleur des parties qui n'étaient pas complétement dénudées.

On voit aussi des individus qui ont les téguments recouverts d'une sorte d'efflorescence de couleur rougeâtre sur les taches cuivreuses, et jaunâtre aux endroits ordinairement colorés en vert brillant; mais en lavant ces individus avec un peu de benzine on enlève l'efflorescence et la couleur primitive reparaît. Peut-être n'est-ce là qu'un fait pathologique particulier, une sorte de végétation morbide.

Tête assez forte, saillante, convexe sur le vertex, plane sur le front, noire, très-finement pointillée ridée, revêtue d'écailles cuivreuses. Yeux petits, arrondis, médiocrement saillants, noirs. Rostre moitié plus étroit que le front, une demi-fois plus long que la tête, subanguleux, légèrement arqué, un peu élargi au bout, finement pointillé ridé à la base, lisse au sommet ; de chaque côté, en dessus, un léger sillon prenant naissance à la hauteur de l'insertion antennaire et s'étendant jusqu'à l'extrémité ; rouge au sommet, noir à la base où il est garni d'écailles d'un vert brillant. Fossette interoculaire invisible ; sillon nasal oblong, superficiel.

Antennes à peine une fois et demie aussi longues que le rostre, ferrugineuses avec le sommet du scape, les premiers articles du funicule et la massue ordinairement rembrunis ; 1er article du funicule assez long, fortement renflé à l'extrémité, le 2e moitié moins long, obconique, les suivants graduellement plus courts et plus élargis ; massue oblongue ovale, acuminée.

Pronotum environ 1/4 plus large que long, tronqué au sommet, faiblement bisinueux à la base, assez arrondi sur les côtés, rétréci en avant, peu convexe en dessus, transversalement et peu profondément déprimé dans son tiers antérieur, très-finement et très-densément pointillé ridé, noir, recouvert de squamules, vertes sur les côtés, cuivreuses sur le disque, avec deux bandes longitudinales, un peu obliques, noirâtres, plus larges près de la base, et quelquefois interrompue au tiers antérieur. Écusson petit, triangulaire, cuivreux.

Élytres deux fois et demie aussi longues que le pronotum, une fois et demie au moins aussi larges que lui, coupées carrément à la base, avec les épaules élevées et très-anguleuses ; parallèles sur les côtés depuis les épaules jusqu'aux 3/5 de leur longueur, diminuant ensuite de largeur et obtusément arrondies à l'extrémité ; planes en avant supérieurement, convexes et gibbeuses avec la suture assez fortement relevée postérieurement : infléchies sur les côtés, sinueuses latéralement à la hauteur du calus du 5e intervalle, qui est assez prononcé ; assez fortement ponctuées-striées ; intervalles plans, finement alutacés ; noires, garnies à la base et de chaque côté d'écailles d'un vert brillant, et présentant sur le disque deux fascies obliques cuivreuses se rejoignant à la suture en formant en quelque sorte deux V, dont le dernier est plus petit. Ces deux fascies bordées de noir en avant et en arrière ; sur le calus postérieur, une tache cuivreuse.

Dessous du corps noir, finement pointillé ridé, garni d'écailles très-serrées, d'un vert pâle. Pieds assez longs et assez grêles, d'un rouge testacé

avec les cuisses, moins les genoux, rembrunies; celles-ci recouvertes d'écailles d'un vert brillant, s'étendant ordinairement en dehors sur les tibias et les tarses; tibias droits, longs et assez robustes, faiblement mucronés en bout; tarses allongés, étroits; ongles assez forts, médiocrement recourbés.

Tel est le type du *splendidulus* de l'ouvrage de Schönherr; mais on rencontre des variétés qui, tout en conservant le dessous du corps verdâtre, sont fortement rembrunis en dessus; dans ces variétés, le disque du pronotum et les fascies des élytres sont d'un gris argenté, avec la base de ces dernières d'un gris sombre. On trouve des passages entre ces deux extrêmes; tantôt la couleur cuivreuse couvre seulement la partie des fascies la plus rapprochée du bord externe; tantôt elle ne fait que pâlir, sans disparaître entièrement. En général, les taches de l'extrémité sont les premières à blanchir.

Je rapproche avec doute de cette espèce un petit *Coniatus* ♀ que j'ai trouvé étiqueté du nom d'*elegans* Kolenati dans la collection de Schönherr. Il ressemble beaucoup à certaines variétés obscures du *splendidulus*, mais il est un tiers plus petit, relativement plus étroit, et malgré sa petite taille le rostre paraît au moins aussi long, et l'insertion antennaire est plus rapprochée de la base que de l'extrémité, ce qui n'a pas lieu dans les femelles du *splendidulus*. Peut-être doit-il être séparé de ce dernier; mais l'exemplaire que j'ai eu entre les mains est en si mauvais état que je n'ai pas osé pousser trop loin mes investigations.

Le *Coniatus splendidulus* se trouve en Sibérie, au Caucase, sur les bords de la mer Caspienne et de la mer Noire, en Crimée, et, d'après Schönherr, existerait aussi en Portugal; mais je n'ai pas vu d'exemplaires de cette dernière contrée.

La variété *elegans* Kolenati est originaire de Syrie.

11. Coniatus Steveni Schönherr, inédit.

Oblongus, niger, subtus dense viridi-squamosus, supra albido fuscoque signatus; rostro rubro-testaceo, basi nigricante; antennis testaceis; thorace latiore, margine antico subelevato, grisco-albido-squamoso, nigro bivittato; elytris fusco-squamosis, utrinque fascia obliqua albido-subargen-

tea, plagaque communi triangulari ante apicem, ornatis; pedibus rubro testaceis, femoribus nigris.

Long. 3 mill.; larg, 1 à 6 mill.

Coniatus Steveni Schönherr in museo.

J'ai trouvé cette espèce indiquée sous ce nom dans la collection de Schönherr. Elle a la plus grande ressemblance avec la variété grise de l'espèce précédente, et n'en est peut-être qu'une simple modification. Cependant l'individu que j'ai examiné présente quelques différences qui m'ont paru suffisantes pour maintenir provisoirement l'espèce. Voici en quoi il diffère surtout du *splendidulus* :

1° Il est plus écourté, plus trapu, les élytres étant relativement moins longues.

2° Le rostre (l'individu est une ♀) est un peu plus fort et plus arqué, les scrobes sont mieux marquées postérieurement et les deux sillons latéraux forment un angle rentrant et sont beaucoup plus rapprochés un peu après leur origine.

3° Le pronotum est plus large, plus arrondi sur les côtés ; le bord antéro-supérieur de cet organe parait un peu plus relevé, et le bord antéro-inférieur est bien plus profondément et comme triangulairement échancré.

4° Les élytres sont plus amples, plus obtuses à l'extrémité.

5° Le corps est plus épais.

6° La saillie mésosternale atteint en arrière le niveau postérieur des hanches intermédiaires, etc.

[12. Coniatus ionicus Chevrolat in museo.

Elongatus, niger, subtus dense viridi-squamosus, supra albido nigroque signatus; rostro rubro-testaceo, basi nigricante; antennis testaceis; thorace subcylindrico, margine antico subelevato, in disco pallide-cupreo, lateribus viridi-squamoso, nigro bivittato; elytris oblongis, fusco-squamosis, limbo externo virescente, utrinque fascia obliqua pallide-cuprea,

puncto albido in callo postico, maculaque apicali subargentea, ornatis pedibus testaceis, femoribus nigris; tarsis infuscatis.

Long 2 à 3 mill.; larg. 1 à 2 mill.

Coniatus ionicus Chevrolat in museo.

Ressemble aussi beaucoup au *C. splendidulus* Fabr., dont il est toutefois facile à distinguer par sa taille moindre (un tiers environ), sa forme plus étroite, plus élancée, etc.

La tête, le rostre et les antennes sont conformés comme chez le *splendidulus*, seulement avec des dimensions proportionnées à la grandeur de l'individu. Le pronotum est au moins un tiers moins large que celui de ce dernier, et on n'y aperçoit pas en avant de dépression transversale. Il est moins rétréci antérieurement et les bandes noires sont plus rapprochées du bord externe, ce qui donne plus de largeur à la tache cuivreuse discoïdale.

Les élytres sont plus oblongues, plus de trois fois plus longues que le pronotum, pas plus larges que celles du *C. suavis*, mais plus anguleuses aux épaules; elles sont moins gibbeuses postérieurement et moins obtuses à l'extrémité que dans les espèces précédentes. Le calus de la fin du 5e intervalle est au contraire plus prononcé.

La saillie mésosternale est beaucoup plus courte, moins prolongée en arrière, plus étroite, et pas terminée en spatule à l'extrémité.

Le prolongement intercoxal du 1er segment abdominal est un tiers moins large, le 2e segment est plus court, etc.

Sur les individus que j'ai vus il n'existait pas de tache commune postérieure. Le calus de la déclivité était d'un blanc pur, précédé d'une macule blanchâtre, mal limitée, et le bord apical était de cette dernière couleur; les deux grandes fascies paraissaient plus longues, plus obliques et d'un blanc un peu cuivreux, surtout extérieurement.

Il est probable que le *C. ionicus* présente toutes les variétés de couleur qu'on rencontre chez le *splendidulus*, mais je ne les ai pas vues.

Corfou. — Collection Chevrolat.

Hyperidarum species mihi invisæ.

Phytonomus armillatus Fabricius.

Oblongo-ovatus, ater, rostro longiore, tenuiore, apice arcuato; thorace utrinque rotundato, confertim punctato, medio carinula valde abbreviata instructo; elytris obsolete cinereo-undatis, profunde striatis, striis obsoletius punctatis, tibiis quatuor posticis macula parva basali annuloque apicali albido-pabescentibus.

Rhynchænus armillatus Fabricius, Syst. Eleut., II, p. 444.

Phytonomus — Bohemann in Schöhnerr, VI, p. 345, n° 6. — Patria, Tanger.

Il est difficile d'émettre une opinion sur cet insecte. M. Bohemann, dans sa description, donne à supposer qu'il serait mieux placé parmi les Érirhinides. C'est aussi l'avis de plusieurs entomologistes compétents. Cependant, tant que ce Curculionite n'aura pas été l'objet d'un examen sérieux, il sera impossible de faire mieux que des suppositions sur sa place véritable. (Voir la description de M. Bohemann dans l'ouvrage cité.)

Hypera idriensis (Dahl) Sturm et Hagenbach.

Insecta coleoptrata quæ in itineribus suis; præsertim alpinis, collegerunt, *David Henricus Hoppe* et *Frederic Hornschuch,* cum notis et descriptionibus *Jacobi Sturm* et *Jacobi Hagenbach,* p. 488, n° 13, tab. XIV, fig. 12.

H. nigra, *obscura, cervino squamulosa, thorace trilineato subcylindrico, elytris maculis nigris albisque, alternis striatis, lateribus obtuse bicarinatis, apice declivibus angustatisque.*

Long. (thor. et abdom.) 4 lin., capit. cum rostro 1 lign. 1/10, long. elytr. 3 lin. — Lat. med. 2 1/10 lin.

Habitat in sylvis montanis ad Contabello prope Tergestum.

Caput insertum, griseo-pubescens, subtilissime punctulatum, linea inter oculos impressa notatum; oculis exsertis, immersis, ovatis; rostrum capite longius, teres, incurvum, subrimulosum, basi griseo-pubescens, apice glabrum, nitidum, nigro-fuscum. Antennæ capite cum rostro longiores, ante apicem rostri insertæ; articulo 2° clavato ab insertione ad oculos pertingente (1); tertio et quarto obconicis brevioribus, reliquis abbreviatis, cunctis rufo-piceis, clava fusco-cinereo pubescente. Thorax elytris angustior, subcylindricus; antice posticeque truncatus, dorso planiusculus, dense cervino-squamulosus, linea media angusta lateribusque canis. Elytra ovata, convexa, pone medium declivia lateribusque inde magis conniventibus attenuata, marginibus deflexis abdomen amplectentibus. In singulo elytro striæ septem punctorum impressorum minutissimorum observantur, quarum et interstitia inter septimam et sextam et inter quartam et quintam, a margine incipiendo, magis tument costamque duplicem obsoletam efficiunt. Vestiuntur elytra squamulis densis cervinis, maculisque nigris longitudinalibus interstitiorum omnium variantur, quæ in carinis supra memoratis, squamulis canestibus magis emicant. Superficies inferior totius corporis cervino-squamuloso. Pedes nigro-fusci squamis angustioribus sparsis canescentibus vestiti; femora modice clavata; plantæ piceæ, canescenti-pubescentes.

Je dois à M. Lucas von Heyden, fils de notre savant et regretté collègue le sénateur von Heyden de Francfort, la figure et la description de ce Coléoptère, ainsi qu'une multitude de renseignements précieux qui m'ont permis de combler certaines lacunes de mon travail.

Comme je l'ai indiqué à l'occasion de l'*Hypera palumbaria*, je crois que l'*Hyp. idriensis* (Dahl) Sturm et Hagenbach n'est autre que la *palumbaria*. Je suis d'autant plus porté vers cette opinion que, dans la 2e édition de son Catalogue, Sturm a donné l'*Hyp. idriensis* comme synonyme de *palumbaria*. Toutefois, comme j'ai vu dans plusieurs collections des *Hypera* envoyées par Dalh sous le nom d'*idriensis* et appartenant tantôt à l'*oxalis*, tantôt à la *palumbaria* et le plus souvent à la *comata*, il reste quelque doute dans mon esprit sur la véritable synonymie de l'*idriensis*, et c'est ce qui m'a engagé à publier intégralement sa description. De

(1) Il doit y avoir une erreur d'appréciation dans le nombre des articles. Je ne sais quel organe l'auteur de la description aura pris pour le premier article des antennes; mais il est évident que son deuxième article n'est autre que le scape et le même que tous les auteurs s'accordent à regarder comme le premier ou le basilaire.

cette façon chacun pourra contrôler la validité de l'espèce, l'ouvrage dans lequel elle a été décrite étant à la disposition de fort peu d'entomologistes.

Phytonomus pictus L. Redtenbacher.

Phytonomus pictus L. Redtenbacher in Rüsseg reis 998. — Chypre.

— — Illustrationes et descriptiones Coleopterorum novorum Syriæ, Stuttgard, 1848.

Niger, dense cinereo-squamosus alboque setosus, elytris tessulatis, antennarum basi ferruginea.

Long. 2 1/2 lignes.

Apterus, caput parvum, rostro longo, thoracis marginem posticum fere superante, nigro, pilis paucis cinereis tecto. Antennæ ferrugineæ; funiculi articulis duobus primis elongatis, conicis. Thorax transversus, lateribus valde rotundatus, dense squamosus. Squamis in medio orichalceo-micantibus. Scutellum minutum vix conspicuum. Elytra oblongo-ovata, striata, dense cinereo-squamosa, orichalceo-nitentia, setis reclinatis, albis, seriatis ornata, interstitiisque tribus suturaque elevatioribus, nigro-tessalatis. Corpus subtus griseo-squamosum, orichalceo-nitens, cinereoque pilosum. Pedes squamosi, pilosi, tibiis tarsisque fusco-ferrugineis.

Habitat in insula Cypro. — Ex L. Redtembacher.

Je ne sais où placer cet insecte; la longueur de son rostre m'empêche de le ranger près des *Hyp. crinita* Chevrolat, etc., dont ses autres caractères le rapprocheraient. La description est d'ailleurs trop succincte et ne permet pas d'émettre une opinion ayant quelque chance d'être adoptée.

Phytonomus subsulcatus Hochhuth.

Oblongo-ovatus, niger, squamulis subargenteis et fuscis variegatus, pubescens; antennis, tibiis tarsisque rufo-ferrugineis; rostro breviore, crassiore, parum arcuato, inter antennas breviter canaliculato; thorace utrinque magis rotundato, dorso fusco bivittato; elytris lateribus inclina-

tis, in dorso subobsolete, lateribus fortiter sulcatis, sulcis obsoletissime punctatis, interstitiis convexis, albido nigroque hispidis et fasciculis fuscis, interdum obsoletis, adspersis.

Hochhuth, Enumeration der Rüsselköfer Gesammelt von von Chaudoir et V. Gotsch in Caucasus.

Bulletin de Moscou, 1847, p. 491.

D'après la description détaillée de cet insecte donnée par M. Hochhuth dans le Bulletin ci-dessus, son *Phyt. subsulcatus* aurait un peu l'aspect des *Phyt. punctatus* et *varius*, mais en différerait par sa vestiture uniformément variée de brun et de cendré argenté, par son pronotum visiblement lobé derrière les yeux, par ses élytres visiblement sinueuses derrière les épaules, élargies d'avant en arrière dans leur première moitié, et arrondies à l'extrémité, par les stries des élytres en forme de sillons peu marqués sur le dos, plus profonds sur les côtés, dans lesquels on aperçoit des points grands et à fond plat, plus apparents en avant et sur les côtés. Les interstries des élytres sont convexes et hérissés, presque en lignes, de poils noirs et blancs à demi dressés. Le plus souvent la couleur des squamules qui recouvrent les élytres est uniforme; dans d'autres cas on aperçoit çà et là quelques petits faisceaux de poils tranchant sur la couleur foncière.

Trouvé dans les environs de Lenkoran (Baron Gotsch).

PHYTONOMUS LATICOLLIS Hochhuth.

Niger, cinereo-albido-pubescens, supra squamulis cinereis parcioribus, subtus et lateribus squamulis cupreo-micantibus, densioribus, æqualiter adspersus; antennis tarsis elytrorumque apice ferrugineis; thorace breviore, lateribus valde rotundato-ampliato; elytris punctato-striatis, postice pilis albis, subrectis, seriatim dispositis.

Var. β. Squamulis omnibus plus minusve cupreo-micantibus, antennis totis, tibiis tarsisque rufo-ferrugineis.

Var. γ. Squamulis omnibus unicoloribus cinereis, elytris ferrugineis, antennis pedibusque rufis.

Var. δ. Squamulis nonnullis virescenti-aureo-micantibus immixtis; antennis tarsisque obscure ferrugineis, fere nigris.

Hochhuth, Enumeration der Rüsselkäfer Gesammelt von von Chaudoir et V. Gotsch, etc.

Bulletin de Moscou, 1847, p. 493.

Presque de la grandeur des petits individus du *Phyt. meles*. Un peu plus grand et plus large que le *Phyt. nigrirostris*, auquel il ressemble beaucoup, mais dont il diffère par son prothorax, très-élargi au milieu, au point d'égaler presque la largeur des élytres (1).

Cette espèce est très-variable; mais aucune de ses variétés n'a d'analogie avec celles du *nigrirostris*.

Trouvé dans diverses localités du Caucase par MM. de Chaudoir et Gotsch.

Phytonomus subdepressus Hochhuth.

Ovatus, supra subplanus, niger, squamulis piliformibus cinereis vel fuscis vestitus; antennis unguiculisque rufo-ferrugineis; rostro brevi, parum crasso; thorace brevi, antice latiore, subtiliter, crebreque rugoso-punctato, medio obsolete canaliculato; elytris punctato-striatis, interstitiis planis, coriaceis, alternis maculis atris seriatis.

Long. 3 1/2 lin.; larg. 1 1/4 lin.

Habite l'Arménie.

Hochhuth, Bulletin Acad. sc. de Moscou, 1850, I, p. 42.

L'auteur compare son espèce au *cyrtus* de Germar, dont elle se distingue, selon lui, par son rostre court et presque droit.

Je crois que M. Hochhuth ne connaît pas le vrai *cyrtus* de Germar, insecte peu répandu dans les collections, et dont le rostre n'est guère plus long que la tête, surtout dans la femelle. Ceci n'ôte rien, d'ailleurs, à la validité de son espèce, que je ne puis rapporter à aucune de celles que je connais.

(1) L'auteur ajoute qu'il ne peut être confondu avec le *Ltm. dissimilis*, parce qu'il n'a que quatre articles à la massue au lieu de six; peut-être a-t-il voulu parler des articles du funicule, et, dans ce cas, son insecte n'appartiendrait pas au genre *Phytonomus*.

PHYTONOMUS TIBIALIS Hochhuth.

Oblongo-ovatus, niger, squamulis cervinis suborichalceo-micantibus tectus; antennis tibiisque rufo-ferrugineis; rostro mediocri, subrecto; thorace convexo, lateribus antice rotundato-ampliato, confertissime ruguloso-punctato; elytris punctato-striatis, interstitiis subconvexis, subseriatim breviterque hispidis.

Var. β. Thoracis dorso nudo, media linea angusta suborichalcea notato.

Hochhuth, Bulletin Académ. sc. de Moscou, 1850, I, p. 42.

Plus court et plus étroit que le *murinus*, à côté duquel l'auteur le place. Ressemble par la taille au *variabilis*; s'en distingue par sa couleur, son pronotum plus convexe, la ponctuation des stries des élytres moins serrée, et ses tibias beaucoup plus recourbés en dedans vers l'extrémité. (Ex Hochhuth, loco citato.)

Trouvé dans les steppes de la Géorgie par le docteur Wagner.

PHYTONOMUS STEPPENSIS Motschulsky.

Apterus, elongato-ovatus, subconvexus, niger, cinereo-squamoso subroseo variegatus; elytris punctato-striatis, interstitiis subalbis seriatim nigro-maculatis, pilis nigris adspersus, palpis, antennis, tarsisque rufescentibus; rostro medio carinato; thorace subrotundato, vix transverso, longitudinaliter subalbo trilineato; elytris thorace latioribus, regulariter ovatis, apice subalternatis; tibiis setosis.

Long. 3 3/4 lin.; lat. 1 1/3 à 1 2/3 lin.

Motschulsky, Bulletin de l'acad. des sc. de Saint-Pétersbourg, II, 1860, p. 312.

Voisin du *Gebleri*, mais d'un tiers plus petit et proportionnellement plus étroit, moins dilaté sur les côtés, peut-être une variété de l'*anceps* de Schönherr. Ex Motschulski.

Songarie

Je ne puis pas supposer que M. Motschulski ne connaissait pas l'*anceps* de Schönherr, espèce très-commune dans la Russie méridionale ; mais la description de son *Phyt. steppensis* ne peut pas s'y rapporter. A mon avis, elle s'adapterait mieux à une espèce voisine du *concinnus* Schönherr, qui est un *Macrotarsus*. Toutefois, l'auteur russe n'ayant pas décrit les tarses en détail, il est impossible de dire si son *steppensis* doit rentrer dans ce dernier genre.

Phytonomus punctigauda Motschulski.

Elongato-ovatus, subparallelus, subconvexus, punctatus, niger, densissime cano-squamosus, subrosco-reflexus; rostro, antennis, tarsis punctisque nonnullis elytrorum postice plus minusve denudatis, nigris; thorace transverso, postice subcordato, angulis posticis subrectis vix prominulis, lateribus ampliatis; elytris thorace fere duplo latioribus, antice subparallelis, postice arcuatim attenuatis, punctato-striatis, interstitiis planis, apice seriatim subalbo-setosis ; corpore sublus pedibusque cinereo-pubescentibus.

Long. 2 lin.; larg. 4/5 lin.

Motschulski, Schrenck, Reise in amur lande anno 1860, II, p. 164, tabula X, fig. 15.

Cette diagnose m'a été communiquée, ainsi que la suivante, par M. Lucas V. Heyden de Francfort. Suivant cet entomologiste, la figure donnée par Motschulski est mauvaise et ne permet pas d'émettre une opinion sur la place à assigner à cette espèce.

Phytonomus mongolicus Motschulski.

Ovatus, postice inflatus, convexus, punctatus, niger, dense subfuscò-puberulus, cinereo nigroque maculatus: antennarum basi, unguiculis, tibiis tarsisque plus minusve rufo-brunneis; rostro crasso, punctato, medio subcarinato, fronte foveolato; thorace crebre punctato, subquadrato, antice arcuatim rotundato, paulo ampliato, postice fere recte truncato, lateribus parallelis non arcuatis; elytris thorace duplo latioribus, ovatis, postice

vix attenuatis; punctato-striatis, interstitiis punctatissimis, subelevatis, alternis dense cinereo-pubescentibus et nigro-maculatis; corpore subtus sparsim cinereo-puberulo; tibiis anticis et posticis incurvis.

Long. 2 à 2 1/4 lin.; larg. 1 à 1 1/3 lin.

Motschulski, ouvrage précité, tabula X, fig. 16.

Couleur, taille et forme du *Phyt. crinitus,* mais plus étroit au corselet et plus élargi vers les angles huméraux, ce qui lui donne un aspect plus trapu; le corselet est plus parallèle et à peine arqué sur les côtés; les élytres ont les taches noires plus serrées, mais moins foncées et n'ont aucune trace de cils blanchâtres.

Habite la Mongolie et la Daourie jusqu'aux rives du fleuve Amour (ex Lucas V. Heyden).

CONIATUS LÆTUS Miller.

Oblongus, niger, dense viridi-squamosus, rostro apice testaceo; thorace dorso cupreo-squamoso, longitudinaliter nigro-bilineato; elytris subtiliter punctato-striatis, dorso cupreo-squamosis, sutura basi macula nigra, fasciisque duabus obliquis dentatis nigris.

Long. 1 1/2 lin.

Miller, Verhandlungen der Kaiserlich Königlichen, Zoologisch, Botanischen, Gesellschalt in vien. 1866, p. 819.

D'après la description de M. Miller ce *Coniatus* aurait tout à fait l'aspect du *C. chrysochlora* Lucas, et n'en différerait que par les deux bandes noires du pronotum et par la tache noirâtre de la base des élytres. Il est vrai que dans le *C. chrysochlora* Lucas (*suavis* Schön.) les bandes du milieu du pronotum sont le plus souvent d'un beau cuivreux doré sans aucune apparence de teinte noirâtre; mais chez quelques individus, surtout chez ceux dont la couleur foncière passe au gris argenté, on aperçoit sur le pronotum les traces des deux bandes noirâtres qui existent chez le *lætus,* et les élytres, au lieu d'avoir à la base une tache triangulaire commune d'un vert écailleux brillant, ont à la place une tache légèrement noirâtre, d'autant plus foncée qu'elle est plus rapprochée de la base. Il serait donc possible que l'espèce décrite par M. Miller ne fût

qu'une variété locale du *C. suavis* de Schönherr (*chrysochlora* Lucas). Mais comme je n'ai pas vu l'insecte en nature, je ne puis rien affirmer à ce sujet.

Le *C. lætus* ne peut être confondu avec mon *C. jonicus*, qui provient également de Corfou, mais qui est plus petit, infiniment plus étroit et dont le dessin du pronotum et des élytres est fort différent.

Espèce à ajouter :

PHYTONOMUS ROGENHOFERI Ferrari.

Elongato-oblongus, niger, supra fulvo-niger, fulvo-variegatus, capite excepto squamulis concoloribus dense obductus. Caput parvum, crebre punctatum, fuscum rostro fronteque, hac foveola interoculari instructa, fulvescenti-pubescentibus. Thorax transversus, ante medium lateraliter ampliato-rotundatus, subaureo-fulvus, vittis duabus longitudinalibus discoidalibus integris nigro-fuscis ornatus, lateraliter infuscatus; scutellum minimum, triangulare, albidum. Elytra thorace dimidio latiora et fere triplo latiora, subovata, postice sensim attenuata, punctato-striata, nigro-fusca, insterstitio suturali et tertio postice, secundo et quarto antice, quinto fere integro, septimo et nono cum margine inflexo totaliter, fulvis, his ultimis subaureo-micantibus. Subtus cum pedibus nigro-piceus, pilis squamuli-formibus partim subaureo fulvis, non dense vestitus.

Long. sine rostro 5 1/2 mill.; lat. (maxima elytrorum) 2 1/2 mill.

Ferrari, Verdandlungen der Kaiserlich, Königlichen, Zoologisch, Botanischen Gesellschalt in Vien. 1866, p. 369.

J'ai avancé l'opinion que ce *Phytonomus* pourrait bien être identique au *Phyt. striatus* Sturm (voir la description de ce dernier); mais M. Hampe m'ayant communiqué un individu du *Rogenhoferi*, je dois déclarer que l'espèce est très-légitime, et que, tout en ayant de la ressemblance avec le *striatus*, elle en a bien davantage avec le *Phyt. Kunzei* Ahrens, dont elle a tout à fait le système de coloration un peu veloutée, avec cette diffé-

rence que le dessin est exactement semblable à celui du *polygoni*, c'est-à-dire qu'au lieu d'avoir, comme dans le *Kunzei*, le 1er interstrie des élytres entièrement clair, le 2e entièrement foncé, le 3e complétement clair, et ainsi de suite, chacun des cinq premiers intervalles est à la fois clair et foncé dans une partie plus ou moins grande de son étendue, ce qui n'empêche pas les nuances claires et sombres d'alterner entre elles. Les autres intervalles sont tout à fait colorés comme dans le *Kunzei*. Il s'éloigne encore de ce dernier par son pronotum plus visiblement subcordiforme, par ses élytres coupées plus carrément à la base et moins régulièrement ovales; enfin sa taille est d'un quart plus faible. Il est d'ailleurs très-facile à séparer du *polygoni* par son rostre infiniment moins épais, plus cylindrique, et par ses tibias dénués de dent vers le milieu de leur bord interne.

Cette charmante espèce doit prendre place avant mon *Phyt. denominandus*. Elle a été bien décrite par M. Ferrari, qui en a parfaitement reconnu toutes les affinités. Je n'ai pas cru cependant devoir reproduire tout ce qu'il en a écrit, l'espèce étant facile à reconnaître aux caractères que j'ai indiqués. D'après cet auteur, la larve du *Phyt. Rogenhoferi* vivrait aux dépens des feuilles du *Daucus carota*.

On le trouve en Serbie.

Espèces à supprimer :

1° PHYTONOMUS OVATIPENNIS Blanchard.

2° — LINEATOCOLLIS —

3° — MINUTUS —

Ces trois espèces, dont les types existent dans les cartons du Muséum, où j'ai pu les examiner, ont été décrites par M. E. Blanchard dans l'ouvrage de M. Cl. Gay sur le Chili intitulé *Historia fisica e politica*, etc., Zoologie, V, p. 371 et suivantes. Malgré quelques ressemblances de forme elles ne me paraissent pas appartenir au genre *Phytonomus*, ni même à la tribu des *Hypérides*. Voici mes motifs :

Dans les *Phyt. ovatipennis* et *lineatocollis* les dimensions respectives

des segments abdominaux ne sont pas telles qu'on les observe chez les *Hypérides*; les deux premiers arceaux, le 2e surtout, sont plus développés dans le sens antéro-postérieur. Les scrobes sont complètes en avant, profondément creusées dans le rostre dans toute leur étendue, si profondément que le scape peut s'y loger entièrement sans apparaître pour ainsi dire au dehors. Le rostre est tricaréné ; les jambes sont terminées par un mucro court mais visible.

Tous ces caractères, qu'on peut considérer comme essentiels, ne se rencontrent pas dans les *Hypérides*.

Le *Phyt. minutus* s'éloigne encore davantage de ceux-ci. Il a le rostre court, large, épais, à peu près conformé comme chez les *Sitones*, avec lesquels il a beaucoup d'analogie. Les scrobes sont aussi profondes que chez les deux espèces précédentes, mais elles sont plus courbes en dessous; ses jambes et son abdomen sont d'ailleurs conformés de même.

4° PHYTONOMUS LILLIPUTANUS Lucas, Explorat, scientif. de l'Algérie, p. 427.

J'ai vu les deux individus de cette espèce qui ont servi à la description de M. Lucas. Ils n'appartiennent pas à la tribu des *Hypérides*, mais bien à celle des *Érirhinides*, et sont très-voisins des *Bagous*.

Je crois utile de donner à la suite de ce travail la synonymie des espèces d'*Hypérides* décrites dans les ouvrages anglais, telle qu'elle a été publiée par M. Walton dans le Entomolog. Zeitung, 1849, p. 258. Ces rectifications synonymiques sont acceptées par les entomologistes anglais les plus compétents; et bien que je n'aie pas été à même de les vérifier en totalité, ce que j'en ai vu me porte à les considérer comme très-exactes, à l'exception, toutefois, de celle qui concerne l'*Hyp. alternans* de Stephens, qui pour moi est une espèce distincte.

Hyp. punctata Fabr. = *Curc. medius* et *austriacus* Marsham, Kirby.

Hip. fasciculata Herbst = *Curc. sticticus* Kirby.

Hyp. polygoni Linné = *Curc. arator* Linné, Marsham, Stephens (var.) = *canescens* et *viciæ* Stephens (var.) = *picicornis* Stephens (var.).

Hyp. Pollux Fabr. = *alternans* Stephens (var.) = *Kunzei* Stephens (var.) *palustris* Leach, Stephens = *Julinii* Sahlberg, Schönherr (var.) = *bitæniatus* Kirby MSS.

Hyp. rumicis Linné = *Procas pyrrodactylus* Marsham, Stephens (var.) = *Hyp. albicans, griseola* et *elongata* Kirby.

Hyp. murina Fabr. = *Pollux* et *elongata* Stephens = *nebula* Stephens = *fuscicornis* Marsham = *interrupta* Marsham = *dorsigera* Kirby.

Hyp. tigrina Dejean = *elongata* Curtis.

Hyp. plantaginis de Géer = *villosula* Stephens = *cordicollis* Kirby.

Hyp. trilineata Marsham = *trifolii* Stephens = *straminea* Marsham = *borealis* Germar = *nigrirostris* (var.) Schönnerr.

Hyp. variabilis Herbst = *sublineata* Stephens = *bimaculata* Marsham, Stephens = *villosula* Stephens = *straminea* Marsham = *phæopa* et *rufipes* Stephens.

Hyp. meles Fabr. = *trifolii* Gyll. = *plantaginis* Marsham = *murina* et *picipes* Stephens.

Hyp. suspiciosa Herbst = *miles* Paykull = *pedestris* Paykull, Stephens = *bitæniata* Marsham = *senex* Kirby.

Hyp. arundinis Fabr. = *Rhynchites sii* Leach.

Limobius dissimilis Gyll. = *Hyp. fulvipes* Stephens = *Hyp. fumipes* Curtis.

EXPLICATION DES FIGURES DES PLANCHES III, IV, V ET VI DES *Hypérides* OU 1re, 2e, 3e ET 4e DES *Annales* 1868.

Nota. Les planches I et II de la Monographie des Hypérides (pl. 11 et 12 des Annales de 1867) ont été publiées dans le tome précédent. (Voir l'explication Annales 1867, pages 558, 559 et 560.)

—

Hypérides : Planche III (*Annales* 1868, planche 1re).

Fig. 1. Cocon du *Coniatus suavis* sur le *Tamarix anglica.*

2. Cocon de l'*Hypera tessellata* sur une feuille de *Verbascum.*

3. Cocon du *Phytonomus scolymi* entouré de débris de fleurons du *Scolymus giganteus.*

4. Cocon du *Phytonomus rumicis* sur une feuille de *Polygonum amphibium.*

5. Forme du cocon du *Phytonomus nigrirostris.*

(*Nota.* Ces cinq cocons sont environ deux fois plus petits que la figure les représente.)

6. Rostre du *Phytonomus nigro-velutinus.*

7. Figure schématique du *Phytonomus nigro-velutinus.*

8. *Hypera Kraatzi* ♀.

9. *Phytonomus Vuillefroyanus* ♀.

9 *bis*. *Phytonomus Vuillefroyanus* ♂.

10. *Hypera austera* ♀.

Hypérides : Planche IV (*Annales* 1868, planche 2).

Fig. 1. *Phytonomus Isabellinus* ♀.

2. — *fallax* ♀.

Fig. 3. *Hypera palumbaria* ♀.
4. — *intermedia* ♀.
5. — *arvernica* ♀.
6. — *Cypris* ♂.

Hypérides : Planche V (*Annales* 1868, planche 3).

Fig. 1. *Phytonomus dapalis* ♂.
2. *Hypera hispanica* ♀.
3. *Bubalocephalus Kiesenwetteri* ♂.
4. Tête et rostre du même vus de face.
5. Le même vu d'en haut.
6. *Phytonomus Lethyerrii* ♂.
7. — *scolymi* ♀.

Hypérides : Planche VI (*Annales* 1868, planche 4).

Fig. 1. *Hypera hispidula* ♀.
2. *Phytonomus striatus* ♀.
3. — *Bohemanni* ♂.
4. — *maculipennis* ♂.
5. — *subvittatus* ♂.
6. — *Pandellei* ♂.

NOTE

SUR

l'Entomologie de l'Amérique du Nord

CONSIDÉRÉE SPÉCIALEMENT AU POINT DE VUE DES ESPÈCES IDENTIQUES ET ANALOGUES A CELLES D'EUROPE

avec indications de mœurs inédites

D'APRÈS LES COLLECTIONS DU CANADA ET DE LA NOUVELLE-ÉCOSSE DU PALAIS DE L'EXPOSITION UNIVERSELLE DE 1867

ET LA COLLECTION DU MEXIQUE EXPOSÉE AU MINISTÈRE DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE.

Par M. MAURICE GIRARD.

(Séance du 12 Février 1868.)

I. Canada ET Nouvelle-Écosse.

L'intérêt capital, à mes yeux, de la collection de Lépidoptères envoyée par les dernières régions civilisées du nord de l'Amérique, c'est que certaines espèces sont les mêmes qu'en Europe; cela s'explique par la communication qui a existé autrefois par le Groënland entre les deux continents, dont les régions boréales avaient en outre un climat beaucoup plus doux qu'aujourd'hui, surtout pour l'Amérique. Ainsi existent dans la collection des deux pays : *Pyrameis cardui*, pareille à l'espèce d'Europe, et *Vanessa mœrio*, un peu modifié, comme la race du Mexique, sur la bordure jaune, qui est plus chargée d'atomes noirs que dans la race européenne. Au Canada se trouvent complétement identiques les espèces Hétérocères européennes suivantes : *Orgya antiqua*, *Leucania pallens*, *Agrotis suffusa* et *plecta*, *Gonoptera libatrix*, *Xylina vetusta*, *Cucullia umbratica*, *Plusia gutta* ou *punctata*, *Pyralis farinalis*, *Scotosia undulata* et

dubitata, *Coremia propugnata*, plusieurs *Cidaria*. Il faut encore joindre aux espèces identiques la *Pieris rapæ* (Rhopal.), et la *Deilephila lineata* (Hétér. Crépusc.).

Il existe un certain nombre d'espèces distinctes de celles de l'Europe, mais très-voisines, au point qu'on peut parfois se demander si les auteurs américains qui les décrivent n'ont pas fait des espèces avec des races locales. Nous citerons dans les espèces qui se trouvaient à la fois dans les collections du Canada et de la Nouvelle-Écosse (Halifax) : l'*Amphidasis cognataria* (Guén.), espèce très-voisine de *betularia*, le *Polyommatus americanus* (d'Urban), très-voisin de *phlæas*, les *Smerinthus geminatus* (Say) et *execratus* (Smiths), tous deux à ailes inférieures ocellées et ressemblant, quoique bien distincts, à notre *Smerinthus ocellatus*, ce qui peut expliquer l'erreur de quelques personnes que notre espèce serait venue du Canada

On remarquait dans la collection de la Nouvelle-Écosse des Coliades et Piérides très-voisines des nôtres, ainsi que des Argynnes très-rapprochées des espèces *euphrosine* et *aphirape*, un *Papilio* très-voisin de notre *machaon*, le *P. Turnus*, de taille réduite, une *Arctia* très-voisine d'*urticæ*, une *Catocala* analogue à *fraxini*, et la *Catocala concumbens* (Walker), à ailes inférieures carminées, voisine de *pacta*.

Dans la collection du Canada figuraient : *Chelonia americana* (Harris), très-voisine de *caja*, à ailes inférieures jaunes, peut-être une simple modification de notre race jaune de *C. caja*, *Clostera americana*, qui paraît tout à fait être notre *reclusa*, *Clysiocampa sylvatica* (Harris), espèce très-voisine de *neustria*, une *Acronycta*, très-rapprochée de *psi*, *Amphipyra pyramoides* (Guén.), très-voisine de *pyramidea*, *Hibernia tiliaria* (Harris), ressemblant beaucoup à *defoliaria*, *Anisopteryx restituens* (Walker), qui paraît plutôt une *Cheimatobia* voisine de *boreata*, plusieurs petites espèces de Géomètres et de Noctuelles, etc.

On doit citer parmi les Diurnes canadiens très-voisins des nôtres les *Grapta comma* (Harris), Vanessa *Milberti* (Encycl.), *J. album* et *huntera*, *Lycæna pseudargiolus* (Boisd.).

A côté de ces espèces très-voisines et dont certaines, pour les partisans de la variation des espèces, seraient peut-être des races géographiques, se trouvent des types étrangers à l'Europe. Ainsi la *Danais archippus* (Fabr.), des collections du Canada et de la Nouvelle-Écosse; cette espèce, très-commune, se rencontre depuis le Brésil jusqu'au nord de l'Amérique, vivant sur les Asclépiadées, et peut supporter des froids très-vifs, tandis que sa congénère de l'Ancien-Monde, la *Danais chrysippus*, n'a pas même

pu s'acclimater dans les chaudes régions du sud de l'Europe, sauf peut-être quelques îles de l'Archipel, car cette espèce, trouvée au commencement du siècle dans le royaume de Naples, sans doute par le fait de quelque transport accidentel avec des végétaux, y fut détruite par le rigoureux hiver de 1808.

Les Attacides du Canada ont un grand intérêt. On y voit : *Eacles imperialis* (Drury), *Attacus io* (Fabr.), réduit en taille; enfin les espèces suivantes se trouvaient dans les cadres exposés : *Attacus luna* et *prometheus* (Drury) avec cocons, *A. polyphemus* (Fabr.) et *cecropia*. Cette dernière espèce existait aussi dans la collection de la Nouvelle-Écosse. Il est important de voir vivre sauvages dans des climats aussi rigoureux ces quatre *Attacus*, car on a là la preuve qu'on pourra réussir dans les essais d'acclimatation.

Quelques Névroptères intéressants existaient mêlés aux Lépidoptères de la collection du Canada; ainsi des types américains spéciaux comme le *Corydalis cornutus*, qui se trouve dans toute l'Amérique du Nord, et le *Chauliodes serricornis*, enfin le *Polystoichotes punctatus* (Fabr.), genre intermédiaire entre *Osmylus* et *Myrmeleo*. Un exemplaire de cette belle espèce canadienne aux ailes tachetées m'a été donné par M. A. Eloffe, qui avait si habilement préparé la belle collection des Vertébrés du Canada et de la Nouvelle-Écosse. Il avait été trouvé entre les pailles d'un nid d'oiseau apporté sans doute pour nourrir les petits.

II. Mexique.

Une remarquable exposition d'histoire naturelle a été offerte en 1867 à la curiosité générale et à l'investigation attentive des savants, dans des conditions spéciales qui ont malheureusement un peu diminué l'utilité qu'elle pouvait offrir. Elle a manqué d'une publicité suffisante, et beaucoup de personnes ont ignoré qu'au ministère de l'Instruction publique, à côté d'une série d'objets relatifs à l'enseignement spécial et primaire, se trouvait une collection zoologique recueillie au Mexique dans ces dernières années, soit par les membres de la commission attachée à l'expédition française, soit par diverses personnes.

Il y a donc, je crois, un assez grand intérêt à faire connaitre aux entomologistes quelques détails relatifs à l'exposition mexicaine, et j'ai été

assez heureux pour obtenir, dans les renseignements qui m'ont été donnés avec une grande obligeance, l'indication de quelques faits de mœurs d'insectes encore inconnus. On sait combien la science entomologique est encore pauvre sous ce rapport pour les espèces exotiques; les correspondants envoient d'habitude tout au plus le nom des localités, et l'on ignore complétement le genre de vie et les habitudes de la plus grande partie des espèces étrangères à l'Europe.

Parmi les membres de la commission scientifique se trouvait M. Bocourt, délégué par le Muséum, et déjà avantageusement connu du monde savant par une mission analogue dans le royaume de Siam. Les connaissances spéciales de M. Bocourt ont rendu surtout ses services importants pour la collection des animaux vertébrés; ce n'est qu'accessoirement que M. Bocourt s'est occupé d'entomologie. Cependant ses envois en fait d'insectes comprenaient vingt-quatre boîtes renfermant environ quinze cents sujets de tous les ordres. Il n'y avait pas d'espèces nouvelles, du moins à l'égard des Coléoptères et des Lépidoptères; mais certaines espèces fort rares méritent d'être citées. J'ai remarqué sous ce rapport dans les Coléoptères les *Malaspis Moreleti* (Céramb.), et *Plusiotis Adelaida* et *costata* (Scarab. Rutel.), de l'État de Mexico, d'un riche vert pomme avec des bandes de feu; d'après M. Lucas (Ann. Soc. ent., 1865, p. 204 et 205); ce sont même là les vrais types de ces espèces.

Parmi les Lépidoptères de M. Bocourt, il faut signaler comme espèces rares : *Victorina superba* (Bates), nymphalien, *Heliconia sapho* (Godart), *Synchloe goudialis* (Bates), Argynnien. A un autre point de vue il était intéressant de retrouver dans ces espèces mexicaines les *V. morio* du type américain, très-sensiblement identique au nôtre, avec atomes noirs de la bordure plus nombreux, *P. atalanta* à bandes rouges un peu rétrécies aux deux ailes, *P. cardui*, pareil au nôtre, *P. huntera*, espèce très-voisine de la précédente, existant également dans la collection du Canada.

La collection de M. Bocourt offrait aussi un certain nombre d'insectes des autres ordres, notamment un très-grand et remarquable Agrionide (Névr.) à bouts d'ailes maculés de noir.

La plus grande partie des insectes exposés avaient été récoltés par M. A. Boucard, qui passa plusieurs années au Mexique, comme correspondant de la commission scientifique française et de la Société zoologique de Londres.

M. Boucard a publié un catalogue contenant 1,135 espèces de Coléop-

tères, dont un grand nombre, destinés à la vente courante, n'ont pas d'intérêt spécial. Il est utile, pour les amateurs éclairés, de signaler des espèces nouvelles ou rares manquant encore dans la plupart des collections. Nous citerons dans l'ordre habituellement suivi pour les Coléoptères : *Cicindela semicircularis* (Klug), espèce à peine connue, non retrouvée depuis vingt ans; *Cicindela Catharinæ* (Chev.), *aurora* (Thomson), *lineolineata* (Chev). *Craveri* (Thoms.), *nov. sp.*, de Cuernavaca, les *Calosoma peregrinator* (G. Mén.), *angulatum* (Chev.), *politum* (Chaudoir), *nov. sp.*, une *Galerita*, *nov. sp.*, de Cuernavaca, les *Coptodera elongata* (Putz.), *Emydopterus subangulatus*, *Panageus Sallei* (Chaud.), *Pasimachus Sallei*, (Chaud.), *mexicanus* (Gray), *nov. sp.*, de Mexico, divers *Chlænius* nouveaux, le *Pristonychus mexicanus* (Chaud.), une quantité de *Colpodes*, *Onypterygia*, *Bembidium* et autres carnassiers, d'espèces nouvelles, les *Cybister lævigatus* (Oliv.), *Hydaticus marmoratus* (Hope), un *Hydrophilus*, *nov. sp.*, les *Staphylinus fulvomaculatus* (Erich.), *ferox* (Nordm.), *atrox* (Nordm.), *versicolor* (Grave), etc., *Lioderma grande* (Mars.), etc.

Parmi les Scarabéiens nous avons remarqué les *Phaneus mexicanus* var. bleue (Klug), *damon* (Cast.), *tridens* (Cast.), le *Bolboceras lazarus* (Cast.), un *Athyreus nov. sp.*, le *Ceratrotrupes fronticornis* (Jek.), le *Polyphylla Petiti* (G.-Mén.). les *Plusiotis Adelaidæ* (Hope), *laniventris* (Sturm), *Bolteriana* (Sallé), les *Chrysina Adolphi* (Chev.), *macropa* (Fabr.) et *Truquii* (Thoms.), les *Chlorota cincticollis* (Blanch.), *Phalangogonia nigriventris* (Sallé), *Golofa imperialis* (Thoms.), *Megalosoma elephas* (Fabr.), un *Phileurus*, *nov. sp.*, la *Cotinis pyrrhonota* (Burm.), les *Gymnetis Dysoni* (Chaume), *radiicollis* (Burm.), *Sallei* (Chaume), *Inca Sommeri*.

Nous citerons encore la *Psiloptera calchonota* (Klug), un *Hyperantha*, *nov. sp.*, le *Buprestis catoxantha* (Cast.), la *Callirhipis mexicana* (Sturm), et trois espèces nouvelles de ce genre, les *Cymathodera Hopei*, *Platynoptera mexicana*, *Zopherus Bremei* (G.-Mén.), *nervosus* et *nov. sp.*, *Pelecyphorus clathratus* (Sol.). *fallax* (Sol.), plusieurs espèces nouvelles d'*Epicærus*, les *Attelabus sompluosus* et *nov. sp.*, les *Mallaspis longiceps*, *Hammoderus Hopfneri* (Dej.), *Buqueti* (Tasté) et *nov. sp.* blanc, *Ptychodes longipennis* (Dej.), *Stenaspis superbus*, *Deltaspis rufofemoratus* (Sturm), *cyanipes* (Dej.), *Plagionotus Klugi*, *Doryphora Sheppardi* (Baly.), 10-*stellata* (Stal.), *guttifera* (Chevr.), etc.

Nous bornerons ici cette liste, bien suffisante pour donner aux amateurs de Coléopteres une idée des riches conquêtes que cinq années de séjour au Mexique ont procurées à M. Boucard, et qui lui permettent d'évaluer à plus de mille les espèces nouvelles de tous les genres de cet ordre si

recherché. En admettant dans ce chiffre une certaine exagération, il n'en reste pas moins un beau contingent scientifique, que nous espérons voir utiliser pour les publications futures, en souhaitant que le moins grand nombre possible de ces espèces nouvelles demeure enfoui dans ces collections stériles, arcanes jalouses interdites à l'étude.

La collection de Lépidoptères exposée par M. Boucard comprenait 350 espèces, dont 200 de Rhopalocères ou Diurnes, et 150 d'Hétérocères ou Nocturnes. On remarquait 22 espèces du grand genre *Papilio*, parmi lesquelles l'espèce si rare nommée *P. asterias* (Fabr.), ou *asclepias* (Hübn.), ou *Cincinnatus* (Boisd.), et entre autres deux exemplaires d'une parfaite conservation. Le Muséum d'histoire naturelle était une des seules collections qui possédassent jusqu'alors cette espèce si recherchée et si peu commune.

Il faut encore citer les *P. thoas* (Linn.), *daunus* (Boisd.), très-belle espèce encore peu répandue dans les collections, *epidaus* (Boisd.), *polydamas* (Linn.), *philenor* (Linn.), *photenus* (Doubl.), *timbreus* (Boisd.), *philolaus* (Boisd.), *polycaon* (God.), *macrocilaus* (Boisd.), *Marchandi* (Boisd.), papillon à fond orangé.

Quatre exemplaires de cette dernière espèce extrêmemement rare ont été remis à M. Boucard par M. A. Legrand, jeune naturaliste auquel la science est déjà redevable de plusieurs belles collections de Lépidoptères mexicains. Nous félicitons M. Legrand de son zèle entomologique, en espérant que cette mention pourra lui parvenir et sera pour lui un encouragement à persévérer dans ses recherches. L'indifférence pour les lettres et les sciences n'est que trop fréquente dans la jeunesse d'aujourd'hui; heureux ceux qui suivent avec courage les voies de l'étude et du travail.

Viennent en outre deux *Papilio* non déterminés, probablement nouveaux. Parmi les Piérides nous avons remarqué *Euterpe charops* (Boisd.), *Eucheira socialis* (Westw.), une espèce d'*Eucheira*, probablement nouvelle, deux espèces de *Leptalis*, dont une nouvelle, les *Pieris monuste* (God.) et *elodia*, *Nathalis iole*, *Rhodocera clorinde* (God.) et *Guencana* (Boisd.), cinq espèces de *Callydryas*, *cypris*, *philea*, *agarithe*, *marcellina*, etc., la *Colias cæsonia* (God.), la *Danais archippus*, notamment un exemplaire de très-grande taille, espèce très-commune au Mexique, existant dans presque toute l'Amérique, remontant près des régions arctiques, la *Danais berenice*, trois espèces d'*Ageronia*, sept d'*Heliconia*, l'*Acræa zetone* (Boisd.), le *Morpheis Ehrenbergei* (Doubl.), les *Erezia smerdis* (Hewitson) et *ezorias* (Boisd.), *Semelia atifera* (Boisd.), *Eveides anaxa* (Boisd.), *Agraulis ju-*

lia, *juno*, *moneta*, etc., *Argynnis hegesia* (Cram.), *Melitæa xanthe* (Boisd.), diverses espèces de *Synchloe*, *Vanessa*, *Anartia*, *Victorina*, *Amphirene*, *Marpesia*, trois espèces de *Timetes*, dont une nouvelle, deux espèces de *Pyrrhogyra*, une espèce nouvelle de *Miscelia*, à ailes supérieures d'un bleu magnifique, genre voisin des *Vanessa*, le *Cybdelis dinamena* (Doubl.), espèce très-jolie et toujours rare, trois espèces probablement aussi du genre *Cybdelis* et nouvelles, la belle espèce *Epicalia isite* (Boisd.) et *nyctimus* (Westw.), trois espèces de *Catagramma*, deux espèces d'*Eubagis*, le *Paphia glycerium* (Doubl.) et deux nouvelles espèces de ce genre, les *Morpho polyphemus*, ♂ et ♀, *Pavonia teucer* (Linn.), des *Euptychia*, *Libythea*, *Nymphidium*, *Nelone*, *Eumæus*, etc., trente espèces de *Thecla*, *Polyommatus*, *Lycæna* et genres voisins, dont beaucoup sont nouvelles, trente espèces d'Hespériens, parmi lesquelles les *Goniurus proteus* (Fabr.), *Eudamus euryeles* (God.), *Eudamus clonias*, *Pamphila oileus* (Linn.), des *Pyropyga* et d'autres genres avec quelques espèces nouvelles.

Parmi les Hespériens du Mexique il y a des espèces qui ressemblent beaucoup aux espèces d'Europe, telles que *sylvanus*, *comma*, *sidæ*, *alveolus*.

La majeure partie des cent cinquante espèces de papillons nocturnes est formée d'espèces nouvelles. Nous avons à signaler dans les espèces rares : *Hematerion hebraus* (Cram.), *Copena maja* (Fabr.), *Charidea candens* (Boisd.) et *arrogans* (Boisd.), *Xantheris isis* (Boisd.), *Melandia cyphys* (Cram.), *Bombyx psidii* (Sallé), *Macroglossa titan* (Cram.), *Thyreus lugubris* (Fabr.), *Sphinx singulata* (Fabr.), *Erebus odora* (Fabr.), *Attacus Orizabæ* (Westw.), etc.

Il est probable que la plupart de ces nouvelles espèces de Lépidoptères seront publiées par les entomologistes zélés de l'Angleterre et de l'Allemagne ; il est triste pour nous de nous voir devancés par les étrangers dans presque tous les travaux récents sur l'histoire naturelle ; l'abandon, j'ose dire systématique, qui a été fait dans l'enseignement secondaire et dans les examens de la science qui illustrait Geoffroy Saint-Hilaire et Cuvier amène aujourd'hui ses conséquences inévitables.

Les Lépidoptères Hétérocères de l'Amérique du Nord présentent, comme les Diurnes, quelques espèces pareilles ou très-analogues à celles de l'Europe, et dont le nombre va en diminuant en même temps qu'on s'avance vers le Sud du Nouveau-Continent ; les différences des faunes s'accentuent de plus en plus à mesure que les terres sont séparées par de plus vastes mers. J'ai remarqué dans la collection mexicaine de M. Boucard la *Dejopeia pulchra*, présentant une variété pareille à celle qu'on trouve en

France, ayant beaucoup moins de points rouges aux ailes supérieures. On pouvait voir une *Catocala*, ressemblant à s'y méprendre à notre *C. nupta*, un peu plus grande, d'espèce sans doute identique, modifiée par le climat de la même manière que le *Mario* et le *Vulcain*. Il y avait un exemplaire unique d'une *Sesie* fort curieuse, à peu près de la taille de la *S. esiliformis*, ayant les pattes postérieures très-aplaties et munies de longs poils; une *Sesie* analogue est figurée dans Hübner, provenant de l'Amérique du Nord. C'est peut-être la même espèce.

Quant aux Hyménoptères, que je ne connais pas assez pour en parler avec détail, je me bornerai à dire que j'ai trouvé dans la collection mexicaine l'Ammophile des sables pareil à l'espèce d'Europe.

A côté de cette longue nomenclature d'espèces curieuses ou rares de Lépidoptères viennent se placer quelques faits de mœurs intéressants à citer, parce que plusieurs sont inédits. Le *Bombyx psidii* (Sallé) n'était pas accompagné des nids soyeux qui ont été exploités à Cordova, comme l'a fait connaître notre collègue M. Sallé (Ann. Soc. ent., 1857, 3e série, V, p. 15.). On pouvait au contraire contempler dans un cadre la toile de l'*Eucheira socialis* (MM. Westwood, Lucas), contenant sous une enveloppe commune des cocons séparés, non adhérents, comme cela a lieu chez nos Processionnaires du chêne et du pin, ce qui constitue un détail de mœurs remarquable chez les Diurnes; car nous sommes habitués à voir les Piérides d'Europe ayant des chrysalides nues, simplement suspendues par une ceinture de soie ou un lien caudal. M. Boucard a remarqué que le rare *Pap. cincinnatus*, trouvé en août 1866 à Cuernavaca, se pose par terre dans les lieux humides; il a vu que les *Callydryas* du Mexique recherchent les bords des rivières et que, en raison de leur grand nombre, lorsqu'elles sont posées les unes à côté des autres, elles forment par leurs vives couleurs comme des taches sur le sol d'un éclat éblouissant; on peut en prendre une centaine d'un seul coup de filet. La *Colias cæsonia* (Godart) vit sur les fleurs dans les prairies et a un vol rapide, de sorte qu'on prend cette espèce difficilement.

Les Héliconies, genre particulier à l'Amérique, sont remarquables par leur vol lent et comme distingué; c'est toujours dans les grandes forêts qu'on les trouve, et ces papillons semblent aimer tout particulièrement la solitude. Le *Morpho is Ehrenbergei* (Doubl.), très-commun à Cuernavaca, d'où M. Boucard l'a rapporté, offre à l'état de chenille des mœurs sociables fort remarquables, en ce qu'elles durent tout le temps des métamorphoses sans dispersion avec la croissance. Il a été obtenu de chrysalides qui se trouvaient sur un arbrisseau dont les racines étaient baignées

par l'eau d'une petite rivière. Cet arbrisseau en était chargé depuis le bas jusqu'en haut : les chenilles, après avoir dévoré toutes ses feuilles, s'étaient transformées et avaient donné à cet arbuste un aspect étrange ; on aurait pu croire que les chrysalides, au nombre de deux mille environ, étaient les fruits de cet arbrisseau. L'éclosion se fit en juillet. C'est également à Cuernavaca que M. Boucard a trouvé une magnifique espèce nouvelle ou de description ancienne et oubliée de *Miscelia* (Diurnes Argynn.), au nombre de cinq individus seulement, à riches bandes d'un bleu d'opale, tous pris en juillet dans un jardin de la ville, et qui se tenaient sur le tronc de jeunes saules pleureurs, dont ils venaient déguster le suc. Enfin la même localité a donné à M. Boucard, avec beaucoup de peine, douze exemplaires des deux sexes du rare *Morpho* blanc, spécial au versant mexicain du Pacifique (*M. Polyphemus*) et habitant les régions moyennes du plateau.

Ces captures, faites en juillet 1866, ont permis de répandre cette belle espèce dans quelques riches collections qui l'attendaient encore. Ce *Morpho* vit dans des ravins dont nos montagnes de France ne présentent pas les analogues, et qu'on nomme *barancas* : ce sont de longues et très-profondes crevasses dont les bords sont à pic, assez rapprochés pour que, de l'un à l'autre, deux personnes puissent causer facilement; mais, pour se rejoindre, il faut faire environ deux kilomètres de montées et de descentes. Tous ces *Morpho polyphemus* ont été pris au vol par M. Boucard ; leur vol est lent, il est vrai, comme celui de tous les *Morphos*, mais la grande difficulté de leur chasse résulte des infranchissables inégalités du terrain. Les *Morphos* planent au-dessus du précipice, semblant mettre le chasseur au défi, et il faut des journées entières d'attente pour qu'un d'eux se décide à se poser à portée précisément sur le bord où on les guette ; peut-être M. Boucard eût-il réussi à capturer un plus grand nombre de ces beaux papillons en plaçant de distance en distance des tas de quelques matières fermentées et sucrées, comme des résidus de diverses fabrications ou de distilleries. Enfin nous dirons que c'est à Puebla, seulement dans un jardin de la ville et non dans les bois, que M. Boucard a trouvé l'*Attacus Orizabæ* (Westw.), très-grande espèce à taches vitrées, trigones, du groupe des *A. cecropia, hesperus, aurota*, faisant un beau cocon riche en soie. Cette espèce a été prise dans le jardin public nommé l'*Alameda de San Francisco*, à Puebla; les chenilles vivent sur des frênes, sur lesquels elles font leurs cocons : puis, quand l'éclosion du papillon a lieu, ce qui s'effectue en juin, ces insectes viennent se blottir sur des lataniers qui se trouvent au pied de ces frênes, et là ils passent la journée, de sorte qu'en raison de leur grande taille et de leur immobilité il est

très-facile de les saisir. C'est aussi à Puebla que M. Boucard a pris un *Attacus* nouveau, très-voisin mais distinct de l'*A. Orizabæ*, ayant les taches vitrées plus arrondies.

M. Bocourt, moins spécialement occupé d'insectes que l'habile et courageux explorateur dont nous venons de parler, nous fournit aussi un contingent d'observations pleines d'intérêt. Il rencontra, en juillet 1867, en terre tempérée, par 1,400 mètres d'altitude, l'*Ituna cubæa* (Boisd., Rhop.), en voie d'émigration. Cette espèce, pendant huit jours environ, voyage de l'O. à l'E., non en troupes, mais par individus séparés. Une autre espèce de Diurnes, l'*Ageronia feronia* (Hübn.), des terres chaudes, ne dépassant pas 600 m., présente une particularité des plus curieuses et dont les Lépidoptères Rhopalocères ou Achalinoptères n'ont pas encore fourni d'exemple. Quand plusieurs individus se poursuivent, a reconnu M. Bocourt, ils produisent un bruit semblable à celui de sarments en train de s'enflammer. On entend ce son de loin, le jour en plein soleil. M. Bocourt n'a pas déterminé s'il est propre aux mâles seuls ou s'il appartient aux deux sexes. C'est là un cas nouveau de papillons à organes bruyants à joindre à ceux déjà enregistrés dans la science pour plusieurs Hétérocères ou Chalinoptères du groupe des Chélonides, la *Chelonia pudica* et diverses *Setina*, ainsi que notre collègue M. Laboulbène l'a si bien fait connaître dans un excellent travail (Ann. Soc. ent., 4e série, 1854, p. 689, pl. 10, fig. 4 et 5). Il sera intéressant de rechercher l'organe sonore chez cette nouvelle espèce.

Comme on le voit, nous ne pouvons que féliciter vivement MM. Boucard et Bocourt d'avoir su joindre à leurs chasses fructueuses l'observation des mœurs, indice du véritable naturaliste. Ils appartiennent par là à ce groupe d'hommes éclairés, si nombreux dans notre Société entomologique, pour qui la formation, si utile et si nécessaire du reste de belles collections, ne constitue pas le but principal de notre science.

On arrive facilement, quand on entre dans cette voie exclusive, à faire confondre le naturaliste avec les collectionneurs de timbres-poste ou de potiches ; la recherche des Insectes doit toujours s'accompagner de l'observation des organes, des habitudes, du détail précis des localités. On se trouve amené ainsi bientôt à la haute et réelle destination de la science : les applications utiles.

Notice nécrologique sur D. José ARIAS TEIJEIRO,

Par M. Ernest ANDRÉ.

(Séance du 25 Mars 1868.)

Don José Arias Teijeiro y Correa naquit à Pontevedra, province de Galice, en 1799, d'une des familles les plus honorables de l'Espagne. Il fit de brillantes études, qu'il avait terminées à seize ans, et prit ensuite ses grades à la faculté de droit de Saint-Jacques de Compostelle, où il se fit remarquer par son intelligence.

En 1824 il se rendit à Madrid pour étudier les sciences naturelles et l'agriculture et fut immédiatement nommé membre de la Commission de division du territoire. Il séjourna à Madrid jusqu'en 1831, puis retourna en Galice pour y remplir la charge de conseiller à la cour royale, et il apporta au service de ses nouvelles fonctions cet esprit droit et ferme et cette impartialité qui, au dire d'un de ses collègues, lui avaient donné, malgré son jeune âge, un ascendant que chacun subissait en reconnaissant ainsi sa supériorité.

Il conserva cette position jusqu'en 1834, époque à laquelle il se retira chez lui à la Ramallosa; mais les événements politiques qui agitaient l'Espagne devaient bientôt le faire sortir de son repos et modifier profondément son avenir.

Ferdinand VII venait de mourir, et don Carlos, son frère, qui, par l'abolition de la loi salique, se trouvait déchu de ses prétentions au trône, rassemblait ses partisans et commençait cette lutte qui devait se prolonger pendant de longues années.

Arias entendit l'appel de celui que, pour des raisons que nous n'avons pas à examiner, il regardait comme son roi légitime et le rejoignit aux provinces basques. Pour que la voix de son cœur n'étouffât pas celle de son devoir, il ne voulut pas prévenir sa famille; il partit pendant la nuit, laissant une lettre pour adieu. « Mes parents, disait-il, sont morts de

regret de ce que j'étais parti: si j'étais resté ils seraient morts de douleur. »

Depuis ce moment il n'abandonna pas don Carlos, remplissant auprès de lui les fonctions de conseiller intime, de ministre de grâce et justice, et telle était la confiance dont l'honorait le prince, qu'il le chargea même simultanément de ce dernier ministère, de celui de la guerre et de celui des finances.

Ce n'est pas ici le lieu de parler des événements qui signalèrent cette longue rivalité ; chacun sait quelle en fut l'issue. J'arrive à l'année 1839, époque où notre collègue passa en France et reçut du gouvernement la ville de Beaune pour résidence.

C'est alors que commença pour lui une vie nouvelle, obscure autant qu'elle avait été brillante, humble autant qu'elle avait été élevée.

Il loua chez des artisans une petite chambre pauvrement meublée, et lui, le ministre, l'homme de cour, le confident d'un prince, il vécut plus de vingt ans dans ce réduit, où il manquait de jour et d'espace, où quelques cailloux tenaient sur la cheminée la place de la pendule et où il était obligé de travailler debout devant sa fenêtre, seul endroit où la lumière était à peu près suffisante. Jamais pourtant il ne voulut changer de logement et il donnait pour raison le chagrin qu'en éprouveraient les braves gens chez qui il était installé et dont il savait être la providence.

Je me hâte de dire cependant qu'il ne souffrait pas de ce dénûment, car jamais homme ne fut moins soucieux de la vie matérielle et jamais plus de privations ne s'allièrent à plus de philosophie et à plus de gaîté.

Mais si son corps était docile, son imagination l'était moins. Quand il se vit seul, dans cette chambre, sans amis, sans occupation, sans aliment pour son activité, il songea à sa famille, à son avenir brisé, à ses affections perdues, et ces pensées l'accablaient. C'est alors qu'il demanda à la Nature, cette grande consolatrice, un remède à ses chagrins et qu'il s'adonna avec ardeur à l'étude de la minéralogie, de la botanique et surtout de l'entomologie.

Il travaillait sans relâche, et non-seulement l'histoire naturelle, mais la numismatique, l'archéologie, l'histoire, l'économie politique tenaient une place importante dans ses études. Si, comme savant, son nom resta inconnu, c'est que, dans un cercle aussi vaste, il ne pouvait acquérir cette science de détail qui seule conduit aux découvertes et qui est réservée aux spécialistes : « D'autres, disait-il, travaillent pour apprendre, moi je travaille pour oublier. » Il passait trois ou quatre heures par jour à la bibliothèque publique, lisant, copiant et traduisant tout ce qui, de

près ou de loin, pouvait l'intéresser. Les occupations qu'il s'était imposées étaient si nombreuses que les journées ne lui suffisaient pas et que la plupart du temps à deux heures du matin sa lampe brûlait encore.

Cependant, quand arrivait le mois de mai, il abandonnait ses papiers et ses livres et partait pour le Midi où, pendant trois mois, il parcourait toute la zone comprise entre Lyon et la Méditerranée. Il recueillait pendant ses excursions toutes les richesses naturelles des pays qu'il visitait et il a répandu dans les collections bien des espèces d'insectes réputées jusqu'alors d'une grande rareté. Tous ceux d'entre nous qui ont eu avec lui quelques rapports connaissent sa générosité et son désintéressement. Son bonheur était de donner, mais il ne voulait rien recevoir. Aussi sa collection, qui aurait pu être une des plus riches, à en juger par le nombre de ses correspondants, ne comprenait guère que les espèces qu'il avait récoltées lui-même ou qu'il avait fait recueillir en Espagne par ses amis ou ses domestiques.

Mais si sa collection était ouverte à qui voulait y puiser, sa bourse ne l'était pas moins. Jamais un Espagnol dans le besoin, ami ou ennemi, jamais un habitant nécessiteux de sa ville d'élection ne le quitta sans emporter des preuves palpables de sa bienfaisance. Il distribua, en une seule année, jusqu'à 30,000 francs d'aumônes, et ce chiffre est exorbitant si l'on met en comparaison ce qu'il dépensait pour lui-même.

J'étais encore tout enfant quand nos relations commencèrent; mais il était si bon, si indulgent, si modeste, il cachait si bien sa supériorité, que j'oubliais son âge pour me laisser aller avec lui à cette familiarité qui est la base de l'affection. Loin de me tenir à distance, il s'effaçait devant moi et jamais je ne m'aperçus qu'il avait des cheveux blancs. Aussi quel bonheur était-ce quand je pouvais m'échapper et accourir chez lui ! Nous passions de longues heures en causeries intimes, auxquelles sa profonde érudition et la gaîté de son caractère prêtaient un charme infini. C'est lui qui guida mes premiers pas dans cette science si belle qui illustra le nom des Geoffroy, des Latreille, des Réaumur et de tant d'autres. Je lui soumettais les insectes que j'avais recueillis, et, avec une complaisance sans pareille, il me donnait leurs noms, m'enseignait leurs mœurs et m'en faisait admirer la merveilleuse organisation.

Je ne veux pas abuser de la place que la Société veut bien me réserver dans ses Annales; mais que de choses j'aurais à dire si je voulais énumérer toutes les qualités de cet homme d'élite ! Je les résume en deux mots : c'était un grand esprit et c'était un grand cœur.

En 1847 la Société l'admit au nombre de ses membres, et, depuis ce jour, sa préoccupation constante fut de lui prouver sa reconnaissance. En

1853 il entreprit, pour payer cette dette, ce travail colossal de la Table des Annales qui, d'après le plan qu'il avait conçu et en partie exécuté, ne devait pas comprendre moins de deux gros volumes. Il faut, comme moi, l'avoir vu à l'œuvre pour se rendre compte de cette tâche herculéenne qui devait, non seulement faciliter, mais supprimer pour ainsi dire toutes les recherches. Il passa plusieurs années à ce travail aride et fastidieux, qui ne comprenait cependant que les deux premières séries, et en 1856 il le présenta pour la première fois à la Société, qui en décida l'impression partielle et pria l'auteur de pousser cette Table jusqu'en 1860. Notre collègue se remit alors au travail; mais des raisons impérieuses le rappelaient en Espagne. Fidèle à sa parole, il voulait terminer son œuvre avant de quitter la France, et cette lutte de deux devoirs opposés torturait son imagination. Voici ce qu'il m'écrivait le 30 mars 1863 : « Ah ! cher monsieur, quelle vie ! je ne sais pas comment je la supporte et comment je ne succombe pas à une entreprise supérieure à mes forces ! Je travaille nuit et jour, je ne vois personne, je n'écris même pas aux amis de mon cœur; — vous en savez quelque chose et bien d'autres aussi; — le découragement et le chagrin s'emparent souvent de moi, etc. . . . . » Et dans une autre lettre du 28 octobre de la même année il me disait : « Cette vie est insupportable, je risque tout à la continuer contre tous mes intérêts et contre tous mes devoirs à la fin de mes jours. »

Ses amis s'émurent enfin de cette trop grande abnégation; ils lui représentèrent ses intérêts compromis, sa santé chancelante, sa famille qui le réclamait, et ces raisons souvent répétées triomphèrent de sa résistance. Il partit au mois de mars 1864, emmenant avec lui le fils d'un de ses compatriotes pour l'aider à terminer son travail et nous promettant de ne pas laisser passer deux ans sans revenir nous serrer la main.

Mais il avait compté sans la terrible maladie qui nous l'a ravi et dont les germes remontaient déjà à quelques années. A peine rentré chez lui il fut atteint d'une paralysie du côté gauche qui lui ôta pour toujours l'usage de ses mouvements. Enfin, le 29 septembre 1867, il s'éteignit, en chargeant sa famille d'un dernier adieu pour ses amis de France.

Et moi aussi je te dis adieu, pauvre martyr; mais si je ne dois plus te revoir, ton souvenir du moins vivra dans mon cœur et je me rappellerai toujours comme celui du meilleur ami le nom de José Arias Teijeiro.

Notice nécrologique sur Charles COQUEREL,

Par M. L. FAIRMAIRE.

(Séance du 22 Avril 1868.)

Il y a un an, Messieurs, à pareille époque, mourait, à l'île de la Réunion, un de nos collègues les plus zélés, les plus intelligents, les plus sympathiques.

C'est pour l'affection une tâche douloureuse que d'avoir à retracer la vie d'un intime ami, et pourtant c'est encore une sorte de triste consolation que de revivre quelque temps dans le passé avec une personne qui vous a été chère, et de ranimer, pour ainsi dire, de longues années de camaraderie et de relations presque fraternelles.

Charles Coquerel, né à Amsterdam le 2 décembre 1822, était fils d'Athanase Coquerel, pasteur protestant, dont les éminentes qualités et le caractère ont été appréciés de tous et dont la carrière fut, pour sa nombreuse famille, un exemple vivant de vertu.

Dominé par le goût de l'histoire naturelle et surtout de l'entomologie, Charles Coquerel se fit recevoir membre de notre Société en 1843, et c'est de là que date entre nous une amitié si cruellement brisée. Afin de se livrer plus complétement à ce goût qui était devenu une véritable passion, il entra, en 1845, comme chirurgien de 3e classe dans la marine royale, et commença par faire une simple campagne dans la Méditerranée sur le vaisseau le *Diadème*; mais, en 1846, il visita Bourbon, Madagascar, Ceylan, Pondichéry, à bord de la *Belle-Poule*, puis de la *Prudente*. Ce fut dans ce premier voyage qu'il commença à faire des découvertes intéressantes pour l'entomologie de Madagascar et qu'il étudia les mœurs des Tanrecs et de l'Ericule. De retour en France, à la fin de 1847, il était venu se reposer à Paris d'une campagne fatigante et fut présent à la révo-

lution de février : à cette époque nous nous trouvâmes bien innocemment au milieu de la scène sanglante du boulevard des Capucines. Rentré brusquement à Toulon, il fut envoyé immédiatement sur l'*Elan*, et, pensant aller à Venise, partit subitement pour la Martinique, où il se consola en recherchant les insectes de cette île et en pensant que la machine du bâtiment étant détraquée, il ne tarderait pas à revenir en France.

Il revint en effet à bord de la *Proserpine*, qui le déposa à Brest en mars 1849, et il s'empressa de venir à Paris afin de se faire recevoir docteur en médecine. Sa thèse sur l'héméralopie renferme des recherches intéressantes sur une affection alors peu connue. De retour à Toulon, où il espérait concourir afin d'arriver au grade de chirurgien de 2e classe, il fut embarqué sur la *Minerve*, frégate destinée à l'instruction des matelots canonniers, position peu élevée, m'écrivait-il, pour un docteur *Facultatis parisiensis*. Son séjour à bord de la *Minerve* en rade d'Hyères le brouilla avec les canons, dont il prit en horreur le bruit et la fumée.

A la fin de 1850, il fut nommé chirurgien de 2e classe et partit sur la *Provençale* pour l'île de la Réunion, où il retrouva avec plaisir ce beau pays et ce beau soleil qu'il aurait, disait-il, tant voulu transporter, avec les cocotiers et les lianes, à Meudon ou à Saint-Germain. Plein de santé et d'activité, il passa dans cette île quelques-uns des meilleurs moments de son existence; chargé d'un service peu fatigant, il s'occupait, non seulement de zoologie, mais aussi d'horticulture :

« L'autre jour, m'écrivait-il, nous avons semé des radis comme du blé » dans les sillons ; il en est résulté qu'ils ont poussé si drus et si serrés » que je crois bien qu'il n'y aura que des feuilles. Quoi qu'il en soit, la » végétation est si active que, malgré mon inexpérience, le jardin se rem- » plit comme par enchantement de fleurs, de fruits et de verdure. J'élève » aussi des moineaux et j'ai, au milieu du jardin, une volière à côté de » laquelle les cages de notre ami Signoret sont bien pauvres. Vous voyez » que je me livre à des distractions toutes champêtres, mais j'y prends » goût et je me propose bientôt d'élever des poules et même des lapins, » sans cependant me nourrir de l'espoir de gagner 3,000 livres de rente » en me livrant à cet art. »

Dans le courant de 1852, poussé par le désir de nouvelles découvertes, il partit pour les côtes de Madagascar sur l'*Infatigable*, et malgré les ennuis et les contrariétés de toutes sortes qu'il eut à subir dans une campagne de six mois, il parvint à réunir une collection nombreuse d'insectes, surtout à Nossi-Bé et à Sainte-Marie; il resta près d'un an dans cette dernière île, où il fut rudement éprouvé par les fièvres. Après un nouveau

séjour à Saint-Denis et à Salazie, dans l'île de la Réunion, il repartit pour la France sur un navire de commerce, qui le déposa à Bordeaux le 18 septembre 1854. Il séjourna quelque temps à Paris, puis il reprit à Toulon son service d'hôpital ; mais bientôt, à peine reposé d'une longue traversée et des fièvres de Madagascar, il lui fallut s'embarquer sur le *Montézuma* pour prendre part à l'expédition de Crimée (25 février 1855). Il put alors voir à son aise l'Orient, qu'il désirait tant connaître, et ses fréquents voyages de Toulon à Kertch lui permirent d'admirer les beautés du Bosphore et de Constantinople ; la baie de Beikos, sur la côte d'Asie, fut la station qu'il fréquenta le plus ; c'est de là qu'il m'écrivit une lettre, dont je transcris le commencement et qui montre chez lui une gaîté nuancée d'ironie philosophique :

« Ingrat, qui dites que je vous oublie ! Depuis mon départ, partout, à » Constantinople, à Kertch, à Messine, à Sébastopol, j'ai pensé à vous et » au plaisir que j'aurais à visiter avec vous toutes les belles et les vilaines » choses que je contemple depuis que je suis sur le *Montézuma*. Et les » bêtes donc, croyez-vous que je les oublie (celles à six pattes, s'entend)? » J'ai cherché partout celles qui vous sont le plus particulièrement chères, » et mon respect pour ces animaux philosophiques a redoublé. On dit » que le Hanneton est étourdi, et la sagesse des nations le certifie. Or, » c'est pure menterie. Pendant que j'assistais au feu d'artifice du bombar- » dement et que j'admirais particulièrement les fusées qui envoient à » 6,000 mètres des obus de 12 centimètres, un beau Hanneton, rouge et » blanc, est venu me chatouiller l'oreille. Que faisait-il là ? Vous pensez » peut-être qu'il regardait comme moi, avec une admiration stupide, tous » ces jolis petits moyens d'envoyer *ad patres* son semblable ? (les nôtres, » s'entend ; pardon, ô Mélolonthe !) — Pas du tout : la journée avait été » chaude, il faisait une jolie brise, et notre philosophe, tournant avec » mépris le derrière à Sébastopol, admirait le beau soleil qui éclairait » encore la mer, les étoiles que le bon Dieu allumait une à une pour lui » et s'en allait sur la grève songeant à ses amours. »

Peu enthousiaste de la guerre, les scènes douloureuses que présentait le vaste champ de bataille de la Crimée ne pouvaient que fortifier son antipathie contre les opérations militaires. Obligé cependant de seconder les chirurgiens de l'armée qui, en certaines occasions, ne pouvaient suffire aux amputations et aux pansements, Coquerel donnait son concours avec le même courage qu'il montrait à Sainte-Marie lorsque, cloué par la fièvre sur son lit, il se faisait amener chaque jour les malades pour leur prodiguer des conseils et des soins.

L'hiver de 1855 à 1856 se passa pour lui de Kinnburn à Kamiesch et à Kertch, après une courte visite aux côtes de Circassie à Anapa et à Batoum ; il revint enfin en France au mois d'avril 1856, sur la *Meurthe*, amenant à Toulon des malades atteints du typhus, ce qui le força à subir une quarantaine, dont la fin arriva à propos, car il commençait à éprouver des symptômes inquiétants.

Sa nomination à l'hôpital de Mers-el-Kébir fut pour lui une grande consolation ; après ses fatigues de l'expédition de Crimée, il pouvait se reposer dans un pays dont le climat lui plaisait et où il trouvait à satisfaire ses goûts de naturaliste. Aussi son séjour en Algérie fut-il un des bons moments de sa vie si agitée ; se délassant des études préparatoires au concours par ses recherches d'histoire naturelle, sa santé s'y rétablit complétement et l'entomologie y gagna le commencement d'un travail que nous entreprîmes ensemble sur les Coléoptères de Barbarie. Son séjour de deux ans sur les côtes d'Afrique se termina en mai 1858, et quelques semaines après il obtint, ce qu'il désirait depuis longtemps, un congé illimité, qu'il vint passer à Paris. Il sut utiliser au profit de ses études médicales et d'histoire naturelle les seules vacances un peu prolongées qu'il obtint dans sa laborieuse carrière, et ce fut à cette époque qu'il publia son travail intéressant sur des larves de Diptères développées dans les sinus frontaux de l'homme.

Mais bientôt la guerre d'Italie éclata. Charles Coquerel crut de son devoir de renoncer au repos auquel il avait tant de droits et demanda à reprendre du service. Le 23 juin 1859 il était embarqué sur le *Darien*, sur lequel il fit quelques courses dans la Méditerranée ; enfin il put se trouver à Toulon au moment d'un nouveau concours et fut nommé chirurgien de 1re classe le 10 mai 1860. Il ne tarda pas à se rembarquer sur le *Fontenoy*, à bord duquel il assista à toutes les péripéties du siége de Gaëte ; puis il fit ensuite sur les côtes de Syrie une campagne très-pénible, dans le cours de laquelle il fut atteint de la dyssenterie, affection grave qu'une course à Damas et à Balbek ne fit qu'envenimer. Tombé dans un état presque désespéré, il revint en France pour se rétablir ; mais sa convalescence pénible fut retardée par une bronchite violente, dont il eut beaucoup de peine à guérir. Aussi, après un congé de six mois, il désira retourner dans les contrées intertropicales dont sa santé s'accommodait bien et il obtint d'être attaché au service colonial de la Réunion. Embarqué à Marseille sur l'*Alphée*, l'un des premiers navires de la compagnie des Messageries impériales, il s'arrêta quelque temps à Simon's-Bay, près du cap de Bonne-Espérance, et cette courte relâche lui permit de faire quelques découvertes intéressantes en entomologie.

Bientôt il se retrouva à Saint-Denis et revit avec plaisir cette nature tropicale qui l'attirait si vivement. Chargé d'un service médical qui, tout en l'intéressant, lui permettait de se livrer aux recherches scientifiques, il fut un des fondateurs de la Société d'acclimatation de l'île de la Réunion. Nommé vice-président, il donna aux publications de cette Société une activité dont on peut retrouver les traces dans le Bulletin trimestriel et dans l'Album de la Réunion. Correspondances, articles, dessins, il ne négligea rien pour réveiller dans la colonie le goût de l'histoire naturelle et pour donner au musée de Saint-Denis un développement important.

Désireux de publier la faune entomologique de l'île de la Réunion, il parcourut le haut de l'île, la plaine des Cafres, et finit par réunir une suite extrêmement intéressante de Coléoptères, le seul ordre un peu nombreux dans cette contrée et qui ne compte pourtant pas encore plus de 200 espèces. Ses recherches actives eurent de l'écho à l'île de France et amenèrent la découverte de nombreux ossements du Dronte, sur lesquels il publia un mémoire intéressant inséré dans les Comptes rendus de l'Institut. Ces travaux scientifiques ne l'empêchaient pas de s'adonner avec son zèle et sa conscience ordinaires aux soins des malades de l'hôpital de Saint-Denis et de montrer son habileté comme chirurgien. Ce fut à cette époque qu'il eut occasion d'étudier l'affection osseuse appelée *pérical* ou *pied de Madura*, alors peu connue et sur laquelle il publia une note très-intéressante.

Après un séjour de trois ans et demi à l'île de la Réunion, Charles Coquerel éprouva le besoin de revoir sa famille, ses amis et ce Paris qu'il aimait tant; sa santé d'ailleurs commençait à s'altérer et il pouvait croire que l'air natal combattrait avec succès l'influence d'un séjour trop prolongé sous les tropiques. C'est alors que nous le revîmes en mai 1866, déjà affaibli et souffrant de dérangements intestinaux; bientôt il ressentit les effets d'une température humide et assez froide et tomba malade d'une bronchite; à peine convalescent il se rendit aux eaux de Vals afin de combattre les suites de la dyssenterie qu'il avait contractée en Orient et, au bout de quelques semaines, il revint à Paris un peu moins souffrant. Néanmoins, conservant toujours son calme, il se consolait de ses souffrances en s'occupant d'histoire naturelle; et enfin, dans l'automne, ses forces ne revenant pas, il n'osa pas affronter un hiver sous notre climat et repartit par la voie de Suez pour la Réunion, se promettant d'y retrouver la santé. Mais quelques mois ne s'étaient pas écoulés que nous apprenions la fatale nouvelle de sa mort ! Un abcès du foie s'était déclaré et l'avait rapidement enlevé. Se sentant gravement atteint et cédant aux instances des amis qui

l'entouraient, il s'était rendu à Salazie, dans les montagnes, où la température plus salubre pouvait lui donner l'espoir d'une amélioration dans sa santé.

C'est donc loin de son pays et de sa famille que repose aujourd'hui le corps d'un ami bien cher. Caractère droit, ferme, indépendant, désintéressé ; cœur loyal, ressentant vivement les injustices ; esprit fin et littéraire, un peu empreint de cette ironie que comprennent ceux qui ont eu à souffrir de la sottise humaine, il inspira de vives amitiés et en même temps ne put échapper à de tristes contrariétés. Après une carrière aussi active et aussi pénible, ce fut seulement en 1860 qu'il reçut la décoration de la Légion d'honneur. Dans ces dernières années il obtint néanmoins, dans la colonie, qui était pour lui une seconde patrie, des marques d'intérêt et d'estime auxquelles il était très-sensible.

Vous me pardonnerez, Messieurs, de m'être étendu sur les détails d'une vie si bien remplie. Si l'histoire naturelle perd en Charles Coquerel un de ses adeptes les plus fervents, et nos Annales sont là pour en témoigner, sa famille, ses amis font une perte bien douloureuse, et tout le monde ne peut connaître, comme moi, la bonté de ce cœur aimant et dévoué.

Les notices entomologiques insérées dans nos Annales sont connues de vous tous, Messieurs ; mais je crois nécessaire de vous rappeler d'abord ses autres travaux, soit zoologiques, soit médicaux, publiés dans d'autres recueils :

1848. Note sur les habitudes des Tanrecs et de l'Éricule (Rev. Zoolog.).

— Note sur une nouvelle espèce de Musaraigne trouvée à Madagascar (Ann. Sc. Nat., t. IX).

1849. De la cécité nocturne, thèse pour le doctorat.

1851. Monographie du genre *Potamophilus* (Rev. Zoolog.).

1854. Note sur la coloration de la mer à Madagascar, due à une algue microscopique (Mém. Soc. Biolog.).

1855. Description des parasites anormaux d'un figuier de l'île Bourbon (Rev. Zoolog.).

— Sur les *Bombyx* qui produisent la soie à Madagascar (Bull. Soc. Acclim.).

1858. Des larves de Diptères développées dans les sinus frontaux de l'homme à Cayenne, *Lucilia hominivorax* (Arch. génér. de Méd.).

1859. Note de Mammalogie : Description d'un Lémurien nouveau (Rev. Zoolog.).

— Note sur une larve d'Œstride extraite du bras d'un homme à Cayenne (Rev. Zoolog.).

— Sur un nouveau cas de mort produit par les larves de la *Lucilia hominivorax* (Arch. génér. de Méd.).

1860. Monandroptère agrippante (Album de la Réunion).

1863. Des animaux perdus qui habitaient les îles mascareignes (Album de la Réunion).

— Caractères zoologiques de la grande Caille de Madagascar ; Notes sur les vers à Soie de Madagascar (Bull. de la Soc. Acclim. de la Réunion).

— Note sur les os du Dronte récemment découverts à Maurice (Album de l'île de la Réunion).

1864. Catalogue des animaux qui se rencontrent à la Réunion. — Oiseaux (Bull. Soc. Acclim. de la Réunion).

1865. Note sur l'affection connue sous le nom de *pérical* ou *pied de Madura* (Compt. rend. Soc. Biolog.).

1866. Sur le Dronte, en collaboration avec M. le professeur Gervais (Compt. rend. Institut).

— Sur l'*Actias cometes* (Album de la Réunion).

Travaux entomologiques publiés dans nos Annales :

Observations entomologiques sur divers Insectes recueillis à Madagascar, 1849, p. 177 et 273, 2 pl.; 1852, p. 359, 2 pl.; 1855, p. 167 et 529, 1 pl.; 1856, p. 505, 1 pl.

Observations entomologiques sur divers Coléoptères recueillis aux Antilles, 1849, p. 441, 1 pl.

Note sur la prétendue poussière cryptogamique qui recouvre le corps de certains Insectes, 1850, p. 13.

Note pour servir à l'histoire de l'*Æpus Robinii*, 1850, p. 529.

Note sur des larves appartenant à une nouvelle espèce de Diptère, développée dans les sinus frontaux de l'homme à Cayenne, 1858, p. 171, 1 pl.

Fairmaire et Coquerel : Essai sur les Coléoptères de Barbarie, 1858, p. 743, 1 pl.; 1860, p. 145 à 419, 1 pl.; 1866, p. 47.

Note sur quelques insectes de Madagascar et de Bourbon, 1859, p. 239, 2 pl.

Larve de la *Lucilia hominivorax*, 1859, p. 233.

Note sur la larve de la *Megacephala euphratica*, 1859, p. 615, 1 pl.

Espèces nouvelles du genre *Sternotomis*, 1861, p. 185, 1 pl.

Orthoptères de Bourbon et de Madagascar, 1861, p. 495, 1 pl.

Descriptions de larves de Coléoptères de Madagascar, 1862, p. 104, 1 pl.

Coquerel et Mondière : Notice sur des larves de Diptères développées chez l'homme au Sénégal, 1862, p. 95.

Coquerel et Sallé : Notes sur quelques larves d'Œstrides, 1862, p. 781, 1 pl.

Faune de l'île de la Réunion (Coléoptères), 1866, p. 293, 1 pl. (1).

Des différentes espèces de *Bombyx* qui donnent de la soie à Madagascar, 1866, p. 341, 1 pl.

(1) Cette faune est restée inachevée; mais j'espère la compléter dans nos Annales, la famille de notre pauvre ami m'ayant généreusement donné sa collection entomologique et les matériaux qu'il avait réunis pour ce travail, qui l'intéressait beaucoup.

Note sur la tribu des CÉRATOCAMPIDES,

Par M. le docteur BOISDUVAL.

(Séance du 12 Février 1868.)

L'immense série des Lépidoptères Hétérocères, constituant le grand genre *Bombyx* des anciens auteurs, est aujourd'hui composée de tant d'individus si différents sous leurs divers états que nous croyons que, pour faciliter leur étude et leur classification, il est de toute nécessité de les diviser, d'abord en tribus présentant chacune un caractère commun, et ensuite en plusieurs groupes, que l'on est convenu d'appeler genres. Nous devons dire cependant que certaines tribus sont tellement compactes qu'il ne faudrait pas, à l'imitation de quelques auteurs, pousser trop loin l'amour des divisions génériques. Par exemple, il nous paraît difficile d'admettre le genre *Tropæa* ou *Actias* appliqué à quelques *Saturnia*, telles que *Luna, Selene, Mænas, Cometes, Mimosæ, Isis*, qui ne diffèrent de nos espèces indigènes que parce que leurs ailes inférieures se terminent en queue. C'est en vain qu'on y cherche un autre caractère. C'est comme si, à l'exemple de Hübner, on voulait faire des genres distincts des papillons qui portent cet appendice et de ceux qui en sont dépourvus. Leurs chenilles n'offrent aucune différence; elles sont toutes munies de tubercules plus ou moins saillants portant ordinairement quelques poils raides disposés en étoile. La métamorphose des *Saturnia* a toujours lieu dans une coque de soie attachée aux branches des arbres ou à quelque corps étranger. A l'état parfait, les quatre ailes sont, comme dans notre grand paon, étalées dans le repos; les antennes sont pennées dans les deux sexes, un peu plus fortement dans les mâles que chez les femelles. Nous comprendrions plutôt qu'on eût songé à faire une sorte de sous-genre avec *Isabella* d'Espagne, et *Cæcigena* de Dalmatie, dont les antennes, bien pennées dans les mâles, sont très-faiblement dentées chez les femelles et presque filiformes.

La petite tribu suivante semble au premier coup d'œil n'être qu'un démembrement des Saturnides, avec lesquelles, cependant, elle n'a que des rapports assez éloignés.

Tribu des CÉRATOCAMPIDES.

Chenilles non fileuses, vivant sur des arbres comme les Saturnides, dont on connaît les premiers états, pourvues sur les anneaux de tubercules allongés portant des faisceaux de poils ou des épines en forme de cornes; métamorphose dans la terre.

Insecte parfait. Antennes des mâles médiocrement pectinées jusqu'au delà du milieu et se terminant en pointe.

MM. Grote et Robinson donnent à cette tribu le nom de *Dryocampini* (chenilles des chênes), dans laquelle ils comprennent, en outre, notre genre *Adelocephala.* Ce dernier offre effectivement de grands points de contact avec les *Cératocampes;* cependant nous avons cru devoir en faire une autre tribu.

Genre CERATOCAMPA.

Nous avions donné à ce genre le nom de *Cerocampa;* mais celui de *Ceratocampa* appliqué par Harris en 1855 à ces mêmes Lépidoptères, dans son Catalogue des Insectes du Massachusetts, étant plus régulier, nous l'avons adopté de préférence. Quant à celui de *Citheronia* emprunté à Hübner par M. Packard (Proced. Ent. Soc. philad), en 1864, nous le rejetons comme tous les soi-disant genres ou *Coitus* de cet habile iconographe. Les entomologistes qui ont consulté son Catalogue ont été à même d'apprécier la valeur des caractères qu'il assigne à chaque groupe. Pour en donner une idée, il suffit de dire que, dans son système, la *Colias Edusa* et sa variété *Helice* ne font pas partie du même *Coitus.*

Chenilles : Ayant les deux premiers anneaux munis d'épines raides en forme de cornes, droites ou recourbées, ayant en outre d'autres pointes ou épines plus courtes sur les anneaux suivants; métamorphose dans la terre.

Insecte parfait : Ailes allongées, en toit dans le repos, dépourvues de tache discoïdale en forme d'œil. Antennes des mâles médiocrement pectinées jusqu'au delà du milieu et se terminant en pointe ; antennes des femelles légèrement barbues et presque filiformes. On trouve encore comme caractère accessoire que, dans toutes les espèces connues, il existe un gros point jaune à la base des ailes supérieures, et que, dans toutes, les quatre ailes offrent vers leur extrémité une raie en zigzag.

Les *Ceratocampa* sont, jusqu'à présent, assez peu nombreux ; ils appartiennent tous au nouveau continent.

1. Ceratocampa regalis.

Bombyx regalis Fabricius, Ent. Syst., V, 4, 436.

Phalæna Laocoon Cr., 117, B, C.

Phalæna Laocoon Stoll, pl. 42, fig. 2.

Phalæna regia Smith-Abbot, Georg., pl. 61, p. 121.

Ceratocampa regalis Harris, Rep. Ins. Massa., p. 287.

Citheronia regalis Packard, Proc. Ent. Soc. Phil., vol. III, p. 381. — Grote et Robinson, Ann. of the Lyc. of nat. hist. of New-York, vol. III, p. 18.

Cramer a pris la femelle de ce *Ceratocampa* pour celle de son *Laocoon*, et lui donna le Bengale pour patrie. Plus tard Stoll a figuré la même espèce sous le nom de *Laocoon*, en disant avec raison qu'il l'avait reçue de l'Amérique du Nord. Comme deux espèces ont été confondues en une seule par ces iconographes, nous adoptons, pour celle dont il s'agit ici, le nom que lui a donné Fabricius, quoique d'une date plus récente.

Le *regalis* est très-bien figuré sous ses divers états dans le splendide ouvrage de Smith-Abbot ; il est d'ailleurs assez connu des entomologistes pour qu'il soit inutile d'en donner la description.

Nous avons reçu plusieurs fois des chrysalides de l'Amérique du Nord qui sont très-bien écloses à Paris.

La véritable patrie du *regalis* paraît être la Géorgie et la Virginie.

La chenille, avec sa double couronne d'épines oranges et noires, recour-

bées en arrière, et les pointes noires qui sont sur son corps, a quelque chose d'effrayant. Les gens du monde n'osent pas la toucher et l'appellent le diable cornu du *Hickory* (espèce de Juglandée, dont le nom botanique est *Carya oleæformis*).

2. CERATOCAMPA BRISSOTII mihi.

Il a tout à fait le port du *regalis*, mais il est un peu plus petit. Ses ailes supérieures sont d'un brun-roux luisant avec une bande transversale oblique d'un jaune d'ocre, formée près de la côte par trois taches ovales, dont les deux supérieures plus grandes : les taches suivantes appartenant à cette bande sont peu prononcées, très-éloignées et au nombre de trois ou quatre. Outre cela, il existe, en dedans de cette bande, vers la cellule discoïdale, une grande tache jaune marquée de trois ou quatre gros points de la couleur du fond, et tout à fait à la base de l'aile, un gros point jaune comme dans les espèces congénères ; les nervures sont rouges et coupent vers l'extrémité une raie maculaire en zigzag d'un jaune d'ocre ferrugineux. Les ailes inferieures sont d'un jaune d'ocre plus ou moins clair, avec la base, une bande médiane et l'extrémité d'un roux ferrugineux. Le corselet est d'un jaune d'ocre avec le collier et le bord interne des épaulettes couleur de rouille. Le dessus de l'abdomen est ferrugineux avec les incisions jaunes. Le dessous des ailes est jaune avec une tache centrale ferrugineuse ; la côte et l'extrémité sont d'un brun roussâtre.

La femelle est plus grande que le mâle, dont elle diffère seulement par ses ailes inférieures entièrement ferrugineuses, sauf une tache jaunâtre assez grande sur le bord costal et une autre plus petite sur le bord abdominal. La chenille vit au Brésil sur plusieurs espèces d'arbres de genres différents. A en juger par un individu que nous avons reçu de Beske, dans de l'alcool, cette chenille a une grande analogie avec celle du *regalis*, mais les épines des premiers anneaux sont droites et un peu plus courtes. Nous n'avions reçu qu'un seul individu mâle de la colonie de Novo-Friburgo ; mais cette année, M. de Lorza, à qui nous sommes redevable de plusieurs espèces rares, s'est dessaisi en notre faveur d'une très-belle femelle et nous a manifesté en même temps le désir que cette nouvelle espèce portât le nom de *Brissotii*, en mémoire de Brissot de Varville, grand-père de Mme de Lorza. Nous sommes heureux en cette circonstance de pouvoir lui offrir ici ce faible témoignage de notre reconnaissance.

3. Ceratocampa sepulcralis.

Grote et Robinson, Proced. Soc. Ent. Philad., IV, p. 222.
— Ann. of the Lyceum of nat. hist. of New-York, pl. 12, fig. 2, 3.

Nous n'avons jamais vu en nature cette espèce ; nous ne la connaissons que par la figure qu'en ont donnée MM. Grote et Robinson. Elle est presque de moitié plus petite que le *regalis*. Les ailes supérieures sont d'un gris obscur avec un point basilaire jaune comme chez les autres espèces, et l'extrémité des nervures lavée de rouge. Outre cela, ces mêmes ailes sont marquées dans la cellule discoïdale d'une tache annulaire noirâtre, dont le centre est de la couleur du fond, et vers l'extrémité d'une série de petites taches brunâtres. Le disque des ailes inférieures est rougeâtre ainsi que les nervures ; il existe en plus sur la cellule discoïdale une lunule brune, qui se reproduit en dessous sous la forme d'une tache annulaire, tandis que celle des premières ailes ne s'y reproduit pas.

La chenille, selon MM. Grote et Robinson, a une grande analogie avec celle du *regalis ;* elle ne paraît pas être très-rare dans l'état de Massachusetts, où M. Treal l'a trouvée très-souvent aux environs de Lawrence, sur une espèce de Conifère appelé dans le pays *Yellow pine*.

4. Ceratocampa mexicana.

Grote et Robinson, Ann. of the Lyceum of nat. hist. of New-York, pl. 12, fig. 1.

Cette grande espèce est de la taille du *Phoronea*, et fait le passage de cette dernière au *regalis*. Les ailes supérieures sont d'un brun roux avec les nervures d'un jaune un peu ferrugineux ; elles offrent un gros point basilaire jaune et plusieurs taches d'un jaune plus obscur sur le disque, dont une plus grande sur la cellule discoïdale, sans compter une bande transversale, oblique, maculaire, commençant près de la côte par deux taches ovales, jaunes, beaucoup plus grosses que les suivantes ; entre cette

bande et l'extrémité, existe une raie en zigzag d'un jaune sale comme dans le *Phoronea*. Les ailes inférieures sont roussâtres avec une bande médiane plus obscure. Le corselet est de la couleur des ailes avec les épaulettes bordées de jaune en dedans. Le corps est roux avec les incisions jaunâtres et quatre taches d'un jaune un peu plus clair près de son insertion au corselet.

Mexique. Nous ne connaissons pas le mâle.

5. CERATOCAMPA LAOCOON.

Phalæna Laocoon Cram., pl. 117, A.

Cramer a figuré pl. 117 sous le nom de *Laocoon*, comme mâle et femelle, deux individus d'espèces très-différentes. Les fig. B et C représentent le *regalis*. La fig. A, au contraire, est une espèce très-voisine de l'*Ixion*. Nous conservons comme de raison le nom de *Laocoon* au mâle de la fig. A.

Nous ne connaissons ce *Ceratocampa* que par la figure de Cramer. Il est de la taille de notre *Ixion* mâle. Ses quatre ailes sont notablement plus larges, d'un roux ferrugineux. Les supérieures sont traversées au delà du milieu par une bande oblique d'un jaune gai, élargie près de la côte et coupée par des nervures rougeâtres; outre cela, elle sont marquées dans la cellule discoïdale d'une tache du même jaune, de grandeur moyenne, presque carrée, et vers la base d'un gros point de la même couleur. Leur bord externe entre la frange et la bande jaune est parcouru par une ligne rougeâtre en zigzag. Les ailes inférieures offrent également une ligne rougeâtre en zigzag, et en plus, vers leur milieu, une éclaircie plus pâle que le fond, et sur leur bord interne une tache jaune.

Cramer dit que son *Laocoon* mâle et femelle se trouvent au Bengale; mais il est évident qu'il a été trompé sur l'*habitat* de deux insectes exclusivement propres à l'Amérique. Il est très-probable que l'individu mâle a été rapporté de la Guyane hollandaise.

6. Ceratocampa Ixion mihi.

Il a le port et la taille du *Laocoon* de Cramer, fig. A; mais ses ailes supérieures sont bien plus étroites, d'un brun-roux ferrugineux, traversées obliquement au delà du milieu, de la côte au bord interne, par une large bande d'un jaune gai, sinuée intérieurement, dentée sur son côté externe, dilatée dans sa moitié antérieure et marquée vers la cellule discoïdale de quatre petites taches de la couleur du fond. Outre cela, on voit à leur base une petite tache jaune et à leur extrémité une ligne jaunâtre en zigzag, plus ou moins indiquée. Les ailes inférieures sont jaunes avec la base et une bande transversale ferrugineuses. Le corselet est entièrement jaune avec la tête ferrugineuse. L'abdomen a les anneaux ferrugineux avec les incisions jaunes. Le dessous est jaune avec la côte et l'extrémité des ailes supérieures, ainsi qu'une tache discoïdale, d'un brun ferrugineux. Il existe aussi sur les ailes inférieures une tache discoïdale, suivie d'une raie transversale également d'un brun ferrugineux.

La femelle, beaucoup plus grande que le mâle, varie passablement. Le fond de ses ailes supérieures est d'un brun roux plus ou moins clair; la bande jaune transversale est tantôt très-nette, tantôt interrompue et rétrécie inférieurement ou presque complétement absorbée par la couleur du fond. Dans tous les cas elle est marquée dans la cellule discoïdale de quatre points bruns. Il existe aussi vers la base dans toutes les variétés une tache jaune et vers l'extrémité une raie jaunâtre en zigzag.

Les ailes inférieures sont d'un brun ferrugineux traversées par deux bandes maculaires jaunes plus ou moins prononcées, dont la première, quelquefois un peu effacée dans son milieu, est toujours indiquée par une grosse tache sur le bord antérieur et par une autre plus petite sur le bord abdominal; la seconde bande s'appuie sur une ligne rougeâtre en zigzag. Le corps, le corselet et la tête sont comme chez le mâle.

Dans toutes les variétés le dessous est jaune avec l'extrémité d'un brun-roux ferrugineux. La côte des ailes supérieures est d'un ferrugineux un peu plus clair et se lie à une large tache de la même couleur située à l'extrémité de la cellule discoïdale. Il existe également sur les ailes inférieures une grosse tache centrale d'un roux ferrugineux.

C'est cette espèce que l'on possède généralement dans les collections

sous le nom de *Phoronea*. Elle n'est pas rare au Brésil, principalement aux environs de Bahia. Nous possédons une variéte femelle prise au Para. La chenille, selon Beske, qui l'a élevée plusieurs fois, ressemble, sauf la couleur, à celle de *Brissotii*.

7. CERATOCAMPA PHORONEA.

Cramer, 239, A, B, C.

Phalæna Laocoon Drury, Ins., III, pl. 3, fig. 1.

Grote and Robinson, Ann. of Lyceum of nat. hist. of New-York, p. 26.

Il a le port de notre *Ixion*, mais il est plus grand. Ses ailes supérieures sont d'un brun roux, qui devient violacé vers l'extrémité et sur la côte; elles offrent sur la cellule discoïdale une grande éclaircie d'un gris un peu jaunâtre, marquée de quatre petites taches noirâtres, et au delà du milieu une bande oblique, transversale, formée de taches d'un jaune un peu enfumé, dont les deux supérieures sont plus grandes et ovales. On voit en outre sur la partie violacée de l'extrémité une raie jaunâtre, en zigzag, plus ou moins distincte, et à la base de l'aile, une tache d'un jaune gai. Les ailes inférieures sont d'un roux un peu violacé avec le bord antérieur lavé de jaunâtre, une tache anale et une raie sinueuse antémarginale d'un jaune clair. Le corselet est jaune avec le collier et une large raie médiane d'un brun violacé. L'abdomen est d'un roux ferrugineux avec les incisions jaunes.

Le mâle est plus petit que la femelle que nous venons de décrire. Il n'en diffère que parce que ses ailes inférieures sont jaunes avec une bande ferrugineuse et une raie transversale ondulée d'un brun violâtre.

Cette espèce est fort rare dans les collections. Nous possédons un mâle venant de la Guyane et une très-belle femelle prise au Brésil, dont M. de Lorza a eu la bonté de se défaire en notre faveur.

8. CERATOCAMPA PRINCIPALIS.

Cette espèce s'éloigne un peu des précédentes et fait le passage au genre suivant. Elle est un peu plus grande que notre *Ixion*. Ses quatre

ailes sont d'un roux-cannelle clair, avec quelques espaces d'un roux ferrugineux; elles sont traversées entre la base et le milieu par une raie sinueuse d'un gris blanchâtre, et avant l'extrémité par une ligne oblique de la même couleur, suivie de deux rangées de petites taches ferrugineuses. Outre cela, chaque aile offre sur le milieu une petite lunule très-étroite, transversale, pupillée de blanc transparent plus ou moins distinct. Sur les supérieures, dont la côte est d'un blanc grisâtre, on voit sur le bord de la ligne transversale une rangée de trois à cinq points ou petites taches d'un blanc transparent, et à leur base un gros point d'un jaune gai comme dans les espèces congénères. Le corps est d'un roux-cannelle clair avec deux taches jaunes à la partie postérieure du corselet et deux points semblables sur la tête en dedans des yeux. Le dessous est plus clair que le dessus avec le ventre jaune.

La femelle est notablement plus grande que le mâle.

Cette espèce a été trouvée au Brésil par Beske.

La chenille est verte, garnie de six rangées de pointes épineuses, dont quatre sur le second et sur le troisième anneau sont beaucoup plus longues que les autres et recourbées en arrière; celle du milieu du onzième anneau est aussi plus longue que les autres et un peu en forme de queue ; la collerette est munie de sixpetites épines, dont les deux du milieu sont moitié plus longues que les autres.

Genre BASILONA.

Chenilles garnies de tubercules plus ou moins allongés, surtout antérieurement, et portant chacun un faisceau de poils raides. *Metamorphoses* dans la terre. Antennes des mâles non pennées, brièvement pectinées jusqu'au tiers antérieur, devenant ensuite presque filiformes; antennes des femelles simplement dentées. Ailes étalées dans le repos, larges, marquées chacune d'un stigmate discoïdal.

Les *Basilona* se distinguent au premier coup d'œil des *Ceratocampa* par la belle couleur jaune de leurs quatre ailes, lesquelles sont toujours dépourvues à leur extrémité de la ligne en zigzag et de la tache jaune basilaire.

Les trois seules espèces que nous connaissons sont propres à l'Amérique : l'une aux États-Unis et au Mexique, les deux autres au Brésil.

1. Basilona imperialis.

Bombyx imperialis Fabr., Entom., Syst., t. IV, 435.

Phalæna imperialis Drury, Ins. I, pl. 9.

— — Stoll, pl. 42, fig. 1.

Phalæna imperatoria Smith-Abbot, Lep. Ins. of Georgia, vo. II, pl. 45.

Eades imperialis Packard, Synops. of the Bomb. of the United-States.

Cette jolie Cératocampide, de taille moyenne, est bien connue de la plupart des entomologistes et fait partie de toutes les collections un peu complètes. Ses quatre ailes, demi-étalées dans le repos, sont d'un beau jaune citron avec la base, une raie transversale commune, un stigmate central annulaire et l'extrémité des supérieures d'un joli rose un peu teinté de violet. Outre cela, toutes les ailes sont plus ou moins pointillées de noirâtre. Le corselet est rose, légèrement lavé de violet avec la partie antérieure et le bord des épaulettes jaune. L'abdomen est jaune plus ou moins lavé de rose.

La femelle est notablement plus grande que le mâle, avec les ailes plus larges, plus arrondies. Ses ailes supérieures offrent deux stigmates annulaires, dont un plus petit sous la côte.

La chenille est assez commune en Géorgie et en Virginie, sur le platane, le liquidambar, diverses espèces de Conifères et sur plusieurs autres arbres. Le plus ordinairement elle est d'un brun roussâtre; mais les individus vivant sur les pins sont souvent de couleur verte. Nous avons obtenu à Paris plusieurs individus d'éclosion dont les chrysalides nous avaient été envoyées par feu notre collaborateur John Leconte.

2. Basilona cacicus mihi.

Cette espèce est très-voisine de l'*imperialis*; mais la femelle est beaucoup plus grande. Le mâle a les ailes supérieures beaucoup plus pointues et un peu falquées; la couleur rose est remplacée par du brun à reflet

brillant un peu violâtre ; la tache annulaire de ces mêmes ailes est surmontée vers sa côte d'un point de sa couleur ; le corselet est du même brun que la base des ailes ; le dos est aussi de cette dernière couleur.

La femelle offre encore des différences plus tranchées : outre qu'elle est très-grande, elle est dépourvue de la teinte brune qui chez le mâle couvre la base des ailes ; celle-ci est remplacée par une raie brune, commune et sinueuse ; la tache annulaire des premières ailes est surmontée d'une autre tache plus petite et plus rapprochée de la côte que dans l'espèce précédente ; le corselet et le corps sont entièrement jaunes.

La chenille, que Beske nous a envoyée du Brésil dans de l'alcool, vit sur plusieurs espèces d'arbres ; les tubercules qui portent des faisceaux de longs poils sont bien plus allongés que dans la chenille de l'*imperialis*.

3. Basilona ducalis mihi.

Elle est à peu près de la taille de l'*imperialis*, dont elle a le port. Les quatre ailes du mâle sont jaunes, fortement pointillées de roux ferrugineux avec toute la base des supérieures et leur extrémité largement d'un roux-cannelle très-clair ; ces mêmes ailes offrent tout près de la base un gros point blanc et sur l'origine de la côte deux points également blancs. Outre cela, il existe dans la cellule discoïdale une tache blanche cerclée de roux, et sur la partie obscure de l'extrémité, qui est bordée intérieurement par une ligne oblique, une traînée d'un blanc nacré. Les ailes inférieures sont marquées vers la base d'une raie sinueuse, et au delà du milieu, d'une autre raie transversale d'un roux-cannelle ; cette dernière est précédée d'une tache disco-cellulaire blanche cerclée de roux et semblable en tout à celle des premières ailes. Le corselet et l'abdomen sont jaunes.

La femelle diffère du mâle en ce que sa taille est plus grande, en ce qu'elle est dépourvue de la teinte d'un roux-cannelle à la base et à l'extrémité des premières ailes, et en ce que la tache annulaire des ailes supérieures est surmontée près de la côte d'un gros point roux pupillé de blanc. Cependant on rencontre aussi quelquefois ce point pupillé de blanc chez quelques mâles.

Beske a élevé souvent cette espèce au Brésil ; mais comme il ne nous a pas fait connaître la chenille, nous ne pouvons rien en dire.

NOTE

SUR LES

RAVAGES CAUSÉS DANS LES PLANTATIONS D'OSIERS

PAR L'HALIAS CLORANA (Duponchel, t. IX, pl. 237, fig. 4),

l'*Earias clorana* du Catalogue de Staudinger,

Par M. JOURDHEUILLE.

(Séance du 12 Août 1868.)

D'après Duponchel, l'*Halias clorana* est commune dans les environs de Paris ; pour moi, je ne l'avais rencontré que fort rarement.

En parcourant, en juin dernier, une plantation d'osiers assez étendue, dans les environs des Riceys (Aube), je remarquai un grand nombre de jeunes pousses attachées fortement à l'aide de fils de soie, de façon à former une masse de feuilles cylindrique, au milieu de laquelle je trouvai une chenille que je reconnus bientôt pour appartenir à la *clorana*.

Je pensais, d'après l'autorité de Duponchel, n'obtenir l'éclosion de l'insecte parfait que l'année suivante. C'était une erreur : plusieurs de ces chenilles, se transformant immédiatement, me donnèrent leur papillon à la fin de juin. J'en ai observé un grand nombre de différents âges et l'éclosion doit se prolonger tout l'été. Les retardataires seules doivent hiverner à l'état de chrysalide.

Les ravages causés par cette espèce sont considérables. Elle est très-commune, et toute tige attaquée est impropre aux usages industriels. La chenille vit au centre du paquet formé par elle et dévore la jeune tige ; cette tige se ramifie à environ 60 centimètres du sol. La vannerie ne peut plus dès lors l'utiliser.

J'ai cru devoir appeler l'attention de la Société sur un insecte qui jusqu'ici, je crois, n'avait pas été signalé comme nuisible.

OBSERVATIONS

SUR UN

Nouveau genre d'Orthoptère sauteur

(COSMODERUS ERINACEUS)

DE LA FAMILLE DES LOCUSTIENS,

Par M. H. LUCAS.

(Séance du 27 Novembre 1867.)

Les missionnaires du Saint-Esprit adressèrent dernièrement au Muséum de Paris quelques insectes contenus dans l'alcool et recueillis sur la côte orientale du golfe de Guinée. En observant ces insectes, j'ai trouvé parmi eux un Orthoptère fort curieux que notre excellent confrère M. L. Fairmaire a décrit et figuré dans les Archives entomologiques de M. J. Thomson, t. II, p. 260, pl. 9, fig. 1, sous le nom d'*Ephippiger erinaceus* Fairm.

J'ai examiné ce singulier Orthoptère sauteur qui appartient à la famille des Locustiens, et, en étudiant ses caractères d'une manière comparative, je me suis aperçu qu'il ne pouvait entrer dans le genre *Ephippiger* de Latreille; il se rapprocherait plutôt des *Hetrodes* de Serville, surtout de mon genre *Eugaster*, et établirait peut-être un passage entre ces deux genres.

Comme cet Orthoptère remarquable forme une coupe générique nouvelle, à laquelle je donne le nom de *Cosmoderus*, j'ai pensé qu'avant d'exposer ses caractères propres, je devais signaler d'abord ceux qui l'excluent des *Ephippiger*, parmi lesquels M. L. Fairmaire a cru devoir le placer.

Lorsqu'on étudie les palpes des *Ephippiger*, on voit qu'ils sont allongés; que les maxillaires sont plus longs que les labiaux et que leurs trois derniers articles sont presque égaux en longueur. Chez l'*Ephippiger*, ou plutôt le *Cosmoderus erinaceus*, les palpes labiaux sont beaucoup plus

grands et leurs trois derniers articles ne sont pas presque égaux en longueur, comme dans les *Ephippiger* proprement dits, mais très-inégaux. En effet, l'article terminal est sensiblement plus grand que le précédent, qui égale en longueur le troisième article. De plus, le terminal des palpes maxillaires et labiaux n'est pas en cône renversé, ni tronqué au bout comme chez les *Ephippiger*, mais sensiblement renflé à son extrémité, qui est tout à fait arrondie.

Le prothorax, si remarquable chez les *Ephippiger*, est grand, seulement rugueux, se relevant brusquement en arrière, s'arrondissant en avant en forme de selle avec une sorte de carène latérale; les côtés rabattus, aplatis dans la plupart des espèces; le bord postérieur ordinairement tronqué.

Si l'on compare cet organe à celui du *Cosmoderus*, on voit que chez ces derniers le prothorax est beaucoup plus allongé, non brusquement relevé en arrière, et qu'au lieu d'être seulement rugueux, il est très-épineux; de plus, au lieu d'être arrondi en avant, comme chez les *Ephippiger*, il est fortement tronqué, et son bord postérieur, au lieu d'être tronqué, est au contraire très-sensiblement arrondi.

Les pièces qui composent la région sternale dans les *Ephippiger*, c'est-à dire le présternum, le mésosternum et le métasternum, sont mutiques. Si on étudie ces mêmes pièces comparativement dans le genre *Cosmoderus*, on remarque qu'elles sont transversales et que chacune d'elles présente sur les côtés deux fortes épines, au moins dans le présternum et le mésosternum, celles du métasternum étant réduites à de simples tubercules.

Les élytres, chez les *Cosmoderus*, sont courtes, bombées, en grande partie cachées sous le prothorax; elles sont arrondies, en recouvrement l'une sur l'autre comme dans les *Ephippiger*, mais non réticulées comme chez ces derniers. Quant aux ailes, elles me paraissent oblitérées comme dans les *Ephippiger*.

Ne connaissant pas la femelle de cet Orthoptère singulier, et M. L. Fairmaire n'ayant pas indiqué dans sa description le sexe auquel appartenait l'individu qu'il a décrit et figuré, je ne puis dire si l'oviscapte est allongé comme chez les *Ephippiger*. Cependant, si j'en juge par analogie, je crois que cet organe doit ressembler à celui des *Eugaster* et qu'il doit être probablement représenté par deux pointes lancéolées, étroites, allongées, aiguës, en forme de stylet et derrière lesquelles il en existe deux autres beaucoup plus larges, comprimées, lamelleuses et terminées à leur partie inférieure en pointe recourbée.

La tête, en ovale allongé, est beaucoup plus forte que dans les *Ephip-*

piger, et, au lieu d'être mutique comme chez ces derniers, elle présente entre les antennes une épine allongée, styliforme.

Les antennes sont fines, sétacées, multiarticulées, plus allongées que chez les *Ephippiger*, car dans les *Cosmoderus* elles dépassent de beaucoup la région abdominale.

Les yeux, au lieu d'être ovales, sont arrondis et très-saillants.

L'abdomen est gros, lisse, allongé et plus bombé que dans les *Ephippiger*. La plaque sous-anale ou sous-génitale chez ce dernier genre est plus ou moins développée, plus longue ou aussi longue que large, profondément échancrée au bout et comme fourchue. Chez les *Cosmoderus*, cette plaque sous-anale ou sous-génitale est au contraire courte, transversale, beaucoup plus large que longue et légèrement échancrée dans sa partie médiane; elle fait saillie, c'est-à-dire qu'elle est très-relevée et recouvre en partie les organes sexuels. Les cercis sont très-courts, mutiques et se présentent sous la forme de deux tubercules épineux. Chez les *Ephippiger*, ces organes sont plus allongés et offrent à leur côté interne une épine assez fortement prononcée. Enfin, un caractère que je dois principalement signaler, c'est que cette plaque sous-anale ou sous-génitale dans les *Cosmoderus* est privée de chaque côté de son échancrure de style, organe au contraire qui est toujours persistant chez les *Ephippiger*.

Les organes de la locomotion dans les *Ephippiger* sont allongés, grêles, surtout ceux des pattes de la troisième paire. Chez les *Cosmoderus*, ces organes sont au contraire courts, robustes et paraissent peu disposés pour le saut; de plus, il est à remarquer que les pattes de la première paire sont plus allongées que celles de la seconde paire; le contraire a lieu dans les *Ephippiger*, car ce sont celles de la seconde paire qui présentent plus de longueur.

Maintenant jetons un coup d'œil sur les *Hetrodes* et les *Eugaster* et voyons si cette nouvelle coupe générique pourrait prendre place dans l'une de ces deux divisions.

Dans un travail que j'ai publié dans les Annales de notre Société, t. 1, 4e série, p. 213 (1861), et qui a pour titre : Note sur le genre *Eugaster*, Orthoptère sauteur de la famille des Locustiens, j'ai démontré que les *Hetrodes* et les *Eugaster* étaient bien différents et qu'ils devaient former deux coupes génériques bien distinctes.

En effet, lorsque l'on étudie comparativement le genre *Cosmoderus* avec les *Hetrodes propriè dictæ* de Serville, on voit que chez ces derniers l'abdomen, au lieu d'être lisse comme chez les *Cosmoderus*, est au contraire épineux, et, de plus, les femelles sont munies d'un long oviscapte, orga-

nisation qui démontre à la première vue que la manière de vivre de l'*Hetrodes pupa*, type de cette division, doit différer de celle du *Cosmoderus erinaceus*, puisque, suivant moi, dans le même sexe la tarière ou l'oviscapte doit être comme chez l'*Eugaster Guyonii*, c'est-à-dire rudimentaire.

Comme caractères différentiels j'ajouterai encore que les antennes dans les *Hetrodes*, plus robustes, plus épaisses, moins filiformes, dépassent à peine le corps; que le prothorax, dont le disque est partagé dans le milieu par un sillon transversal profondément marqué, acquiert un développement moins grand, et que les pattes de la troisième paire sont sensiblement plus allongées que chez les *Cosmoderus*.

Quand on compare ensuite cette coupe générique nouvelle avec celle que j'ai désignée sous le nom d'*Eugaster*, on remarque que le prothorax est beaucoup plus allongé et que son disque n'est pas divisé dans le milieu par un sillon transversal profondément marqué, comme cela a lieu chez les *Eugaster*; de plus, les épines dont est armé le prothorax des *Cosmoderus* sont plus allongées et occupent sur cet organe une position toute différente. La tête des *Cosmoderus* est plus étroite, plus allongée, et au lieu de présenter entre les antennes un simple tubercule arrondi comme dans les *Eugaster*, cette partie au contraire est armée d'une épine très-forte affectant la forme d'un stylet. Les élytres, plus développées que dans les *Eugaster*, ne sont pas entièrement cachées sous le prolongement relevé du prothorax. Les antennes sont plus allongées que dans les *Eugaster*, chez lesquels ces mêmes organes ne dépassent pas le troisième segment abdominal, tandis que dans les *Cosmoderus* l'abdomen est au contraire tout à fait dépassé par les antennes, qui sont moins épaisses et beaucoup plus filiformes. L'abdomen, bien moins développé que celui des *Eugaster*, est allongé, de forme ovalaire, convexe et arrondi en dessus; il est lisse comme chez cette coupe générique, et la plaque sous-anale ou sous-génitale dans le mâle diffère de celle des *Eugaster* en ce que dans ce dernier genre cet organe, vers le milieu de son bord postérieur, présente une échancrure beaucoup plus profonde que chez les *Cosmoderus*. Il est aussi à remarquer que dans les *Eugaster* les cercis sont courts, tuberculiformes et à extrémité mutique, tandis que chez les *Cosmoderus* ces mêmes organes sont plus allongés et terminés en pointe recourbée à leur extrémité. Les pattes sont plus robustes et plus allongées que celles du genre *Eugaster*; les fémurs et les tibias dans ce dernier genre sont mutiques, tandis qu'ils sont très-épineux chez le genre *Cosmoderus*.

Plus haut j'ai dit que je ne connaissais pas la femelle de ce curieux Orthoptère, et de plus j'ai avancé aussi que par analogie l'oviscapte des

Cosmoderus devait rappeler plutôt par sa forme celui des *Eugaster* que celui des *Hetrodes*. Cette supposition, que j'avais faite par simple analogie, est venue, à ma grande satisfaction, se confirmer. En consultant les Orthoptères en voie de classification dans le Musée de Paris, j'ai eu le plaisir de rencontrer une femelle de ce genre curieux et qui a été rapportée du Gabon par M. Aubry Lecomte. En étudiant comparativement l'oviscapte de cet Orthoptère avec celui des *Eugaster*, j'ai remarqué que cet organe est court comme dans ce dernier genre et qu'il est représenté par deux lamelles comprimées, très-courtes, terminées en pointe recourbée et au-dessous desquelles il en existe deux autres lancéolées, droites, allongées, très-aiguës, faisant saillie en dehors, mais plus courtes et surtout moins spiniformes que dans les *Eugaster*.

D'après les quelques considérations que je viens d'exposer, il est facile de voir que cet Orthoptère ne peut réellement rester parmi les *Ephippiger*, et les caractères qui l'en excluent m'ayant paru avoir une certaine valeur, j'ai cru devoir en former une coupe générique nouvelle.

Si maintenant on compare les caractères présentés par ce nouveau genre à ceux des *Hetrodes* et des *Eugaster*, il sera facile de voir aussi qu'il ne peut entrer dans aucune de ces deux divisions, les caractères qui l'en excluent présentant la même valeur que ceux qui l'éliminent des *Ephippiger*. Cependant on peut dire que cette nouvelle coupe générique vient se placer dans le voisinage des *Hetrodes* et qu'elle établit une transition entre ce dernier genre et celui des *Eugaster*.

Genus COSMODERUS (1) Lucas.

Ephippiger Fairm., Arch. Entom., t. II, p. 260 (1858).

Prothorax (pl. 8, fig. 2, 6, 3, 7) plus allongé, plus étroit que dans les *Eugaster* et les *Hetrodes*, armé d'épines moins nombreuses, mais beaucoup plus grandes; ses côtés rabattus et sa partie postérieure sensiblement rebordés : celle-ci mutique, fortement relevée, les côtés rabattus armés de chaque côté d'une forte épine et présentant au-dessous de celle-ci une échancrure pour livrer passage à la première paire de stigmates ou stigmates prothoraciques. Disque non élevé et non partagé en deux comme

(1) κόσμος, ornement, δέρη, cou.

dans les *Hetrodes* et les *Eugaster* par un sillon transversal; partie antérieure plane, à carène latérale armée de chaque côté de trois grandes épines, celle occupant le bord latéro-antérieur double; partie postérieure du disque plus allongée et moins dilatée que dans les *Hetrodes* et les *Eugaster*, sensiblement plus relevée dans le mâle que chez la femelle et entourée de fortes épines allongées disposées en éventail ou formant un demi-cercle.

Prosternum, mésosternum et métasternum des deux sexes présentant à chaque angle postérieur une épine aiguë.

Élytres (pl. 8, fig. 3 *a*) dissemblables dans les deux sexes; celles du mâle beaucoup plus développées que dans les genres *Hetrodes* et *Eugaster*, bombées, non cachées sous l'avancement relevé du prothorax, arrondies, rebordées, non réticulées et en recouvrement l'une sur l'autre: ces mêmes organes nuls ou réduits à l'état de moignons chez la femelle.

Ailes nulles dans les deux sexes.

Tête (pl. 8, fig. 1, 5) ovalaire, plus allongée et plus étroite que dans les *Hetrodes* et les *Eugaster*, présentant entre les antennes une épine recourbée allongée, styliforme.

Antennes sétacées, multiarticulées, moins épaisses que dans les *Hetrodes* et les *Eugaster*, dépassant en longueur toute la région abdominale; premier article gros, un peu plus long que le suivant.

Yeux globuleux, saillants.

Lèvre plus large que longue, arrondie sur les côtés et à l'extrémité.

Mandibules robustes.

Palpes maxillaires beaucoup plus allongés que les labiaux, le terminal globuleux, renflé et arrondi à son extrémité, plus grand que le précédent, qui présente à sa naissance, en dessous, un étranglement sensible.

Abdomen plus allongé et plus étroit que dans les *Hetrodes* et les *Eugaster*, arrondi en dessus, recourbé vers sa partie postérieure et entièrement lisse; plaque sous-anale ou sous-génitale dans le mâle (pl. 8, fig. 4) plus large que longue, transversale, présentant dans le milieu de son bord postérieur une petite échancrure : celle-ci dépourvue de styles; cercis (pl. 8, fig. 4 *a*, 8 *a*) courts, recourbés à leur côté interne, spiniformes à leur extrémité. Plaque sous-anale ou sous-génitale de la femelle (pl. 8, fig. 8) courte, transversale, profondément échancrée dans son milieu; oviscapte (pl. 8, fig. 8 *b*, 9) court, représenté par deux lamelles comprimées, terminées en pointe recourbée et au-dessous desquelles il en existe deux autres, lancéolées, droites, allongées, très-aiguës, faisant saillie en dehors et présentant à leur naissance de très-petites épines.

Pattes plus robustes et plus allongées que dans le genre *Eugaster*; hanches de la première paire biépineuses en dessus; fémurs des première

et deuxième paires épineux en dessus et en dessous, ceux de la troisième paire épineux en dessous et à l'extrémité en dessus seulement; tibias des trois paires de pattes fortement épineux, les antérieurs ou ceux de la première paire présentant dans les deux sexes une cavité (pl. 8, fig. 10) (1) ovale, profonde, visible des deux côtés; troisième article des tarses élargi, le second présentant à sa partie terminale en dessus, chez toutes les pattes, dans les deux sexes, deux tubercules allongés, armés à leur extrémité de deux épines très-courtes, recourbées.

Mœurs inconnues.

Cosmoderus erinaceus Fairm.

Pl. 8, fig. 1 à 10.

Ephippiger erinaceus Fairm., Archiv. Entom., t. II, p. 260, pl. 9, fig. 1 (1858).

Pl. 8, fig. 1 à 4, ♂.

Long. 42 millimètres.

Mâle. La tête, d'un roux plus ou moins foncé, plus claire sur les côtés et antérieurement, présente en dessus une ponctuation rugueuse formée par des points arrondis, assez profondément enfoncés et peu serrés; sur les côtés elle est presque lisse, avec toute sa partie antérieure finement ridée transversalement et offrant des points placés çà et là. Les organes buccaux sont d'un fauve ferrugineux, à l'exception cependant des mandibules, qui sont noires à leur côté interne. Les antennes, d'un jaune ferrugineux clair, sont annelées çà et là de brun foncé. L'épine dont le front est armé est d'un jaune ferrugineux clair avec son extrémité d'un brun foncé; sa direction est antérieure. Les yeux sont d'un brun foncé. Tout le thorax, d'un roux plus ou moins foncé, est finement bordé de jaune clair; il présente une ponctuation rugueuse, irrégulière, assez fine, mais qui grossit beaucoup et devient très-apparente, particulièrement sur la partie relevée du métathorax; les épines dont cet organe est armé sont très-fortes et toutes d'un brun foncé à leur extrémité. Les élytres sont lisses, d'un roux clair. L'abdomen, entièrement d'un roux foncé, est lisse; sur les côtés il est d'un jaune clair, et toute cette partie est teintée de

(1) *Tympanum apertum* de M. Fischer.

brun foncé, couleur qui forme une bande longitudinale, irrégulière; c'est sur cette partie d'un jaune foncé que sont placés les stigmates : ceux-ci sont très-petits et constatables par leur couleur, qui est d'un roux clair; en dessous il est d'un roux clair brillant, ainsi que la plaque sous-anale ou sous-génitale et les cercis. Les pattes sont d'un roux foncé, à l'exception des fémurs de celles de la troisième paire, qui sont d'un jaune clair et maculés çà et là de roussâtre; il est aussi à remarquer que toutes les épines dont ces organes sont armés sont d'une couleur plus foncée et toutes à extrémité noire.

La figure donnée par M. L. Fairmaire de cette curieuse espèce (Archiv. Ent. t. II, pl. 9, fig. 1) représente un mâle et provient de la côte du Gabon.

Pl. 8, fig. 5 à 9, ♀.

Long. 39 millimètres.

Femelle. Un peu plus petite que le mâle, dont elle diffère par l'épine frontale, qui est plus infléchie; par le thorax, qui est plus étroit, moins allongé et dont toute la partie postérieure ou le métathorax est moins relevée. Elle en diffère encore par l'absence des élytres, par la forme de la plaque sous-anale : celle-ci est étroite, très-relevée et présente dans le milieu de son bord postérieur une profonde échancrure. L'oviscapte, quoique peu saillant, est cependant nettement constatable par la présence de deux lamelles comprimées, terminées en pointe recourbée et au-dessous desquelles il en existe deux autres, étroites, lancéolées, allongées, très-aiguës. Je ferai aussi observer qu'à la base des deux premières lamelles on aperçoit en dessus deux tubercules épineux qui, examinés à l'état de dessiccation, semblent presque emboîtés dans l'échancrure que présente le milieu du bord postérieur de la plaque sous-génitale. Toutes ces pièces sont d'un roux foncé avec l'extrémité des pointes noirâtre.

Le Muséum possède mâle et femelle de cet Orthoptère intéressant, qui a le Gabon pour patrie; la femelle a été découverte par M. Aubry Lecomte; quant au mâle, il a été envoyé dernièrement au Muséum par les missionnaires du Saint-Esprit.

Quelques mois après la présentation de mon travail sur le genre *Cosmoderus,* le Muséum de Paris reçut du R. P. Duparquet un flacon contenant dans l'alcool plusieurs Mélasomes, parmi lesquels je rencontrai un individu mâle non adulte du *Cosmoderus erinaceus.*

Quand on étudie cet Orthoptère à l'état jeune, dont la longueur est de

15 millimètres et la largeur de 10 millimètres, ce qui frappe le plus à la première vue, c'est le développement de la tête et surtout du thorax.

La tête, d'un jaune roussâtre, présente une ponctuation formée de points irréguliers et bien moins enfoncés que dans les individus adultes. Les organes buccaux sont de même couleur que la tête, à l'exception cependant des mandibules, dont le côté interne est teinté de brun foncé. Les antennes sont d'un roux clair, très-sensiblement annelées de brun foncé, avec leur extrémité entièrement de cette couleur. L'épine frontale, d'un roux clair, à direction antérieure, est allongée et égale au moins en longueur les deux premiers articles des antennes. Les yeux sont d'un jaune clair. Tout le thorax est d'un jaune ferrugineux et la ponctuation qu'il présente est bien moins accusée que chez les individus adultes; de plus, elle n'est pas rugueuse et paraît, au contraire, composée de points, dont les uns sont ovalaires, les autres arrondis; les épines, beaucoup plus allongées que dans les individus adultes, sont très-aiguës et à extrémité teintée de brun foncé, à l'exception cependant de celles occupant le bord latéro-postérieur, qui sont simples et qui sont entièrement d'un brun foncé. L'abdomen, très-petit, d'un brun roux foncé, est entièrement lisse. Quand on étudie à la loupe les diverses pièces qui composent l'armature génitale externe, on remarque qu'elles sont toutes généralement très-peu développées, à l'exception cependant des cercis, qui sont allongés et très-constatables. Les pattes, d'un jaune clair, sont allongées, grêles, et toutes les épines dont elles sont armées ont acquis un développement très-grand et ont leur extrémité teintée de brun. Enfin je ferai encore remarquer que le *Tympanum apertum* de M. Fischer est déjà très-apparent, quoique le développement de ce *Cosmoderus* soit très-peu avancé.

EXPLICATION DES FIGURES DE LA PLANCHE 8.

Fig. 1. Tête du *Cosmoderus erinaceus* mâle vue de face; 1 *a*, la grandeur naturelle.

2. Pronotum ou thorax du mâle vu de face ; 2 *a*, la grandeur naturelle.

3. Pronotum du mâle vu de profil.

4. Abdomen du mâle vu en dessous pour montrer la plaque sous-anale ou sous-génitale.

5. Tête du *Cosmoderus erinaceus* femelle vue de face; 5 *a*, la grandeur naturelle.

6. Pronotum ou thorax de la femelle vu de face; 6 *a*, la grandeur naturelle.

7. Pronotum de la femelle vu de profil.

8. Abdomen de la femelle vu en dessous pour montrer la plaque sous-anale ou sous-génitale.

9. Oviscapte grossi vu de profil.

10. Tibia montrant, situé à sa partie antérieure, le *Tympanum apertum* de M. Fischer.

MONOGRAPHIE

DES

BALANINIDÆ et ANTHONOMIDÆ d'Europe

ET DES

confins méditerranéens,

Par M. J. DESBROCHERS DES LOGES.

(Séance du 11 Septembre 1867.)

AVANT-PROPOS.

Un assez grand nombre de monographies sur les Curculionides ont été entreprises pendant ces dernières années, et traitées avec succès par plusieurs de nos collègues de la Société entomologique de France, MM. Allard, Ch. et H. Brisout de Barneville, Seidlitz, Stierlin, Capiomont, etc. Depuis quelque temps déjà une préférence marquée m'entraînait moi-même vers l'étude de cette intéressante et si nombreuse famille. Je me décidai à commencer par les *Balaninidæ* et les *Anthonomidæ*. Ce groupe avait attiré mon attention, surtout à cause de la difficulté que j'éprouvais à nommer d'une manière satisfaisante, à l'aide des auteurs, les espèces que je possédais.

L'ouvrage de Schönherr est une œuvre gigantesque que de longtemps, peut-être, nul n'aurait osé tenter. Il n'est donc pas surprenant que ce savant, parfois, n'ait pu donner à chaque petit groupe tout le soin minutieux qu'il aurait exigé.

Loin d'un grand centre entomologique, abandonné à mes propres ressources, privé, par conséquent, de collections et de livres, la tâche que je m'étais imposée m'eût semblé bien difficile, si je n'avais rencontré, dès le début, le concours le plus empressé de la part de nos collègues.

Je remplirai donc un devoir en remerciant publiquement : M. Reiche, qui a mis à ma disposition, avec une complaisance à toute épreuve, et sa riche collection et les trésors de toute espèce épars dans sa bibliothèque ; M. Stäl, conservateur du Musée de Stockholm, qui a bien voulu, par l'entremise de M. de Bonvouloir, me confier les types de la collection de Schönherr ; M. Crotch, de Cambridge, qui m'a envoyé des renseignements synonymiques précieux sur les espèces des collections de Linné et de Stephens ; MM. Chevrolat, Aubé, de Marseul, Jekel, C. Rey, Perris, de Heyden, qui m'ont procuré plusieurs types rares ; MM. Allard, de Bonvouloir, Ch. et H. Brisout de Barneville, Bellier de la Chavignerie, Boieldieu, Deyrolle, Javet, de Paris ou des environs ; MM. Abeille de Perrin, Ancey, Marquet, Mondon, Pestre, Puton, Sénac, Wencker, de la province ; MM. Ballion, de Saint-Pétersbourg ; Genbiglietti, de Turin ; Kraatz, de Berlin ; de Kiesenwetter, de Bautzen ; Kirsch, de Dresde ; Olivier, de Bone ; Stierlin, de Schaffouse, etc., etc., qui m'ont fourni bon nombre d'espèces intéressantes.

Si mon travail a quelque valeur il le doit en grande partie à leurs bienveillantes communications (1).

Les *Balanînus* ne m'ont procuré que trois espèces nouvelles. J'en ai supprimé trois, se rapportant, comme variations, à celles déjà connues.

Je décris neuf *Anthonomus* nouveaux. Ce chiffre est considérable pour un si petit genre. Là aussi j'ai dû supprimer quatre ou cinq espèces faisant double emploi.

Enfin, il m'a paru utile de créer un genre nouveau pour une espèce mixte, placée d'abord par Schönherr parmi les *Anthonomus*, dont elle n'a pas les caractères essentiels, introduite ensuite sous un autre nom et avec beaucoup plus de raison par M. Gerstaecker parmi les *Bradybatus*, dont elle s'éloigne cependant par le faciès et plusieurs caractères assez tranchés, et enfin tout récemment décrite comme *Anthonomus* sous un troisième nom par M. Chevrolat. Cette divergence d'opinons m'a donné à penser que cet insecte trouverait une place plus naturelle dans un genre intermédiaire aux *Anthonomus* et aux *Bradybatus*.

(1) *N. B.* Je me propose de publier, par la suite, des suppléments aux monographies que j'aurai traitées. Je continuerai donc à recevoir volontiers les espèces intéressantes qu'on pourrait avoir à me communiquer, et surtout celles d'Algérie, du Caucase et de Syrie, qui m'ont presque totalement manqué. J'ai presque terminé actuellement un travail sur les *Magdalinus* et les *Rhynchites* d'Europe, et un autre sur les *Auletes* (ce dernier comprendra les espèces exotiques).

On remarquera peut-être que si je me suis assez étendu sur les caractères sexuels (à mon avis d'une grande valeur et comme la base de toute étude sur les Curculionides), je me suis montré beaucoup plus circonspect à l'égard de la synonymie. Mais si une nomenclature est inextricable, c'est assurément celle des *Anthonomus*. J'ai jugé plus sage, après m'être assuré du nom exact donné par l'auteur primitif et de la concordance avec Schönherr, de ne citer que les synonymies qui m'ont offert de sérieuses garanties. En acceptant et en reproduisant telles quelles toutes celles indiquées par cet auteur, je me serais fréquemment exposé à perpétuer de regrettables erreurs. Ainsi, pour ne parler que de l'*Anthonomus ulmi*, il est hors de doute pour moi que Schönherr a rapporté à son insecte la synonymie de quatre ou cinq autres espèces bien tranchées et confondues par lui en une seule, l'*Ant. ulmi* De Géer, le *pedicularius* Lin., le *rufus* (pro parte) et peut-être le *Chevrolati* mihi, etc.

Rétablir entièrement et telle qu'elle doit être la synonymie m'a semblé, je l'avoue, chose peu praticable, eu égard à la confusion qui existe, à la quantité de noms, à l'insuffisance des descriptions premières et à l'impossibilité où l'on est la plupart du temps de pouvoir consulter les vrais types des auteurs anciens.

J'espère que ce petit travail sera accueilli favorablement par les entomologistes et qu'il pourra jeter quelque lumière sur un des groupes les moins connus de la grande famille des Curculionides.

Mœurs et Métamorphoses.

BALANINUS.

Les mœurs et métamorphoses des *Balaninus* sont, comparativement à beaucoup d'autres genres de Curculionides, assez bien connues.

La larve du *B. glandium* et celle du *pellitus* se développent dans l'intérieur de différentes sortes de glands; celle du *nucum*, dans la noisette, etc.; celle du *cerasorum*, dans les noyaux du *Prunus spinosa*. Le *brassicæ* détermine une galle sur les feuilles du saule (de Heyden); le *pyrrhoceras*, sur celles du chêne. La plupart de ces larves et leurs transformations ont été étudiées avec plus ou moins de détails par un bon nombre d'auteurs,

parmi lesquels il faut citer Swammerdam, Rœsel, De Géer, Herbst, Latreille, Ratzeburg, Bouché, Godard, etc.

Les insectes parfaits se rencontrent le plus habituellement sur les arbres ou arbustes qui ont nourri leurs larves. J'ai pris le *venosus*, le *villosus*, le *turbatus* et le *pellitus* sur le chêne, ce dernier quelquefois sur le hêtre, le *turbatus* parfois aussi sur des pommiers en fleurs, le *sericeus* sur le sapin, le *cerasorum* sur l'aune, le *brassicæ* et le *pyrrhoceras* sur plusieurs sortes d'arbustes. Le *rubidus*, d'après MM. Chevrolat et Brisout, se rencontre assez fréquemment aux environs de Paris sur le bouleau.

ANTHONOMUS.

Les larves de plusieurs espèces de ce genre ont également été publiées. Frisch, Lyonnet, Bouché, Kallat, Ratzeburg, Westwood, De Géer, etc., ont soulevé le voile du mystère sous lequel elles étaient cachées.

Ces larves se développent le plus souvent dans les boutons à fleurs de différentes Rosacées. Le *nitidirostris* et le *pruni* mihi s'attaquent aux fleurs du prunellier.

M. le docteur Aubé, dans une de ses lettres, me donne d'intéressants détails sur l'*Anthonomus cinctus*, qu'il a élevé plusieurs fois en assez grande quantité. Je les reproduis textuellement :

« C'est vers le 15 avril, un peu plus tôt, un peu plus tard, qu'il faut » s'occuper de cet insecte ; il s'agit de regarder les boutons à fleurs du » poirier. Ceux qui restent noirs et secs, lorsque les autres commencent » à se gonfler et à laisser voir que la végétation suit bien son cours, ren- » ferment presque tous une larve d'*Anthonomus*, et en les récoltant en » ce moment, un mois et demi environ après, l'insecte parfait sort du » bouton. Seulement il faut être attentif à ne pas les récolter trop tôt. » En outre, il faut se défier des Pinsons, Bouvreuils, etc., qui font à ces » larves une chasse assidue, ce qui les a fait accuser par les jardiniers, » mais bien à tort, de manger les boutons floraux, tandis qu'au contraire » ils débarrassent les arbres de petits ennemis acharnés. J'ai pris en un » seul jour et sur un seul poirier plus de deux cents larves de ce Curcu- » lionite, qui m'ont procuré environ soixante exemplaires de l'insecte » parfait. »

Les *Anthonomus*, comme cela a lieu chez les *Balaninus*, se rencontrent

la plupart du temps sur les arbustes dont les fleurs ont servi de berceau à leurs larves.

J'ai pris moi-même le *druparum* en grande abondance sur les fleurs du cerisier sauvage et aussi sur le prunier épineux. Le *pedicularius* est fort commun sur l'orme et sur l'aubépine; le *conspersus*, d'après M. Rey, se trouverait sur le saule marceau et, d'après M. de Heyden et d'autres entomologistes, sur le sorbier. J'ai trouvé le *pruni* et le *nitidirostris* sur le prunellier, le *Chevrolati* sur l'alizier, le *varians* (var. *melanocephalus*) sur les sapins, etc.

BRADYBATUS.

On ne sait rien sur les premiers états des espèces de ce genre, qui, quoique assez répandues, sont rares partout.

D'après l'observation de M. Chevrolat, pendant l'acte de la copulation le ♂ du *Bradybatus subfasciatus* appuie fortement son rostre contre l'écusson de la ♀.

PSEUDOMORPHUS mihi. N. G.

L'espèce unique que renferme ce genre n'est pas très-répandue dans les collections, bien que son habitat soit assez étendu, et nous ne connaissons rien sur ses métamorphoses. MM. Bellier de la Chavignerie et Chevrolat l'ont trouvée abondamment en Espagne sur une sorte d'érable à petites feuilles. M. Chevrolat a observé que pendant l'accouplement l'attitude de cet insecte rappelle bien plus celle des *Bradybatus* que celle des *Anthonomus*, dont il se rapproche davantage cependant par sa forme convexe.

Caractères sexuels.

Genre BALANINUS.

Les différences qui existent d'un sexe à l'autre chez les insectes de ce genre sont nombreuses et quelques-unes sont faciles à saisir. Elles varient,

du reste, un peu selon les divisions dans lesquelles les espèces se trouvent groupées.

Le rostre est toujours plus long, plus mince chez la ♀ que chez le ♂. Cette différence est très-apparente chez le *B. Elephas*, le *B. Reichei*, le *B. turbatus*, le *B. nucum*, le *B. villosus*; elle l'est moins chez le *pellitus*, le *venosus*, le *cerasorum*; enfin elle est moins sensible encore chez le *B. rubidus* et le *pyrrhoceras*. Cet organe est toujours plus épais, plus pubescent et plus ponctué-strié à la base chez le ♂, plus visiblement renflé vers l'insertion des antennes.

Les antennes sont toujours insérées à la même distance de la base du rostre ♂; seulement, comme chez les ♀, la partie inférieure est plus prolongée; elles se trouvent situées, par rapport à la longueur totale, à peu près vers le tiers chez ce dernier sexe et vers la moitié chez le ♂. Généralement les articles sont plus courts et plus épais chez le ♂. Cette différence est très-évidente chez le *B. turbatus*, bien moins chez le *B. nucum*.

Chez la ♀ les élytres recouvrent davantage le pygidium. Ce segment est plus ou moins à découvert et d'une manière plus complète aux espèces de la première division (*B. Elephas*, *venosus*, etc.). Tous les *Balaninus proprement dits* ont le pygidium des ♂ recouvert d'une pubescence plus longue, plus dense, formant une sorte de faisceau à l'extrémité et remontant assez notablement et subanguleusement sur la partie supérieure; celui des ♀ est pubescent seulement vers l'extrémité : cette pubescence, lorsqu'elle remonte un peu plus haut, ne formant guère qu'une bordure sur la partie supérieure du segment.

Le bord postérieur du cinquième segment abdominal et le rebord inférieur du pygidium s'unissent ensemble différemment suivant les sexes et parfois aussi suivant les espèces.

Chez le *B. Elephas* ♂, par exemple, le bord du cinquième anneau ventral est échancré en arc et le rebord inférieur du pygidium présente une échancrure en sens inverse. Ils forment ensemble, de cette manière, quand les deux segments sont un peu écartés, une ouverture transversale subelliptique.

Chez le *B. Elephas* ♀ le cinquième segment est un peu relevé et subarrondi au sommet; le rebord postérieur est entaillé dans son milieu en angle bien marqué, formant ainsi entre eux, quand les deux anneaux sont disjoints, un orifice très-large.

Chez les *Balanobius*, surtout ♀, les deux segments s'unissent plus tronquément ensemble (si je puis m'exprimer ainsi).

Enfin, une fossette plus ou moins marquée existe à l'*extrémité* du cin-

quième segment des *Balaninus* de la première division. Tantôt ce caractère est commun aux deux sexes, et, dans ce cas, paraît moins prononcé chez la ♀; tantôt il n'est apparent que chez le ♂. Cette impression se retrouve dans la deuxième division (*Balanobius*) et elle est même plus profonde, en occupant la majeure partie de la longueur du segment. Là ce caractère paraît propre aux ♂; cependant le *B. crux* fait exception. La fossette chez cet insecte est très-visible dans les deux sexes. Les espèces de ce groupe, bien qu'ayant le pygidium plus couvert par les élytres, l'ont cependant notablement plus découvert chez le ♂ que chez l'autre sexe. Le *B. ochreatus* ♂ l'a presque vertical, comme certains *Anthonomus* ♂. Le ♂ de ce *Balaninus* et le ♂ du *brassicæ* ont, en outre, une fossette oblongue bien accusée sur le pygidium, fossette qui se réduit chez la ♀ à une simple impression.

Les ♂ ont toujours le premier segment abdominal et souvent une portion du métasternum plus ou moins déprimés ou même encavés; les ♀ ont ces mêmes parties plus ou moins convexes, ainsi que les segments abdominaux postérieurs.

Contrairement à ce qui a lieu dans d'autres groupes de Curculionites, les cuisses des deux sexes sont exactement dentées de même. Les tibias seuls m'ont semblé légèrement plus coudés à leur base (♂).

ANTHONOMUS.

Les caractères sexuels des *Anthonomus* sont moins nombreux et plus constants d'une espèce à l'autre.

Le ♂ a le rostre plus court, plus épais, plus strié-ponctué, plus terne généralement; mais ces différences sont loin d'être aussi marquées que pour les *Balaninus*. Les antennes se trouvent aussi, et tout naturellement, insérées plus ou moins près de l'extrémité du rostre, selon le plus ou moins de prolongement de cette partie.

La différence principale consiste dans la jonction du cinquième segment abdominal avec le pygidium.

Chez le ♂, dans la majeure partie des espèces, le cinquième segment est largement échancré, laissant ainsi à découvert en dessous le pygidium qui, lui-même, présente dans son milieu une échancrure à bord lisse formant parfois une sorte de bourrelet, et dirigée en sens opposé (*Anth. ulmi, cinctus,* etc.).

Chez la ♀ le cinquième segment est le plus souvent tronqué sur toute sa largeur ou peu profondément sinué dans son milieu externe.

Le petit groupe qui renferme les *Anthonomus varians, pubescens, pyrenæus,* etc., offre une particularité remarquable, dont il n'a pas été fait mention dans les auteurs. Le pygidium du ♂ est traversé longitudinalement par un sillon profond. Chez la ♀ ce sillon est réduit à une simple fossette. De plus, les tibias postérieurs du ♂ sont arqués vers leur base.

Les élytres recouvrent plus complétement l'abdomen des ♀. Lorsque l'insecte est mort, le pénis est souvent saillant au dehors.

BRADYBATUS.

Le rostre chez les insectes de ce genre diffère sensiblement d'un sexe à l'autre. Il est toujours plus court, plus épais, rugueux et strié chez le ♂, généralement lisse et cylindrique chez la ♀. Le *Creutzeri* seul fait exception à cette règle. Chez la femelle de cette espèce, le rostre, rugueux comme celui du ♂, n'est luisant que tout à fait à l'extrémité, qui est visiblement atténuée.

Les différences tirées de la forme du dernier segment abdominal et du pygidium, de la position des antennes, etc., sont analogues à celles qui existent dans le genre *Anthonomus.* Le rebord inférieur du pygidium ♂ qui, comme chez les *Balaninus* et les *Anthonomus,* semble à première vue former un petit segment anal supplémentaire, m'a paru constamment séparé du bord du cinquième segment par une ouverture plus étroite, moins profonde que chez les insectes de ces deux premiers genres.

PSEUDOMORPHUS.

La seule espèce connue de ce genre a, comme le *Bradybatus Creutzeri,* le rostre rugueux et terne dans les deux sexes. Cependant chez la ♀ il est un peu luisant dans sa deuxième moitié. Il est en outre atténué peu à peu et presque insensiblement vers l'extrémité.

Genre **BALANINUS.**

Quelques mots seulement sur la méthode que j'ai suivie pour le groupement des espèces. Le *B. Elephas* ouvre la marche et forme, avec le *B. Mastodon* et le *propinquus* mihi, une série à part. Viennent ensuite le *pellitus* (1), à rostre mince, peu épaissi à la base et à antennes également très-ténues, très-allongées; le *sericeus*, qui a la plus grande analogie de formes avec cette espèce; puis le *Reichei*, très-voisin des deux précédents par la forme générale, celle des antennes et des dents des cuisses, mais commençant une série à rostre sensiblement épaissi à la base; avec le *venosus*, qui le suit, commence un groupe d'espèces à dents des cuisses non triangulaires et se termine en même temps celui des *Balaninus* à corps plus ou moins convexe. Le *turbatus* ouvre la série des espèces plus ou moins déprimées sur le dos; le *nucum*, très-voisin du précédent, conduit assez naturellement au *villosus* (2), qui a avec lui quelque analogie pour

(1) C'est à tort que M. Jekel, dans son Essai d'une classification des *Balaninus*, a placé cet insecte à côté de l'*Elephas*, dans le groupe des espèces à élytres non cordiformes.

(2) Le *villosus*, que M. Jekel adjoint aux *cerasorum* et *rubidus*, dans un même petit groupe, en doit être isolé, à mon avis, en principe, à cause de la forme de son rostre, et former, à lui seul, une coupe à part, aussi éloignée des *Balaninus* à forte dent aux cuisses que de ceux dont le rostre est presque d'égale longueur et subcylindrique.

Nous avons donc ainsi, en suivant les coupes méthodiques que j'ai indiquées :

1°	*Elephas.*
	propinquus.
	Mastodon.
2°	*pellitus.*
	sericeus.
	Reichei.
3°	*venosus.*
4°	*turbatus.*
	nucum.
5°	*villosus.*
6°	*cerasorum.*
7°	*rubidus.*

la forme du rostre. Avec cette espèce commencent les *Balaninus* à cuisses faiblement dentées; puis vient le *cerasorum* à cuisses également dentées et à côté duquel se range le *rubidus*, espèce très-voisine et dont les cuisses sont inermes.

Les espèces qui suivent appartiennent à la deuxième division de Schönherr. J'ai cru devoir placer en première ligne le *B. crux* qui, par sa forme large, s'unit assez bien au *rubidus*, puis le *B. ochreatus*, à élytres également tachées, et enfin le *brassicæ*, le *pyrrhoceras* et le *Troglodytes*, espèces sans taches sur les élytres et ayant entre elles les plus grands rapports.

Caractères du genre.

Voici les caractères attribués au genre *Balaninus* par Schönherr :

« Antennæ longæ, graciles; funiculo 7-articulato : articulis basalibus longiusculis, reliquis successive brevioribus, aut omnibus subobconicis, aut exterioribus nodosis; clava aut oblonga, acutiuscula, aut ovata.

» Rostrum longissimum, filiforme, maxime tenue, arcuatum.

» Oculi rotundati, depressi, magni.

» Thorax oblongus, subconicus, basi leviter bisinuatus, lateribus postice rotundatus.

» Scutellum rotundatum, elevatum.

» Elytra simul sumpta subcordata, basi introrsum conjunctim leviter emarginata, humeris subrotundatis; posterius valde angustata, apice singulatim rotundata.

» Pedes longiusculi; femora subtus sæpissime dentata; tibiæ rectæ, apice truncatæ, anteriores unco minutissimo armatæ.

» *Observ.* Corpus sæpissime breviter ovatum, squamosum alatum; aut mediæ aut minusculæ magnitudinis. »

Balaninus Germar, Mag., IV, p. 291. — Sch., Curcul. disp. Meth., p. 238, n° 137. — Latreille, Règne animal, p. 394. — Stephens, Brit. Ent., IV, p. 68, n° 299. — Lacordaire, Genera, VI, p. 574. — Jacq. Duval, Gen., IV, p. 45.

Rhynchænus Fabricius, Olivier, Gyllenhal; *Curculio* Linné, etc.

J'ajouterai à cette diagnose les développements suivants :

Corps presque en losange, revêtu d'une pubescence plus ou moins squamiforme, au moins dans les parties inférieures, plus dense d'ordinaire et plus compacte sous les bords latéraux du prothorax, ponctué en entier plus ou moins densément.

Antennes généralement plus longues que la tête et le rostre, coudées, composées de douze articles diminuant ordinairement de longueur à partir du deuxième; scape très-mince, brusquement renflé en crosse au sommet; massue visiblement articulée, tantôt oblongue et acuminée aux deux bouts, tantôt aiguë au sommet et arrondie à la base, tantôt enfin en ovale plus ou moins raccourci, à articles plus ou moins serrés, plus ou moins déliés.

Rostre très-variable de forme, de longueur et de courbure chez les individus d'une même espèce (parfois, chez le *B. turbatus*, le *villosus* et le *B. cerasorum* il est replié en dessous de manière à former les deux tiers d'un cercle complet), toujours plus ou moins épaissi à la base, plus ou moins renflé vers l'insertion des antennes et le plus souvent cylindrique après ce point jusqu'à l'extrémité, strié latéralement.

La tête, arrondie et convexe, présente le plus souvent sur le front une petite fossette linéaire où prend naissance une carène peu saillante qui se prolonge sur le rostre.

Yeux très-grands, déprimés, ovales, transversaux, un tant soit peu tronqués à leur partie interne, toujours séparés par un espace moindre que le diamètre de l'un d'eux.

Le prothorax subit, chez les individus d'une même espèce, des modifications de formes assez sensibles. Il est plus ou moins fortement et brusquement rétréci en avant, plus ou moins arrondi latéralement, plus ou moins allongé, mais toujours plus large que long, plus ou moins fortement bisinué à la base, avec un lobe médian parfois bien marqué, d'autres fois presque nul.

Écusson élevé, subarrondi, paraissant plus allongé qu'il ne l'est réellement par l'effet du duvet serré qui le recouvre et le dépasse un peu.

Élytres subéchancrées à leur base, à épaules plus ou moins anguleuses, élevées ou tombantes, variables de forme, tantôt plus, tantôt moins allongées, tantôt plus sensiblement (arcuément ou subrectilinéairement) rétrécies de la base au sommet, oblongues, cordiformes ou triangulaires, recouvrant à peine le pygidium dans les espèces de la première division (*Balaninus* proprements dits), le couvrant presque complètement chez celles de la deuxième division, au moins chez la ♀; à suture plus ou moins cristée inférieurement chez la plupart, cette crête en grande partie formée par des poils qui convergent en se redressant vers cet endroit.

Les hanches antérieures laissent au prosternum en avant un espace libre très-grand.

Pygidium à peu près glabre ou parsemé de poils extrêmement courts dans sa partie antéro-supérieure et revêtu inférieurement, sur une étendue variable, de soies ou de longs poils. Chez le *turbatus* et quelques autres espèces, quand il est entièrement mis à nu, on découvre de chaque côté, à sa partie antérieure, deux sortes de plaques jaunâtres formées par un duvet soyeux compacte extrêmement court, subarrondies, entre lesquelles on aperçoit un espace brillant affectant ordinairement la forme d'une sorte de losange. Le rebord inférieur de ce segment, emboîté sous le bord du dernier segment de l'abdomen, fait l'effet au premier abord d'un segment supplémentaire, beaucoup plus apparent chez le ♂.

Pieds forts, assez allongés, surtout les antérieurs; hanches antérieures contiguës, les intermédiaires non réunies, les postérieures encore plus écartées entre elles. Cuisses très-claviformes, plus ou moins échancrées à l'extrémité de leur côté interne, avec une dent plus ou moins marquée, ne manquant complétement que chez une seule espèce (*rubidus*). Tibias toujours plus minces à leur base, où ils sont d'ordinaire un peu coudés. Les postérieurs sont toujours plus ou moins sinueux sur leurs tranches, parfois un peu contournés en S. Les antérieurs sont plus allongés, plus déprimés et élargis au sommet, qui est tronqué et forme de chaque côté une dent saillante plus prononcée au bord interne. On remarque à l'extrémité de tous les tibias un petit ongle plus visible aux antérieurs. Tarses égalant en longueur plus de la moitié et souvent les deux tiers des tibias, les deux premiers articles dilatés en triangle allongé, le troisième cordiforme, entaillé largement au milieu d'un bout à l'autre, formant conséquemment deux lobes très-détachés, comme cela a lieu chez certaines espèces du sous-genre *Lachnæa*, le dernier article linéaire se terminant par deux ongles recourbés assez grands, visiblement bifides chez les espèces de la première division, suivant la juste observation de M. Jekel (Tentamenta Entomolog. Journ. of Entom., 1861, p. 265, en note), brièvement dentés à la base et non simples chez les autres.

Index specierum.

1° DIVISIO (*Balanimus* proprement dits). Antennarum articuli tenues magis elongati, clava elongata oblonga, apice acuminata; pygidium apertum.

I. Elytra oblongo-elongata.

A. Antennarum articuli tenuissimi; prothorax antice valde constrictus..... 1. *Elephas.* 1.

A'. Antennarum articuli breviores; prothorax antice vix constrictus (1)..... 2. *propinquus.* 2.

II. Elytra plus minusve cordata

A. Dens femorum posticorum maximus subtriangularis.

B. Rostrum basi parum incrassatum.

C. Elytra pilis squamiformibus griseis vel ferrugineis maculatim adspersa..... 4. *pellitus* 3.

C'. Elytra pube brunnea subsericea vestita immaculata..... 5. *sericeus.* 4.

B'. Rostrum basi valde incrassatum..... 6. *Reichei.* 5.

A'. Femorum dens posticorum magnus unciformis.

B. Elytra convexa apice evidenter singulatim rotundata. 7. *glandium.* 6.

B'. Elytra subplaniuscula, apice subtruncata.

C. Antennæ simpliciter pubescentes funiculi articulis ultimis subelongatis..... 8. *tesselatus.* 7.

C'. Antennæ pilosissimæ funiculi articulis ultimis nodosis..... 9. *nucum.* 8.

A''. Femorum dens posticorum minimus spiniformis.

B. Corpus niger cinereo vel flavido fasciatus aut variegatus..... 10. *villosus.* 9.

B'. Corpus ferrugineus, luteo-variegatus..... 11. *cerasorum.* 10.

A'''. Dens femorum posticorum nullus..... 12. *rubidus.* 11.

2ª Divisio (S.-G. *Balanobius* Jek.). Antennarum articuli breviores, ultimi transversi, clava ovata brevior. Pygidium ab elytris magis tectum.

I. Elytra ochraceo vel albido notata.

A. Elytra albido-cruciata..... 13. *Crux.* 12.

(1) Vide etiam *B. Mastodon* Jek. mihi invisum.

A'. Elytrorum sutura antice luteo squamosa..... 14. *ochraceus*. 13.

II. Elytra immaculata.

A. Elytra interstitiis planis, latis, apice minus attenuata, antennæ brunneæ..... 15. *brassicæ*. 14.

A'. Elytra interstitiis minus planis, vel subconvexis, angustioribus, apice magis attenuata, antennæ testaceæ.

B. Prothorax sat crebre valde minus profunde punctatus. 16. *pyrrhoceras*. 15.

B'. Prothorax punctis maximis profundissimis insculptus. 17. *Troglodytes*. 16.

1re Division.

1. BALANINUS ELEPHAS Gyll. in Sch., III, p. 378, n° 5. — *Rhynchænus nucum*, var. Oliv., Ent., V, 83, p. 215, n° 502, tab. 5, fig. 47, *b*.

Oblongo elongatus, ferrugineo-brunneus; rostro, antennis pedibusque ferrugineis, dense griseo vel ferrugineo sat anguste squamosus; antennis tenuissimis, longissimis, articulis valde elongatis, clava fusiformi; rostro tenui; elongatissimo ♀, multo minus elongato ♂, basi parum incrassato; prothorace lateribus parum ampliato, immaculato, apice valde constricto ibique transversim depresso; elytris oblongis a basi ad apicem curvatim attenuatis, apice singulatim rotundatis; striis tenuibus; femoribus dente valido subunciforme armatis, tibiis fere rectis sublinearibus.

Long. ♂ 12 mill. circiter, ♀ 13-15 mill. (cum rostro); lat. hum. fere 4 mill.

Oblong, très-allongé, d'un ferrugineux foncé, avec le rostre, les antennes et les pattes plus clairs, entièrement recouvert d'une pubescence assez courte, subsquamiforme, d'un jaune grisâtre ou d'un gris cendré, quelquefois mélangée de ces deux nuances. *Yeux* grands. *Tête* très-arrondie, ayant sur le front une sorte de fossette ou espace linéaire dénudé donnant naissance à une carène longitudinale bien marquée, prolongée sur le tiers du rostre (♀). *Rostre* extrêmement long, presque lisse et brillant (♀); ponctué et strié latéralement à la base, bien plus court (♂), médiocre-

ment épaissi dans leur premier quart, plus ou moins courbé et seulement dans le dernier tiers. *Antennes* très-grêles (surtout ♀); articles très-allongés; massue assez longue, acuminée aux deux bouts, revêtue d'un duvet blanchâtre et soyeux bien moins abondant sur les autres articles. *Prothorax* presque droit sur les côtés, un peu élargi cependant d'arrière en avant jusqu'aux deux tiers, puis arrondi à cet endroit et rétréci ensuite brusquement avant le sommet, où il est étranglé et déprimé transversalement de manière à faire paraître le bord antérieur un peu relevé; base bisinuée; sans taches formées par des poils. *Écusson* petit, assez étroit, entièrement caché par une épaisse pubescence. *Élytres* plus larges que la base du prothorax, convexes, allongées, à épaules élevées, à angle un peu arrondi, à calus saillant; oblongues, sensiblement rétrécies à l'extrémité. Intervalles très-plans, larges; stries fines, avec une série de poils squamiformes assez écartés au fond. *Cuisses* postérieures échancrées, à angle droit dans leur quart postérieur interne, armées d'une forte dent plus ou moins aiguë dirigée un peu obliquement en arrière. Cuisses des autres paires à dent moins marquée. Tous les *tibias* presque droits, assez étroits, un peu dilatés en dedans à l'extrémité, sans rétrécissement ni coude sensible à leur base; les antérieurs un peu épaissis sur leur tranche interne après la base, puis rétrécis légèrement et subanguleusement dilatés en dedans. *Tarses* égalant presque les deux tiers de la longueur des tibias.

Europe, surtout méridonale. Autriche, Francfort (coll. de Heyden); Turquie; France méridionale : Loudun, Perpignan (coll. Reiche et de Marseul), Montpellier, Nîmes, Béziers (coll. Javet), Tours (coll. Chevrolat), Hyères (coll. de Bonvouloir), Corse (coll. H. Deyrolle), etc., etc.

2. Balaninus propinquus ♀ Desbrochers des Loges.

Oblongo-elongatus, ferrugineus, grisco-squamosus; antennis minus tenuibus, minus elongatis, articulis funiculi apice magis incrassatis, clava postice brevius attenuata; rostro crassiore, multo minus elongato, post medium curvato; prothorace lateribus subrecto, apice parum attenuato, vix constricto, haud depresso; elytris lateribus fere parallelis postice parum attenuatis; striis fere obsoletis; femoribus anticis et posticis dente mediocri parum acuto, intermediis, obsoleto, armatis; pedibus minus elongatis.

Long. cum rostro 13 mill. (long. rostri 5 mill.); lat. 3 2/3 mill.

Oblong-allongé, entièrement d'un ferrugineux clair avec les yeux noirs, l'extrémité des cuisses et des ongles noirâtre, recouvert d'une pubescence squamiforme d'un gris jaunâtre, courte, médiocrement dense. *Yeux* légèrement avancés sur le front, séparés dans leur milieu par un espace un peu plus large que chez le *B. Elephas* ♀ avec une strie fine au milieu. *Rostre* à peine plus long que la tête et le prothorax réunis, moins fin que chez le *B. Elephas* ♀, un peu plus épais et plus pubescent à sa base, sans stries longitudinales, arqué en dessous dès son milieu. *Antennes* minces, bien que visiblement moins ténues et moins allongées que dans la ♀ du précédent, analogues à celles du *B. Elephas* ♂, à articles plus visiblement épaissis au sommet et surtout à massue plus brièvement fusiforme, plus brusquement renflée en arrière. *Prothorax* un peu moins long que large, non visiblement arrondi latéralement, non rétréci à la base, droit jusqu'au milieu, peu fortement rétréci et sans étranglement ni dépression visible en avant. *Écusson* élevé, subarrondi. *Élytres* oblongues, deux fois aussi longues que le prothorax, sans convexité plus sensible en arrière, subparallèles dans leur première moitié, subarcuément et peu sensiblement rétrécies à partir de cet endroit; angle sutural petit; stries très-fines, presque superficielles, les externes paraissant même obsolètes. *Pattes* visiblement moins longues que chez le *B. Elephas*, à dents des cuisses bien moins saillantes et plus obtuses, les intermédiaires presque nulles, celle des postérieures dirigée un peu en arrière. Abdomen convexe.

Une seule ♀ de Constantinople, faisant partie de ma collection.

Cette espèce est très-voisine du *B. Elephas* ♂. Elle en diffère par les caractères suivants : yeux moins rapprochés, rostre plus long, très-cylindrique, non creusé de sillons à la base, très-lisse après le premier tiers ; massue des antennes plus large, moins atténuée aux deux bouts, plus distinctement articulée, le prothorax sans étranglement ni dépression antérieure, les élytres moins obliquement et moins sensiblement atténuées en arrière, à stries superficielles formées de points peu visibles, tandis qu'elles sont bien marquées dans toute leur étendue, quoique fines, chez le *Balaninus Elephas*. Le pygidium est un peu plus pubescent.

3. BALANINUS MASTODON Jekel, Tentam. Entom. (Journal of Entomol.), 1861, p. 268.

Oblongo-ellipticus, rufo-piceus, supra dense flavo-subochraceo, subtus albescenti squamosus; rostro longissimo, antennisque longis, parum tenui-

bus, rufis, thorace subtransverso, antice haud constricto, confertim punctato ruguloso; elytris tenuiter confertimque punctato-striatis, interstitiis transversim rugulosis; femoribus acute dentatis.

Long. corp. (rostro excluso) 9-10 mill., rostri ♀ 9-10 mill., ♂ 7-8 mill.; lat. hum. 3 4/5-4 mill.

Patria : Hispania. Mus. D. Bowring et Jekel.

Très-voisin du *B. Elephas*, mais beaucoup plus grand, plus court, relativement plus large et plus robuste et très-différent d'un sexe à l'autre. *Tête* de forme plus conique et moins convexe, marquée entre les deux yeux d'un sillon obsolète, ponctuée plus profondément. *Antennes* comparativement moins grêles, sans être pour cela plus courtes; articles du funicule un peu plus sensiblement renflés en massue à leur sommet, le premier de moitié plus long que le deuxième. *Rostre* conformé comme chez le *B. Elephas*, allongé comme chez cette espèce, mais notablement plus épais, un peu moins brusquement recourbé tout à fait à l'extrémité, plus ponctué à la base dans l'un et l'autre sexe, à carène de la base plus saillante, surtout chez le ♂, d'un roux foncé, avec une fine ponctuation au sommet. *Prothorax* plus large, subtransversal, bien moins rétréci et étranglé au sommet, sans dépression transversale, moins rétréci également à la base, ce qui rend les côtés moins arrondis, encore plus densément squameux, convexe, plus profondément et plus densément rugueux et granulé. *Écusson* ovale, assez élevé. *Élytres* offrant, prises ensemble, une échancrure moins marquée, plus sensiblement rétrécies de la base au sommet, plus coniques (se rapprochant davantage pour la forme de celles du *B. pellitus*, bien que plus allongées), moins planes antérieurement sur leur disque, moins élevées ensuite dans leur milieu, à stries plus profondes, crénelées-ponctuées, avec les intervalles couverts de rugosités transversales plus apparentes; pubescence des parties supérieures plus dense, formée de poils plus squamiformes, d'un jaune flave plus foncé, celle du dessous moins squamiforme, de couleur plus claire. *Pattes* d'un roux de poix, densément recouvertes de squamules grisâtres. (Ex Jekel. loc. cit.)

M. Jekel n'a pu malheureusement me communiquer cette espèce, qui ne fait plus partie de sa collection. A en juger par la description, elle doit être extrêmement voisine du *B. Elephas*, dont elle différerait surtout par la taille plus grande, les antennes et le rostre plus épais, la squamosité plus dense, le prothorax plus transversal, bien moins rétréci au sommet.

4. BALANINUS PELLITUS Bohm. in. Sch., t. VII, p. 278, n° 8.
Balaninus hispanus Dej., Catal., p. 304.

Oblongo-ovatus, niger, flavescente vel cinereo squamosus; rostro, antennis pedibusque ferrugineis; rostro tenui, elongato, parum arcuato, basi parum incrassato, parum punctato; prothorace lateribus plus minusve ampliato, antice valde attenuato constrictoque, pallide trimaculato; elytris subcordatis, convexis apice singulatim rotundatis, femoribus dente magno subtriangulari armatis; tibiis posticis leviter bigeniculatim sinuatis.

Long. ♂ 11 mill., ♀ 12-13 mill. circ.; lat. hum. 3 1/2 mill.

Corps noir, entièrement recouvert de poils squamiformes de couleur très-variable, formant ordinairement des taches sur les élytres. *Front* finement sillonné. *Rostre* allongé, surtout chez la ♀, mince, d'un rouge jaunâtre clair, brun au bout, assez courbé à l'extrémité, un peu plus épais et pubescent à la base, finement caréné au milieu, strié latéralement, plus ou moins ponctué dans sa première moitié, lisse, à peine pointillé dans le reste de son étendue; rostre ♂ d'un tiers environ plus court, plus ponctué. *Antennes* rougeâtres, peu densément recouvertes d'une pubescence blanchâtre soyeuse, plus épaisse sur la massue, avec d'assez longs cils à l'extrémité des articles du funicule; massue allongée, acuminée aux deux bouts, à articles assez rapprochés. *Prothorax* plus ou moins arrondi latéralement, subtransversal, rétréci et étranglé vers le sommet, avec une dépression transversale; base bisinuée; bord antérieur subtronqué; deux taches latérales plus claires et une petite crête étroite au milieu, formée en grande partie par les poils relevés. *Élytres* de forme assez variable, tantôt triangulaires, tantôt cordiformes, à côtés plus courbes, à sommet plus ou moins atténué; échancrées à la base, prises ensemble, convexes sur le dos, saillantes aux épaules, qui sont élevées, émoussées à l'angle, à calus saillant; suture un peu relevée en arrière; stries fines, en partie voilées par la pubescence des intervalles, avec une série de poils squamiformes assez écartés dans le fond. *Cuisses* postérieures profondément entaillées à angle droit, à dent très-large subtrianglaire, non recourbée en crochet inférieurement, à côtés presque droits, l'externe très-légèrement sinuée avant la pointe extrême, égale au moins en longueur à l'épaisseur du reste de la cuisse en cet endroit; dent des autres paires un peu

moins grande, mais droite latéralement. *Tibias* postérieurs visiblement, bien que faiblement, contournés en S ; ceux des autres paires plus droits.

Le ♂, outre le caractère tiré du pygidium, se distingue aisément de la ♀ par son rostre plus épais, plus court, plus ponctué et pubescent à la base, l'insertion des antennes, etc.

Cette espèce est facile à distinguer du *B. venosus*, avec lequel elle est constamment confondue, par la forme des dents des pattes, celle du rostre et des antennes.

Je dois à l'extrême obligeance de M. le docteur Aubé la communication du type même qui a servi à la description de l'auteur. Cet exemplaire est un peu immature, ce qui l'a rendu plus allongé, à pubescence plus pâle, moins squamiforme, plus touffue ; d'où, sans doute, le nom de *pellitus*. Le *pellitus* se rapproche beaucoup plus du *venosus* que du *B. Elephas*, avec lequel l'auteur suédois le compare

Toute l'Europe. Aussi répandu que le *venosus*, mais moins commun. Erlangen, Francfort, Autriche (coll. de Heyden); Schaffouse (coll. Stierlin); Touraine, Vernon, Lille, Espagne (coll. Reiche); Melun, Genève, Fontainebleau (coll. Chevrolat); Apt, Marseille (coll. Abeille de Perrin); Allier (ma collection), etc.

5. Balaninus sericeus ♀ Desbrochers des Loges.

Oblongo-ovatus, paululum latior, niger, æqualiter obscure-castaneo tomentosus; subtus, pedibus partim, thoraceque basi et apice anguste dilutius; rostro antennisque tenuibus, prothorace concolori, lateribus ampliato, antice constricto, vitta laterali vix perspicua dilutiori, striis tenuibus, pilis serie squameis nullis, apice singulatim rotundatis; femoribus omnibus dente valido, posticis triangulari, armatis.

Long. ♀ 11-13 mill.; lat. hum. 3 1/2-3 2/3 mill.

Ovale-oblong, un peu plus large et plus convexe que le précédent, dont il est voisin pour la forme générale, mais bien distinct; noir, recouvert en dessus d'une pubescence non squamiforme d'un marron foncé, assez villeuse, ayant une sorte de reflet soyeux mat, laissant apercevoir un peu la couleur des téguments; dessous d'un ferrugineux fauve beaucoup plus clair, ainsi qu'une partie des pattes, l'écusson, une étroite et vague bor-

dure aux bords antérieur et postérieur du prothorax et une faible tache à peine visible de chaque côté à la base de ce segment. *Rostre* et *antennes* d'un ferrugineux assez clair, conformés comme chez le *pellitus*. *Prothorax* un peu plus court, un peu plus large que chez cette espèce, un peu moins brusquement rétréci en avant, ce qui le fait paraître plus transversal. Pubescence formant dans son milieu une petite crête longitudinale concolore. *Élytres* analogues à celles du *pellitus*, à angles huméraux un peu moins émoussés, cristées dans leurs deux tiers inférieurs, sans taches, à stries fines, peu profondes, sans série de poils squamiformes au fond. Dent des cuisses à peu près comme celles du *pellitus*. Pattes conformées de même.

Cette espèce paraît fort rare. Je n'en ai eu entre les mains que deux exemplaires ♀ : l'un communiqué par M. Papin, qui l'avait recueilli à Arcachon sur une colline plantée de sapins, l'autre pris par moi-même, en mai, à Gannat, sur cette même espèce d'arbre. Je crois en avoir aperçu un troisième dans la collection de M. Chevrolat.

Le *B. sericeus* se distinguera facilement du *pellitus* par sa coloration particulière, sa pubescence d'un soyeux mat, non squamiforme, et par les stries de ses élytres.

6. BALANINUS REICHEI Desbrochers des Loges.

Oblongo-ovatus, niger, pilis omnino squamiformibus brunneo-ochraceoque partim variegatis, conspersus; rostro elongato, præsertim in femina, basi maxime incrassato rugoso striatoque; antennis tenuibus, clava elongatissima articulis separatis; thorace lateribus ampliato late denseque basi utrinque, et elytrorum basi anguste, pallide squameis, apice singulatim rotundatis; femoribus dente valido subtriangulari armatis, tibiis posticis bigeniculatim leviter sinuatis.

Long. ♂ 11-13 1/2 mill., ♀ 13-15 mill.; lat. hum. 3 1/2-4 mill.

Ovale-oblong, assez large, noir, revêtu entièrement de squamules plus larges que chez les autres espèces, d'un fauve plus ou moins foncé, entremêlé par places sur les élytres de ferrugineux jaunâtre. *Tête* avec une petite fossette linéaire sur le front. *Yeux* assez rapprochés, l'espace compris entre eux bien moins large que la base même du rostre. *Rostre* très-

allongé, surtout ♀, très-fortement épaissi à la base, qui est assez grossièrement sillonnée, carénée et ponctuée, avec une carène plus saillante à la partie supérieure, renflé à l'insertion des antennes, courbé vers sa deuxième moitié. Chez le ♂ le rostre est rétréci peu à peu dans son premier tiers; chez la ♀ ce rétrécissement est brusque et a lieu vers le premier quart, qui est très-rugueux. Le reste est à peu près lisse et brillant. *Antennes* minces, à massue très-lâche, très-allongée. *Prothorax* de forme un peu variable, analogue à celui du *B. pellitus*, mais un peu plus étranglé en avant; dessous du segment entièrement recouvert de poils squamiformes larges et déprimés: de couleur plus claire, cette squamosité remontant sur les bords latéraux et formant de chaque côté une large plaque un peu arquée intérieurement, rétrécie en avant. Pubescence du milieu du disque se redressant pour y former une sorte de crête peu saillante. *Écusson* petit, squameux. *Élytres* conformées comme chez le *pellitus*, avec quelques petites taches squamiformes plus claires, analogues à celles du prothorax, surtout vers la base. Stries bien distinctes, indiquées en outre par une série de squamules peu nombreuses. *Pattes* assez allongées, surtout les antérieures. Toutes les cuisses armées d'une très-forte dent, celle des postérieures subtriangulaire, souvent crénelée sur sa tranche postéro-externe et à l'extrémité de laquelle prend naissance ordinairement une autre petite dent aiguë dirigée en arrière; échancrure des cuisses large et profonde, à angle droit. Tous les tibias élargis intérieurement après le premier tiers, les postérieurs légèrement contournés en S, les autres presque droits, peu sensiblement sinueux. Dessous entièrement recouvert d'une pubescence squamiforme de couleur uniforme plus claire, plus linéaire vers les parties abdominales.

Le rostre ♀ est beaucoup plus allongé que le rostre ♂.

J'ai vu une quinzaine d'exemplaires de cette espèce. Je l'ai dédiée à M. Reiche, dont tous les entomologistes apprécient les nombreux travaux. Elle paraît assez répandue dans certaines parties du sud de l'Europe et même en Asie. Turquie (coll. Reiche, Kraatz, de Heyden, Stierlin, Marquet); Smyrne (coll. Javet); Crimée (ma collection); Sicile.

L'exemplaire ♀ de la collection de M. Reiche est plus allongé, a les épaules plus effacées, les élytres conséquemment moins cordiformes, le prothorax moins brusquement rétréci en avant, le rostre un peu moins épais à la base. Je ne puis le considérer cependant que comme un exemplaire un peu modifié de la même espèce.

Le *Reichei* se distingue au premier coup d'œil à sa squamosité plus large et à la disposition de ses taches, à la forme du rostre bien plus

épaissi à la base et beaucoup plus long chez la ♀ que chez le ♂, enfin à la forme de la massue des antennes, dont les articles sont très-déliés. Le cinquième article est presque toujours un peu plus long que le précédent. La forme des dents des cuisses ne permet pas qu'on le confonde avec le *B. glandium*, qui a le rostre épaissi à la base.

7. BALANINUS GLANDIUM Marsham, Ent. Brit., t. I, 284 (1802) (*Curculio*), — *Balaninus venosus* Germar, Magas., IV, 294 (1821). — *Balaninus glandium* Steph., Brit. Ent., IV, p. 69, 2. — *Balaninus ferrugineus* Dej., Cat., p. 304.

Oblongo-ovatus, convexus, niger, antennis, rostro pedibusque plus minusve ferrugineis, dense squamosus, ferrugineo aut grisco brunneoque variegatus; rostro modice elongato, modice curvato, basi evidenter crassiore, pubescente, striato punctatoque; antennis minus elongatis, clava fusiformi; thorace subtransverso, lateribus a basi ad medium fere oblique rectis, dein subito attenuatis, trinotato, in medio carinato; elytris subcordatis, humeris elevatis, sutura postice cristata; femoribus dente unciformi instructis, tibiis posticis parum bisinuatis.

Long. ♂ 6 1/2-10 mill., ♀ 8-12 mill.; lat. hum. 2 1/2-4 mill.

Ovale-oblong, noir, entièrement recouvert d'une pubescence squamiforme épaisse, variant du ferrugineux foncé au cendré blanchâtre, presque toujours mélangée sur les élytres de taches plus foncées. *Tête* à fossette linéaire peu distincte. *Yeux* anguleusement rapprochés en arrière sur le front. *Rostre* d'un rouge brunâtre, plus clair dans sa deuxième moitié, rembruni au sommet, assez court, peu courbé, bisinueusement épaissi à la base, qui est recouverte de courtes squamules sur un peu plus du tiers de la longueur, marqué au milieu de la ponctuation de plusieurs stries plus ou moins irrégulières, presque lisse et brillant dans le dernier tiers, ♂, dans la deuxième moitié, ♀. Le rostre du ♂ est plus court, bien plus épais dans toute son étendue, plus renflé à la hauteur des antennes. *Antennes* rougeâtres, à pubescence blanchâtre, soyeuse, médiocrement abondante, avec quelques poils plus raides à l'extrémité des articles du funicule; massue ovale oblongue, médiocrement allongée, subacuminée aux deux bouts, à articles serrés. *Prothorax* un peu plus large que long, presque droit latéralement, un peu oblique de la base au milieu, suban-

guleusement arrondi latéralement, fortement et brusquement rétréci après le deuxième tiers, le plus souvent sans étranglement proprement dit, marqué d'une crête saillante formée en grande partie par des poils relevés de couleur plus claire; outre cette ligne étroite, une autre tache de chaque côté, souvent peu apparente et s'étendant plus ou moins et subarcuément de la base en avant, tronquée au sommet, à peine bisinueuse à la base. *Écusson* suballongé, peu visiblement sillonné longitudinalement. *Élytres* cordiformes ou subtriangulaires, sensiblement atténuées vers l'extrémité, convexes, notablement plus larges (d'un tiers environ) que la base du prothorax; épaules élevées, à angles marqués mais arrondis, calus très-saillant, côtés curvilinéaires ou presque droits de la base au sommet, extrémités séparément arrondies, suture relevée en une crête bien marquée dans son premier tiers inférieur; stries fines, avec une série de poils espacés au fond; intervalles peu convexes, quatre fois plus larges que les stries; taches formant une bande plus ou moins distincte aux deux tiers. *Cuisses* échancrées non anguleusement vers les trois quarts inférieurs, de manière à former une dent aiguë en crochet, à pointe dirigée en dehors, celle des postérieures plus saillante, moins voilée par la villosité qui la couvre. *Tibias* des deux paires postérieures visiblement coudés tout à fait à la base, sensiblement contournés, surtout ceux de la dernière paire, les antérieurs un peu dilatés vers leur milieu interne. Dessous à pubescence un peu plus claire, un peu moins dense; une fossette bien marquée à l'extrémité de l'abdomen, ♂, très-obsolète, ♀.

Var. *B. cinereus*. Pubescence plus molle, d'un cendré plus ou moins clair, entremêlé de très-petites taches blanchâtres avec une bande transversale de même couleur vers les deux tiers postérieurs.

Toute l'Europe, pas rare. Alger.

La variété *cinereus* est beaucoup moins commune. Je l'ai reçue de M. H. Deyrolle, étiquetée de Lille; M. Cl. Rey me l'a envoyée venant de Lyon et de Morgon. Je l'ai vue dans la collection de M. de Heyden, indiquée comme provenant d'Allemagne, et M. Kraatz m'en a adressé un exemplaire sous le nom de *B. sulcirostris* inédit. On pourrait la prendre au premier abord pour une espèce particulière. C'est à cette variété que doit se rapporter bien certainement le véritable *B. glandium* de Marsham, réuni à tort par M. de Marseul, dans la dernière édition de son catalogue, au *B. nucum*. La phrase : « Scutellum et punctum utrinque ad latera » sterni sub elytrorum basi saturatius lucent, unde tripunctatus videtur » ne peut s'appliquer évidemment au *B. nucum*. Elle convient également,

il est vrai, au *B. pellitus*, mais il est hors de doute, pour moi, que le *pellitus* et le *glandium* (ou *venosus*) ont été constamment confondus par les auteurs anciens. Le *Curculio gulosus* de Fabricius pourrait bien aussi être la même espèce.

J'ai cru devoir adopter le nom de *glandium* Marsh., qui a l'antériorité.

Ce *Balaninus* se distingue aisément des autres espèces convexes par la forme des dents des cuisses, celle du rostre et des antennes.

8. BALANINUS TESSELATUS Fourcroy, Entom. Paris., t. I, p. 129. — *Balaninus turbatus* Gyll. in Sch., t. III, p. 383, n° 10. — Le *Charançon damier* Geoffroy, Ins., t. I, n° 43 (♂). — *B. nucum* plerumque auctor. (pro parte).

Ovatus, curtior, subdepressus, niger, cum rostro, antennis pedibusque ferrugineis, pube squamosa, vel cinerea vel latericia vestitus; rostro elongatissimo curvatissimo tenuissimoque, basi vix punctulato (♀), *fere dimidio curtiore, minus curvato, crassiore, magis pubescente punctatoque* (♂); *antennis in mare multo minus elongatis, posterioribus haud nodosis, clava ovata subfusiformi; prothorace a basi ad apicem fere sensim curvatim attenuato scutello albo; elytris subcordatis; femoribus apice angulatim incisis, cum dente postico subspiniformi.*

Long. ♂ 6-10 mill., ♀ 7 1/2-14 mill.; lat. hum. 2-4 mill.

Ovale assez court, noir, avec le rostre, les antennes et les pattes d'un ferrugineux plus ou moins foncé, recouvert d'une pubescence squamiforme courte, formant sur les élytres des taches alternativement ou brunes et cendrées ou brunes et d'un rouge brique. *Tête* légèrement impressionnée sur le front. *Rostre* assez court, ponctué et strié sur une grande étendue, épais, peu courbé (♂), de plus d'un tiers plus long, presque lisse, cylindrique très-courbé, ponctué seulement à la base, qui est médiocrement épaissie (♀); base plus ou moins pubescente. *Antennes* sensiblement moins longues et à articles bien moins allongés chez le ♂ que chez la ♀. Tous les articles du funicule évidemment plus longs que larges, non noueux; pubescence peu abondante, d'un soyeux blanchâtre, couchée le long des articles, avec quelques poils raides à leur extrémité; massue subfusiforme, moins allongée chez le ♂. *Prothorax* transversal, rétréci sub-

sinueusement de la base au sommet, peu arrondi d'ordinaire latéralement, sensiblement rétréci en avant, mais à peine étranglé, avec une faible dépression transversale; bord antérieur pas beaucoup plus large que la moitié de la base, sur le milieu une carène assez marquée; unicolore, subbisinueux, avec un lobe médian très-arrondi, très-peu marqué à la base, subtronqué au sommet. *Écusson* blanchâtre. *Élytres* subdéprimées, à peine plus larges à la base que le prothorax, presque droites dans le milieu de celle-ci, subtriangulaires ou cordiformes, égalant environ, en longueur, deux fois la hauteur du prothorax, très-rétrécies de la base au sommet, subtronquées obliquement au bout, formant ainsi par leur réunion un angle obtus très-ouvert à la suture. Stries assez fines, mais bien marquées, avec une série de poils plus ou moins écartés au fond; intervalles assez larges, plans, une dépression commune aux deux étuis à la base. Épaules obliques, à angles huméraux émoussés; calus médiocrement saillant. Suture élevée dans sa moitié inférieure. *Cuisses* souvent rembrunies à leur extrémité, les postérieures échancrées profondément, à angle un peu obtus, avec une petite dent subspiniforme dirigée obliquement en dehors; cuisses antérieures et intermédiaires à échancrure un peu moins profonde et à dent un peu relevée. Tous les tibias plus ou moins sinueux sur leurs tranches, les postérieurs plus courts, plus épais, très-légèrement coudés à leur base, surtout chez le ♂. *Dessous* à pubescence moins serrée au milieu, une petite fossette lisse et imponctuée avant l'extrémité du métasternum, réunie linéairement au bord postérieur de ce segment; une fossette marquée sur le cinquième segment abdominal, à bord ordinairement un peu relevé postérieurement et rendue plus visible par deux petites touffes latérales de poils blanchâtres.

Toute l'Europe, commun partout. Alger. Très-variable de forme, de taille et de coloration. Il se reconnaît aisément à la forme de son rostre et de ses antennes.

Cette espèce a dû nécessairement être connue depuis fort longtemps; mais elle semble avoir été confondue avec le *nucum* par presque tous les entomologistes. Des exemplaires à couleur cendrée et à pattes plus claires m'ont été communiqués par M. de Heyden comme étant le *tessellatus* de Ziegler (type); un autre exemplaire était inscrit également dans la collection de Ziegler sous le nom de *gulosus* Meg.; un troisième sous celui de *pallidus* Sturm.

9. BALANINUS NUCUM Linné, Faun. Suec., n° 616. — Syn. nat., I, II, p. 673, n° 59, etc. — Geoffroy, Ins., t. I, p. 296, Le Charançon trompette. — *Balaninus nucum* Fourcroy, Ent. Par., I, 129. — Gyll., Ins. Suec., III, p. 201, 113. — Sch., Syn. Ins., t. III, p. 381, n° 9, *et multi alii.*

Ovatus, subdepressus, niger, grisco-viridescenti-squamosus, rostro, antennis pedibusque plus minusve brunneis; rostro basi valde incrassato punctato, carinato, striato, subpubescente, supra basin crassiore, extrorsum nitido, dilutiore; antennis pilosissimis, articulis funiculi ultimis apice nodosis, clava basi rotundata; thorace antice valde attenuato, in medio carinato; elytris subcordatis; femoribus vix obtuse angulatim emarginatis, apice dente subspiniformi armatis.

Long. ♂ 8-10 mill., ♀ 9 1/2-13 mill.; lat. hum. 2 3/4-4 mill.

Ovale assez court, subdéprimé en dessus, noir, avec les antennes, les pattes et le rostre d'un brun ferrugineux, ce dernier rougeâtre dans sa seconde moitié, squamosité d'un gris verdâtre, parsemé çà et là de petites taches plus claires, sur les élytres, se réunissant souvent un peu après le milieu, pour former une bande ondulée plus ou moins vague. *Rostre* très-épaissi à la base, caréné en dessus, strié et ponctué, un peu pubescent, plus ou moins longuement rugueux selon les sexes, renflé à la naissance des antennes, lisse à l'extrémité. *Antennes* médiocrement allongées, peu dissemblables d'un sexe à l'autre, bien plus épaisses que chez le *turbatus*, à articles 5, 6 et 7 noueux au sommet, à peine plus longs que larges, funicule revêtu d'une pubescence très-épaisse, relevée, assez grossière, à laquelle se mêlent, vers le sommet de chaque article, de longs cils raides; massue assez large, acuminée au bout, obtusément arrondie à la partie opposée, se détachant très-bien ainsi du funicule, à pubescence soyeuse avec quelques poils très-fins, dressés. *Prothorax* transversal, d'un tiers environ plus large que long, sans taches, finement caréné au milieu, arcuément rétréci de la base aux 3/4, légèrement arrondi latéralement, sensiblement rétréci, mais peu brusquement en avant, avec une dépression transversale peu marquée, subtronqué au sommet, base à peine bisinuée, a lobe médian très-arrondi et à peine visible. *Élytres* subdéprimées au milieu, impressionnées vers la base, subcordiformes, à épaules effacées, curvilinéairement rétrécies derrière l'épaule jusqu'à l'extrémité, où elles sont subtronquées obliquement séparément, formant ainsi un angle sutu-

ral très-ouvert; stries bien marquées, mais fines, avec une série de poils dans le fond. Intervalles assez larges, plans, suture faiblement élevée dans le dernier tiers. *Cuisses* plus claires au milieu, noirâtres au bout, armées d'une sorte de croc dont la pointe est dirigée un peu obliquement en dehors, cette pointe moins aiguë aux cuisses postérieures; *tibias* un peu plus allongés que chez le *turbatus*, ceux des deux premières paires presque droits, les postérieurs un peu bisinueux, tous très-légèrement coudés, tout à fait à la base, et un peu amincis en dedans (surtout chez le ♂), les postérieurs plus sensiblement; une faible fossette sur le 5e segment abdominal.

Toute l'Europe. Alger. Batoum (coll. Reiche). Un peu moins commun que le *turbatus*, de couleur plus constante. Il se distingue aisément à la forte pubescence des antennes, dont les derniers articles, en outre, sont noueux et dont la massue est arrondie à la base.

10. Balaninus villosus Fab., Syst. Entomol., I, p. 142, n° 218. — *Rhynchænus cordifer* Fourcroy, Entom. Paris., p. 132. — *Balaninus cerasorum* Oliv., Entom., V, 83, p. 224, n° 218. — *Balaninus tenuirostris* Steph., Brit. Ent., IV, p. 70, n° 4 (teste Chevrolat).

Ovatus, niger, supra parce, infra dense cinereo vel subluteo-pubescens, antennis ferrugineis aut piceis, rostro modice curvato, parum elongato, basi late striolato ♂, multo elongatiore, magis cylindrico, nitido, vix basi subserie punctulato ♀; prothorace transverso, lateribus ampliato, apice constricto ibique transversim compresso, basi macula pilosa notato; elytris plerumque fascia postica albida notatis; femoribus dente mediocri armatis.

Long. ♂ 5-7 1/2 mill., ♀ 6 1/2-9 mill.; lat. hum. 1 1/2-2 2/3 mill.

Ovale, peu convexe, noir, parcimonieusement recouvert en dessus et densément en dessous de poils subsquamiformes, d'un cendré blanchâtre, passant parfois au jaunâtre, formant une tache longitudinale au-dessus de l'écusson, sur le prothorax, et une bande transversale, vers les deux tiers des élytres, qui sont, en outre, mouchetées de cette couleur. *Tête* à pubescence épaisse sur le front, celui-ci marqué d'une fossette, d'où sort une carène prolongée sur la base du rostre. *Rostre* noir, marqué de strioles longitudinales irrégulières presque jusque vers les deux tiers ♂; avec quelques

points seulement, subsérialement disposés, et une carène supérieure peu saillante, lisse et brillant, moins épaissi à la base, subcylindrique et notablement plus allongé ♀; médiocrement courbé, renflé plus ou moins à l'insertion des antennes: vu de profil, il paraît atténué dans le dernier tiers, puis légèrement renflé au sommet. *Antennes* à pubescence rare avec de longs cils au sommet de chaque article du funicule, tantôt brunes, tantôt ferrugineuses avec la massue plus foncée : celle-ci ovale, peu allongée, arrondie à la base, subcarénée au sommet, à articles très-compactes. *Prothorax* transversal, plus ou moins arrondi latéralement, plus ou moins brusquement rétréci et étranglé vers le sommet, avec une dépression transversale qui fait quelquefois paraître le bord un peu relevé, base faiblement bisinuée. *Écusson* subarrondi, entièrement pubescent, sillonné longitudinalement et peu visiblement. *Élytres* peu convexes, subcordiformes, visiblement arrondies latéralement, sensiblement rétrécies vers le sommet, où elles sont séparément arrondies, ♂, et forment, chez la ♀, par leur réunion, un angle sutural obtus; parsemées de taches grisâtres ou jaunâtres avec une bande transversale postérieure de même couleur, manquant quelquefois entièrement, ces taches ne couvrant pas les stries. Celles-ci bien marquées, avec une série de poils au fond; intervalles à peine convexes, égalant deux fois, environ, la largeur des stries. *Cuisses* avec une échancrure médiocre et une petite dent bien visible, oblique. *Tibias* à peu près droits, plus larges à leur extrémité, ceux des deux paires postérieures assez visiblement coudés à leur base.

Toute l'Europe. Commun. Algérie. Les individus à large bande jaunâtre (coll. Chevrolat), et ceux sans bande transversale (coll. Javet, Sierra Nevada), sont plus rares que le type.

11. BALANINUS CERASORUM Herbst, Col., VI, p. 196, n° 157, tab. 73, fig. 9 (*Curculio*). — *Curculio cerasorum* Latr. Hist. Nat., XI, p. 149, 76. — *Balaninus cerasorum* Gyll., Ins. Suec., III, p. 204, n° 145. — Sch., III, p. 384, n° 11 = VII', p. 279, n° 14.

Ovatus, parum convexus, totus ferrugineus antennis, pedibus rostroque dilutioribus, hoc apice picco, supra pube aurea maculatim in elytris, infra pallidiore vestitus ; rostro cylindrico, basi vix incrassato, vix punctulato, nitido, modice plerumque curvato; oculis approximatis, prothorace transverso, apice modice attenuato, parum constricto, obsolete carinato, elytris

cordatis subconvexis, parum elongatis, striis glabris, interstitiis latis, apice oblique separatim truncatis, femoribus obtuse subobsolete dentatis.

Long. ♂ 4 1/2-6 1/2, ♀ 5 2/3-8 mill.; lat. hum. 1 1/2-2 1/2 mill.

Ovale, peu convexe, peu allongé, entièrement ferrugineux, avec le rostre, les antennes (surtout la massue) et les pattes plus clairs, couvert en dessus par places, et formant des taches sur les élytres, plus uniformément sur le prothorax, d'une pubescence squamiforme d'un jaune doré. *Tête* presque glabre, à ponctuation peu serrée, front avec un fin sillon et une bordure de poils au côté interne des yeux, qui sont assez rapprochés. *Rostre* à peine épaissi à la base, cylindrique dans presque toute sa longueur, médiocrement courbé (rarement d'une manière beaucoup plus sensible), dans sa seconde moitié seulement, faiblement ponctué, latéralement, jusque vers le milieu, très-brillant, noirâtre au bout, à peine un tiers plus long chez la ♀ que chez le ♂. *Antennes* à pubescence très-clair-semée; massue ovale, rétrécie aux deux extrémités. *Prothorax* transversal, plus large au sommet que la moitié de la base, ordinairement arrondi latéralement avant le milieu, quelquefois presque convexe (surtout ♂), une ligne élevée obsolète au milieu; subtronqué au sommet, visiblement bisinué à la base, avec le lobe médian peu saillant, arrondi. Pubescence plus dense de chaque côté de la base et au-dessus de l'écusson; celui-ci arrondi, blanchâtre. *Élytres* cordiformes, un peu curvilinéairement rétrécies, presque dès la base, subtronquées séparément au sommet à angle sutural très-ouvert, stries assez fines, glabres, les intervalles à peu près plans, trois fois environ aussi larges que les stries, suture à pubescence très-légèrement dressée. Les taches des élytres forment souvent, par leur réunion, surtout inférieurement, de vagues bandes ondées.

Cette espèce paraît répandue un peu partout en Europe. Elle est rare en France. Carinthie (coll. de Heyden); Carniole (coll. Stierlin); Autriche; Allemagne (coll. de Bonvouloir, de Marseul); Berlin (coll. Kraatz, Jekel, Javet, Perris); Suisse, Lyon (coll. H. Deyrolle); Amiens (coll. Javet, de Heyden); Basses-Alpes (coll. Mondon); Gannat (ma collection). J'ai trouvé ce *Balaninus* en assez grand nombre sur l'aune, au mois de juillet. M. de Heyden m'en a communiqué un exemplaire provenant de Sturm, et envoyé par cet entomologiste sous le nom de *esuriens* (Herbst).

12. BALANINUS RUBIDUS Gyll. (*Rhynchænus*), Ins. Suec., III, p. 204, n° 145. — *Balaninus betulæ* Steph., Brit. Ent., IV, p. 70, n° 5. — Schön., III, p. 384, n° 12. — *Balaninus rubidus* Dej., Cat., p. 304.

Ovatus, parum convexus, cum capite, rostro, antennis, elytris, pedibus abdominisque parte ferrugineis, pube subviridescenti, in elytris sparsim, vestitus. Oculis minus approximatis, fronte foveolato, rostro crassiore breviore, fere æquali, ad basin supra elevatiore dein lateribus vix constricto, lævissimo; prothorace lateribus ampliato versus apicem constricto depressoque, linea media nulla; elytris ad apicem obtuse attenuatis ibique separatim rotundatis, striis profundis crenulatis, interstitiis sat angustis, pedibus inermibus.

Long. ♂ 4 1/2-5 1/2 circit.; lat. hum. 1 1/3-1 1/2 mill.

Ovale, ferrugineux, à l'exception du thorax et de la majeure partie des segments inférieurs qui sont noirs, recouvert presque uniformément en dessous et sur le prothorax d'une pubescence assez fine, d'un gris verdâtre, avec les cuisses à villosité peu abondante. *Tête* glabre, une étroite bordure de poils très-courts, disposés au fond d'une sorte de rainure ponctuée contournant le bord interne des yeux. Ceux-ci plus éloignés que chez le *cerasorum*; une fossette assez profonde sur le front. *Rostre* assez court, épais, paraissant un peu rétréci après la base même, peu différent de longueur dans les deux sexes, un peu renflé sur son arête supérieure, ce qui le fait paraître légèrement déprimé latéralement, très-lisse, brillant, très-faiblement ponctué latéralement vers la base; une strie latérale profonde, lisse; peu courbé, un peu rembruni à l'extrémité. *Antennes* assez fortes, à pubescence rare; massue ovale, peu allongée, d'un testacé clair, acuminée au sommet, subarrondie à la base. *Prothorax* transversal, arrondi latéralement avant le milieu, assez brusquement rétréci ensuite, subétranglé avec une dépression transversale sensible, villosité souvent un peu plus abondante latéralement, sans ligne élevée apparente dans son milieu, d'un tiers environ plus large que long, faiblement bisinué à la base avec le lobe médian à peine marqué. *Élytres* suboblongues, à peine cordiformes, peu notablement rétrécies à leur extrémité, où elles sont séparément arrondies très-obtusément, à épaules peu saillantes, mais indiquées, régulièrement arrondies latéralement, quelques poils un peu relevés vers

l'extrémité de la suture; stries assez larges et profondes, assez fortement ponctuées, subcrénelées; intervalles à peu près plans, égalant à peine deux fois la largeur des stries. La pubescence des élytres forme parfois aux deux tiers une sorte de bande transversale mal limitée. Échancrure des *cuisses* obtusément arrondie, peu profonde, inerme; les tibias à peu près droits.

Le ♂ a le pygidium plus découvert, pubescent, et l'angle sutural des élytres plus marqué.

Presque toute l'Europe, peu commun. Hongrie (coll. Reiche); Francfort (coll. de Heyden); Allemagne boréale (coll. de Bonvouloir, Stierlin); Rhin, Berlin (coll. Kraatz, Javet); Paris (coll. Chevrolat, Reiche, H. Brisout de Barneville); Strasbourg (ma collection), etc.

Cette espèce est facile à distinguer du *B. cerasorum*, avec lequel elle est assez souvent confondue, par la couleur du corps et de la pubescence, la forme du rostre, de la massue, des antennes, des pattes, qui sont chenues, etc.

2e Division.

13. Balaninus crux (*Rhynchænus*) Fabricius, Syst. El., II, p. 455, n° 87. — *Curculio crux* Fabr., Genera Ins. Mantissa, p. 225. — *Curculio salicis* Panz. Faun. Germ., XVIII, n° 15. — Linn., Syst. Nat. Gmelin, 1, IV, p. 1749, n° 136. — Charançon du saule, Walck., Faun. Paris., p. 243, n° 18, etc.

Breviter ovatus, ater, supra sparsim tenue fusco tomentosus, infra dense niveo vel subluteo squamosus; rostro basi striolato ♂; fere lævi, elongatiore ♀, curvato; occipite impunctato; prothorace vix transverso squamulis niveis 3-notato, lateribus rotundato; elytris apice parum attenuatis ibique separatim rotundatis, in medio niveo-cruciatis, striis haud crenatis, intervallis subplanis, pedibus plus minusve ferrugineis dense minutissime instructis.

Long. ♂ 2 1/2 -3 2/3, ♀ 3-4 1/2 mill.; lat. hum. 2/3-1 1/2 mill.

Brièvement ovale, d'un beau noir mat, avec une pubescence brunâtre peu visible, recouvert en dessus d'une squamosité épaisse blanche, quelquefois jaunâtre, avec les pattes et les antennes d'un ferrugineux plus ou

moins foncé. *Tête* serré-ponctuée en avant, presque imponctuée en arrière, avec une fossette bien marquée derrière les yeux, souvent cachée par une pubescence blanchâtre qui s'étend, de ce point, sur la base du rostre. *Rostre* finement striolé-ponctué à la base ♂, presque entièrement lisse ♀, de 1/3 environ plus long, plus cylindrique, plus mince chez ce dernier sexe; courbé; la courbure, chez le ♂, forme un léger coude au milieu, lequel est suivi, le plus souvent, en dessous, d'un petit étranglement. *Antennes* à articles peu allongés. *Prothorax* subconvexe, d'ordinaire à peine plus large que long, et sensiblement rétréci antérieurement, un tant soit peu à la base, arrondi latéralement, base légèrement bisinuée, de chaque côté une tache squamiforme blanchâtre ou jaunâtre légèrement arquée vers le bord antérieur, d'étendue variable, avec une autre, souvent peu marquée, au milieu. *Ecusson* arrondi, entièrement squamiforme. *Élytres* brièvement ovales, d'un quart environ plus longues que larges, modérément atténuées de la base au sommet, qui est obtus; un peu relevées au bout, derrière le calus, subarrondies séparément à leur extrémité, à épaules élevées, bien marquées, à peine arrondies, à calus saillant, peu courbées latéralement; stries assez marquées, non crénelées, intervalles subconvexes égalant environ en largeur deux fois celle des stries. Sur la base des intervalles, une squamosité analogue à celle du prothorax, s'étendant plus ou moins inférieurement, surtout sur le 4ᵉ intervalle (le 5ᵉ, en comptant l'espace juxtasutural), celui-ci entièrement recouvert d'une squamosité semblable jusqu'au delà du milieu, unie à une bande transversale parallèlement formée de taches disposées sur les intervalles. *Pattes* d'un brun de poix ou d'un ferrugineux foncé, à duvet peu serré. Cuisses à peine échancrées, armées d'une très-petite dent; tibias antérieurs sinueux sur leurs tranches, les intermédiaires élargis de la base au sommet, les postérieurs visiblement contournés; un ongle bien visible à l'extrémité de tous les tibias; squamosité du dessous du corps compacte sur les parties latérales thoraciques, moins dense au milieu, une fossette profonde sur le 5ᵉ segment de l'abdomen.

Var. *A*. Squamosité du dessous réunie ou à peu près réunie à celle de la bande latérale du disque. C'est le véritable *Balaninus crucifer* Fusch, dont M. Kraatz a bien voulu me communiquer des types. J'en ai trouvé d'autres également dans les collections de MM. Chevrolat, Javet, de Bonvouloir, de Heyden. — Tyrol. Bautzen.

Je n'ai pas vu le type du *B. rhæticus* du même auteur; mais il n'est pas douteux pour moi, d'après la description, que ce ne soit aussi une modification du *B. crux*, espèce, du reste, aussi variable de taille, de forme et de coloration.

Var. *B.* Couleur foncière entièrement d'un ferrugineux plus ou moins clair.

Toute l'Europe. Alger ; assez commun.

14. Balaninus ochreatus Fahreus in Sch., VII', p. 288, n° 29. — Dejean, Catal., p. 304. — *Balaninus rufosignatus* Chevrolat in Guérin. Mag. de Zool., 1855, 108.

Breviter ovatus, niger, infra, utrinque in thoracis basi et in sutura usque in medio, dense flavo vel flavescenti squamosus, in elytrorum intervallis, pube tenui brevissima grisea, biseriatus; rostro curtiore crassiore, basi multistriato, vix nitido, lateribus in tertia parte attenuato ♂, toto fere lævi, multo longiore, nitidissimo cylindrico curvatiore ♀; antennis piceis nonnunquam ferrugineis; prothorace lateribus basi recto, dein angulatim attenuato; elytris subcordatis apice perspicue attenuatis; femoribus evidenter emarginatis, tenuissime dentatis.

Long. ♂ 2 1/2-3 1/2, ♀ 3-4 mill.; lat, hum. 2/3-1 1/3 mill.

Forme générale du précédent, d'ordinaire un peu moins large, d'un noir paraissant gris d'ardoise par l'effet de la pubescence grisâtre très-courte dont il est parsemé. *Tête* et *rostre* conformés à peu près comme chez le *B. crux*; une petite fossette en arrière des yeux. *Antennes* d'un brun parfois ferrugineux sur tout le scape, avec de petits poils blancs à l'extrémité des articles du funicule; massue ovale, courte, épaisse, obtusément acuminée aux deux bouts. *Prothorax* rétréci à la base, obliquement-rectilinéairement, élargi ensuite jusque vers le milieu, puis rétréci assez brusquement, mais sans étranglement proprement dit, paraissant ainsi subanguleusement arrondi latéralement, un peu plus large que long, de un tiers, à peine moins large au sommet qu'à la base, qui est légèrement bisinuée; à pubescence fine, blanchâtre, clair-semée sur le disque, avec deux taches latérales formées par une squamosité épaisse, le plus souvent d'un beau jaune, parfois presque blanchâtre, qui ne sont que le prolongement de la squamosité couvrant la partie inférieure; au milieu, une ligne obsolète formée par la pubescence blanchâtre du fond, de chaque côté de laquelle le prothorax paraît un peu déprimé. *Écusson* petit, arrondi, entièrement squamiforme. *Élytres* subcordiformes ou subtriangulaires, notablement rétrécies en arrière, un peu déprimées antérieurement, convexes sur

le dos, sensiblement échancrées à la base, prises ensemble; à épaules très-saillantes, élevées, calus saillant; à stries très-marquées, à points bien visibles, peu rapprochés; à intervalles plans, rugueux, marqués de deux séries de petits poils très-courts, blanchâtres, ne cachant pas la couleur du fond; subtronquées obliquement au sommet, avec un angle sutural à peine marqué, un peu relevées après le calus; 1re moitié de la suture densément squamiforme. *Pattes* assez allongées, médiocrement pubescentes, une échancrure notable, arrondie, à toutes les cuisses, celle des postérieures plus profonde, avec une très-petite dent aiguë. Tous les tibias à peu près droits, anguleusement élargis à leur extrémité. Tout le *dessous* recouvert, à l'exception de l'abdomen, d'une squamosité très-compacte, d'un jaune plus ou moins foncé; abdomen à pubescence plus grosse que celle des élytres.

♂ Une fossette bien marquée sur le 5e segment abdominal, une sorte de sillon longitudinal bien visible sur le pygidium.

♀ Pas de fossette sur le 5e segment de l'abdomen, une dépression vague sur le pygidium.

Midi de la France (Abeille de Perrin, Ancey, Reiche, de Bonvouloir); Basses-Alpes, assez commun (ma collection); Andalousie (Reiche); etc.

15. BALANINUS BRASSICÆ Fab. Sys. El., II, p. 483, n° 211. — *Balaninus salicivorus* Gyll., Ins. Suec., III, p. 206, n° 116. (*Rhynchænus*) — *Balaninus brassicæ* Gyll., in Sch. Syn. Inst., t. III, p. 389, n° 20, etc.

Breviter ovatus, niger, infra dense albido-squamosus, supra tenuiter, in elytris biseriatim, griseo pilosus; occipite impunctato; rostro basi evidentius striolato, post antennas lateribus attenuato sublusque constricto ♂; longiore, tenuiore, cylindrico, basi fere impunctato ♀; antennis brunneis, scapo plerumque dilutiore, clava breviter ovata, haud nitida; prothorace vix transverso, lateribus modice ampliato; elytris latis, subquadratis apice obtuse rotundatis; striis subcrenulatis; intervallis latis rugosis subseriequc punctatis; femoribus apice evidenter emarginatis, tenuiter dentatis; tibiis in medio infra subincrassatis.

Long. ♂ 2 1/2-3 1/2, ♀ 3-4 mill.; lat. hum. 2/3-1 1/3 mill.

En ovale court et large, noir, recouvert en dessous d'une épaisse squa-

mosité blanchâtre, en dessus d'une pubescence grisâtre, fine et courte, peu abondante, disposée bisérialement sur les intervalles des élytres. *Tête* à ponctuation peu serrée, presque nulle en arrière, une impression ou une sorte de carène lisse, obsolète sur le front. *Rostre* visiblement striolé-ponctué, un peu épaissi à la hauteur des antennes, légèrement atténué ensuite, et comme étranglé en dessous, quelquefois un peu rougeâtre au bout, ♂ ; sensiblement plus allongé, plus mince, plus cylindrique, à peine et très-finement striolé seulement à la base, très-brillant sur presque toute sa surface ♀. *Antennes* d'un brun de poix, avec le scape ordinairement plus clair, peu pubescentes ; massue ovale, peu allongée, obtusément subacuminée aux deux extrémités. *Prothorax* un peu moins long que large, un peu rétréci à la base, modérément, parfois subanguleusement arrondi latéralement, rétréci antérieurement, sans étranglement sensible, bord antérieur d'un quart environ moins large que la base, celle-ci à peine bisinuée ; pubescence ordinairement un peu plus touffue sur le milieu du disque et sur les côtés. *Élytres* à peine plus longues que larges, presque carrées, atténuées obtusément au bout, où elles sont à peine séparément arrondies, et forment, par leur réunion, un angle sutural très-ouvert, subconvexes, surtout en arrière, à épaules élevées et calus saillant; stries bien marquées, à points assez écartés les crénelant un peu, glabres au fond ; intervalles larges, mesurant un peu moins de trois fois la largeur des stries, rugueux et ponctués subsérialement, surtout extérieurement. Toutes les *cuisses* visiblement, arcuément échancrées ; les deux paires postérieures plus profondément, avec une dent petite, mais visible ; *tibias* à peu près droits, très-légèrement dilatés, et cependant, vers leur milieu interne, un ongle visible à leur extrémité.

♂ Une fossette large et profonde sur le 5e segment abdominal, une autre oblongue, longitudinale, bien marquée sur le pygidium, qui est convexe.

♀ Pas d'impression sur le 5e segment, une impression vague sur le pygidium, qui paraît ainsi faiblement concave.

Toute l'Europe. Algérie. Un peu moins commun que le suivant.

16 BALANINUS PYRRHOCERAS Marsham, Ent Brit., p. 288, 149, ♂ (*Curculio*). — *Rhynchænus pyrrhoceras* Gyll., Ins. Suec., IV, p. 589, n° 116-117. — *Curculio brunneus* Marsh., Ent. Brit., p. 248, n° 29. — Gyll. in Sch., t. III, p. 390, n° 21, VII'', p. 289, n° 31, etc.

Ovatus, subelongatus, niger, subtus dense albido-squamosus, supra tenuiter, in elytris biserialim, grisco-pilosus; capite minus profunde punctato; rostro basi et inter oculos dense albo-villoso, tenuiter punctulato striatoque, postice rubro ♂ *; fere lævi, paululum elongatiore nigro, apice sæpe, brunneo* ♀*; perspicue curvato; antennis pallide rufis, clava apice infuscata subnitida; prothorace vix transverso subconico; elytris subcordatis, versus apicem evidenter attenuatis, striis profundis, intervallis angustioribus late rugosis, haud punctulatis; femoribus minus profunde emarginatis, obsolete dentatis; tibiis anterioribus subrectis, cæteris a basi ad apicem incrassatis*

Long. 1 2/3-3 1/2 mill.; lat. hum. 1/2-1 1/4 mill.

Ovale, assez allongé, noir, recouvert, en dessous, d'une squamosité blanchâtre, épaisse, laissant à découvert l'extrémité de l'abdomen; en dessus, de poils fins et courts, grisâtres, assez fugitifs, bisérialement disposés sur les intervalles des élytres. *Antennes* d'un ferrugineux clair, avec les derniers articles de la massue d'un brun rougeâtre, peu pubescentes; celle-ci en ovale court et large, obtusément acuminée aux deux bouts, paraissant un peu luisante sous la pubescence. *Rostre* couvert, à la base, d'une pubescence blanche qui remonte sur le front, entre les yeux, strié et ponctué finement jusque vers l'insertion des antennes, brillant, lisse et d'un rougeâtre ordinairement assez clair dans sa seconde moitié, sensiblement courbé, subcylindrique ♂. Beaucoup moins pubescent, presque entièrement lisse, d'un noir brillant, souvent un peu moins foncé vers l'extrémité; à peine plus allongé ♀. *Prothorax* à peine plus large que long, un peu rétréci à la base, presque droit, en s'élargissant un peu obliquement jusque vers les deux tiers, rétréci presque rectilinéairement de ce point au sommet, sans étranglement sensible, à base très-légèrement bisinuée; couvert d'une villosité plus ou moins abondante, ce qui fait paraître la ponctuation plus ou moins forte. Cette ponctuation est, d'ailleurs, très-variable, selon les individus. *Élytres* à épaules élevées,

mais un peu arrondies à l'angle huméral, à calus saillant, assez notablement rétrécies vers l'extrémité, convexes sur le dos, en arrière, à stries très-bien marquées, glabres au fond; intervalles étroits, n'égalant pas tout à fait le double de la largeur des stries, subconvexes, En examinant l'insecte d'arrière en avant, on remarque, sur chacun d'eux, une série de gros points ou de dépressions peu profondes, obliquement enfoncées, assez semblables aux trous d'une râpe, laissant derrière eux une petite proéminence, ce qui fait paraître les élytres, en quelque sorte, écailleuses. *Pattes* plus minces que chez le *brassicæ*. Toutes les cuisses avec une échancrure marquée aux deux pattes antérieures, plus profondes aux postérieures, avec une très-petite dent obsolète. Tibias à peu près droits, ceux des deux paires postérieures plus ou moins élargis de la base au sommet: un petit ongle visible à l'extrémité. Squamosité du *dessous* laissant à découvert le milieu du 5e segment abdominal; pygidium pubescent, paraissant un peu impressionné.

♂ Une fossette bien marquée sur le 5e segment de l'abdomen.

♀ Pas de fossette apparente sur le 5e segment.

Toute l'Europe. Asie. Afrique; très-commun. Madrid, Alger (coll. Reiche, Chevrolat); Tarsous (coll. Chevrolat).

Cette espèce est presque constamment mêlée dans les collections avec la précédente, à laquelle elle ressemble beaucoup. Elle a dû être confondue, le plus souvent, avec le *brassicæ* par les premiers auteurs. Elle est moins large, plus atténuée en arrière, le rostre diffère peu de longueur d'un sexe à l'autre, tandis que chez le *brassicæ* la différence est sensible, il est plus pubescent, et cette pubescence s'étend jusque derrière les yeux; il est plus finement ponctué et strié, l'étranglement de la partie inférieure est presque nulle: de plus, chez le mâle il est toujours plus ou moins rougeâtre clair dans sa seconde moitié: les antennes sont beaucoup plus claires, la massue est plus courte, un peu luisante, les intervalles des élytres, sensiblement plus étroits, sont tout autrement sculptés, les cuisses sont moins profondément échancrées et plus obsolètement dentées; enfin le pygidium n'a pas de fossette bien limitée.

17. BALANINUS TROGLODYTES Jekel, Tentam. Ent. (Journal of Entomology), 1861, p. 268.

Ovato-elongatus, minor, apice valde attenuatus, niger, infra dense albido-squamosus, supra parce, in elytrorum interstitiis biseriatim, tenuiter, pilosus; antennis ferrugineis, rostro sat tenue, parum elongato, nigro ♀; apice rubro ♂; thorace grosse, profundissime punctato. Cæteris ut in B. pyrrhoceras.

Long. 1 2/3-2 mill.; lat. 1/2 circ. mill.

Cette espèce est extrêmement voisine de la précédente, et je ne vois, pour l'en distinguer, que la ponctuation du prothorax beaucoup plus grosse, beaucoup plus profonde, formée plutôt de fossettes subconfluentes que de points rapprochés. Le prothorax est un peu plus étroit, les élytres plutôt triangulaires que cordiformes, plus atténuées au sommet. Je n'ai pu examiner les pattes, l'unique exemplaire ♀ que M. Jekel a eu l'extrême obligeance de me communiquer étant collé. D'après cet auteur, le ♂ a le rostre rougeâtre comme cela a lieu chez le ♂ du *pyrrhoceras*.

Anatolie (coll. Jekel).

Essai monographique sur les ALEURODES,

Par M. le Dr SIGNORET.

(Séance du 11 Décembre 1867.)

Les *Aleurodes* par leurs formes et leurs habitudes se rapprochent beaucoup des Cochenilles et des Aphidiens et forment le passage entre ces deux familles.

A l'état parfait, ils sont tous blanchâtres, recouverts de poussières farineuses d'où vient leur nom, et partout où ils séjournent l'on remarque un dépôt de cette même matière qui recouvre bientôt toutes les feuilles où ils sont établis.

De taille exiguë, et par cela même d'une étude assez difficile, on les trouve généralement sous les feuilles, dans les endroits abrités et un peu humides. Pendant les grandes chaleurs, ils sont plus rares qu'au printemps et à l'automne. A n'importe quel état on les voit passer l'hiver : à l'état parfait dans les anfractuosités des arbres et des terres et même sous les feuilles; à l'état d'œufs de larves ou de nymphes, sous les feuilles tombées, sous les feuilles de plantes qui les conservent, telles que le fraisier, le chélidoine, l'alaterne et les choux. A tous les états ils sont toujours fixés à la partie de la plante où se trouve l'insecte parfait. Seulement, au moindre mouvement imprimé à la plante, ceux-ci volent avec une grande rapidité, mais le vol est court et ils se posent bientôt sur les feuilles ou objets environnants. Ils sont très-difficiles à saisir, et le meilleur moyen est de poser adroitement dessus un tube ouvert dans lequel ils sautent à la moindre secousse. On en prend ainsi un grand nombre dans un court espace de temps, en les faisant passer de ce tube dans un autre plus grand bouché et benziné.

A l'état parfait, toutes les espèces sont à peu près de la même couleur : les ailes blanches, parfois maculées; le corps jaunâtre, quelquefois un peu rougeâtre et plus ou moins taché de noir, et à cet état, à part de petites différences dans les antennes, pour la longueur des articles : dans

les yeux, qui sont uniques ou multiples, il est très-difficile, vu leur petitesse, de les différencier. Mais il n'en est pas de même à l'état de larve, car celles-ci varient non-seulement de couleur, mais encore d'aspect; généralement transparentes en naissant et devenant plus ou moins opaques et jaunâtres en vieillissant (*A. chelidonii, brassicæ*, etc.); il y en a aussi de noires et de brunes, variées de blanc (*A. aceris*); quelques-unes sont glabres, d'autres au contraire portent des poils peu nombreux sur le dos (*rubi, fragariæ*), plus nombreux (*vaporarorium* W.); d'autres des tubes (*immaculata, dubia, phillyreæ*) d'où quelquefois se sécrète une matière blanchâtre, farineuse, formant des espèces de houppes (*Jelinekii*) qui envahissent tout l'insecte. En général elles sont presque toutes bordées d'une sécrétion cireuse formant une sorte de frange tout autour du corps, sécrétion blanchâtre ou transparente; enfin quelques autres sont recouvertes d'une sécrétion assez épaisse et protégeant le corps de la larve et de la nymphe (*A. aceris*).

Les œufs sont ovalaires, allongés et pédonculés (pl. 10, fig. 3 *d.*), jaunâtres au moment de la ponte, laissant voir par transparence l'embryon se former et un corps jaune que nous voyons persister dans les larves; ils ne tardent pas à brunir. Je n'ai pas eu l'occasion de suivre le temps nécessaire pour l'éclosion qui, d'après Réaumur et Hégeer, aurait lieu au bout d'une dizaine de jours dans l'été, car par le froid ce temps est plus long. A l'automne il n'y a plus d'éclosion et ils passent alors l'hiver. La larve, qui met également une dizaine de jours d'après les mêmes auteurs pour arriver à l'état de nymphe, en sortant de l'œuf se fixe presque de suite à la feuille, et elles ont à ce moment un aspect complétement différent de ce que nous les voyons plus tard. Le rostre, les antennes, les pattes et toute la segmentation de l'insecte sont parfaitement visibles et distincts, et chaque segment offre sur les côtés un poil plus ou moins grand (pl. 9, fig. 3 *a*); les antennes (pl. 9, fig. 3 *b*) paraissent composées de quatre articles, qui sont assez difficiles à distinguer surtout au sommet; les deux articles basilaires sont gros et les deux du sommet grêles; à l'extrémité du quatrième et du troisième on voit un poil assez long. Les filets du rostre sont très-longs et ressemblent à ceux des jeunes *Coccides* qui en général dépassent de beaucoup la longueur du corps. Les pattes, assez grandes, offrent au sommet du trochanter un poil très-grand (pl. 9, fig. 3 *c*); on en voit aussi un à la base des cuisses, qui sont très-fortes, et un à la base et au sommet des tibias, qui sont très-grêles; le tarse n'offre qu'une espèce de tubercule au sommet du tibia. A mesure que la larve s'accroît, on voit disparaître ou du moins s'atrophier presque tous ces organes; ainsi, dans l'état voisin du moment où elle va devenir nymphe, les antennes ont déjà disparu depuis ng-

temps, les filets du rostre ne sont presque plus visibles et les pattes ne forment plus que des espèces de moignons informes (pl. 10, fig. 1). L'état de nymphe ne diffère pas sensiblement du précédent; seulement toute la masse devient de plus en plus opaque, et dans certains les parties de l'insecte parfait se dessinent de plus en plus; ce sont surtout les yeux qui offrent le plus de changement en prenant un accroissement assez grand. La peau de la nymphe, pour laisser sortir l'insecte parfait, se fend d'abord en travers au niveau du métathorax, puis de là au sommet de la tête de manière à former un T renversé; quelquefois même toute la portion antérieure au delà du métathorax disparaît comme le couvercle d'une boîte. Les insectes restent à l'état de nymphe une dizaine de jours suivant la température, et d'après ce que nous venons de dire, toute l'évolution aurait lieu en un mois environ.

En supposant, comme la plupart des auteurs, qu'une femelle pond 10 œufs et que la moitié des œufs soit femelle et reproduise toujours dans la même proportion, on voit, malgré le petit nombre de 5 œufs reproducteurs la quantité énorme produite par la multiplication de ces insectes, qui peut être de 200,000 pendant les six à sept mois aptes à la reproduction; mais la nature a pourvu à l'inconvénient de la trop grande multiplication d'une espèce en lui envoyant une masse d'ennemis, qui sont d'autant plus nombreux que la multiplication est plus grande. Ici, nous avons des larves de Coléoptères, d'Hyménoptères et de Diptères qui viennent comme pour les *Aphis* et les Cochenilles en arrêter le développement. Ce sont surtout les Hyménoptères du genre *Alaptus* de la famille des Myrmarides qui leur font la guerre la plus terrible, au point de les faire disparaître pour un temps. Ainsi, dans le petit jardin que je possède à la campagne, j'avais une touffe de chélidoine qui en était littéralement couverte; l'année d'après, il n'y en avait plus un seul, et toutes les coques vides offraient un trou au centre par où s'était échappé l'ennemi qui s'était nourri aux dépens de son hôte.

Beaucoup d'auteurs se sont occupés des *Aleurodes;* mais jusque dans ces derniers temps on n'en connaissait qu'une seule espèce. Réaumur cependant élevait un doute par rapport à celle du chou, n'ayant pu élever l'Aleurode de l'éclaire sur le chou.

Puisque je parle de Réaumur, je ne saurais trop renvoyer à ce qu'il a écrit dans son Mémoire n° 7, p. 302 et pl. 25. Dans ce dernier on voit déja tout l'historique de la question. On ne saurait trop louer la justesse de ces observations; l'on peut même s'étonner qu'il ait maintenu cet insecte dans les papillons; car un moment il a été sur le point de saisir ce qui devait l'en éloigner. Ainsi, p. 307, en décrivant la trompe de

l'*Aleurodes*, il dit : « Ce papillon est pourvu d'une trompe qui, quoique proportionnée à la grandeur du corps, est souvent plus aisée à voir que celle de quantité de papillons beaucoup plus grands, et cela parce qu'elle n'est jamais cachée comme celle des autres entre deux cloisons barbues. *Sa structure est tout à fait différente* de celle des trompes de tous les papillons que nous avons rangés en classes. » Trois lignes plus loin : « Du dessous du devant de la tête part un tuyau cylindrique, qui peut être dirigé de différents côtés. Quand l'insecte est posé sur la feuille il tient souvent le tuyau perpendiculaire à la surface de cette feuille et son bout appliqué dessus. Si on renverse le papillon sur le dos, il couche ce tuyau sur le dessous de son corselet ; il va alors au moins jusqu'à la première paire des jambes, *il est l'étui de la trompe.* La véritable trompe est apparemment une petite pointe noire, qu'on voit plus ou moins sortir du bout de ce tuyau dans différents temps. » Et une vingtaine de lignes encore, et là il touche du doigt le caractère du rostre : « La structure de sa trompe est partout si différente de celle des trompes des autres papillons, qu'on jugera peut-être qu'elle doit seule suffire pour caractériser une nouvelle classe de Phalènes. » Quoi qu'il en soit, il a très-bien signalé tous les caractères de ces insectes ; il a de même indiqué la division des yeux de l'*Al. proletella.*

Dans le même temps avaient déjà paru des observations de Valisnieri, de Venise, et de Cestoni sur ces insectes.

Jusqu'à Latreille, les auteurs précédents l'avaient pris pour une Phalène ; cet auteur le rangea dans les Rhyngotes et lui assigna une place parmi les Aphidiens sous le nom d'*Aleurodes chelidonii.*

Sans nous occuper des auteurs qui précèdent Latreille, tels que Linné, Geoffroy (1), Rœmer, mais prenant à partir de lui, nous allons essayer de donner un aperçu bibliographique concernant les espèces de ce genre :

LATREILLE (1795), est le premier à reconnaître la nature de l'insecte : Magasin Encycl., t. II, p. 304, 40, et plus tard en 1807 dans son Genera, vol. III, p. 174, 1.

Après lui viennent de TIGNY, WALKENAER, KIRBY et SPENCE, qui n'indiquent rien de nouveau ; puis nous arrivons à :

STEPHENS (J.-F.) (1829), p. 267, 2e volume, qui signale quatre espèces,

(1) Geoffroy, sans s'en douter, décrit la larve d'une autre *Aleurodes*. En effet, sous le nom de *Chermes aceris ovatus*, p. 509, il donne la description de la larve de l'*Al. aceris*. — Bærensprung.

mais sans description, sous le nom de *bifasciata*, *dubia*, *gigantea* et *immaculata*, espèces qui ont passé inaperçues de la plupart des auteurs suivants, excepté l'*immaculata*, que nous reverrons plus loin décrite par Hegeer. Quant aux autres espèces, *dubia*, *pinicola*, *gigantea*, ce sont des Névroptères du genre *Coniopteryx*.

Doubleday (1833), Entomol. Magaz. de Londres, vol. I, 313, donne une notice sans importance, n'ayant en vue que d'appeler l'attention des naturalistes sur les métamorphoses des *Aleurodes*.

Haliday (1835) signale une nouvelle espèce dans Entom. Mag., t. II, p. 119, sous le nom d'*Al. phillyrea*.

Burmeister (1835), dans le 2e vol. de Handb. der Entomol., donne une bonne description du genre p. 82, et une fig. de la larve pl. 1, fig. 12, et de l'insecte parfait pl. 2, fig. 7. Seulement, comme la majeure partie des auteurs, il n'indique que 6 articles aux antennes ; le premier, le basilaire, passant inaperçu. Puis viennent :

Blanchard, H. nat. Ins. (1840); Fonscolombe, Ann. Soc. Ent. Fr. (1841); Hartig, Germ. Zeitsch (1841), qui tous ne donnent rien d'important et ne font que répéter ce que les auteurs précédents en ont dit.

Westwood (1840) Modern. Classification, vol. II, 442, fig. 118, n° 1, 2, 3, 4, 5, 6, passe en revue les caractères du genre *Aleurodes*, et forme avec eux la famille des Aleurodites; seulement, ainsi que le fait observer M. Guérin dans l'ouvrage suivant, les figures ne sont pas d'accord avec le texte. Ainsi, il indique dans la description 6 articles aux antennes, et il en figure 7 ; il décrit une nervure centrale et une oblique basilaire, et il représente deux basilaires obliques.

Il dit que cette famille se distingue des Aphidiens par les ailes courtes, farineuses et d'égale longueur, et des Coccides par la présence des quatre ailes dans les deux sexes. Il fait remarquer aussi dans quelles erreurs seraient tombés Kirby et Spence en attribuant 200,000 œufs à la femelle pour une seule ponte, prenant ce chiffre d'une génération annuelle donné par Réaumur, comme étant celui d'une seule et même femelle.

De plus, il nous fait savoir que *pinicola*, *gigantea* et *dubia* du Catalogue de Stephens, appartiennent aux Névroptères, genre *Coniopteryx*.

Guérin, Iconographie du règne animal, p. 373 et 374, pl. 59, et dont je ne saurais dire la date exacte, donne un article sur le genre *Aleurodes*, dans lequel il critique Westwood et Hartig, principalement pour le nombre

des articles des antennes, ainsi que pour le nombre des nervures, et sans lui-même être plus précis à cet égard (1).

AMYOT et SERVILLE (1843), AMYOT (1848), qui donnent les caractères génériques et les observations de Réaumur, et ne signalent encore qu'une seule espèce.

CURTIS (1846) dans Gardener Chronicle, p. 284, donne la description et la figure d'une nouvelle espèce qui vit sur les palmiers des Barbades, et un peu plus loin, 836, celle de l'*Aleurodes proletella*.

Quant à la première, l'*Aleurodes cocois*, on ne saurait trop dire, d'après les figures, si c'est véritablement un *Aleurodes*. La figure de la larve ressemble à un *Coccus*, et la figure de l'insecte parfait s'éloigne par les nervures des élytres des espèces du genre *Aleurodes*.

THOMPSON (1848) donne une observation insignifiante dans les Transactions Entomologiques de Londres, Proceedings, p. 48.

BÆRENSPRUNG (1849) Zeitung fur Zoolog., par Alton et Burm., p. 176, donne une description du genre et de l'*Al. aceris* qui vit sous les feuillles de l'érable (*Acer platanoides*), et qu'il indique comme nouvelle ; mais, pour moi, c'est évidemment l'espèce de Geoffroy décrite sous le nom de *Chermes aceris ovatus*.

HALDEMAN (1850), dans Amer. Jour. Soc., Série 2, 9, 108 à 111, publie deux nouvelles espèces d'*Aleurodes* de l'Amérique du Nord : l'*Al. corni* et l'*Al. abutilon*.

WALKER (1851), dans List of Homopt. of Brit. Mus., signale et donne la description de plusieurs espèces nouvelles : *Al. fragariæ*, *brassicæ* et *loniceræ*.

BOUCHÉ (1851), Entom. Zeitung de Stettin, t. XII, 108 et 110, nous donne la description de deux espèces : l'*Al. phillyrea* (écrit *phyllycea* par

(1) A l'égard des dates, je crois qu'on ne saurait trop se récrier contre l'abus de l'antidate. Ainsi l'Iconographie porte pour date extrême 1838, et l'auteurcite : 1° l'ouvrage de Westwood de 1840, 2° la note de Hartig de 1841. Westwood à son tour critique Hartig, qui aurait, par le fait des dates, paru après lui.

erreur typographique); quant à la seconde, qu'il indique comme nouvelle, c'est l'*Al. aceris* dont il a été question ci-dessus (1).

Hegeer (1855 et 1859), Beit. zur Naturg. der Ins., décrit deux espèces qu'il rapporte, l'une à l'*immaculata* Stephens, et l'autre à *dubia* Stephens. Cette dernière, ainsi que nous l'avons vu plus haut, fait partie des Névroptères. L'espèce de Hegeer serait donc autre que celle de Stephens. Les descriptions en sont du reste très-développées.

Westwood (1856), dans Garden. Chron. p. 852, indique une nouvelle espèce dont il donne la description et une figure sous le nom de *vaporarium*, vivant dans les serres et remarquable par les poils que l'on observe sur son disque dorsal.

Koch (1857) dans son ouvrage sur les Aphidiens, à la fin la famille des Aleurodites, en décrivant et figurant les espèces mal définies antérieurement : l'*Al. chelidonii*, p. 324, pl. 54, fig. 393, *Al. brassicæ*, p. 326, fig. 394, *Al. carpini*, p. 327, fig. 395, l'*Al. loniceræ*, p. 327, fig. 396, indique la *carpini*, espèce nouvelle et vivant sur le bouleau.

Gerstecker (1863), Handb. der Zool., 2e vol., place les *Aleurodes* dans le groupe des Cochenilles sans que l'on sache trop le pourquoi; il ne donne aussi que 6 articles aux antennes, et cependant il connaissait la description de Hegeer, puisqu'il la cite en 1862, p. 340 des Bericht pour l'année 1859 et 1860, espèce indiquée par Hegeer comme ayant 7 articles aux antennes pour le ♂ et 5 pour la ♀.

Et bien certainement les observations de Guérin lui étaient connues aussi. Il indique également deux griffes aux tarses, tandis que l'on peut dire trois, ce qui est extraordinaire et ne doit pas passer inaperçu, et ce qui est plus important que la recherche d'un mot pour spécifier un genre ou une espèce.

Enfin Frauenfeld (1867) dans une notice intitulée : Zoolog. Misc., XIII, Verhandb. Zool. Bot. Gesellsch. Wien. (1867), 793 à 799, passe en revue toutes les espèces connues jusqu'alors avec des remarques sur chacune

(1) Dans la description il indique 10 articles aux antennes ♂ et 9 aux antennes ♀. C'est sans doute une erreur. Sa description est du reste très-embrouillée, presque intraduisible ; mais c'est l'*aceris* de Bærensprung.

d'elles en y ajoutant la description de l'*Al. vaporarium* Westwood, publiée, dit-il, dans un ouvrage difficile à consulter, ainsi qu'une nouvelle espèce que moi-même je me proposais de décrire : l'*Al. Jelinckii*, p. 799, qui se trouve sur le *Viburnum tinus*.

Dans cette notice nous trouvons l'indication des espèces du Catalogue Stephens à retrancher comme appartenant à des Névroptères. Quant à la *bifasciata*, elle pourrait bien se rapporter à l'*Al. abutilonea* Haliday, et il dit qu'elle est très-voisine de la *bifasciata, si même ce n'est la même espèce*. Pour la *coccois* Curtis, il lui semblerait que ce n'est point un *Aleurodes*.

La *dubia* de Hegeer serait synonyme de *phillyrea* Haliday. J'ai de la peine à le croire d'après les descriptions comparées et la figure ; pour moi, ce serait plutôt l'*immaculata* qui se rapprocherait de la *phillyrea*.

La *loniceræ* de Koch ne serait pas celle de Walker ; mais il n'indique pas le pourquoi. La *carpini* de Koch serait très-voisine de *phillyrea* Haliday. Je pense que, d'après les figures, il est très-difficile de se prononcer, car même avec l'espèce à l'état parfait il est à peu près impossible de le faire, et ce n'est qu'avec les larves que l'on peut juger. Il indique encore la *phillycea* de Bouché, sans savoir, dit-il, à laquelle la rapporter ; mais c'est évidemment *phillyrea* qu'il faut lire, puisqu'il dit qu'elle vit sur le *Phillycea media*, et qu'il y a justement le *Phillyrea media*, ce serait une faute d'imprimerie et ce serait donc bien la même que l'espèce d'Haliday, ce dont s'occupait fort peu Bouché.

J'ajouterai une espèce décrite et figurée par M. Boisduval dans son Essai sur l'Entomologie horticole (1867), 355, fig. 49, 50, sous le nom de *Coccus lataniæ*, que je ne peux classer dans aucune famille et dans aucun genre connu. Cette espèce, qui est aptère, paraît être à son état parfait, puisque j'ai trouvé dans son abdomen des œufs et des embryons tout prêts à sortir. Est-ce un Aphidien? est-ce un *Aleurodes* ou une Cochenille ? C'est ce que je ne saurais dire ; mais nous y reviendrons plus loin.

De tous les auteurs que nous venons de passer en revue, les uns placent les *Aleurodes* avec les Aphidiens, d'autres avec les Cocciniens. Je pense qu'ils ont tort les uns et les autres, car il y a autant de caractères qui les éloignent qu'il y en a qui les rapprochent, ou des premiers ou des autres, et je suis de l'avis de M. Westwood, qui en a fait une famille intermédiaire sous le nom d'Aleurodites, et qu'on peut définir ainsi :

Insecte ovipare, à métamorphose incomplète, à génération successive, continue, pendant toute l'année. A l'état de larve, immobile et fixé aux

feuilles comme les *Lecanium*. A l'état parfait, présentant quatre ailes (fig. 1, pl. 9) presque d'égale longueur et n'offrant que deux nervures visibles, une médiane et une autre plus petite, basilaire ; quelquefois on aperçoit, un peu au-dessus, comme le commencement d'une seconde nervure, oblique, et je suis persuadé que les angles formés par la nervure centrale sont l'indication de la naissance d'autres nervures invisibles pour nous et que j'indique faiblement dans la fig. 1, pl. 9.

Genre ALEURODES Latreille.

Tête inclinée fortement en avant et ne laissant voir le plus souvent qu'un léger rebord étroit, arqué, au delà du prothorax. Yeux réniformes, généralement divisés en deux portions, séparés par une membrane, la portion supérieure la plus petite, l'inférieure la plus grande, pl. 10, fig. 4 *a*, 5 *a*, dans quelques espèces plus ou moins arrondies ou triangulaires, au-dessus des yeux un ocelle, que je ne vois signalé par aucun auteur. Rostre gros, épais, composé de trois articles, dont le second le plus court et le plus gros. Antennes de sept articles, le premier petit, le second court, épais, le troisième très-long, quelquefois ondulé (pl. 10, fig. 1 *a*), souvent renflé aux extrémités, étranglé par conséquent dans son milieu, les 4e, 5e, 6e, 7e, presque égaux, fig. 5 *a* (1). Le prothorax est court, le mésothorax plus grand, ainsi que le métathorax. Quatre ailes. Les élytres un peu plus grandes que les ailes et parcourues par deux nervures, une grande, médiane, s'infléchissant à l'extrémité vers le bord inférieur, mais sans l'atteindre, la seconde oblique, prenant naissance de la médiane près de son point d'émission. Sur l'aile une seule nervure médiane présentant la même inflexion que celle de l'élytre. Vers le sommet de la nervure, soit de l'élytre, soit de l'aile, l'on voit souvent une macule ou fascie noirâtre, qui est formée par un réseau noir avec les cellules incolores, et que l'on ne peut observer que sous certains rayons obliques du miroir ou du

(1) Hegeer, dans la description qu'il fait de l'*Al. dubia*, indique et figure 5 articles à la femelle ; mais je pense qu'il a examiné une antenne dont les 1er et 2e articles étaient cachés, et cela malgré qu'il dise : « Par mes observations répétées je me suis convaincu que les antennes femelles ont 5 articles. » Dans tous les cas ce serait une anomalie.

microscope. Abdomen plus ou moins pédonculé, surtout chez les mâles, et en ovale plus ou moins globuleux chez les femelles; plus étroit, plus allongé chez le mâle. L'extrémité de celui-ci terminée par une armature en forme de forceps (pl. 10, fig. 3 *a* et *b*). Sur les côtés latéraux de l'abdomen on remarque un épaississement formant relief comprenant 4 segments chez le ♂, et divisé dans la ♀ en deux segments et formant comme une plaque d'un aspect gauffré (pl. 9, fig. 1). En outre, sur le dernier segment abdominal, on observe une espèce de tubercule allongé de forme variable, semblant remplacer les deux cornicules des Aphidiens, mais qui ne me paraît pas ouvert. A quel usage et à quoi sert-il? c'est ce que je ne saurais dire; serait-ce l'appareil sécrétoire? Pattes très-longues (pl. 9, fig. 1 *a* et 3). Les trochanters des quatre pattes postérieurs très-longs et renflés. Cuisses légèrement renflées. Tibias un quart plus grands que les cuisses, grêles et présentant deux arêtes avec des poils épineux, plus nombreux et plus longs aux jambes postérieures, et un grand poil épineux au sommet. Tarses composés de deux articles très-allongés, égalant à eux deux la longueur du tibia; le 1er article des tarses offrant deux rangées d'épines. Crochets très-longs, composés de trois pièces, deux latérales et une intermédiaire, et garnis de poils épineux (pl. 9, fig. 3 *f*).

1. ALEURODES PROLETELLA Linné.

Al. chelidonii Latreille.

(Pl. 10, fig. 3.)

Jaune, maculé de noir; tête, antennes et rostre jaunes, l'extrémité de celui-ci noirâtre. Prothorax bimaculé de noir, le bord céphalique, qui est élevé, noir; mésothorax jaune, plus ou moins nuancé de noir. Métathorax noir, présentant quelquefois une ligne médiane jaune. Abdomen jaune, ayant sur le dos une série double de macules médianes noires, lesquelles deviennent plus grandes en s'approchant de l'extrémité; ventre jaune, moins les organes sexuels; le dernier segment et l'antépénultième présentent chacun deux macules noirâtres. Les plaques abdominales bordées d'une ligne noire et étroite. Élytres et ailes blanches, recouvertes d'une poussière blanche, farineuse et offrant deux macules noirâtres, l'une à l'extrémité de la nervure médiane, l'autre transverse au milieu de

l'élytre au moment où la nervure médiane s'infléchit. L'aile offre la même disposition. Quelquefois l'on trouve des individus tout à fait jaunes sans macules, ce qui tient à ce qu'ils viennent de naître, et alors tous les passages possibles.

Les antennes sont longues avec le premier article très-court, le second plus gros, plus grand et globuleux, le troisième et les suivants presque filiformes; le troisième, le plus long, étranglé un peu dans son milieu; les 4e, 5e, 6e, 7e, presque égaux et à peine plus longs à eux tous que le 3e; le 4e le plus court.

Les pattes très-longues et grêles sont noirâtres, moins les articulations, qui sont un peu plus claires: les trochanters très-longs sont un peu épaissis au milieu; les cuisses un peu courtes, d'égale épaisseur; les tibias presque droits, plus grêles et d'un tiers plus longs que les cuisses; les tarses très-longs avec le premier article le plus long, à l'extrémité du second une longue épine atteignant en longueur l'extrémité des crochets : ceux-ci finement épineux.

Les larves, au sortir de l'œuf, sont ovales, arrondies, présentant tout autour une bordure de poils assez longs : un à chaque segment abdominal ; huit de chaque côté; six de chaque côté du thorax, et huit sur les bords de la tête, en tout 34 à 36, dont quatre plus importants à l'extrémité de l'abdomen. Les antennes de quatre articles dont le 3e le plus long.

La larve adulte en ovale un peu plus étroit vers l'extrémité, d'un jaune blanchâtre, transparente, finement crénelée autour avec une fimbriature transparente composée d'une sécrétion cireuse très-caduque. Disque dorsal glabre.

La larve, en s'approchant de l'état de nymphe, devient un peu plus opaque et, à ce dernier état, elle est tout à fait opaque, plus foncée, avec deux taches noirâtres de chaque côté de la tête, ce qui indique les yeux de l'insecte à l'état parfait.

Les œufs pédonculés, d'abord jaunes, deviennent d'un brun verdâtre en vieillissant.

Cette espèce se trouve pendant toute l'année, mais surtout à l'automne, septembre et octobre, sous les feuilles du *Chelidonium majus*, et quelquefois en très-grand nombre, surtout dans les endroits abrités.

On voit souvent des larves entièrement noires : ce sont des sujets qui contiennent des parasites, surtout des Chalcidites de la famille des Myrmarides, peut-être l'*Alaptus minimus?* de Walker, et qui s'en échappent le plus souvent en perçant un trou sur le disque dorsal.

2. ALEURODES BRASSICÆ Walker (1852), Hist. of Homopt., p. 1092, 2. — Koch (1857), Aphidiens, 326, fig. 394. — Frauenfeld, p. 794, Verh. Zool. Botan. Gessellsch. (1867), pl. 1, fig. 1.

De même forme et aspect que la précédente, mais généralement plus petite, est très-difficile à distinguer à l'état parfait, et sans l'étude de la larve il m'eût été impossible de décider si c'était réellement une espèce distincte.

Les taches des élytres dans cette espèce sont disposées différemment, quoique occupant à peu près le même emplacement. On pourrait presque dire qu'il y a quatre macules, tandis que dans la *proletella* ce serait plutôt une fascie. La tache médiane se divise pour ainsi dire en deux, dont une portion sur la nervure médiane et dans le sens même de la nervure, et la seconde serait une bifurcation de celle-ci, se dirigeant vers le bord supérieur et faisant supposer une nervure oblique invisible malgré des objectifs puissants. La seconde tache, celle de l'extrémité de l'élytre, serait également bifurquée, une branche se dirigeant en haut et l'autre en bas; on croit également ici deviner des nervures qui deviendraient peut-être visibles par un artifice quelconque, tels qu'un rayon oblique ou un éclairage sur fond noir. Je laisse la question, peu importante du reste au point de vue d'entomologie descriptive, à décider par de plus habiles micrographes que moi.

La tête est plus étroite, triangulaire, plus allongée au delà du prothorax, et *presque aussi longue que large*, tandis que dans la précédente elle est plus large et forme *un croissant un peu aplati en avant*. L'abdomen est également différent, il est ici plus largement ovale au milieu, tandis que dans la précédente il est plus large à la base près du pédoncule et de là va finir obliquement en pointe. Les branches de la pince du mâle sont plus larges à la base.

La teinte générale de l'insecte est plus cendrée, grisâtre. Les taches du prothorax disposées autrement que dans l'espèce précédente; c'est généralement le bord antérieur qui est noir; ici c'est une tache en fer à cheval dont l'ouverture est dirigée en bas. Le mésothorax presque incolore, et le métathorax ayant une tache circulaire presque en fer à cheval en sens opposé, c'est-à-dire l'ouverture dirigée en avant. Quelquefois ces taches divisées en trois macules, qui devront se réunir plus tard pour for-

mer chaque fer à cheval; car ici, également, il y a toutes les variétés possibles, depuis l'immaculée jusqu'à des individus presque noirs. Les articulations ou segmentations restant seules plus pâles.

C'est surtout comme larve que la différence est plus sensible encore. En naissant elle est plus allongée, moins arrondie, elle est longue, tandis que dans la *proletella* elle est ovale arrondie; de plus, dans celle-ci le bord présente à chaque segmentation du corps un poil assez long et quatre poils plus longs vers l'extrémité. Ici, il n'y en a que deux, et les poils ne se voient que sur les segments abdominaux; du moins, je n'ai pu en voir sur les segments thoraciques.

Cette espèce se trouve toute l'année sur le chou, mais surtout en septembre, et au printemps sur ceux qui ont passé l'hiver.

3. Aleurodes lonicerae Walker (1852), List. of Homopt., p. 1092, 4. — Koch (1857), Plauzenl. Aphid., p. 327, fig. 396 (♂). — Frauenfeld indique que ce ne serait pas la même espèce. (Voir p. 796.)

Jaune, maculé de brun noirâtre, ressemble beaucoup aux précédentes, mais s'en distingue par la présence d'une seule tache sur les élytres. Koch, dans sa description et sa figure, n'indique pas de tache, mais c'est parce qu'il a eu à examiner un individu venant de naître. Quant à la pince qu'il indique comme caractère de l'espèce, c'est l'attribut de tous les mâles de cette famille.

J'ai pris beaucoup d'individus de cette espèce, et dans diverses circonstances et j'ai toujours vu sur les sujets plus âgés une macule au sommet de la nervure médiane des élytres, de même que des macules sur l'abdomen, une large macule sur le prothorax, et le métathorax et la base de l'abdomen largement noirâtre. Quant au caractère de la présence de plusieurs articles au 4e article des antennes, c'est un fait que l'on observe plus ou moins sur tous les articles des antennes du genre et de l'espèce, et qui est plus ou moins visible suivant la face examinée. Cette espèce est tellement voisine de la précédente que c'est surtout par l'examen de la larve que l'on peut s'assurer que c'est une espèce distincte. En effet, à sa naissance, elle se distingue des précédentes par la présence de plusieurs forts poils sur le disque dorsal. On en voit deux sur la portion céphalique, un peu au-dessous des yeux et se rapprochant de la ligne médiane; un de chaque côté du prothorax en dehors des membres ante-

rieurs ; un autre en dehors et au niveau du mésothorax ; un sur le métathorax de chaque côté, mais plus rapproché de la ligne médiane ; de plus, on en observe un de chaque côté du troisième segment abdominal, et un de chaque côté au sommet du dernier segment et de chaque côté de l'ouverture anale. Douze en tout sur le disque et de plus les deux terminaux plus ou moins visibles au fur et à mesure que la fimbriature cireuse du tour de la larve devient plus grande ; elle est beaucoup plus ovalaire, surtout en avant, ce qui tend à disparaître plus tard, car elle devient à peu près égale des deux bouts en vieillissant, de manière à former un ovale parfait.

Cette espèce se trouve sur les chèvrefeuilles des bois et ressemble beaucoup à l'*Al. rubi* que nous représentons pl. 9, fig. 4.

Parmi les espèces décrites et figurées par Koch, nous en trouvons une que nous ne connaissons pas en nature, mais qui est tellement voisine des précédentes que nous pensons pouvoir en placer la description ici :

4. ALEURODES CARPINI Koch (1857), Die Plauzenläuse Aphiden., p. 327, fig. 395.

D'un jaune vif, les ailes unicolores d'un blanc pur. Cette espèce, très-voisine de l'*Al. proletella*, est plus petite, et les ailes plus étroites. La tête, le cou, le thorax et l'abdomen sont dessus et dessous d'un jaune éclatant unicolore ; antennes et pattes de la même couleur, mais un peu plus claire ; les ailes sont sans mélange d'autre couleur, d'un blanc pur, immaculées ; les quatre yeux sont petits, de couleur de rouille foncée et très-distinctement visibles.

Son apparition a lieu au mois de mai. Elle habite le *Carpinus betulus* de préférence, lorsque l'arbuste est taillé de manière à former buisson. Je l'ai vue en grande quantité vers le 20 mai (Koch, loc. cit.).

5. ALEURODES RUBI mihi.

(Pl. 9, fig. 4.)

Jaune, maculé de brun noir, élytres ne présentant qu'une seule macule noire, et offrant sur le dos de la larve les mêmes séries de longs poils

que l'*Al. loniceræ*. Tête large, grosse, presque entièrement noire, joue jaune, chaperon très-noir, second et dernier article du rostre noir, le troisième noir en dessus, jaune en dessous. Les articulations plus pâles. Antennes brunâtres. Yeux bruns rougeâtres, très-divisés. Thorax et poitrine plus ou moins noirs, avec les sutures plus ou moins largement pâles. Le prothorax est entièrement noir, le mésothorax noir, excepté vers les articulations des élytres. Métathorax brunâtre, plus pâle en avant, base de l'abdomen noire. Pattes noires, excepté les articulations, qui sont plus ou moins pâles. Abdomen jaune, dernier segment en dessous noir, celui en dessus présentant une tache circulaire noirâtre, avec un point noirâtre au milieu, qui forme la base d'un petit tubercule plus ou moins allongé et vésiculeux visible dans les deux sexes, mais plus facilement chez la femelle. Ce petit tubercule serait-il le remplaçant des deux cornicules que l'on voit chez les Aphidiens? Dans tous les cas, je n'en connais pas le but. Bord des plaques ventrales ou tambours noirâtres.

La larve ressemble à celle de l'*Al. loniceræ*, présentant aux mêmes places les mêmes poils; seulement, sur la ligne médiane, on observe sur chaque segment abdominal une impression plus visible à la base qu'au sommet.

Cette espèce se trouve en grande quantité sur les ronces, *Rubus fruticosus*, dans les parties ombragées des bois.

6. Aleurodes fragariæ Walker, List. of Hom. Ins. 1092, 3, mais sans description.

(Pl. 10, fig. 4 *a* et *b*.)

Ressemble aux deux précédentes. Jaune avec la tête, les pro- méso- et méthathorax noirs. Bords latéraux de la poitrine, trochanters, cuisses, extrémités des tibias, base et sommet, tarses, noirs ; base du second et dernier article du rostre noirs. Élytres avec une forte macule noire sur la nervure et à l'extrémité. Dans cette espèce, entre la nervure médiane et la nervure oblique de la base, j'en ai observé le commencement d'une seconde. Antennes un peu obscures, avec le sommet tuberculeux du second article pâle. Yeux bruns-noirâtres, avec un espace assez grand entre chacun.

Larve (pl. 10, fig. 4) en ovale arrondi vers la tête s'atténuant vers l'ex-

trémité, et ne présentant sur son disque dorsal que six longs poils : les deux de la tête, du prothorax et du métathorax, plus les deux anals et les deux de l'extérmité.

Cette espèce se trouve sur les fraisiers; mais ce n'est qu'à la fin d'octobre que j'ai pu la rencontrer, quoiqu'il m'arrivât bien souvent d'en chercher toute l'année. Elle paraît bien plus commune en Angleterre, car M. Walker dit que c'est par myriades et en juillet qu'on la trouve.

7. ALEURODES CAPREÆ mihi.

J'ai bien des fois observé sur le saule marceau des *Aleurodes* à l'état de larve; mais jusqu'à présent je n'ai pu en découvrir à l'état parfait. Je ne pourrais donc rien en dire; mais, à l'état de larve, elle ressemble beaucoup à celles des espèces précédentes. Elle forme un ovale parfait d'un blanc jaune très-pâle, et offrant sur le disque dorsal les mêmes poils placés aux mêmes endroits que pour la *fragariæ*.

Cette espèce se trouve sous les feuilles du saule marceau (*Salix capreæ*), mais elle est rare.

8. ALEURODES QUERCUS nobis.

(Pl. 10, fig. 5, 5 *a*.)

Jaune brunâtre sur le corps et jaune pâle sur l'abdomen, maculé de noirâtre. Tête globuleuse, un peu aplatie en avant; vertex noir; le front et le chaperon d'un noir brunâtre; les joues jaunes. Rostre brunâtre avec l'extrémité noire. Antennes d'un jaune grisâtre. Yeux fortement divisés, le globe inférieur le plus gros. Les pro-, méso- et métathorax noirâtres, les sutures pâles; la poitrine jaunâtre, présentant des macules noires sur la portion médiane. Abdomen fortement pédonculé, d'un jaune plus clair, noir au sommet, en dessous et à la naissance du pédoncule, l'extrémité en dessus présentant une macule à la place occupée par le cornicule. Plaques très-développées dans les deux sexes et recouvrant presque en entier l'abdomen en dessous. Pattes plus ou moins noirâtres, mais avec les tibias et le premier article des tarses plus pâles, jaunâtres

généralement ; les trochanters, les cuisses, la base des tibias, le second article des tarses, noirâtres. Les pinces de l'appareil sexuel du mâle excessivement développées et noirâtres. L'extrémité de l'abdomen étranglée avant le tubercule qui donne naissance aux deux branches du forceps, et qui est presque deux fois plus large. Élytres blanches, avec une large macule noirâtre à l'extrémité de la nervure médiane. Quelquefois on trouve, comme dans toutes les autres espèces, des individus pâles, immaculés ; mais il y a toujours la différence de teinte du corps avec l'abdomen, celui-ci étant constamment d'un jaune plus ocre.

La larve, dans cette espèce, est très-remarquable. Tout ce qui est en dehors du corps réel de l'insecte est fortement et régulièrement ponctué, la ponctuation rayonnant du corps à la circonférence ; celle-ci plus large vers la circonférence. Chaque segment abdominal présente de chaque côté un tubercule sur les plus jeunes larves ; il me semble même qu'il y a une double rangée de petits tubercules, mais je ne saurais l'affirmer, craignant une aberration d'optique. Pour la forme, elle ressemble beaucoup à celle de l'*Al. acris* ; mais elle est d'un blanc cireux, transparent, un peu jaunâtre, tandis que l'autre est brune ou noire ; elle est oviforme avec le gros bout aplati et répondant à l'extrémité anale. Comme toutes les autres, elle présente la même fimbriature si jolie que l'on observe autour du corps ; seulement, les corps jaunes que l'on observe à la base de l'abdomen de toutes les précédentes ne se voient plus ici.

On la trouve sous les feuilles du chêne, *Quercus pedonculata* (souvent en compagnie d'un *Psylle*), dans les endroits ombragés et un peu humides, plutôt au Nord qu'au Midi. Le soir, elles sont assez faciles à prendre, et il y a certaines pousses jeunes et tendres qui en sont couvertes. Bois de Verrières et de Clamart en octobre surtout, et probablement partout, car je vois le chêne, en Angleterre, indiqué par M. Walker comme en possédant.

9. Aleurodes avellanæ mihi.

Cette espèce est très-voisine de l'*Al. quercus ;* comme cette dernière, elle est transparente, ne commençant à devenir un peu opaque que vers le moment où elle passe à l'état de nymphe. Comme insecte parfait je n'ai pu bien l'étudier, n'ayant trouvé qu'un individu mutilé, et encore doutant que ce fût celui du noisetier, vu la présence de beaucoup de chênes autour.

Mais la larve est facile à distinguer, quoiqu'elle offre, comme celle du chêne, des cavités en forme d'excoriations sur la ligne médiane de l'abdomen; les côtés, ou expansion autour du corps, sont beaucoup plus larges, plus transparents, plus folliculés, très-ridés, et le point qui sépare cette expansion du corps véritablement dit offre aussi les mêmes excoriations à chaque segment, huit de chaque côté; on en voit aussi sur le prothorax près de la portion céphalique. De chaque côté de la ligne médiane, sur le premier et second segment abdominal, on remarque une macule noirâtre; l'extrémité de l'abdomen ou anus est plus longue et brunâtre.

Cette espèce appliquée toujours en dessous de la feuille est si transparente ainsi que celle du chêne et de la ronce, que ce n'est qu'avec une grande attention qu'on peut la découvrir; de chaque côté, à la région prothoracique, on remarque en dessous, formant comme une ligne, une sécrétion blanchâtre provenant des stigmates et donnant à cette espèce l'apparence d'un petit *Lecanium*.

10. ALEURODES FRAXINI mihi.

Jaune, maculé de brun, le jaune du corps plus foncé que celui de l'abdomen qui est jaune de soufre. Élytres avec une macule noirâtre à l'extrémité de la nervure médiane. Hegeer a décrit et figuré une espèce, que l'on trouve aussi sur le frêne, mais elle est complétement différente de celle-ci. Il est vrai que, n'ayant pu trouver de larves, je ne puis complétement me prononcer; cependant il y a trop de différence dans les antennes pour qu'elle puisse être la nôtre. De même il indique que les élytres sont immaculées, tandis que celles de notre espèce sont franchement maculées.

Tête globuleuse, fortement arrondie en avant, noire, excepté sur les joues : antennes longues, brunes : rostre brun-noir, plus foncé à l'extrémité : yeux très-divisés, le globe inférieur le plus considérable. Prothorax et mésothorax noirs, métathorax noir au bord postérieur, jaune au bord antérieur. Abdomen jaune avec deux macules en dessus à la base près du pédoncule, et une grande à l'extrémité, au centre de laquelle on voit le cornicule, dont la base même est noire; le bord postérieur des deux précédents segments offrant une tache transverse noire en forme de fascie; l'extrémité en dessous est noire de chaque côté avec le milieu jaune.

Pattes noirâtres, un peu plus pâles vers les articulations et au sommet des tibias.

Cette espèce, qui se trouve sous les feuilles de frêne, ressemble beaucoup à celle du chêne; mais elle en diffère par sa grandeur et s'en distingue surtout par les macules abdominales, et rien ne me fait penser que ce soit le *dubia* d'Hegeer.

11. Aleurodes vaporariorum Westwood (1856), Garden Chron., p. 852, avec fig. — Frauenfeld, Zool. Miscell. Verhand, D. K. K. Zool. Botan. Gesellsch, Wien., 1867, 798.

Jaune, quelquefois tirant un peu sur l'orange, quelquefois d'un jaune pâle pur; antennes, pattes et ailes immaculées. L'extrémité du rostre noir et le second article des tarses un peu plus foncé. Tête avec une espèce d'arête séparant le vertex du front, et fortement renversée en dessous; le front presque droit; le rostre, très-long, atteint presque l'abdomen; le premier article est très-long, et beaucoup moins large que les autres; le second, le plus court et épais; les antennes sont moins longues que dans beaucoup d'autres espèces; le troisième article est fin à la base, épais au sommet, un peu étranglé au milieu; le quatrième article est petit; le cinquième près de trois fois plus long que le précédent; le sixième à peine plus long que le quatrième et le septième un peu plus long. Yeux divisés, rougeâtres. Abdomen pédonculé, moins long généralement. Les pattes moins longues. C'est surtout par la larve que cette espèce se distingue de toutes les autres : elle est ovalaire, un peu plus grande vers la tête, et présente tout autour du corps et sur le dos des productions en forme de poils formés d'une sécrétion représentant un tube plus court arrondi à l'extrémité, et de distance en distance un tube plus long, finissant en pointe et présentant au centre une espèce de canal que l'on ne voit pas dans les plus petits individus. En outre, on en observe huit à dix des longs sur le disque dorsal : deux à la tête de chaque côté et en dessus du point occupé par les yeux; deux autres de chaque côté du mésothorax, puis quatre sur les segments abdominaux; un de chaque côté des 2e et 4e segments : de chaque côté de la tête, en dessous du tube, un poil assez long, de même que de chaque côté des organes sexuels. Quant aux grands tubes de la circonférence, on en voit, en général, sept : un de chaque côté en avant à l'extrémité; un second au niveau du disque de la tête; un troisième plus bas au niveau de celui du mésothorax; un qua-

trième au-dessus de celui du second segment abdominal; le cinquième presque au niveau de celui du quatrième segment abdominal; puis le sixième un peu plus bas, et le septième à l'extrémité en dessus des organes sexuels. L'espace entre la circonférence et le corps de l'Aleurode est rugueux.

En outre des tubercules dorsaux d'où partent ces poils transparents et très-fragiles, on remarque des impressions ou tubercules qui feraient penser que ces poils peuvent être plus nombreux dans certaines circonstances; mais ils sont très-difficiles à apercevoir, et ce n'est que dans les préparations à la térébenthine que l'on peut les voir; alors malheureusement tous les tubes disparaissent.

Dans les toutes jeunes larves sortant de l'œuf (pl. 9, fig. 3 *a.*), on remarque de chaque côté des segments du corps, abdominaux, thoraciques et céphalique, un poil assez long; 19 à 20 en tout.

Cette magnifique espèce se trouve dans les serres. J'en ai pris plusieurs exemplaires sur le *Salvia splendens* et le *Lantana camera*, plantes provenant du Brésil. Les premiers exemplaires que j'ai récoltés ne présentaient que les poils de la circonférence du corps, de manière que je pensais avoir affaire à une espèce différente; mais depuis, en ayant reçu plusieurs exemplaires en bon état de M. Frauenfeld, de Vienne, j'ai pu me convaincre que ce n'était que la même espèce.

Cette espèce ne peut se confondre avec la suivante, qui présente aussi des tubes, ni avec celles décrites par Hegeer, chacun des tubes de ces espèces étant court et tronqué; ceux du *phillyrea* renflés aux extrémités; ceux de l'*immaculata* Hegeer très-courts, tronqués et d'égale grosseur partout.

12. ALEURODES PHILLYREA Haliday, Entom. Magas. (1835), t, II, 119, 11. — *Aleurodes phillycea* Bouché (1851), Entom. Zeit. Stett., t. XII, 108 (*phillycea* pour *phillyrea*, erreur typographique).

(Pl. 10, fig. 5, 5 *c*, 5 *b*.)

Blanchâtre, pâle, le corps et les membres un peu gris. Élytres immaculées. Tête brusquement renversée en avant, un peu obscure sur le vertex et le front. Rostre long, pouvant atteindre l'abdomen, noir à l'extrémité. Yeux uniques, réniformes, très-étranglés au milieu. Antennes longues;

le premier article basilaire très-visible; le second gros, globuleux; le troisième long, un peu étranglé dans le milieu; le quatrième le plus court; les trois derniers presque égaux, mais le cinquième le plus long. Dans un individu ♂ il n'y avait que six articles; mais c'est tout à fait accidentel, et c'est le quatrième article qui paraît réuni au cinquième, ce qui semblerait expliquer pourquoi Hegeer, dans sa *dubia*, n'en a vu que cinq dans la femelle. Abdomen plus pâle que le corps et présentant sur son disque deux traînées brunâtres plus ou moins prononcées, extrémités plus brunes, forceps du mâle très-développés ainsi que l'appendice médian. Pattes pâles, très-longues.

La larve, dans cette espèce, est très-caractéristique, et paraît devoir se rapprocher de celle figurée par Hegeer sous le nom d'*immaculata*. En effet, elle offre sur son disque, et près de la circonférence, des séries de rangées de tubes assez grands, plus larges à la base et au sommet, et tels que l'indique Hegeer; cependant ils me paraissent plus grands et disposés autrement; en outre il y a des poils, non-seulement à la circonférence où ils sont en partie cachés par la fimbriature, mais aussi sur le disque dorsal. Ils sont assez difficiles à apercevoir, les tubes appelant toute l'attention, et ce n'est qu'avec un bon éclairage qu'on peut les voir; de plus, il y a un tube médian dorsal sur le second segment abdominal, ce qui me fait douter que ce soit l'*immaculata* d'Hegeer, ainsi que le dit M. Frauenfeld.

Chaque état de la larve présente un plus ou moins grand nombre de poils; ainsi, dans la plus jeune (pl. 9, fig. 5 *e*), il y en a cinq de chaque côté, en tout dix sur le disque; plus tard, on en voit quelques-uns à la circonférence. A un âge plus avancé, la larve en offre neuf à la circonférence, trois sur le thorax et l'abdomen (un de chaque côté du prothorax en dessous de l'emplacement des yeux qu'on aperçoit en transparence, le deuxième de chaque côté du mésothorax, un troisième sur le second segment de l'abdomen), puis de chaque côté entre ceux-ci et les premiers une troisième série de trois : le premier de chaque côté et en dehors du métathorax, le deuxième sur le troisième segment abdominal, le troisième sur le sixième; quinze par conséquent de chaque côté, en tout trente. De plus, un poil de chaque côté de l'appareil anal, un autre sur le premier segment addominal de chaque côté et un sur la portion céphalique entre les yeux et la ligne médiane. Dans la larve plus âgée cette disposition change, la série de la circonférence, au lieu de neuf, en présente treize de chaque côté. Sur la ligne médiane un tube, sur le second segment, en dessous de ce point, une série de quatre de chaque côté : deux sur

chacun des 3e, 4e, 5e et 6e segments au-dessus, un sur les bords latéraux du métathorax, un autre sur le prothorax et un céphalique; puis, entre cette série et celle de la circonférence, une série complète de dix tubes : en tout soixante-un. De chacun de ces tubes (pl. 9, fig. 5 *b*) part une houppe blanchâtre ressemblant à une végétation pareille à de la moisissure. Entre chaque tube de la circonférence, lesquels sont posés près du bord mais non au bord même, on observe un poil assez grand, qu'on ne voit bien que lorsque la fimbriature est tombée, ce qui est facile, car elle est extrêmement caduque et dans un liquide quelconque on s'en débarrasse facilement avec la pointe d'un pinceau. La forme de la larve est un ovale parfait, un peu déprimé à l'extrémité. Elle est d'une couleur plus obscure que les autres espèces, le milieu surtout est presque noirâtre ; mais l'on peut difficilement juger de la couleur dans l'état naturel, la larve sécrétant par tous ses tubes une matière qui, se condensant, forme un amas de poussière filamenteuse blanche la cachant en partie.

On trouve cette espèce sur les feuilles de l'alaterne, *Rhamnus alaternus*. Je l'ai pris en grand nombre au Jardin des Plantes à Paris, sur de vieux alaternes placés dans un endroit ombragé, puis sur les *Phillyrea latifolia* et *media*.

Quant à l'*immaculata* Hegeer, qui paraît très-voisine de notre espèce, elle se trouve sur le lierre, *Hedera helix*, et quoique ne la connaissant pas en nature, ainsi que la *dubia* du même auteur, nous allons en donner la description d'après la traduction de celle de l'auteur.

13. ALEURODES IMMACULATA Hegeer (1855), Beitr. Zur. Naturgesch. der Insect., p. 3, pl. 1, fig. 1 à 12.

J'ai trouvé cette espèce (dit Hegeer), il y a quelques années, sur l'*Hedera helix*; elle est très-certainement différente de la *chelidonii*. Je me suis convaincu de son identité par le grand nombre que j'en ai pris sur une jeune plante, ce qui m'a permis de l'étudier à mon aise, et je n'ai pu la confondre avec aucune autre. Dans tous ces états elle vit sous les feuilles et passe l'hiver ainsi. Je crois qu'il n'y a que les nymphes qui passent l'hiver, tandis que les autres meurent; ils se métamorphosent à l'état parfait dans le mois de mai. Les œufs ont 1/8e de ligne de long, et 1/16e de large, allongés, ovales, pédonculés, jaunes d'abord et verdissant après

deux jours. Les larves paraissent en forme d'écus plats ovales, mais ce n'est qu'après la troisième mue que l'on peut juger de la forme. La tête est large, presque autant que l'abdomen; la poitrine est divisée en trois parties; l'abdomen a neuf segments; les jambes sont très-renflées, grosses et conservent dans les trois changements de peau la couleur jaune pâle. Elle atteint jusqu'à 3/4 de ligne et est à peine 1/3 plus étroite que longue; elle se distingue de la *chelidonii* par *trente à trente-quatre tubercules tubulaires* épais, courts, et formant quatre lignes de huit à dix tubes *d'une substance cornée brune* (1).

L'insecte parfait se distingue dans les deux sexes de la *chelidonii* par l'absence de taches grises sur les ailes. Le corps est d'un jaune soufré ; on remarque seulement sur la tête en avant des yeux une fine ligne noirâtre. Les antennes sont au bord des yeux et de sept articles. Burmeister a peut-être mal vu en disant six; il n'a pas vu l'article basilaire de la *chelidonii*. Le premier article est petit, globuleux; le second plus gros, en forme de massue, trois fois plus long que le premier, presque une demi-fois aussi épais que long ; pubescence courte ; troisième article le double plus long que le second, mais pas la moitié aussi épais et rétréci dans son milieu ; les 4e, 5e, 6e et 7e pesque égaux, ovalaires allongés, les 5e et 6e un peu plus longs; les cinq derniers articles sont annelés transversalement et très-légèrement pubescents.

Les yeux sur les côtés de la tête ronds, bombés, noirs et presque aussi longs que la tête; le thorax est jaune, en carré allongé et en trois parties presque égales ; bombé et arrondi aux angles, presque deux fois plus long que la tête. L'abdomen est ovalaire, jaune clair, avec neuf segments visibles, un peu plus épais que le thorax et le double plus long ; les jambes comme dans la *chelidonii*. (Extrait de Hegeer, loc. cit.)

(1) Ainsi, trente à trente-quatre sur quatre lignes, l'auteur en figure soixante-quatre sur six lignes, ce qui commence à se rapprocher de la nôtre; mais il n'indique ni tubes médians, ni poils. De plus, il signale des tubes épais, courts, tandis que les nôtres sont très-allongés dans tous les cas, larves jeunes ou vieilles. Telles sont les considérations qui nous font penser que ce n'est pas la même espèce; de plus, nous indiquerons l'habitat, ce qui ne serait pas tout à fait une raison.

14. ALEURODES DUBIA Hegeer, 1859 (*Al. phillyrea* H. Sec. Frauenfeld nec mihi), Beit Zur. Naturg. der Ins., p. 14, pl. 5, fig. 1 à 8.

L'année dernière j'ai réussi (dit Hegeer) à découvrir la manière de vivre de la *dubia* ; je l'ai observée aussi bien que possible et il n'y a pas de doute dans mon travail. J'ai trouvé la *dubia* dans tous ses états sous les feuilles de frêne en octobre et en septembre. L'insecte parfait passe l'hiver dans les anfractuosités de l'arbre et sous les feuilles tombées. Dès le mois d'avril ils sortent par 10 à 12 degrés Réaumur et s'accouplent ; la ♀ au bout de quelques jours pond ses œufs au nombre de douze à vingt sous les feuilles à la pointe des branches ; ils éclosent au bout de dix jours et quelquefois vingt jours, mais plus du tout à l'automne ; alors les œufs passent l'hiver. La larve se fixe à la feuille après l'éclosion ; elle mue par intervalles de neuf à dix jours (1), et comme elle a trois mues, cela fait trente jours. Après la troisième mue elle se change en nymphe, et à peu près dans le même temps en insecte parfait, qui sort par le dos, dont la peau se fend au milieu dans toute sa longueur. Le jour ils se tiennent habituellement tranquilles en dessous des feuilles et ne volent que le soir avant le coucher du soleil autour de l'endroit où ils se tiennent. Les œufs sont pointus, ovalaires, pédonculés, d'un vert pâle, striés en cercles. La larve sort des œufs avec une enveloppe vitreuse transparente comme celle des autres espèces, et reste de même couleur jusqu'à la troisième mue ; après, le dos et le milieu du thorax se foncent en brun et l'abdomen offre dans toute sa longueur une bande brune médiane. Le corps a douze stries ou segments, dont onze présentent sur les côtés et au bord un tube transparent visible au microscope seul et

(1) Je me demande comment Hegeer a pu observer ces mues, la bête passant d'un état à un autre sans interruption et sans transition. Si l'on examine bien on verra que depuis la fixation de l'animal jusqu'à l'éclosion la vie et la croissance se continuent. En prenant l'œil, par exemple, il grossit toujours. Il n'y a pas de doute que si on examinait l'insecte à dix jours d'intervalle, on ne remarque un grand changement ; mais vous ne pourrez pas trouver le moment précis où il a changé ; c'est une croissance non interrompue. J'ajouterai que pour mon compte j'ai souvent trouvé des peaux de l'état extrême de ce qu'on appelle la nymphe, mais jamais d'un état plus jeune, si ce n'est celles qui ont pu contenir un parasite.

plus large à l'extrémité, qui est en forme d'entonnoir. Du 2e segment jusqu'au 8e on en observe une seconde rangée en dedans; chacun de ces segments en a quatre. L'extrémité de l'abdomen est mutique.

Cette espèce se distingue facilement de l'*immaculata*, qui est plus longue d'un tiers environ; elle présente en général une demi-ligne de longueur et est moins bombée. Peu de temps avant de se changer en nymphe, les larves se colorent et deviennent un peu soufrées. Elles sont plus petites et plus délicates; l'enveloppe, quoique tendre, est dure et cassante. Les pupes sont d'un jaune de soufre clair et prennent dans les premiers jours des yeux noirs de la même forme que ceux de l'insecte parfait. Celui-ci, dans les deux sexes, est d'un jaune soufré; les ailes présentent au milieu une veine longitudinale très-fine; elles sont blanches, couvertes d'une poussière farineuse.

Les ♂ sont de moitié aussi grands que les ♀, qui sont un tiers plus petites que la ♀ de l'*immaculata*.

Par mes observations répétées je me suis convaincu que l'antenne du ♂ a sept articles, tandis que celle de la ♀ n'en présente que cinq.

Les deux sexes ont sur le prothorax une fine ligne transversale brune (Hegeer, loc. cit.).

15. Aleurodes jelinekii Frauenfed, Zool. Misc. in Verh., D. K. K. Zool. Botan. Gesellst, Wien. (1867), p. 799.

(Pl. 9, fig. 2.)

Entièrement d'un jaune de soufre, sans taches ni macules. Ailes d'un blanc livide. Abdomen et pattes d'un jaune plus pâle. N'ayant qu'un seul exemplaire éclos d'un amas de feuilles que j'avais récolté dans le Midi, je ne puis affirmer qu'il soit toujours immaculé. M. Frauenfeld, qui également n'a possédé qu'un seul exemplaire de cette espèce, dit qu'il y a sur l'élytre une nébulosité, que le dos et le segment anal sont d'un jaune brunâtre.

La larve, à l'état jeune, est brun clair ; plus âgée, elle est brun noirâtre; elle forme un ovale arrondi plus large en arrière qu'en avant, les deux extrémités anguleuses, les côtés de la portion thoracique un peu échancrés, concave, le dos est très-convexe au milieu. La circonférence est garnie d'une belle frange d'un blanc nacré. Sur le disque,

dorsal, on remarque une secrétion filamenteuse très-serrée, quelquefois peu abondante, formant comme huit mamelons blancs dont les antérieurs les plus petits, les postérieurs les plus grands; quelquefois envahissant tout l'insecte, qu'on ne distingue plus, caché qu'il est sous une masse ressemblant à une production mucosiforme ou fongiforme. Cette sécrétion est produite par l'insecte, qui l'exsude au moyen de huit tubes assez longs, dont deux sont situés sur la portion céphalique au niveau des yeux, deux aux angles latéraux du mésothorax et deux à ceux du métathorax, enfin deux plus petits de chaque côté du dernier segment abdominal. L'on ne peut voir ces tubes qu'en débarrassant les *Aleurodes* de la matière cireuse au moyen de l'éther, qui la dissout complétement.

Cette espèce se trouve sous les feuilles de laurier Tin dans le midi de la France, où j'en ai vu une grande quantité, surtout sur les rameaux près de terre.

16. ALEURODES ACERIS Geoff. *Chermes aceris ovatus* (1764), Hist. abrég. des Insectes, p. 509, 18. — *Aleurodes aceris* Bærensprung (1849), dans Zeitung fur Zool. Zoot., Alton et Burm. Journ., p. 176, 2. — Bouché, Ent. Zeit. Stett. (1851), 108. — Frauenfeld (1867), Zool. Miscel., 795.

(Pl. 10, fig. 1 et 1 *a*.)

Uniformément d'un jaune paille très-pâle, avec les yeux noirs; l'extrémité seule du rostre présentant un point noir. Les élytres blanches, immaculées. Une des plus grandes espèces de ce genre, car elle atteint près de deux millimètres, se fait remarquer par ses yeux uniques. Tête arrondie, globuleuse. Rostre court, le second article très-court et gros, le troisième deux fois plus long que lui. Les antennes aussi longues proportionnellement que celles des autres espèces, quoiqu'en dise Bærensprung; le 1er article court, globuleux, le 2e deux fois plus long, terminé en massue, le 3e deux fois et demie plus long que le 2e, presque aussi long que les quatre derniers; ondulé, très-fin à son insertion, puis s'épaississant, le 4e et le 7e d'égale longueur et les plus courts, les 5e et 6e d'égale longueur et un peu plus longs que les 4e et 7e, le 5e globuleux à son extrémité, les cinq derniers striés circulairement. Forceps du ♂ très-fort et composé de deux branches épaisses depuis la naissance jusqu'à l'extrémité, qui est rentrée en dedans et présente une dent un peu avant le

sommet. Le ♂ est presque la moitié moins grand et moins gros que la ♀. Les pattes sont comme dans toutes les autres espèces ; seulement pour les tarses le 1er article est deux fois plus long que le second ; mais c'est surtout dans la larve que l'on trouve des caractères différents des autres. Celle-ci est ovalaire, avec le gros bout vers l'extrémité de l'abdomen et un peu déprimé. Vers la portion céphalique les bords sont faiblement sinueux, présentant une concavité. Comme forme générale ressemblant, mais en beaucoup plus grand, à l'*Al. quercûs.*

La couleur est variable, c'est-à-dire qu'on en observe de noir varié de blanc et de brun varié de noir. Les premières, généralement plus petites que les autres, plus rares aussi, représenteraient, je crois, les ♂, mais sans pouvoir l'affirmer. Les secondes, plus grandes, représenteraient les ♀.

Les individus noirs ont les sutures abdominales, les sutures thoraciques et la plus grande portion céphalique blanches. La portion médiane de la tête à l'anus serait blanche, surtout à l'abdomen, où elle est très-large, présentant de chaque côté quatre espaces noirs en forme de taches plus ou moins rondes ; toutes ces lignes blanches formées comme d'une matière cireuse nacrée. La circonférence largement blanche. Les individus bruns sont jaunâtres avec la portion médiane largement noirâtre, la portion anale, thoracique et deux larges macules suscéphaliques, noirâtres. Les bords latéraux de chaque segment présentant également une large macule noirâtre. La circonférence largement jaunâtre.

Ayant mis dans une boîte plusieurs de ces larves qui vivent sous les feuilles de l'*Acer platanoides*, j'ai trouvé au printemps deux mâles et une femelle éclos, les autres n'ayant pas changé et ayant séché. Cette année j'en ai mis encore beaucoup dans une boîte ; je ne sais si au printemps prochain je serai plus heureux.

17. Aleurodes bergii mihi.

Cette espèce, qui provient de l'île Maurice, se trouve sur la canne à sucre. Elle se distingue de toutes les autres espèces par ses élytres maculées de noir dans toute leur étendue.

Les œufs oviformes sont bruns et pédonculés comme tous les autres,

et donnent naissance à une jeune larve d'un jaune clair, un peu plus foncé vers le sommet, présentant autour du corps vingt-quatre à vingt-six poils, dont ceux de l'extrémité de la tête le double plus longs que ceux du milieu du corps, et ceux de l'extrémité de l'abdomen le double plus longs que ceux de la tête. De chaque côté de l'anus un grand poil presque aussi long que tout l'abdomen ; on en remarque encore deux, mais à peine visibles, de chaque côté de la tête, au niveau du rostre et près des antennes. Pattes et antennes très-visibles, celles-ci de cinq à six articles.

La larve, plus âgée, devient un peu plus foncée et présente alors trente-quatre poils autour du corps, dix-sept de chaque côté ; ceux de l'extrémité de l'abdomen beaucoup plus grands et au nombre de quatre ; de chaque côté de l'anus, qui est noir, deux poils, et deux à l'extrémité près du bord de la tête. La circonférence de l'insecte est, dans cet état, bordée d'une fimbriature cireuse, transparente, très-faible et continue. Antennes invisibles ; les pattes formant des espèces de tubercules presque informes ; ceux-ci et le rostre plus foncés que le reste de l'insecte.

L'état de pupe n'est presque pas différent, seulement l'insecte se forme un peu plus, tandis que la ligne médiane qui doit s'ouvrir pour laisser sortir l'insecte parfait, ainsi que la suture métathoracique abdominale, deviennent plus pâles.

L'insecte parfait paraît beaucoup plus grand, et l'on ne comprend pas qu'il puisse sortir de la coque de la pupe. Il est jaune foncé avec la tête noirâtre, le prothorax, les bosses du méso- et du métathorax, noirâtres, ainsi que l'extrémité de l'abdomen. Bords des segments abdominaux noirâtres. Antennes jaune brunâtre, courtes, épaisses, les deux premiers articles globuleux ; le troisième, le plus long, est composé d'une quinzaine d'anneaux superposés, les quatre suivants presque égaux ; au sommet de chaque article, quelques poils. Pattes noirâtres. Élytres atteignant à peine l'extrémité de l'abdomen, plus étroites proportionnellement que dans nos espèces européennes, blanches, et présentant sur toute la surface des macules noirâtres, dont quelques-unes agglomérées, surtout à l'extrémité, forment presque une fascie. Nervure médiane unique, atteignant presque l'extrémité, sans inflexion. Les ailes blanches, très-petites, formant presque la moitié de l'étendue générale de l'élytre, tandis que, dans nos espèces, l'aile est presque aussi grande que l'élytre.

Armature ♂, considérable, à branches très-épaisses, ainsi que l'article basilaire, et qui est avec la pince presque aussi longue que l'abdomen.

Je n'ai trouvé que des mâles de cette intéressante espèce, qui ressemble

à presque toutes celles que nous connaissons à l'état parfait; mais elle est beaucoup plus robuste sans être plus grande, et elle en diffère par ses élytres plus étroites, par la nervure presque droite, par la maculation de celles-ci, par la petitesse comparative des ailes.

Je n'ai rencontré que des mâles parmi les nombreux exemplaires examinés par moi, et je ne pense pas que la femelle doive en différer sensiblement autrement que par les organes sexuels.

A ces espèces viennent s'ajouter les espèces suivantes, que je ne connais que par les descriptions.

18. Aleurodes abutilonea Haldeman, Amer. journ. Sciences and Arts, 1850, 2e série, 9, art. xvi, p. 108.

Blanc, corps d'un jaune teinté de verdâtre. Ailes ayant une nervure unique, la supérieure avec deux bandes irrégulières en travers et à tache circulaire au sommet. Yeux noirs, double de chaque côté; les inférieurs larges et proéminents. Thorax offrant une large tache irrégulière brune. Abdomen avec trois ou quatre lignes transverses de la même couleur. Rostre aussi long que la tête, biarticulé, sommet noir. L'article basilaire de l'antenne robuste. Pattes grêles avec une pubescence courte; dimères. Une demi-ligne de long.

Larve ovale, plate en dessus et en dessous, d'un jaune pâle, les plus larges individus avec une bande dorsale noire.

Se trouve sous les feuilles de l'abutilon, auxquelles la larve est attachée immobile. Elle est quelquefois si abondante qu'on en voit de cinquante à cent sur l'étendue d'un demi-pouce, et alors la feuille se courbe et meurt. L'insecte parfait est très-actif, marchant et volant rapidement. Il paraît très-voisin de l'*Al. bifasciatus* Stephens. Au moment où l'insecte parfait naît, les ailes sont plus transparentes, et la fascie obscure manque entièrement, de sorte qu'il pourrait être pris pour une espèce nouvelle.

La figure de Burmeister montre, pour le *proletella*, deux nervures; c'est que probablement, lorsqu'il l'a dessinée, les deux ailes étaient en contact, et qu'à cause de la transparence il a vu à la fois la nervure des deux ailes.

Trouvé en Pensylvanie du mois d'août à la mi-octobre (Haldeman).

19. ALEURODES CORNI Hald., Am. Journ., p. 108.

Taille et apparence générale de l'*Al. abutilonea*. Corps d'un jaune pâle. Yeux noirs. Ailes d'un blanc pur, sans taches.

Pensylvanie en septembre et octobre. La larve et l'état parfait se trouvent sous les feuilles du *Cornus sericea*.

La larve est jaune, le disque des individus les plus grands d'un brun obscur, le bord cilié de blanc. Une grande quantité de ces larves sont détruites par un insecte de l'ordre des Hyménoptères, l'*Amitus corni* (Haldeman).

A l'égard de l'espèce des Barbades, l'*Aleurodes cocois* de Curtis, publié en 1846 dans le Garden Chronicle, p. 284, je ne puis pas non plus en faire la description, ne l'ayant pas vu en nature; mais d'après les figures qui en sont données et que je dois à l'obligeance de MM. Westwood et Frauenfeld, cette espèce me semble très-remarquable à l'état de larve par la matière cotonneuse qui l'entoure et qui la fait ressembler à une Cochenille, et à l'état parfait par le nombre des nervures des élytres, la figure en représentant deux, une médiane, qui se bifurque à l'extrémité (ce qui viendrait confirmer ce que j'ai dit à l'occasion des élytres, p. 380), plus une oblique allant jusqu'au sommet de l'élytre; la nervure médiane des ailes se bifurque aussi à l'extrémité; de plus, il figure une armature mâle ou forceps excessivement développé et aussi long que l'abdomen lui-même. Du reste, voici la traduction de la description qu'il en donne :

20. ALEURORES COCOIS Curtis, Garden Chronic., 1846, p. 284.

D'un jaune d'ocre brillant, tête arrondie. Yeux noirs, ovales, entaillés en dedans, deux petites ocelles vers le bord interne. Antennes aussi longues que le thorax avec sept articulations; article basilaire épais, le second le plus long. Rostre épais et d'une longueur modérée. Thorax à peu près orbiculaire, écusson distinct. Abdomen court et ovale dans le ♂, avec le dernier segment long, cylindrique, terminé par une pince longue en forme de forceps. Ailes horizontales dans le repos et recouvertes d'écailles ou poils blancs, qui leur donnent l'apparence d'être poudrées. La supérieure grande, sous-elliptique, *avec une forte nervure costale, et une*

autre bifurquée avec une nervure longitudinale en dessous, celle-ci naissant près de la base. Les ailes inférieures plus petites avec *une seule forte nervure bifurquée.* Pattes longues. Tarses biarticulés, le premier article le plus long, le second avec deux crochets. L'abdomen de la ♀ ovale et le sommet terminé par une valve très-aiguë, transparente, avec un petit lobe ovale poilu de chaque côté (Curtis, loc. cit.).

Ainsi il semble bien positif que c'est un *Aleurodes* qui paraît extraordinaire et se distingue de toutes les autres espèces par l'innervation des élytres.

21. Aleurodes phalænoides Blanch., Insect., Voyage du Chili, de Gay, p. 319-320, pl. 2, fig. 16.

Voici la diagnose de M. Blanchard :

A. Tota testacco rufa, antennis, pedibusque pallidioribus; elytris albis opacis, fasciolis duabus interruptis, maculaque apicis pallide fuscis; alis totis albis.

Long. corp. 1 lin.; extens. alar. 3 lin. 1/4.

Vit sur le *Cestrum Parqui.*

Je ferai observer que dans la fig. 16 *d* l'auteur indique huit articles aux antennes, ce qui me semble une erreur. Du reste, il n'en parle pas dans la description.

22. Aleurodes tinæoides.

A. Testacco rufa, capite nigrescenti; elytris albis, mediocriter opacis, fascis lata media apiceque cinereis; antennis, pedibusque pallidis.

Long. corp. 2/3 lin.; extens. alar. 1 lin. 3/4.

On n'indique pas sur quelle plante elle a été trouvée.

Je citerai encore une espèce décrite par Schranck dans les *Coccus* et que je pense être un *Aleurodes*, vu la présence de quatre ailes :

23, Aleurodes prenanthis Schr., Faun. Boica, II, 1, 147, 1273.

Demi-globuleux, jaune, avec des rides transverses brillantes. Le mâle,

qu'il a vu éclore lui-même, est d'un pâle terreux, présentant *quatre ailes sans nervures, d'un blanc de lait, et sur celles de dessus, qui sont un peu plus longues, existe une tache obscure.*

N. B. Dans l'énumération des auteurs parlant de l'*Al. proletella* j'ai omis d'indiquer LEPELLETIER DE SAINT-FARGEAU et SERVILLE dans l'Encyclopédie Méthodique, vol. X, p. 249,

Et FONSCOLOMBE dans les Annales de la Société Entomologique, 198, 1, 1841.

Il me reste à parler d'un singulier insecte que m'a communiqué autrefois M. le docteur Boisduval, et auquel je ne saurais assigner une place bien déterminée parmi les Hémiptères. J'avais cru d'abord avoir sous les yeux un Hétéroptère ou une larve quelconque de *Pentatomide*, quand en l'étudiant sur d'autres individus plus avancés j'ai trouvé à l'examen au microscope non-seulement des œufs mais encore des embryons, et par le fait il serait vivipare. De l'examen de ces embryons il résulterait pour moi que ce pourrait bien être un Homoptère voisin, soit des Aphidiens, soit des Cochenilles. D'abord est-ce un insecte à l'état parfait? Oui, sans aucun doute, puisqu'il y a des embryons tout prêts à sortir. C'est, de plus, une femelle, et malgré toute mon attention je n'ai pu trouver de différences sexuelles, ce qui me ferait penser qu'il doit y avoir des mâles ailés (1) peut-être, mais ayant à un moment donné un autre genre de vie que la femelle, tels que les mâles de *Dorthesia* et de Cochenilles; j'appellerai ce genre extraordinaire le :

BOISDUVALIA LATANIÆ ♀ Boisduval (1867), Entom. horticole, 355, fig. 49 et 50.

(Pl. 10, fig. 2 et 2 *a*.)

D'un brun verdâtre en naissant, ne tardant pas à passer au noir, avec une belle bordure d'un blanc nacré, formée par une sécrétion produite par

(1) Cette espèce vivant à l'île Bourbon sur le *Latania*, il ne serait pas impossible aux entomologistes de ce pays de se le procurer, car il semble me rappeler que notre très-regretté collègue et ami Coquerel m'a dit l'avoir vu.

une série de petits tubercules que l'on observe à la circonférence du corps. Antennes, pattes et rostre visibles pendant toute la vie de l'insecte.

M. Boisduval, qui a observé cette espèce avec toute l'attention dont il est capable, n'a jamais pu, pendant tout le temps qu'il l'a examiné, trouver de mâle. Ce n'est donc que la femelle que nous venons aujourd'hui décrire, afin d'attirer l'attention des entomologistes placés dans des circonstances favorables pour l'étude de ce singulier animal.

Tel que nous le voyons dans son état le plus avancé cet insecte est d'un noir opaque vu par réflexion, et d'un brun rougeâtre vu par transparence, bordé dès le bas âge d'une fimbriature qui ne fait qu'augmenter, d'une forme ovalaire hémisphérique très-allongée dans le jeune âge, et présentant dans tous ces états une pointe bifide au sommet de la tête. Le rostre, de trois articles très-courts, est au contraire très-long dans la jeune larve et atteint le second segment abdominal; le second article le plus gros, et le dernier le plus court. Les antennes de quatre articles, le basilaire et le second un peu plus épais que les autres, le second globuleux, le plus court, le premier presque deux fois plus long, puis le troisième plus du double plus long que le premier; le dernier, un peu moins long, présente vers le sommet une échancrure, et à l'extrémité trois à quatre poils fins ; au sommet du second et du troisième un poil assez fort ; le dernier article présente un grand nombre de lignes circulaires de chaque côté en dessous. Deux yeux près de la circonférence et paraissant doubles ou du moins présentant deux globes ou grosses facettes. Le dessus de la tête ou portion verticale très-convexe en dessus avec une forte impression de chaque côté. Les prothorax, mésothorax et métathorax très-larges, bombés. Les bords sont en arc de cercle ; la portion au-dessus, dépendant de la tête, un peu sinueuse, et légèrement concave par conséquent. La tête et le thorax occupent presque la moitié de l'animal et sont séparés de l'abdomen par une forte échancrure à la circonférence. Sur le métathorax, près du bord et de l'abdomen de chaque côté, un stigmate. L'abdomen, en demi-ovale plus ou moins arrondi, offre à l'extrémité une plaque mobile et en dessous les organes sexuels composés extérieurement de trois plaques plus ou moins visibles suivant qu'ils sont plus ou moins sortis. En dessus une plaque et en dessous deux, chacune garnie au bord libre de cinq à six gros poils. Sur le cinquième segment de l'abdomen on voit de chaque côté un stigmate. Dans l'état de repos, c'est l'abdomen qui est la portion la plus large de l'insecte; mais si l'on vient à l'allonger par la pression, alors c'est la base du thorax; dans la larve, l'abdomen est très-allongé naturellement. Les pattes sont fortes, dépassant à peine les

bords de l'abdomen dans l'insecte adulte ; tandis que dans la larve les cuisses dépassent de plus de moitié. Les trochanters courts, les cuisses épaisses, droites, presque égales dans toute leur étendue, mutiques; tibias à peine plus longs que les cuisses, et présentant cinq à six poils en dessus et en dessous. Tarses biarticulés, le premier très-court, le second plus long avec quelques poils longs, terminé par deux crochets. Dans cette espèce comme dans les *Aphis*, il est probable que la femelle met au monde à certaine époque les petits tout formés, car en examinant un abdomen d'une femelle très-grosse, j'ai trouvé des œufs ovalaires bien formés, des jeunes embryons venant d'éclore et ayant, comme dans la plupart des Coccides, un long rostre, ou du moins des filets rostraux excessivement longs, plus longs que le corps, avec des membres très-courts, d'autres individus beaucoup plus grands avec les membres très-développés placés avec le rostre et les antennes le long de l'abdomen comme dans tous les Aphidiens, et comme enveloppés d'une membrane facile à déchirer, laissant alors les membres s'étendre.

Ces embryons sont très-allongés et en rapport avec la jeune larve au moment où elle vient de naître. Ils présentent au sommet de la tête cette pointe bifide dont il est question dans la description, tandis que dans l'embryon qui a un filet rostral il n'y a pas de pointe au sommet de la tête. Serait-ce une différence sexuelle, serait-ce le mâle futur ? Quoi qu'il en soit, en comparant cette espèce avec un *Dorthesia* femelle on est frappé de leur ressemblance comme forme ; mais pour cela il faut, au préalable, faire dissoudre la matière cireuse qui enveloppe de toute part cette dernière, ce qui est facile au moyen de l'éther.

Il est vrai qu'il y a certains caractères qui ne sont pas identiques ; c'est pour cela que je ne peux les mettre ensemble. Ainsi, dans le *Dorthesia*, il y a huit articles aux antennes et un seul article aux tarses, tandis que dans notre espèce il y a quatre articles aux antennes et deux aux tarses, caractères qui avec le rostre les rapprocheraient des Aphidiens. Ce serait donc un passage des uns aux autres et jusqu'à ce qu'on puisse se procurer un mâle la question restera indécise.

Le BOMBYX QUERCUS et ses analogues,

Par M. GUENÉE.

(Séance du 26 Août 1868.)

Dans une étude sur les *Bombyx* de la section de *quercûs* et *trifolii* insérée dans les Annales (1858, p. 435, pl. 10, fig. 3 et 4), j'ai fait connaître le résultat de mes recherches sur le *Bombyx callunæ* comparé à notre *quercûs* typique.

Si j'en juge par des correspondances, des catalogues et autres menues productions entomologiques, le *Bombyx callunæ* a rencontré bien des incrédules, même dans sa patrie, où l'on est le plus à même de répéter mon expérience. Il a trouvé, paraît-il, encore moins de créance en Allemagne. Je ne puis dire que tout cela m'ait bien surpris, de ce dernier pays surtout, où l'on éprouve toujours de la répugnance à concéder quelque valeur aux travaux qui se font de ce côté-ci du Rhin (1). Il existe en effet une telle ressemblance entre les deux insectes, que cette incrédulité peut parfaitement être pardonnée à ceux qui ne sont pas à même de vérifier le fait en élevant des pontes de *callunæ* et de *quercûs*.

C'est donc avec une certaine hésitation que je viens parler à la Société d'un autre *Bombyx* encore plus rapproché du *quercûs*, quoiqu'il soit moins

(1) Je ne voudrais pas que ces mots me fissent accuser de creuser l'ornière, qui se comblera un jour, je l'espère, des préventions nationales. Pourtant, sans même sortir de mon sujet, je puis signaler un exemple de la répugnance instinctive dont je parle. Des auteurs allemands n'ont-ils pas rapporté au *Bombyx trifolii*, je ne dis pas seulement mon *Bombyx iberica*, sur lequel j'avoue qu'il peut rester des doutes (bien que tout ce qu'on m'a montré ne se rapporte pas à mon unique individu), mais même mon *Bombyx serrula*, dont on pourra peut-être contester l'origine européenne, mais dont l'individualité est, je crois, en dehors de toute discussion ?

contesté. Je ne me dissimule pas d'ailleurs que ce genre de travaux trouble un peu la quiétude de ces naturalistes qui trouvent qu'il est déjà bien assez difficile de se reconnaître dans notre science, et qu'il est temps de s'arrêter dans la recherche des espèces et des genres, c'est-à-dire dans l'étude abstraite de la nature, pour vaquer uniquement, sans doute, à la manipulation des insectes *utiles*, la grande affaire de notre temps!

Cependant ces questions ne peuvent rester longtemps sous le boisseau. Ce n'est pas, sans doute, le mince avantage d'augmenter d'une espèce le catalogue européen qui doit nous décider à les en tirer, car ce résultat est plus que compensé par le labeur que l'on prépare à ceux qui auront à distinguer les analogues à l'état parfait; mais ces expériences touchent à des questions d'un ordre plus élevé et il ne s'agit de rien moins ici que d'aborder celle, si controversée, des conditions requises pour constituer une espèce.

Ne craignez point pourtant que j'entre dans le fond de cette question ni que je prenne parti pour ou contre les finalistes. J'entends n'être ici qu'observateur, et rien de plus. Si j'obéissais à ces secrets instincts qui, paraissant procéder en droite ligne du sens commun, vont pourtant se briser contre les déductions et les raisonnements de la science, je me croirais convaincu, comme l'étaient nos pères, qu'une espèce consiste dans une succession d'êtres semblables qui se reproduisent à l'infini sans se confondre. Mais cette croyance, restée orthodoxe pour les uns, est devenue une hérésie aux yeux des autres, et je ne me sens ni la force ni la volonté d'intervenir dans ce grand débat. Je crois seulement que personne ne doit se dispenser de produire les faits que le hasard ou l'étude ont portés à sa connaissance quand ils intéressent cette grande question, et je pense que ces faits doivent être reçus avec reconnaissance, sous la seule condition qu'ils aient été scrupuleusement et intelligemment observés, puis vérifiés.

Ceci dit, j'arrive à mon *Bombyx spartii*.

L'extrême ressemblance de ce *Bombyx* avec le *quercûs* m'ayant mis en défiance moi-même, je n'ai pas cru devoir lui consacrer moins de trois années d'expériences avant de publier mes observations; mai sces observations ayant constamment donné les mêmes résultats, je crois qu'il est temps de les produire. Je ne rapporterai d'ailleurs que des faits dont chacun tirera la conclusion comme il l'entendra, et surtout que chacun pourra vérifier, s'il me croit inexact ou abusé.

Je commence par faire mes réserves au sujet du *spartii* typique de

Dahl et Hubner qui, comme on sait, ne se trouve qu'en Sicile. Celui dont je vais parler habite la Provence et, pour éviter jusqu'à l'ombre d'une confusion, nous admettrons que ce dernier forme une race, que nous désignerons sous le nom de *Var. viburni*. C'est à lui seul que va s'appliquer tout ce qui va suivre (1).

J'exposerai d'abord les preuves de spécificité du *viburni*; je le décrirai ensuite sous ses trois états, comparativement avec *quercûs* et *callunæ*.

Avant tout, je dirai que le *viburni* ne remplace pas en Provence, comme on pourrait le croire, notre *quercûs*. Ce dernier s'y trouve également et vole à côté de lui sans s'y mêler. On ne saurait donc prétendre que la modification provienne de la latitude ni des autres conditions climatériques. En un mot, ils sont tous deux dans le même cas que les *Gonopteryx rhamni* et *Cleopatra*, qui volent, elles aussi, à côté l'une de l'autre, ainsi que je l'ai vu plusieurs fois, et probablement aussi sans se confondre par l'accouplement, ce dont je n'ai point la preuve; mais les deux Coliades proviennent de chenilles semblables ou prétendues semblables (car je crains qu'elles n'aient été imparfaitement comparées), tandis que nos deux *Bombyx* sont produits par deux chenilles parfaitement distinctes.

Maintenant, les différences des deux chenilles qui reposent principalement, comme on va le voir, sur la couleur et la nature des poils, ne sont-elles pas un pur effet du hasard? Ne correspondent-elles pas à celles que nous observons chaque jour dans la classe même des Bombycides, sur l'*Orgyia pudibunda*, par exemple? C'est ce qui était à démontrer. Aussi, après avoir élevé pendant deux ans des chenilles de *viburni* prises dans la nature concurremment avec celles du *quercûs*, me suis-je décidé à aborder la question de reproduction. J'ai donc choisi un couple bien authentique du *viburni* obtenu de chenilles bien triées et un couple du *quercûs* provenant de la même localité, et je les ai soigneusement isolés. J'ai obtenu de chaque ponte environ trois cents œufs qui tous m'ont donné de jeunes chenilles, que j'ai élevées séparément et que j'ai comparées à toutes leurs mues. Évidemment, si le *viburni* n'est qu'une modification accidentelle du *quercûs*, je devais trouver, sur un pareil nombre, au moins quelques chenilles ou tout à fait pareilles à l'autre ou du moins formant transition. Il n'en a rien été. Toutes mes chenilles de *viburni sans aucune*

(1) C'est à M. Millière que je dois d'avoir pu faire ces études. Il a mis la plus grande complaisance à m'expédier, à bien des reprises, toutes les chenilles de ces *Bombyx* qu'il a rencontrées aux environs de Cannes (Alpes-Maritimes).

exception ont présenté *à tous leurs âges* les caractères différentiels que je vais signaler plus bas.

Donc *viburni* n'est ni une variété climatérique, ni une variété locale, ni une variété accidentelle du *quercûs*. Est-il donc une espèce séparée? Ce que j'ai dit plus haut m'empêche de tirer une conclusion absolue. Chacun en jugera suivant ses idées.

Après avoir exposé nettement la question, je dois maintenant ne pas dissimuler les ombres du tableau. Certes, si, avec la différence si positive qui sépare les chenilles et que le naturaliste le moins exercé peut saisir au premier coup d'œil, il en était de même des insectes parfaits, si nous avions ici la grande tache aurore de la *Cleopatra*, la question n'en serait plus une ; mais il n'en est pas ainsi. Les caractères qui séparent le *viburni* du *quercûs* sont beaucoup plus délicats, et ils ont besoin d'être observés attentivement et groupés ensemble pour conduire à un résultat.

Je le repète : à l'état parfait le *viburni* est inférieur sous ce rapport au *callunæ*.

Autre délicatesse. La chenille du *quercûs* de la Provence diffère elle-même, légèrement il est vrai, de celle de nos environs ; je crois néanmoins avoir constaté quelques passages ; mais le gros de l'espèce présente une blancheur de poils particulière et un certain faciès qui frappe au premier coup d'œil. Les insectes parfaits sont naturellement plus chauds de ton et plus grands que les nôtres. Ici les caractères de la variété climatérique paraissent évidents ; mais je dois faire observer, pour exposer complétement la question, que ces caractères, portant aussi sur l'état de chenilles, peuvent atténuer la netteté de mes premières observations.

En est-il de même de cette race espagnole, qui consiste, comme on sait, à l'état parfait, en des individus plus chauds encore et chez les mâles desquels la bande jaune disparaît souvent entièrement sous le brun brûlé du fond? C'est ce que pourra nous apprendre M. Himmighoffen, qui l'a élevée plusieurs fois.

Ces petites races, ainsi que la variété *roboris* Schr. (*Guillemotii* Trim.) et le type sicilien du *spartii*, acquièrent ainsi un intérêt qui doit appeler sur elles l'attention et les expériences.

Je décris d'abord la chenille du *viburni*, et je renvoie pour plus de clarté à la figure des jeunes *quercûs* et *callunæ* que j'ai publiée dans les Annales. Quant à l'âge adulte, la chenille du *viburni* est, je le répète, si caractérisée par ses couleurs, qu'il me paraît inutile de la faire figurer.

Les deux larves sortent de l'œuf au commencement d'octobre, et jusqu'à la première mue elles ne diffèrent pas notablement.

Après la première mue, les deux chenilles commencent à se séparer. Le dessin dorsal fauve, que j'appellerai en *fleur de lis*, est entier chez le *viburni* et simplement divisé par deux liséments noirs très-fins. Chez le *quercûs* de Provence il est fractionné en quatre dessins distincts en forme d'accents ou d'accolades. Sur les 2e et 3e anneaux ces dessins se changent en six points arrondis, très-nets et disposés deux par deux. Les poils drapés n'ayant point encore paru, aucune différence à cet égard.

Mais après la seconde mue, qui arrive vers la fin de novembre, ces poils apparaissent, et dès lors le *viburni* devient d'un *beau fauve doré*, tandis que le *quercûs* revêt une livrée dorsale d'un gris sale, au travers de laquelle percent encore les points fractionnés du dessin fleurdelisé. Les poils latéraux, blancs et brillants chez *viburni*, sont de couleur sale chez son congénère. Dès lors les deux espèces sont extrêmement distinctes et ne se confondront plus.

La troisième mue (février) accentue encore ces différences. Les poils du *viburni* passent du fauve clair au roux mordoré, avec les pinceaux qui naissent sur les trapézoïdaux d'un ton plus clair, ce qui est dû principalement à l'incidence de la lumière. Les poils latéraux sont blancs et ceux, non drapés, du dos sont de même couleur. Il n'y a aucune différence de teinte entre le dos et les côtés. Le *quercûs* a tous les poils drapés d'un gris blond, et les poils latéraux les plus longs sont blancs; mais à leur base et sur le premier anneau, ils tranchent avec ceux du dos par leur couleur ferrugineuse.

En outre l'espèce commence à s'attarder. A la fin de février une trentaine à peine de mes chenilles avaient changé de peau, et la taille de tous les individus était très-inférieure à celle du *viburni*.

A la mue suivante, *viburni* fraîchement dépouillé est couvert de poils blancs arqués, mais peu épais, et fauves à leur base dans les aigrettes trapézoïdes. *Quercûs* fraîchement sorti de sa dépouille est aussi couvert de longs poils, mais d'un blanc plus jaune, beaucoup plus fournis, et ceux des pinceaux trapézoïdaux sont entièrement concolores, tous plus droits, plus soyeux, ceux des côtés bien moins fournis que ceux du dos. C'est alors que les deux anneaux extrêmes tranchent fortement par leur couleur rousse.

Quand les deux chenilles sont bien raffermies on peut les considérer comme adultes, car la livrée ne changera plus. *Viburni* a acquis alors des

poils d'un brun carmélite mordoré presque comme chez *rubi*, et *quercûs* des poils d'un blond blanchâtre. *Viburni*, outre cette différence capitale, a encore les sous-dorsales moins blanches et plus étroites que chez les *quercûs* de toutes localités, et toujours interrompues dans les incisions par des taches ou points d'un ferrugineux vif. Enfin tous les poils, tant ceux du dos que ceux des côtés, sont entremêlés *d'autres poils blancs*, non drapés, courbés en plusieurs sens, de longueurs différentes, mais toujours épais et un peu laineux, tandis que les *quercûs* de nos environs ont tous les poils *concolores*, d'un blond cendré, *soyeux* et *droits*.

Je répète que le tout s'est reproduit sur toutes les chenilles *sans exception*, tant des deux pontes que j'ai élevées, que sur celles qui ont été trouvées dans la nature.

De tout ceci, ceux qui auront bien voulu suivre ces descriptions ayant en main mon précédent travail et, ce qui vaudra bien mieux encore, ayant devant les yeux une chenille vivante ou soufflée du *quercûs* ordinaire, tireront trois conclusions :

La première : que la chenille de *viburni*, par la couleur mordorée ou carmélite de ses poils drapés et les poils blancs et grossiers qui les entremêlent, possède une individualité que ceux qui l'ont vue une fois ne sauraient contester.

La seconde : que le *quercûs* de la Provence diffère, beaucoup moins essentiellement sans doute, de celui de nos environs : dans le jeune âge par l'éparpillement du dessin fleurdelisé et l'absence ou la réduction des gouttes vasculaires blanches, et dans l'âge adulte par les poils dorsaux plus blancs et plus fournis.

La troisième enfin qu'il y a cette différence entre *viburni* et *callunæ* que les dissemblances s'accusent chez le premier à mesure que la chenille grossit, tandis que, très-marquées chez le second dès la première mue, elles vont en s'atténuant à mesure qu'elle approche de l'âge adulte.

Je néglige d'autres différences de détail qu'on pourra signaler sur des individus isolés, mais qui, précisément parce que j'ai opéré sur un nombre considérable de sujets, se sont graduellement effacées.

Quant aux époques d'éclosion, il n'y faut peut-être pas attacher beaucoup d'importance, puisqu'elles s'expliqueraient au besoin par les latitudes. Cependant celle de *viburni* contrarie toutes les prévisions, et je raconterai comment j'y ai été pris moi-même.

C'était la première année que je l'élevais, et j'avais obtenu une douzaine de coques, dont j'attendais l'éclosion avec impatience. Habitué à voir voler

chez nous le *quercûs* dès la fin de juillet, j'étais convaincu que l'espèce méridionale, dont plusieurs chenilles avaient atteint leur taille dès le mois d'avril, paraîtrait beaucoup plus tôt. Comme c'était l'année de notre premier voyage à Zermatt, je me décidai à emporter avec moi la boîte qui contenait mes chrysalides, et, de crainte de manquer l'éclosion, je la suspendais à ma boutonnière dans toutes mes excursions de longue haleine, bravant les douces railleries de nos collègues sur ces étranges breloques que je hissais jusqu'au sommet du Riffel. Mais ma constance ne devait pas être récompensée et, après avoir ballotté mes chrysalides du Mont-Blanc au Mont-Rose, je les rapportai vivantes à Châteaudun, où je n'obtins les papillons qu'aux mois de septembre et d'octobre, tandis que *quercûs* volait partout, même dans les montagnes, dès le milieu de juillet.

La nourriture de *viburni* n'a rien d'exclusif; comme notre *quercûs* il mange plusieurs sortes d'arbrisseaux et de plantes ligneuses; mais ce qu'il préfère par-dessus tout, c'est le laurier-tin (*viburnum tinus*) que je lui ai toujours fourni, hiver comme été, et d'où j'ai tiré le nom de cette race provençale. Il dédaigne notamment l'aubépine, que notre *quercûs* mange si avidement, et sur laquelle on trouve presque toujours ce dernier dans la nature lors de ses premières mues.

Je n'ai trouvé de différences notables ni dans les chrysalides ni dans les coques.

Si nous arrivons maintenant à l'insecte parfait, nous n'aurons certes pas à signaler ces différences tranchées que nous offre la chenille, et il ne se reconnaîtra pas, comme elle, au premier coup d'œil. Toutefois, si l'on veut l'étudier attentivement, on arrivera sans grande peine à le séparer du *quercûs*. Les caractères que j'ai assignés au *spartii* dans ma première notice lui conviennent généralement; cependant il faut supprimer le dernier : celui d'avoir *le plus souvent* l'espace terminal entièrement jaune; il est au contraire toujours brun. Mais un autre caractère se montre ici d'une manière constante : la différence de couleur des bandes jaunes; celle des premières ailes étant toujours plus blafarde que celle des secondes, tandis qu'il n'y a qu'une seule nuance chez *quercûs*.

Au reste, je vais, en finissant, donner, des trois espèces, un tableau comparatif qui permettra, je crois, de les reconnaître même quand on n'aura pas suivi les premiers états. Je n'ai pas besoin de dire qu'un caractère qui viendrait à manquer chez certains sujets ne prouverait rien contre la règle : tous ceux qui ont l'habitude du travail entomologique savent que c'est de cette manière libérale que toutes les descriptions doivent être appliquées, et qu'il faut faire passer l'ensemble avant les détails.

QUERCUS.

♂. D'un brun roux ou tanné, mat.

Petit. Ailes courtes : les inférieures arrondies.

Bandes discoïdales concolores aux quatre ailes; celle des supérieures de largeur variable, irrégulièrement sinuée du côté interne, fondue du côté externe ;— celle des inférieures en arc régulier, se fondant plus ou moins avec le brun de l'espace terminal, qui est toujours plus ou moins largement sali de jaune.

Point ou rarement de tache humérale.

Antennes assez courtes : leur hampe d'un brun pâle, à extrémité claire.

♀. D'un jaune d'ocre clair (teinté de roux dans la var. *B*); — ailes mates, à nervures plus foncées; — bandes indistinctes ou n'étant accusées que par une éclaircie vague, précédée alors d'une ligne plus foncée, également vague, sinuée mais jamais dentée ; — bord terminal des quatre ailes toujours clair avec la frange absolument concolore.

CALLUNÆ.

♂. D'un brun chocolat un peu transparent.

Grand. Ailes oblongues : les inférieures ovales.

Ces bandes concolores aux quatre ailes : celle des supérieures large, régulièrement sinuée en S du côté interne, très-rétrécie au bord interne, fréquemment dentée, touchant du côté extérieur à un large espace plus clair et transparent, marqué de nervules foncées ; — celle des inférieures peu arquée, mais offrant un sinus à l'angle anal ; — l'espace terminal largement d'un brun pur sur lequel tranche la frange d'un jaune clair.

Une tache humérale formée par des poils jaunes.

Antennes plus longues, à tige d'un gris brun avec une tache plus foncée précédant l'extrémité, qui est blanche.

♀. Grande et oblongue; d'un jaune qui a à la fois quelque chose de violâtre et de verdâtre ; — ailes un peu transparentes par places, à bandes très-distinctes, souvent un peu dentées ; les supérieures ayant cette bande précédée d'une ligne dentée d'un brun violet, les inférieures à bord terminal d'un brun roux comme la base ; — frange brunâtre aux premières, jaune aux secondes ; nervures concolores mais se dessinant sur la transparence du fond ; — poils de la base très touffus et reproduisant parfois la tache humérale.

SPARTII-VIBURNI.

♂. D'un brun café ou violet brûlé, très mat.

Moyen. Ailes un peu carrées.

Ces bandes moins jaunes aux premières ailes ; celle des supérieures étroite, bien coupée des deux côtés, droite, avec un sinus à chaque extrémité ; — celle des inférieures arquée-coudée, aussi étroite qu'aux supérieures et nettement détachée de l'espace terminal, qui est brun avec la frange fauve.

Jamais de tache humérale.

Antennes d'un brun rouge à sommet blanc.

♀. Grande, à ailes larges, ni courtes ni oblongues, mates, d'un jaune ocracé réchauffé de brun violet ; — à nervures plus claires ou concolores; — base et disque des inférieures d'un brun violet ; — bandes nullement dentées quand elles sont visibles ; — frange des inférieures roussâtre avec l'extrémité seule d'une teinte paillée.

MONOGRAPHIE

DES

BALANINIDÆ et ANTHONOMIDÆ d'Europe

ET DES

confins méditerranéens,

2e PARTIE (1).

Par M. J. DESBROCHERS DES LOGES.

(Séance du 11 Septembre 1867.)

Genre ANTHONOMUS.

ANTHONOMUS Germar, Mag., IV, p. 320. — Schönherr, Curcul. disp. Meth., p. 236, n° 135. — Latr., Règne anim., p. 394. — Steph., Brit. Ent., IV, p. 72. — Schönherr, Gen. et Sp. Curcul., III, p. 332, 217; id., t. VII, 294. — Lacordaire, Genera, VI, p. 580. — *Rhynchænus* Fab., Gyllenh., etc. — *Curculio* Lin. et multi alii.

Voici les caractères attribués à ce genre par Schonherr, dans le tome VII de son Genera :

« Antennæ in plerisque longæ, tenues; funiculo 7-articulato : articulo 1° et 2° elongatis, subobconicis, illo longiore, reliquis brevibus, aut subrotundatis, aut apice truncatis, subæqualibus; clava elongata, ovali, acuminata.

(1) Voir la 1re partie : même année, 2e trimestre, page 331.

» Rostrum longum, tenue, filiforme, parum arcuatum.

» Oculi rotundati, modice convexi.

» Thorax subconicus, basi bisinuatus, lateribus modice rotundatus, anterius multo angustior, apice truncatus.

» Scutellum aut oblongum apice rotundatum, aut breve, rotundatum.

» Elytra oblongo-ovata, convexa, sæpius ampla; humeris obtuse angulatis.

» Pedes longiusculi, antici longiores; femora antica crassa, aut uni, aut bidentata; tibiæ nonnihil curvatæ.

» *Obs.* Corpus subovatum, convexum, pubescens, alatum, aut minoris aut minusculæ magnitudinis. »

Ces insectes sont ailés et pubescents.

La forme du corps est assez variable : tantôt en ovale assez court, tantôt oblongue, tantôt élargie en arrière et presque pyriforme. Le *rostre,* très-allongé et égalant plus de la moitié de la longueur du corps chez plusieurs espèces, est beaucoup plus court chez d'autres. Il est, le plus ordinairement, filiforme et cylindrique, plus rarement épaissi à la base et atténué au sommet (surtout quand on examine l'insecte de profil), d'autres fois, enfin, insensiblement élargi en dessus, de la base à l'extrémité. Il est généralement peu arqué, presque droit chez quelques espèces. Les *antennes,* reçues dans un scrobe rectiligne, sont plus ou moins allongées, insérées un peu avant le dernier tiers ou vers le dernier tiers même du rostre, suivant le sexe ; le plus souvent grêles, d'autres fois assez épaisses et se rapprochant davantage de celles des *Bradybatus* (*Anth. undulatus*); coudées, de douze articles; le premier mince dans les trois premiers quarts, épaissi et recourbé en forme de crosse au sommet, qui atteint le bord inférieur des yeux, les deuxième et troisième plus allongés que les suivants; la massue est articulée ; elle varie beaucoup de forme : elle est toujours en ovale-oblong plus ou moins allongé, plus ou moins arrondie à la base et acuminée au sommet ; composée de quatre articles, les deux derniers moins distincts. Les *yeux* sont arrondis, plus ou moins saillants ; ils paraissent légèrement obliques en avant chez quelques espèces, surtout si on examine la tête de face. Le *prothorax* est tantôt presque droit, tantôt notablement arrondi et dilaté sur les côtés, toujours plus ou moins sensiblement rétréci en avant et souvent étranglé avant le sommet, d'ordinaire presque aussi large à la base que long dans son milieu, subobliquement tronqué au sommet, bisinueux à la base, à angles postérieurs plus ou moins arrondis, toujours ponctué. L'*écusson,* généralement élevé, est

petit, un peu allongé chez toutes les espèces européennes que j'ai vues, à l'exception de l'*A. druparum* : chez cette espèce il est comparativement très-grand, oblong, beaucoup plus long que large. Ce caractère, joint à son faciès tout particulier, à son rostre droit ou à peu près et à la structure remarquable des dents des cuisses, autoriserait peut-être la création d'un genre à part (*Furcipus*). Les *élytres* sont en ovale de forme assez variable, tantôt régulièrement arquées latéralement, tantôt presque parallèles jusqu'au delà de la moitié ou s'élargissant obliquement jusqu'à cet endroit, plus ou moins convexes, souvent subdéprimées à leur base, plus ou moins brusquement déclives et arrondies en arrière, subtronquées ou subacuminées au sommet, plus larges aux épaules que le prothorax à sa base, trois ou quatre fois plus longues que ce segment, avec les épaules généralement saillantes; ponctuées-striées. Les *pattes* sont allongées et plus ou moins grêles ; les hanches antérieures sont rapprochées, les autres écartées, surtout les postérieures; les cuisses sont toujours claviformes, les antérieures plus fortement et plus allongées, toujours armées d'une dent de grandeur et de forme variables, fournissant d'excellents caractères spécifiques généralement négligés par les auteurs anciens. Cette dent est tantôt triangulaire, entière ou subéchancrée sur sa tranche antérieure, tantôt spiniforme, présentant chez l'*A. druparum* l'apparence d'une sorte de fourche dont la deuxième branche aurait été brisée obliquement dans son milieu. Ces dents sont ordinairement plus faibles ou plus obtuses aux cuisses intermédiaires, souvent presque obsolètes aux postérieures. Les tibias antérieurs sont ordinairement un peu courbés à la base, plus ou moins amincis ou échancrés dans leur première moitié interne, puis dilatés ensuite, quelquefois assez brusquement; ceux des autres paires de pattes sont plus linéaires, sinueux seulement sur leurs deux tranches; tous sont obliquement tronqués au bout et terminés par un petit ongle visible, dirigé en dedans. Les tarses, spongieux en dessous, dépassent toujours en longueur la moitié des tibias et souvent égalent les deux tiers de cette partie; les deux premiers articles affectent la forme d'un triangle allongé, parfois un peu arrondi, le plus souvent tronqué au sommet; le troisième est largement subcordiforme, profondément entaillé au milieu, formant ainsi deux lobes arrondis très-saillants, comme cela a lieu chez les *Balaninus*; le dernier article se termine par deux ongles recourbés, qui sont plus ou moins profondément fendus dans leur longueur. Le prosternum et le mésosternum sont en grande partie occupés par les hanches; le métasternum présente, le plus souvent, au milieu de son bord inférieur, une très-petite fossette. L'*abdomen* est formé de cinq segments, dont le premier est généralement plus long que les autres, à lobe antérieur très-saillant, et dont le dernier, comme je l'ai dit, varie de grandeur suivant le sexe.

Index specierum.

1ª DIVISIO.

Femora evidenter bidentata (sous-genre *Furcipus*).... *rectirostris*. 1.

2ª DIVISIO.

Femora unidentata

I. Elytra villose fasciata.

A. Femorum posticorum dens integer, plerumque maximus, triangularis.

B. Prothorax valde convexus; elytra valde convexa; evidenter lateribus rotundato-ampliata.

C. Rostrum valde elongatum; elytra densius villosa, basi bigibbera, fascia postica lata..... *pyri*. 12.

C'. Rostrum minus elongatum; elytra nitida, fasciis angustis..... *Chevrolati*. 11.

B'. Prothorax parum convexus, lateribus parum ampliatus vel subconicus; elytra minus convexa sæpe basi subdepressa.

C. Elytrorum fascia postica subrecta, nec evidenter obliqua, nec undulata.

D. Rostrum læve, nitidum.

E. Ferrugineus, supra tenuiter griseo-villosus.

F. Frons antice depressa; oculi valde prominuli; thorax crebre punctatus..... *rufus*. 14.

F'. Caput antice planiusculum pone oculos foveolatum; thorax remotius punctatus. *languidus*. 15.

E'. Obscure rubro-subviolaceus, minor, supra sat aspere inæqualiter subargenteo-villosus. *Pruni*. 16.

D'. Rostrum opacum minime aut vix nitidum (1).

(1) Vide etiam *rufum*, var. *B* (♂).

E. Ferrugineus, latior; elytra antice planiuscula, postice subabrupta..... *Ulmi.* 13.

E'. Nigro-brunneus, angustior, magis parallelus; elytra supra æqualiter curvata..... *spilotus.* 22.

C'. Fascia postica undulata; thorax lateribus late dense tomentosus..... *undulatus.* 25.

C''. Fascia postica clare plus minusve obliqua.

D. Magis elongatus, minus convexus, postica elytrorum declivitas minus abrupta, apex subacuminatus, fascia postica magis obliqua.... *Pomorum.* 23.

D'. Curtior, elytra postice magis convexa apice obtuse rotundata, fascia postica, infra præsertim, minus obliqua, minus clara..... *incurvus.* 24.

A'. Femorum anticorum dens minutissimus subspiniformis. *Sorbi.* 4.

A''. Femorum anticorum dens mediocris antice subemarginatus.

B. Sat elongatus, elytra fascia postica antice valde obliqua postice recta, nigro inclusa similiterque villose circumcincta..... *Kirschi.* 21.

B'. Ovatus, curtior; fascia postica recta aut subcurvata; elytra haud circumcincta.

C. Rostrum elongatum cylindricum sublæve..... *ornatus.* 17.

C'. Rostrum parum elongatum subopacum a basi ad apicem subattenuatum.

D. Elytrorum fasciæ duæ distinctæ.

E. Oblongo-subelongatus; tibiæ tenues elongatæ; femorum dens major acutus..... *pedicularius.* 18.

E'. Curtior postice ampliatus; tibiæ parum elongatæ latiores; femorum dens minor. *distinguendus.* 19.

D'. Elytra minus clare fasciata sæpius pilis inordinatis conspersa; obscurior..... *conspersus.* 20.

II. Elytra haud fasciata parcius pubescentia.

A. Rostrum cylindricum, læve, nitidum.

B. Caput et prothorax fortiter minus dense punctati.

C. Oblongo-elongatus; pedes longiores; tibiæ haud tenues, posticæ in mare haud arcuatæ... *pubescens.* 7.

C'. Curtior; pedes breviores, tibiæ graciliores, posticæ in mare evidenter arcuatæ.

D. Caput nigrum..... *varians*. 8.

D'. Caput rubrum..... *Pyrenæus*. 9.

B'. Caput et prothorax sat tenuiter confertissime punctati.

C. Rostrum crassum..... *Bonvouloirii*. 5.

C'. Rostrum tenue..... *sibiricus*. 6.

A'. Rostrum opacum vel subopacum.

B. Caput rubrum..... *Britannus*. 10.

B'. Caput nigrum.

C. Rostrum crassum parum elongatum; thorax lateribus rotundato-ampliatus; pedes plerumque rufi. *rubripes*. 3.

C'. Rostrum elongatum magis tenue; thorax subconicus; pedes tantum basi dilutiores..... *Rubi*. 2.

1. ANTHONOMUS RECTIROSTRIS Lin., Syst. nat., éd. X, 383 (1758). — *Anthonomus druparum* Lin., Fn. Suec. (1761), 181. — Fab., Syst. Ent., 143 (1775). — Walck., Faun. Paris., I, p. 239, n° 5. — Dej., Cat. Col., p. 87. — Gyll., Ins. Suec., III, p. 191, n° 105. — Schön., Gen. et Sp., III, p. 336, et multi alii.

Ovatus ferrugineus, tenuiter punctatus, luteo-villosus; rostro elongato subrecto, opaco; antennarum clava elongata picea; prothorace lateribus haud ampliato, apice constricto; scutello multo majore oblongo; elytris convexis subparalletis, apice obtuse rotundatis, undulatim late plurifasciatis; femoribus omnibus bidentatis, dente anteriore elongato; posteriore breviore sæpe crenulato; tibiis intus in medio dilatatis.

Long. 5-6 1/2 mill. cum rostro; lat. hum. 1-1 1/2 mill.

Ovale, entièrement ferrugineux, avec les yeux noirs et la massue des antennes rembrunie, parfois plus foncé sur quelques parties inférieures, revêtu d'une pubescence jaune, à reflets dorés, couvrant d'une manière plus ou moins uniforme la tête, le dessous du corps et le prothorax, ordinairement plus abondante sur les bords et sur le milieu de ce segment, plus rare à la base des segments abdominaux, formant sur les élytres

deux larges bandes dentées sur leurs bords, avec une tache plus vague au sommet. *Front* marqué d'une fossette arrondie. *Rostre* épais, cylindrique, à peu près droit, allongé, ponctué-rugueux presque d'un bout à l'autre, plus finement au sommet, qui est brunâtre, presque terne, avec une carène lisse au milieu. Le rostre ♂ diffère peu du rostre ♀; il est à peine un peu plus court; seulement chez la ♀ les antennes sont insérées évidemment plus loin de l'extrémité. *Antennes* médiocres, à massue fort allongée, atténuée aux deux bouts. *Prothorax* convexe en arrière, à peine plus large que long, à côtés presque parallèles jusque vers les trois quarts, où il est étranglé d'ordinaire assez brusquement, avec une dépression transversale faisant paraître le bord antérieur un peu relevé, pas beaucoup plus large en cet endroit que la moitié de la base, à ponctuation assez fine, très-serrée. *Écusson* beaucoup plus grand que chez les autres espèces, oblong allongé. *Élytres* régulièrement convexes, à peine élargies en arrière, subparallèles jusqu'au delà de leur milieu, arrondies séparément au bout, à stries bien marquées, crénelées, avec les intervalles subconvexes, ponctués-ruguleux très-serré. *Cuisses* armées de deux dents, l'antérieure allongée, émoussée au sommet; l'autre plus courte, plus large à la base, généralement plus aiguë au bout, quoique bien moins allongée, le plus souvent subcrénelée au côté externe, donnant naissance parfois à une troisième petite dent obsolète. Tous les tibias plus ou moins dilatés anguleusement dans leur milieu interne. Tous ces caractères moins prononcés aux pattes postérieures.

♂. 5e segment abdominal sinueux, échancré.

♀. 5e segment abdominal largement tronqué au sommet.

Cette espèce paraît commune partout. Je l'ai prise en quantité sur le cerisier sauvage et sur le prunellier épineux, en avril. Alger (M. Chevrolat); Finlande (M. Reiche).

A. Pubescence plus uniformément répandue sur les élytres, ne formant pas de bandes distinctes, ce qui lui donne un faciès tout particulier. Beaucoup plus rare que le type.

J'ai cru devoir restituer à cette espèce le nom de *rectirostris*, qui est plus ancien. Le type linnéen existe encore au musée de Londres, où M. Crotch a pu le consulter.

2. ANTHONOMUS RUBI Herbst, Col., VI, p. 167. — *Rhynchænus rubi* Fabr., Syst. El., II, p. 446. — *Rhynchænus rubi* Gyll., Ins. Suec., III, p. 194, n° 108. — *A. obscurus* Steph., Brit. Ent., IV, p. 75, n° 7. — *A. ater* Steph., Brit. Ent., IV, p. 75, n° 8. — Schön., Gen. et Sp., III, p. 349. — *A. clavatus* Marsh. et multi alii.

Ovatus, convexus, aliquoties abbreviatus, niger, parce griseo-pubescens, tenuiter punctatus; rostro elongato cylindrico, curvato opacoque; antennis gracilibus, scapo apice dilutiore, clava elongata; prothorace vix transverso, in lateribus vix ampliato, subconico; elytris prothorace basi multo latioribus, humeris prominulis, subparallelis, profunde striatis, intervallis subconvexis, breviter, irregulariter pilosis; pedibus gracilibus, femoribus parum clavatis, basi testaceis, dente subspiniformi, minimo, armatis; tibiis sublinearibus intus vix incrassatis.

Long. 2-4 mill.; lat. hum. 1-1 1/2 mill.

Ovale, peu allongé, parfois très-court, d'un noir peu luisant, pubescent de gris, avec l'extrémité du scape, la base des cuisses et une partie des tibias et des tarses plus ou moins ferrugineux. *Tête* médiocre, front convexe, strié entre les yeux, superficiellement ponctué; yeux assez rapprochés, paraissant un peu obliques en avant. *Rostre* très-allongé, cylindrique, médiocrement courbé, presque terne, caréné au milieu, striolé-rugueux-ponctué presque jusqu'au bout. *Antennes* grêles, à massue ovale, allongée, acuminée au bout. *Écusson* petit, entièrement pubescent. *Prothorax* subtransversal, à peine dilaté latéralement, fortement et brusquement rétréci et déprimé transversalement en avant, finement et peu profondément ponctué, à fine pubescence grisâtre. *Élytres* d'un tiers au moins plus larges que la base du prothorax, à épaules bien marquées et calus très-saillant, presque parallèles dans leurs deux premiers tiers, à peine élargies en arrière, très-convexes, obtusément arrondies au sommet; stries profondes jusqu'au bout, fortement ponctuées; intervalles subconvexes, très-finement ridés, avec plusieurs séries irrégulières de poils courts divergeant en tous sens. *Pattes* allongées, grêles; cuisses peu claviformes, les postérieures aussi sensiblement échancrées que les antérieures, toutes munies d'une petite dent fine et aiguë, dirigée obliquement en dehors. Tous les tibias presque linéaires, à peine dilatés dans leur milieu interne.

Pygidium subvertical, peu bombé, luisant, à ponctuation peu serrée. Dessous plus longuement pubescent.

♂. Rostre plus court, plus striolé-rugueux. Pygidium non recouvert par les élytres.

Les variations assez notables qu'éprouve l'*Anth. rubi* ont donné lieu, de la part des auteurs anciens, à la création de plusieurs espèces. On le distinguera facilement du *rubripes*, dont le rostre est bien plus épais et plus court, dont le prothorax est très-arrondi latéralement, et dont les pattes sont rougeâtres; des variations noires du *varians*, dont la ponctuation est beaucoup plus forte, et dont le rostre est luisant, etc.

Toute l'Europe; très-commun. Algérie. Corse (M. Reiche).

3. Anthonomus rubripes Gyll. in Schön., Genera et Sp. Curcul., III, p. 351.

Ovatus, convexus, griseo-pubescens, niger aut brunneus, parum nitidus, pedibus antennisque ferrugineis; capite parum profunde punctato, oculis sat approximatis; rostro sat fortiter curvato, curtiore, apice subincrassato, supra carinato, ruguloso, subopaco; prothorace transverso, lateribus valde rotundato-ampliato, antice abrupte constricto, vix depresso, tenuiter crebre punctato; elytris subparallelis, apice obtuse rotundatis thorace vix latioribus, humeris subrotundatis; pedibus parum elongatis tenuiter dentatis; tibiis intus parum ampliatis.

Long. 3 1/2 mill.; lat. hum. 1 2/3 mill.

Ovale, convexe, entièrement recouvert d'une pubescence grisâtre plus longue et plus abondante en dessous, noir ou d'un brun plus ou moins rougeâtre; avec les antennes testacées à massue rembrunie et les pattes ferrugineuses, à tarses plus clairs. *Tête* à ponctuation assez faible, ridée en arrière, à peine impressionnée en avant. *Yeux* petits, peu saillants, un peu obliques en avant, séparés par un espace notablement plus faible que la largeur de la base du rostre, qui paraît ainsi resserré entre eux. *Rostre* épais (surtout ♂), subcylindrique, sensiblement courbé, peu allongé, légèrement dilaté au sommet, caréné dans toute sa longueur, à peine brillant, striolé-rugueux. *Antennes* assez grêles, à massue ovale allongée. *Prothorax* transversal, fortement élargi et arrondi latéralement, brusque-

ment rétréci en avant, sans dépression marquée, à ponctuation assez fine, serrée, voilée par la pubescence; angles postérieurs très-obtusément arrondis. *Écusson* élevé, densément pubescent. *Élytres* un peu luisantes, à peine plus larges que le prothorax, à épaules arrondies, à calus peu saillant; peu courbées latéralement, séparément et obtusément arrondies au sommet; stries régulières, à points médiocres un peu allongés; intervalles presque plans, très-finement granuleux. *Pattes* peu allongées; cuisses assez fortement claviformes, toutes munies d'une petite dent bien visible, oblique. *Tibias* légèrement dilatés dans leur milieu interne; ongle apical noir, bien distinct. *Pygidium* peu convexe, finement ponctué, largement tronqué au bout. *Dessous* à pubescence abondante d'un gris jaunâtre: très-finement ponctué; dernier segment abdominal largement échancré (♂).

Crimée. Turquie.

Var. *femoratus* mihi. Cuisses noires, les tibias et les tarses seules rougeâtres. — Autriche.

Je n'ai vu que trois exemplaires de cette espèce, l'un provenant de Schönherr et faisant partie de la riche collection de M. Chevrolat, un autre obligeamment communiqué par M. Ballion, de Saint-Pétersbourg, et un troisième formant une variété intéressante et qu'a bien voulu me soumettre M. Wencker.

4. ANTHONOMUS SORBI Germ., Mag., IV, p. 325, n° 8. — Schön., Gen. et Sp. Curc., III, p. 352, VII, p. 223. — *Ant. oxyacanthæ* Bohem., Stock., 1849, 226.

Sat breviter ovatus, grisco-pubescens, subconvexus, subplumbeo-niger, antennis pedibusque pallide testaceis; elytris ferrugineis nonnunquam concoloribus, fasciis duabus contrarie obliquis; rostro breviore, sat curvato, opaco, apice subincrassato; prothorace lateribus rotundato, basi apiceque subpariter attenuato, antice constricto depressoque, tenuiter dense punctato; elytris parum elongatis, postice subamplialis; femoribus tenuissime, posticis obsolete dentatis; tibiis sublinearibus.

Long. 2/2-3 mill.; lat. hum. 1-1 1/5 mill.

En ovale assez court, assez convexe, pubescent de gris, d'un noir à reflet légèrement plombé, avec les élytres ordinairement plus ou moins

rougeâtres, le plus souvent rembrunies au-dessous de l'écusson; pattes et antennes d'un rouge jaunâtre plus clair, sauf la massue, qui est brunâtre. *Tête* peu convexe, finement et peu profondément ponctuée; yeux assez rapprochés. *Rostre* assez court, subcylindrique, légèrement élargi cependant en dessus, de la base au sommet, presque terne, finement caréné au milieu, striolé et ponctué régulièrement sur le reste de sa surface. *Antennes* médiocres, finement pubescentes, insérées un peu après le milieu; massue peu épaisse. *Prothorax* arrondi latéralement, rétréci à ses deux extrémités, à peine plus large à la base, étranglé et déprimé antérieurement, à ponctuation assez fine, très-serrée, entièrement couvert quand l'insecte est frais, d'une fine pubescence plus abondante latéralement. *Écusson* petit, entièrement pubescent. *Élytres* assez brusquement déclives postérieurement, d'un tiers au moins plus longues que larges, deux fois au moins aussi longues que le prothorax, élargies et obtuses en arrière, séparément et largement arrondies au bout, à épaules élevées, avec l'angle huméral émoussé et le calus brillant, très-saillant; ornées de deux fascies de poils blanchâtres, l'une partant du bord externe après le premier tiers et dirigée inférieurement vers la suture, l'autre ordinairement plus étroite, oblique en sens inverse. *Pattes* assez allongées; cuisses antérieures et intermédiaires munies d'une très-petite dent oblique, les postérieures à dent obsolète. *Tibias* presque linéaires. *Dessous* à pubescence assez fine, abondante sur le thorax, rare sur l'abdomen, dont les segments sont étroitement ferrugineux à leur bord inférieur.

♂. Une échancrure assez large à l'extrémité du cinquième segment abdominal. Pygidium plus découvert, légèrement impressionné.

Allemagne, Hambourg (MM. Kirch, Ch. Brisout de Barneville).

L'*Anthonomus oxyacanthæ* Boh., dont j'ai vu des types provenant de l'auteur lui-même dans les collections de MM. Reiche, de Marseul, Jekel, de Kiesenvetter, de Bonvouloir, etc., ne diffère pas spécifiquement de l'*Anth. sorbi*. Les exemplaires provenant de Laponie sont généralement plus grands et le plus souvent dépourvus de la tache subscutellaire.

5. Anthonomus Bonvouloiri Desbrochers des Loges.

Ovatus, latus, curtior, pubescens, obscure-ferrugineus; scapo, tarsisque dilutioribus; capite convexo, tenuiter subruguloso, antice subfoveolato,

oculis magnis sat approximatis; rostro crassissimo valde elongato punctulato, vix nitido, parum curvato, cylindrico; antennis minus gracilibus clava crassiore elongata; prothorace tenuiter densissime punctato, lateribus arcuato, basi parum, apice valde attenuato constrictoque; elytris humeris angulatis, lateribus parum arcuatis, minus convexis, striis profunde punctatis; pedibus gracilibus, femoribus anticis elongato-clavatis, tenuiter oblique dentatis, cæteris obsoletius; tibiis anticis apice dilatatis, cæteris sublinearibus.

Long. 4 1/2 mill.; lat. hum. 1 2/3 mill.

En ovale large et court, peu convexe, finement pubescent, entièrement d'un ferrugineux foncé, avec le scape et les tarses plus clairs. *Tête* à ponctuation fine, peu profonde, paraissant finement rugueuse; front convexe, marqué en avant d'une très-petite fossette. *Yeux* assez grands, assez saillants, assez rapprochés. *Rostre* très-épais, très-allongé, peu brillant, irrégulièrement couvert sur toute sa surface d'une ponctuation peu profonde, subanguleusement courbé dans son dernier tiers, cylindrique. *Antennes* assez fortes, à pubescence grisâtre abondante, brunâtres, à l'exception du scape et du premier article du funicule qui sont jaunâtres : ce dernier peu allongé, subclaviforme; massue grande, assez épaisse, bien qu'allongée, acuminée au bout. *Prothorax* finement pubescent, à ponctuation assez fine, peu profonde, extrêmement serrée; régulièrement arrondi latéralement, légèrement rétréci à la base, bien plus sensiblement au sommet, où il est étranglé et notablement plus long que la moitié de sa largeur. *Élytres* plus larges que le prothorax à sa base, à épaules presque carrées bien marquées, avec le calus lisse et saillant, faiblement arquées latéralement, peu convexes, séparément arrondies à leur extrémité; ponctuation des stries forte, profonde jusqu'à l'extrémité; intervalles subconvexes. *Pattes* longues; cuisses antérieures en massue très-allongée, à peine échancrées, avec une petite dent oblique : cette dent très-petite aux autres paires. *Tibias* antérieurs obliquement dilatés en dedans à leur extrémité, les autres presque parallèles, assez minces.

Rome.

Une seule ♀, faisant partie de la collection de M. de Bonvouloir. Je suis heureux de lui dédier cette espèce, comme témoignage de ma reconnaissance pour ses bienveillantes communications.

La fine ponctuation de cet insecte et la grosseur de son rostre qui, de plus, est à peine luisant, ne permettent pas de le confondre avec les

autres espèces voisines. Sa forme, longue et courte, l'éloigne en outre de l'*Anth. pubescens,* dont il a les pattes allongées.

Près de cette espèce vient se placer une espèce sibérienne.

6. Anthonomus sibiricus Desbrochers des Loges.

Ovatus, parum convexus, tenuiter pubescens, subplumbeo-niger; elytris rubro-ferrugineis, basi, sutura, margineque nigris; rostro tenui valde elongato, nitido; antennis gracilibus nigro-brunneis, scapo apice-ferrugineo, clava valde elongata basi sat abrupte rotundata; prothorace breviore, apice constricto lateribus vix ampliato, tenuiter densissime punctato; elytris subparalletis, prothorace basi multo latioribus; pedibus gracilibus, anticis tenuiter, cæteris obsoletius dentatis.

Long. 4 mill.; lat. hum. 1 1/2 mill.

Ovale, forme générale de l'*Anth. varians*, pubescent, d'un noir à léger reflet plombé; antennes d'un brun noir; crosse du scape testacée, ainsi que les pattes; élytres d'un rouge ferrugineux, avec une assez grande tache vaguement triangulaire au-dessous de l'écusson, la suture et le bord externe noirâtres. *Tête* subrugueusement, peu profondément ponctuée, avec une vague impression située très en arrière. *Yeux* petits, médiocrement saillants. *Rostre* très-mince et très-long, paraissant un peu resserré à la base et légèrement dilaté vers le sommet quand on l'examine en dessus, rayé et ponctué longitudinalement, moins vaguement sur les côtés, médiocrement courbé, luisant. *Antennes* grêles, peu pubescentes; à massue égalant presque les deux tiers du funicule, dont elle se détache assez brusquement en s'arrondissant à la base, très-acuminée au bout. *Prothorax* plus d'une fois et demie aussi large que long, sensiblement rétréci et étranglé en avant, un peu resserré tout à fait à la base, peu convexe, à ponctuation fine peu profonde, très-serrée, sans espaces lisses. *Élytres* peu convexes, presque parallèles, arrondies en arrière, formant par leur réunion un angle sutural très-obtus, à épaules bien accentuées quoique un peu arrondies obliquement, d'un tiers au moins plus larges que le prothorax à sa base, à calus bien marqué, non limité par une dépression interne; déclives avant le dernier tiers postérieur, rebordées à leur base : ce rebord interrompu près de l'écusson; stries plus étroites, plus finement ponctuées que chez l'*Anth. varians*, plus profondes en

arrière qu'en avant; intervalles peu convexes, presque lisses, mais paraissant ridés très-finement, transversalement, à un certain jour. *Pattes* grêles, allongées; cuisses médiocrement épaissies, pas très-longues, sans échancrure proprement dite à leur base, avec une dent très-petite, très-mince, un peu courbée et oblique aux antérieures, subobsolète aux autres; tibias antérieurs à peine dilatés dans leur milieu interne, élargis en dedans vers leur extrémité, les autres à peu près droits.

Altaï (Sibérie); une seule femelle, obligeamment communiquée par M. Reiche.

Cette espèce subit peut-être des modifications de couleurs analogues à celles de l'*Anth. varians.* Quoi qu'il en soit, elle s'en distinguera facilement par son rostre plus mince, plus allongé, plus étroit à la base, la ponctuation bien plus fine de la tête, du prothorax et des stries; le prothorax sensiblement plus étroit que les élytres, les jambes plus allongées, les dents des cuisses plus fines, plus obliques; la fossette frontale située bien plus en arrière, etc.

7. ANTHONOMUS PUBESCENS Payk. (*Curculio*), Faun. Suec., III, p. 198, n° 15. — (*Rhynchænus*), id., Gyll., Ins., Suec., III, p. 192, n° 106. — Dej., Cat., p. 87. — Schön., Gen. et Species, Curcul., III, p. 343, 15; id., VII, p. 343, 16, etc.

Oblongo-ovatus, elongatus, grisco-pubescens, ferrugineus, subtus cum capite (rostroque sæpe), nigris; capite rugulose punctato, oculis prominulis approximatis; rostro valde elongato sublævi, vix nitido, tenuiter lineato-punctulato a basi ad apicem parum ampliato; antennis gracilibus, pallidis, clava elongata minus crassa, infuscata; prothorace in medio convexo, antice valde attenuato vix depresso, sat fortiter dense punctato; elytris minus convexis, parallelis, apice subacuminatis; pedibus gracilibus, elongatis, clava antica elongata, dente antico minuto, cæteris subobsoletis; tibiis anticis intus parum ampliatis, posticis subrectis. ♂ et ♀.

Long. 4 1/2-5 mill.; lat. hum. 1 1/2-1 2/3 mill.

En ovale oblong allongé, peu convexe, à pubescence cendrée assez fine et plus abondante que chez l'*Anth. varians,* d'un ferrugineux assez clair, avec le dessous, la tête et parfois le rostre noirs. *Tête* ruguleusement assez

fortement ponctuée, avec une petite fossette sur le front. *Yeux* saillants, rapprochés. *Rostre* assez mince, très-allongé, modérément courbé, finement ponctué et rayé, assez lisse, mais peu luisant, paraissant, vu en dessus, élargi insensiblement de la base au sommet. *Antennes* très-grêles, à massue allongée, peu épaisse, atténuée à la base et acuminée au bout; premier article du funicule allongé. *Prothorax* d'un tiers environ plus large que long, plus large antérieurement que la moitié de sa base, à peine déprimé transversalement, un peu bombé sur le disque, à ponctuation assez forte, laissant cependant entre les points de petits espaces lisses, souvent voilée par la pubescence, qui est un peu plus épaisse sur la ligne médiane. *Écusson* suboblong, entièrement pubescent. *Élytres* médiocrement et régulièrement convexes, presque parallèles latéralement, sans élargissement sensible en arrière, trois fois et demie de la longueur du prothorax, d'un tiers environ plus larges que lui à leur base, à épaules arrondies et calus peu saillant, à peine arrondies séparément à leur base, rebordées jusqu'à l'écusson, peu largement arrondies au bout, séparément obtuses au sommet, surtout ♂; stries profondes, à gros points assez écartés, effacés en arrière; intervalles presque plans, lisses, avec une série peu régulière bien sensible de très-petits points. *Pattes* longues, mais non grêles. Cuisses visiblement subanguleusement échancrées; les antérieures en massue médiocrement renflée, munies d'une très-petite et très-courte dent subtriangulaire; les postérieures paraissant inermes. Tibias antérieurs presque droits extérieurement, plus fortement et également sinués avant et après la dilatation médiane, qui forme un angle obtus peu saillant; les autres assez larges, un peu dilatés de la base au sommet.

Nord de l'Europe. Suède, Finlande, Bohême, Allemagne, Silésie (MM. Reiche, Boieldieu, Stierlin, Perris, de Kiesenwetter, Kraatz). Peu commun.

8. Anthonomus varians Payk, Faun. Suec., III, p. 202, n° 19. — Gyll., Ins., Suec., III, p. 193, n° 107. — Dej., Cat. Col., p. 87. — Schön., III, p. 345, n° 18. — *Anth. melanocephalus* F. Sch., III, p. 344, n° 16, et multi alii.

Ovatus, parum elongatus, colore variabilis; capite nigro grosse punctato ut in prothorace; rostro elongato, curvato, lævi, nitido; elytris lateribus

vix curvatis sat profunde striato-punctatis; pedibus modice elongatis anticis dente minuto cæteris subobsoleto instructis; tibiis anticis mediocriter intus ampliatis extus sæpe subsinuatis, posticis arcuatis. ♂.

Long. 4-4 1/2 mill.; lat. hum. 1 1/2 mill.

Ovale, peu allongé, à pubescence grisâtre assez courte, disposée en petits faisceaux irréguliers, plus dense et moins fine en dessous, variant du rouge testacé au noir, en tout ou en partie; antennes toujours d'un testacé plus pâle, avec la massue le plus souvent rembrunie. *Tête* médiocre, front peu convexe, fortement ponctué, avec une petite fossette sur le vertex, toujours noire. *Rostre* très-cylindrique, au moins aussi long que la tête et le prothorax, régulièrement, peu notablement courbé, brillant, peu densément et très-finement ponctué, un peu plus étroit à la base qu'au sommet. *Antennes* grêles, finement pubescentes, à massue peu épaisse, allongée, très-acuminée au bout. *Prothorax* transversal, médiocrement convexe, de forme un peu variable, peu dilaté latéralement, parfois presque conique, assez brusquement rétréci en avant, avec le bord antérieur pas beaucoup plus large que la moitié de la base; une dépression transversale plus ou moins marquée en avant; ponctuation grosse, formée de points subégaux rapprochés, mais laissant entre eux des espaces lisses luisants, souvent voilée et paraissant plus fine par l'effet de la pubescence; celle-ci plus abondante sur la ligne médiane chez l'insecte frais. *Écusson* subarrondi, revêtu d'un duvet épais, blanchâtre. *Élytres* à convexité médiocre, formant une courbe régulière, généralement pubescentes, séparément arquées et rebordées visiblement à la base, presque parallèles jusqu'au milieu, à peine élargies ensuite, très-obtuses en arrière, non brusquement déclives sur le dos, simultanément arrondies, subtronquées au sommet, surtout ♂; stries bien marquées, entières, profondes, à ponctuation régulière plus ou moins forte; intervalles à peine convexes, assez larges, luisants, paraissant lisses, obsolétement ridés et laissant apercevoir, à un fort grossissement, une série peu régulière de très-petits points; couverts chez l'insecte frais d'une courte pubescence sériale formée de poils divergeant en tous sens. *Cuisses* antérieures très épaisses, arcuément échancrées, avec une petite dent courte triangulaire ordinairement peu aiguë, suivie souvent d'une autre dent obsolète : tous ces caractères moins accusés aux pattes intermédiaires et surtout aux postérieures. *Tibias* assez minces, les antérieurs bisinués sur leur tranche interne, plus sensiblement à la base, avec une dilatation obtuse peu prononcée au milieu; un peu courbés à la base, les médians et postérieurs à peu près droits, ♀; ces derniers sensiblement et régulièrement arqués, ♂.

♂. Pygidium découvert, vertical, profondément sillonné longitudinalement.

♀. Élytres recouvrant davantage le pygidium ; sillon réduit à une fossette oblongue, souvent peu visible.

Voici les principales variations de couleurs que présente cette espèce :

A. Entièrement d'un rouge testacé, sauf le dessous du corps et la tête.

B. Comme la variation précédente, seulement le rostre noir.

C. Marge des élytres étroitement bordée de noir, dessous et tête noirs ; rostre tantôt noir, tantôt rouge, le plus souvent de cette dernière couleur.

D. Dessous du corps avec la tête et le rostre noirs ; les pattes testacées.

E. Entièrement noir, sauf le disque des élytres, qui est d'un rouge ferrugineux. (Suède, Laponie.)

F. Entièrement noir, sauf les pattes, qui sont testacées ou d'un testacé jaunâtre. (Embrun, M. Boieldieu.)

G. Entièrement noir. (Suède, M. Reiche ; Bavière, M. Javet.)

Schönherr cite en outre une variation chez laquelle le sommet des cuisses et les tibias postérieurs sont noirs, avec le reste des pattes testacé. Je ne l'ai pas vue.

Le *melanocephalus* Fab., qui semble devoir comprendre les variations *A*, *B*, *C*, *D*, est le plus généralement répandu en Europe. Il est assez commun sur les pins et sapins à Gannat. Les variations à élytres entièrement noires sont propres aux contrées froides ou élevées. Elles paraissent moins rares en Suède et en Norwége. Enfin, tous les exemplaires que j'ai vus de la variété *E* proviennent de cette dernière région ; ils sont généralement plus petits, plus étroits, ont le prothorax un peu plus arrondi latéralement et plus rétréci en avant. J'ai vu dans plusieurs collections, notamment dans celles de MM. Perris et Olivier-Delamarche, des individus plus gros, surtout plus larges et plus convexes, à élytres plus brusquement déclives en arrière, moins parallèles, à espaces lisses du prothorax plus grands. Peut-être devraient-ils constituer une espèce distincte (*obesior*)? Ils provenaient tous des environs de Colmar.

9. ANTHONOMUS PYRENÆUS Desbrochers des Loges.

Ovatus, parum elongatus, valde convexus, parcius grisco-pubescens, ferrugineus, subtus niger; oculis valde prominulis; capite rostroque concoloribus, hoc apice nigro; rostro valde elongato, tenuiter punctulato, lævi, nitido, modice curvato; prothorace grosse, profunde, minus dense punctato, antice valde attenuato constrictoque, lateribus parum ampliato; elytris paululum lateribus arcuatis, striato-punctatis; intervallis subplanis; tibiis anticis magis elongatis extus haud sinuatis; dente antico sat minuto, cæteris minutissimis.

Long. 4-4 2/3 mill.; lat. hum. 1 1/2-1 2/3 mill.

Plus grand, plus large, plus convexe, plus glabre que l'*Anth. varians*, avec lequel il a les plus grands rapports (surtout avec la variété *obesior*). *Tête* et *rostre* toujours ferrugineux; le dessous du corps seul est noir; les hanches antérieures sont ordinairement rougeâtres. *Front* et *prothorax* aussi profondément ponctués : ce dernier laissant entre les points des espaces lisses plus larges. Yeux globuleux plus saillants. *Rostre* visiblement plus long, presque aussi allongé que chez l'*Anth. pubescens*. Massue des *antennes* plus longue, paraissant moins atténuée vers la base. *Prothorax* un peu plus brusquement étranglé en avant; stries des *élytres* plus crénelées et séries pointillées des intervalles plus visibles. Dent des cuisses antérieures généralement plus aigue, un tant soit peu recourbée sur sa tranche postérieure, ce qui la fait paraître un peu en crochet, suivie souvent d'une autre dent obsolète. *Tibias* antérieurs visiblement plus longs que chez le *varians*, plus droits que chez cette espèce, où la sinuosité externe les fait paraître très-légèrement contournés en S.

Le ♂ a, comme le *varians*, un profond sillon sur le pygidium et les tibias postérieurs arqués. Ce dernier caractère, joint à la forme plus courte et à la couleur de la tête, ne permet pas de confondre non plus le *pyrenæus* avec le *pubescens*.

Pyrénées orientales (Mont-Louis), où l'espèce paraît assez commune (MM. Reiche, C. Brisout, Ancey, Abeille de Perrin, Marquet).

10. Anthonomus britannus Desbrochers des Loges.

Sat breviter ovatus, convexus, supra fere glaber, rubro-ferrugineus cum capite rostroque concoloribus; oculis prominulis valde approximatis; rostro modice elongato, subopaco ad apicem ampliato, sat curvato; prothorace dense tenuiter punctato, antice constricto, lateribus parum ampliato, elytris lateribus vix curvatis, profunde sulcato punctatis, interstitiis convexis; femoribus anticis dente minutissimo, cæteris fere nullo armatis; tibiis antice apicem extus sinuatis.

Long. cum rostro 3 1/2 mill.; lat. hum. circit. 1 1/3 mill.

En ovale assez court, à pubescence grisâtre presque nulle sur les élytres, couvrant entièrement l'écusson et plus dense sur le milieu du prothorax, plus uniforme en dessous; entièrement d'un rouge ferrugineux, sauf les yeux, qui sont noirs, l'extrémité du rostre, la massue des antennes et le bout des ongles, ainsi que quelques parties inférieures, qui sont rembrunis, les antennes et les tibias plus clairs. *Front* légèrement impressionné. *Yeux* saillants et très-rapprochés. *Rostre* paraissant cylindrique vu de profil, mais visiblement élargi de la base au sommet quand on l'examine en dessus, sensiblement courbé, très-finement ponctué presque entièrement et presque mat, sauf l'extrémité; moins long que la tête et le prothorax réunis. *Antennes* assez grêles, mais peu allongées, à massue ovale assez courte, obtusément arrondie en arrière. *Prothorax* plus large que long, analogue pour la forme à celui de l'*Anth. pyrenæus*, un peu moins fortement étranglé en avant, finement et densément ponctué. *Écusson* assez étroit. *Élytres* coupées presque carrément à leur base avec un faible bourrelet irrégulier, un peu moins de trois fois aussi longues que le prothorax, à peine élargies en arrière, obtusément acuminées du milieu à l'extrémité, avec une faible sinuosité avant la pointe extrême; à épaules assez marquées, à calus assez saillant, de un tiers plus larges que le prothorax; suture élevée en crête à partir du milieu; marquées de sillons profonds, leur ponctuation crénelant un peu les intervalles, qui sont très-convexes, avec une série de points bien visibles à un certain grossissement, le troisième intervalle (y compris l'espace juxtasutural) plus élevé à sa base. *Pattes* médiocrement allongées; cuisses pas très-épaisses, les antérieures munies d'une dent très-petite peu aiguë, celles des autres

paires à peu près nulles. *Tibias* antérieurs assez faiblement élargis dans leur milieu interne, très-légèrement sinués en dessus avant l'extrémité, les autres presque droits. *Pygidium* presque complétement recouvert par les élytres.

Angleterre.

Cette espèce m'a été gracieusement communiquée par M. Crotch, sous le nom de *pubescens* Walton. Elle n'a que des rapports très-éloignés avec le *pubescens* Payk., qui est deux fois et demie plus grand, allongé, très-pubescent, etc. Elle se rapproche davantage de mon *pyrenæus*, qui a également la tête rouge. La brièveté du rostre, qui est en outre presque mat, la ponctuation, la forme des stries et les faibles dents des cuisses la distinguent aisément de ses congénères.

11. ANTHONOMUS CHEVROLATI Desbrochers des Loges.

Ovatus, parum elongatus, valde convexus, rubro vel brunneo ferrugineus; rostro modice elongato, opaco, tenuiter punctulato-striolato, apice incrassato; antennis pilosis, clava brunnea, basi sat abrupta; prothorace transverso, basi paululum apice valde attenuato, lateribus evidenter ampliato, in medio cinereo-lineato; elytris fere glabris, albo-fasciatis, fascia antica ad scutellum arcuata; femoribus anticis dente magno triangulari-elongato, cæteris minimo obtusoque armatis; tibiis anticis intus subangulato-ampliatis.

Long. cum rostro 4 1/2 mill.; lat. 1 1/2 mill.

En ovale assez court, très-convexe, variant du rougeâtre clair au brun rougeâtre; scape et pattes plus clairs. *Tête* à ponctuation assez forte et serrée, presque nulle sur l'occiput, qui est finement ridé transversalement; une petite fossette ponctiforme sur le front. *Rostre* terne, paraissant un peu transparent dans le dernier tiers, noirâtre au bout, légèrement strié et ponctué à la base, à carène fine, obsolète, plus long que la tête et le prothorax réunis, évidemment et insensiblement dilaté de la base au sommet, peu courbé. *Antennes* à articles du funicule, à partir du deuxième, munis à leur sommet de petits cils raides noirâtres; pubescence cendrée sur la massue, qui est en ovale court, acuminée au sommet, arrondie à la base, un peu luisante, brunâtre. *Prothorax* très-transversal,

convexe sur le disque, un peu rétréci à la base, à angles postérieurs très-arrondis, arrondi latéralement avant le milieu, puis rétréci fortement et subrectilinéairement de ce point au sommet, qui ne paraît pas plus large que la moitié de la largeur du segment; à dépression transversale légère, à ponctuation grosse, serrée, laissant quelques petits espaces lisses; recouvert, quand l'insecte est bien frais, d'une pubescence jaunâtre peu fine, assez longue, voilant la ponctuation, avec une ligne longitudinale de poils grisâtres au milieu. *Écusson* petit, entièrement pubescent de blanc. *Élytres* assez larges, régulièrement et fortement convexes, formant une courbe régulière de la base au sommet, à peine pubescentes, à épaules marquées et calus saillant, un peu plus larges que le milieu du prothorax, arquées latéralement après le premier tiers, obtuses au sommet; stries fines, formées de points oblongs médiocrement rapprochés; intervalles plans, assez luisants, à rides transversales extrêmement fines avec une série peu régulière de points à peine visibles sur chacun d'eux; vers les deux tiers inférieurs une bande plus large extérieurement, un peu sinuée, d'un blanc de lait mêlé de jaunâtre vers la suture; une autre plus étroite, arquée (souvent plus ou moins effacée), partant du dessous de l'épaule au tiers antérieur et se dirigeant vers l'écusson; une tache vague, en outre, vers l'extrémité; le reste à peu près glabre. Cuisses antérieures beaucoup plus renflées que les autres, échancrées à angle droit, un peu émoussé; dent en triangle allongé très-aiguë; tibias antérieurs sensiblement amincis à la base, anguleusement dilatés intérieurement vers le milieu, visiblement courbés; cuisses des deux autres paires arcuément et peu profondément échancrées, avec une petite dent obtuse.

♂. Rostre un peu plus court, moins parallèle; dernier segment abdominal étroitement échancré et à bord lisse.

L'*Anth. Chevrolati*, bien qu'ayant un habitat assez étendu, paraît rare. Alger (coll. Chevrolat, sur le *Cratægus oxyacantha*); Lyon, Seine-Inférieure, Pyrénées, Basses-Alpes, Angleterre (MM. Rey, Jekel, Abeille de Perrin, Mondon, Crotch); Allier (ma collection).

Cette espèce, par sa forme courte et convexe, la forme de son prothorax, celle des bandes de ses élytres et leur direction, les intervalles de ses stries lisses, se distingue aisément de toutes celles avec lesquelles elle pourrait avoir quelque ressemblance de coloration.

Je suis heureux de pouvoir la dédier à M. Chevrolat, qui a bien voulu mettre à ma disposition, pour mon travail, sa riche collection.

12. ANTHONOMUS PYRI Boh. in Sch., VII, p. 215, 7. — *Anth. cinctus* Redt., Fn. Austr. (1849), p. 406.

Ovatus, latus, convexus, fuscus, rubro subviolaceoque variegatus, femoribus tibiisque basi dilutioribus; oculis prominulis; rostro subcylindrico, vix curvato elongatissimo, opaco, carinato, striato punctatoque, versus apicem dilatato; antennis pilosis clava ovata, basi subrotundata; thorace lato, lateribus valde ampliato apice constricto, linea cinerea in medio ornato; elytris postice dilatatis, humeris suturaque ferrugineis, post medium fascia transversa lata niveo-tomentosa ornatis, antice apicequ niveo nebulosis; femoribus anticis crassissimis, dente maximo triangulari, cæteris subobsolete instructis.

Long. 3 1/2-6 mill.; lat. hum. 1 1/4-1 3/4 mill.

En ovale large, très-convexe, d'un brun rougeâtre, avec une partie du prothorax, la suture et les épaules des élytres, la base et le sommet des cuisses, l'extrémité des tibias, la base des tarses et le dessous plus clairs, le rostre d'un noir terne; presque entièrement recouvert d'une pubescence très-courte, couchée, plus compacte sur les élytres, qui paraissent ainsi entièrement mates chez l'insecte frais, plus fine et plus clair-semée en dessous. *Tête* déprimée sur le front, à ponctuation peu serrée, ornée longitudinalement d'une bande de poils d'un gris blanchâtre plus large en arrière et formant de chaque côté deux petites touffes élevées entre les yeux, prolongée ensuite sur la base du rostre. *Yeux* très-saillants. *Rostre* plus long que la tête et le prothorax, subcylindrique, peu courbé, inégal, strié-rugueux d'un bout à l'autre, plus grossièrement (♂) caréné au milieu. *Antennes* assez fortes, à poils noirs raides sur le funicule, à pubescence cendrée couchée sur la massue : celle-ci en ovale court, subarrondie à la base, peu acuminée au sommet. *Prothorax* transversal, rétréci et étranglé en avant, paraissant un tant soit peu rétréci à la base, très-arrondi et dilaté latéralement, à ponctuation assez forte, médiocrement profonde, très-serrée, laissant pourtant de petits espaces luisants, le plus souvent d'un rouge violet avec une ligne longitudinale entière, étroite, formée de poils grisâtres. *Écusson* assez petit, élevé, entièrement pubescent de blanchâtre. *Élytres* subrectilinéaires latéralement jusqu'au milieu, sensiblement élargies en arrière, arrondies de ce point au sommet, non brusque-

ment déclives sur le dos, étroitement rebordées à la base; stries formées de points bien marqués, mais voilées en grande partie par une pubescence d'un brun velouté très-dense chez l'insecte frais, paraissant ainsi presque superficielles et finement ponctuées; interstries larges, presque plans, finement ridés; ornées avant le dernier tiers postérieur d'une large bande transversale formée de poils courts d'un blanc de lait, n'atteignant ni la suture, ni le bord externe, plus large extérieurement, ombrées de brun antérieurement et postérieurement, ayant en outre deux autres taches plus vagues, l'une au-dessous de l'écusson, l'autre avant l'extrémité; marquées enfin de chaque côté de l'écusson d'une petite élévation allongée couverte de poils d'un noir velouté et située sur le troisième intervalle. *Cuisses* antérieures énormes, du double plus grosses que celles des autres pattes, entaillées à angle droit, avec une très-grande dent triangulaire déprimée; échancrure des autres cuisses arrondie, avec une dent spiniforme petite, mais bien visible. *Tibias* antérieurs légèrement sinueux dans leur milieu externe, amincis dans leur première moitié, très-dilatés intérieurement et assez brusquement; ceux des autres paires presque linéaires, un peu courbés à la base.

♂. Dernier segment abdominal laissant à découvert le bord inférieur du pygidium, qui forme un arc renversé lisse et corné. Rostre sensiblement plus court, rétréci à la base, régulièrement élargi de ce point au sommet.

♀. Dernier segment abdominal largement subtronqué. Rostre plus épais à la base, légèrement rétréci latéralement après l'insertion des antennes, puis élargi de nouveau au sommet.

Presque toute l'Europe, généralement peu commun. Oise (M. Aubé); Rouen, Paris, Turin, Berlin, Dresde (MM. Jekel, Chevrolat, Garbiglietti, Kirsch, de Heyden, Kraatz, de Kiesenwetter, Javet); Allier (ma collection).

Je dois à MM. Aubé et Chevrolat la communication de types ayant servi à la description de Schönherr.

Cette espèce varie beaucoup de taille et subit parfois dans ses couleurs des modifications importantes. Le rouge et le brun occupent plus ou moins d'étendue sur les élytres. M. Jekel m'a communiqué un exemplaire ayant les élytres d'un beau rouge à bande blanche ombrée de brun.

Sa forme convexe, celle du rostre, les deux petites bosses de la base des élytres, la grosseur des cuisses, distingueront toujours les exemplaires qui pourraient avoir quelques rapports avec l'*Anthonomus pedicularius*.

13. ANTHONOMUS ULMI De Géer (*Curculio*), Ins., p. 215. — Steph. (Sec. ej. mus. teste Crotch.). — Schönh. (pro parte), VII, p. 215, n° 6.— Cæterorum auctorum synonymia fere inextricabilis.

Ovatus, subpyriformis, parum convexus, sæpissime supra depressus, testaceo aut fusco-ferrugineus, antennis testaceis, clava brunnea; rostro valde elongato subcylindrico, parum arcuato subopaco, basi paululum coarctato; prothorace lateribus ampliato, apice valde attenuato, constricto depressoque; elytris oblique ampliatis, apice obtusis, post medium transversim albido-fasciatis, sæpe in tertia parte dilutioribus, striarum punctis subquadratis, interstitiis evidenter rugulosis; femoribus anticis dente magno triangulari, cæteris subobsolete armatis.

Long. 3 1/2-5 mill.; lat. hum. 1-1 2/3 mill.

Espèce de formes, de couleurs et de ponctuation extrêmement variables, par conséquent fort difficile à caractériser.

En ovale plus ou moins allongé, presque pyriforme, ordinairement déprimé en dessus, variant du ferrugineux très-clair au ferrugineux brunâtre, avec les antennes assez pâles; pubescent. *Tête* noire, à ponctuation peu profonde, impressionnée sur le front. *Yeux* saillants assez écartés, ayant entre eux une petite touffe de pubescence grisâtre. *Rostre* allongé, à peine courbé, assez épais, presque terne, caréné en dessus, au milieu, avec quelques stries latérales, ponctué régulièrement d'un bout à l'autre, ordinairement étranglé tout à fait à la base et paraissant ainsi un peu élargi vers le sommet, d'un brun noirâtre, parfois légèrement rougeâtre. *Antennes* pubescentes; à massue ovale arrondie à la base, peu acuminée au bout. *Prothorax* assez large, à angles postérieurs subarrondis, paraissant plus dilaté latéralement qu'il ne l'est réellement, à cause du rétrécissement assez brusque et très-sensible qui a lieu du milieu au sommet, étranglé et déprimé en avant; bord antérieur paraissant ainsi le plus souvent un peu relevé; à pubescence jaunâtre devenant cendrée sur la ligne médiane; ponctué-serré assez fortement. *Écusson* petit, entièrement pubescent de gris. *Élytres* peu convexes sur le dos, souvent même déprimées à la base, brusquement déclives en arrière, sensiblement plus larges d'ordinaire aux épaules que le prothorax à la base, parfois à peine plus larges que le milieu de ce segment, de forme très-variable, tantôt assez courtes,

tantôt beaucoup plus allongées, plus ou moins mais toujours sensiblement élargies subrectilinéairement de la base aux deux tiers environ, obtusément arrondies ensuite; stries formées de gros points évidemment carrés, parfois beaucoup plus fins et allongés, mais jamais complétement arrondis, plus ou moins serrés, plus ou moins confus vers le sommet; intervalles égalant moins de trois fois la largeur des stries, subconvexes, surtout les externes, ridés transversalement; espace juxtasutural plus étroit en avant; après le milieu, une bande généralement large, transversale, à peu près droite, formée de poils blanchâtres devenant souvent jaunâtres vers la suture; deux autres taches vagues, nébuleuses, l'une au-dessous de l'écusson, l'autre vers l'extrémité, parfois obsolètes; fréquemment toute l'extrémité de l'élytre devient plus claire à partir de la bande, qui dans ce cas est peu marquée. *Cuisses* antérieures très-renflées, échancrées à angle droit, armées d'une grande dent triangulaire aiguë. *Tibias* antérieurs présentant une dilatation arrondie dans leur milieu interne; échancrure des autres cuisses petite, arrondie, peu profonde, avec une faible dent paraissant souvent obsolète. Tous les tibias plus ou moins courbés à la base. Dessous visiblement mais peu densément pubescent.

Toute l'Europe; assez commun.

Cette espèce si variable se reconnaîtra pourtant à son prothorax dilaté latéralement, à sa forme peu convexe, à ses élytres élargies obliquement jusqu'au milieu, très-obtuses au bout, à ses stries formées de points plus ou moins carrés, à ses cuisses intermédiaires et postérieures subobsolétement dentées, etc.

Je suis étonné que Schönherr, qui a eu les deux espèces sous les yeux, comme j'ai pu m'en convaincre par les types de la collection de M. Chevrolat, ait confondu le *pedicularius* avec l'*ulmi*, qui s'en distingue si bien par la forme de son rostre et les dents de ses pattes. Grâce à cette confusion et à l'insuffisance très-grande des descriptions primitives, j'ai été longtemps à hésiter pour savoir à laquelle de ces deux espèces devait être rapporté l'*Anth. pedicularius*. Je me demandais même si le véritable *pedicularius* ne serait pas plutôt l'espèce que je décris sous le nom de *Chevrolati*. Je ne saurais donc assez remercier M. Crotch d'avoir bien voulu éclaircir mes doutes, en m'envoyant des *Anth. pedicularius* comparés avec le type même de la collection de Linné. Les insectes des collections qui m'ont été confiées, auxquels j'avais attribué provisoirement le nom de *Schönherri*, se rapportent à l'*Anth. pedicularius*.

14. ANTHONOMUS RUFUS ♂ Schön., III, p. 347, 21. — *Anth. ulmi* ♀ Schön., VII, p. 215, forte. — *Anth. nitidirostris* (Rey), inédit.

Ovatus, parum elongatus, sat convexus, testaceo raro brunneo-ferrugineus cum capite nigro, tenuiter griseo pubescens; rostro a basi valde curvato, cylindrico, minus elongato, lævi, nitidissimo (♀), *minus nitido* (♂), *apice infuscato; antennis pilosis, clava oblongo-ovata; prothorace parum convexo, subconico, in medio obsolete griseo-lineato; elytris postice ampliatis, grosse striato-punctatis, intervallis vix convexis, nitidulis, fascia postmedium maculisque duabus, una antica, altera versus apicem cinereo-luteoque pilosis, ornatis; femoribus anticis dente triangulari mediocri armatis, tibiis anticis intus parum ampliatis.*

Long. 3 1/2-4 1/2 mill.; lat. hum. 1 1/3-1 1/2 mill.

Ovale, convexe sur les élytres, à pubescence grisâtre assez fine et assez longue, moins fine sur la tête, formant sur les élytres, après le milieu, une bande transversale devenant jaunâtre vers la suture, et deux autres taches plus vaguement limitées, l'une au-dessous de l'écusson, l'autre avant l'extrémité; ferrugineux plus ou moins clair, rarement brunâtre. *Tête* noirâtre, fortement impressionnée sur le front, médiocrement ponctuée, finement ridée en arrière. *Rostre* presque lisse, brillant (plus terne ♂), assez court, assez étroit, sensiblement courbé dès la base. *Antennes* tantôt plus claires, tantôt plus foncées, assez finement pubescentes, avec la massue noirâtre, ovale-oblongue, subarrondie à la base. *Prothorax* subconique, un peu étranglé en avant, sans dépression bien marquée, très-légèrement rétréci vers la base, à ponctuation médiocre, serrée. *Élytres* de plus d'un tiers plus larges que la base du prothorax, à épaules marquées et calus saillant, presque rectilinéairement élargies jusqu'au milieu, obtusément arrondies postérieurement, régulièrement convexes sur le dos; à stries profondes formées de gros points subarrondis; assez luisantes; intervalles peu convexes, à rides extrêmement fines; égalant à peu près deux fois la largeur des stries. *Cuisses* antérieures médiocres, échancrées à angle droit, à dent triangulaire de grandeur moyenne, aiguë, les autres à dent obsolète. *Tibias* antérieurs peu sensiblement, non anguleusement dilatés dans leur milieu interne; les autres presque linéaires, tous très-légèrement

courbés à la base; tarses un peu rembrunis. *Dessous* à pubescence blanchâtre assez clair-semée.

Cette espèce est souvent confondue dans les collections avec les *Anth. ulmi* et *pedicularius*, dont elle se distingue aisément par son rostre lisse très-cylindrique.

Elle paraît habiter une grande partie de l'Europe. Presque toute la France; Dieppe (MM. Chevrolat, Jekel); Vosges (M. Puton); Nice (M. Reiche); Autriche (M. Stierlin); Angleterre; Corse (MM. Perris et Bellier de la Chavignerie); Cosnes (Allier), où je l'ai prise au printemps sur les fleurs de prunier sauvage; Russie méridionale (Schönherr), etc.

Var. *opacirostris*. Rostre beaucoup plus terne et plus profondément strié (♂). — Finlande, Marseille (MM. Reiche, Ancey).

J'avais d'abord décrit cette espèce sous le nom de *nitidirostris* (Rey). M. Stål ayant eu l'extrême obligeance de me faire parvenir le type de l'*Anth. rufus* de Schön., il m'a été facile de me convaincre que cet insecte n'est autre qu'un *nitidirostris* ♂ défloré, d'où l'expression : « elytra immaculata. »

15. Anthonomus languidus Gyll. in Sch., III, p. 348, 23.

Ovatus, omnino pallide testaceus oculis nigris, parce pubescens; capite antice haud depresso, postice anguste foveolato, oculis prominulis; antennis parum gracilibus, clava utrinque attenuata; rostro sublævi, nitido, modice curvato; prothorace transverso, lateribus rotundato-ampliato, apice constricto, minus attenuato, haud profunde, lateribus parum crebre, punctato; elytris postice rotundato-ampliatis, subremote striato-punctatis haud fasciatis ? femoribus anticis dente magno triangulari, cæteris obtuso, armatis; tibiis anticis intus mediocriter incrassatis.

Long. 3 1/2 mill.; lat. hum. 1 1/4 mill.

Ovale, entièrement ferrugineux, avec les yeux noirs, peu densément pubescent. *Tête* faiblement ponctuée, marquée entre les yeux, à la hauteur du bord postérieur de ceux-ci, d'une petite fossette ponctiforme bien visible. *Yeux* peu saillants. *Rostre* de la longueur de la tête et du prothorax, cylindrique, modérément courbé dans sa deuxième moitié, lui-

sant, presque lisse, subcaréné en dessus, avec quelques stries très-finement ponctuées. *Antennes* assez fortes ; à massue peu allongée, atténuée aux deux bouts. *Prothorax* très-transversal, convexe en arrière, arrondi latéralement, étranglé en avant, peu sensiblement atténué vers le sommet, où il est seulement un peu plus étroit qu'à la base, à ponctuation médiocre, peu profonde, pas très-serrée latéralement, à peine bisinueux à la base. *Élytres* d'un tiers environ plus larges que la base du prothorax, paraissant subrectilinéairement obliques jusque vers la moitié, obtusément arrondies ensuite ; stries médiocrement profondes, à points inégalement rapprochés ; intervalles subconvexes, très-finement granuleux. *Pattes* assez allongées ; cuisses médiocrement claviformes, les antérieures échancrées à angle droit, avec une assez grande dent triangulaire, pointue, les autres à dent obtuse peu marquée. *Tibias* antérieurs médiocrement courbés à la base, assez sensiblement sinués à leur base interne, faiblement et obtusément dilatés dans leur milieu, puis sinués de nouveau, mais moins profondément ; une sinuosité à peine marquée sur leur tranche externe ; les autres à peu près droits et parallèles.

Crimée.

Je remercie publiquement le musée de Stockholm et son zélé conservateur M. Stål d'avoir bien voulu mettre à ma disposition le type même ayant servi à la description de Schönherr et plusieurs autres types précieux de la même collection.

Malheureusement cet insecte n'a pas acquis tout son développement et il doit certainement sa couleur d'un testacé très pâle (sauf la tête et le rostre), et peut-être l'absence de bandes distinctes sur les élytres, à cet état immaturé ; ce qui me le fait supposer, c'est que les parties antérieures, qui se développent toujours les premières chez les insectes, sont d'une teinte plus foncée, et que la pubescence courte, grisâtre des élytres, est répandue principalement dans les parties occupées d'ordinaire par les fascies.

Peut être le savant Suédois eût-il mieux fait de s'abstenir de décrire une espèce si voisine de la précédente sur ce seul exemplaire mal éclos. Cependant, autant que j'en peux juger, le *languidus* différerait du *rufus* par le front non déprimé en avant, avec une fossette ponctiforme en arrière, les yeux sensiblement moins saillants, le rostre à peine courbé à la base, le prothorax moins conique, plus arrondi latéralement, à ponctuation moins profonde et moins serrée, et enfin par la dent des pattes antérieures plus aiguë.

16. Anthonomus pruni Desbrochers des Loges.

Ovatus minor, parum elongatus, convexus, minus tenuiter subargenteo-pilosus, obscure rubro-violaceus, raro dilutior, capite concolore, antennis pedibusque, basi præsertim, dilutioribus; rostro, ut in Anthonomo rufo; *prothorace subconico, parum convexo, in medio densius pubescente; elytris postice ampliatis, grosse striato-punctatis, intervallis angustioribus subconvexis, vix nitidulis, fascia postica ad suturam sæpe flavescente, macula antica posticaque plerumque obsoletis; femoribus anticis, dente triangulari mediocri, sæpe minus acuto armatis; tibiis anticis tenuibus intus vix ampliatis.*

Long. 3 1/3-4 mill.; lat. 1 mill.

Ovale, peu allongé, d'un brun rougeâtre violacé, rarement plus clair, avec le rostre, les antennes et les pattes moins foncés; celles-ci très-claires à la base; à pubescence peu fine, assez courte sur la tête et les élytres, brillante chez l'insecte frais, formée de poils divergeant en tous sens, d'un blanc à reflet argenté, paraissant un peu jaunâtres à un certain jour, assez abondante sur le prothorax, où elle forme sur le milieu une ligne plus épaisse; formant également, vers les deux tiers des élytres, une bande transversale plus étroite vers la suture, où elle devient le plus souvent jaunâtre; une tache vaguement étendue au-dessous de l'écusson, souvent effacée, et une autre obsolète vers l'extrémité; toutes parfois effacées ou confuses. *Tête* peu profondément ponctuée, impressionnée en avant, transversalement ridée sur le vertex, à peine plus foncée que le prothorax. *Yeux* saillants. *Rostre* entièrement lisse et très-brillant, noirâtre au bout, à peine caréné en dessus, avec quelques points très-fins en lignes sur les côtés; très-légèrement élargi de la base au sommet (♀), plus strié-ponctué et pubescent à la base (♂), ayant du reste la plus grande analogie avec celui de l'*Anth. rufus*. *Antennes* assez grêles (♀), plus épaisses dans toutes ses parties (♂), brunes dans leur deuxième moitié, à pubescence blanchâtre, fine; massue ovale-oblongue, peu acuminée au bout, plus épaisse et plus brusquement arrondie en arrière (♂). *Prothorax* transversal, peu convexe, à peine arrondi latéralement, un peu rétréci à la base; bord antérieur d'un tiers à peine moins large que la base, peu brusquement rétréci en avant et peu déprimé transversalement, à ponc-

tuation médiocre, très-serrée. *Élytres* convexes, visiblement élargies en arrière, mais peu à peu, à épaules élevées bien marquées, quoiqu'un peu émoussées ; calus assez saillant ; de plus d'un tiers plus larges que la base du prothorax, arrondies à partir du milieu, subtronquées ensemble au sommet ; à stries larges, fortement ponctuées, surtout en avant ; intervalles subconvexes, à peine plus larges à la base que les stries, peu luisants, finement ridés-rugueux transversalement. *Cuisses* antérieures entaillées à angle un tant soit peu obtus, avec une dent médiocre, en triangle assez court, le plus souvent un peu émoussée ; les autres faiblement échancrées, à dent très-obsolète. *Tibias* grêles, les antérieurs un peu courbés à la base, épaissis, mais non brusquement, dans leur milieu interne, sans sinuosité marquée après la dilatation ; les autres légèrement courbés à la base, presque linéaires, un peu élargis de la base au sommet. Tarses assez clairs. Dessous à pubescence blanchâtre peu abondante.

La pubescence de cette espèce la fait aisément reconnaître. Elle a les plus grands rapports de formes avec l'*Anth. rufus* ; mais outre ce caractère elle s'en distingue encore par la taille généralement plus petite, la couleur plus foncée, la tête à peine plus foncée que le prothorax, jamais noire, les tarses plus clairs, les intervalles des élytres plus étroits et plus convexes.

Elle paraît bien moins répandue que la précédente et je ne l'ai vue que dans un petit nombre des collections qui m'ont été confiées. Je l'ai trouvée dans plusieurs localités de notre département, sur le prunellier épineux, dans les boutons duquel elle se développe. Tous les exemplaires qui m'ont passé sous les yeux étaient de France. Pyrénées (M. Ch. Brisout de Barneville); Metz (M. Javet).

17. ANTHONOMUS ORNATUS Reiche, An. Soc. Ent. Fr., 1860, p. 732.

Oblongo-ovatus, latior, parum elongatus, parum convexus, tenuiter pubescens, testaceo vel brunneo-ferrugineus, antennis pedibusque partim dilutioribus ; rostro tenui modice elongato, cylindrico, confertim punctulato, vix nitido ; prothorace subconico antice constricto, dense punctato, linea longitudinali albida, in medio ampliata ; elytris humeris valde prominulis, postice parum ampliatis obtuse rotundatis, albido-flavo transversim subtrifasciatis, fascia media extus et ad suturam ampliata ; dente

antico anterius subemarginato, cæteris perspicuis; tibiis anticis intus obtuse subangulatis.

Long. 5 1/2-6 mill.; lat. hum. 1 1/2-1 2/3 mill.

En ovale oblong assez court et large, pubescent, d'un ferrugineux rouge ou brunâtre, avec le milieu des cuisses et des tibias plus foncé et les antennes d'un ferrugineux clair souvent jaunâtre; à massue rembrunie. *Tête* médiocre, impressionnée, ponctuée modérément, à pubescence blanchâtre formant un Y dont les deux branches atteignent le bord interne des yeux. *Rostre* presque d'égale longueur, ♂ et ♀, cylindrique, médiocrement arqué, obsolétement caréné, striolé-ponctué, plus lisse dans son dernier tiers (♀). *Yeux* grands, saillants. *Antennes* peu grêles, parcimonieusement pubescentes; à massue ovale peu allongée, arrondie à la base, luisante. *Prothorax* transversal, presque du double plus étroit en avant qu'à la base, un peu convexe au milieu, peu déprimé antérieurement, peu arrondi latéralement, à ponctuation forte, serrée, avec une ligne longitudinale de poils blanchâtres, élargie dans son milieu. *Écusson* arrondi, entièrement blanc. *Élytres* trois fois aussi longues que le prothorax, près de moitié plus larges que la base de ce segment, peu convexes, subdéprimées latéralement au-dessous des épaules, qui sont saillantes et impressionnées en dedans, un peu élargies ensuite, très-obtusément arrondies en arrière, subtronquées au sommet; stries assez fines, souvent un peu sinueuses, à points légèrement allongés; intervalles presque plans, un peu luisants, très-finement ridés; ornées de trois bandes d'un duvet cendré devenant le plus souvent jaunâtre vers la suture : la première au-dessous de l'écusson, figurant le plus souvent une sorte de losange transversal; la deuxième aux deux tiers, élargie vers le bord externe et la suture; la troisième le plus souvent obsolète vers l'extrémité. *Pattes* assez allongées. *Cuisses* antérieures munies d'une dent médiocre formant un triangle subéchancré à son bord antérieur; les autres plus obtusément mais très-visiblement dentées. *Tibias* un peu coudés à la base, les antérieurs s'élargissant dans leur milieu interne en angle obtus peu prononcé, les autres assez larges, presque droits. *Dessous* à pubescence assez longue, clair-semée, plus rare sur l'abdomen, densément ponctué.

♂. Dernier segment abdominal bisinueusement échancré.

♀. Dernier segment abdominal subtronqué largement au bout.

Cette espèce a exactement la forme et la coloration de l'*Anth. rufus*, avec lequel on ne peut la confondre. Sa taille est bien plus grande,

les bandes du prothorax et des élytres sont différentes, les stries sont bien plus fines, et la dent des cuisses antérieures n'est pas entière en avant. L'ensemble de ces caractères distingue aisément l'*Anth. ornatus* des autres espèces du genre.

Je remercie M. Reiche d'avoir bien voulu me confier les types qui ont servi à sa description.

Constantinople, où cet insecte paraît assez commun (coll. Reiche); Sicile; Carniole (M. Stierlin); Nauplie, Trieste (M. de Kiesenwetter).

18. ANTHONOMUS PEDICULARIUS Lin., Faun. Suec., 620; Syst. nat., t. I, 11-615.—Steph., Brit. Ent., IV, p. 75 (Sec. ej. mus. teste Crotch). — *Anth. melanocephalus* Oliv., Enc. méth., t. V, p. 521. — *Anth. fasciatus* Steph., Brit. Ent., t. IV, p. 74, n° 4. — Schön., t. III, p. 338. — Cæterorum auctorum synonymia fere inextricabilis. — (*Anth. Schönherri* Desbr. des Loges, olim.)

Ovatus, modice elongatus, parum convexus, tenuiter pubescens, rubro vel brunneo-ferrugineus cum antennis, rostro pedibusque dilutioribus; capite antice depresso, oculis valde prominulis; rostro curto, crasso, valde curvato, haud nitido, subtranslucido, apice infra subattenuato; antennis gracilibus, articulo secundo triangulariter elongato, clava crassiore basi sat abrupte rotundata; prothorace subconico crebre sat fortiter punctato; elytris lateribus plus minusve subarcuatis, apice subacuminatis ♀; *truncatis* ♂, *striis sat profundis subremote punctatis, interstitiis subconvexis; perspicue bifasciatis; fascia antica latissima, postica ad suturam angustiore, lacteo vel aureo-villosis, apice inæqualiter pubescente; femoribus anticis valde clavatis, dente mediocri anterius emarginato, cæteris obsolete dentatis; tibiis anticis intus viæ perspicue ampliatis.*

Long. 4-5 mill.; lat. hum. 1 1/3-1 1/2 mill.

Ovale, médiocrement allongé, modérément convexe, d'un roux testacé ou d'un rouge brunâtre avec tous les passages entre ces deux nuances, dessous d'un brun de poix, pattes, antennes, moins la massue, et extrémité du rostre plus clairs; pubescence assez longue, peu épaisse, plus grossière sur la tête et le prothorax, d'un blanc de lait en dessous, formant sur le prothorax une bande longitudinale étroite et deux bandes transversales sur les élytres, la première couvrant parfois le tiers de la

base, la seconde vers les deux tiers, de forme un peu variable, le plus souvent un peu oblique en avant et légèrement arquée en arrière; une autre tache mal limitée vers le sommet. La bande postérieure et la tache subapicale sont ordinairement mêlées de poils jaunâtres vers la suture ; la bande humérale est même le plus souvent entièrement jaune chez les ♀. *Tête* fortement ponctuée, déprimée entre les yeux; ceux-ci gros et saillants, éloignés en avant par un espace égal à la largeur de la base du rostre; une petite touffe de poils de chaque côté à leur bord interne. *Rostre* court, assez épais, paraissant, si on l'examine en dessus, presque aussi large à la base qu'au sommet; semblant, lorsqu'on le regarde de profil, atténué de la base à l'extrémité, par l'effet d'une faible dépression qui existe en dessus dans son dernier quart ; notablement courbé, striolé-ruguleux, presque mat, mais paraissant un peu translucide dans sa dernière moitié. *Antennes* assez fortes, à pubescence blanchâtre, fine, assez longue ; massue épaisse, luisante, brusquement arrondie en arrière. *Prothorax* transversal, subconique, un tant soit peu rétréci à la base, atténué vers le sommet, presque dès la base (♂), en courbe plus marquée jusqu'aux trois quarts (♀); étranglé plus ou moins en avant et peu déprimé, à bord antérieur évidemment plus large que la moitié de la largeur du segment; ponctuation forte, presque confluente. *Écusson* subarrondi, entièrement pubescent de blanc. *Élytres* peu arquées jusqu'aux deux tiers (♂), un peu plus arquées et plus larges (♀); très-peu élargies en arrière, subobliquement arrondies postérieurement, ce qui les fait paraître légèrement acuminées (♀); d'un tiers environ plus larges aux épaules que la base du prothorax, trois fois aussi longues que lui, à épaules bien marquées et calus saillant limité en dedans par une dépression; étroitement rebordées à la base; espaces laissés par les bandes presque glabres; stries assez régulières, profondes, à gros points arrondis peu serrés; intervalles subconvexes, finement rugueux, assez luisants. *Pattes* médiocres. *Cuisses* antérieures très-épaisses, convexes sur leur arête supérieure; toutes ayant une échancrure subanguleuse assez profonde; dent des antérieures médiocre, subtriangulaire, aiguë, échancrée latéralement en avant; celle des autres paires beaucoup plus petite. *Tibias* très-légèrement courbés à leur base, antérieurs à dilatation interne presque nulle (♂), un peu plus apparente (♀). *Pygidium* presque entièrement recouvert par les élytres, oblique, peu convexe, presque glabre (♀); très-découvert, subvertical, pubescent (♂).

Cette espèce, la plus commune du genre, subit pour les couleurs des modifications fort nombreuses. J'indiquerai les plus importantes :

A. Bandes des élytres d'un cendré blanchâtre, parfois entremêlées de poils jaunes.

B. Bande antérieure d'un beau jaune doré, la tache postérieure de cette dernière couleur envahissant une partie de la bande médiane (Espagne; M. de Kiesenwetter).

C. Bandes cendrées extérieurement, jaunes vers la suture.

D. Bandes moins nettes formées par de petites mouchetures mélangées de blanc, de brun et de jaune (deux exemplaires de Suède, provenant de Schönherr et faisant partie de la collection de M. Chevrolat).

E. Corps d'un rougeâtre clair, avec les bandes presque complétement effacées.

Toute l'Europe. Algérie.

Son rostre la distingue aisément des espèces précédentes. Le ♂ est toujours de couleur plus foncée.

Je dois à l'obligeance de M. Chevrolat la communication d'un type de l'*Anth. melanocephalus* d'Olivier.

19. ANTHONOMUS DISTINGUENDUS Desbrochers des Loges.

Ovatus, curtior, postice paululum ampliatus, brunneo-ferrugineus, parce pubescens, cum antennis pedibusque dilutioribus; oculis prominulis; rostro fere opaco brevi; antennarum clava apice breviter acuminata; elytris bifasciatis; pedibus parum elongatis; femoribus obtusissime subangulatim emarginatis, mediocriter dentatis; cæteris ut in Anth. consperso ♀.

Long. cum rostro 3 2/3 mill.; lat. maxim. 1 1/2 mill.

Cette espèce a des rapports si intimes avec les *Anthonomus pedicularius* et *conspersus* (surtout avec la ♀ de ce dernier) qu'il suffira d'indiquer les caractères propres à l'en distinguer.

En ovale bien plus court que l'*Anth. conspersus* et même que l'*Anth. pedicularius,* faiblement mais visiblement élargi en arrière, à élytres plus courbes latéralement. *Rostre* à peine transparent, de forme analogue, ainsi que le prothorax, qui est couvert par places de poils peu souples roussâtres, et est un peu moins rétréci en avant. *Écusson* un peu plus large que chez le *conspersus. Élytres* à stries bien marquées, à intervalles

subconvexes; leur bande antérieure peu large, interrompue, la postérieure assez bien marquée, moins large qu'elle l'est ordinairement chez le *pedicularius*; la pubescence est plus rare et plus grossière que chez les deux *Anthonomus* précités; elles forment, transversalement, une courbe plus large. Les pattes sont notablement plus courtes, bien moins grêles; les tibias sont surtout plus larges, sinués de même à leur base interne, mais faiblement vers l'extrémité, d'où le lobe médian très-peu prononcé. L'échancrure des cuisses antérieures est moins arrondie et forme plutôt au fond avec le bord latéral de la dent un angle obtus. Les dents sont plus faibles que chez l'*Anth. pedicularius* et se rapprochent davantage de celles de l'*Anth. conspersus*, tout en étant un peu moins aiguës.

Je ne possède qu'un seul exemplaire de cette espèce, qui me vient du nord de la France, sans localité précise. Je l'avais confondu tout d'abord avec l'*Anth. pedicularius*, dont il est réellement distinct.

20. Anthonomus conspersus (Rey) Desbrochers des Loges.

Ovatus, angustior, magis parallelus, pubescens, nigro-piceus, cum rostro, antennis pedibusque dilutioribus; capite antice depresso, oculis minoribus, minus prominulis; rostro curto, crasso, curvato, apice, infra, subattenuato, haud nitido, subtranslucido; antennis minus gracilibus; articulo secundo curtiore, clava basi magis attenuata; prothorace in medio vix perspicue lineato; elytris pilis albido-griseis aut luteis fere conspersis fascias veras haud formantibus; pedibus gracilioribus, clava antica minus crassa, magis elongata, supra fere recta; dentibus acutioribus.... Cæteris ut in Anth. ulmi.

Long. 3 1/2-4 1/2 mill.; lat. 1 1/4-1 1/3 mill.

Cette espèce, à laquelle j'ai conservé le nom que lui avait donné M. Rey, a de telles ressemblances de formes avec la précédente que j'avais été tenté tout d'abord de la lui réunir comme variété; mais ayant pu, grâce à l'extrême obligeance de ce savant, en examiner un assez grand nombre d'individus des deux sexes, j'ai reconnu qu'elle se distingue réellement du *pedicularius* par plusieurs caractères très-constants. De plus, M. Rey la recueille sur le saule-marceau, et plusieurs autres entomologistes l'ont trouvée constamment sur le sorbier, circonstance à laquelle elle doit, sans doute, de figurer dans quelques collections sous le nom de *Sorbi*.

Taille toujours plus petite, couleur très-sombre, forme plus étroite, plus parallèle que chez l'*Anth. pedicularius*. Pubescence moins claire, ne formant pas ordinairement de bandes limitées sur les élytres, presque uniformément répandue partout, surtout chez le ♂. *Yeux* visiblement plus petits, moins saillants; premier article du funicule en triangle plus large et plus court; massue des antennes moins brusque en arrière; *rostre* conformé de même; pubescence du prothorax plus fine et plus uniforme; bande médiane à peine distincte; stries des *élytres* généralement un peu moins profondes, à intervalles plus plans. La déclivité des élytres commence un peu plus tôt; en d'autres termes, leur convexité est plus régulière. *Pattes* plus grêles; cuisses antérieures à massue bien moins épaisse, plus allongée; presque droites sur leur arête supérieure; dent antérieure un peu plus courte, un peu plus aiguë; celle des cuisses intermédiaires et postérieures un peu plus saillante au contraire que chez l'*Anth. pedicularius*. *Tibias* antérieurs plus amincis à la base, ce qui rend la dilatation médiane un peu plus saillante, surtout chez la ♀.

Lyon, Francfort, Vosges (MM. Rey, Reiche, Ch. Brisout de Barneville, de Heyden, Allard, Puton); Angleterre (M. Crotch).

Var. B. *Javeti* mihi. Entièrement noir, avec les pattes et l'extrémité du rostre rougeâtres. Élytres sans taches. — Moravie (M. Javet).

21. ANTHONOMUS KIRSCHI Desbrochers des Loges.

Oblongo-elongatus, angustior, picco-brunneus, partim dilutior, griseo-pubescens; capite convexo, antice depresso, tenuiter punctulato; rostro tenuiore, opaco, modice arcuato; antennarum clava crassiore, basi rotundata; prothorace transverso, subconico, antice valde attenuato, tenuiter dense punctato; elytris vix thorace latioribus, subparallelis, apice obtusis, sat tenuiter striato-punctatis; fascia transversa antice valde obliqua postice subrecta ornatis, æqualiterque circumductis; femoribus anticis dente subemarginato, cæteris subobsolete dentatis; tibiis anticis intus vix ampliatis, dein sinuatis.

Long. 4 mill.; lat. hum. 1 1/5 mill.

En ovale oblong, assez allongé, peu large, subdéprimé, assez finement pubescent, d'un brun de poix plus ou moins rougeâtre sur la base des

cuisses, les genoux, la base et l'extrémité des tibias et une partie des tarses, le bord antérieur du prothorax, toute la portion des élytres occupée par la pubescence, enfin le bord des segments abdominaux ; pubescence grisâtre, formant sur le milieu du prothorax une ligne étroite obsolète, un peu plus dense également sur les côtés ; sur les élytres, vers les deux tiers, une bande à contours très-nets, très-sensiblement oblique en avant, droite en arrière, offrant ainsi l'apparence sur chacune d'elles d'un triangle inéquilatéral, dont le sommet est dirigé vers la suture, et réuni extérieurement à une bande marginale formée de poils analogues et entourant les élytres, sauf la base. *Tête* assez convexe, très-déprimée en avant, à ponctuation peu profonde, peu serrée, nulle en arrière. *Yeux* pas très-grands, très-saillants, médiocrement rapprochés, pubescents à leur côté interne. *Rostre* subcylindrique, très-long, terne (♂), un peu luisant (♀), plus mince que chez le *pomorum*, à peine caréné en dessus, à strioles peu profondes, modérément courbé. *Antennes* médiocres, un peu luisantes, assez finement pubescentes, à massue ovale, épaisse, assez brusquement arrondie en arrière. *Prothorax* assez court, peu arrondi latéralement, à angles postérieurs presque droits, sensiblement rétréci au sommet, peu déprimé vers cet endroit, à ponctuation fine assez serrée. *Élytres* un peu plus larges que la plus grande largeur du prothorax, à épaules peu saillantes, trois fois et demie environ plus longues que lui, subparallèles latéralement, à peine élargies en arrière, arrondies en arc régulier au sommet; à stries peu profondes, à ponctuation assez fine; intervalles à peu près plans, à peine luisants, finement ridés. *Cuisses* antérieures à dent assez grande, légèrement échancrée sur sa tranche en avant, très-aiguë au sommet; les autres à échancrure peu profonde, subarrondie, avec une dent très-fine peu visible. *Tibias* antérieurs un peu coudés à la base, médiocrement amincis en dedans, peu brusquement et subanguleusement dilatés un peu avant le milieu, légèrement sinueux ensuite; les autres à peu près droits.

Autriche.

Je n'ai vu que deux exemplaires de cette espèce. Ils m'ont été communiqués par M. Kirsch, de Dresde, qui a bien voulu m'en abandonner un pour ma collection.

La forme des fascies des élytres et surtout l'échancrure des dents des pattes antérieures ne permettront pas de la confondre avec les espèces voisines.

22. ANTHONOMUS SPILOTUS Redt., Faun. Aust., I, 406, 4. — *Anth. Roberti* Wenck., Ann. Soc. Ent. Fr., 1858, 236.

Elongato-ovatus, piceus cum elytrorum pedumque parte dilutiori; rostro elongato subopacò, nitidiore (♀), *nigro, carinato, striato punctatoque; antennis piceis, clava basi sat abrupta; prothorace transverso lateribus parum ampliato, apice constricto depressoque, crebre punctato; elytris fere parallelis, postice parum ampliatis, apice rotundatis, fascia transversa postica subrecta ornatis; femorum anticorum dente magno triangulari integro; tibiis anticis intus medio abrupte fortiter angulatim ampliatis, extus evidenter sinuatis, basi curvatis.*

Long. 4-5 mill.; lat. hum. 1 1/4 mill.

En ovale assez allongé, d'un brun de poix parfois plus clair, passant au ferrugineux sur la partie antérieure du prothorax, les épaules, le pourtour et l'extrémité des élytres et sur leur bande postérieure (ce qui donne à la pubescence un reflet rosé), la base des cuisses, les genoux, l'extrémité des tibias et une partie des tarses; pubescence grisâtre. *Tête* assez finement ponctuée, fortement impressionnée en avant, à pubescence blanchâtre. *Rostre* allongé, assez épais, légèrement luisant (♀), avec une carène lisse au milieu et quelques stries latérales, ponctué plus ou moins finement d'un bout à l'autre (♀); terne, plus court, plus épais et semblant un peu atténué au sommet (♂). *Antennes* assez fortes, brunes, à crosse du scape plus claire, à pubescence assez fine, cendrée; massue en ovale peu allongé, assez brusquement arrondie à la base. *Prothorax* transversal, légèrement arrondi latéralement avant le milieu, sensiblement rétréci et déprimé en avant, assez finement ponctué-serré, peu pubescent, avec une ligne obsolète au milieu. *Élytres* d'un quart environ plus larges à la base que le prothorax, à épaules peu émoussées, à calus très-saillant; presque parallèles jusqu'au delà de leur moitié, régulièrement arrondies en s'élargissant un peu de ce point à leur extrémité, où elles sont subtronquées; stries bien marquées, quand elles ne sont pas voilées en partie par la pubescence, pas très-larges, à points arrondis médiocrement rapprochés; interstries subconvexes, n'égalant pas trois fois la largeur des stries, peu luisants, finement ridés; vers les deux tiers une bande transversale presque d'égal diamètre, assez large, tantôt droite, tantôt un peu arquée en avant

et entremêlée, surtout vers la suture, de mouchetures jaunâtres ou rosées; de petites taches analogues çà et là sur le reste de l'élytre, plus condensées vers le sommet et au-dessous de l'écusson. *Cuisses* antérieures très-épaissies, échancrées à angle droit, avec une forte dent triangulaire entière, les intermédiaires à échancrure demi-circulaire, étroite, mais prononcée, avec une dent peu aiguë bien visible; les postérieures à échancrure plus faible, à dent obsolète. *Tibias* antérieurs arqués à la base, fortement amincis à leur base interne, élargis brusquement et subanguleusement ensuite, évidemment sinués sur leur tranche interne, ce qui les fait paraître contournés en S; les autres à peine arqués, presque linéaires.

Europe centrale et méridionale. Presque toute la France. Commune à Marseille (M. Abeille de Perrin); Pau, Pyrénées (MM. Reiche, Javet); Allier (sur les fleurs de poirier), etc.; Grèce (M. Kraatz); Lombardie (M. Chevrolat).

L'*Anth. Roberti*, dont j'ai vu plusieurs exemplaires typiques, n'est qu'une variation de cette espèce.

23. Anthonomus pomorum Lin., Syst. nat., I, II, p. 612, 46 (secund. ej. mus. teste Crotch). — Steph., Brit. Ent., IV, p. 73, n° 2. — *Anth. incurvus* Steph., Brit. Ent., IV, p. 73, n° 1. — Oliv., Ent., V, 83, p. 224, n° 219. — Gyll., Ins. Suec., III, p. 188, n° 103. — Dej., Cat. Col., p. 87. — Schön., III, p. 340, n° 11; VII, p. 217, n° 10, et multi alii.

Oblongo-ovatus, elongatus, latior, subdepressus, piceus aut ferrugineo-brunneus, prothorace, elytris pedibusque partim ferrugineis, cum antennarum funiculo pallidiore, minus tenue pubescens; rostro opaco valde elongato, ruguloso, ♀; breviore, curtiore, ♂; parum curvato; antennis tenuibus, clava inflata basi haud abrupta; prothorace valde transverso subconico antice depresso, crebre punctato; elytris basi subdepressis, postice sensim declivibus versus apicem subrotundato paululum-productis, fascia postica utrinque obliqua brunneo inclusa ornatis; femoribus validissimis dente antico magno triangulari integro, cæteris minutis perspicuis; tibiis anticis basi curvatis, intus obtuse incrassatis, dein sinuatis extus in medio fere rectis.

Long. 5-6 mill.; lat. hum. 1 1/2-1 2/3 mill.

En ovale large, allongé, subdéprimé sur le dos, d'un brun de poix plus ou moins foncé passant au brun rougeâtre vers le bord antérieur du prothorax, les épaules des élytres avec une portion de la marge externe, la suture et les parties occupées par la pubescence, avec les antennes, moins la massue, la base des cuisses, les genoux, une partie des tibias et des tarses encore plus clairs; pubescence peu fine, variée de gris et de roux. *Tête* très-pubescente, surtout en arrière et entre les yeux, fortement impressionnée en avant, à ponctuation peu profonde, ridée en arrière. *Yeux* écartés, surtout chez la ♀. *Rostre* allongé inégal, caréné en dessus, avec plusieurs stries latérales, plus gros, plus court, plus ponctué et entièrement terne avec les antennes subterminales chez le ♂. *Antennes* grêles, à massue ovale, non brusquement arrondie en arrière. *Prothorax* très-transversal, peu arrondi latéralement, sensiblement atténué, avec une dépression faisant paraître le bord antérieur un peu relevé, ponctué-serré assez finement, à pubescence plus abondante au milieu et sur les côtés. *Élytres* presque parallèles latéralement, faiblement élargies en arrière, obtusément subacuminées au sommet, subdéprimées sur le dos et déclives peu à peu à partir du milieu, à épaules élevées mais subarrondies, à calus très-saillant, limité en dedans par une impression marquée; de plus d'un tiers plus larges à la base que la base du prothorax; stries assez profondes; intervalles presque plans; bande postérieure en triangle irrégulier, dont le sommet est dirigé vers la suture et dont les côtés sont le plus souvent ombrés de brun; deux taches plus vagues, l'une au-dessous de l'écusson, l'autre vers l'extrémité. La bande postérieure est située plus ou moins en arrière. *Cuisses* antérieures très-grosses, échancrées dans leur dernier cinquième seulement, à angle droit un peu émoussé, avec une grande dent triangulaire souvent peu pointue, entière; cuisses intermédiaires postérieures avec une échancrure peu profonde, subarrondie, se continuant sur le bord antérieur de la dent, qui est peu saillante mais bien visible et la faisant paraître ainsi subéchancrée. *Tibias* antérieurs arqués à la base, brusquement élargis dans leur milieu en angle arrondi, sinués ensuite, sans sinuosité sensible extérieurement; les autres à peu près droits dans leurs deux tiers postérieurs; un ongle noir assez grand à leur extrémité.

Var. *B.* Bande des élytres moins bien limitée; pubescence plus abondante et plus uniformément répandue, entremêlée de mouchetures blanchâtres plus nombreuses.

Var. *C.* Forme plus étroite, plus allongée; taille plus faible; bandes des élytres un peu plus étroites (*Pyri* Kollar).

Toute l'Europe. Alger, sur le pommier, le poirier, etc.

24. Anthonomus incurvus Panz., Faun. Germ., XXXVI, fig. 17; Ent. Germ., p. 312, 74, nec Steph. (sec. mus. Steph., teste Crotch). — *Rhynchænus* id. Gyll., Ins. Suec., IV, p. 586, n° 103, 4. — *Anth. avarus?* Dej., Cat. — Schön., III, p. 341, 12; VII, p. 218, 11.

Ovatus, latus, curtior, sat convexus, fusco piceus, sæpe dilutior, diverse ferrugineus, tenuiter minus dense cinereo-ferrugineo pubescens; rostro curtiore, antennis testaceis, clava obscura, paululum elongata; thorace transverso; elytris minus elongatis lateribus subarcuatis, apice obtuse rotundatis, minus oblique plerumque minus distincte fasciatis; postice magis abrupte declivibus; pedibus multo gracilioribus, tibiis subconcoloribus; femoribus anticis dente magno triangulari integro, cæteris subobsolete armatis; tibiis anticis intus in medio rotundatim angulatis.

Long. 3 2/3-4 1/2 mill.; lat. hum. 1 1/2-1 2/3 mill.

En ovale large et assez court, assez convexe, d'un brun de poix passant parfois au ferrugineux assez clair, coloré du reste comme le *pomorum*; les pattes d'un ferrugineux assez clair, à l'exception du milieu des cuisses. *Tête* comme chez l'*Anth. pomorum*. *Yeux* plus rapprochés. *Rostre* ♀ à peu près de la longueur du rostre ♂ du *pomorum*, caréné en dessus, à stries fines, assez brillant dans sa deuxième moitié; celui du ♂ plus court, plus épais et presque terne; peu courbé. *Antennes* à massue le plus souvent allongée, rarement en ovale court; subarrondies à la base, plus brusquement chez le ♂. *Prothorax* de forme un peu variable, analogue à celui de l'*Anth. pomorum*, un peu plus étroit en arrière, à angles postérieurs plus émoussés. *Élytres* à épaules bien marquées, à angles huméraux un peu émoussés, visiblement plus larges que la base du prothorax, à calus peu saillant, assez courtes, pas très-convexes, mais non déprimées, plus brièvement déclives en arrière que chez l'*Anth. pomorum*, très-obtusément arrondies au sommet, sans avancement visible; à stries assez marquées formées de points oblongs; intervalles lisses sous la pubescence, à peine convexes. *Cuisses* antérieures assez largement échancrées, à angle très-légèrement obtus un peu émoussé, à dent triangulaire un peu moins grande que chez l'*Anth. pomorum*, aiguë, les intermédiaires et les postérieures faiblement échancrées, avec une petite épine souvent obsolète. *Tibias* antérieurs moins courbés que chez l'*Anth. pomorum*

plus grêles, moins visiblement sinués après le renflement interne; les autres presque droits; ongle apical très-petit.

Allemagne, Suisse, Dresde, Suède, Tyrol, Angleterre, en un mot parties un peu froides de l'Europe (MM. Kraatz, Kirsch, Stierlin, Chevrolat, Reiche, Javet, Allard); Colmar (M. Perris). Généralement peu commun.

Les *Anthonomus Kirschi*, *spilotus*, *pomorum* et *incurvus* ont entre eux certains rapports de forme et de couleurs.

Le *Kirschi* se reconnaît aisément à sa dent antérieure subéchancrée et à sa bande marginale remontant jusqu'à l'épaule, dont elle couvre une partie.

Le *spilotus*, plus étroit que les *pomorum* et *incurvus*, s'en distingue facilement par sa bande postérieure droite ou à peu près, par la massue de ses antennes plus brusquement épaissie, et par la sinuosité apparente sur la tranche externe des tibias.

Quant à l'*incurvus*, qui est très-voisin du *pomorun*, surtout de la variété *B*, avec laquelle on le confond généralement, il est plus court, plus obtus en arrière, moins parallèle, plus convexe et plus brusquemen déclive sur le dos; son rostre est moins allongé, les pattes sont plus grêles et plus claires, et les cuisses postérieures et intermédiaires sont munies d'une échancrure et d'une dent moins marquées.

25. ANTHONOMUS UNDULATUS Gyll. in Sch., III, p. 340, n° 10. — *Anth. ruber* Perris, Land., III, 61 (ex typis).

Oblongo-elongatus, vix nitidus, obscure sanguineus, prosterno mesosternoque, thoracis lateribus late medioque anguste, fascia postica elytrorum, undulata, cinereo dense tomentosis; rostro valde elongato ♀, curtiore ♂, subopaco, subcoriaceo, ad apicem ampliato; antennis vix pubescentibus articulis confertis; prothorace postice lateribus fere recto apice valde attenuato; elytris basi evidender separatim rotundatis, lateribus fere paralletis postice vix ampliatis, apice subtruncatis, striis sat profunde dense punctatis, interstitiis rugulosis; femoribus anticis dente valido triangulari, intermediis minimo subspiniformi, posticis nullo armatis.

Long. 4-4 1/2 mill.; lat. hum. 1 1/5-1 1/4 mill.

Oblong-allongé, d'un rouge de sang plus ou moins foncé; pattes plus

claires; couvert sur le prosternum et le mésosternum d'une longue pubescence grisâtre, formant également de chaque côté du prothorax une large bande et une plus étroite au milieu et vers les deux tiers des élytres, une bande transversale visiblement ondulée. *Tête* à ponctuation assez grosse, peu serrée, avec une fossette obsolète sur le front, qui est pubescent. *Rostre* épais, courbé, presque mat, évidemment élargi insensiblement de la base au sommet, en dessus, ponctué d'un bout à l'autre, à peine de la longueur de la tête et du prothorax réunis, ♂, beaucoup plus allongé et un peu luisant, ♀, rembruni au sommet. *Antennes* épaisses, à articles subarrondis formant une tige compacte; luisantes, presque glabres; massue ovale, épaisse, peu allongée, rétrécie aux deux bouts, à peine acuminée au sommet. *Prothorax* d'un tiers à peine plus large à la base que long dans son milieu, presque droit latéralement dans sa première moitié, notablement rétréci ensuite et subanguleusement un peu étranglé et largement déprimé au sommet, à ponctuation forte, médiocrement serrée. *Écusson* élevé, entièrement pubescent. *Élytres* presque parallèles jusqu'aux deux tiers, à peine élargies en arrière, curvilinéairement rétrécies vers leur extrémité, où elles sont presque tronquées, en formant un tout petit angle ouvert à la suture, séparément arrondies à la base, où elles sont faiblement rebordées, un peu plus larges que la base du prothorax, à calus saillant; stries bien marquées, à ponctuation serrée, un peu moins visible au sommet, où elles sont cependant plus profondes; intervalles égalant deux fois à peine la largeur des stries, visiblement ridés en travers, à peine luisants. *Cuisses* antérieures entaillées à angle à peu près droit, armées d'une grande dent en triangle subéquilatéral; les autres peu profondément, subanguleusement échancrées; intermédiaires avec une très-petite épine, les postérieures à dent à peine visible. *Tibias* antérieurs régulièrement arqués, dilatés en dedans après leur première moitié, non anguleusement; ceux des deux paires postérieures faiblement courbés, les postérieurs faiblement élargis dans leur milieu, rétrécis ensuite et dilatés en dedans à leur extrémité.

Cette espèce a un faciès tout particulier qui le fait de suite reconnaître. Sa forme générale et surtout celle de ses antennes la feraient volontiers placer parmi les *Bradybatus*; mais elle a réellement sept articles au funicule. D'ailleurs la forme des pattes la rapproche davantage des *Anthonomus*.

Schönherr ne connaissait pas la provenance de l'unique exemplaire qui a servi à sa description. Ce type, que j'ai pu voir chez M. de Bonvouloir (qui l'avait reçu en communication du musée du Stockholm), est un ♂.

M. Perris a bien voulu m'envoyer aussi le type de son *Anth. ruber* trouvé dans les Landes et qui n'est autre que la ♀ de cette même espèce. Enfin j'en ai vu, dans la collection de M. Chevrolat, un individu de Dalmatie, un autre dans celle de M. Kraatz, provenant de Thuringe. Je l'ai reçue également des Basses-Alpes. Elle paraît rare partout.

Species invisæ.

(ANTHONOMUS.)

Je ne connais pas les espèces suivantes, dont l'une appartient, d'après Schönherr, à la Sibérie occidentale, et l'autre habite la Perse orientale, et qui, du reste, sortent un peu du cadre géographique de mon travail. Je serais reconnaissant néanmoins aux entomologistes qui les posséderaient de vouloir bien me les communiquer.

6 *bis*. ANTHONOMUS TERREUS Sch., III, p. 346, 20; VII, p. 224, n° 23.

Oblongo-ovatus, niger, parcius albido-tomentosus; rostro confertim punctulato a basi ultra medium striato, apice ferrugineo, antennarum basi, elytris pedibusque rufo-ferrugineis, thorace confertim subtiliter punctato, scutello albo; elytris mediocriter punctato-striatis, sutura nigricante; femoribus dente brevi, acuto, armatis (ex Boh. in Sch.).

Port de l'*Anthonomus melanocephalus*, mais plus petit, plus foncé, plus densément pubescent. *Tête* ponctuée, noire; front presque plan. *Yeux* noirs, peu convexes. *Rostre* égalant en longueur la tête et le prothorax réunis, courbé, caréné et strié en dessus, d'un noir de poix devenant ferrugineux au bout. *Antennes* ferrugineuses à la base, brunes postérieurement, pubescentes. *Prothorax* subtransversal, atténué en avant, obsolétement étranglé avant le sommet, qui est tronqué; médiocrement élargi latéralement, bisinué à la base, convexe, à ponctuation très-serrée; noir, à pubescence blanchâtre. *Écusson* ovale, élevé, pubescent de blanc. *Élytres* beaucoup plus larges à la base que la base du prothorax, à épaules très-élevées, presque à angle droit; non élargies latéralement, arrondies

séparément et obtusément au sommet, trois fois plus longues que le prothorax, assez peu convexes en dessus, assez profondément striées ponctuées, à intervalles plans, obsolètement pointillés; d'un ferrugineux obscur, à pubescence blanche, avec la suture plus largement noirâtre en avant. *Dessous* pointillé, noir, à pubescence blanchâtre. *Pattes* médiocres, ferrugineuses, pubescentes. *Cuisses* faiblement claviformes, rembrunies au milieu, armées en dessous d'une petite dent aiguë (ex Gyl. in Sch. convers.).

Cet *Anthonomus* me semble extrêmement voisin de mon *Anth. sibiricus*, qui pourrait bien n'en être qu'une variété.

23 *bis*. ANTHONOMUS HELOPIOIDES Kolenati, Bull. de Mosc., 1849, p. 340, n° 9.

Elongato-ovatus, convexus, brunneus, supra dense cinereo-albido-depresso, sublus sparsim-pilosus; antennis pedibusque ferrugineis; femoribus in medio obsolete fuscis; thorace subconico, confertim punctulato, margine apicali paulo depresso, integro; coleopteris punctato-striatis, interstitiis convexis, femoribus muticis.

Long. corp. 24 mill.; long. rostri 12 mill.; lat. corp. 13 mill.

Patria : Persia orientalis et etiam India occidentalis (Helfer).

Tête arrondie, très-finement aciculée-ponctuée, luisante; vertex sans carène; front presque plan. *Yeux* globuleux, noirs. *Rostre* beaucoup plus étroit que la tête, assez épais, un peu arqué, d'un brun noir, muni de petites côtes en dessus dans sa première moitié, ponctué très-finement dans l'intervalle, avec une seule série lâche de petits poils, lisse et glabre vers le sommet. *Antennes* ferrugineuses, à petits poils raides dans sa deuxième moitié, à massue très-longue et très-allongée. *Prothorax* plus court que large à la base, subconique, peu à peu atténué sensiblement en avant, sans étranglement, déprimé transversalement au sommet, sans sinuosité, non élargi latéralement, modérément convexe en dessus, ponctué très-finement et très-serré, brun, à pubescence couchée d'un cendré blanchâtre. *Élytres* tronquées au bout, un peu plus larges que la base du prothorax, à épaules arrondies, à calus un tant soit peu élevé; non élargies latéralement, rétrécies postérieurement et arrondies, un peu acuminées vers la suture, plus de deux fois aussi longues que le prothorax, convexes en dessus, brunes, profondément striées ponctuées, à intervalles convexes

aciculés ponctués, avec quatre séries de poils couchés d'un cendré blanchâtre. *Dessous* pointillé, brun un peu luisant, à pubescence peu abondante, d'un cendré blanchâtre. *Pattes* médiocres, ferrugineuses, avec de petits poils d'un cendré blanchâtre formant une bordure à l'extrémité des tibias. *Cuisses* inermes.

Obs. Peut-être cette espèce devrait-elle former un genre à part.

Var. *b.* Cuisses antérieures armées de deux dents (ex Kolenati, loc. cit.).

Je crois bien, comme l'auteur, que cet insecte doit appartenir à un autre genre.

L'*Anth. Juniperi* Chev., Rev. Zool., 1860, 210, n'est autre que le *Nanophyes transversus* Aubé.

Genre **PSEUDOMORPHUS** Desbrochers des Loges.

ψευδος (*fallax*), μορφη (*forma*).

Anthonomus Sch., III, 217. — *Bradybatus* Gerst., Stettin, Ent. Zeit., 1860, 376.

Corpus conicus postice rotundatus, supra fere glaber.

Caput pone oculos ampliatum. Oculi laterales rotundati, parum convexi.

Rostrum crassum, parum elongatum in utroque sexu opacum, arcuatum.

Antennæ haud tenues, parum elongatæ, scapo funiculum clavamque longitudine æquante, funiculo 6-articulato; clava breviter ovata.

Prothorax subdepressus; lateribus minime ampliatus, a basi ad apicem sensim attenuatus, antice vix coarctatus.

Etytra ovalia, convexa, humeris haud prominulis, postice paululum ampliato-rotundata, apice truncata.

Pedes modice elongati, subæquales; femora (antica præsertim), valde clavata, crassissima, antica postice emarginata, dente subunciformi armata; cætera subsimiliter magis obtuse perspicue dentata; tibiæ anticæ basi

apiceque intus sinuatæ, in medio acute angulatæ; intermediæ, minus ampliatæ, posticæ fere lineares.

Ce genre fait le passage des *Anthonomus* aux *Bradybatus*. La forme des élytres le rapproche des premiers, mais il a les caractères essentiels des derniers.

Le funicule est composé de six articles seulement formant une tige assez compacte, graduellement épaissie jusqu'à la massue.

Le scape atteint le milieu des yeux.

Les yeux sont analogues à ceux des *Bradybatus*, peu saillants.

Le rostre est épais et a la plus grande analogie avec celui des *Bradybatus* ♂. Il est terne ou à peu près dans les deux sexes et à peine élargi (vu en dessous) de la base au sommet, même chez la ♀.

Le prothorax, rectilinéairement atténué de la base au sommet, où il est très-peu resserré, est à peine moins large que les élytres à leur base, ce qui donne à cet insecte un faciès tout particulier et le fait ressembler à un cône dont la base serait arrondie. Sa ponctuation a de l'analogie avec celle des *Bradybatus*.

Les élytres, au lieu d'être à peu près planes comme dans le genre suivant, sont convexes, surtout en arrière, curvilinéaires latéralement et un peu élargies postérieurement. Elles sont pourvues de sortes de sillons réguliers assez finement ponctués-serré au fond.

Les pattes sont peu allongées, comme chez les *Bradybatus*, les cuisses également très-renflées, surtout les antérieures. Ces dernières sont munies d'une échancrure subarrondie peu régulièrement, qui, en se prolongeant sur le côté latéral antérieur de la dent, lui donne le plus souvent l'apparence d'une sorte de crochet analogue à celui qui existe aux cuisses de certains *Balaninus*; d'autres fois, surtout chez le ♂, la dent est plus droite et suivie d'une autre petite fausse dent en avant, ce qui lui donne quelque analogie avec celles de l'*Anth. druparum*. Les autres paires de cuisses sont munies d'une dent analogue, moins grande, plus obtuse, mais bien visible. Les tibias antérieurs, larges, arcuément et profondément sinués après et avant la dilatation, forment ainsi au milieu un angle aigu subspiniforme bien saillant; de telle sorte que si on rapproche le tibia en le repliant à une certaine distance de la cuisse, le côté antérieur de la susdite dent forme avec l'échancrure de la cuisse les deux tiers d'un petit cercle irrégulier. Les tibias intermédiaires sont visiblement dilatés aussi dans le milieu, mais plus obtusément, les sinuosités étant moins prononcées, ♀, presque droits, ♂; les postérieurs, à peu près linéaires, sont un peu plus longs que ceux des pattes antérieures: on remarque un petit

ongle recourbé en dedans à l'extrémité de tous. La tranche interne des cuisses et des tibias est munie de très petits poils droits très-fins, tandis qu'on voit, à un grossissement suffisant, sur la tranche opposée, de petits poils raides plus rares, régulièrement courbés. Les ongles m'ont paru fendus.

PSEUDOMORPHUS ELONGATULUS (*Anthonomus*) Bohem. in Sch., VII, p. 216, n° 8. — *fallax* Gerst., Stett., 1860, 376. — (*Bradybatus*) *acervis* Chevr., Rev. Zool., 1866, p. 29 (*Anthonomus*).

Conicus, postice obtuse rotundatus, ferrugineus; subtus, capite oculisque nigris, abdomine rufescente, supra fere glaber cum linea longitudinali thoracis fasciaque arcuata elytrorum villose griseis; capite rugose punctato; rostro crasso, rugoso, opaco; antennis clava apice subrotundata; prothorace conico, parce foveolato; elytris ovalibus sulcato-punctatis; pedibus crassis, omnibus dentatis.

Long. 4 1/2-5 mill.; lat. 1 1/4-1 1/3 mill.

Ovale, ou plutôt en forme de cône arrondi à la base, à pubescence grisâtre assez abondante en dessous, sauf sur l'abdomen, presque glabre en dessus, avec une étroite ligne longitudinale sur le prothorax et une bande transversale analogue arquée, plus large extérieurement après le milieu des élytres; tête et dessous noirs, un peu luisants, à l'exception de l'extrémité abdominale, qui est rougeâtre; le reste d'un ferrugineux ou rouge sanguin, plus clair sur les antennes et sur les pattes, surtout à la base, terne en dessus. *Tête* rugueusement et fortement ponctuée; front marqué d'une petite dépression ou fossette peu accusée. *Yeux* peu saillants. *Rostre* épais, à peine aussi long que le prothorax, entièrement mat, avec quelques stries irrégulières bien marquées dans sa première moitié, un peu dilaté de la base au sommet vu en dessus, paraissant subtronqué obliquement en dessous (♂), paraissant, vu en dessus, imperceptiblement sinué latéralement, au moins aussi large au sommet qu'à la base, sa deuxième moitié beaucoup plus lisse, un peu luisante (♀); peu courbé. *Antennes* peu pubescentes; scape aussi long que les autres articles réunis; massue peu atténuée au sommet, subarrondie à la base, rembrunie. *Prothorax* subdéprimé, conique, à peine déprimé en avant, aussi large sur la ligne médiane qu'au milieu, à ponctuation peu serrée, subfovéolée. *Écusson*

oblong, entièrement pubescent. *Élytres* conformées comme il a été dit, presque de la largeur du prothorax à la base, les interstries presque plans, à peine crénelés par les points des stries, n'égalant pas deux fois la largeur de ces dernières, très-densément et finement ridés, avec une série très-peu visible de petits points. *Pattes* conformées comme il a été dit.

Genève (Schönherr); Dresde (M. Kirsch); Dijon (MM. Jekel, Rouget); Espagne (MM. Chevrolat, Bellier de la Chavignerie); Basses-Alpes (M. Mondon).

Schönherr avait placé cette espèce, qui n'a que six articles au funicule, parmi ses *Anthonomus*. M. Chevrolat, qui a eu depuis occasion de consulter le type de cet auteur, a reconnu lui-même que son *Anthonomus aceris* lui était identique. Enfin, bien que je n'aie pas vu le type du *Bradybatus fallax* de M. Gerstæcker, l'excellente description qu'il donne de cette espèce me permet de la réunir, en toute certitude, au *Pseudomorphus elongatulus*.

Genre **BRADYBATUS**.

BRADYBATUS Germar, Ins. Spec., I, p. 305. — Latr., Règn. anim., p. 894. Schönh., Curcul., disp. meth., p. 234; Genera et Species Curcul., III, p. 331. — Gerstæcker, Stettin, Entom. Zeit., 1855, p. 167. — Jacq. Duval, Gen., IV, 44. — Lacordaire, Genera, VI, 581.

Antennæ breviusculæ, validiusculæ; funiculo 6-articulato; articulo primo majore, crasso, secundo obconico, reliquis brevioribus, apice truncatis, successive latioribus; clava crassiuscula, oblongo-ovata.

Rostrum longiusculum, lineare, teres, validiusculum, arcuatum.

Oculi rotundati, modice prominuli.

Thorax latitudine fere brevior, basi leviter bisinuatus, anterius angustior, juxta apicem coarctatus, apice truncatus.

Elytra elongata, subcylindrica; humeris obtuse angulatis.

Pedes breves, validi; tibiæ apice unguiculatæ.

Obs. Corpus elongatum, subcylindricum, parce pilosum, alatum; minusculæ magnitudinis (ex Schön.).

Ces caractères me paraissent devoir être complétés ainsi :

Corps subcylindrique très-allongé, subdéprimé en dessus, plus ou moins pubescent.

Tête médiocre, un peu allongée, plus large en arrière.

Yeux arrondis, peu saillants.

Rostre épais (♂), plus mince, plus cylindrique (♀), de la longueur du prothorax ou un peu plus long, médiocrement courbé.

Antennes peu allongées, assez épaisses, coudées ; scape égalant en longueur environ le reste de l'antenne, épaissi en forme de crosse au sommet, qui atteint le milieu des yeux ; funicule de six articles : le premier épais, en carré long, irrégulier, le deuxième plus allongé, obconique, les autres transversaux, successivement plus larges ; massue ovale, rétrécie plus ou moins aux deux bouts.

Prothorax subtransversal, droit ou subarrondi de la base aux deux tiers, où il est plus ou moins brusquement étranglé et déprimé transversalement, grossement ponctué, à peine bisinueux à la base, tronqué au sommet.

Élytres cylindriques, très-peu convexes, presque déprimées en dessus, rebordées à la base, qui est presque droite au milieu, déclive vers l'écusson ; à épaules saillantes, notablement plus larges que la base du prothorax, non élargies en arrière, striées-ponctuées, avec la base des troisième et cinquième intervalles (en comptant l'espace juxtasutural) ordinairement élevée.

Pattes fortes, peu allongées, à peine d'égale longueur.

Cuisses très-claviformes, surtout les antérieures ; toutes plus ou moins échancrées avant leur extrémité, avec une très-petite dent oblique aux antérieures, nulle ou à peu près aux autres paires.

Tibias antérieurs plus ou moins, à peine anguleusement, dilatés dans leur milieu, les autres plus linéaires, les postérieurs un peu plus courts, tous obliquement tronqués au sommet et munis d'un petit ongle dirigé en dedans.

Tarses égalant presque les tibias en longueur, à article premier noueux à l'extrémité, les autres successivement plus larges.

Ongles fendus dans leur moitié.

Les hanches antérieures sont contiguës, les intermédiaires très-rapprochées, les postérieures séparées par un espace plus large.

Le dessous du corps est généralement plus densément pubescent que le dessus, moins abondamment d'ordinaire sur le milieu de l'abdomen :

celui-ci subdéprimé, surtout inférieurement ; dernier segment du ♂ étroitement échancré.

Une fine pubescence est disposée sur l'arête inférieure et supérieure des pattes d'une manière analogue à ce qui a lieu dans le genre *Pseudomorphus*.

Index specierum.

I. Corpus supra castaneo-ferrugineus. Elytra fasciata.

A. Angustior valde cylindricus; ♀ rostrum opacum vix apice nitidiore, attenuatum..... *Creutzeri.* 1.

A'. Latior, oblongus; ♀ rostrum læve, nitidum.. *subfasciatus.* 2.

II. Corpus supra nigro-piceus ; elytra haud fasciata, humeris apiceque rubro ferrugineis..... *Kellneri.* 3.

1. Bradybatus Creutzeri Germ., Ins. Sp., I, p. 306, n° 444. — Boh. in Schön., III, p. 332, n° 1. — *Rhinodes Creutzeri* Dej., Cat. Col., p. 98. — Gerst., Stett., 1855, 169.

Cylindricus, valde elongatus, subdepressus, parce haud tenuiter pubescens, plus minusve ferrugineus, infra niger vix nitidus; rostro crasso inæquali opaco, ♂, apice attenuato nitidiore, ♀; prothorace lateribus recto apice suboblique constricto, sat crebre fortiter punctato; elytris contrarie oblique bifasciatis, striis sat fortiter punctatis, interstitiis angustis, basi haud convexis ; femoribus anticis angustius emarginatis, dente brevi, cæteris fere nullo instructis ; tibiis anticis intus obtuse subangulatis.

Long. 4 1/2-4 2/3 mill.; lat. hum. 1 1/4 mill.

Très-allongé, étroit, cylindrique, peu convexe, à pubescence d'un gris jaunâtre peu fine, rare en dessous, plus abondante en dessus, sur la tête et le prothorax, formant au milieu de ce dernier une ligne obsolète, plus rare sur les élytres, où elle forme deux bandes transversales souvent en partie effacées, obliques en sens inverse, la première naissant au tiers environ du bord interne et atteignant la suture après le milieu, la seconde partant du bord externe vers les trois quarts et atteignant la suture vers

les deux tiers inférieurs; souvent un point noir vers la suture, renfermé dans l'angle ainsi formé sur chacune d'elles; d'un ferrugineux grisâtre ou châtain, avec la tête, le rostre, une partie au moins du prothorax, les hanches et le dessous, moins l'extrémité de l'abdomen, d'un noir de poix, terne ou à peu près. *Tête* peu densément, assez fortement ponctuée, rugueuse, ridée en arrière, marquée d'une strie ou fossette étroite entre les yeux. *Yeux* peu saillants. *Rostre* épais, inégal, rugueux, pubescent à la base, peu courbé, à peu près de la longueur du prothorax, paraissant presque aussi large au sommet qu'à la base, vu en dessus, obliquement atténué en dessous, entièrement mat, ♂; visiblement atténué au sommet, qui est un peu lisse, ♀; massue des *antennes* médiocrement atténuée vers la base. *Prothorax* subtransversal presque hexagonal, droit latéralement dans ses trois quarts postérieurs, subobliquement et sensiblement étranglé ensuite; dépression antérieure plus ou moins marquée, faisant souvent paraître la marge apicale un peu élevée; celle-ci parfois étroitement lisse et plus rougeâtre (d'autres fois même cette couleur envahit le segment tout entier); ponctuation grosse, assez serrée, voilée en partie par la pubescence. *Écusson* ponctiforme entièrement pubescent. *Élytres* d'un tiers environ plus larges que le prothorax au-dessous des épaules; celles-ci obliquement effacées, presque tronquées dans le milieu de leur base, qui est faiblement rebordée; deux fois et demie environ aussi longues que larges, très-parallèles, presque droites jusqu'aux deux tiers, atténuées en s'arrondissant subobliquement de ce point à l'extrémité, où elles sont à peine séparément arrondies, presque tronquées; stries assez profondes, à points gros un peu allongés; intervalles presque plans, à peine plus larges que les stries, paraissant lisses. *Cuisses* antérieures munies, avant l'extrémité, d'une échancrure étroite subarrondie, ordinairement bien accusée, suivie en arrière d'une très-petite dent oblique peu aiguë; les autres moins profondément échancrées, à dent obsolète ou nulle. *Tibias* larges, les antérieurs subanguleusement-obtusément dilatés dans leur milieu interne en ligne oblique, non ou à peine sinueuse avant et après la dilatation, légèrement sinueux extérieurement; intermédiaires un tant soit peu dilatés au milieu; les postérieurs un peu élargis de la base au sommet. *Dessous* peu densément ponctué; abdomen ordinairement roussâtre à l'extrémité, légèrement luisant.

Il est *possible* que Schönherr ait confondu les *Brad. Creutzeri* et *subfasciatus*. Quoi qu'il en soit, sa variété γ se rapporte bien à la première de ces deux espèces.

Autriche, Crimée, Italie, Styrie, Basses-Alpes, etc. (MM. Reiche, Chevrolat, Jekel, Garbiglietti, Javet, de Heyden).

2. Bradybatus subfasciatus Gerstæcker, Stett., 1855, 169.

Oblongo-subcylindricus, elongatus, latior, supra castaneo-ferrugineus, infra niger densius pubescens; capite inter oculos striato; rostro crasso, opaco rugoso, ♂, valde cylindrico nitido, ♀; prothorace lateribus subrotundato antice sensim constricto, fortiter punctato; elytris lateribus paululum arcuatis, apice obtusis, contrarie, oblique, latius bifasciatis, fortiter striato-punctatis, intervallis convexis; femoribus anticis latius emarginatis, dente minuto, cæteris nullo instructis; tibiis anticis intus obtuse subangulatis.

Long. 4 1/2-5 mill.; lat. hum. 1 1/2 mill.

Oblong subcylindrique très-allongé, moins étroit que le précédent, peu convexe, d'un gris ferrugineux châtain mat, sauf la tête, le rostre, les hanches, le dessous et une partie au moins du prothorax, qui sont d'un noir de poix, à pubescence grisâtre parfois d'un jaune flave, assez abondante en dessous, formant une ligne obsolète longitudinale sur le prothorax et deux bandes transversales obliques en sens contraire sur les élytres, d'ordinaire assez bien marquées, disposées à peu près comme chez le *Brad. Creutzeri*, la postérieure quelquefois un peu arquée, d'autres fois encore presque droite. *Tête* rugueusement ponctuée, ridée en arrière, avec une strie plus ou moins marquée et plus ou moins prolongée entre les yeux. *Rostre* épais, légèrement pubescent, inégal, rugueux-strié, opaque, paraissant, vu de profil, un peu atténué obliquement en dessous, légèrement resserré au-devant des yeux vu en dessus (♂); un peu plus allongé, plus étroit, très-cylindrique, luisant et presque lisse (♀); peu courbé. *Antennes* un peu plus allongées que chez le précédent. *Prothorax* subtransversal, très-légèrement subarrondi latéralement, plus sensiblement vers l'étranglement antérieur, qui est peu brusque généralement; déprimé en cet endroit, avec la marge antérieure souvent un peu élevée, fortement ponctué-rugueux. *Écusson* ponctiforme, entièrement pubescent. *Élytres* à épaules élevées, bien qu'émoussées au sommet, deux fois aussi longues que larges, presque de moitié plus larges que la base du prothorax, séparément subobliques dans leur milieu, à la base, qui est visiblement rebordée, en courbe à peine marquée de la base aux deux tiers, atténuées légèrement en s'arrondissant de ce point vers l'extrémité, qui

est très-obtuse; subtronquées obliquement au sommet; stries larges et profondes, à gros points arrondis crénelant les interstries, qui sont plus ou moins convexes, parfois un peu costiformes, plus larges que les stries, presque lisses, les troisième et cinquième (en comptant l'espace juxta-sutural) presque toujours élevés, surtout à la base; à l'extrémité une tache vague s'unissant parfois à la bande postérieure. *Cuisses* antérieures à échancrure assez large, mais peu régulièrement arrondie, avec une dent courte, oblique, peu aiguë, parfois peu visible en arrière de l'échancrure; les autres échancrées moins profondément, paraissant inermes. *Tibias* antérieurs plus ou moins faiblement obtusément dilatés vers le milieu interne, sans sinuosité apparente avant et après la dilatation; les autres un peu élargis vers le sommet. *Dessous* assez pubescent, même sur l'abdomen.

Var. *robustirostre* mihi. Je n'ai vu que deux exemplaires ♂ et ♀ de cette variété, plus large que le type, à élytres plus ovales, à fascies très-larges et d'un jaune doré. Le ♂ a le rostre plus profondément strié, plus pubescent à la base, un peu plus court que chez le type, plus courbé à la base qu'au sommet; la ♀ a le rostre plus gros, plus ponctué.

M. Chevrolat m'a également communiqué, sous le nom de *striatopunctatus*, un exemplaire plus petit, à bandes affacées, à stries plus profondes et à intervalles plus convexes. J'ai reçu aussi de M. Jekel un individu chez lequel les stries paraissent à peine ponctuées et dont les cuisses sont inermes. (Du reste, la profondeur et la ponctuation des stries, la convexité des intervalles et la forme des pattes sont très-variables chez tous les *Bradybatus*.)

Enfin j'ai vu plusieurs *Bradybatus subfasciatus* chez lesquels les élytres sont presque noires et les bandes effacées, ce qui les faisait ressembler au premier coup d'œil à des *Brad. Kellneri*.

Autriche, Hongrie, Italie, environs de Paris, Basses-Alpes, Savoie (MM. Reiche, Chevrolat, de Heyden, de Bonvouloir, Javet).

3. BRADYBATUS KELLNERI Bach., Kæfer Faun. d. N. u. Mit. Deut., II, p. 306. — Gerst., Stett., 1855, 170.

Oblongo-subcylindricus, elongatus, subdepressus, nigro-piceus, cum elytrorum margine apiceque, antennis pedibusque partim dilutioribus, paulu-

lum nitidior ; rostro opaco striato, rugoso, ♂, nitido cylindrico, ♀ ; prothorace lateribus subparallelo, antice late constricto, subfoveolato ; elytris haud fasciatis, humeris elevatis, grosse striato-punctatis, intervallis convexis, angustis : femoribus anticis dente minuto, cæteris nullo instructis ; tibiis anticis ad medium sensim ampliatis, haud angulatis.

Long. 4 1/2-5 mill.; lat. hum. 1 1/2 mill.

Subcylindrique allongé, subdéprimé, d'un noir de poix devenant rougeâtre aux épaules des élytres et plus ou moins largement à l'extrémité, avec une partie des antennes et des pattes de cette dernière couleur ; souvent la bande humérale rejoint la tache postérieure ; à peine pubescent en dessus, sans fascies sur les élytres ; moins rarement en dessous. *Tête* assez lisse, à ponctuation peu serrée, avec une strie entre les yeux. *Rostre* presque terne, plus ou moins grossièrement rugueux et strié, très-épais, inégal, un peu resserré au devant des yeux et très-légèrement dilaté de la base au sommet, vu en dessus ; à peine atténué obliquement en dessous, ♂, très-cylindrique, bien plus étroit, luisant, presque lisse, à ponctuation très-fine latéralement, ♀ ; modérément courbé. *Prothorax* subtransversal, presque droit latéralement jusqu'aux deux tiers, où il est visiblement étranglé plus ou moins brusquement, à ponctuation inégale très-grosse, presque fovéolée. *Écusson* petit, oblong, élevé, densément pubescent de gris. *Élytres* un peu moins de moitié plus larges que la base du prothorax, à épaules élevées, émoussées au sommet et calus saillant, presque parallèles, en courbe très-légère jusqu'aux deux tiers, arrondies de ce point à l'extrémité, qui est très-obtuse ; stries profondes formées de gros points arrondis moins marqués vers l'extrémité, au moins aussi larges que les intervalles ; ceux-ci à peu près lisses, très convexes sur le disque, parfois presque plans latéralement, troisième et cinquième ordinairement plus élevés à la base ; celle-ci droite au milieu, déclive vers l'écusson, rebordée. *Cuisses* antérieures avec une échancrure bien accusée, irrégulièrement subarrondie, avec une petite dent oblique obtuse ; les autres à échancrure moins profonde, paraissant inermes. *Tibias* antérieurs amincis à leur base interne, épaissis peu à peu ensuite, sans rétrécissement au delà de la dilatation, qui ne forme pas conséquemment un angle marqué ; les autres un peu élargis de la base au sommet.

Autriche, Hongrie, Styrie, Brunswick (MM. Reiche, de Bonvouloir, Javet, de Kiesenwetter, Chevrolat).

Les trois espèces de ce genre ont entre elles de grands rapports de formes, et la conformation des cuisses, d'ailleurs un peu variable, ne

suffirait pas pour les distinguer. La ♀ du *Creutzeri* se reconnaît aisément à son rostre atténué et lisse seulement au sommet. Quant au ♂, il se distingue du ♂ des deux autres espèces à sa forme beaucoup plus étroite et plus parallèle, la longueur de ses élytres égalant deux fois et demie au moins la largeur de cette partie, tandis qu'elles sont à peine deux ois aussi longues que larges chez le *subfasciatus* et le *Kellneri*; cette dernière espèce, du reste, s'éloigne des deux autres par sa couleur, le manque de bandes aux élytres, le luisant de quelques-unes de ses parties et ses tibias ntérieurs dilatés non anguleusement dans leur milieu.

—

NOTA. Après l'impression de ce travail j'apprends que M. de Marseul, dans une monographie du genre *Bradybatus*, qu'il a publiée dans l'*Abeille* de 1868, propose, d'une manière dubitative, de créer un genre nouveau : NOTHOPS, pour le *Brad. fallax*, lequel a donné lieu à l'établissement de mon genre *Pseudomorphus*. D'un autre côté, je m'aperçois que cette dernière dénomination a déjà été employée par Kirby pour un genre de Carabiques exotiques. Le nom de *Nothops* devra donc être préféré.

Bien que ce travail ait pour titre : « Monographie des *Balaninidæ* et *Anthonomidæ*, » il ne comprend, contrairement à la méthode assez généralement adoptée maintenant, que les genres *Balaninus*, *Anthonomus* et *Bradybatus*.

Les insectes de ces deux dernières coupes génériques me paraissent, en effet, devoir seules former la tribu des *Anthonomidæ*.

Les *Acalyptus*, que M. Lacordaire n'y a introduits qu'avec beaucoup d'hésitation, s'en éloignent manifestement, et leur place est, à mon avis, à côté des *Elleschus* : ils ont, du reste, tout à fait le même genre de vie, et je dirai en passant, à ce propos, que les *Elleschus* ont été en dernier lieu beaucoup trop distancés des *Erirhinides*.

Quant aux *Orchestes*, dont M. H. Brisout de Barneville vient de nous donner une monographie avec le talent qui caractérise ses différents ouvrages, ils me semblent assez tranchés pour former une tribu spéciale sous le nom de *Orchestidæ*.

Errata et Corrigenda.

Page 332, 13e ligne, au lieu de : Genblietti, lisez : Garbiglietti.
— 336, 2e alinéa, 3e ligne, après le mot *prolongée* mettez seulement une virgule.
— 343, 10e ligne, après le mot *vestita* ajoutez une virgule.
— 344, 8e ligne de la diagnose, au lieu de : *subunciforme,* lisez : *subunciformi.*
— 345, 1re ligne, au lieu de : *leur* 1er 1/4, lisez : *son* 1er 1/4.
— 345, 15e ligne, supprimez la virgule après le mot *échancrées.*
— 348, 2e ligne, après la citation de Dejean ajoutez un point de doute (il est possible que le *B. hispanus* de cet auteur soit le *B. Mastodon* Jek.).
— 349, 1re ligne, au lieu de : *mais* droite, lisez : *moins* droite.
— 351, 10e ligne, après le mot *déprimées* supprimez le point et la virgule.
— 352, 3e ligne, après le mot *article* ajoutez : *des antennes.*
— 356, 3e ligne, au lieu de : parsemé çà et là, lisez : *parsemée,* etc.
— 359, 6e ligne, au lieu de : *et* formant, lisez : *en* formant.
— 360, 6e ligne, au lieu de : *fronte foveolato,* lisez : *fronte foveolata.*
— 361, 4e alinéa, 3e ligne, au lieu de : *chenues,* lisez : *ténues.*
— 361, aux citations synonymiques ajoutez : *crucifer* et *rhæticus* Fusch, Berl. Ent. Zeit., p. 423-425.
— 361, 6e ligne de la diagnose, au lieu de : *dense minutissimo,* lisez : *dente,* etc.
— 362, 2e alinéa, au lieu de : Var. *A,* lisez : Var. *B.*
— 363, 1re ligne, au lieu de : Var. *B,* lisez : Var. *C.*
— 364, aux citations synonymiques ajoutez : *pedemontanus* Fusch, Berl. Ent. Zeit., 1864, p. 425.
— 365, 1er alinéa, avant-dernière ligne : *dilatés et cependant,* supprimez le mot *et.*
— 365, après la description du *B. brassicæ* ajoutez l'observation suivante : J'ai vu dans la collection de M. Kraatz le type du *B. pedemontanus* Fusch. Cet exemplaire n'est autre qu'un *B. brassicæ* en mauvais état, chez lequel la pubescence, usée par places, donne à la vestiture des élytres un aspect particulier.

TABLEAU MÉTHODIQUE

DES GENRES ET DES ESPÈCES CONTENUS DANS LA MONOGRAPHIE

DES

BALANINIDÆ et ANTHONOMIDÆ.

—

pages

Genre BALANINUS Germar. — Europe, Algérie, Syrie..... 339

1. Elephas Gyllenhal. — Europe méridionale..... 344
   nucum *var.* Olivier..... 344
2. propinquus Desbrochers des Loges. — Constantinople..... 345
3. Mastodon Jekel. — Espagne..... 346
4. pellitus Bohemann. — Europe..... 348
   hispanicus (?) (Dej.)..... 348
5. sericeus Desbrochers des Loges. — France..... 349
6. Reichei Desbrochers des Loges. — Europe mérid., Asie Min.. 350
7. glandium Marsham. — Europe, Algérie..... 352
   ferrugineus (Dej.)..... 352
   venosus Germar..... 352
   cinereus *var.* Desbrochers des Loges. — Europe..... 353
8. tessellatus Fourcroy. — Europe, Algérie..... 354
   turbatus Gyllenhal..... 354
9. nucum Linné. — Europe, Algérie, Asie Mineure..... 356
10. villosus Fabricius. — Europe, Algérie..... 357
    cerasorum Olivier..... 357
    cordifer Fourcroy..... 357
    tenuirostris Stephens..... 357
11. cerasorum Herbst. — Europe..... 359
12. rubidus Gyllenhal. — Europe boréale et centrale..... 361
    betulæ Stephens..... 361
13. crux Fabricius. — Europe, Algérie..... 361
    salicis Panzer..... 361
    crucifer *var.* Fusch..... 362
    rhæticus Fusch..... 362

pages

14. ochreatus Fahreus. — Europe méridionale..... 363
rufosignatus Chevrolat..... 363
15. brassicæ Fabricius. — Europe, Algérie..... 364
salicivorus Gyllenhal..... 364
pedemontanus Fusch. — Italie..... 467
16. pyrrhoceras Marsham. — Europe, Algérie, Asie..... 366
brunneus Marsham..... 366
17. Troglodytes Jekel. — Anatolie..... 368

Sous-Genre FURCIPUS Desbrochers des Loges. — Europe, Algérie. 413

1. rectirostris Linné. — Europe, Algérie..... 416
druparum Linné..... 416

Genre ANTHONOMUS Germar. — Europe, Algérie..... 411

2. rubi Herbst. — Europe, Algérie..... 418
obscurus Stephens..... 418
clavatus Marsham..... 418
3. rubripes Gyllenhal. — Europe méridionale..... 419
femoratus *var.* Desbrochers des Loges. — Autriche..... 420
4. sorbi Germar. — Europe boréale..... 420
oxyacanthæ Bohemann. — Suède, Laponie..... 421
5. Bonvouloiri Desbrochers des Loges. — Italie..... 421
6. sibiricus Desbrochers des Loges. — Sibérie..... 423
7. terreus Schönherr. — Sibérie..... 454
8. pubescens Paykul. — Europe boréale..... 424
9. varians Paykul. — Europe..... 425
melanocephalus Fabricius..... 425
obesior *var.* Desbrochers des Loges. — France boréale..... 427
10. pyrenæus Desbrochers des Loges. — Pyrénées..... 428
11. britannus Desbrochers des Loges. — Grande-Bretagne..... 429
pubescens (Walton)..... 430
12. Chevrolati Desbrochers des Loges. — Europe, Algérie..... 430
13. pyri Bohemann. — Europe..... 432
cinctus Redtenbacher..... 432
14. ulmi De Géer. — Europe..... 434

pages

15. rufus Schönherr. — Europe 436
nitidirostris (C. Rey) 436
opacirostris *var.* Desbrochers des Loges 437

16. ? languidus Gyllenhal. — Crimée 437

17. pruni Desbrochers des Loges. — France 439

18. ornatus Reiche. — Europe méridionale 440

19. pedicularius Linné. — Europe, Algérie 442
melanocephalus Olivier 442
fasciatus Stephens 442
Schönherri (Desbrochers des Loges) 442

20. distinguendus Desbrochers des Loges. — France boréale 444

21. conspersus Desbrochers des Loges. — Europe boréale et centrale. 445
Javeti *var.* Desbrochers des Loges. — Moravie 446

22. Kirschi Desbrochers des Loges. — Autriche 446

23. spilotus Redtenbacher. — Europe 448
Roberti Wencker 448

24. pomorum Linné. — Europe, Algérie 449
incurvus Stephens 449
pyri Kollar 450

25. incurvus Panzer. — Europe boréale 451

26. undulatus Gyllenhal. — Europe 452
ruber Perris 452

27. helopioides Kolenati. — Perse 455

Genre PSEUDOMORPHUS Desbrochers des Loges. — Europe 456

1. elongatulus (Anthonomus) Bohemann. — Europe 458
fallax (Bradybatus) Gerstæker 458
acceris (Anthonomus) Chevrolat 458

Genre BRADYBATUS Germar. — Europe 459

1. Creutzeri Germar. — Europe 461

2. subfasciatus Gerstæker. — Europe 463
robustirostre *var.* Desbrochers des Loges. — France 464

3. Kellneri Bach. — Autriche 464

ESSAI

SUR LES

COLÉOPTÈRES DE BARBARIE

SIXIÈME PARTIE (1).

Par M. L. FAIRMAIRE.

(Séance du 12 Février 1868.)

Casnonia Oliverii Buq. — Ce joli insecte a été l'objet, dans le journal *La Seybouse* du 11 janvier dernier, d'une note de M. Olivier, qui rectifie les renseignements que j'ai donnés sur l'habitat de cette *Casnonia*, renseignements que j'avais reçus d'un collègue algérien. Comme avant tout je ne cherche que la vérité dans les questions entomologiques, je reproduis le paragraphe qui a trait à l'insecte en question :

« J'ai trouvé la *C. Oliverii* dans le lit de l'Oued-Kouba. J'ai, par « scrupule, il est vrai, rappelé qu'il y avait des bambous dans mon jar- « din ; mais ces bambous venaient de boutures prises à la pépinière de « notre ville où les pieds originaux étaient depuis vingt ans ; et d'ailleurs « l'insecte se trouvait dans la berge opposée à mon jardin. Je crois donc « que cette jolie bestiole est bien du pays et qu'il ne s'agit que de la « chercher patiemment. Il y a une observation qui me paraît autrement « essentielle, c'est que cette *Casnonia* vivait au milieu de plus de 150 « *Drypta distincta*, dont, sans doute, elle se croyait la sœur. »

J'ajoute ici une notice insérée dans les Bulletins de l'Académie d'Hip-

(1) Voir 1re partie, Annales 1858, p. 643 ; 2e partie, 1860, p. 148 ; 3e partie, 1860, p. 419 ; 4e partie, 1866, p. 17 ; et 5e partie, 1867, p. 387.

pone, 1866, p. 102, relatant en détail les circonstances de la capture de cet insecte, qu'il serait bien intéressant de retrouver :

« 5 octobre 1863. — Cette après-midi je suis descendu dans le lit de « l'Oued-Kouba. Comme il est déjà tombé un peu de pluie, les insectes qui « ont estivé dans le Krelidgé regagnent le haut de la berge. Sur une bosse « du terrain à pic de la rive droite, je remarque des trous qui semblent « se correspondre et, agrandissant l'un d'eux, j'ouvre largement une gale- « rie dans laquelle circulent des *Drypta dentata* et *distincta*. Je ne crains « pas d'évaluer le nombre des premiers à plus de 200 et celui des « seconds au moins à 150. A deux nous suffisions à peine à capturer les « *distincta* avant qu'elles eussent regagné le tertre en colonne serrée; « nous en avons certainement pris plus de 100.

« C'est dans une de ces files de *Drypta* que j'ai remarqué un Carabique « presque semblable à la *D. distincta* par la couleur, mais plus allongé, « le corselet plus étroit et plus rond; j'ai reconnu de suite une *Casnonia*. « C'est celle que j'ai offerte à M. L. Buquet, et qu'il a décrite dans les « Annales de la Société entomologique (10 janvier 1864) sous le nom de « *Casnonia Oliverii*.

« Cette chasse si fructueuse est devenue pour moi l'objet de fréquentes « réflexions. D'abord pourquoi deux espèces de *Drypta* aussi différentes « que la *dentata* et la *distincta* vivent-elles en famille et comme sœurs? « Est-ce la parité d'habitudes et de nourriture qui les rapproche? La « *distincta* ne serait-elle qu'un accident de la *dentata?* L'odeur qui pro- « bablement s'exhale des femelles et indique aux mâles celles qui leur « sont propres serait-elle identique dans les deux espèces? Y aurait-il « entre elles des hybridations? Je l'ignore et me borne à constater les « faits.

« Comment, au milieu de ce peuple de *Drypta* et en parfaite intelli- « gence avec elles, se trouve-t-il une *Casnonia?* Une seule! l'effluve, dont « je parlais tout à l'heure, agirait-il non-seulement sur les espèces d'un « même genre, mais sur celles d'un genre voisin? ou bien, au contraire, « ma *Casnonia* se serait-elle laissé prendre uniquement à la couleur et à « la ressemblance de forme? La vue serait donc chez l'insecte susceptible « d'erreur et d'illusion.

« J'abandonne, je le répète, la solution de ces questions à de plus « habiles. »

COSCINIA SEMELEDERI Chaud., Bull. Mosc., 1861, 6. — Mars., Abeille,

1867, XXXIII. — Long. 6 mill. — Subdéprimée, d'un brun ferrugineux luisant avec les parties de la bouche, les pattes et une grande tache triangulaire, mal limitée sur le dos des élytres, s'étendant de la base jusqu'à l'angle sutural, assez fortement ponctuée, surtout sur le pronotum et couverte de poils courts espacés, dorés. Tête grosse, convexe, bordée sur les côtés d'une coulisse assez profonde; yeux arrondis, petits; labre court, transverse, sinué et cilié au bout; menton à trois lobes : latéraux arrondis, divergents, médian beaucoup moins long, subbidenté; palpes à dernier article ovalaire, à peu près de la longueur du 2e, 3e dans les maxillaires, obconique, un peu plus court. Antennes piliformes, velues, plus longues que la moitié du corps, formées d'articles turbinés, fortement étranglés avant leur milieu; 1er long, gros et subcylindrique, 2e court, sphérique, les suivants à peu près égaux, dernier ovalaire, terminé en pointe. Pronotum en cœur, tronqué en devant, arqué et rebordé sur les côtés, très-rétréci, rebordé et subarrondi à la base avec les angles peu marqués; sillon médian longitudinal, fin. Écusson en triangle, petit, ne dépassant pas la base des élytres. Celles-ci tronquées à la base avec les angles huméraux arrondis, subparallèles et recourbées sur les côtés, arrondies ensemble largement au bout. Cuisses fortement renflées; jambes antérieures fortement échancrées en dedans.

Cette jolie petite espèce, trouvée par M. Zickel dans le Sahara algérien, ressemble beaucoup à la *Schüppelii* et à la *dorsata*; mais elle est beaucoup plus grande et la coloration de ses élytres est très-différente.

Je l'ai rapportée, sur l'autorité de M. le baron de Chaudoir, à la *Semelederi* décrite par lui, quoique cette dernière ait pour patrie Bagdad, soit d'une taille un peu moindre et que les termes de sa description « angles postérieurs du pronotum saillants, aigus, subépineux, élytres ponctuées finement dans les stries et sur les intervalles » ne conviennent pas à notre espèce, dont les angles du pronotum sont peu marqués et les élytres sans traces de stries ponctuées. — (De Marseul.)

Dromius Myrmidon Fairm. — Ce petit *Dromius*, qui rappelle si bien un *Bembidium* à taches rouges, se trouve aussi à Bone.

Sphodrus Favieri. — Long. 19 à 20 mill. — *Oblongus, parum convexus, ater, vix nitidus, subtus paulo nitidior; antennis brunneis, basi nigris; prothorace oblongo, subquadrato, lateribus postice vix sensim sinuatis et marginatis, margine postico utrinque oblique truncato et late impresso; elytris oblongis, late marginatis, dorso antice planatis, postice convexis, striis vix impressis, tenuiter punctatis.*

Oblong, peu convexe, d'un noir très-peu brillant en dessus, un peu plus en dessous. Tête oblongue à peine impressionnée de chaque côté en avant. Antennes très-grêles, atteignant le milieu du corps, d'un brun foncé, mat, avec les premiers articles noirs, brillants. Corselet oblong, insensiblement rétréci vers la base, côtés presque droits, très-faiblement sinués en arrière; bord postérieur coupé obliquement de chaque côté; angles postérieurs un peu plus obtus, très-relevés, en dedans une large impression avec un sillon peu distinct, non ponctuée; au milieu, une ligne longitudinale bien marquée. Élytres oblongues-ovalaires, largement marginées, le rebord plat et tranchant; échancrées assez fortement à la base, ce qui rend les épaules auguleuses et saillantes en avant; surface convexe en arrière, mais déprimée en avant vers l'écusson; stries très-peu enfoncées, finement ponctuées. Dessous du corps indistinctement ponctué. Jambes postérieures arquées à la base; crochets des tarses grands et lisses. — Maroc.

Par la forme parallèle du corselet et l'échancrure de la base des élytres, ce *Sphodrus* rappelle le *punctatus* de Hongrie; mais il s'en éloigne beaucoup par sa forme allongée, le corselet non ponctué à la base, les stries des élytres très-fines, le rebord plat et l'aspect presque mat qui le rapproche de celui du *S. Deneveui.*

CALATHUS ENCAUSTUS. — Long. 7 mill. — *Oblongus, brunneus, nitidus; antennis, palpis pedibusque pallide testaceis; prothorace subquadrato, lateribus vix arcuato, ad angulos posticos obsolete impresso et tenuiter punctulato, margine postico fere recto, angulis posticis obtusis; elytris tenuissime striatis.*

Oblong, un peu allongé, très-peu convexe, d'un brun foncé très-brillant; pattes d'un testacé pâle; antennes et palpes à peine plus foncés. Antennes grêles, dépassant la base du corselet. Tête presque triangulaire, lisse. Corselet à peu près carré, côtés à peine arqués; bord postérieur presque droit; angles postérieurs émoussés; surface unie; aux angles postérieurs une dépression très-peu marquée et très-finement ponctuée. Élytres à stries très-fines, lisses sur la 3e, deux points vers la base et un autre en arrière. — Biskra (Marmottan).

OPHONUS DERMATODES. — Long. 12 1/2 mill. — *Brunneo-rufus, subopacus, parce fulvo-pubescens; antennis, palpis, pedibus anoque obscure testaceis, sat dense et sat fortiter punctatus; prothorace subcordato, basi angustato, lateribus basi sinuatis, angulis obtusis; elytris subparallelis.*

apice abrupte rotundatis, sat profunde striatis; femoribus sat validis, tibiis anticis mucrone obtuso nigro apice armatis.

Oblong, un peu déprimé en dessus, d'un brun roux peu foncé, presque mat, à fine pubescence fauve; palpes, antennes, pattes et extrémité de l'abdomen d'un testacé roussâtre. Tête et corselet fortement et assez densément ponctués. Antennes cylindriques, assez grêles, atteignant le milieu du corps. Corselet un peu plus large que long, presque cordiforme, assez fortement rétréci en arrière; côtés fortement arrondis en avant, un peu dressés à la base, de manière à former un angle obtus, mais assez bien marqué; surface assez convexe, très-densement et plus finement ponctuée sur les côtés ; au milieu un sillon très-fin, n'atteignant ni la base ni le bord antérieur ; base très-finement striolée en long, ayant de chaque côté une impression très-faible. Élytres un peu plus larges que le corselet, presque parallèles, assez brusquement arrondies à l'extrémité, à stries bien marquées, plus profondes et plus larges sur les côtés et à l'extrémité, les intervalles presque plans vers la suture, beaucoup plus convexes sur les côtés, densément mais assez finement ponctués. Dessous du corps très-ponctué. Fémurs assez gros, tibias antérieurs terminés par un éperon assez large et obtus, noir. — Maroc.

Cet *Ophonus* ne diffère du *ditomoides* que par la forme plus courte, plus déprimée, le corselet moins cordiforme, l'écusson impressionné en travers et le bord refléchi des élytres concave.

Ophonus carteroides. — Long. 8 1/2 mill. — *Oblongus, subdepressus, obscure testaceus, sat nitidus, pedibus antennisque dilutioribus, elytris fusco-brunneis, capite prothoraceque dense punctatis, hoc antice lato, postice elytris valde angustiore, lateribus leviter arcuatis, elytris planatis, tenuiter dense punctatis, striis lævibus; subtus punctatus, femoribus crassis, compressis.*

Oblong, un peu allongé, déprimé, d'un roux ferrugineux assez brillant, avec le dessus, les pattes et les antennes plus clairs ; élytres d'un brun assez foncé; à pubescence d'un cendré roussâtre, fine et rare. Tête et corselet densément mais assez finement ponctués ; tête assez petite, ayant entre les antennes une impression triangulaire assez peu marquée ; antennes assez grêles, dépassant à peine la base du corselet. Celui-ci élargi en avant, notablement plus étroit à la base que les élytres, légèrement arrondi sur les côtés, angles postérieurs obtus et renversés, les antérieurs assez saillants, mais obtusément arrondis; au milieu, un sillon lon-

gitudinal extrêmement fin ; à la base une faible dépression tranversale. Élytres presque parallèles, déprimées, arrondies à l'extrémité, à stries fines, non ponctuées ; intervalles plans, assez finement et densément ponctués. Dessous ponctué, plus fortement sur la poitrine. Pattes assez courtes ; fémurs larges, un peu comprimés. — Constantine (Hénon).

Cet *Ophonus* est remarquable par son corselet élargi en avant, très-rétréci à sa base, mais non cordiforme ; il se rapproche beaucoup du *ditomoides* et surtout de l'*oblongus ;* mais il est plus petit, plus déprimé sur les élytres, plus convexe sur le corselet avec la tête plus petite, ayant une impression triangulaire; le corselet est plus large en avant avec les angles largement arrondis.

BRADYCELLUS CORDICOLLIS. — Long. 7 mill. — *Oblongus, subparallelus, subdepressus, rufo-testaceus, elytrorum macula oblonga dorsali fusca, tenuiter, dense punctatus, prothorace postice angulato, valde biimpresso, angulis posticis acutis.*

Oblong, un peu parallèle, un peu déprimé, entièrement d'un roux testacé assez brillant avec une grande tache brune occupant toute la partie dorsale des élytres, sauf la suture, et mal arrêtée sur les bords. Corps couvert d'une ponctuation fine, extrêmement serrée, moins sur la tête, qui présente, entre les antennes, une strie transversale limitée par leur impression. Antennes assez épaisses, atteignant presque le milieu des élytres. Corselet transversal, un peu cordiforme, angles postérieurs très-pointus, ayant en dedans une forte strie ou impression; au milieu, un sillon longitudinal. Élytres à stries assez fines, non ponctuées. — Constantine (Hénon).

Forme et coloration du *dorsalis*. mais me paraît distinct par les angles postérieurs du corselet plus relevés, plus pointus, et par la ponctuation beaucoup plus serrée, notamment sur les élytres.

1. HETEROCERUS MACULOSUS. — Long. 4 1/2 mill. — *Fuscus opacus, dense pubescens, prothorace elytris haud angustiore, angulis posticis haud marginatis, anticis testaceis, elytris haud perspicue punctulatis, testaceo guttatis aut fasciatis.*

D'un brun noir mat, à pubescence un peu hispide, fine, serrée, cendrée; antennes rousses, un peu brunes à l'extrémité ; pattes antérieures d'un brun foncé, les autres brunâtres ; tous les tarses d'un roux clair. Corselet court, aussi large ou un peu plus large que les élytres, rétréci en avant,

non rebordé aux angles ni au bord postérieurs, ce dernier coupé assez obliquement aux angles ; surface très-finement ponctuée, angles antérieurs d'un testacé obscur. Élytres peu convexes, presque parallèles, à taches mal limitées d'un roux testacé : une près de l'écusson, une en demi-lune derrière l'épaule, une sur le disque un peu après le milieu, se joignant souvent à une autre tache marginale, plus en arrière, la tache apicale se réunissant souvent par le bord à la précédente marginale. — Constantine (Hénon).

Ressemble assez au *lævigatus;* mais le corselet, plus large et non rebordé, le distingue immédiatement; se distingue du *femoralis* par les élytres à ponctuation égale, le corselet très-rétréci en avant et les pattes antérieures d'un brun noir.

2. H. CURTULUS. — Long. 2 1/4 mill. — *Oblongus, parum convexus, fuscus, cinereo-pubescens; prothorace brevi, angulis posticis marginatis; elytris subtiliter punctatis, sublineatis, vage nebulosis, pedibus ferrugineis.*

Oblong, mais un peu court, peu convexe, d'un brun noirâtre brillant, à pubescence d'un cendré un peu roussâtre, formant des fascies sur les élytres. Antennes épaisses, brunes, base testacée. Corselet très-court, rétréci en avant; angles postérieurs coupés très-obliquement, marginés, sans taches, ponctuation très-fine, serrée. Élytres à peine plus larges que le corselet, presque parallèles, très-finement ponctuées, ayant des vestiges de lignes, plus visibles à la base, surtout près des épaules, à taches indistinctes, à nébulosités peu régulières de pubescence; bord extérieur roussâtre. Pattes d'un roux assez clair. — Tanger.

Se rapproche du *marmota* ; mais le corselet est plus court, sans taches, le corps est moins convexe et les élytres ont des macules plutôt formées par la pubescence que par des taches roussâtres indistinctes.

Outre ces deux espèces, on trouve aussi en Algérie l'*H. minutus* Ksw. et le *femoralis* Ulr.

Genre EUROPTRON (Mars., Abeille, 1867, LXXXII).

E. GRACILE Mars., l. c., LXXXI. — Long. 5 1/2 mill. — Elliptique, assez long et assez convexe, d'un jaune testacé luisant, rougeâtre sur le pronotum et brun ferrugineux sur la tête, glabre en dessus et garni en

dessous de longs poils blancs. Tête arrondie et finement ponctuée sur le vertex ; front subdéprimé, abaissé en devant, grossièrement ponctué et variqueux ; épistome en demi-cercle, très-proéminent par devant, creusé, presque sans points, entouré d'un rebord tranchant, lisse, un peu rembruni. Palpes maxillaires à dernier article allongé, comme tordu en S. Antennes très-courtes ; 1er article assez long et fort, 2e beaucoup plus court, également gros, le reste du funicule composé d'un article un peu allongé et d'autres très-petits, difficiles à compter ; massue grosse, arrondie, comprimée, quoique épaisse de cinq feuillets épais, placés en travers, diminuant insensiblement de longueur. Pronotum court et transversal, bombé, fortement dilaté, arrondi sur les côtés, creusé au milieu du bord antérieur d'une large cavité lisse, surmontée d'une petite pointe rudimentaire. Écusson plat, ponctué, semi-elliptique. Élytres un peu plus larges que le pronotum, entourées dans leur pourtour d'un étroit bourrelet ponctué extérieurement et rembruni à la suture ; atténuées postérieurement en pointe arrondie à l'extrémité ; points épars, fins, avec quelques strigosités longitudinales peu visibles. Pygidium vertical, en ogive obtuse. Pattes robustes et courtes, avec les tarses très-grêles et très-allongés ; hanches longues, adossées les unes contre les autres ; cuisses courtes, épaisses : ovales, postérieures très-fortement globuleuses ; jambes antérieures courtes, armées en-dessous de deux longues dents arquées précédées d'une autre plus petite, et en dedans d'un éperon plus court que la dent terminale ; les postérieures épaisses du bout où elles sont bordées d'épines et de deux gros éperons ; tarses beaucoup plus longs que les jambes, articles à peu près égaux, le dernier armé de deux longs crochets grêles, simples. — Ouargla.

On dirait un petit *Callicnemis*; mais la structure des antennes à massue arrondie, épaisse, l'en éloigne aussi bien que des *Pachypus* et *Pachydema*.

1. PACHYDEMA MARMOTTANI. — Long. 9 mill. — *Ovata, convexa, rufo-ferruginea, nitida, pectore prothoracisque, marginibus antico et postico longe fulvo-pilosis, capite sat dense punctato, antice sinuato ; prothorace sparsim punctato; elytris punctatis; pygidio lævi; tarsis 2 anticis tantum articulis 3 primis leviter dilatatis.*

Cette jolie espèce est remarquable par sa couleur entièrement d'un roux ferrugineux brillant ; tête assez finement mais rugueusement ponctuée au milieu, moins fortement au sommet et au bord antérieur, qui est

relevé et légèrement sinué. Corselet arrondi en arrière, à ponctuation très-écartée, bords antérieur et postérieur garnis de longs poils d'un fauve pâle qui couvrent en dessous toute la poitrine. Écusson presque lisse. Élytres assez densément ponctuées. Pygidium lisse, propygidium à ponctuation fine, très-écartée. Tibias antérieurs tridentés, mais la dent supérieure très-obtuse; tarses longs et grêles, les deux antérieurs seulement ayant les trois premiers articles un peu larges — Biskra (un seul individu trouvé par M. Marmottan, qui a bien voulu me l'abandonner).

Ce *Pachydema*, n'ayant que les deux tarses antérieurs dilatés, rentre dans la division des *Ootoma* Blanch., qui ne renferme encore que quatre espèces des îles Canaries.

2. P. Cartereaui. — Long. 22 mill. — ♀. *Alata, oblonga, valde convexa, tota rufo-testacea, nitida, capite obscuriore, rugoso-punctato; prothorace lateribus valde rotundato, angulis anticis productis, laxe punctato, scutello lateribus tantum punctato; elytris post medium leviter dilatatis, punctatis, obsolete striatis, stria suturali evidentiore; pygidio parvo, parce punctato, propygidio sat tenuiter dense punctato; tarsis elongatis.*

♀. Ailée; corps oblong, très-convexe, entièrement d'un roux testacé, très-brillant. Tête un peu obscure, rugueusement ponctuée; chaperon atténué en avant, tronqué et relevé au bord antérieur. Corselet court, très-convexe, anguleusement arrondi sur les côtés; bord postérieur légèrement lobé au milieu; ponctuation assez fine, écartée; de chaque côté, un peu en arrière, deux très-petites fossettes; angles antérieurs un peu prononcés. Écusson assez court, en triangle très-arrondi, un peu ponctué le long des bords. Élytres longues, un peu plus étroites à la base que le corselet, s'élargissant peu à peu jusqu'au delà du milieu, presque tronquées à l'extrémité avec l'angle sutural obtus, l'angle externe très-arrondi; surface ponctuée peu densément et assez finement, les intervalles très-finement articulés; des traces de stries, plus visibles vers la suture. Pygidium petit, à ponctuation écartée; propygidium à ponctuation fine, serrée. Tibias antérieurs fortement tridentés; pattes postérieures très-grosses, assez courtes; tous les tarses longs, le 1er article des postérieurs assez large. — Sahara algérien.

Je n'ai vu qu'un seul individu ♀ de cette espèce, qui est peut-être la plus grande du genre; elle m'a été donnée par notre excellent collègue, le docteur Cartereau, de Bar-Sur-Seine, auquel je me fais un plaisir de la dédier.

1. RHIZOTROGUS OLCESII. — Long. 19 à 25 mill. — *Aterrimus, apterus, opacus, elytris sat convexis, non costulatis, antennarum flabello rufo, capite, prothoraceque dentissime punctatis, hoc vix perspicue postice medio lineato, propygidio obtuso; ♂ oblongus, ♀ ovata.*

Forme et couleur du *R. dispar*; en diffère notablement par l'absence de côtes sur les élytres qui recouvrent le propygidium et dont la carène latérale est bien moins saillante aux épaules; le bord antérieur du chaperon est plus relevé et plus sinué au milieu; les côtés du corselet sont sensiblement sinués vers la base, et les angles postérieurs sont bien plus marqués; la ligne médiane du corselet est à peine indiquée en arrière; l'écusson paraît lisse; les élytres sont plus courtes et leur extrémité, arrondie assez brusquement, semble presque tronquée, et ne forme pas à la suture un angle obtus rentrant comme chez le *dispar*; le dessous est moins brillant. La femelle diffère par la forme plus convexe, l'absence de côtes sur les élytres qui recouvrent le propygidium et n'ont pas la suture saillante, ni la carène externe; par le pygidium nullement ponctué. Ce *Rhizotrogus* diffère du *Magagnosci* par son aspect non brillant, l'absence de ligne lisse bien marquée au milieu du corselet, par les élytres moins nettement tronquées, sans strie suturale, par les angles postérieurs, le corselet bien plus saillant et par le pygidium mat et non ponctué. — Maroc, communiqué par M. Gougelet.

2. R. HOLOXANTHUS. — Long. 19 mill. — *Totus fulvo-ferrugineus, nitidus, subtus paulo dilutior capite prothoraceque fulvo sat dense pilosis, pectore et scutello longius densiusque pilosis, antennarum clava elongata, capite leviter rugoso, integro; prothorace densius punctato, punctis majoribus dense sparsis, scutello dense punctato; elytris dense punctatis, obsolete tricostulatis, sutura elevata; pygidio parum dense sat fortiter punctato.*

Épais, peu convexe en dessus, entièrement d'un roux ferrugineux brillant, à peine plus clair en dessous et sur les pattes; tête et corselet couverts d'une villosité d'un jaune roux assez serrée; poitrine couverte d'une villosité semblable, mais plus longue et plus serrée, une touffe semblable sur l'écusson. Tête finement rugueuse, bord antérieur entier, étroitement bordé de noir. Massue des antennes allongée, aussi longue que la précédente. Corselet rétréci d'arrière en avant, angles postérieurs bien marqués, ponctuation serrée, surtout en avant, assez fine, mélangée de points plus gros, très-nombreux; côtés moins ponctués, un peu plus clairs, avec

un gros point brun; cette ponctuation rend le corselet moins brillant que les élytres. Écusson grand, ogival, très-ponctué. Élytres légèrement élargies au milieu, presque tronquées à l'extrémité, à ponctuation assez serrée, un peu rugueuse; sur chacune trois traces à peine visibles de côtes; suture élevée, lisse. Pygidium à ponctuation assez forte, mais écartée. — Trouvé dans le Sahara algérien par M. Laurent.

Ressemble extrêmement au *R. Lejeunii*, mais la localité est très-différente; la ponctuation du corselet est plus forte, plus profonde, formée de gros et de petits points; la suture transversale du chaperon est un peu saillante et lisse, et les deux derniers articles du funicule se prolongent en dedans en pointe aiguë.

3. R. LÆVISCUTATUS. — Long. 15 à 18 mill. — *Oblongus, subparallelus, rufo-testaceus, nitidus, elytris minus nitidis, prothoracis disco infuscato, capite rugoso-punctato, margine antico subintegro; prothorace, a medio antice angustato, laxe punctato, lateribus præsertim scutello lævi aut utrinque punctulato; elytris apice subtruncatis, tenuiter costulatis, sutura magis elevata, interstitiis punctulatis, tenuiter transversis rugosulis; pygidio vix punctulato basi evidentius.* — ♀. *Ovata, aptera, obscure testacea, nitidior capite antice leviter sinuato, elytris ad suturam dense punctulatis, apice rotundatis,*

Oblong, presque parallèle, déprimé en dessus, d'un roux testacé brillant, un peu terne sur les élytres, corselet ordinairement brunâtre avec les côtés plus clairs et une petite tache brunâtre. Tête fortement ponctuée, très-rugueuse à sa base, bord antérieur relevé, presque entier. Corselet à peu près aussi large que les élytres, rétréci en avant à partir du milieu, angles latéraux marqués, mais arrondis, les postérieurs droits embrassant un peu la base des élytres, les antérieurs presque nuls, ponctuation assez forte, assez écartée, surtout latéralement, un peu plus serrée en avant. Écusson lisse ou ponctué seulement sur les côtés. Élytres presque tronquées à l'extrémité, à côtes assez larges, mais peu saillantes, l'espace sutural plus relevé et plus lisse; intervalles un peu ridés en travers, assez densément ponctués, plus fortement vers la suture, les côtés ayant quelques points et souvent aussi un peu ridés en travers. Pygidium à ponctuation extrêmement écartée, presque lisse, sauf la base qui est évidemment ponctuée sur les côtés notamment.

♀. Ovalaire, très-convexe, aptère, plus brillante que le mâle; écusson

lisse; élytres très-ponctuées vers la suture ; pygidium à peine ponctué, aplati. — Bone (Olivier).

Ce *Rhizotrogus* ressemble au *Girardii*; mais la coloration est plus claire, plus uniforme, la ponctuation du corselet est moins grosse, l'écusson est lisse ou presque lisse, les élytres sont moins ponctuées, moins ridées, plus déprimées, à côtés moins saillants, et le pgyidium, au lieu d'être complétement lisse, est un peu ponctué à la base.

ÆGIALIA DESERTORUM. — Long. 3 mill. — *Ovata, antice attenuata, valde convexa, rufo-testacea, nitida, capite verrucoso, antice emarginato; prothorace transverso, antice angustiore; lateribus rotundatis, ciliatis, parcissime punctato, scutello triangulari, oblongo, lævi; elytris ovatis, valde striatis, striis vix punctatis, interstitiis haud convexis, haud punctatis ; subtus pilosa.*

Ovalaire, atténuée en avant, très-convexe, entièrement d'un roux testacé pâle, très-brillant. Tête couverte de verrues aplaties, le sommet seul uni et très-étroitement, bord antérieur assez fortement échancré. Corselet transversal, largement arrondi au bord postérieur, à côtés arrondis, mais notablement rétréci en avant; angles postérieurs largement arrondis, les antérieurs obtusément arrondis ; bord antérieur faiblement sinué de chaque côté derrière les yeux ; surface à ponctuation assez grosse, mais très-écartée, les intervalles à ponctuation excessivement fine. Écusson oblong, triangulaire, pointu, lisse. Élytres ovalaires, à stries assez profondes, à peine ponctuées, intervalles presque plans, non ponctués. Dessous hérissé de poils médiocrement serrés. — Trouvé par notre collègue M. Marmottan dans les amas de sable qui entourent le pied de presque toutes les plantes aux environs de Biskra.

Cette nouvelle *Ægialia* tient le milieu entre l'*arenaria* et la *rufa*, mais se rapproche beaucoup plus de la première ; elle est moins globuleuse, plus ovalaire, bien plus petite, la base du corselet est également mimarginée, les fémurs et les tibias postérieurs sont renflés, l'épine terminale des tibias postérieurs est comprimée et les crochets sont très-petits ; mais ce qui rend cette espèce très-remarquable, ce sont les verrues aplaties qui couvrent la tête. Il est probable qu'elle est aptère; mais je n'ai pas osé m'en assurer sur l'unique individu trouvé par M. Marmottan.

TROX PERRISII. — Long. 6 1/2 mill. — *Oblongus, mediocriter convexus,*

nigro-fuscus, sat nitidus, capite æquali, dense punctato, margine antico reflexo, prothorace transverso, lateribus depressis, ciliatis, antice tantum arcuatis, sat dense punctato, medio late canaliculato, et utrinque leviter impresso; elytris sat late striatis, striis cienatis, interstitiis plicatis, seriatim hispidulis; subtus piceus, opacus, pectore dense rugoso.

Oblong, médiocrement convexe, à peine élargi en arrière, d'un brun noir assez brillant en dessus. Tête convexe, égale, couverte de points serrés, plus gros et un peu plus espacés au sommet; bord antérieur un peu relevé; une petite ligne transversale saillante au sommet. Corselet transversal, un peu plus étroit que les élytres, bords presque droits, s'arrondissant seulement en avant; bord postérieur fortement bisinué; lobe médian arrondi; angles postérieurs droits, pointus; bords latéraux déprimés, un peu tranchants, non crénelés, mais ciliés de poils fauves, ainsi que le bord postérieur; surface couverte de points assez gros, assez serrés; au milieu un sillon assez large, peu profond, s'élargissant à sa base, et de chaque côté une légère impression transversale. Élytres à stries larges, fortement crénelées, presque interrompues, intervalles non convexes, finement plissés transversalement avec des soies courtes, hérissées. Dessous d'un brun foncé mat; côtés de la poitrine densément rugueux. — Algérie, communiqué par notre collègue et ami Perris, auquel je me fais un plaisir de le dédier.

Ce petit *Trox* se rapproche pour la taille, l'aspect général, la sculpture de la tête et du corselet du *T. scaber*; mais le corselet est plus convexe, ponctué et non granulé, et les élytres sont très-différentes à cause de la largeur des stries, qui sont crénelées, et de la sculpture des intervalles, qui ne sont nullement tuberculés, tous égaux, mais convexes et plissés.

Melanophila Marmottani. — Long. 8 1/2 mill. — *Cyanea, metallica, subtus virescens, nitidior, capite prothoraceque dense ruguloso punctatis, hoc postice triimpreso, elytris apice attenuatis et tenuiter denticulatis, utrinque tricostatis, dense rugoso punctatis.*

Forme et couleur de la *M. tarda*; en diffère essentiellement par les élytres ruguleusement ponctuées, ayant chacune trois côtes bien marquées, les deux externes effacées vers la base; leur extrémité est finement denticulée. Le corselet est rétréci en avant et très-légèrement; il y

a une impression bien marquée au milieu du bord postérieur près de l'écusson et une autre plus large, moins nette, près des angles supérieurs. Le dessous est vert métallique un peu bleuâtre, très-brillant; il est ponctué; le dernier segment abdominal est échancré, biépineux — Biskra (Marmottan).

CORYNETES PEXICOLLIS. — Long. 3 mill. — *Oblongus, subparallelus, elytris supra depressis, cyaneus, nitidus, nigro-hirtus; antennis, clava nigra excepta, tarsisque rufo-testaceis; capite tenuiter dense rugoso; prothorace postice constricto, dense rugoso-punctato; elytris post scutellum transversim impressis, punctis grossis seriatim dispositis impressis.*

Oblong, presque parallèle; élytres déprimées en dessus, d'un beau bleu d'acier brillant, hérissé de poils noirs peu serrés; bouche, antennes, sauf la massue, noires; tarses et extrémité des tibias d'un roux testacé, le reste des pattes noir. Tête large, relevée de chaque côté au-dessus des antennes, assez finement mais densément rugueuse. Antennes assez grêles, terminées par une massue allongée de trois articles, le dernier acuminé. Corselet convexe, presque parallèle, fortement rétréci en arrière, les côtés étant coupés obliquement, puis redressé en goulot; surface couverte de gros points très-serrés, presque confluents en arrière, un peu plus écartés au bord antérieur. Élytres ayant derrière l'écusson une dépression transversale, marquées de gros points, presque de petites fossettes, rangées en lignes régulières. — Mers-el-Kébir (Coquerel), Alger (Lallemant).

Cette jolie espèce se rapproche beaucoup du *ruficornis*, mais elle en diffère notablement par le corselet non anguleux sur les côtés et à ponctuation plus forte, plus serrée; les points des lignes sur les élytres sont aussi beaucoup plus gros.

ARTHRODEIS OCCIDENTALIS. — Long. 8 mill. — *Breviter ovatus, valde convexus, niger, nitidus, subtus nitidior, clypeo tridentato, capite antice transversim carinato, tenuiter punctato; antennis obscure piceis; prothorace sparsim tenuissime punctulato; angulis anticis productis; elytris sat tenuiter punctatis, postice attenuatis.*

Diffère des *Arthrodeis* d'Égypte par sa forme courte, ovalaire, atténuée en arrière, très-convexe, par sa couleur brillante, par le corselet à ponctuation presque indistincte et par la ponctuation des élytres nullement

granuleuse vers l'extrémité. La tête est presque mate, les trois petites dents de l'épistome sont égales, la carène transversale est presque droite, et au milieu du front il y a une ligne longitudinale un peu élevée, mais indistincte. — Maroc.

1. Asida scabrata. — Long. 15 mill. — *Crassa, convexa, nigra, sat nitida, capite punctulato; prothorace amplo, lævi, lateribus arcuatis, planatis, asperatis, reflexis, margine postico medio transversim impresso, angustis posticis latis, postice parum exsertis, anticis prominulis; elytris utrinque tricostatis, sutura costata, costa prima sola basim attingente, interstitiis convexis, omnibus dense granulatis; subtus cum pedibus tenuiter asperula.*

Très-voisine de l'*A. Rolphii* pour la forme du corselet et des élytres et leur granulation ; mais en diffère essentiellement par les côtés de ces dernières fortes et saillantes, et par le corselet à disque tout à fait lisse, à bord postérieur légèrement arqué au milieu et à bords latéraux plus arrondis, plus relevés. Tête finement ponctuée, ayant une impression transversale en avant des yeux. Corselet aussi large que les élytres, à angles postérieurs larges, mais peu saillants en arrière, le bord postérieur légèrement arrondi au milieu et non coupé droit, avec une dépression ou strie parallèle, et légèrement sinué de chaque côté; surface très-convexe, lisse, avec les bords arqués, tranchants, un peu relevés, très-granulés : cette granulation s'étendant un peu le long du bord postérieur, près des angles. Élytres très-convexes, ayant chacune, outre la suture, trois côtés lisses, surtout en avant, devenant un peu inégales en arrière, n'atteignant pas tout à fait l'extrémité, la 1re seule touchant à la base, élargie en avant, se réunissant en arrière à la 3e, la 2e n'atteignant pas la base, la 3e encore moins; intervalles concaves, fortement granulés; bord externe un peu aplani, surtout à l'épaule, en tranchant légèrement relevé. Dessous du corps finement rapeux ainsi que les pattes, qui sont robustes. — Un seul individu trouvé à Bone et communiqué par M. Olivier.

2. A. sulcipennis. — Long. 9 à 13 mill. — ♂. *Oblonga, parallela, nigra, nitida, crassa, convexa; prothorace tenuiter sat dense punctulato, antice angustato, medio elytris latiore, lateribus reflexis, rugosis; elytris utrinque tricostatis, costis crassis, fere lævigatis, prima secundaque post medium conjunctis et mox abbreviatis, interstitiis angustis, opacis, exte-*

riore asperato, margine externo anguste reflexo; ♀, *ovata, elytris magis convexis, ovatis, utrinque, quinque costulatis, costulis secunda quartaque brevibus*; *subtus, cum pedibus asperata.*

Oblongue, parallèle, épaisse, convexe, d'un noir brillant. Tête densément ponctuée, ayant une forte impression arquée. Antennes robustes, assez courtes, ne dépassant guère les deux tiers du corselet, entièrement noires, velues, à articles courts. Corselet rétréci en avant, arrondi latéralement, notablement plus large au milieu que les élytres; côtés relevés, larges, assez tranchants, couverts d'aspérités, le reste à ponctuation assez fine, un peu râpeuse, médiocrement serrée; bord postérieur bisinué avec les angles un peu saillants en arrière, les antérieurs aigus. Élytres ayant chacune trois côtes épaisses, saillantes, lisses, parsemées de quelques points très-fins, la 1re et la 2e se réunissant peu après le milieu, et n'atteignant pas tout à fait l'extrémité, l'externe interrompue à l'épaule et n'atteignant pas non plus l'extrémité; intervalles étroits, mats, l'externe finement granuleux, cette granulation remontant, en s'effaçant, le long de la suture; bord externe assez étroitement relevé, plus largement aux épaules, qui sont presque à angle droit; suture saillante; bord un peu réfléchi, creusé en gouttière, finement granuleux. Dessous du corps et pattes couvertes d'aspérités bien marquées. — ♀. Ovalaire, très-convexe, plus brillante en dessous; élytres largement ovalaires à côtes moins saillantes, au nombre de cinq, les 2e et 4e courtes; intervalles finement et densément granuleux. — Ouest de l'Algérie; Oued-Sahel (Lallemant).

Ressemble, en petit, à la *silphoides.*

Le pénultième article des antennes est fortement transversal, arrondi aux deux extrémités.

3. A. HENONII — Long. 15 à 18 mill. — ♂. *Oblonga, valde convexa, nigra, nitida, capite sat fortiter parum dense punctato; prothorace disco tenuiter punctulato, lateribus arcuatis, incrassatis, rugose punctatis, opacis, intus late depressis, sulco medio tenui, postice dilatato, margine postico bisinuato, angulis valde prominulis; elytris utrinque tricostatis, sutura elevata, interstitiis concavis, externis tenuiter esperatis, pectore rugose punctato.*

♂. Oblong, très-convexe, d'un noir brillant. Tête à ponctuation assez

forte, mais peu serrée, excepté au sommet et sur le labre. Dernier article des palpes fortement triangulaire. Antennes beaucoup plus courtes que le corselet, les deux avant-derniers articles plus larges que les autres, le dernier très-petit, presque enchâssé dans le précédent. Corselet plus large que les élytres, fortement arrondi sur les côtés, qui sont assez épais et très-rugueusement ponctués, ce qui les rend mats, séparés du disque par une dépression très-marquée; disque très-finement et peu densément ponctué, un peu râpeux sur les côtés; au milieu un sillon peu profond formant une fossette en arrière; bord antérieur profondément échancré, plus étroit que la base; bord postérieur fortement bisinué avec les angles assez aigus, embrassant les épaules. Élytres ovalaires-oblongues, très-convexes en arrière, ayant la suture relevée, une forte côte externe finement ondulée à la base et sur le disque deux côtes tranchantes, réunies aux deux tiers postérieurs, la 1re assez rapprochée de la suture; intervalles assez concaves, le 1er presque lisse, le 2e et le 3e garnis de granulations assez fines, plus fortes et plus nombreuses le long de la côte externe et en arrière, le 3e intervalle offrant en arrière une côte interrompue en avant, moins saillante que les autres et peu régulière; bord réfléchi, couvert de fines aspérités. Poitrine fortement ponctuée. Abdomen plus lisse, à fine ponctuation râpeuse. Pattes très-rugueuses.

♀. Ovalaire, très-convexe. Corselet presque semblable, mais un peu plus étroit que les élytres, plus rétréci en avant, striolé en long. Élytres ovalaires, à côtes moins parallèles, les intervalles à peine granulés. — Aïn-Touta, province de Constantine (Gaston Allard et Hénon).

Cette *Asida* ressemble beaucoup à la *silphoides*, mais s'en distingue facilement par les bords latéraux du corselet, qui ne sont pas épaissis en bourrelet et qui sont plus rugueux, par la granulation qui couvre les intervalles, les côtes des élytres et le bord réfléchi; la couleur est plus brillante, notamment sur le corselet.

4. A. CRASSICOLLIS. — Long. 13 à 14 mill. — ♂. *Nigra, subparallela, capite prothoraceque tenuiter punctatis, hoc convexo, lateribus valde incrassatis, antice utrinque leviter impresso, angulis posticis valde prominulis; elytris utrinque tricostatis, costis crassis, interstitiis tenuissime asperatis, subtus nitidior.* — ♀. *Ovata, convexa, fulvo parce pilosa, prothoracis lateribus planatis, intus, sulcatis, rugosis, disco parce asperato; postice impresso, elytris utrinque tricostatis, costis subramosis.*

Forme de l'*A. silphoides*. Tête finement ponctuée, ayant en avant deux impressions bien marquées. Antennes robustes, atteignant presque la base du corselet. Celui-ci aussi large, au milieu, que les élytres, mais arrondi sur les côtés, qui rentrent un peu en arrière; bord postérieur un peu arrondi au milieu, sinué de chaque côté et formant les angles postérieurs larges, fortement saillants en arrière, s'avançant sur les élytres; disque convexe transversalement en arrière; côtés fortement épaissis, comme renflés, n'ayant d'impression interne qu'en avant; ponctuation fine, médiocrement serrée, plus rare encore sur le bourrelet latéral; au milieu de la base une faible impression transversale. Écusson en triangle aigu. Élytres parallèles, ayant chacune trois côtes épaisses, saillantes, arrondies, à peine plus brillantes que les intervalles, l'externe n'atteignant pas la base, suture relevée, intervalles un peu mats, ayant quelques fines aspérités vers les bords; bord réfléchi presque uni, n'ayant que de fines aspérités écartées. Poitrine légèrement râpeuse. Abdomen brillant, le dernier segment ponctué. — ♀. Ovalaire, convexe, à pubescence fauve, peu serrée. Corselet à côtés aplanis, tranchants, un peu rugueux, rebordés, à disque très-finement râpeux, aucune impression, arquée en travers, en arrière. Élytres ayant chacune trois côtes médiocrement saillantes, un peu rameuses; bord réfléchi, finement ridé. Abdomen très-brillant. — Algérie (coll. Deyrolle).

Cette curieuse *Asida* présente au premier abord le faciès de la *silphoides*, mais la forme du corselet, fortement épaissi sur les côtés et sans impression latérale, la rend facile à distinguer, au moins pour les femelles; la couleur est encore moins brillante, le corselet est plus renflé transversalement, les antennes sont plus robustes, les côtes des élytres sont moins tranchantes, moins brillantes, les femelles se ressemblent extrêmement; mais chez celle de la *crassicollis* le bord postérieur du corselet est plus droit au milieu et les angles postérieurs sont coupés plus obtusément en dessous à l'extrémité.

5. A. DERMATODES. — Long. 16 à 18 mill. — ♂. *Subparallela, medio convexa, lateribus late planatis, nigra, subopaca; prothorace antice angustato, tenuiter punctato, antice grosse punctato, lateribus valde rugosis, vix reflexis, angulis posticis acutis, parum prominulis; elytris dense sat tenuiter granulatis, utrinque costa brevi et sutura lævigatis, margine laterali late explanato, ad humeros reflexo.* — ♀. *Ovata, valde convexa, prothorace magis punctato, elytris densius ac grosse granulatis.*

♂. Oblong, presque parallèle, convexe au milieu avec les côtés largement déprimés, tranchants; d'un noir presque mat, même en dessous. Tête assez densément ponctuée, rugueuse en avant, un peu relevée transversalement entre les antennes; labre grand, arrondi, très-ponctué. Corselet grand, rétréci en avant, aussi large à la base que les élytres; bord postérieur presque droit au milieu, s'obliquant ensuite de chaque côté pour former les angles postérieurs, qui sont un peu aigus; disque finement et peu densément ponctué, bord antérieur fortement ponctué, côtés largement aplanis, à peine relevés, fortement et densément rugueux; bord postérieur un peu déprimé, brièvement striolé en long. Écusson lisse. Élytres à bord marginal tranchant, large, un peu relevé aux épaules, n'ayant chacune qu'une côte, près de la suture partant de la base, n'atteignant pas le milieu, large et lisse, ainsi que la suture, qui est un peu relevée; le reste couvert de granulations assez grosses et assez serrées; bord réfléchi, un peu convexe, recouvert de fines aspérités. Poitrine fortement rugueuse. Abdomen assez finement ponctué, plus saillant que le reste. Pattes robustes, comprimées, rugueuses. — ♀. Un peu ovalaire, fortement convexe, corselet plus rétréci en avant, bords latéraux moins larges et moins relevés, disque plus ponctué. Élytres couvertes de granulations fortes et très-serrées, ayant aussi une trace de côte vers l'écusson. — Tlemcen (coll. Deyrolle).

Cette belle espèce ressemble, au moins pour la femelle, à la *serpiginosa*; mais les bords latéraux du corselet sont moins marginés et les élytres sont couvertes d'aspérités très-serrées; elles sont aussi plus courtes et plus convexes.

6. A. POLITICOLLIS. — Long. 14 mill. — ♀. *Ovata, convexa, nigra, subnitida, prothorace nitidiore, capite fortiter punctato, antice rugoso, prothorace antice tantum angustato, laxe evidenter punctato, lateribus planato, rugosulis, margine postico fere recto, angulis posticis retrorsum late prominulis, elytris ovatis, obsolete tricostatis, interstitiis tenuissime asperatis et reticulatis, margine reflexo, lævi, pectore rugoso punctato.*

♀. Ovalaire, assez convexe surtout en arrière, d'un noir médiocrement brillant, mais très-brillant sur le corselet et l'abdomen. Tête fortement ponctuée, rugueuse même en avant, bord antérieur à peine sinué. Antennes d'un brun noir, n'atteignant pas la base du corselet; pénultième article très-court, beaucoup plus large que le dernier. Corselet médiocre-

ment convexe, aussi large à la base que les élytres, rétréci seulement en avant; bord antérieur fortement échancré avec les angles saillants, bord postérieur presque droit au milieu, mais cependant formant un angle obtus à peine dessiné sur l'écusson, puis largement arqué de chaque côté pour former les angles postérieurs, qui sont aigus, mais un peu tombants; bords latéraux déprimés, minces, à peine relevés, ridés, surface du disque à ponctuation bien marquée, mais très-écartée. Écusson triangulaire, pointu, très-lisse. Élytres ovalaires, convexes en arrière, base coupée obliquement de chaque côté, les épaules avec un rebord aplati, formant un angle obtus; sur chacune trois côtes très-peu marquées, intervalles converts de fines aspérités et de rides encore plus fines. Abdomen presque lisse. Poitrine rugueusement ponctuée. Pattes un peu râpeuses, mais très-brillantes. — El-Aghouat (Gaston Allard).

Cette *Asida*, dont je ne connais qu'une seule femelle, se rapproche beaucoup de l'*obsoleta*; mais elle se distingue facilement de cette dernière par la taille beaucoup plus petite, le corselet à bords latéraux moins larges, moins relevés, à peine rugueux, les angles antérieurs plus saillants, plus pointus ainsi que les angles postérieurs, à disque plus fortement, mais moins densément ponctué et par l'abdomen lisse.

Genre BRACHYESTHES. N. G.

Corps court, convexe, épais. Tête courte, épistome fortement échancré. Yeux à moitié entamés par les joues. Dernier article des palpes maxillaires sécuriforme; les labiaux ovalaires, obtus. Antennes très-courtes, n'atteignant pas le milieu du corselet, assez grêles, 3e article aussi long que le 4e et le 5e réunis, les suivants obconiques, les cinq derniers formant peu à peu une massue allongée, peu large, le dernier arrondi à l'extrémité. Corselet s'adaptant exactement à la base des élytres, très-convexe, très-déclive sur les côtés, le bord externe étant à peine étroitement marginé; bord antérieur largement échancré, bord postérieur nullement marginé, avec les angles obtus. Écusson en triangle large et court. Élytres courtes, très-convexes, tronquées à la base; épipleures assez larges, bien limitées. Pointe prosternale fortement arquée en arrière. Pattes assez courtes, râpeuses, robustes; tibias antérieurs ayant au milieu et à l'extrémité une

forte dent obtuse, mais pas d'impression pour recevoir les tarses, les autres tibias un peu comprimés, tous hérissés de longues soies en dessous et de soies courtes, hispides en dehors; tarses garnis en dessous de longs poils, 1er article des postérieurs à peine plus long que le 2e, beaucoup plus court que le 4e.

Ce genre se rapproche beaucoup des *Melanesthes*; mais chez ces derniers, qui sont propres à la Sibérie, le corps est moins trapu, moins convexe; le prothorax et les bords latéraux un peu amincis et tranchants et le bord postérieur forme une sorte de bourrelet déterminé par un fort sillon basilaire; le corselet n'embrasse pas aussi bien la base des élytres, les épipleures de ces dernières sont très-étroites et mal limitées; enfin les pattes et surtout les tarses sont nus, et aux tarses postérieurs le premier article est presque aussi long que les deux suivants. Le faciès de notre insecte rappelle plutôt celui des *Cryptices*, et surtout des *Platyscelis*, que celui des *Melanesthes*; mais la forme des tibias et des antennes ne permet pas de les confondre.

B. PILOSELLUS Mars., Abeille, 1867, XXXVI (*Melanesthes*). — Long. 8 mill. — *Brevis, convexus, niger, subopacus, lateribus fulvo-ciliatis, pedibus tarsisque fulvo-pilosis, omnino dense rugosulus, prothorace tenuissime elytris grossius punctato-asperatis, pedibus paulo nitidioribus.*

Court, épais, très-convexe en dessus, un peu moins en dessous, d'un noir foncé à peine brillant en dessus, plus brillant en dessous et sur les pattes, entièrement couvert de fines aspérités râpeuses, serrées, mais plus fines et plus serrées sur la tête et le corselet. Chaperon largement échancré au bord antérieur. Antennes très-courtes, d'un brun noir. Corselet presque plus large que les élytres, arrondi sur les côtés et rétréci seulement en avant, bords latéraux très-étroits et non marginés, très-finement festonnés et garnis de cils roussâtres assez longs, qui bordent également les élytres; bord antérieur profondément échancré avec les angles très-déclives, presque droits, les postérieurs obtusément arrondis; bord postérieur presque droit, nullement marginé. Écusson en triangle large et court, très-finement granuleux. Élytres presque en ovale tronqué à la base, presque parallèles, puis arrondies à l'extrémité; épaules formant un angle obtus, mais bien marqué; couvertes d'aspérités égales, qui dessinent des lignes régulières sur les côtés et en arrière; côtés arrondis, ne laissant pas voir en dessus le bord marginal, qui est très-étroit, largement sinué à

partir des épaules, puis coupé obliquement tout à fait à l'extrémité ; bord réfléchi, large, finement ridé en travers. Dessous du corps densément granuleux. Pattes un peu comprimées, garnies, ainsi que les tarses, de poils assez longs, d'un roussâtre clair. — Sables de Biskra (Marmottan).

Genre EURYCAULUS, N. G.

Corps épais, très-convexe, court. Tête large, chaperon échancré. Dernier article des palpes maxillaires non sécuriforme. Yeux divisés. Épipleures des élytres effacées à l'extrémité. Tibias antérieurs fortement dilatés, inermes, creusés, à la face apicale oblique, d'un sillon large où se logent les tarses; les autres tibias prismatiques, élargis à l'extrémité ; tarses courts, comprimés, épineux, le dernier article beaucoup plus long que les autres. Saillie intercoxale en triangle tronqué, médiocrement étroite.

Ce genre, très-voisin des *Microzorum*, en diffère par les élytres à repli épipleural interrompu en arrière par les tibias non dentés, les antérieurs creusés à l'extrémité, les autres prismatiques, par le prosternum convexe, non prolongé en arrière, le mésosternum en triangle oblique, à peine creusé au milieu, et par les antennes très-courtes, un peu fusiformes, le dernier article un peu acuminé et non suborbiculaire. La sulpture du dessus du corps est aussi très-différente.

E. MARMOTTANI. — Long. 6 mill. — *Brevis, parallelus, crassus, convexus, niger, opacus, parce albido-squamosus, capite brevis, rude punctato; prothorace transverso, lateribus vix explanatis, vix arcuatis, antice profunde ac late sinuato, dense grosse punctato, scutello brevi, truncato; elytris late striatis, striis late foveolatis, interstitiis suturam versus magis convexis, pedibus picco-rufis, validis, brevibus.*

Court, parallèle, épais, convexe, d'un noir mat, parsemé de poils squameux blanchâtres. Tête inégale en travers et parsemée de fines aspérités; chaperon échancré profondément, mais assez étroitement. Antennes fauves, courtes, les quatre derniers articles transversaux, formant une massue allongée, le dernier article un peu plus étroit que le pénultième, en carré

arrondi aux angles supérieurs. Corselet aussi large que les élytres, ou même un peu plus large, très-convexe, très-finement rugueux, largement échancré en avant, les angles antérieurs grands, obtusément arrondis, les postérieurs arrondis. Élytres très-convexes, assez courtes, atténuées en arrière à partir du milieu, à stries de très-gros points, peu serrés, les intervalles faiblement convexes. Pattes courtes, robustes. — Biskra, trouvé par M. Marmottan dans le sable.

Nephodes subdepressus. — Long. 9 1/2 mill. — *Elongatus, subdepressus, fusco-æneus, sat nitidus, tenuissime grisco-pubescens; antennis brevibus; capite prothoraceque dense punctulatis, hoc antice attenuato, scutello fere lævi; elytris elongatis, sat tenuiter striatis, striis vix punctatis, interstitiis planatis, dense tenuiter punctulato; pedibus gracilibus, brevibus.*

Allongé, déprimé en dessus, d'un brun bronzé médiocrement brillant, à pubescence cendrée très-fine. Tête légèrement convexe, à ponctuation fine, extrêmement serrée, une impression transversale entre les antennes. Celles-ci grêles, courtes, atteignant à peine la base du corselet. Corselet presque aussi long que large, côtés fortement arrondis en avant, ponctuation fine, très-serrée. Écusson presque lisse. Élytres allongées, à stries très-fines, très-finement ponctuées, intervalles plans, très-finement ponctués et ondulés. Pattes grêles, assez courtes. — Trouvé à Lambessa par notre collègue M. Gaston Allard, qui a bien voulu en enrichir ma collection.

Bien que le faciès de cet insecte soit très-différent de celui du *N. villiger*, je ne crois pas qu'on puisse l'en séparer génériquement; les antennes sont seulement plus courtes, les pattes plus grêles et moins longues, et le corps est allongé, déprimé, presque glabre.

Strophosomus poricollis. — Long. 6 1/2 mill. — *Ovatus convexus, fusco-niger, indumento terreo obtectus, rostro strigosulo, apice metallico, prothorace transversim globoso, punctis grossis, parum profundis, dense obsito, elytris breviter ovatis, valde subpunctato-striatis, interstitiis convexius cutis, setis brunneis sat dense hirtis.*

Ovale, épais, convexe, d'un brun noir, couvert d'un enduit terreux.

Rostre couvert de rides ou points allongés qui le rendent rugueux, extrémité métallique. Yeux globuleux, très-saillants. Antennes assez grêles, d'un brun roussâtre. Corselet transversal, convexe, fortement arrondi sur les côtés, couvert de gros points peu enfoncés, serrés. Élytres en ovale court, à stries bien marquées, finement ponctuées, les intervalles un peu convexes, couverts de soies hispides, brunes, assez serrées. — Tanger.

LIOPHLÆUS MAROCCANUS. — Long. 6 à 7 mill. — *Ovatus, crassus, convexus, plumbeo-fuscus, squamulis fulvo-cinereis, minutis, maculosus, rostro longe sulcato, prothorace elytris valde angustiore, antice angustato, densissime sat tenuiter punctato ruguloso, elytris brevibus, postice attenuatis, punctato-substriatis, interstitiis subconvexis, setis laxe hispidis; femoribus clavatis, tarsis piceis.*

En ovale court, épais, convexe, d'un brun foncé un peu plombé, parsemé de petites écailles d'un cendré un peu fauve, qui, chez les individus frais, forment de nombreuses taches. Tête et rostre à ponctuation fine, extrêmement serrée, ce dernier ayant un long sillon bien marqué. Antennes d'un brun rougeâtre. Corselet bien plus étroit que les élytres, notablement rétréci en avant, très-faiblement en arrière, couvert d'une ponctuation très-fine, très-serrée. Élytres courtes, rétrécies en arrière dès avant le milieu, à lignes fortement ponctuées formant des stries peu profondes, intervalles légèrement convexes, ayant quelques soies hérissées assez courtes et assez écartées. Fémurs claviformes; tarses d'un brun roussâtre. — Tanger.

SCIAPHILUS PERTUSICOLLIS. — Long. 3 mill. — *Breviter ovatus, valde convexo, niger, nitidus, antennis tarsisque piceis, capite, prothorace dense sat grosse punctatis, rostro apice impresso, prothorace subgloboso, elytris multo minore, elytris grosse punctato-substriatis, interstitiis planis lævigatis.*

En ovale court, très-convexe, d'un noir brillant, avec les antennes et les tarses d'un brun rougeâtre. Tête et corselet densément et fortement ponctués ce qui les rend moins brillants que le reste du corps. Rostre légèrement impressionné à l'extrémité qui est terminée par un empâtement un peu relevé, surtout aux angles antérieurs. Corselet arrondi sur les côtés, également rétréci aux deux extrémités, beaucoup plus étroit

que les élytres, couvert de points très-serrés, assez gros. Élytres ovalaires, très-convexes, à lignes de gros points enfoncés, formant des stries peu profondes, intervalles plans, lisses. — Constantine (Hénon).

Ce *Sciaphilus* se rapproche, pour la forme générale, du *S. carinula*; les élytres sont moins globuleuses, le corselet est plus petit et n'offre aucune carène médiane.

1. Cleonus basigranatus. — Long. 20 mill. — *Oblongus, convexus, fuscus rostro obsolete tricostato, vitta laterali albida; prothorace medio sulcato, punctis majoribus sparsuto, lateribus granato; elytris cinereo albidoque farinosis, striis tenuibus, basi granulis nigris sparsutis, interstitiis planis; subtus albido-pubescens, abdominis segmento 2° basi nigro plagiato.*

Oblong, épais, très-convexe, d'un brun noir. Rostre robuste, très-finement ponctué, ayant trois carènes très-fines, de chaque côté une bande de pubescence grise, remontant jusqu'au corselet. Antennes couvertes d'une fine pubescence cendrée, soyeuse, serrée. Corselet notablement plus étroit que les élytres, côtés droits, angulés en avant, bord antérieur largement lobé sur la tête: ponctuation fine, serrée, parsemée de points plus gros; au milieu un sillon peu enfoncé, côtés mélangés de bandes blanchâtres, les flancs granuleux. Élytres coupées obliquement aux épaules, arrondies à l'extrémité, couvertes d'une pubescence cendrée roussâtre, tachetée de blanchâtres: stries très-fines, finement ponctuées; intervalles plans, portant à la base de petites granulations noires, qui se perdent au milieu; dessous couvert d'une pubescence serrée, blanchâtre, 2e segment abdominal ayant au milieu, à la base, une tache dénudée; base des autres segments étroitement dénudée. Pattes robustes. — Constantine.

Ressemble au *C. hieroglyphicus*, mais plus gros, plus large, corselet plus étroit, rostre moins fortement sillonné, corselet sillonné au milieu et non en travers, élytres granulées à la base, plus arrondies en arrière.

2. C. ellipticus. — Long. 21 mill. — *Oblongus, ellipticus, valde convexus, nigro-fuscus, albido-pubescens, rostro medio carinato, prothorace antice tantum angustato, medio longitudinaliter impresso, vix perspicue punctulato, elytris elliptico-ovatis, valde convexis striatis, striis*

latis, grosse punctatis, interstitiis convexiusculis, alternatim magis elevatis.

Oblong, presque elliptique, très-convexe, d'un brun noir, à pubescence blanchâtre, serrée, mélangée de teintes roussâtres et de places dénudées. Rostre large, ayant au milieu une carène bien marquée, et de chaque côté un large sillon couvert de pubescence blanche. Antennes grêles, cendrées. Corselet un peu plus étroit à la base que les élytres, rétréci seulement en avant, finement réticulé, ayant au milieu une impression longitudinale et de chaque côté, en avant, une impression transversale; ces impressions blanchâtres, les côtés de même couleur, piquetés de noir. Élytres très-convexes, atténuées un peu à la base, plus en arrière, à stries larges, médiocrement profondes, à gros points peu serrés, intervalles un peu convexes et alternativement plus relevés et plus roussâtres. Dessous couvert d'une pubescence semblable, serrée, avec la base des deux avant-derniers segments de l'abdomen étroite et non dénudée. Pattes assez robustes et assez courtes. — Trouvé à El-Aghouat par M. Gaston Allard.

Le *Cleonus* se rapproche de l'*hieroglyphicus* pour la forme du rostre; mais les élytres ovalaires, rétrécies à la base et à l'extrémité, rappellent plutôt celles du *costatus*; le corselet, au contraire, ne ressemble nullement à celui de cette dernière espèce.

3. C. CRETOSUS. — Long. 11 à 13 mill. — *Oblongus, valde convexus, niger, indumento farinoso, pallide fulvescente, omnino tectus, rostro breviter, profunde bisulcato; prothorace convexo, lateribus antice rotundatis, lævi; elytris tenuiter punctato-substriatis, interstitiis planis, atomis brunneis parce sparsutis, interdum maculas 4 vel 6 vage efficientibus, abdomine subtus brunneo tessellato.*

Oblong, très épais et convexe, noir, entièrement couvert d'un enduit farineux, très-faiblement carné ou roussâtre, parfois grisâtre. Rostre court, épais, nullement rétréci en avant, ayant deux sillons courts, mais bien marqués. Corselet uni, sans ponctuation, plus étroit que les élytres, un peu rétréci en avant. Élytres légèrement atténuées en arrière après le milieu; extrémités arrondies, base un peu relevée; stries très-fines, à points fins, distants; parsemées de quelques points bruns qui se réunissent parfois de manière à former quatre ou six taches très-vagues. Abdomen ayant deux taches brunes à la base de chaque segment. — Biskra, El-Aghouat, trouvé par M. Gaston Allard.

Cette espèce est facile à reconnaître par les deux sillons courts du rostre qui n'est pas caréné et par sa coloration qui le rapproche du *C. hololeucus*; mais chez ce dernier le rostre est conique et caréné.

4. C. ALBOTESSELLATUS. — Long. 19 mill. — *Oblongus, subcylindricus, fuscus, maculis albis numerosis sparsutus, rostro medio breviter carinato et carinulis 2 obliquis; prothorace antice valde constricto, nigrogranoso, striga media utrinque puncto et lituris albis; elytris oblongis, apice tantum attenuatis, striato punctatis, albo tessellatis, transversim rugosulis et parce punctatis.*

Oblong, presque cylindrique, d'un brun noir brillant avec des fascies et des taches formées par une pubescence farineuse très-serrée. Tête finement et densément ponctuée; rostre ayant une carène médiane, n'atteignant pas l'extrémité et de chaque côté une petite carène oblique, partant de la base de la carène médiane et allant vers les angles antérieurs. Corselet aussi large que les élytres, brusquement rétréci en avant, couvert de granulations noires; au milieu une fascie longitudinale, un peu déprimée, blanche, ainsi que deux gros points en arrière et des bandes latérales. Élytres assez allongées, rétrécies seulement à l'extrémité; à stries ponctuées, assez fines, couvertes de taches blanches, parfois confluentes; les parties noires, ridulées en travers, avec des granulations assez rares. — Sahara algérien.

Ce bel insecte doit se placer à côté des *Cleonus candidatus* et *tessellatus*; il en diffère par sa taille beaucoup plus grande, sa forme plus allongée, plus cylindrique, les élytres plus longues, moins granuleuses, à stries plus distinctes, les carènes du rostre bien plus marquées, et il y a un gros point entre les yeux.

A cette occasion je ferai remarquer que le *C. tessellatus* n'a aucun rapport avec le *Pachycerus atomarius* et ne peut être écarté du *Cleonus candidatus*. C'est à tort que dans le Catalogue de M. de Marseul il figure parmi les *Pachycerus* à titre synonymique.

ANISORHYNCHUS CARINICOLLIS. — Long. 16 mill. — *Ater, opacus, capite rostroque dense punctato, hoc strigosulo; prothorace antice valde angustato, dense valde punctato, punctis confluentibus, carina media et*

utrinque plaga minuta lævibus; elytris tricostatis, sutura leviter elevata, interstitiis dense tenuiter granulatis, haud pubescentibus.

Oblong-ovalaire, très-convexe, d'un noir mat. Tête et rostre fortement ponctués, ce dernier ayant une carène médiane et quelques plis longitudinaux. Corselet très-rétréci en avant, un peu moins en arrière, côtés arrondis; ponctuation grosse, très-serrée, un peu confluente, ce qui rend la surface ridée; carène médiane presque entière, lisse, ainsi que deux petits espaces saillants, un de chaque côté. Élytres ayant chacune trois côtes assez saillantes, larges, presque lisses, intervalles garnis de granulations serrées, mais sans pubescence, suture un peu élevée, un peu granuleuse. — Tanger.

Ressemble au *Sturmii*, mais moins convexe, carène du corselet plus fine, élytres plus courtes, moins convexes, moins ovalaires et sans pubescence.

Genre CRYPHARIS. N. G.

Ce nouveau genre rappelle les *Amaurorhinus* et les *Raymondia* en ce qu'il est également privé d'yeux, mais le faciès est très-différent, le corps est aplati en dessus, au lieu d'être convexe, et le rostre est très-grand, infléchi en dessous, le prosternum est creusé d'un profond canal, à bords relevés, pour recevoir le rostre, les antennes sont assez grandes et fortes, le scape remonte presque à la base du rostre, le funicule est de sept articles : le 1er plus long et plus gros que le 2e, les suivants diminuant à peine ; la massue est forte, ovalaire-acuminée.

Ce genre doit se placer près des *Cryptorhynchus*.

C. PLANIDORSIS. — Long. 3 mill. — *Elongatus, supra sat planatus, rufo aut brunneo testaceus, sat nitidus, capite rugoso, rostro basi punctato, linea media elevata lævi, basi profunde transversim sulcato; prothorace subtus inflexo, oblongo, antice posticeque attenuato, dense tenuiter granulato; elytris postice leviter dilatatis, punctato-striatis, interstitiis planis, seriatim punctatis et hispidis.*

Allongé, déprimé en dessus, entièrement d'un roux testacé plus ou

moins foncé, assez brillant. Tête couverte de granulations aplaties ; rostre grand, infléchi en dessous, fortement sillonné transversalement à la base, qui est ponctuée ; au milieu une ligne un peu élevée, lisse; extrémité du rostre à peine ponctuée. Corselet oblong, rétréci en avant et en arrière, couvert de granulations serrées, aplaties. Écusson nul. Élytres oblongues, à peine plus larges à la base que le corselet, très-larges en arrière, arrondies à l'extrémité, à stries bien marquées, fortement ponctuées, les intervalles plans, ayant une rangée de points émettant chacun une soie courte; les intervalles 1, 3, 5, devenant convexes à l'extrémité, le 1er et le 5e se réunissant. Jambes assez grandes ; tibias terminés par un petit crochet. — Algérie; se trouve aussi en Sicile.

Polyarthron Desvauxii. — Long. 25 mill. — ♂. *Nigro-piceus, sat nitidus, elytris subopacis ; prothorace utrinque spinoso, angulis acutis, medio tuberculo triangulari lævi, scutello magno ; elytris dense punctulatis, dehiscentibus, apice spinoso ; tibiis posticis leviter arcuatis ; antennis pectinatis, corpore dimidio longioribus.*

♂. D'un brun foncé assez brillant. Antennes pectinées, plus longues que la moitié du corps. Corselet très-brillant, armé de chaque côté, au milieu, d'une forte épine ; angles antérieurs et postérieurs pointus ; sur le disque une élévation triangulaire très-lisse, la pointe dirigée en avant; de chaque côté des points une autre élévation, mais plus petite, entre celle du disque et les épines latérales; bord postérieur garni d'une rangée de poils d'un soyeux doré. Écusson très-grand, triangulaire. Élytres plus mates, granulées, déhiscentes à l'extrémité, qui est divariquée, acuminées, épineuses ; surface ponctuée ; sur chacune trois lignes élevées, peu saillantes. Jambes postérieures assez arquées, terminées par un éperon, comme les autres.

Ce *Polyarthron,* trouvé à Boussada, m'a été communiqué par notre collègue M. Hénon, dont la complaisance inépuisable me permet de décrire une foule d'espèces intéressantes pour notre faune algérienne. D'après le désir de M. Hénon, je dédie ce bel insecte au général Desvaux, dont le nom est si connu de ceux qui s'intéressent à notre colonie africaine.

Callidium russicum Fab. — Ce bel insecte a été trouvé par M. Marmottan dans les montagnes du sud de l'Algérie ; il vit sur les cèdres

et n'avait été signalé encore qu'en Syrie et dans les montagnes de l'Autriche.

CASSIDA KOECHLINI Mars., Abeille, 1867, LXVIII. — Long. 5 mill., larg. 7 mill. — Ovale, très-convexe sur le dos, luisant, d'un jaune gris verdâtre avec une teinte uniforme sur le pronotum et l'écusson ainsi que sur la marge des élytres, formant une bande longitudinale vague à partir du calus huméral, bordée de brun en dedans et une commune suturale d'un rouge de sang. Front trapézoïde, jaune luisant avec quelques points, encadré par les yeux noirs, ovales. Antennes pâles, un peu épaissies, moins claires et pubescentes vers l'extrémité. Pronotum vaguement ponctué, en demi-cercle, avec les angles postérieurs marqués, obtus, dépassés par l'angle huméral des élytres, sinué de chaque côté à la base avec une mince bordure noire, tronqué au milieu au devant de l'écusson, qui est en triangle équilatéral. Élytres à rebord latéral assez large, non relevé, ridé ponctué, fort avancé aux angles huméraux, calus bien marqué, petit; couvertes de gros points à fond noir, en séries linéaires, inégalement espacées, plus ou moins régulières; bord sutural saillant. Abdomen plus luisant et plus obscur au milieu; 2e et 4e segments bordés de brun postérieurement. — Sahara algérien, entre Biskra et Tuggurt.

Doit être voisine de la *tunisiensis* Boh., et n'en diffère guère que par le dessous, qui est pâle au lieu d'être noir.

ADIMONIA HAMATICOLLIS. — Long. 8 mill. — *Parum convexa, nigra, subopaca; prothorace elytrisque fusco ferrugineis, dense punctatis, antennis fuscis, validis, dimidio corpore brevioribus; prothorace rugoso, triimpresso, lateribus antice profunde excisis, angulo antico spiniformi.*

Ovalaire, peu convexe, d'un brun noir presque mat, corselet et élytres d'un roussâtre obscur. Antennes robustes, cylindriques, d'un brun foncé, n'atteignant pas le milieu du corselet. Corselet court, large, rugueusement ponctué, ayant trois impressions longitudinales, l'intermédiaire offrant au milieu une petite élévation, oblongue, lisse, foncée; bords latéraux profondément échancrés en avant avec l'angle externe saillant en dehors en épine obtuse. Écusson noir, en demi-cercle, finement et très-densément ponctué. Élytres faiblement élargies après le milieu, arrondies en arrière, étroitement rebordées, assez finement et très-densément ponctuées. — Maroc. Communiqué par M. Gougelet.

Dapsa spinicollis. — Long. 3 1/2 mlll. — *Oblonga-ovata, convexa, fulva, macula elytrorum communi nigricante, interdum obsoleta; dense punctata; prothorace subquadrato, lateribus medio obtuse angulatis, angulo antico extus hamato, disco medio vix impresso; elytris ad humeros impressis.*

Oblongue-ovalaire, convexe, d'un roux testacé assez brillant, élytres ayant, après le milieu, une bande noire, commune, arquée, n'atteignant pas les côtés, et une petite tache sur la base externe, au milieu. Antennes assez robustes. Corselet presque carré, angles postérieurs droits, pointus; côtés formant au milieu un angle obtus, les angles antérieurs saillants extérieurement en une dent très-aiguë; disque ayant une impression à peine marquée. Élytres ovalaires, ayant une impression sur chaque épaule, et vers la base quelques traces indistinctes de stries. — Maroc. Communiqué par M. Gougelet.

Diffère de la *denticollis* par l'écusson triangulaire et non tronqué, par le corselet plus étroit, ayant en arrière une large impression et non un sillon, à épine antérieure plus aiguë. La taille est aussi bien plus petite et les élytres sont plus inégales.

Coccinella Marmottani. — Long. 2 1/4 mill. — *Subhemisphærica, lævis, nigra, labro, prothoracis lateribus, macula elytrorum basali cum macula marginali confluente, macula discoidali maculaque apicali flavis, pedibus flavis, femoribus basi infuscatis.*

Très-brièvement ovalaire, très-convexe, lisse, brillante, noire, avec le labre jaune ainsi que les bords latéraux du corselet, sur chaque élytre une large bande basilaire couvrant l'épaule et rejoignant une tache externe au milieu du bord marginal, une tache discoïdale et une tache apicale de même couleur jaune; pattes de cette même couleur rembrunies à la base. Corselet trapézoïdal rétréci en avant, les côtés à peine arqués; angles antérieurs très-déclives, ne couvrant nullement les yeux, angles postérieurs droits. Élytres ayant leur plus grande largeur peu après les épaules, très-déclives sur les côtés et en arrière; bord marginal extrêmement étroit. — Biskra (Marmottan).

Cette jolie Coccinelle ressemble, mais en beaucoup plus petit, à une *C. 14-pustulata*, dont les taches basilaires et marginales seraient confluentes et dont les taches discoïdales seraient réunies en une seule; en

outre, le corselet se joint exactement aux élytres sans former un angle bien distinct, le bord externe étant presque droit et non arrondi, et les épaules ne formant pas un angle saillant.

TRIPLAX BREVISCUTATA. — Long. 4 mill. — *Subparallela, convexa, brevis, nigra, nitida, capite, scutello, pedibus, antennis elytrorumque margine reflexo rufis, prothoracis margine antico anguste fusco, prothorace transversim subquadrato, tenuissime punctato, elytris tenuiter punctato-lineatis.*

Presque parallèle, assez court, convexe, noir, brillant, avec la tête, les antennes, le corselet, l'écusson, les pattes et le bord réfléchi des élytres d'un rouge un peu testacé. Tête finement et densément ponctuée. Antennes assez grêles, les trois premiers articles presque égaux. Corselet transversal presque carré, à peine rétréci tout à fait en avant, convexe, à ponctuation extrêmement fine, peu serrée ; bord antérieur étroitement rembruni ; angles postérieurs larges, un peu saillants en arrière et embrassant presque la base des élytres ; de chaque côté de la base, une impression fortement ponctuée avant les angles postérieurs. Écusson très-court, transversal, tronqué. Élytres s'atténuant peu à peu de la base à l'extrémté, qui est arrondie ; à lignes de points très-fines, la suturale à peine plus marquée, sauf en arrière, où elle est profonde. — Maroc.

Cette espèce ressemblerait au *cyanescens* si elle avait la tête noire, si l'écusson, rouge, était moins nettement tronqué, et si le corselet ne présentait pas, à la base, deux impressions très-ponctuées.

ESSAI SUR LES COCHENILLES

(HOMOPTÈRES — COCCIDES)

Par M. le docteur V. SIGNORET.

1re PARTIE.

(Séance du 25 Mars 1868.)

Des Cochenilles ou Galles-Insectes.

L'absence du bec ou rostre dans le mâle et l'absence d'ailes ou élytres dans les femelles des Coccides distinguent assez cette famille de tous les autres Homoptères pour que ces caractères suffisent à former une coupe faite déjà depuis longtemps par tous les auteurs qui se sont occupés de ces insectes.

Si à ces caractères on joint ceux que peuvent fournir les antennes, les élytres et les divers appendices anaux, et surtout la forme diverse des sécrétions produites par des appareils spéciaux et propre à ces êtres, et même l'absence de toutes sécrétions visibles, on arrive à former plusieurs genres dont nous nous occuperons plus tard.

Parmi les insectes il n'y en a peut-être pas de plus nuisibles à l'agriculture, et de toutes parts, de toutes les nations on entend parler des dégâts occasionnés par des espèces de cette nombreuse famille. Dans le midi de la France des départements entiers voient périr, ceux-ci leurs citronniers et leurs orangers par les *Coccus Limonii* et le *Lecanium hesperidum*; ceux-là leurs amandiers et leurs oliviers par le *Lecanium amygdali* et le *Lecanium oleæ*; plus près de nous, aux portes de Paris, le *Lecanium persicæ*, qui fait le désespoir des cultivateurs de Montreuil; dans nos serres, le *Coccus*

adonidum, qui envahit toutes les plantes, et un grand nombre de *Lecanium* et de *Diaspis* (*Aspidiotus* Bouché); dans les pays étrangers, et surtout d'outre-mer : le *Coccus sacchari*, qui ravage les plantations de cannes à sucre à l'île de la Réunion et à l'île Maurice, et probablement la même espèce au Brésil : le *Lecanium coffeæ*, qui détruit les plantations de café à Ceylan et aussi au Brésil.

Mais cependant, à côté d'un grand nombre produisant des ravages, il y en a aussi d'autres dont on a tiré un parti considérable sous divers rapports : ainsi le *Coccus cacti*, nommé communément Cochenille et qui fournit encore aujourd'hui la plus belle et la plus solide couleur pour teinture ; le *Lecanium ilicis*, ou Kermès, qui fournissait également une belle couleur, presque abandonnée aujourd'hui, ainsi qu'un produit pharmaceutique totalement tombé en oubli. A côté de ces deux principales espèces il y en avait encore d'autres employées comme matière tinctoriale : ainsi le *Coccus radicum* ou *Porphyrophora Hamelii* et *polonica* en Arménie et en Pologne, le *Coccus poteri* dans les provinces russes. Cette dernière espèce, qui paraît commune, est inconnue de nos jours.

D'autres espèces fournissent de la cire : le *Coccus* (*Ericerus* Guérin) *ceriferus* Anderson, de Chine, les *Ceroplastes psidii*, *cassiæ*, *janeiroucis*, etc., au Brésil, et même une espèce indigène qui pourrait en fournir, le *Coccus rusci* Lin. D'autres produisent des résines : le *Coccus lacca*, d'un emploi immense dans l'industrie ; le *Coccus axinus*, au Mexique, donnant l'axin, produit cérograisseux employé en thérapeutique comme calmant.

Par ce court aperçu on peut voir qu'à côté d'espèces très-nuisibles il y en a aussi qui peuvent fournir un contingent considérable à l'industrie, et d'après ce que nous venons d'énoncer l'on voit que si les intérêts industriels de cette famille sont importants, ils ne le sont pas moins au point de vue scientifique ; aussi dès les temps les plus reculés voyons-nous que l'on s'en est occupé au point de vue industriel, mais l'on n'en connaissait pas d'abord la nature, et les uns les prenaient pour des excroissances, pour des galles, d'autres pour des graines, quelques-uns même pour des sécrétions des plantes, et ce n'est que dans le siècle dernier que l'on a commencé à s'en occuper d'une manière scientifique et à en soupçonner la nature animale.

Parmi les auteurs anciens on peut en citer bon nombre qui se sont occupés de Cochenilles, mais sans en définir la nature : ainsi Hamel (1540), Acosta (1596), Columna (1616), Strobelbelger (1620), Anon (1668), Lister (1671 et 1672), Bochart (1675), Sedileau (1692); à peu près à cette

époque Hernandez, dont la date est incertaine et qui parle de plusieurs Cochenilles, le *Coccus cacti* et le *Coccus axinus*; Lahire (1692 et 1704), qui parle du *Coccus hesperidum*; Leuvenhœck (1784), Lettres concernant la Cochenille; Richter (1701), Marsilli (1711), Claude Geoffroy (1714 et 1717), Cestoni (1714), Missolli (1714), Garidel (1715), Emeric (1715), Ray (1718), Raczinski (1721), Sloane (1725), Ruyscher (1729), Rutty (1730), Nature Hist. de la Cochenille; Gedani (1731 et 1733), et pour lesquels l'on peut en grande partie consulter, pour les titres et l'objet, la Biblioteca Entomologica du docteur Herm. Hagen.

Vers ce moment paraît un ouvrage très-intéressant de Breyn (1731) sur le *Porphyrophora polonica* et ayant pour titre : De l'histoire des Cochenilles et en particulier du *Coccus radicum* (*Coccus polonicus*); ouvrage accompagné d'une planche dans laquelle l'auteur figure le mâle et la femelle; seulement il ne reconnaît pas la nature du premier, qu'il dit être une Mouche qui fréquente les *Coccus*. Il représente également la plante.

Peu après lui nous trouvons l'immortel Linné (1735 et 1748) et autres éditions, dans lesquelles l'illustre naturaliste suédois décrit vingt-deux espèces rentrant dans la famille des Coccides pour laquelle il forme l'unique genre *Coccus*, et qui aujourd'hui sont dispersées dans plusieurs nouveaux genres, à part quelques espèces incertaines, telles que *pilosellæ*, *myricæ* et *capensis*.

Nous retrouvons plus loin dans Gmelin (1788) les mêmes espèces et les mêmes citations.

Après Linné nous trouvons les observations si intéressantes de Réaumur (1738), dont les articles ont été répétés par presque tous les auteurs suivants et dont Costa a contesté à tort la justesse. — Réaumur est le premier qui ait reconnu le mâle dans ces insectes ailés fréquentant les femelles et que Costa a toujours voulu considérer comme un parasite, le confondant avec le Calcidite, qui perce le dos des *Lecanium* pour sortir de leur prison qui jusqu'à ce moment-là leur a servi de berceau.

A partir de cette époque les mémoires sur cette famille se succèdent avec rapidité, soit industriellement, soit scientifiquement.

Hellot (1741). Sur la théorie chimique des teintures.

Burchard (1742), Acta Soc. Upsal., 1742, p. 53-78, dans une lettre adressée à Linné donne l'historique du *Coccus polonicus*.

Schulze (1743). Observation sur le Kermès.

GALEATUS (1746). Sur un insecte qui se trouve sur la vigne (*Coccus vitis*) : Commentaire, Institut de Bonnon, t. II, p. 279-84.

BERGEN (1748). Lettre sur l'*Alchimilla supina* et sa Cochenille, Francfort, 1748. Cette Cochenille pourrait bien être la même que décrit Ray sous le nom de *Coccus Polerii*; les deux plantes, très-voisines, me le font supposer. Il compare son espèce à celle de Breyn, et, comme elle, elle est renfermée dans une enveloppe terreuse.

GEOFFROY (Étienne) (1762), dans son Histoire abrégée des Insectes, est le premier qui introduise une coupe dans le genre *Coccus* en la divisant en *Coccus* proprement dit et en *Chermes*. Dans le second groupe il comprend la majeure partie des *Lecanium* d'aujourd'hui, mais dont il faut exclure le *Chermes purpureus*, qui fait partie du genre *Porphyrophora*, le *Chermes linearis*, appartenant au genre *Diaspis*, et le *Chermes aceris*, qui est un *Aleurodes*, genre qui, d'après nous, doit être exclu de la famille des Coccides, à cause de la présence de quatre ailes dans les deux sexes et du rostre dans le mâle.

Nous ne saurions trop recommander ces diverses observations, qui toutes concordent avec celles de Réaumur.

LEDERMAN (1762). Études microscopiques sur le *Coccus adonidum*, avec planche, n° 9.

C'est un volume que je n'ai pu me procurer.

ELLIS (1762), dans Philosophical Transactions, vol. LII, p. 664, donne la description du mâle et de la femelle du *Coccus cacti*, qui vit sur l'*Opuntia* dans la Caroline du Sud et la Géorgie.

SCHULZE (1771) donne une dissertation sur le *Porphyrophora polonica* dans le Schriften Leipsig. œkon Societ., 1771, p. 117 à 184. — Von der in Sachsen befindlichen Coccionella und von den Vortheilen die man sich von derselben in Unserea Farberein mochte zu versprechen haben.

BERNARD (1773). Mémoires à l'Académie de Marseille sur le figuier, et, plus tard (1782), sur l'olivier, dans lesquels il indique les Cochenilles du figuier et de l'olivier.

DE GÉER (1776), dans le volume VIe de ses Mémoires, donne des observations intéressantes sur les Cochenilles en général et sur quelques espèces en particulier. Il indique même trois espèces nouvelles, le *C. farinosus*, le *C. ulmi* et le *C.* (*Dorthesia*) *flocosa*. Je crains pour

cette dernière que ce ne soit que le *Dorthesia urticæ* Linné, dont la sécrétion n'a pas atteint tout le développement possible.

Modeer (1778), dans le Goetheborgska vetensk, décrit trente-et-une espèces de Cochenilles, dont une seule nouvelle, le *C. Diosma*, p. 21, n° 11. Malheureusement, l'ouvrage tout en suédois ne me permet pas de l'analyser. — J'en dirai autant d'un autre ouvrage du même auteur sur le *Coccus* qui produirait une espèce de manne et qui est inséré dans Vetensk. Akad. Handl. (1792), t. XIII.

Kerner (1778) donne un petit opuscule avec planche sur le *Coccus* (*Diaspis*) *bromeliæ* qui attaque les ananas.

Kerr (1781) fait paraître, dans les Transactions philosophiques de Londres, vol. LXXI, une notice (accompagnée d'une figure assez mauvaise) sur le *Coccus* (*Coccus ficus* Fab.) qui produit la gomme laque.

Schrank (1781), dans son Énumération des Insectes d'Autriche, ainsi qu'en 1804 dans la Fauna boïca, donne la description de bon nombre de *Coccus*, et parmi eux plusieurs espèces entièrement nouvelles, entre autres le *Coccus* (*Diaspis*) *abietis*, décrit aussi par le même sous le nom *Arborum pineti* (et plus tard par Bouché sous le nom de *pini*), les *C.* (*Lecanium?*) *berberidis*, *C.* (*Lecanium*) *pyri*, *C.* (*Lecanium*) *roboris*, *C.* (*Lecanium*) *rubi*, *C.* (*Coccus?*) *thymi*, *C.* (*Diaspis*) *visci*, *C.* (*Lecanium*) *xylostei*. Quant an *Coccus prenanthis*, c'est un véritable *Aleurodes*, car il a quatre ailes.

Sandberg (1784), dans Abhandl. ein. privat. Bohmen, n° 6, 1794, p. 317, donne la description de l'*Aspidiotus rosæ*, sous le titre de Naturg. der Schidlaus der. Rosenstrauches.

Bosc (1784), dans le Journal de Physique, t. XXIV, p. 171-173, donne la description de l'*Orthesia characias*, qui n'est autre que le *Coccus urticæ* de Linné; mais il indique à tort quatre articles aux tarses. Du même auteur nous trouvons encore (en 1808) une notice sur le *Kermes* et sa récolte; et une analyse (en 1811) de l'ouvrage de Truchet, que nous verrons à sa date.

Fourcroy (1785), Entomologie parisienne, parle aussi des Cochenilles; mais l'ouvrage est peu important.

Thiery de Meronville (1787) donne un traité sur la culture du nopal et l'éducation de la Cochenille dans les colonies françaises. Cet ouvrage est accompagné d'une planche.

GMELIN (1788), dans son édition du Systema naturæ, donne les mêmes espèces que Linné et en ajoute plusieurs : le *C.* (*Diaspis*) *conchyformis*, voisin du *C. arborum linearis* de Geoffroy; le *C. diosmatis* de Modeer, que je ne sais à quel genre rapporter et qui vit au cap de Bonne-Espérance sur des plantes du genre *Diosma;* le *C. fragariæ*, que je ne connais pas en nature et qui, d'après la description, me semble être un *Coccus* qui vit sur le potentille et dont les paysans russes se servaient pour faire une teinture. Je me demande alors si le *Coccus fragariæ* Gmelin, qui est certainement le *C. potentillæ* de Mayer, Acte priv. Bohem., IV, p. 152-184, ne serait pas synonyme de l'espèce de Ray et de l'espèce de Bergen, toutes trois vivant sur des plantes très-voisines et servant à la teinture, et du reste nous-mêmes n'avons-nous pas le *C. phalaridis* Lin., *picridis* Fonscol., qui se trouve dans le Midi sur un grand nombre de plantes et qui est tellement abondant que, sous le nom de *C. fabæ*, notre collègue et ami M. Guérin-Méneville le proposait comme succédané de la Cochenille pour la teinture en rouge.

ANDERSON (de 1786 à 1789), sous le titre de Lettres à Banks, indique plusieurs Cochenilles qui vivent sur plusieurs plantes de Madras et qui, pour la plupart, nous sont inconnues aujourd'hui. Il indique avoir trouvé parmi ces *Coccus* une chenille qu'il figure sous le n° 5 de la planche 1re et qui me semble une larve d'Hémérobe; puis il indique un *Coccus* qui vit sur le *Phyllanthus emblica*, un autre sur le *Robinia mitis* et sur l'*Hibiscus rosa sinensis* et de couleur différente; ce qu'il pense être dû à la nature de la plante sur laquelle ces *Coccus* vivent ! Dans la lettre 4e de 1787 il reparle des espèces qu'il a déjà indiquées et des expériences qu'il a faites pour les transporter sur l'*Opuntia*, entre autres le *Coccus* du *Guava*, qu'il a placé sur l'*Opuntia* et qui s'en est trouvé couvert au bout de quelque temps; il figure sous le n° 9 la ♀, et le n° 10 n'est que le ♂, qu'il indique comme Mouche; sous le n° 11 nous voyons un Hémérobe qui s'y trouve aussi et que, vu sa présence partout où il y a des Cochenilles, il considère comme des *neutres* ou *soldats* ainsi que dans les Fourmis et les Abeilles.

Dans les autres lettres, après avoir encore indiqué plusieurs Cochenilles vivant sur diverses plantes, il finit par les énumérer et les appeler : 1° le *C. chlæoon*, vivant sur l'*Aira indica;* 2° le *C. oogenes*, sur le *Phyllanthus emblica*, l'*Euphorbia hirta*, le *Menispermum cor-*

diformis et l'*Hibiscus populneus*; 3° le *C. trichodes*, sur le *Psidium guajava*, l'*Annona squamosa*, le *Solanum lycopersicum*, l'*Hibiscus rosa sinensis* et *phascoli*; 4° le *C. erion*, sur le *Robinia mitis*, l'*Hibiscus rosa sinensis*, le *Ficus indica*, l'*Erythrina corolladendrum*, le *Cocos nucifera* et le *Myrtus zeylandicus*; 5° *C. microogenes*, sur le *Vitis vinifera* et le *Galega prostata*; 6° le *C. koleos*, sur le *Solanum melongena*; 7° le *C. diacopeis*, sur le *Citrus sinensis*; 8° le *C. narcodes*, sur le *Wodier*.

Malheureusement l'on ne peut reproduire de descriptions de ces diverses espèces, qui sont citées plutôt que décrites dans les diverses lettres de cet observateur et qui toutes sont inconnues et à rechercher aujourd'hui.

Plus tard (en 1791) il donne la monographie du *Coccus ceriferus* de Madras. — Il y a encore plusieurs mémoires du même auteur, mais que nous n'avons pu nous procurer.

Beckman (1790). Beit. zur Geschichte der Erfindungen, III, 1 à 46. Notice sur le Kermès et la Cochenille, et que nous n'avons pu consulter.

Rossi (1790), dans sa Fauna Etrusca, indique quelques *Lecanium* sous le titre de *Chermes*, mais dont aucun nouveau et en confondant les *Chermes* et les *Psylles*. Plus tard (1794), dans Mantissa Insectorum, p. 56, il décrit une nouvelle espèce de Cochenille sous le nom de *C. Artemisiæ*, mais qui est un *Lecanium* et peut-être le *L. rusci* de Linné, auquel il le compare du reste : et comme le *rusci* se trouve aussi bien sur le figuier que sur le myrthe, il ne serait pas étonnant qu'on le trouvât sur l'armoise.

Rosa (1794). Nota sopra la Storio del Cocco tintorio (Kermès), dans les Mémoires de la Société italienne, vol. VII, p. 225-270.

Fabricius (1794), Entom. systématique, nous donne presque toutes les espèces déjà indiquées par Linné, Geoffroy, Réaumur et De Géer et plusieurs espèces nouvelles, le *C. serratulæ* (qui est probablement le *picridis* Fonscolombe), le *C. zosteræ*, espèces que nous ne connaissons pas, et le *C. caricæ*, qui est le *C. rusci* de Linné.

Dans le Supplément (1798) nous trouvons le *C. persicæ*, qui n'est autre que celui de Réaumur et de Geoffroy, et le *C. ceriferus*, qui est celui d'Anderson.

Dans le Systema Rhyngotorum (1803) nous trouvons plusieurs

espèces anciennes qu'il n'avait pas signalées précédemment. Dans son Syst. Antliatarum (1805), sous le nom de *Chironomus dubius*, il décrit un *Monophlebus*.

LATREILLE (1796). Description du mâle du Kermès de l'orme, Millin. Magas. Encyclopédie, 1796, t. II, p. 150-54. Du même nous indiquerons (en 1802) une description du genre *Kermes* dans l'Histoire naturelle des Fourmis, p. 326-32. De plus, son Genera (1807), qu'il est bon de consulter et dans lequel il décrit trois genres, les *Dorthesia*, les *Coccus* et les *Kermes*. Puis, plus tard (en 1829), l'on peut encore consulter les Crustacés, les Arachnides et les Insectes rangés en famille naturelle, ouvrage formant les IVe et V^e^ volumes du Règne animal de Cuvier.

GIOVENE (1809). Description et histoire de la Cochenille de l'olivier dans les Mémoires de la Société italienne, vol. XIV, p. 128-35.

VIREY (1810) donne l'histoire de la gomme laque avec des observations sur les insectes qui la produisent. Dictionnaire des Sciences médicales, t. X, p. 193.

TRUCHET (1811), dans un ouvrage intitulé Traité complet du Kermès, sa vie, sa propagation et sa conservation, donne tous les détails nécessaires pour la connaissance exacte de cette espèce, et dans une planche figure tous les états du mâle et de la femelle du *Kermes ilicis*.

Seulement je crois qu'il a oublié de figurer les soies de l'extrémité de l'abdomen du mâle, ainsi que les pénis ou pour mieux dire les valvules péniennes. Dans le texte, page 58, il pense qu'il y a moins de mâles que de femelles, ce qui, dit-il, n'est pas étonnant si l'on considère qu'un mâle peut féconder d'un seul acte plus de vingt œufs. Je ne comprends pas ce qu'il a voulu dire. Je pense qu'il a voulu énoncer qu'un mâle pouvait féconder plusieurs femelles.

Il y a certainement quelques faits erronés ; mais en général il a bien observé.

RAMBOHR (1811), sur le *Kermes alni*, dans Abhandlungen über die verdauungswerkzeuge, Halle, 1811, p. 198, pl. 26, donne l'anatomie des Cochenilles et en particulier du *Kermes alni*.

SOARES DE BARROS (1812). Notice en portugais intitulée : Memoria sobre os *Kermes*, imprimée dans les Mémoires mathématiques et philosophiques de l'Académie de Lisbonne, p. 1-4, t. III.

HAWORTH (1812). Observations on the *Coccus vitis*. With remarks on some others Insects of that destructive genus. Transaction Entom. Society of London, 1812, t. I, p. 297-309.

HARDWICKE (1822). Description of the substance called geg or manna and the Insect producing it (*Chermes mannifera*), dans Asiatic Researches, vol. XIV, p. 182-86, avec une planche.

PRESAS (1825). Note sur la culture de la Cochenille et du Nopal, parue à Malaga.

BORY DE SAINT-VINCENT (1826). Note sur la naturalisation de la Cochenille en Espagne, dans les Annales des Sciences naturelles, t. VIII, p. 105 à 107.

DALMAN (1826) fait paraître dans les Annales de Stockholm intitulées Kongl. vet Acad. Handl. (1825), une notice sur les Cochenilles, avec plusieurs planches, et dans laquelle il indique plusieurs espèces nouvelles, tant de *Diaspis* que de *Lecanium* : le *C.* (*Diaspis*) *cryptogamus*, p. 10, pl. 3, fig. 1 à 17, et qui pour moi serait le *C. salicis* Linné; le *C. purpuratus*, probablement le mâle d'un *Diaspis*; le *C.* (*Lecanium*) *hordeolum*, p. 18, pl. 4, fig. 1-5; le *C.* (*Lecanium*) *gibber*, pl. 4, fig. 6-12; le *C.* (*Lecanium*) *cypræola*, pl. 4, fig. 13-15; le *C.* (*Lecanium*) *hemicryphus*, pl. 4, fig. 18-25. Ce dernier me semble être le *racemosus* de Ratzeburg.

Cet ouvrage est important à consulter et les planches sont encore ce qui a paru de mieux jusqu'à ce jour; il semble avoir été inconnu de la plupart des auteurs qui se sont occupés de ce sujet.

COSTA (1827) donne, sous le titre de : Prospetto di una nuova divisione metodica del genere *Coccus*, un nouvel aperçu de la famille qu'il divise en *Calymnatus* (Monaspide et Polyaspide), en *Diaspis* et en *Diasprotecus*. Plus tard (en 1835), il change ces mêmes noms de *Calymnatus* en *Calypticus* pour les espèces du genre *Lecanium*; *Diasprostecus* en *Dactylopius* pour le genre *Porphyrophora* et le *Coccus cacti*. Quant aux petites espèces, comme *cryptogamus*, *linearis*, elles deviennent le genre *Diaspis* (*Aspidiotus* de Bouché).

Dans ces diverses notices il critique avec une ardeur sans pareille Réaumur et Geoffroy sur, dit-il, ce qu'ils ont pris pour le mâle des Cochenilles, ce qui n'est qu'un parasite de l'ordre des Diptères, opinion qu'il a défendue avec une telle opiniâtreté que les entomolo-

gistes les plus distingués de cette époque s'en sont laissé imposer au point de douter de la véracité des faits annoncés par le célèbre Réaumur et Geoffroy, ainsi qu'on peut le lire dans plusieurs notices, entre autres Audinet-Serville, Bulletin de Férussac, 1830, et dans l'article Cochenille du Dictionnaire universel d'Histoire naturelle.

Aujourd'hui je pense qu'il est bien reconnu que l'auteur de la Faune napolitaine est tombé dans une erreur grossière, qu'il aurait pu éviter en examinant les faits avec des idées moins préconçues et surtout avec plus d'attention l'insecte qu'il a pris pour une Cécydomie, pl. 1, fig. 9. En effet, où a-t-il vu une Cécydomie sans bouche, sans suçoirs et avec plusieurs yeux, sans s'apercevoir que c'était justement cet insecte qu'il devait rapporter au mâle de Réaumur, au lieu de l'Ichneumon ?

Mais là n'est pas le seul reproche qu'on peut adresser à Costa : il a changé comme à plaisir les noms spécifiques et génériques, amenant ainsi la plus grande confusion. Ainsi, dans sa Faune, pourquoi changer *vitis* en *spumosus, coryli* en *lævis, rusci* en *testudineus, ulmi* De Géer en *fasciatus,* etc.? Si maintenant nous examinons la planche nous ne sommes pas moins étonnés : ainsi, fig. 3, *C. elioides,* qui est ronde et rayonne comme un soleil, ce qui me paraît exagéré, où est sa description ? la fig. 5, *cordiforma,* qu'est-ce que c'est ? à moins que ce ne soit l'espèce du pêcher, et où en est placée la description ? J'en dirai autant du n° 7, sous le nom d'*ovalis ;* c'est probablement celle de l'amandier; le n° 8, indiqué comme jeune du n° 9, est certainement ou *adonidum* ou *limonii* Boisduval (espèce nouvelle que nous verrons plus loin) et non *polonicus ;* le n° 9 est probablement le *Porphyrophora polonica.* Quant aux n°s 6, 10, 13, 13', on ne saurait voir ce que c'est sans la description, et encore moins le n° 16. Pour le n° 1, c'est un jeune du n° 11, *aterrimus,* et probablement un jeune du *C. ilicis.*

Voici donc une planche qui est le contraire de ce que l'on se propose généralement. En effet, on a pour but de présenter de suite à l'esprit par la vue l'insecte lui-même, et ici au contraire il faut lire la description pour savoir ce que veut dire la planche.

Il est fâcheux que le travailleur soit arrêté par cet ouvrage qui, par l'importance de son auteur, ne peut être passé sous silence et que je me suis permis d'analyser aussi longuement à cause de la critique erronée dont il a accablé les mémoires du savant et immortel Réaumur.

Gray (J.-Edw.) (1828), dans une notice intitulée : *Spicilegia Zoologica*, avec planche, donne la description de deux espèces d'Amérique, les *C. janeirensis* et *chilensis*, recouvertes d'une enveloppe cireuse, et pour lesquelles il crée le genre *Ceroplastes*, dans lequel doivent entrer plusieurs espèces que nous verrons plus tard. Ce sont de véritables Lecanides avec enveloppe cireuse plus ou moins complète et dont le type européen serait le *C. rusci* de Linné.

Klug et Ehrenberg (1830), dans Symbolæ Physicæ, donnent une planche magnifique du *Coccus manniparus* dans ses diverses formes avec la plante. Cette espèce rentrerait dans le genre *Ceroplastes* Gray cité plus haut.

Vallot (1830). Nouvelle espèce de Cochenille sur le lierre, Bulletin de Férussac, Sc. nat., t. XXII, p. 469-470, et Mém. Acad. Dijon, 1839.

Gray (Georg.-Rob.) (1832), pages 273 à 293 de Griffith anim., Kingdom., passe en revue la famille des Cochenilles, mais surtout le *Coccus cacti* et le *Lecanium ilicis*. La planche n° 134 donne la figure du *Coccus cacti* ♂ et ♀ et du *Lecanium persicæ* ♂; mais comme caractères des espèces elle laisse beaucoup à désirer pour le nombre des articles des antennes et les nervures des élytres, ainsi que pour la segmentation du corps.

Llave (de la) (1832), dans un ouvrage très-rare et pour ainsi dire inconnu, et dont nous devons la connaissance à notre collègue et ami M. Aug. Sallé, et intitulé *Registro trimestre o colleccion de historia, literatura, ciencas y artes por una Societad de Literatos*, 1832, t. I, Mexico, nous trouvons la description d'un *Coccus* servant dans l'industrie comme corps gras et dans la thérapeutique comme onguent propre à calmer les douleurs et qui est nommé *Axin*. L'insecte portant lui-même le même nom, p. 149, et qui vit sur la *Jatropha curcas*, est un des plus gros *Coccus* et mesure plus de 23 millimètres. Il le compare au *C. adonidum*; seulement il paraît croire qu'il doit former un genre différent, à cause de ses antennes différentes et surtout des soies caudales qui lui manquent. Du reste l'auteur paraît peu familiarisé avec les Cochenilles en général. On doit la traduction de cette notice à M. Sallé, qui l'a fait paraître en 1861 dans la Revue et Magasin de Zoologie de M. Guérin.

Bouché (en 1833, 1834, 1844 et 1852) donne la description d'un grand nombre d'espèces connues ou nouvelles.

En 1833 il forme un genre nouveau sous le nom d'*Aspidiotus* pour les espèces vivant sous un bouclier ou coquille. Malheureusement nous sommes obligés, pour suivre la loi générale de la priorité, de conserver celui de *Diaspis*, créé ci-dessus par Costa. — Nous ne pouvons trop recommander cet auteur qui, par sa position de directeur du Jardin Botanique de Berlin, a été à même d'étudier cette si difficile famille. Il décrit, en 1833, dans son Naturgeschichte Garten Insecten, les *C. hesperidum, bromeliæ, cestri, vitis, persicæ, costatus, adonidum;* les *Aspidiotus nerii, rosæ, echinocacti* et *lauri.*

En 1834, dans Naturgeschichte der Insecten, pages 9 et suivantes, il revient en partie sur les mêmes espèces et en signale encore de nouvelles les *Aspidiotus nerii, rosæ, echinocacti, lauri, palmarum; Coccus tuberculatus, bromeliæ, laricis.*

En 1844, dans la Revue entomologique de Stettin, Entom. Zeitung Stettin, 1844, t. V : l'*Aspidiotus salicis, bromeliæ* (qu'il ne faut pas confondre avec *Coccus bromeliæ*), *cymbidii;* les *Lecanium persicæ, corni, juglandis, aceris, epidendri;* le *Coccus mamillariæ.*

En 1851, dans le volume XII de l'Entom. Zeit. Stettin : les *Aspidiotus pomorum, pini, buxi, saliceti, pinnæformis, tiliæ, vaccinii, populi, juniperi, myrthi;* les *Lecanium vini, salicis, quercicola, epidendri* et *quercûs.*

Seulement nous devons faire observer que cet auteur n'a nullement cherché à connaître ce qui avait pu être fait avant lui; aussi voyons-nous un grand nombre de ces espèces déjà indiquées avant lui.

GUILDING (1833), Transactions Linnéennes, Ann. Soc., vol. XV, p. 115 et pl. 12, donne une notice intéressante sur un *Coccus* qu'il nomme *Ground pearl* (Perle de terre) et qu'il décrit sous le nom de *Margarodes formicarum.* Ce genre se rapprocherait beaucoup du *Porphyrophora*, ce Coccus vivant dans son premier état dans une sorte de coque qui est arrondie et composée d'une pellicule solide. Ici c'est une pellicule calcaire épaisse et nacrée. Il ne décrit et figure que la femelle et nous pensons qu'on n'en connaît pas le mâle, qui serait des plus intéressant à trouver.

DUFOUR (Léon) (1833), dans un Mémoire des Savants étrangers à l'Académie, Annales des Sciences naturelles, donne l'anatomie du genre *Dorthesia*, 239-241, avec figure.

HEYDEN (de) (1833), vol. II de la Revue entom. de Silberman, 47, donne une note sur le *Coccus* et l'*Aspidiotus* (*Diaspis*) *bromeliæ.*

Fonscolombe (Boyer de) (1834), Annales de la Société Entomologique, vol. III, p. 201 à 218 et pl. 3, fig. 1-13, donne la description d'un grand nombre d'espèces nouvelles ou connues. Malheureusement il y a une assez grande confusion dans la division des genres : il mêle les *Lecanium* avec les *Coccus*, et la planche laisse beaucoup à désirer ; il est impossible d'après elle de reconnaître la plupart des espèces figurées. Il serait, par exemple, impossible de reconnaître la figure 7, *C. fimbriatus*, qui est un véritable *Lecanium*, dont je possède bien heureusement le type ; il en est de même des n°s 3 et 6, du n° 13, qui est un *Diaspis* ; le n° 9 me semble le même que le n° 1. Quant au n° 2, qu'il figure avec deux filets abdominaux articulés, je me demande comment il a pu voir cela, et dans tous les cas c'est bien le mâle du *picridis* qu'il nomme *hirticornis*.

Les espèces signalées sont les suivantes : *C. picridis*, *C. hirticornis* (mâle du précédent), *C. crispus*, le *C.* (*Ceroplastes*) *caricæ* Fab., qui est synonyme de *rusci* L., le *C.* (*Lecanium*) *oleæ*, *C.* (*Lecanium*) *persicæ*, *C.* (*Lecanium*) *hesperidum*, *C.* (*Lecanium*) *fimbriatus*, qui vit sur le *Coronilla glauca*, espèce nouvelle et qui par sa couleur ne ressemble à aucune autre ; les *C.* (*Lecanium*) *variegatus*, *C.* (*Lecanium*) *ilicis* Fabr., *C.* (*Lecanium*) *prunastri*, le *C. radicum graminis*, *phalaridis ?* Linné, véritable *Coccus ;* le *C.* (*Lecanium*) *capreæ*, *C.* (*Lecanium*) *vitis*, *C.* (*Lecanium*) *cratægi ;* le *C. ulmi* (l'auteur confond dans cette description le *Coccus* et le *Lecanium*) ; *C. festucæ*, qui est un véritable *Lecanium*, ainsi que j'ai pu m'en assurer dans ces derniers temps ; *C. rorismarinus* et le *C.* (*Diaspis*) *buxi*.

Brandt (1834), dans les Mémoires de Saint-Pétersbourg, sous le titre de : Naturistoriche bemerkungen uber Wurzelcochenille, avec planche, décrit le genre *Porphyrophora* et deux espèces, les *Porph. Hamelii* et *Fritchii*.

En 1834 il revient sur la Cochenille d'Arménie, et, en 1835, encore sur le *Porph. Hamelii* (Mémoires de l'Académie de Saint-Pétersbourg, p. 65-68, t. IV, série 6e). Le *Porph. Hamelii* est synonyme de *armeniaca* et le *Fritchii* de *potonica* Lin., *C. radicum tinctori* de Breyn. La planche 1 représente la plante sur laquelle vit le *Porph. Hamelii*, et la planche 2 le mâle et la femelle de l'insecte.

Hamel et Brandt (1836). Notice sur la Cochenille de l'*Ararat* (*Porphyrophora*). Instit. de Saint-Pétersbourg, IV, n° 193, p. 374.

INGPEN (1836). Transactions Entom. Soc. Lond., vol. Ier, p. 174-175, note intitulée : Remarks on the destruction of *Cocci*.

AUDOUIN (1837). Note détaillée sur la Cochenille du nopal. Société Philomathique, 77-79, et Comptes rendus de l'Institut, 1837, p. 12.

Du même auteur, dans les Comptes rendus de 1839, on voit encore une note intitulée : Remarques sur la Cochenille du nopal, 69-75.

Ces notes sont sans importance au point de vue entomologique.

CURTIS (1838), dans son Entomologie Britannique, sous le n° 717, donne la description et une planche figurant le *C. aceris* ♂ et ♀; seulement il y a ici une très-grande confusion : le *C. aceris* mâle est le *Lecanium aceris* Schrank, et le *C. aceris* femelle est véritablement un *Coccus*, le *C. aceris* de Fabricius.

Plus tard le même auteur nous donne encore d'autres descriptions de Coccides.

En 1843, dans Gardener's Chronicle, sous le nom anonyme de Ruricola, nous trouvons, pages 444 et suivantes, plusieurs espèces de *Lecanium* et de *Diaspis*. Dans cette notice il propose pour les *Coccus* véritables le nom de *Trechorys*, à cause de la faculté que les femelles conservent de rester toujours libres. Il divise tous les Coccides en trois sections; la première, dont la femelle est recouverte d'une enveloppe inséparable, exemple : le *L. hesperidum*; la deuxième, dont la femelle est recouverte d'une enveloppe qui n'adhère pas à l'animal, exemple : les espèces avec lesquelles Costa a formé le genre *Diaspis* et après lui Bouché le genre *Aspidiotus*; la troisième, celle dont les femelles conservent la faculté de se mouvoir : le genre *Trechorys*, dont le *C. adonidum* serait le type.

Dans les *Lecanium* il indique comme nouvelles espèces le *L. testudo*, qui vit sur le *Brexia spinosa* et ressemble beaucoup au *L. oleæ*, et le *L. patellæformis*, qui vit au sommet des jeunes rameaux et branches (il ne dit pas de quel arbre ou plante); dans les *Diaspis*, le *D. Proteus*, ainsi nommé parce qu'il affecte plusieurs formes. Je crois plutôt qu'il a confondu plusieurs espèces. Enfin il indique le *Diaspis* vivant sur le pommier (*D. conchyformis*) et celui vivant sur le poirier (*D. ostræformis*). Toutes ces descriptions sont accompagnées de figures.

Burmeister (1839), dans le second volume de son Handbuch der Entomologie, divise la famille des Cochenilles ou Galles-Insectes en six genres que nous avons déjà vus : 1° le genre *Aspidiotus* Bouché, dans lequel il décrit l'*A. nerii, rosæ, lauri, echinocacti* et *palmarum* de Bouché ; 2° le genre *Lecanium* Illiger, et cite *L. hesperidum* Linné, *bromeliæ* Bouché, *persicæ* Fab., *ilicis* L., *quercûs* Réaum.; 3° le genre *Coccus,* dans lequel nous trouvons *C. cacti* L., *C. adonidum* L., *manniparus* Ehrenb., *lacca* Kerr.; 4° le genre *Dorthesia* Bosc., avec la description de l'*urticæ* L.; 5° le genre *Porphyrophora* Brandt, avec les *Porp. armeniaca* Ham. et *polonica* Linné. Il fait entrer dans ce genre le *Margarodes formicarum* Lansdown Guilding qui, en effet, ressemble à la coque du *Porphyrophora* avant que les larves en soient sorties, et qu'il décrit sous le nom spécifique de *Porp. margarodes.* Il faudrait, pour décider cette question, avoir le mâle de cette espèce, mâle que je ne vois indiqué nulle part ; aussi lui conserverons-nous sa dénomination de *Margarodes formicarum,* d'autant que chez l'un c'est une pellicule, tandis que chez l'autre c'est une enveloppe épaisse et calcaire ; 6° le genre *Monophlebus* Leach, dans lequel sont décrits le *Mon. atripennis* Klug et le *fuscipennis,* espèces nouvelles. Nous en verrons plus loin un plus grand nombre décrits par Westwood. Il met parmi les Galles-Insectes le genre *Aleurodes,* qui, par le rostre dans le mâle et les quatre ailes dans les deux sexes, n'a rien à faire dans cette famille.

Hartig (1839) paraît avoir décrit quelques espèces ; mais je n'ai pu me procurer l'ouvrage qui a pour titre : Jahresberichte über die Fortschritte der Forstwissenschaft, etc., et que je vois cité par Ratzeburg pour un *Diasp. flavus.*

Westwood (1840), dans son Introduction à l'Entomologie, donne d'assez longues généralités sur la famille, qu'il divise en *Dorthesia, Aspidiotus, Coccus* (*Lecanium* Illig.) et *Pseudococcus* (*Coccus* auct.). Le *Coccus ilicis* serait un *Coccus* pour lui, parce que ce serait le nom que lui auraient donné les Grecs et les Romains ; mais alors pourquoi pas *Kermes,* du nom que lui donnaient les Arabes ? Il indique aussi les genres *Porphyrophora, Margarodes, Ceroplastes* et le genre *Monophlebus.*

Du même auteur (en 1841), dans son Arcana Entomologica, nous trouvons une monographie du genre *Monophlebus,* comprenant huit

espèces, dont quatre figurées dans la planche 6 : les *Mon. Fabricii* Westw., *atripennis* Klug, *Leachii* Westw., *Radonii* Westw., *Illigeri* Westw. et le *fuscipennis* Burm., qui est figuré par Burmeister dans l'Atlas du Handbuch, pl. 2, fig. 46, et qui est une espèce européenne.

En 1853, du même auteur, voir dans le Gardener's Chronicle, 1853, n° 31, p. 484, avec figure, et plus loin, dans le même volume, p. 532, le *C. Pe-là*

JULIEN (1840), dans les Comptes rendus de l'Institut, volume X, 550-551 et 618-619, donne une note sur la cire fabriquée par des Insectes qui se trouvent en Chine; malheureurement les notes sont faites au point de vue industriel et non entomologique.

Du même (1857), un nouveau fascicule intitulé : Renseignement sur la Cire végétale de la Chine et les Insectes qui la produisent, traduction du chinois; une feuille in-8° et 8 pages.

VIREY (1850), dans le volume X des Comptes rendus académiques, donne un article, qui n'est guère que la reproduction de celui ci-dessus sur la Cire de Chine.

ZETTERSTEDT (1840) ne fait que répéter ce qu'il a dit en 1828 dans sa Fauna Insect. Laponiæ, et indique une nouvelle espèce de *Dorthesia*, la *D. Chiton*, espèce voisine de *D. urticæ* L.

BLANCHARD (1840), Histoire naturelle des Insectes, p. 210, fait la description de la famille, des genres connus et de quelques espèces.

Le même (1853), dans le Dictionnaire d'Histoire naturelle, fait un article sur le genre Cochenille. Malheureusement dans cet article il semble abonder à l'égard du mâle dans le sens des observations de Costa. « *Nous regrettons,* dit-il, *de n'avoir pu vérifier par nous-même les intéressantes observations de M. Costa, ce qui ne nous permet pas de donner les faits que nous reproduisons comme concluants; quoi qu'il en soit, nous avons déjà plusieurs raisons de les croire fondés.* » Et plus loin : « *Les Cochenilles ont des ennemis redoutables, et il faut peut-être mettre en première ligne le* PETIT DIPTÈRE REGARDÉ JUSQU'ICI COMME LE MALE DE LA COCHENILLE. » Et cependant, dans son Histoire naturelle, citée plus haut, il décrit non-seulement les mâles de quantité de *Coccus*, *Lecanium* et *Aspidiotus*, mais encore de

Monophlebus, qui, par leur grandeur, peuvent mieux servir à résoudre la question. Si Costa eût mieux étudié le *Coccus adonidum*, très-commun dans les serres, il aurait vu que ce qu'il prend pour une Mouche était, à tous les états possibles, depuis la larve jusqu'à l'insecte parfait, un être à part, ne naissant pas du corps de la femelle ou d'un corps analogue et se transformant dans un nid soyeux unique et n'abandonnant qu'une peau mince qui enveloppait la pupe, et alors ce mâle de *Coccus adonidum* lui aurait fait voir que Réaumur ne s'était pas trompé pour le mâle du *Lecanium persicæ*, car il y a entre eux la plus grande analogie.

Pour en revenir à M. Blanchard, nous trouvons encore de lui, en 1845, l'Histoire des Insectes, dans laquelle il traite de leurs mœurs, métamorphoses, etc., et dans lequel ouvrage nous voyons les mêmes idées reproduites.

Guérin-Méneville (1841). Nous trouvons de lui plusieurs articles. On lui doit la création du genre *Gallipappus*, Revue Zoologique, 1849, p. 129.

En 1850, une notice sur la culture de la Cochenille en Algérie, Société nationale et centrale d'Agriculture.

En 1856, de la Cochenille des fèves (*C. fabæ*), Revue et Mag. de Zool., 1856, t. VIII, p. 347. Cette Cochenille ne serait, suivant moi, que le *C. picridis* Fonscolombe, et probablement la même que *phalaridis* Lin.

En 1858, une note sur le *Coccus ceriferus*, Annales de la Société Entom. de France, Bulletin du vol. VI, 3e série, p. LXVII, sans description, mais assignant le nom d'*Ericerus* comme genre.

Ratzeburg (1843), dans la Revue de Stettin, Entom. Zeitung Stett., t. IV, et dans le Forstinsecten de 1844, décrit plusieurs Cochenilles, entre autres le *C.* (*Lecanium*) *racemosus*, qui n'est que le *C. hemicryphus* de Dalman ; malgré cela, son article mérite de fixer l'attention, ainsi que la planche dans laquelle nous voyons figurer le mâle du *racemosus*, le *C.* (*Diaspis*) *salicis* et le *C.* (*Lecanium*) *carpini*.

Amyot et Audinet-Serville (1843), Suites à Buffon, de Roret, Hémiptères, pages 618 à 655, parlent de la famille des Cochenilles en répétant les observations de Réaumur, Geoffroy et De Géer ; seulement l'énumé-

tion des genres est très-incomplète, car ils ne citent que les *Gallipappus, Dorthesia, Coccus* et *Chermes.*

WHITE (1846). De cet auteur nous trouvons dans Annals and Magazin of Nat. History, vol. X, p. 333, une courte description d'une nouvelle espèce du genre *Ceroplastes,* qu'il nomme le *C. jamaicensis.*

BREMI WOLFF (1847), dans le Recueil intitulé : Verhandlungen der Schweizer naturforch. Gesellsch. Schaffausen, 1847, p. 41-45, sous le titre : Ueber Schildlause, fait l'énumération des espèces qui se trouvent en Suisse.

BRODIÉ (1848), Philosoph. Transact. Lond., donne une observation sans importance sur la cire du *Pe-là.*

KOLLAR (1848). Cet auteur est indiqué comme ayant décrit la Cochenille du marronnier, *C. æsculi*, dans Zitzungsber. Akad. Wissenschaft Wienne, t. I, part. II, p. 15-16; mais je n'ai pu la trouver à cette indication : Ueber eine noch Umbeschriebene Art von Schildlause.

Du même (1851), dans le même recueil, une petite note sur la Cochenille mexicaine, p. 333, mais sans intérêt entomologique.

AMYOT (1848), Méthode mononymique, p. 470, passe en revue quelques espèces déjà connues. A défaut d'autre, l'ouvrage peut être utile à consulter.

CHAVANNES (1848), dans les Annales Entom. de France, t. VI, pages 139 à 145, indique deux espèces nouvelles de *Coccus* du Brésil, qu'il nomme *C. psidii* et *C. cassiæ,* toutes deux rentrant dans le genre *Ceroplastes*, à enveloppe solide et cireuse. La première n'est autre que le *C. jamcirensis* Gray, décrit et figuré dans Spicilegia Zoologica. La note, du reste, n'est pas sans intérêt et a été imprimée vers la même époque dans les Annales Entomologiques de la Société Vaudoise.

BÆRENSPRUNG (1849), dans le journal intitulé : Zeitung fur Zool. Zoot. und Palæozologie d'Alton et Burmeister, pages 165 à 170 et 173 à 176, nous donne un excellent travail sur les Cochenilles, et parmi elles plusieurs nouvelles : *Aspidiotus* (*Diaspis*) *populi* Bærensp., *salicis*

Bouché, *betulæ* Bærensp., *minimus* Bærensp,, *falciformis* Bærensp., *Lecanium tiliæ* Lin., *corni* Bouché, *juglandis* Bouché, *aceris* Bouché, *quercûs* Réaumur, *oxyacanthæ* Fab., *racemosum* Ratz., *complanatum* Bærensp., *Coccus ulmi* Linné, Geoffroy (c'est bien probablement le *spurius* Gmelin), *laricis* Bouché, *strobi* Bærensp., *fagi* Bærensp., *hystrix* Bærensp., *Monophlebus fuscipennis* Burm., *Porphyrophora polonica* Lin., *radicum graminis* Bærensp., Fonscol. Je doute de cette dernière espèce.

Burmeister (1849), dans le même journal, p. 177, nous donne la description d'une nouvelle espèce de *Coccus*, le *C. prunus*. Toutes personnes s'occupant de Cochenilles devront consulter ce journal, dont la publication n'a eu lieu que pendant 1849. Les descriptions allemandes sont accompagnées d'une diagnose latine.

Hardy (1850). Culture du nopal et Éducation de la Cochenille en Algérie. Cette notice de vingt-quatre pages, Alger, 1860, est intéressante à consulter au point de vue industriel.

Förster (1851). Ueber Schildlaüse (*Coccina*), dans Verhandl. der Naturhist. Verein der Preuss. Rheinl, 8e année, 1851, pages 551 à 562, donne des généralités sur la famille et passe en revue les divers genres, sans descriptions d'espèces.

Rost von Tonningen (1852). On trouve dans le t. IIIe des Annales de la Société Néerlandaise, p. 30-50, une notice intitulée : De Zoogenaamde Wilte Stof, Afgescheiden door her Kochenille insect Scheidkundig onderzocht. Natuurk. Tijdschr. voor Nederl. Indie, 1852, t. III. Je n'ai pu consulter cet ouvrage, qui est en hollandais.

Walker (1852), List of Homopterous in the Collection of British. Museum, part. IV et supplément (1858), donne le Catalogue de toutes les espèces connues. Il décrit quelques genres et espèces nouveaux ; ainsi dans les *Lecanium* : les *L. coffeæ, capense, australe ;* dans les *Coccus :* les *C. sinensis, caudatus ;* dans le *Monophlebus :* le *M. brasiliensis ;* dans les *Dorthesia :* le *D. americana.* Toutes ces espèces sont décrites trop succinctement, en deux lignes le plus souvent, et sans qu'on sache sur quelles plantes elles vivent. Dans le Supplément nous trouvons le *C. floriger* de Ceylan, l'*Asp. bicarinatus* du nord de la Chine, plus un genre nouveau, voisin, dit-il, des *Gallipappus.*

Le premier travail de Catalogue important de cette si difficile et si obscure famille ne pouvait pas être fait sans quelques fautes (et je crains moi-même d'en laisser échapper quelques-unes); beaucoup de confusion y règne; nous nous contenterons d'en indiquer quelques-unes. Au n° 7, page 1066, pour *Aspidiotus bromeliæ*, il indique Bouché, tandis que c'est Kerner qui l'a décrit le premier; de plus il le cite à la fois et comme *Lecanium* et *Aspidiotus* de Bouché et les donne comme synonymes, tandis qu'il y a bien en effet et un *Aspidiotus bromeliæ* et un *Lecanium bromeliæ*. L'*Aspidiotus hordeolum* Dalman est un *Lecanium*. Le *Lecanium buxi*, page 1071, est un *Aspidiotus*, ou, pour mieux dire, un *Diaspis*, ce dernier nom étant antérieur. Le *Lecanium rorismarinis* Fonscolombe est un *Coccus* véritable. *Lecanium salicis* : il y a là un *Lecanium* et un *Aspidiotus*. Le *Coccus salicis* Macquart est un *Aspidiotus*. Le *C. salicis* Linné est un *Aspidiotus* également. Mais il y a un *Lecanium salicis* Bouché dont il ne parle pas et qu'il ne faut pas confondre avec l'*Aspidiotus salicis*. Le *Lecanium prenanthis* Schr. n'est pas un *Coccus*, il a quatre ailes, et ce serait un *Aleurodes*, voir Schrank, Fauna Boica. Pour le *Lecanium aceris* il confond ici tout ce qui porte le nom d'*aceris* : celui de Geoffroy est un *Aleurodes*, celui de Fabricius un *Coccus*, celui de Curtis est à la fois mâle de *Lecanium aceris* et femelle de *Coccus aceris*, et il lui était bien facile de le voir en consultant la planche remarquablement bien dessinée de cet auteur.

Je n'en répète pas moins que c'est le premier Catalogue important et qu'à cet égard il ne saurait être trop consulté.

MAC GOWAN (1852). Encore un ouvrage qui s'occupe de l'arbre à cire de Chine, avec une notice sur le *Pe-là*, insecte à cire de la Chine.

HANBURY (1853) écrit également sur le sujet précédent dans Pharmaceutical Jornal, 8 avril, p. 91, avec figure. Plus tard, en 1856, il fait encore un article sur un échantillon de cire de la Chine et sur l'insecte qui la produit. Voir Proceed. Linn. Soc. London, t. I, p. 103-104.

Pour ceux qui voudront s'occuper spécialement de cette question, les matériaux ne manquent pas, et encore je dois avouer que j'en passe, car presque tous s'occupent plus d'industrie que de la question entomologique que nous avons surtout en vue ici.

Lucas (1853), dans le Bulletin de la Société entomologique de France, 1853, xxviii, sous la dénomination de *Coccus zizyphus*, nous indique une nouvelle espèce de *Diaspis* qui vit sur les jujubiers, datiers, orangers et citronniers, en Algérie, et que M. Boisduval a décrits plus tard sous le nom de *Chermes aurantii*. Voilà le désagrément attaché aux descriptions d'espèces uniques et isolées.

Du même auteur, en 1855, nous trouvons une communication sur une nouvelle espèce de Cochenille qu'il a trouvée dans les serres du Muséum, et qui n'est, je pense, que le *C. adonidum* (Annales de la Soc. entom. de France, t. III, 3e série, Bulletin, p. cvii).

Leidig (1854), sur l'anatomie du *Coccus hesperidum*, dans Zeitschrift für Weisenschaftlichen Zoologie, 1854, vol. V, p. 1-12, pl. 1, fig. 1 à 6, représente le canal alimentaire et l'ovaire : question sérieuse et des plus intéressante. Il est bon de sortir parfois de la voie trop terre à terre des collectionneurs.

Hagen (1855) donne une notice sur le *Porphyrophora polonica* (Entomol. Zeitung Stettin, vol. XVI, 1855, page 110). C'est une espèce sur laquelle nous avons déjà vu un très-grand nombre d'ouvrages : ceux de Hamel, de Brandt, de Burchard, de Breyn, de Schultze, et tous les auteurs depuis Linné ; ceci, du reste, n'a rien d'étonnant, vu l'intérêt industriel qui s'est attaché pendant longtemps à cette espèce qui servait dans la teinture.

Asa Fitch (1855 à 1859), dans plusieurs travaux intéressants sur les Insectes nuisibles à l'agriculture et publiés aux États-Unis sous le titre de Annual Report of New York, State agricultural Society, a décrit plusieurs espèces identiques à celles que nous possédons en Europe et plusieurs autres toutes nouvelles. Dans les *Diaspis* : les *D. pinifoliæ* Fitch, *conchyformis, juglandis, rosæ, cerasi, circularis, furfurus, Gossypii* ; dans les *Lecanium* : les *L. pyri, cariæ, cerasifex, corylifex, cynosbati, juglandifex, persicæ, quercifex, quercitronis, ribis, vitis* ; dans les *Coccus* : le *C. pinicorticis*. Ce dernier genre serait très-peu ou même pas représenté aux États-Unis, car pour le *C. pinicorticis*, je pense que c'est un Aphidien ; cependant, avec plus d'attention, il est probable qu'on en trouvera, car il serait extraordinaire que, très-commun partout, les États-Unis seuls en fussent exempts.

ROBINEAU-DESVOIDY (1856). Mémoire sur les Galles-Insectes de l'olivier, de l'oranger, du citronnier, du laurier-rose, dans la Revue et Magasin de Zoologie de M. Guérin-Méneville, 2e série, t. VIII, 1856, p. 121-128, 180-188, 277-284 et 389-393.

BURNET (1855). On the Orange Insect, Proceeding Boston Soc. Nat. Hist., vol. V, 108-110.

QUEKETT (1858) donne une notice sur la structure des filaments blancs qui entourent le *Lecanium vitis*, Observations on the Structure of the White Filamentous substance surrounding the *Coccus vitis*, Transactions microscopiques de Londres, série 2, t. VI, p. 1-4.

LUBBOCK (1858 et 1859). Note sur le Système nerveux et digestif du *Coccus hesperidum*, Proceeding of the Royal Society, 1858, vol. IX, 480-486, avec figure, et Annals of Natural History, 1859, serie 3, t. III, 306-311. Le titre seul indique l'importance de ces notes.

Parmi les auteurs qui se sont occupés d'anatomie et d'embryogénie on consultera avec fruit les deux suivants :

LEUKART (1858). Kenntniss des generations Wechsels und der Parthogenesis bei Insecten, Francfurt, Meidinger, p. 4 à 112, tab. 1.

CLAUS (1859). Zur Kenntniss von *Coctus cacti*, Muller Archiv., 1859, 150-154, et Wurzburg Verhdl. medic. physic. Gesellsch., 1860.

Nous n'avons pu consulter ces ouvrages.

DOHRN (Anton. 1859) nous donne un Catalogue complet des Hémiptères; malheureusement, pour certaines portions, il a suivi trop servilement celui de Walker pour les Insectes du British Museum et a répété par conséquent les nombreuses fautes commises par ce dernier.

GÉHIN (1860), dans les Notes sur les Insectes nuisibles (n° 5), passe en revue quelques espèces de Cochenilles; mais il n'y a rien de nouveau dans cet ouvrage; ce ne sont que des répétitions; même il y a confusion pour quelques espèces : ainsi le *Coccus mali* Schranck n'est autre que le *Lecanium pyri* qu'il indique deux pages plus loin; puis il cite l'*Aspidiotus conchyformis* en répétant l'article d'Asa Fitch dans Noxious Insects, N. Y., Agricult. Soc.

Nietner (1861), dans un fascicule intitulé : Observations on the Ennemies of the Coffee tree in Ceylon, et publié par l'office du *Times* à Ceylan, cite : 1° le *Pseudococcus adonidum* Lin. et ses parasites ; 2° le *Lecanium coffeæ* Walker et ses parasites ; 3° le *Lecanium nigrum* Nietner. Pour les deux premiers, il décrit les mâles et les femelles ; à l'égard du dernier, il dit n'en pas avoir découvert le mâle ni aucun parasite.

Loew (1862), à la fin d'un travail intitulé : Beitrage zur Kenntnis der Rhyngoten, décrit un *Aspidiotus*, l'*A. visci*, et le *Lecanium berberidis* Schrank.

Schrader (1863), dans les Transactions de la Société entomol. de New South Wales, Sydney, nous donne un travail important, avec trois planches sur diverses Cochenilles nouvelles qu'il a trouvées à Sydney, et pour lesquelles il a créé plusieurs genres, suivant le nombre ou l'absence des pattes : les genres *Brachyscelis*, *Ophistocelis* et *Ascelis*. Parmi les espèces, dont aucune ne nous est connue, nous trouvons pour le genre *Brachyscelis : ovicola, munita, duplex, pharetrata, pileata* et *citricola* ; dans le genre *Ophistocelis : subrotunda* et *gracilis* ; pour le genre *Ascelis :* l'*A. præmolis*. Il figure la plupart de ces espèces avec les mâles. Elles vivent en grande partie sur les *Eucalyptus hæmastoma* et *corymbosa* et sur l'*Ancophora lanceolata*.

Planchon (1864), dans un fascicule intitulé : Le Kermès du Chêne au point de vue zoologique, commercial et pharmaceutique, passe en revue les Kermès qui vivent sur les différents chênes du midi de la France. Il indique le *Chermes vermilio*, le *Chermes Emerici* et le *Chermes Bauhini*, qui tous trois auraient été confondus, d'après lui, sous le nom de *Coccus ilicis*. Il y aurait beaucoup à dire à cet égard ; mais, dans tous les cas, nous ne voyons pas pourquoi, contrairement aux idées reçues, il change *ilicis* Linné en *Bauhini*, surtout que Bauhin considérait ce *Chermes* comme un excrément de la plante, pour une Galle et non pour un Insecte. En outre, son *Emerici* est connu et n'a jamais été confondu avec le précédent : c'est le *Chermes quercûs* Linné, Réaumur, et *variegatus* d'Olivier, Encyclopédie Méthodique. Il indique, en outre, deux *Coccus* dont je ne puis rien dire, ne les connaissant pas en nature, et qu'il nomme *C. gramuntii* et *C. pulvinatus*. Malgré l'abondance, du premier surtout, il n'a pu trouver de mâle.

de cette matière ; encore est-il très-difficile de se faire une idée de ce que les auteurs ont voulu dire. Beaucoup d'auteurs modernes ont traité de telles et telles espèces sans les placer dans leur genre véritable, sans même chercher à les mettre plutôt sous telle dénomination que sous telle autre et sans s'occuper de savoir ce qui avait été dit avant sur ce sujet ; aussi voyons-nous une synonymie des plus embrouillées, même pour les divisions génériques, et la plus grande incertitude n'a cessé d'exister jusque dans ces derniers temps : à peine savait-on qu'il existât plusieurs genres, et encore, parmi ces genres, confondait-on l'un avec l'autre.

Les changements et l'appropriation de noms génériques ont amené aussi la plus grande confusion. Ainsi Linné attribue à un Aphidien le nom générique de *Kermes* ou *Chermes* alors que dès les temps les plus reculés nous voyons une espèce, et toujours la même, porter le nom de *Kermes*, nom qui devrait sans aucun doute lui être restitué, si ce n'est génériquement au moins spécifiquement. Quant au nom de *Coccus*, toutes les espèces de cette famille portaient indistinctement ce nom générique ; aussi ne pouvait-on savoir de quelle espèce l'on parlait quand on indiquait un *Coccus*, car souvent nous trouvons le même nom faisant partie de plusieurs genres. Exemple : *abietis*, que nous voyons dans les *Diaspis* et dans les *Lecanium* ; — *bromeliæ*, que nous trouvons pour des espèces du genre *Diaspis* et du genre *Coccus* ; — *betulæ*, qui se voit dans les *Diaspis* et dans les *Coccus* véritables ; — *epidendri*, dans les *Diaspis* et les *Lecanium* ; — *ulmi*, qui existe dans les *Coccus* vrais et les *Lecanium* ; — *aceris*, que nous voyons dans les *Lecanium*, les *Coccus* et dans les *Aleurodes*, que certains auteurs plaçaient dans les Coccides, mais que nous éloignons de cette famille ; etc., etc.

Avant de passer à la partie descriptive, je dois m'occuper des généralités de la famille et surtout de cataloguer d'abord toutes les espèces connues jusqu'à ce jour, ce que je trouve plus utile que d'indiquer quelques espèces nouvelles ; mais je suis forcé de remettre cette partie à un des plus prochains numéros des Annales, ayant déjà dépassé de beaucoup la limite que la Société m'avait accordée.

PERROUD et MONTROUZIER (1864), dans les Annales de la Société Linnéenne de Lyon, t. XI, nouvelle série, p. 246, nous donnent la description d'une espèce qui formerait le type d'un nouveau genre sous le nom de TESSAROBELUS *Guerinii*, et qui se rapprocherait du genre *Gallipappus*. Nous ne connaissons pas l'espèce, qui est de la Nouvelle-Calédonie et de l'île Kanale, mais qui paraît se distinguer par quatre filets abdominaux pour le mâle et des segments abdominaux DISTINCTS pour la femelle.

SESTINI (1866). Notice intitulée : Su di una nuova qualità di cera, Nuovo Cimento, p. 21-22, dans laquelle il a surtout en vue la cire que peut produire le *Coccus rusci* Linné ; nous y trouvons une note de M. Targioni-Tozzetti, que nous retrouvons dans un de ses ouvrages.

TARGIONI-TOZZETTI (1866). Notice sur les Cochenilles, surtout au point de vue de l'abondance de la cire produite par le *Coccus caricæ* F. (*rusci* Lin.), et qu'il fait entrer dans un nouveau genre qu'il nomme *Columnea* et qui renfermerait toutes les espèces du genre *Ceroplastes*. Je ne vois pas la nécessité de changer ce nom déjà connu pour un nouveau.

BOISDUVAL (1867), dans un ouvrage intitulé : Entomologie horticole, consacre un chapitre important à l'histoire des Cochenilles qui nuisent aux plantes des jardins, sous les noms de *Chermes* et de *Coccus*, accompagné de plusieurs figures intercalées dans le texte. Nous retrouvons plusieurs de ces articles dans le premier volume de l'Insectologie agricole, pages 220, 309 et suivantes. Dans cette reproduction, M. Boisduval conserve les dénominations de Kermès et de Cochenilles. Il est fâcheux que cet auteur, qui est plus capable que qui que soit de traiter cette question, ne se soit pas déterminé à donner aux diverses espèces les différents noms de genres connus aujourd'hui, car il est ainsi très-difficile de savoir de quoi il s'agit, et lorsqu'il parle de Kermès, cela n'offre pas assez de clarté à l'esprit et l'on ne sait s'il veut indiquer un *Lecanium* ou un *Diaspis*. Si aujourd'hui nous appelions Scarabée tous les nombreux Lamellicornes, saurait-on de quoi l'on veut parler? Mais, malgré tout, nous ne saurions trop recommander le premier de ces ouvrages aux entomologistes qui voudront étudier les Cochenilles.

A la page 63 du même volume de l'Insectologie nous voyons encore un article de M. Boisduval sur l'utilité des Insectes dans l'in-

dustrie et dans lequel il est parlé du *Cerôplastes Pe-là* ou cire d'arbre et du *Coccus lacca*. Il me semble qu'il aurait pu, dans ce même article, parler du Kermès (*Coccus ilicis*) et de la Cochenille (*Coccus cacti*).

Goureau (1867), dans les Insectes nuisibles aux forêts, donne une nouvelle description de *Lecanium racemosum* (*abietis* Geoffroy).

Targioni-Tozzetti (1867), sous le titre d'Études sur les Cochenilles, nous donne un ouvrage très-important sur tous les genres européens; mais c'est surtout un travail d'anatomie et d'embryogénie dans lequel l'auteur propose plusieurs coupes nouvelles. Nous regrettons seulement, dans un travail de cette importance, des changements nombreux de noms de genres, et sans utilité suivant nous, amenant même la plus grande confusion dans la synonymie, que presque tous les auteurs actuels semblent prendre à tâche d'embrouiller.

Nous attendons du même auteur un ouvrage générique et spécifique plus important.

Enfin, dans le 1er volume de l'Insectologie agricole, page 331, on décrit et figure, sous le nom de *Coccus* du laurier-rose, l'*Aspidiotus nerii* Bouché, et sans que l'article laisse supposer que ce soit une espèce déja connue. Elle est figurée sous ses divers états mâle et femelle, mais d'une manière tellement fantastique que cela ne ressemble à rien.

L'article est de M. Magnin. Il est regrettable que l'auteur ait pu penser que personne n'avait fait attention avant lui à ce parasite du laurier-rose si commun et si nuisible dans tous les pays à cette plante qui fait l'ornement de nos serres et de nos promenades.

En somme, au point de vue qui nous occupe, ce premier volume de l'Insectologie agricole est sans aucune importance malgré les notices que nous avons déjà indiquées plus haut à l'article de M. Boisduval.

De l'ensemble de toutes ces publications et de leurs énumérations, nous voyons qu'il a été grandement question des Cochenilles en général. Mais, jusqu'à ce jour, il manque un travail d'ensemble, de manière que, pour les étudier, il faut consulter absolument tous les travaux ayant traité

de cette matière ; encore est-il très-difficile de se faire une idée de ce que les auteurs ont voulu dire. Beaucoup d'auteurs modernes ont traité de telles et telles espèces sans les placer dans leur genre véritable, sans même chercher à les mettre plutôt sous telle dénomination que sous telle autre et sans s'occuper de savoir ce qui avait été dit avant sur ce sujet ; aussi voyons-nous une synonymie des plus embrouillées, même pour les divisions génériques, et la plus grande incertitude n'a cessé d'exister jusque dans ces derniers temps : à peine savait-on qu'il existât plusieurs genres, et encore, parmi ces genres, confondait-on l'un avec l'autre.

Les changements et l'appropriation de noms génériques ont amené aussi la plus grande confusion. Ainsi Linné attribue à un Aphidien le nom générique de *Kermes* ou *Chermes* alors que dès les temps les plus reculés nous voyons une espèce, et toujours la même, porter le nom de *Kermes*, nom qui devrait sans aucun doute lui être restitué, si ce n'est génériquement au moins spécifiquement. Quant au nom de *Coccus*, toutes les espèces de cette famille portaient indistinctement ce nom générique ; aussi ne pouvait-on savoir de quelle espèce l'on parlait quand on indiquait un *Coccus*, car souvent nous trouvons le même nom faisant partie de plusieurs genres. Exemple : *abietis*, que nous voyons dans les *Diaspis* et dans les *Lecanium* ; — *bromeliæ*, que nous trouvons pour des espèces du genre *Diaspis* et du genre *Coccus* ; — *betulæ*, qui se voit dans les *Diaspis* et dans les *Coccus* véritables ; — *epidendri*, dans les *Diaspis* et les *Lecanium* ; — *ulmi*, qui existe dans les *Coccus* vrais et les *Lecanium* ; — *aceris*, que nous voyons dans les *Lecanium*, les *Coccus* et dans les *Aleurodes*, que certains auteurs plaçaient dans les Coccides, mais que nous éloignons de cette famille ; etc., etc.

Avant de passer à la partie descriptive, je dois m'occuper des généralités de la famille et surtout de cataloguer d'abord toutes les espèces connues jusqu'à ce jour, ce que je trouve plus utile que d'indiquer quelques espèces nouvelles ; mais je suis forcé de remettre cette partie à un des plus prochains numéros des Annales, ayant déjà dépassé de beaucoup la limite que la Société m'avait accordée.

SMITHSONIAN INSTITUTION LIBRARIES

SMITHSONIAN INSTITUTION LIBRARIES

SMITHSONIAN INSTITUTION LIBRARIES
3 9088 00843 4425